
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 01098854 1

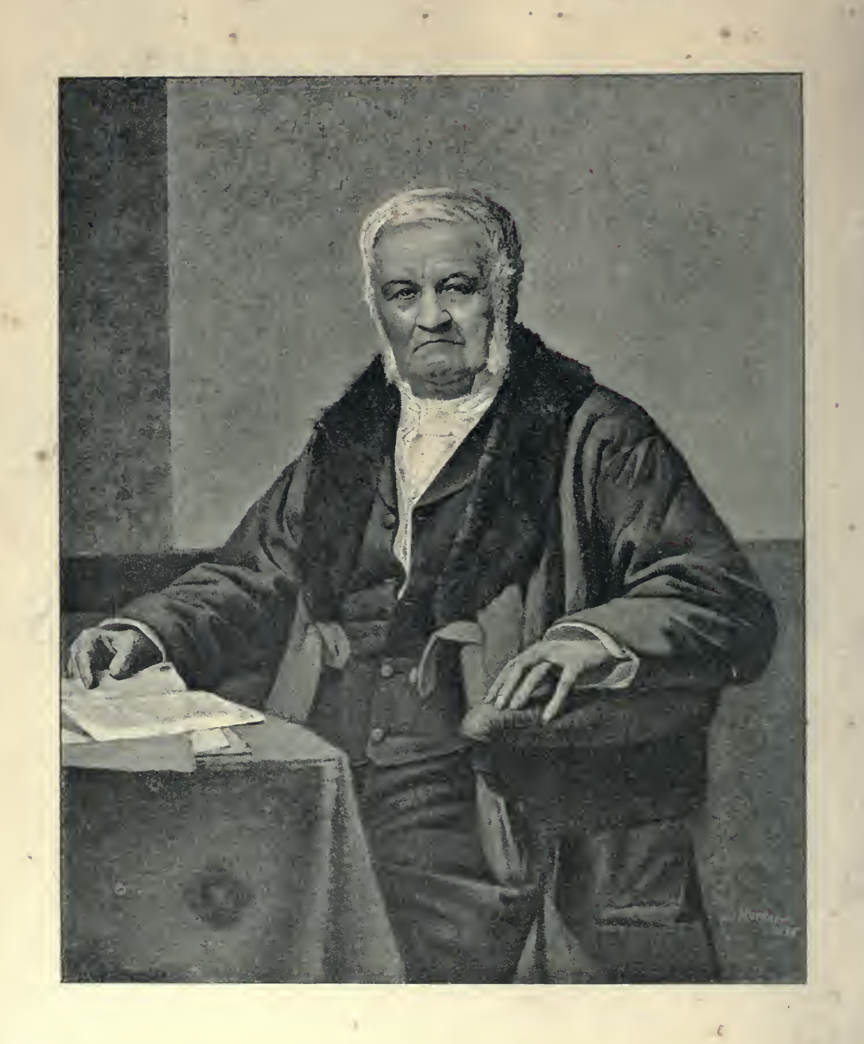
3/6 cu97 or

876 **Puaux (N. A. F.)** Histoire Populaire du Protestantisme Français, *numerous woodcut portraits*, imp. 8vo (*not publishers'*) *cloth*, 3s 1894

HISTOIRE POPULAIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS



N. A. F. PUAUX.

Né à Vallon (Ardèche) *le 24 decembre 1806*

HISTOIRE POPULAIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

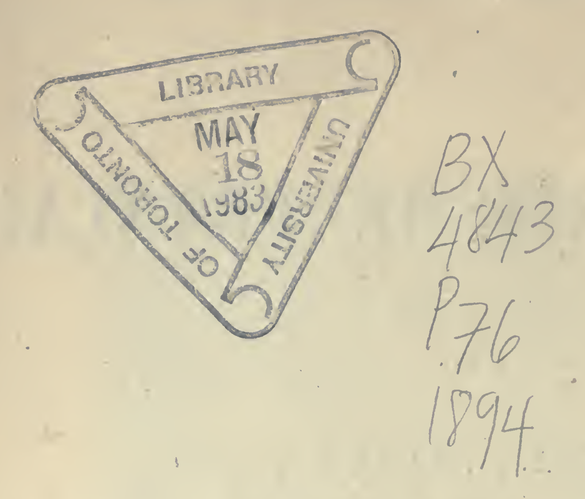
PAR

N. A. F. PUAUX

L'AUTEUR DE L'*Histoire de la Réformation Française*.



PARIS
LIBRAIRIE FISCHBACHER
33, RUE DE SEINE, 33
BUREAU DE LA REVUE CHRÉTIENNE
AVENUE DE L'OBSERVATOIRE, 11
Et chez tous les Libraires protestants de la France et de l'Étranger



L'Histoire Populaire du Protestantisme Français

A ÉTÉ TIRÉE

A 3,500 EXEMPLAIRES

INTRODUCTION

Au colloque de Poissy, le célèbre cardinal de Lorraine fit un discours dans lequel il avoue : que, des quinze siècles écoulés depuis le Christ, le premier fut véritablement *un siècle d'or*, et qu'à mesure qu'on s'en était éloigné, tous les siècles qui ont suivi ont été de plus en plus vicieux et corrompus, mais il n'ajouta pas qu'il fallait revenir à l'âge d'or.

Le prélat ne s'aperçut pas qu'il mettait entre les mains de ses adversaires une arme qu'ils retournèrent contre lui. En effet, si l'Église est loin d'être ce qu'elle était à l'âge d'or; en d'autres termes, si elle s'est dévoyée de la foi apostolique, le devoir de tous n'est-il pas de la ramener aux jours glorieux où elle avait pour conducteurs des apôtres et des martyrs! C'est ce que firent les réformateurs à Vittenberg et sur les bords de la Seine, au cri de « Réforme! Réforme! » Ils ne fondèrent pas une nouvelle Église, comme l'affirment les défenseurs de la papauté, les uns avec tant de mauvaise foi, les autres, avec tant d'ignorance.

Que voulaient les Luther et les Calvin? Ramener leur Église à l'âge d'or, c'est-à-dire à la foi, au culte et à la morale de l'Église apostolique.

La chrétienté, au XVI[e] siècle, avait-elle besoin d'être réformée?

Sans hésiter nous disons oui.

Les preuves?

Dans le témoignage d'hommes non suspects, puisqu'ils étaient morts quand les Réformateurs attaquaient corps à corps la papauté.

Parmi ces hommes qui, avant le XVI[e] siècle, élevèrent la voix contre les vices du clergé et de la cour de Rome, on peut placer, en première ligne, saint Bernard : « Ils mangent, dit ce grand homme en parlant des prêtres de son temps, les péchés de mon peuple, c'est-à-dire qu'ils exigent le prix des péchés, sans se soucier des pécheurs. Lequel, s'écrie-t-il, des ecclésiastiques pouvez-vous me nommer qui ne songe bien plus à vider les bourses de ceux qui lui sont soumis qu'à détruire les vices! » (Bern., *in cant.*, serm. 33.)

Si les soins pastoraux étaient négligés, la science l'était aussi : la plupart des prêtres n'étaient que des machines à messe, à baptême, à mariage et à ensevelissement. La connaissance des saintes Lettres était bannie du sanctuaire : « Aujourd'hui, dit Marsile de Padoue, que le gouvernement de l'Église est corrompu, la plupart des prêtres et des évêques sont peu instruits en la sainte Écriture, et, si j'ose le dire, ils sont incapables de décider les doutes de la foi en Dieu. Je me souviens, ajoute-t-il, d'avoir vu plusieurs prêtres, plusieurs abbés et plusieurs prélats si dépourvus de science, qu'ils ne savaient pas même parler selon les règles de la grammaire. »

Peu de docteurs ont brillé d'un plus vif éclat que le célèbre Clémangis, archidiacre de Bayeux. Frappé des malheurs qui désolaient la chrétienté, ce saint homme publia un écrit qui nous en dévoile les plaies. Dans son célèbre traité *De la Corruption et de la Ruine de l'Église*, il parle des moines. Après avoir dit comment, par leur vocation, ils sont tenus à plus de sainteté, il ajoute : « Ils en sont plus éloignés ; ils sont plus tenaces, plus avaricieux, plus adonnés aux choses temporelles ; ils sont, en outre, inconstants, indisciplinés, dissolus, bruyants, courant les promenades, hantant les mauvais lieux ; ils ne haïssent rien tant que la cellule, le cloître, la lecture, l'oraison, la règle de la religion ; ils ne sont moines que par l'habit.

» Que sont dans ces temps-ci, s'écrie-t-il, les monastères de filles, sinon certains, je ne dirai pas sanctuaires de Dieu, mais des exécrables maisons de Vénus ou des réceptacles de jeunes gens lascifs et débauchés, de sorte qu'aujourd'hui, « voiler une fille, c'est la prostituer ». (Clem., *De corrupt. Ecclesiæ.*)

Il y a, dans tous les péchés, un lien fatal de parenté. Le plus hideux de tous, c'est l'avarice, que la Bible appelle la racine de tous les maux. C'est ce péché, qui éteint dans les cœurs le sentiment du vrai, du beau et du bon qui jeta la cour romaine dans les plus déplorables excès.

« Le pape, dit un évêque allemand, auteur du célèbre écrit intitulé *La plaie de l'Église*, qui devrait crier : « Venez et vous aurez le repos de vos âmes ! » crie : « Venez et voyez-moi dans ma pompe et dans mon ambition, plus grand que » Salomon. Venez à ma cour, videz-y vos bourses, et vous trouverez la perdition » de vos âmes. » C'est ainsi que cet homme de Dieu, paraphrasant un passage de la sainte Écriture, soulageait son cœur ulcéré à la vue de tant de maux. « Voici, « s'écrie-t-il encore : « Rome est maintenant le gouffre et le Mammon de l'enfer, où le diable, capitaine de toute avarice, réside, vendant le patrimoine du Christ qu'il a mérité par sa passion, et lequel il nous donne gratuitement. »

C'est cette humiliante vérité qu'avouait Pie II avant qu'il fût pape, dans ces paroles si connues : « La cour de Rome ne donne rien sans argent ; on y vend même les impositions des mains et les dons de l'Esprit, et l'on n'y donne le pardon des péchés qu'à ceux qui ont de l'argent. » C'est ce même pape qui,

témoin de la vie déréglée des prêtres, auxquels on avait imposé le célibat, disait : « Si par de bonnes raisons on a ôté le mariage aux prêtres, par de meilleures il faudrait le leur rendre. » (Æneas Sylv., cap. I, lib. I, cf. lib. XVI.)

La prédication était tombée au-dessous des farces de la foire (1). La chaire était un tréteau de charlatan, et le jour où la papauté apprit à ses fidèles qu'ils pouvaient racheter leurs péchés à prix d'argent la coupe d'iniquité déborda (2).

Les défenseurs de la papauté n'ont pu nier l'état de dégradation dans lequel le catholicisme romain était tombé, mais ils ont soutenu que ce n'était pas aux Luther, aux Calvin, aux Knox, gens sans vocation, à travailler à une réformation de l'Église, mais aux papes et aux grands dignitaires ecclésiastiques, et que, faite par eux, on aurait évité ce schisme qui, pendant trois siècles, a fait couler des torrents de sang, et dont la responsabilité retombe tout entière sur la tête des prétendus réformateurs ; au reste, ajoutent-ils, cette réforme jugée nécessaire n'a-t-elle pas été faite par le saint concile de Trente ?

A cela nous répondons : non seulement le concile de Trente n'a rien réformé, mais encore il a continué à déformer.

A-t-il rayé de son *Credo*, ses traditions en opposition formelle aux enseignements apostoliques? Non. De plus, à ses dogmes qu'il faut croire sous peine d'anathème, on en a ajouté deux nouveaux, celui de la conception immaculée et de l'infaillibilité papale. A-t-il réformé son culte qui se compose en grande partie de cérémonies païennes, pour le remplacer par le culte en esprit et en vérité de l'Église primitive? Non. Bien plus, on a ajouté celui de la Vierge Marie.

Depuis la tenue du concile de Trente, y a-t-il eu, dans ces derniers temps, ou un pape, ou un concile, ou une assemblée d'évêques qui ait demandé qu'on remplaçât la morale relâchée des disciples de Loyola, enseignée dans les séminaires, par la morale évangélique? Non. Depuis la tenue du concile de Trente, y a-t-il eu ou un concile, ou un pape, ou une assemblée d'évêques, qui ait répudié, flétri l'abominable dogme de l'intolérance en matière religieuse qui a fait couler plus de larmes et de sang que les guerres de peuple à peuple, et fait plus d'incrédules au christianisme que les attaques des Celse et des Julien dans le passé et celles des voltairiens dans les temps présents? Non.

De nos jours, des catholiques connus sous le nom de vieux-catholiques, se sont séparés de l'Église romaine. Dans leur œuvre de réforme, à laquelle nous applaudissons de tout cœur, ils se sont arrêtés, malheureusement, à

(1) Voir p. 382.
(2) *Id.* p. 383.

mi-chemin, là où les eaux du fleuve chrétien ne sont pas sans doute entièrement contaminées, mais où elles le sont assez pour paralyser leurs efforts et les cantonner, comme les jansénistes, dans quelques églises sans influence sur les masses.

Les Réformateurs du XVIe siècle ne s'arrêtèrent pas comme eux à mi-chemin ; ils remontèrent hardiment le fleuve jusqu'à sa source. En formulant leur *Credo*, ils ne voulurent pour règle de leur foi que les enseignements apostoliques, rien de plus, rien de moins. S'ils rejetèrent les traditions de l'Église romaine c'est parce qu'elles étaient condamnées par la lettre comme par l'esprit de la Sainte-Écriture dont le pape Léon III, dans sa dernière encyclique, a proclamé hautement la divinité ; au reste, après trois siècles, leur œuvre est debout, et si par le fruit on doit juger l'arbre, la Réforme l'emporte de beaucoup sur le catholicisme romain, si on compare l'Angleterre à l'Espagne, l'Allemagne du Nord à celle du Midi, les cantons protestants aux cantons catholiques suisses, l'Écosse à l'Irlande, la Hollande et la Suède à l'Italie, la grande république du Nord de l'Amérique à celle du Sud.

La France est une nation grande et généreuse, mais que ne serait-elle pas, si, comme l'Angleterre, elle avait embrassé la réforme, et même si Louis XIV n'avait pas révoqué l'édit de Nantes !

Des historiens ont prétendu que la France était réfractaire au protestantisme ; erreur, puisque deux siècles de persécutions n'ont pu l'arracher de son sol. C'est son histoire que je présente au public. Si je l'ai écrite avec le cœur d'un vieil huguenot des Cévennes, qui se rappelle les jours où enfant insouciant, il jouait sur les ruines du temple où prièrent et pleurèrent ses ancêtres ; je n'ai jamais oublié que l'historien est un juge intègre qui, s'il se passionne, ne se passionne que pour la vérité. Quand les huguenots ont eu leurs heures d'ivresse, je n'ai pas jeté sur leurs épaules le manteau de Japhet. Il y a des taches dans leur histoire ; mais à côté de ces taches, que de côtés brillants !

PUAUX.

Paris, 9, rue du Val-de-Grâce.

15 mars 1894.

HISTOIRE POPULAIRE

DU

PROTESTANTISME FRANÇAIS

RÈGNE DE FRANÇOIS Ier



François Ier (1494-1547).

I. — L'étranger qui aurait visité Paris, le jour de la mort de Louis XII, eût été témoin d'un spectacle des plus touchants. Ses habitants, qui venaient d'apprendre la mort de leur souverain, s'abordaient en disant : « Le roi Louis XII, notre bon père, est mort ! » Et des larmes coulaient de tous les yeux.

De tout temps, les rois ont eu leurs oraisons funèbres; mais en est-il beaucoup qui en aient eu une plus belle que Louis XII? Ce n'était pas un prédicateur de cour qui la prononça, ce fut tout un peuple en deuil.

Ce bon prince quitta cette vie avec regret, parce qu'il laissait son royaume entre les mains de son neveu le duc d'Angoulême. « Ce gros garçon, disait-il souvent avec tristesse, en parlant de lui, gâtera tout. » Il ne gâta pas tout, mais il gâta beaucoup.

Le duc d'Angoulême, qui succéda à

Louis XII sous le nom de François Ier, n'avait de son prédécesseur, ni la sagesse, ni la simplicité, ni l'économie. Le corps de son oncle était à peine refroidi, que la cour avait déjà changé d'aspect. Ce n'étaient que fêtes, danses, chasses, spectacles, banquets, carrousels et plaisirs sans cesse renaissants. Ce pauvre peuple dont l'oncle s'efforçait d'alléger les charges, le neveu le saignait à blanc. Autant le premier était haï par les jeunes gentilshommes de sa cour, à cause de ses vertus privées, autant le second en était aimé à cause de ses vices. C'est sous ce jeune roi, armé chevalier par Bayard, comme lui sans peur, mais non sans reproches, qu'eurent lieu les premiers essais de réformation au sein de l'Église romaine.



Louis XII (1462-1515).

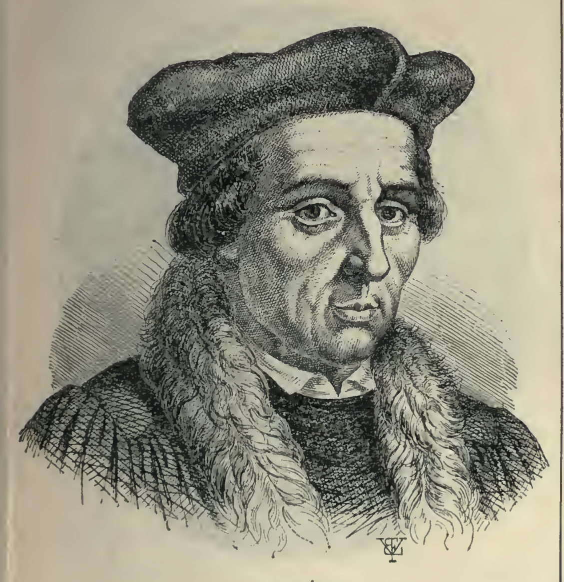
II. — En 1455, naissait à Étaples, petit port de mer de la Picardie, un enfant auquel on donna le prénom de Jacques. Les Lefèvre, ses parents, émerveillés de la précocité de son intelligence, le confièrent à des maîtres habiles, sous la direction desquels il fit des progrès rapides dans toutes les branches de l'enseignement de cette époque. Avide de s'instruire, il passa deux ans en Italie, visita ses universités les plus célèbres et revint, en 1492, à Paris, où sa réputation l'avait précédé. Nommé professeur de son université, il vit de nombreux élèves se grouper autour de sa chaire, et s'en fit des amis, disons mieux, des fils; mais, par contre, l'éclat de son enseignement lui fit des ennemis acharnés de la plupart de ses collègues dont les cours étaient désertés pendant qu'on se pressait aux siens.

Jacques Lefèvre s'était voué à la prêtrise, par vocation; sa nature douce et pieuse l'y portait; or, s'il éclipsait par sa supériorité intellectuelle et ses connaissances tous les prêtres de son temps, il les surpassait plus encore par la pureté de sa vie qui contrastait avec la leur, car de leurs brebis ils prenaient le lait et la toison sans se soucier du salut de leurs âmes.

Si le désir de s'instruire fut pour le docteur d'Étaples, c'est ainsi qu'on l'appelait, l'une des passions de sa vie, cette passion fut toujours subordonnée chez lui à la recherche de l'assurance de son salut. Arrivé à un âge très avancé, il n'avait pas trouvé ce qu'il désirait avec une ardeur sans égale : et, cependant, en zèle, nul ne le surpassait. Jeûnes, pèlerinages, dévotions aux saints et aux reliques, messes, absolutions du prêtre, récitations de *Pater* et d'*Ave Maria*, rien ne lui donnait l'assurance qu'il pouvait mourir en paix : ce ne fut qu'en lisant le Nouveau Testament en grec qu'il découvrit que le pécheur n'a été racheté ni par or, ni par argent, ni par aucune chose précieuse, mais par la foi à la mort expiatoire du Fils de Dieu. Le jour où il crut à cette vérité fondamentale du christianisme, il éprouva une joie vive et profonde, et lui, que la seule pensée de la mort remplissait d'effroi, était prêt désormais à s'écrier, comme le saint vieillard Siméon : « Seigneur, laisse maintenant aller ton

serviteur en paix, car mes yeux ont vu ton salut ».

Le vieux docteur ne tarda pas à s'apercevoir que son Église était une église hérétique, puisque ses enseignements différaient du tout au tout des enseignements apostoliques. Comme Luther, poussera-t-il le cri: *Réforme! Réforme !* Non ; il fera de son cœur une tombe dans laquelle il ensevelira le secret de sa foi nouvelle, et, comme par le passé, il con-



Lefèvre d'Étaples.

tinuera à pratiquer extérieurement toutes les vaines cérémonies du culte romain. Le traiterons-nous de lâche et d'hypocrite ? Non ; nous nous rappellerons qu'il était très avancé en âge et que, si, de tous les prêtres de son temps, il était le plus savant, de tous il était le plus doux et le plus timide. Néanmoins, quelque grande que fût sa réserve avec ses disciples, il s'en départit avec celui qui, sous le nom de Guillaume Farel, occupe, après Calvin, la première place dans l'histoire du protestantisme français.

III. — Cet homme célèbre naquit en 1490, au hameau des Faraux, situé à une petite distance de l'antique ville de Gap. Ses parents, selon les uns, étaient des gentilshommes fermiers, selon les autres, des cultivateurs aisés : cela nous importe peu. L'homme n'est que ce qu'il est par lui-même. Quand il descendrait de Charlemagne ou de Richard Cœur de Lion, s'il n'est qu'un être vulgaire, son nom, au lieu de le grandir, le rapetissera ; s'il a, au contraire, une âme forte, virile, un cœur généreux, il sera noble de la tête aux pieds, serait-il le fils d'un pauvre Lazare ? Luther est-il moins noble parce qu'il avait pour père un simple ouvrier mineur, et qu'il mendiait son pain pendant qu'il allait à l'école ? Le vrai noble, c'est le juste selon Dieu.

Guillaume Farel, après avoir appris à Gap tout ce qu'on pouvait y apprendre, prit la résolution d'aller à Paris pour y continuer ses études.

A cette époque, c'était chose rare entre les rares quand un provincial du Midi de la France quittait son lieu natal pour aller à Paris. Le voyage, aux yeux de tous, était long, si long, qu'avant de se mettre en route, il était prudent, disait-on, de faire son testament, et quand l'un d'eux, plus hardi que les autres, après l'avoir quitté, y revenait, on ne le désignait que sous le nom du *Parisien.* On le comprend, pour se rendre à Paris, il n'y avait ni diligences ni pataches. De plus, il fallait avoir dans sa bourse plus d'argent que n'en avait le jeune Gapois qui fit le voyage à pied, et qui mit vingt ou vingt-cinq jours à faire un trajet que nous faisons aujourd'hui en moins de vingt heures. Celui qui eût vu ce piéton avec son bâton ferré et ses gros souliers, ne se serait jamais douté qu'il allait au-devant de la célébrité.

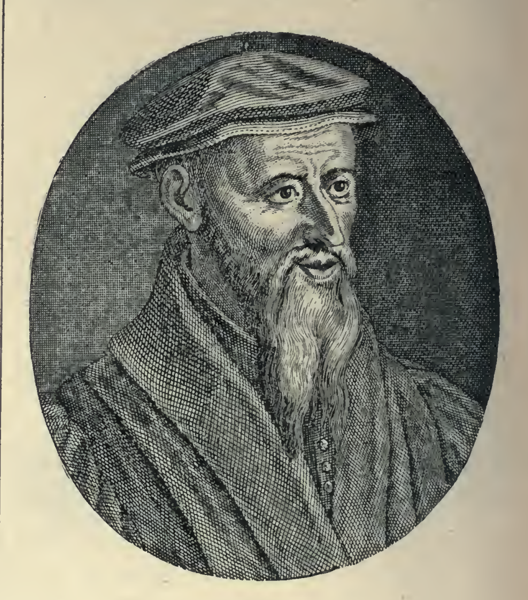
Tout pauvre que fût Farel, il nous donne un exemple bon à imiter. On le trouve dans sa libéralité, de toutes la plus touchante, parce qu'elle est celle de la veuve de l'Évangile. Notre jeune voyageur était à la fois pieux et dévot jusqu'à l'excès ; il ne partait jamais du lieu où il avait passé la nuit sans en-

tendre, le matin, une messe basse; si, sur sa route, il rencontrait une chapelle, il sortait de sa bourse de cuir un denier qu'il jetait dans le tronc du saint ou de la sainte pour subvenir à l'entretien de la lampe qui brûlait devant sa statue. C'est dans ces sentiments de dévotion aussi sincères que peu éclairés, qu'il arriva à Paris, où il trouva des maîtres qui ne tardèrent pas à le distinguer de leurs autres élèves, tant à cause de son ardeur pour l'étude que pour sa rare intelligence.

Le docteur d'Étaples fut, de tous ses maîtres, celui auquel il s'attacha le plus. Il avait pour lui un amour de fils, et, de son côté, le vieux prêtre avait pour son élève un amour de père; et cependant, ces deux hommes, par les côtés de leur nature intime, semblaient les antipodes l'un de l'autre. Le maître était doux, timide, circonspect; l'élève était ardent, hardi, téméraire. Ce qui le rendait cher au docteur, c'était sa franchise, sa dévotion et son humilité. Nul de ses compagnons d'études ne le surpassait en austérités, en jeûnes, en veilles; il fréquentait les églises, portait un cilice pour mortifier son corps, couchait sur un grabat, vénérait les images et baisait dévotement les reliques. Entraîné par son cœur et aussi par le besoin qu'a tout homme de communiquer ses pensées et ses sentiments, le docteur se départit de sa réserve habituelle; il étudia le Nouveau Testament avec Farel, qui ne l'avait jamais lu. Quelle découverte pour lui! Pas de traces dans le Livre saint de certains dogmes auxquels il croyait avec toute la naïveté de l'enfance! Il fut accablé comme un homme auquel on a ravi son plus précieux trésor. Il aimait tant son Église! Il se complaisait tant dans les cérémonies de son culte! Il jeûnait si volontiers! s'administrait la discipline (1) avec tant de conscience! Et voilà, le Livre saint lui disait : « L'exercice corporel est utile à peu de choses; tout ce que tu fais ne te donnera pas l'assurance de ton salut ». Il résista longtemps; la lutte fut douloureuse, mais la Bible l'emporta, et le protestantisme français eut dans Farel son premier et son plus vaillant missionnaire.

(1) Petit fouet de cordes à l'extrémité desquelles il y a des pointes de fer.

Le nouveau converti ne tint pas, comme son maître, cachée dans son cœur la vérité chrétienne. A qui voulait l'entendre, il disait : « L'Église romaine est une église hérétique qui a mis sous le boisseau le flambeau de l'Évangile : le devoir de tous est de travailler sans relâche à l'en retirer ».



Farel.

— Guillaume! Guillaume! lui disait le bon Lefèvre, tu parles trop! Les sorbonistes ont l'œil sur toi, prends garde! prends garde! tiens ta langue en bride, sinon tu cours risque d'être brûlé.

— Maître, répondait l'élève, pourquoi me tairais-je? Dois-je, en présence des superstitions romaines, n'être qu'un chien muet? Le devoir d'annoncer l'Évangile du Fils de Dieu ne m'est-il pas imposé? Malheur à moi si je me taisais! Et il ne se taisait pas.

IV. — Robert de Sorbon, né en 1201 et mort en 1274, célèbre par sa science et ses talents oratoires, fonda une société de prêtres séculiers qui vivaient en commun. Leur but était de donner aux études théologiques la plus grande extension. Le bâtiment dans lequel ils donnaient leurs leçons prit plus tard, du nom de son fondateur, le nom devenu si célèbre de Sorbonne. De nos jours, un homme de lettres n'est pas plus fier d'être membre de l'Académie française, qu'on ne l'était alors d'être docteur de Sorbonne. Nous devons dire, à l'honneur de ses membres, dont plusieurs furent des hommes distingués, qu'ils ne crurent jamais à l'infaillibilité du pape; mais, par contre, ils crurent à la leur. A leurs yeux, leurs décisions étaient des oracles. Si Luther n'avait nié à l'évêque de Rome que ses prétentions à la dictature de l'Église, ils auraient fait chorus avec lui ; mais le hardi Réformateur portait la main sur la messe, le purgatoire, le célibat des prêtres, la confession auriculaire ; bref, de l'édifice papal il ne laissait presque rien debout, comme ils purent s'en convaincre en lisant sa *Captivité de Babylone*, qu'il leur avait envoyée pour la soumettre à leur appréciation, comme au corps le plus savant et le plus vénéré de la catholicité romaine. Grande fut leur colère, et Luther, qui s'attendait à des éloges, ne reçut que des anathèmes. « Ce sont des ânes, » disait d'eux le moine saxon.

V. — Nous sommes en 1523. A cette époque, on ne parlait à la cour et dans les écoles que de Luther; on applaudissait aux coups qu'il portait à la papauté. François Ier encourageait les opposants. Une farce qu'il fit jouer dut laisser croire à ses courtisans qu'il n'était pas éloigné de rompre avec le pape. A l'animation qui règne dans l'assemblée, il est facile de deviner qu'il ne s'agit pas d'une représentation ordinaire ; quelques paroles indiscrètes ont aiguisé la curiosité et provoqué une impatience qui n'est contenue que par la présence de la majesté royale. La toile enfin se lève; un spectacle étrange frappe les yeux. Le pape, revêtu de ses habits pontificaux et portant sa triple couronne, est assis sur son trône. Autour de Sa Sainteté, se pressent des cardinaux, des évêques, des moines mendiants. Au milieu de la scène, l'œil distingue un tas de charbons éteints, noircis, mais fumant encore ; un vieillard à cheveux blancs cherche à les rallumer tout en faisant au pape et à son entourage un discours sur la corruption qui règne dans l'Église, et sur la nécessité de procéder à une sainte réformation de la chrétienté. Ce vieillard, c'est Reuchlin, le Jacques Lefèvre de l'Allemagne.

Après Reuchlin, écouté avec froideur par le saint-père et sa cour, paraît un homme au-devant duquel vont les cardinaux qui lui font un accueil des plus gràcieux. A peine a-t-il ouvert la bouche qu'on reconnaît en lui le circonspect Érasme : il parle des abus de l'Église, mais avec de grands ménagements ; il pense qu'il faut opérer quelques réformes; mais il ajoute qu'il serait dangereux de trop se hâter ; selon lui, le temps est le plus grand et le plus sage des réformateurs. A peine a-t-il fini sa harangue qu'il va prendre sa place derrière les cardinaux qui le cajolent dans l'espoir de gagner à leur cause un écrivain si éminent. A Érasme succède un personnage qui ne lui ressemble en rien : il entre botté, éperonné sur la scène ; sa tournure est celle d'un chevalier aguerri aux combats, il va droit au pape : « Tu es l'Antéchrist, lui dit-il; ce sont tes vices et ceux de tes cardinaux qui ont jeté l'Église dans un abîme de corruption. » Il le menace ensuite de la colère divine, puis, il prend un soufflet et s'en sert pour ranimer les charbons presque éteints ; il en jaillit une flamme brillante qui épouvante la gent cléricale, quand, tout à coup, ce fougueux acteur tombe mort sur

la scène. Stupéfaits mais joyeux, les moines l'ensevelissent sans rendre à son corps aucun des honneurs funèbres que Rome rend à ses fidèles. Dans cet acteur, les spectateurs reconnaissent Ulrich de Hutten, le terrible pamphlétaire qui, dans ses *Lettres des hommes obscurs*, flagelle si rudement les moines, et les immole sans pitié à la risée publique. Débarrassés de leur ennemi, les personnages de la scène sont dans la jubilation : ils triomphent. L'odieux mot de Réforme ne résonnera plus à leurs oreilles, et le char ecclésiastique continuera, comme par le passé, à se traîner doucement dans ses vieilles ornières. Leur joie n'est pas de longue durée ; car, immédiatement après l'ensevelissement d'Ulrich de Hutten, un moine de chétive apparence s'avance sur la scène. Tout frêle de corps qu'il est, il a un œil vif, sa démarche est assurée. Il lance un regard de mépris et de colère sur le pape ; puis, prenant les bûches de bois dont il est chargé, il les jette dans le brasier, et s'écrie d'une voix éclatante : « Je veux allumer un feu qui resplendisse dans tout le monde entier, de sorte que Christ, qui a péri sur la terre par vos ruses, revive partout et malgré vous ! »

A ces paroles, tous les assistants reconnaissent dans ce moine plein d'une sainte énergie, Luther, le grand réformateur de l'Allemagne.

Le feu s'embrase ; le pape et les siens, saisis de frayeur, essayent, mais en vain, d'étouffer la flamme, qui, en immenses spirales, s'élève vers les cieux ; ils ne perdent pas cependant courage, et délibèrent sur ce qu'ils ont à faire. Chacun donne son avis ; mais les moyens proposés paraissent si impuissants, qu'on les abandonne tout aussitôt. Les délibérants semblent réduits aux abois, quand un personnage se présente. Il est petit, court, gros, obèse : il a le teint fleuri ; c'est un moine mendiant qui offre ses services. « Mon ordre, dit-il, a été fondé pour punir la dépravation hérétique, *depravationem hæreticam*. Si saint Pierre, c'est-à-dire le pape, veut me confier encore le soin de faire rentrer les révoltés dans le sein de l'Église, je promets d'éteindre l'incendie naissant et de faire tout rentrer dans l'obéissance. »

L'enfant de Saint-Dominique parle avec tant d'assurance, qu'il fait passer dans le cœur des assistants la confiance qu'il a dans le sien. Touché de tant de zèle, le pape promet au moine et à ceux de son ordre les plus hautes dignités ecclésiastiques ; puis, s'armant des plus terribles anathèmes de son Église, il les fulmine contre ceux qui ont allumé le feu ; mais il le fait avec tant de haine et de colère, qu'il est saisi d'un accès de rage qui le tue subitement. A la vue du pape foudroyé par la mort, la salle retentit d'un long éclat de rire, et la toile tombe, au milieu des applaudissements.

VI. — Celui qui ne connaîtrait de la vie de François Ier que le récit de la farce qui fut jouée en sa présence, ne mettrait pas en doute, un seul moment, qu'il ne fût le premier à soutenir le docteur d'Étaples et ses disciples, dans leur lutte contre la papauté. Il les soutint momentanément, il est vrai, grâce aux conseils de sa sœur, Marguerite de Valois, mais il ne persévéra pas dans ses bonnes intentions.

Bédier, le syndic de la Sorbonne, comprit, avec tous ses collègues, que si le luthéranisme triomphait à Paris, comme dans les grandes villes de l'Allemagne du Nord, c'en serait fait de la religion romaine en France. Il fallait donc se hâter de se débarrasser du docteur d'Étaples et de ses partisans, qui propageaient des doctrines qui, suivant une expression de l'époque, « sentaient le fagot ».

VII. — Timide et craintif, le docteur, sachant que Bédier lui dresserait un bûcher, se réfugia à Meaux, auprès de l'évêque Briçonnet, dont il devint le grand vicaire.

Le pieux vieillard encouragea le prélat dans ses projets de réformes; à l'appel qu'il leur adressa, des hommes de piété et de talent vinrent de Paris et d'ailleurs à Meaux, qui devint un petit Wittemberg. Là, se trouvèrent réunis Guillaume Farel, Michel d'Arande, Gérard Roussel, Pavanes, Mazurier, Caroli, etc.

Briçonnet fonda une école où la vérité chrétienne était enseignée; il y entretenait, à ses frais, des jeunes gens qui devaient plus tard prêcher le pur Évangile; mais, de tous les travaux apostoliques qui se firent dans les lieux mêmes où, plus tard, devait trôner Bossuet, le plus important fut la traduction en langue vulgaire du Nouveau Testament. Ce travail couronna dignement la carrière du pieux grand vicaire. « Maintenant, écrivait-il dans son épître dédicatoire, le temps est venu que Notre-Seigneur Jésus-Christ, seul salut, vérité et vie, veut que son Évangile soit purement annoncé par tout le monde, afin qu'on ne se dévoie plus par d'autres doctrines d'homme. »

Dès que la traduction du Nouveau Testament eut paru, Briçonnet en fut le propagateur; jamais semence ne trouva un terrain plus propice. « Il s'engendra, dit Crespin, un ardent désir en plusieurs personnes, tant d'hommes que de femmes, de connaître la voie du salut nouvellement révélée; les artisans, comme cardeurs, peigneurs et fouleurs, n'avaient autre exercice, en travaillant de leurs mains, que conférer de la Parole de Dieu, et se consoler en icelle; et spécialement dimanches et festes estoyent employés à lire les Écritures. » Cette lecture fut leur crime. Si elle ne les avait rendus capables que de monter sur des barricades, Rome les eût vaincus; elle leur apprit à monter sur des bûchers; ils furent invincibles.

C'était chose merveilleuse de voir tous ces hommes courbés naguère sous le joug des superstitions romaines, se réveiller de leur sommeil de mort. La vieille idolâtrie croulait de toutes parts, et la renommée, sur ses ailes rapides, révélait à toute la France le zèle, la vie et la joie des fidèles de Meaux. Mais le diable veillait et la Sorbonne aussi.

VIII. — A mesure que l'orage approchait, Briçonnet prenait peur. Mieux qu'un autre, il savait ce que c'est qu'une haine de prêtre, et, cependant, quelques jours avant d'étonner les fidèles par l'éclat de sa chute, il leur avait dit, du haut de sa chaire épiscopale : « Si quelqu'un vous annonce un Évangile différent de celui que avez reçu, qu'il soit anathème! » Hélas! ce quelqu'un devait être lui, lui qui trembla, lui qui, pouvant être de la glorieuse famille des Irénée, des Photin, des Cyprien, des Polycarpe, ne fut que le pauvre et faible Briçonnet, exemple mémorable de l'impuissance de l'homme, quand la grâce de Dieu n'a pas imprimé son sceau sur les tables de son cœur. Afin que sa chute fût plus honteuse, on le condamna à la constater de sa propre bouche. Le 15 octobre 1523, triste jour de sa vie! le même homme qui avait encouragé la prédication de l'Évangile, recommandait à ses diocésains toutes les pratiques superstitieuses qu'il avait voulu déraciner du milieu d'eux, et interdisait un livre de Luther qu'il avait fait traduire. Dans la crainte enfin que ses ennemis ne doutassent de sa sincérité et de l'orthodoxie de sa foi, il leur livra un ouvrier nommé Jean Leclerc, qui devint le premier martyr de la Réforme. Qui eût dit à Briçonnet qu'il en arriverait là! Cependant il en avait le pressentiment. « Si jamais je venais à changer d'opinion, et si je vous prêchais quelque chose de contraire à ce que je vous enseigne, disait-il à ses diocésains, ne me croyez pas. »

Jean Leclerc était un cardeur de laine de la ville de Meaux. Il avait un zèle qui allait au delà de celui que Dieu exige de ses serviteurs. Il fit contre les indulgen-

ces un écrit dans lequel il déclarait que le pape était l'Antéchrist, et il l'afficha aux portes de la cathédrale. Il fut condamné à être fleurdelisé, c'est-à-dire marqué au front avec un fer rouge ayant la forme d'une fleur de lis, et à être battu de verges pendant trois jours. Le martyr fut à la hauteur de son terrible rôle. Au moment où le bourreau le marquait au front, une femme fend la foule, arrive au pied de l'échafaud, et pousse ce cri sublime : *Vivent Jésus et ses enseignés!* C'était la mère de Jean Leclerc. A ce cri de la femme chrétienne, fière d'être la mère d'un martyr, la foule fait silence, l'exécuteur des hautes œuvres demeure interdit. L'intrépide luthérienne se retire lentement : nul n'ose mettre la main sur elle, Dieu la gardait.

Abandonnés par Briçonnet, plusieurs des nouveaux convertis à l'Évangile prirent la fuite, et, dans tous les lieux où ils se réfugièrent, ils annoncèrent la bonne nouvelle du salut, et devinrent les fondateurs de nouvelles églises. Quant au docteur d'Étaples, il s'enfuit de Meaux avec Farel et ses autres disciples.

IX. — La lutte entre le clergé et les luthériens était des plus vives; des deux côtés, l'accord était impossible; si la vérité était du côté des dissidents, la force était de celui des prêtres et des moines; aussi, c'est en dressant sur tous les points du royaume des bûchers et des potences qu'ils espéraient faire taire les voix opposantes. Le moment pour eux était bien choisi; François I[er] était le prisonnier de Charles-Quint, et sa sœur Marguerite de Valois, quelque grand que fût l'intérêt qu'elle portait aux persécutés, n'avait pas les mains assez fortes pour paralyser celles des persécuteurs.

Au nombre des luthériens qui, les premiers, furent pendus ou brûlés pour refuser de renier leur foi, nous en trouvons trois dont nous ne saurions taire la mort glorieuse et triomphante.

X. — Jacques Pavannes, dénoncé par les moines, fut arrêté et jeté en prison. Il se disposait à mourir pour le saint nom de Jésus, quand l'un de ses compagnons de captivité, qui avait renié sa foi pour sauver sa vie, devint son tentateur. Il descendit dans son cachot, lui dépeignit avec des couleurs très vives le sort horrible qui l'attendait et lui insinua qu'il était trop jeune pour avoir la prétention de posséder la vérité, et que, d'ailleurs, on pouvait se sauver dans l'Église romaine. L'étudiant était jeune, il aimait la vie, il faiblit et renia sa foi ; les portes de sa prison s'ouvrirent. A dater de ce moment, il perdit la paix de son âme, car sa conscience, qui s'était réveillée, lui criait : « Lâche ! qu'as-tu fait ? tu as renié ton Sauveur ! » Il retourna dans l'assemblée de ses frères. Mais, lorsqu'une année après, il fut jeté de nouveau au fond d'un cachot, il retrouva toute son énergie devant ses juges; condamné à être brûlé vif en place de Grève, il parla avec tant d'éloquence au peuple qui entourait son bûcher, qu'un docteur de Sorbonne qui était présent, dit « qu'il aurait désiré que l'Église perdît un million, et que Pavannes ne parlât pas ».

Le second des martyrs était un gentilhomme de l'Artois, renommé pour son grand savoir. François I[er] avait pour lui une estime particulière, et le regardait comme l'un des hommes appelés à illustrer son règne. Il le recevait à sa cour, où il se faisait remarquer par la pureté de ses mœurs. Louis de Berquin, sincèrement attaché à l'Église romaine et à son chef, détestait la doctrine de Luther, « et toutefois, dit Crespin, étant d'un naturel élevé, il haïssait mortellement l'ânerie des sorbonistes et des moines ».

Ce fut à la suite d'un démêlé qu'il eut avec du Chêne, l'un des principaux docteurs de la sacrée faculté de théologie, qu'il s'appliqua à l'étude des Livres saints et embrassa avec ardeur la foi nouvelle. Bien différent du bon docteur d'Étaples,

qui n'ouvrait pas même ses mains à demi pour en laisser échapper la vérité chrétienne, il les ouvrit en entier, et servit le Seigneur de sa voix et de sa plume. La Sorbonne s'en aperçut vite, fit saisir ses écrits, et « en tira quelques articles à la manière des araignées, pour en faire du venin et procurer la mort d'un personnage qui, en intégrité et rondeur d'esprit, tâchait d'avancer le règne de Dieu ». Ils réussirent. Berquin fut jeté en prison, mais il fut délivré, bientôt après, ayant eu le bonheur de tomber entre les mains de juges qui l'aimaient et l'estimaient. Ses ennemis firent courir le bruit qu'il avait été acquitté par faveur ; il soutint le contraire, et continua à écrire contre les prêtres et les moines. Bédier le dénonça. Cette fois, les juges (ce n'étaient pas les mêmes) ordonnèrent que ses livres seraient brûlés par la main du bourreau, et qu'il serait conduit au feu, s'il refusait de déclarer qu'il détestait ses erreurs et les rétractait. Sa grande âme se refusa à un acte qui l'aurait déshonoré à ses propres yeux, et aurait fait de lui un misérable apostat. Il était sur le point d'aller au supplice, lorsque quelques conseillers, « de meilleur jugement que les premiers », firent suspendre l'exécution de la sentence, en disant qu'ils « voulaient connaître de la cause d'un bout à l'autre ». « Ceux qui l'avaient condamné, dit Crespin, cuidèrent crever de dépit ». Sur ces entrefaites, François Ier, au retour de sa captivité de Madrid, fit mettre le prisonnier en liberté, afin qu'il eût tous les moyens de se défendre contre ses adversaires. Berquin ne douta pas de son triomphe, et publia, pour sa justification, plusieurs écrits dans lesquels, d'accusé devenant accusateur, il taxa d'ânerie les sorbonistes et les moines. Ses amis, effrayés de son audace, lui disaient : « Laissez ces bêtes sauvages en paix, elles vous mordront mortellement ; défiez-vous de Bédier. » Ces avertissements, loin d'avoir la moindre influence sur lui, ne firent qu'exciter son ardeur. Son esprit était comme le palmier, « il se dressait le plus quand on voulait le déprimer ». Mais pendant que Berquin élevait la voix, « les guêpes de Sorbonne, armées de toutes sortes d'aiguillons, fondirent sur lui », et quoiqu'il eût pour lui, contre Bédier et ses collègues, la Sainte-Écriture et le sens commun, il entendit ses juges prononcer contre ses livres la destruction, et contre lui la prison perpétuelle. Il en appela de la sentence du parlement au roi. Les conseillers furent irrités de son audace, et le menacèrent de le condamner à mort s'il ne se soumettait pas à la sentence rendue contre lui. Malgré les exhortations pressantes de ses amis, il refusa. La peine de mort fut prononcée.

François Ier, au milieu des plaisirs de sa cour, oublia le condamné ; peut-être aussi n'osa-t-il pas se mettre en lutte ouverte contre son parlement, et se faire taxer d'hérésie par la Sorbonne. Cependant, tant qu'il était à Paris, sa présence protégeait Louis de Berquin. Un jour, il en partit pour aller à Blois avec sa cour ; ce jour fut choisi pour le supplice du condamné, qui eut lieu le 22 avril 1529. Conduit en place de Grève pour y être étranglé, puis brûlé, Berquin ne faiblit pas ; rien sur sa figure ne trahit ni la crainte, ni le trouble. Puissamment fortifié en son esprit par le Seigneur, il le glorifia devant une multitude ignorante, qui, sur son passage, criait : « A l'hérétique ! à l'hérétique ! » Avant qu'on lui passât au cou la corde fatale, il voulut parler au peuple, mais il ne fut entendu que d'un petit nombre à cause des hurlements, poussés par des personnes payées par la Sorbonne, pour que la voix du martyr ne fût pas entendue, comme l'avait été celle de Pavannes.

Louis de Berquin fut pleuré par tous les savants de cette époque ; ils voulurent savoir les causes qui avaient fait mettre à mort un homme qui brillait au pre-

mier rang parmi eux ; ils le surent et plusieurs d'entre eux, en lisant la Bible, devinrent les partisans de la foi nouvelle.

Transportons-nous maintenant à Toulouse, l'antique ville des capitouls.

Toulouse était alors, comme elle le fut depuis, une ville tristement célèbre par son fanatisme et sa cruelle intolérance. Le protestantisme n'y trouva jamais que haine et répulsion ; aussi le supplice d'un professeur de droit fut une grande fête pour elle ; elle voulut assister tout entière à son martyre. Dans son ignorante bonne foi, elle croyait que Caturce était un damné, un suppôt de Satan vomi de l'enfer ; elle ne comprenait pas que cet hérétique était un restaurateur de la foi chrétienne ; aussi se pressait-elle autour de son bûcher.

Jean de Caturce était natif de Limoux. « C'était, dit le pieux Crespin, un homme d'excellent savoir, tant dans la jurisprudence que dans les Saintes Lettres. » Comment abandonna-t-il son Église pour devenir protestant ? Nous l'ignorons ; mais nous pouvons supposer qu'il dut apprendre à connaître la vérité chrétienne, soit en méditant les Livres Sacrés, soit en voyant des luthériens glorifier Dieu au milieu des flammes. Quoique, à cette époque, tous les hommes instruits fussent suspects d'hérésie aux yeux des prêtres, Caturce ne dissimula pas sa foi, mais il n'en fit pas une profession publique. Dans ses entretiens particuliers il parlait avec amour de Jésus-Christ, son Sauveur, et recommandait la lecture des Saintes-Écritures comme pouvant seule nous conduire et nous guider dans les voies du salut.

Caturce, se trouvant à Limoux, le jour des Rois, « proposa à la compagnie, dit Crespin, qu'au lieu de crier, à la façon accoutumée : *Le roi boit !* on eût pour symbole du banquet : *Christ règne en nos cœurs !* Item, qu'après avoir soupé chacun citerait, par ordre, quelque chose de l'Écriture au lieu de propos déshonnêtes. » La proposition fut acceptée et les convives, au lieu de se conduire à la manière des païens, célébrèrent chrétiennement, et dans l'esprit de son fondateur, la fête de l'Épiphanie. Le professeur de droit dit toutes les bonnes et saintes choses qui étaient dans son cœur. Soit qu'il y eût un traître parmi les convives, soit que ceux-ci, sans mauvaises intentions, eussent raconté ce qu'ils avaient entendu, Caturce fut arrêté et jeté dans un cachot.

Ses juges commencèrent son procès ; mais ils furent plus embarrassés que lui ; car il avait la parole prompte et facile, et sur la sellette il avait plutôt l'apparence d'un accusateur que d'un accusé.

Ses adversaires, se sentant dans l'impossibilité de le confondre, lui offrirent de le relâcher s'il voulait se rétracter sur trois points ou bien déclarer à ses élèves, dans une leçon publique, qu'il s'était trompé. Il eut quelques hésitations, sachant le sort qui l'attendait ; mais il regarda à Dieu dans sa détresse, et Dieu le soutint merveilleusement, car il refusa de racheter sa vie par une menteuse abjuration. Ses juges le condamnèrent à mort.

Avant l'exécution de l'arrêt, il fut conduit sur la place Saint-Étienne, sur laquelle un échafaud était dressé ; là, pendant trois heures, on procéda à sa dégradation, et lui, acceptant comme un grand honneur ces flétrissures, répondait aux questions qui lui étaient faites. « Il avait toujours quelque passage de l'Écriture bien pertinent pour instruire et relever le vertige de ses juges devant les écoliers ».

Pendant la burlesque et lugubre cérémonie, un moine jacobin, chargé de faire le sermon de la foi catholique, monta sur une chaire et prit pour texte le commencement du chapitre IV de la première épître à Timothée, et commença en ces termes : « L'Esprit dit expressé-

ment que, dans les derniers temps, quelques-uns se révolteront de la foi en s'adonnant aux esprits séducteurs et aux doctrines des démons », « or, le jacobin coupa court au texte pour passer outre, selon qu'ils ont accoutumé de rogner et de prendre quelque lopin de passage de l'Écriture ». Mais, au moment où il allait expliquer les paroles de son texte et les appliquer aux luthériens, Caturce lui cria d'une voix tonnante : « Suivez au texte! »

Le jacobin, qui se vit démasqué, demeura court de frayeur.

« Si vous ne voulez achever, lui dit le martyr, j'achèverai. »

Le moine garda le silence.

Caturce acheva d'une voix fortement accentuée le texte du jacobin, et prononça ces paroles: « Enseignant des mensonges par hypocrisie, ayant leur conscience cautérisée, défendant de se marier et commandant de s'abstenir des viandes que Dieu a créées, afin que les fidèles en usent avec actions de grâces. » Ces paroles firent une profonde impression sur la foule et surtout sur les écoliers.

Quand la cérémonie de la dégradation fut terminée, le martyr, revêtu d'habits ridicules, fut conduit au palais de justice, où il entendit la lecture de son arrêt de mort. En sortant du palais, il s'écria : « O palais d'iniquité! ô siège d'injustice! » Il alla à la mort, calme, serein, et sur son bûcher, qui fut sa dernière chaire, le bienheureux professeur donna, en l'an de grâce 1532, à ses écoliers, une leçon de fidélité chrétienne qu'ils n'oublièrent jamais, car plusieurs d'entre eux embrassèrent, comme leur maître, la foi nouvelle.

C'est ainsi que le protestantisme faisait, comme l'Église primitive, des conquêtes avec le sang de ses fidèles.

XI. — Guillaume Farel occupe une trop grande place dans l'histoire du protestantisme pour n'en avoir pas une à part dans nos récits. A-t-il été jeté en prison, condamné à mort, exécuté? Grâce à Dieu, il est vivant, bien vivant, toujours sur la brèche, car il est du nombre de ceux qui ne se reposent que dans la tombe, et qui, pendant les jours orageux de leur apostolat, passent à travers les fleuves sans se noyer, à travers les flammes sans être brûlés. Quand l'Église naissante de Meaux fut dispersée, il s'enfuit de cette ville et se dirigea vers Gap, à pied comme il en était parti; mais avec des dispositions d'esprit et de cœur bien différentes. Chaque matin, il aurait cru commettre un péché mortel, s'il avait assisté à une messe; et, quand il passait devant une chapelle, il était plus disposé à casser la tête du saint qu'à lui faire l'offrande d'un denier. En se dirigeant vers Gap, il y allait avec le désir bien naturel d'éclairer ses parents sur les erreurs de l'Église romaine ; aussi, à peine arrivé, il se met à l'œuvre avec son ardeur habituelle, mais, comme Meaux, la ville était gardée par des moines qui menaient joyeuse vie et comprenaient, quelque lourde que fût leur intelligence, que, le jour où les enseignements de Farel triompheraient, c'en serait fait de leurs revenus qui leur permettaient de mener une existence oisive. L'orfèvre Démétrius ne détestait pas plus saint Paul qu'ils ne détestaient Farel; tant qu'il le put, le Réformateur tint tête à l'orage; mais, ayant affaire à plus fort que lui, il s'enfuit à temps : une plus longue résistance l'aurait fait tomber entre les mains de ses adversaires qui lui auraient dressé un bûcher, malheur immense pour le protestantisme! Toutefois, notre missionnaire ne travailla pas en vain, ses parents et plusieurs Gapois abjurèrent les erreurs romaines et dans leur nombre nous trouvons l'évêque de la ville.

XII. — De Gap, Farel se dirigea vers Meaux, qu'il quitta, en 1523, après que le

faible Briçonnet eut abandonné ses frères. Il séjourna quelques jours à Bâle et à Strasbourg, fonda une église à Montbéliard et révolutionna le canton de Neuchâtel, remplaçant, dans les petites communes, et dans les grandes localités, la messe par le prêche. Une seule ville, Neuchâtel, s'était si bien barricadée qu'il était impossible à vues humaines, qu'il put y entrer par la brèche, gardée comme elle l'était par un clergé nombreux, d'autant plus difficile à surprendre qu'il se tient sur ses gardes et que le gouverneur George de la Rive lui en a interdit l'entrée.

Sans savoir ce que Dieu lui réserve, nouveau Paul, il se dirige vers cette nouvelle Corinthe. Il n'a ni soldats, ni or, ni argent : il est seul, mais il a pour arme la Bible. Avant d'arriver dans la ville, où la prédication lui est interdite, il s'arrête à Serrières; le curé de ce village le reçoit chez lui et lui ouvre le cimetière pour y prêcher, n'osant lui offrir l'église. Il y était à peine installé, que le bruit en vint jusqu'à Neuchâtel : les magistrats s'étonnent de sa hardiesse; ils sont cependant sans crainte, tant ils sont résolus à ne pas lui laisser prononcer un seul mot dans leur cité.

Des soldats neuchâtelois qui, après avoir combattu dans les rangs des Bernois, avaient souvent entendu des prédications évangéliques, apprirent l'arrivée du Réformateur à Serrières. Sans consulter le danger qu'ils couraient en se mettant en contravention avec les ordres formels du gouverneur, ils allèrent chercher Farel, le placèrent au milieu d'eux, lui firent un rempart de leurs corps et l'introduisirent dans la ville, pénétrés de cette vérité, qu'on doit désobéir aux hommes quand il faut obéir à Dieu. Farel se mit à prêcher dans la rue avec sa véhémence habituelle; la foule accourut, et de son nombre le protégea. Il laissa la rue et envahit la chapelle de l'hôpital, où la foule le suivit, électrisée par l'éloquence de cet homme intrépide, qui ne baissait la tête que devant Dieu, et qui, avec un art qui n'était égalé que par la profondeur de ses convictions, dévoilait les ruses de Rome et les erreurs de sa dogmatique. Un jour, les bourgeois, subjugués par son éloquence surhumaine, l'entraînent vers la cathédrale, dont il forcent l'entrée, le font monter dans la chaire, maltraitent les chanoines, lacèrent les tableaux, mutilent les statues, et, séance tenante, inscrivent de leurs mains frémissantes, sur les parois de la vieille église, ces mots qu'on y lit encore : *Le* 23 *octobre* 1530, *fust abattue et ostée l'idolatrie de céans par les bourgeois.*

Ne dirait-on pas une ville prise d'assaut dans un élan d'enthousiasme? Cette prise de possession fut validée dans une assemblée électorale, à la majorité de dix-huit voix.

Après avoir fait triompher la Réforme à Neuchâtel, Farel retourna à Morat pour y continuer ses fonctions pastorales; mais il était écrit que la plante de son pied n'aurait aucun repos, et qu'il irait, de lieu en lieu, annoncer le Dieu inconnu. En 1531, nous le trouvons à Avenches, où sa vie court de grands dangers; à Orbe, d'où il est chassé, mais où il convertit un jeune homme, qui, plus tard, illustrera la Réforme, et se nommera Viret; à Granson, où il devient victime de plusieurs tentatives d'assassinat; à Lucerne enfin, où, malgré la promesse qu'on lui a faite de le laisser prêcher, on le jette en prison. Telle est la vie pleine de péripéties du réformateur.

Au milieu de ces travaux incessants, Farel, plein de tendre sollicitude pour les âmes, n'oubliait pas ses frères de France qui était sous la croix : il leur adressait une lettre pastorale, dans laquelle il épanchait son âme aimante. Le lion était devenu agneau : les forts seuls savent aimer.

Le Réformateur était sur le point d'aller prêcher l'Évangile dans quelques-

unes des autres villes de la Suisse, quand il accepta la périlleuse mission de représenter les Églises qu'il avait fondées, au synode que les Vaudois du Piémont devaient tenir à Chauforans, dans la vallée de l'Angrogne. C'est au retour de cette mission qu'il s'arrêta avec son compagnon d'œuvre, Saunier, à Genève.

XIII. — Genève est une ville qui, entre toutes, doit être chère aux protestants par les nobles souvenirs qu'elle leur rappelle et par la place importante qu'elle occupe dans l'histoire des Églises réformées de France. Quand Farel vint en faire le siège, à vues humaines, il était impossible qu'il s'en emparât, tant elle était bien gardée par cinq ou six cents prêtres ou moines ayant à leur tête Pierre de Labaume, leur évêque, qui n'avait aucune des vertus d'un serviteur de Jésus-Christ. Les laïques avaient pour les diriger dans les voies du salut des mercenaires qui n'avaient du chrétien que le nom. Aussi, à part un petit nombre, ils vivaient en païens, sans foi en Dieu et sans espérance dans le monde.

Si Farel eût regardé aux difficultés qui se dressaient devant lui, il eût dit : « Allons porter ailleurs la bonne nouvelle du salut. » Heureusement, il allait de l'avant et d'autant plus qu'il avait, en peu d'années, protestantisé les cantons de Vaud et de Neuchâtel. Pourquoi ne protestantiserait-il pas Genève? Rien ne donne de l'entrain et du courage comme le succès; aussi, notre Réformateur arriva à Genève précédé de sa grande réputation.

XIV. — Le clergé, que le danger tenait en éveil, apprit bientôt la propagande que faisait Farel, M. de Bonmont, grand vicaire de l'évêque, chercha le moyen d'étouffer l'incendie naissant. Il faut dire, à sa louange, qu'il se servit de moyens que n'emploient pas toujours ceux de son parti. Il envoya, d'accord en cela avec le petit-Conseil, deux députés proposer à Saunier et à Farel de venir défendre devant eux les enseignements hasardés qu'il donnait à la Tour-Perce.

A peine les députés se sont-ils acquittés de leur commission auprès de Farel, que le Réformateur bondit de joie. « Dieu soit béni, s'écria-t-il, de l'occasion qu'il me donne de confesser publiquement Jésus mort pour nos péchés et ressuscité pour notre justification! » Il se lève, Saunier le suit : ils se rendent à la rue des Chanoines, où était réuni le chapitre de Saint-Pierre. Dans le trajet, on les reconnaît et on les insulte; ils n'y font pas attention : ils brûlent du désir de rendre témoignage à la vérité évangélique. Mais, pendant que les deux députés allaient provoquer Farel, un prêtre dit à ceux de ses collègues qui se sentaient pris d'une humeur belliqueuse : « Prenez garde; vous ne connaissez pas Farel; il est redoutable dans la dispute; si vous en venez aux paroles, notre Église est renversée. » Comme il ne s'agissait pas pour eux de vérité, mais de pouvoir, ils se rangèrent tous à l'avis du préopinant, et, quand Saunier et Farel entrèrent, au lieu d'une polémique à laquelle ils s'attendaient, ils se trouvèrent en face de Guillaume de Veygi, qui les traita d'hérétiques, de diables, de vauriens, de gendarmes et de brigands.

Étonné et confondu de tant d'audace et de déloyauté, Farel, les bras croisés, l'écoute; puis, quand l'orateur eut vomi contre lui tout son vocabulaire d'injures, le Réformateur répond d'une voix calme et grave :

« Je ne suis point un diable, j'annonce Jésus-Christ crucifié, mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification; si bien que celui qui croira en lui aura la vie éternelle; mais celui qui ne croira pas sera damné. A cela suis-je envoyé de Dieu notre Père, ambassadeur de Jésus-Christ, obligé de prêcher à ceux qui me voudront ouïr, et ne tâche autre chose, sinon qu'on la reçoive par tout le

monde. Je suis venu dans cette ville pour essayer s'il n'y a personne qui me veuille ouïr patiemment, étant prêt à maintenir ce que je crois jusqu'à la mort, n'ayant autorité que de Dieu, duquel je suis envoyé; d'ailleurs, si je voulais user de récriminations, j'aurais ample matière de dire que vous et vos semblables avez causé, par vos vies déréglées, une infinité de désordres dans tout le monde chrétien, comme encore par vos dogmes superstitieux, uniquement fondés sur des imaginations et des traditions humaines. »

Ces paroles, sorties d'un cœur chrétien mais indigné, mirent les prêtres hors d'eux-mêmes. Un chanoine se leva furieux de son siège : « Il a blasphémé! s'écria-t-il. Au Rhône! au Rhône! Mieux vaut que ce chien de Farel meure que si tout le peuple était troublé! » Farel lui répondit gravement : « Prononce les paroles de Dieu et non celles de Caïphe ». Dès ce moment, la fureur des prêtres ne connut plus de bornes; de tous côtés, on n'entendit que ce cri : « Finissons-en avec ce chien, avec ce Luther!... » On le frappa à la tête, au visage, on le poussa hors de la porte, mais lui ne voulait pas sortir. Il entendit au dehors la foule qui poussait des cris et des menaces. C'en était fait de lui, sans les syndics qui arrivèrent et l'arrachèrent aux mains des prêtres. « L'un d'eux, dit la sœur de Jussie, le voulut transpercer au travers du corps; mais un des syndics le retint par le bras, de quoi plusieurs furent marris que le coup ne print bien. »

Témoin de ce lâche guet-apens, le syndic Guillaume Hugues leva son bâton et cria : « Vous êtes des misérables, des lâches! Si vous continuez, je fais sonner le tocsin contre vous. » Sa parole ferme, sa voix tonnante et indignée leur imposa, et ce ne fut qu'arrivés près de la Tour-Perce que Farel et Saunier se sentirent en sûreté : leur vie avait couru de grands dangers.

C'est ainsi que se termina cette conférence de laquelle Farel attendait tant de bien. Le lendemain il s'embarqua secrètement avec Saunier sur le lac, et débarqua entre Morges et Lausanne.

XV. — Pendant que Farel racontait à ses amis les dangers qu'il avait courus, un jeune homme était tout yeux et tout oreilles; sur sa figure mobile, expressive, on lisait ce qui se passait dans son cœur.

Antoine Froment naquit, vers 1510, dans le val de Trièves, en Dauphiné. Converti à la foi nouvelle, il se réfugia en Suisse, et fut, malgré sa jeunesse, chargé de la direction spirituelle de l'église d'Ivonan, ce dont il s'acquitta avec autant de zèle que de dévouement.

A la proposition que lui fit Farel d'aller à Genève, continuer l'œuvre qu'une force majeure l'avait contraint d'abandonner, sans une seconde d'hésitation, il dit : « J'irai ». C'était hardi; mais celui qui prenait cette grave résolution avait le zèle d'un nouveau converti et l'assurance que donne l'inexpérience.

Le 3 novembre 1532, il arriva à Genève, au moment où les partisans du Réformateur étaient encore tout tremblants de frayeur de la scène dans laquelle sa vie avait couru tant de dangers. « Que venez-vous faire ici? lui dirent-ils; ne savez-vous pas que les prêtres sont puissants, et que la moindre tentative de prosélytisme que vous ferez attirera sur vous et sur nous de plus grands dangers que ceux que nous avons déjà courus? » En les entendant, Froment sent, tout à coup, son ardeur se refroidir; le courage lui manque; au lieu de se mettre à l'œuvre, il reprend son bâton de voyage pour retourner dans sa paroisse. Depuis une heure, triste et, peut-être, un peu honteux, il chemine en silence, quand, tout à coup, il se frappe le front et se dit : « Je retourne à Genève. » Les partisans de Farel, qui le croient parti, sont autant effrayés qu'étonnés de son retour. « Frères, leur dit Froment, conduisez-vous,

comme si vous ne me connaissiez pas, laissez-moi faire »; quelques moments après, il les quitta. Le lendemain, sur toutes les places de la ville, les Genevois s'arrêtaient pour lire une affiche, qu'une main inconnue y avait placardée pendant la nuit. *Il est venu*, disait l'affiche, *un homme en cette ville, qui veut enseigner à lire et à écrire en français, dans un mois, à tous ceux et celles qui voudront venir, petits et grands, hommes et femmes, même à ceux qui ne furent jamais en école; et si, dans ledit mois, ne savent lire et écrire, ne demande rien de sa peine. Lesquels trouveront en la grande salle du Boitet, près du Molard, à l'enseigne de la Croix-d'Or, et s'y guérit beaucoup de maladies pour rien.*

Les Genevois, qui sont le peuple le plus curieux de la Suisse, se disaient les uns aux autres : « Connaissez-vous ce maître d'école qui est aussi médecin? » Et chacun de répondre : non : et chacun aussi de se diriger vers la grande salle du Boitet, où Froment s'était installé. Sa physionomie ouverte et intelligente, sa parole facile et sa méthode d'enseignement lui eurent bientôt procuré une nombreuse clientèle d'écoliers de tout âge et de tout rang; puis il donnait gratuitement ses leçons et faisait un petit cours de médecine, où les malades n'étaient pas les derniers à assister.

Personne d'abord ne se douta que notre maître d'école était un luthérien de la plus dangereuse espèce; mais les prêtres qui, depuis la fuite de Farel, se tenaient sur leurs gardes, ne tardèrent pas à découvrir les ruses de notre instituteur. En effet, à mesure que ses écoliers faisaient des progrès dans la lecture de l'Écriture Sainte, il leur faisait lire le Nouveau Testament et copier les passages du livre sacré qui condamnent formellement les enseignements de l'Église romaine. « Un loup dévorant, disaient les prêtres, est entré dans la bergerie; chassons-le comme ce méchant Farel. » Mais Froment, qui s'était créé de nombreux partisans, put braver leur colère et se former dans son école un auditoire devant lequel il attaquait, avec une grande véhémence, les abus de l'Église romaine et la corruption de ses prêtres; or, comme ceux de Genève ne brillaient pas par la sainteté de leur vie, ses prédications étaient accueillies avec enthousiasme, et



Froment (1510).

on se pressait ou plutôt on s'entassait dans la salle du Boitet.

Ce qui distinguait notre maître d'école, c'était sa parole vive, incisive, pittoresque; il ne se perdait pas dans des digressions longues, ennuyeuses : il allait droit au fait, citait un passage de l'Écriture Sainte, et l'opposait à un enseignement de l'Église romaine, et prouvait sans difficulté à ses auditeurs que, si l'hérétique est celui qui nie ce que la Bible ordonne de croire et de pratiquer, les prêtres étaient des hérétiques, puisqu'ils enseignaient et pratiquaient contrairement au contenu des Livres Saints. Les auditeurs de Froment le comprenaient à demi-mot, et tous ceux qui n'étaient pas des Démétrius désiraient le relèvement de l'Église, et se rangeaient de son côté.

XVI. — Le 1er janvier 1533 fut témoin d'un grand événement qui couronna di-

gnement l'œuvre de Froment. Un cordelier appelé Bocquet prêchait, devant un immense auditoire, au couvent de Rives. Dans son discours il dit quelques mots qui sentaient le luthéranisme. Au sortir du sermon du cordelier, la foule, oubliant la défense des magistrats, se dirige vers la Croix-d'Or pour entendre Froment. La salle est bientôt trop petite, la porte est littéralement assiégée par ceux qui sont dehors et veulent entrer. « Au Molard ! » crie une voix : « Au Molard ! » Au Molard ! » répètent des milliers de voix, et l'on entraîne le maître d'école sur la place publique de ce nom. Du banc d'une poissonnière on lui fait une chaire, du haut de laquelle le jeune tribun prêche avec une énergie et une conviction qu'il communique à ses nombreux auditeurs.

Il a pris pour texte de son discours les versets 15 et 16 du chapitre VII du saint Évangile selon saint Mathieu. Il a choisi ce texte parce qu'il veut prêcher contre l'avarice du clergé, en général, et du clergé genevois, en particulier. Il montre d'abord Jésus-Christ qui chasse les vendeurs du Temple, pendant que le pape, son prétendu vicaire, les y introduit; il n'oublie pas de faire intervenir saint Pierre, qui réprimande fortement Simon le Magicien, qui voulait acheter les dons du Saint-Esprit, tandis que le pape, qui se dit son successeur, invite ses fidèles à venir acheter sa marchandise.

« Ce sont, s'écrie Froment, des marchands qui font payer autant la montre que les autres la délivrance de la marchandise. Si quelqu'un de vous meurt, ils nous disent : « Voulez-vous avoir le beau » drap, la belle grande croix d'or ou » d'argent ou la petite qui est de cuivre ? » Voulez-vous être enterré dans la nef ou » dans le cimetière ? Voulez-vous que le » corps soit porté en terre avec solennité » et suivi des quatre ordres mendiants ? » Voulez-vous beaucoup de torches et » de luminaires, des messes hautes ou » basses, celles de saint Grégoire ou de » saint Amender qui rachètent les âmes » du purgatoire ? Voulez-vous une messe » d'évêque ou d'abbé mitré ? Elles sont » plus chères que celles d'un curé ou » d'un prestrot. Voulez-vous une messe » à diacre ou à sous-diacre, une messe » séchée ou une messe mouillée ou bien » trempée ? Voulez-vous être enseveli » avec l'habit de Saint-François ou de » Saint-Dominique, ou de Saint-Bernard, » ou de Sainte-Catherine de Jésus ? Vous » pouvez choisir en payant, s'entend, le » tarif est connu. Combien de *Libera* ? » Vous faut-il quelques *De profundis* ? » Aurons-nous les grosses ou les petites » cloches ? » Après les avoir fait acheter par les fidèles de la paroisse, l'Église romaine a trouvé le moyen de leur en vendre jusqu'au son.

» — Otez-moi tout cela, et ne faites pas de la maison de mon père un lieu de marché, — leur dit Jésus-Christ; vous avez reçu gratuitement, donnez gratuitement. Mais ils se feraient hacher plutôt que de cesser cet odieux trafic des choses saintes, et n'allez pas imaginer qu'ils veulent s'enrichir pour venir en aide à ceux qui sont pauvres ? Non; ils convoitent le patrimoine des orphelins et le douaire des veuves. Ils dîment le bien des pauvres, etc. »

D'une main hardie, le jeune et bouillant orateur dépouille l'Église romaine de tous ses brillants oripeaux. A ses yeux, par ses fausses traditions, son orgueil, son avarice, ses faux miracles, elle est cette femme de l'*Apocalypse* qui tient dans ses mains une coupe pleine des abominations de la terre. Son immense auditoire est suspendu à ses lèvres ; il est à la fois grave, sérieux, véhément, caustique ; et, sans la chercher, il trouve la véritable éloquence : un officier de police veut le faire taire, Froment lui impose silence et continue son discours au milieu du recueillement respectueux de ce peuple qui, dans ce jour-là, apprend par la bouche de cet intrépide missionnaire,

que l'Église romaine le tient dans l'ignorance, et lui cache les vérités du salut.

Les prêtres, avertis du péril que Froment fait courir à leur cause, arrivent en foule et en armes pour se saisir de lui; mais ses amis l'avertissent, lui font un rempart de leurs corps pour le soustraire à la haine de ses ennemis, et lui font quitter Genève.

XVII. — Le clergé, débarrassé de Farel et de Froment, regagnera-t-il le terrain perdu? Non; au moment où il croit l'avoir reconquis, ils revinrent à Genève, amenant avec eux un jeune inconnu, qui devait occuper l'une des premières places au milieu des Réformateurs français.

En 1511, à Orbe, petite ville du canton de Vaud, naissait un enfant destiné à être l'une des lumières du protestantisme. Son père, Guillaume Viret, tondeur de drap, lui donna le prénom de Pierre et le destina à l'état ecclésiastique. Les premières années de l'enfant se passèrent dans l'obscurité; nous savons seulement qu'après avoir fait quelques études dans sa ville natale, il alla à Paris, où il fit la connaissance de Lefèvre d'Étaples, auprès duquel il trouva Guillaume Farel. Ce fut, sans doute, dans l'entretien de ces deux hommes célèbres, que des doutes sur la vérité de sa religion s'étant glissés dans son esprit, il renonça au dessein de se faire prêtre, mais sans abjurer sa foi. Il était dans une grande anxiété, parce qu'il voyait des erreurs dans le papisme, sans entrevoir la vérité dans la Réforme naissante qui lui paraissait une dangereuse nouveauté. Quand Farel arriva à Orbe, où il prêcha avec son ardeur accoutumée, il avait parmi ses auditeurs un jeune homme qui l'écoutait avec une grande avidité, c'était Pierre Viret. Dieu toucha son cœur et, ce jour-là, le protestantisme eut un nouveau réformateur. Comme le prophète Élisée, Viret quitta tout pour le service de son maître qui lui donna de précieux encouragements, en se servant de lui pour convertir son père et sa mère. Sa ville natale, qui devait entendre sa première messe, entendit sa première prédication. Sa voix était douce, harmonieuse, pénétrante, et de lui on pouvait dire : « D'où lui vient son talent, n'est-il pas le fils d'un tondeur de drap? »

D'Orbe, le nouveau converti alla à Payerne, et de là à Granson, où un



Viret.

prêtre ne sachant comment répondre à ses arguments contre l'Église romaine, le perça d'un coup d'épée. Heureusement, la blessure, quoique dangereuse, ne fut pas mortelle; mais elle porta une atteinte sensible à sa santé qui était délicate. A peine guéri, nous le trouvons, en 1534, à Genève avec Farel et Froment.

XVII. — Farel, Froment et Viret sont à l'œuvre : le premier, avec son audace, le second, avec son impétuosité, le troisième, avec sa douceur. Le clergé fait de vains efforts pour résister à leurs attaques qui deviennent de plus en plus fréquentes ; les Conseils convaincus que l'abaissement du pouvoir de l'évêque amènerait le raffermissement des libertés politiques de la cité, ne voyaient pas sans une certaine satisfaction, les efforts des luthériens pour soustraire Genève à l'au-

torité de Pierre de La Baume. Tel était l'état des choses et des esprits, quand, de Paris, arriva un docteur de Sorbonne qui jouissait d'une grande célébrité. Les prêtres de Genève avaient sollicité son secours, attendant de sa parole ce qu'ils n'avaient pu obtenir de la leur; toujours battus, il était temps qu'ils eussent un homme qui les vengeât de leurs nombreuses défaites; ils crurent le trouver dans Furbity. Nul ne savait mieux que lui, avec sa voix tonnante, noircir, calomnier ses adversaires; il osait tout; s'il l'eût fallu, il eût, dans l'intérêt de sa cause, nié le soleil en plein midi.

Un jour, Furbity prêchait à Saint-Pierre devant un immense auditoire. Électrisé par la vue de cette foule nombreuse, et, surtout par celle de ses partisans groupés en grand nombre autour de sa chaire, il s'abandonna aux plus violentes attaques contre ses adversaires. « Ce sont, disait-il, des lâches, des hommes sans cœur faisant du prosélytisme en secret; s'il y a ici, s'écria-t-il avec un geste provocateur, quelques-uns de ces luthériens, qu'ils s'avancent! » L'orateur s'arrête et, les bras croisés sur sa poitrine, semble attendre que quelqu'un lui réponde.

Tout à coup, un homme se dresse sur son banc, et d'une voix tonnante s'écrie : « Écoutez, messieurs, écoutez! » Cet homme, cet audacieux, c'est Froment qui fait expier cruellement à Furbity ses insolentes provocations; il domine du regard, du geste et de la voix l'immense auditoire, contraint le docteur, pâle de colère, à se taire. Tous les regards sont tournés vers lui. Dans ce moment, le maître d'école est sublime d'audace, de gestes et de paroles; il attaque à l'arme blanche son adversaire, et, puisant sa réplique dans l'arsenal inépuisable de la Sainte Écriture, il fait une impression profonde sur l'assemblée immobile et fascinée. Chacune de ses paroles est un coup de bélier. Les prêtres, forcés un moment, malgré eux, d'écouter l'audacieux orateur, perdent patience, se lèvent, comme un seul homme, et, du chœur où ils sont assis, se précipitent, en tumulte, vers Froment; mais les rangs sont tellement serrés qu'ils ne peuvent s'ouvrir un passage jusqu'à lui; ils écument de rage, grincent des dents; les amis de Froment, voyant le danger qui le menace, lui font un rempart de leurs corps et le font sortir de l'église sans qu'il ait couru le moindre danger.

XVIII. — Les prêtres qui, chaque jour, subissaient une nouvelle défaite, résolurent de se défaire, par le poison, de ceux qu'ils ne pouvaient vaincre par leur parole. Froment, Viret et Farel prenaient leur repas chez Claude Bernard qui avait pour domestique une jeune fille nommée Antoina Vax. Cette malheureuse, gagnée par les prêtres, avait promis, moyennant une forte somme d'argent, d'empoisonner les trois Réformateurs. Le jour de l'exécution de son exécrable dessein, ils se mirent à table; Farel ne voulut pas manger du potage; Froment, au moment où il allait en prendre, apprit que sa femme et ses enfants étaient arrivés à Genève; il se leva subitement et sortit; Viret seul s'en servit. Pendant qu'il mangeait, la servante sortit et alla pleurer dans la cuisine.

Viret ressentit bientôt des douleurs atroces dans tout le corps. Il était empoisonné! Il y eut, parmi les honnêtes gens, un cri d'horreur et d'indignation contre les prêtres, sur lesquels tombèrent les soupçons.

La coupable, qui avait pris la fuite, fut arrêtée; elle avoua son crime et fut condamnée à être pendue. Pendant qu'on la conduisait au supplice, elle s'écria, à la vue des prêtres qui étaient au milieu de de la foule : « Otez-moi ces bonnets ronds de devant moi, ils sont la cause de ma mort! »

Chaque jour, on demandait des nou-

velles de Viret; quand on apprit qu'il était hors de danger, la joie fut générale. Mais lorsque, après son empoisonnement, il monta pour la première fois en chaire, et que de ses lèvres ne sortirent que des paroles de support, d'amour et de charité, il grandit dans l'estime et l'admiration des Genevois.

La santé du Réformateur, déjà un peu compromise par le coup d'épée du prêtre de Payerne, le fut complètement par son empoisonnement. Mais, dans un corps faible, Viret conserva la puissante énergie de son âme; comme Farel, il ne craint rien, ne redoute rien, et quand son intrépide ami dit, en présence du Conseil des Deux-Cents qui le menace et veut lui imposer silence : « Nous sommes prêts à sceller de notre sang la vérité de la religion que nous annonçons; la mort la plus cruelle ne nous effraye pas, s'il faut nous exposer pour la bonne cause. » Viret dit : *Amen*.

XIX. — La lutte entre les Réformateurs et le clergé, commencée en 1532, se termina le 26 août 1535. Farel, aidé par ses deux lieutenants Froment et Viret, et secondé par l'opinion publique qui se prononçait en masse en faveur de la Réforme, demeura vainqueur sur toute la ligne. Ce fut un jour glorieux pour Genève que celui où elle inscrivit sur ses portes ces mots significatifs : **Post tenebras lux** (Après les ténèbres la lumière). Jamais ville n'eut de plus belles armoiries. En effet, après les ténèbres du papisme, la lumière de l'Évangile ne s'était-elle pas levée sur cette cité petite par son étendue, mais grande par le beau rôle qu'elle a joué dans le monde, qui lui a mérité le nom de la *Rome protestante*.

Si rien n'est plus triste que le spectacle que présente une ville prise d'assaut, après un siège long et pénible, rien n'est aussi plus curieux. Pénétrons dans Genève que Farel et ses amis ont enlevé de vive force à Pierre de La Baume et à son armée de prêtres et de moines; visitons en détail les couvents et les églises, redoutables citadelles de cette ville dont la superstition était le rempart. Partout, on reconnaît les traces de l'incendie qui a dévoré statues, images, autels, confessionnaux, trône épiscopal, dais, aubes, chasubles, manteaux de velours et de soie; l'œil ne s'arrête que sur des ruines. Ce qui fut l'objet de la piété et de la vénération de plusieurs siècles est maintenant foulé aux pieds. A la raillerie qui les atteint se mêlent parfois aussi une colère méprisante et une haine qui se traduiraient facilement en actes de vengeance, si Dieu n'avait pas, parmi les vainqueurs, des hommes de paix et de bon conseil. Mais ce peuple qui rit, qui gronde, qui plaisante, qui rugit, ne pouvait être que ce qu'il fut; nous nous étonnons même de sa modération : sa victoire déchirait violemment le rideau derrière lequel le clergé, acteur profane, jouait la plus sacrilège des comédies. L'illusion avait fait place à la réalité, et cette réalité était la justification la plus éclatante de la victoire de Farel.

Si les faits n'étaient pas inscrits dans les registres du Conseil de Genève, nous ne pourrions les croire, tant ils sont étranges, inouïs, tant ils disent, mieux que nous ne saurions le faire, que la Réformation à Genève fut juste, et que le parti qui vainquit, combattit pour la plus sainte des causes. Mais, pour avoir cette conviction, il faut qu'elle soit donnée, non par l'esprit de parti, mais par les faits. Écoutons-les.

Genève était soumise à l'influence du clergé, qui la laissait croupir dans l'ignorance. De là, ces superstitions qui faisaient de la capitale du Léman l'Éphèse de l'Helvétie. Dévote jusqu'à l'excès, connaissant tout, excepté ce qu'il fallait connaître, sa prodigieuse ignorance la rendait l'esclave de ses prêtres. Le mar-

chand d'indulgences Tetzel, qui savait tant et osait tant, aurait pu trouver ses maîtres à Genève; mais, pour connaître tout ce que valait la milice de Pierre de La Baume, il fallait que Farel lui prît sa ville épiscopale. Entrons dans la cité où la messe a été abolie, et dirigeons-nous vers le célèbre couvent des moines de Notre-Dame des Grâces. Nous sommes dans le réfectoire, où les bons pères prenaient leur nourriture de chaque jour; des peintres en ont décoré la voute et les murs. Dans notre simplicité, nous croyons que l'œil doit y distinguer Jésus lavant les pieds à ses apôtres, ou bien dînant avec eux sous le toit hospitalier de Marthe et de Marie, ou bien encore distribuant, après son dernier souper, les emblèmes de son corps rompu et de son sang versé. Voilà ce que notre imagination nous représente dans un réfectoire de moines, où notre œil cherche encore des têtes de morts, des sentences sur le néant des choses d'ici-bas, ou des maximes comme celle-ci : *Le plaisir de mourir sans peine vaut bien la peine de vivre sans plaisir*. Mais les moines genevois ne se piquaient pas de suivre les règles austères des fondateurs de leur ordre. La corruption avait déteint sur eux, et l'humble réfectoire s'était transformé en joyeuse guinguette. Voici donc ce que les bons pères avaient fait peindre sur les murs de leur salle à manger, et qui frappa les yeux de leurs fidèles insurgés, quand il y pénétrèrent pour la première fois. L'œil distinguait une grosse femme qui présentait en souriant à des moines une bouteille et un gros pâté, le tout entouré d'un cadre sur lequel étaient écrits ces mots du psaume CXXXIII : *Qu'il est doux pour des frères d'habiter ensemble !!!* Mais ce n'est là qu'un détail, un commentaire profane d'un verset des Écritures, un vase du temple égaré au milieu d'un dîner de moines présidé par un Rabelais. Pénétrons un peu plus avant, et du réfectoire dirigeons-nous vers la chapelle de la Madone *des enfants mort-nés* qui, d'après la foi romaine, ne peuvent aller que dans les limbes. La Vierge ne pouvait oublier ces pauvres innocents, qui, ne naissant pas viables, avaient cependant vécu dans le sein de leur mère. Ils auront leur nom écrit dans le livre de vie de par la Madone qui fera un miracle chaque fois qu'une mère en pleurs viendra présenter devant son autel privilégié son enfant mort-né. Telle était la croyance générale des Genevois au moment où la victoire leur ouvrit les sanctuaires dont ils étaient séparés par une barrière infranchissable. Aujourd'hui, la barrière n'existe plus; le voile est déchiré; et à la place de l'autel sur lequel trônait naguère la Madone, l'œil découvre le *mécanisme des résurrections.* Ceci demande quelques explications.

Le baptême, d'après la foi romaine, n'étant administré qu'aux vivants, ne pouvait l'être à un enfant mort-né. C'est pour cela qu'il fallait, avant de le baptiser, ce qui était facile, trouver le moyen de le ressusciter, ce qui ne l'était pas autant. Mais les moines de Notre-Dame des Grâces étaient gens à en remontrer à un Vaucanson. Voici comment ils opéraient : au pied de la Madone, ils avaient placé une plaque en métal, traversée au milieu par un tube aigu. On posait sur cette plaque l'enfant qu'on pouvait ressusciter de deux manières. La première : une sage-femme, complice des prêtres, enduisait son cadavre d'un vermillon très fusible et le plaçait sur la plaque réchauffée au moyen d'un brasier allumé dans l'intérieur de l'autel; la chaleur liquéfiait le vermillon qui donnait aux chairs une apparence de vie et produisait en outre des soubresauts; le miracle était accompli. La vie revenait, on célébrait le baptême, puis l'enfant mourait et allait en paradis. La seconde manière était plus ingénieuse, on enfonçait le tube entre les épaules du mort-né, de manière à pénétrer dans sa poitrine.

A un signal convenu, un compère soufflait dans le tube avec force et donnait à la poitrine une respiration artificielle assez forte pour faire voler le duvet posé sur les lèvres du mort. Les parents étaient dans une joyeuse admiration du miracle : leur enfant sortait des limbes et s'envolait dans le ciel. La Madone qui faisait de tels prodiges était richement récompensée, et les offrandes des fidèles alimentaient la table de ces pieux cénobites, qui trouvaient si doux d'habiter ensemble et de se réunir autour d'une table en face d'un gros pâté.

Laissons le couvent de Notre-Dame des Grâces et allons visiter Saint-Pierre. Comme toutes les églises primatiales, cette cathédrale était riche en reliques, parmi lesquelles la plus précieuse était un bras de saint Antoine, pièce rare, d'un grand renom, et tellement vénérée que c'était sur elle qu'on prêtait serment dans les causes difficiles, sous les yeux d'un juge dont les émoluments s'élevaient à cinq florins par séance. Nul ne se doutait que ce bras sur lequel il jurait ne fût celui du saint, et cependant cette vénérable relique n'était qu'une *jambe de cerf*! Il fallut une révolution pour découvrir cette piperie, et cette autre, que le cerveau de saint Pierre, si vénéré des fidèles, n'était qu'un morceau de pierre ponce taillée sur le modèle d'un cerveau humain.

De Saint-Pierre, allons à Saint-Gervais, église renommée par la tombe de son saint. C'est chez elle que s'opéraient dès miracles. Voici comment cela se pratiquait : le pénitent plongeait son chapelet dans un trou taillé dans la pierre du tombeau; s'il retirait son chapelet, il était en état de grâce ; sinon, saint Gervais le gardait pour son usage particulier. Il faut dire qu'il en gardait beaucoup, car le trou était en dedans hérissé d'arêtes pointues, de sorte que cette entrée ressemblait un peu à celle de l'antre de Cacus. Quand on découvrit la fraude, on trouva dans la tombe une ample provision de chapelets dont le prix s'élevait à 400 florins.

De tous les lieux de dévotion, Saint-Gervais était le plus achalandé, parce qu'il était hanté par des spectres et par des revenants. Parfois, les fidèles entendaient des gémissements qui sortaient du fond des tombes; parfois aussi, il en montait des voix effrayantes. Cela avait lieu surtout quand les parents ne payaient pas assez de messes pour leurs trépassés : ceux-ci faisaient alors entendre une voix plaintive ou terrible. C'était un moyen assuré de délier les cordons de la bourse des fidèles épouvantés. Le miracle s'opérait de la manière suivante : le sacristain, à un signal donné, soufflait dans un tube qui traversait de grandes urnes de matières sonores et venait aboutir à une colonne placée dans un enfoncement. A peine cet étrange joueur d'orgues commençait-il son jeu que la terreur s'emparait de tous les assistants. Dans cet instant critique, un avare même eût payé une messe pour son fils. S'il n'est pas étonnant que saint Gervais fût en si grande vénération, il est tout naturel que le peuple, si indignement trompé, ait, dans sa colère, livré au vent de ses railleries la cervelle de saint Pierre, le bras de saint Antoine et promené grotesquement dans les rues ces trésors naguère encore les objets de son culte, de sa terreur et de son admiration.

Les écrivains catholiques se sont élevés avec indignation contre ce qu'ils appellent les saturnales des protestants saccageant les couvents, démolissant les autels, brisant les statues, déchirant les images, profanant les reliques et les vases sacrés; mais ce qu'ils ne disent pas, c'est ce que nous venons de raconter. Ce qu'ils taisent, c'est la colère de ce père qui a été trompé, le jour où il a porté son enfant mort-né sur l'autel de la Madone; c'est l'indignation de ce témoin, qui a prêté serment sur une jambe de cerf; c'est cet

ami qui, à la voix des urnes sonores, a donné de l'argent pour son ami trépassé; c'est le fidèle désabusé, qui a pris une pierre ponce pour le cerveau d'un apôtre; c'est le pénitent, dont le chapelet a été retenu par les arêtes et par les clous du tombeau de saint Gervais ; c'est la foule qui a vu le gros pâté du réfectoire du couvent de Notre-Dame des Grâces. Et l'on accuse les Genevois d'avoir brûlé, brisé, traîné dans la boue tous ces objets sacrés pour Rome ! Ils eussent, sans doute, mieux fait de les garder, afin que leur conservation fût un témoignage éclatant de leur délivrance et une défense au papisme de franchir les murs de leur cité. Mais, aux jours des orages populaires, on ne réfléchit pas toujours; on agit, et souvent on dépasse le but. Qui oserait néanmoins jeter la pierre aux Genevois et justifier leurs prêtres? Cependant Rome attaque les premiers et justifie les seconds, car ce que nous appelons honteuses et sacrilèges piperies, elle l'appelle fraudes pieuses, accommodements aux faiblesses humaines, moyens innocents de tenir les masses dans une religieuse ardeur. Mieux vaut, dit-elle, un peuple superstitieux qu'un peuple incrédule. En disant cela, elle oublie complètement que la mission de l'Église est de faire des croyants et non des disciples de Voltaire et de Loyola. Au reste, le procès se plaide encore aujourd'hui ; et des hauteurs de Fourvières et de la Salette, des voix enseignent la nécessité des fraudes pieuses, pendant que les Sociétés bibliques prêchent la nécessité de donner la Sainte Écriture au peuple, afin qu'elle soit la lumière de son esprit et la manne de son cœur. A qui le gain du procès ? A Rome, si les portes de l'enfer devaient prévaloir contre la vérité.

XX. — Que devint Froment? Il trompa les espérances que les amis de la Réforme avaient fondées sur lui. Sa chute fut aussi profonde que son triomphe avait été grand; car il n'attira plus les regards sur lui que par les fautes multipliées de sa vie. Pasteur à Saint-Gervais et, plus tard, dans le Chablais, il ne sut pas nourrir fidèlement ses paroissiens de la parole de vie. L'intérieur de sa maison ne fut pas un modèle d'ordre et de piété. Il quitta le ministère et se fit notaire. En 1562, on le bannit de Genève, où, plus tard, il rentra en enfant prodigue qui sent ses péchés. Quelle était différente, cette entrée, de celle où, trente ans auparavant, il venait combattre pour l'Évangile. Ah! il y a quelque chose qui impressionne vivement chez cet homme, un moment placé si haut et maintenant tombé si bas. Il a pu se relever aux yeux du Dieu qui pardonne, parce qu'il aime; mais il ne le peut plus devant ses semblables, d'autant plus. impitoyables qu'ils ont eux-mêmes plus besoin de grâce et de pardon. Jetterons-nous aussi la pierre à cette grande infortune? Serons-nous moins miséricordieux que Dieu? Les services passés ne compteront-ils pour rien? Ce serait une ingratitude. Froment a eu une punition grande comme sa faute; il devait disparaître comme le chêne qui tombe, et il s'en alla comme la feuille qui se détache de ses branches, sans faire le moindre bruit. Notre légitime curiosité est ici mise en défaut. Mais quel que soit le jugement qu'on porte sur Froment, on ne pourra méconnaître en lui l'un des grands ouvriers de la Réforme; il est vrai qu'il ne travailla qu'un jour, mais combien d'hommes, soi-disant importants, qui, dans une longue vie, n'ont pas même travaillé une heure. Jetons donc sur la tombe du maître d'école de la grande salle du Boitet une branche de laurier trempée de larmes; elle dira notre admiration et nos regrets.

XXI. — Genève était devenue protestante; mais elle n'était pas chrétienne; le pape avait été chassé de ses murs, mais Jésus-Christ n'y régnait pas encore. C'est

ce que déplorait Farel, embarrassé de sa victoire. « Que ferai-je, se disait-il dans l'angoisse de son âme, de ce peuple livré à toutes les mauvaises passions de son cœur, de ce peuple démoralisé par l'exemple de ces prêtres? » Et ses regards suppliants s'élevaient vers Celui qui seul est fort. Dieu entendit ses prières ardentes et lui envoya du secours. Au moment où il était dans ses plus grandes perplexités, il apprend qu'un jeune homme déjà célèbre est arrivé à Genève; il va le trouver dans son auberge. « C'est Dieu, lui dit-il en l'abordant, qui t'envoie ici; la moisson est blanche; mais nous manquons de moissonneurs, viens m'aider dans l'œuvre dans laquelle je suis engagé.

— Je ne suis pas un homme de luttes, lui répond l'étranger; je retourne à Strasbourg pour m'y livrer à mes études...

— Ah! s'écria Farel d'une voix tonnante et avec des éclairs dans les yeux, tu ne veux pas m'aider! tu aimes ton repos! Eh bien, pars, et que Dieu maudisse ton repos! »

Ces paroles firent une impression si profonde sur le cœur du jeune étranger qu'il lui sembla entendre une voix du ciel qui lui disait : « Reste! » Il dit : « Je resterai ». Ce mot décida du sort de Genève; elle avait eu dans le gentilhomme gapois son Réformateur, elle eut dans Calvin, car c'était lui, son législateur.

XXII. — Jean Calvin naquit, le 10 juillet 1509, dans la petite ville de Noyon. Son père, notaire de l'évêché, le destinait à la carrière ecclésiastique; mais il se décida plus tard à l'envoyer étudier le droit à Orléans, où Pierre de l'Estoile professait avec un grand éclat. Le jeune étudiant, qui s'était fait remarquer à Paris au collège de la Marche, étonna ses professeurs par la pénétration de son esprit et l'étendue de ses connaissances. Aussi, le traitèrent-ils moins comme un élève que comme un collègue. Ils voulurent lui donner le bonnet de docteur, sans l'astreindre à passer des examens; il refusa, tant il était humble et consciencieux. Après un court séjour à Orléans, il fut attiré à Bourges par le désir de profiter des leçons d'Alciat, le plus savant professeur de droit de cette époque; mais il trouva, dans l'antique capitale du Berry, un docteur qui lui apprit de meilleures choses qu'Alciat : on l'appelait Melchior Wolmar. C'était un Allemand qui s'était réfugié en France où la flamme des bûchers ne brillait pas encore. Wolmar mettait entre les mains de ses élèves un livre qui lui était cher, le Nouveau Testament grec : il le lisait avec eux, et leur montrait que la foi de l'Église romaine n'était pas celle des temps apostoliques. Calvin, qui avait un esprit juste, une conscience délicate, accepta la foi chrétienne, et la propagea avec beaucoup de succès parmi ses connaissances et parmi ses condisciples. Signalé à la police ecclésiastique, il échappa à ses recherches, et de Paris, où il s'était réfugié, il alla se cacher à Angoulême, où le chanoine du Tillet le reçut comme un ami. Notre jeune étudiant en droit était heureux; il avait tout ce qui convenait à ses goûts, la riche bibliothèque de son hôte, une vie solitaire et un cabinet de travail. Pendant son séjour à Angoulême, il alla à Nérac; c'est là qu'il vit Lefèvre d'Étaples, qui s'y était réfugié auprès de Marguerite de Valois. A la vue du jeune homme, le vieux prêtre eut comme une révélation de Dieu : « Il sera, dit-il, le restaurateur de l'Église en France. »

Notre bon docteur, depuis qu'il s'était enfui de Meaux, n'avait pas cessé un seul instant de s'intéresser vivement aux travaux apostoliques de son cher Farel et de ses autres disciples. Chaque fois qu'il apprenait qu'un luthérien avait, du haut de son bûcher, glorifié par sa mort son Sauveur, il se faisait d'amers reproches de s'être montré si faible et si timide : « Je

compte, disait-il la veille du jour où il s'alita, pour un très grand crime, qu'ayant connu la vérité, et l'ayant enseignée à plusieurs personnes qui l'ont scellée de leur sang, dans un âge où j'aurais dû désirer la mort au lieu de la craindre, j'ai eu la faiblesse de me tenir dans un asile, loin des lieux où se gagnent les couronnes des martyrs. » En disant cela, le vieillard pleurait; Marguerite de Valois le consolait par de bonnes paroles.

Quelques jours après, il faisait son testament, donnant son âme à Dieu et son bien aux pauvres. Il s'endormit entre les bras de son Dieu. On lui éleva un tombeau dans l'église de Nérac. Il n'existe plus; des mains profanes et sacrilèges l'ont démoli, et en ont jeté les cendres au vent; mais ce qui demeure, c'est son nom et les services qu'il a rendus à la Réforme française, qui est fière d'avoir eu pour son premier ancêtre un chrétien si éminent.

Le docteur d'Étaples ne fut pas un réformateur dans le sens que nous attachons à ce mot. Il ne livra pas au pape de grandes batailles, et ne lui enleva ni des royaumes ni des provinces; mais il prépara contre lui des hommes qui retirèrent l'Église du joug abrutissant sous lequel il la tenait enchaînée. Ce fut un grand jour pour le triomphe de l'Évangile que celui où notre docteur eut l'idée de traduire en français le Nouveau Testament; ce jour-là, la lumière fut replacée sur le boisseau, et tous les hommes pieux de cette époque s'aperçurent que le pape, nouveau Pharaon, les retenait dans le pays d'Égypte et la maison de servitude; aussi se hâtèrent-ils d'en sortir, et, en sortant, ils formèrent cette belle phalange de chrétiens que le protestantisme s'honore d'avoir pour ses premiers ancêtres, et dont plusieurs ont couronné leur vie par le martyre.

C'était une belle et glorieuse époque que celle où, sous la douce influence de Lefèvre, on voyait des étudiants, des savants, des prêtres, des moines même, ouvrir avec respect la Sainte Écriture pour y chercher la règle de leur foi, et devenir, sans s'en douter, les adversaires de la papauté, qu'ils ne voulaient pas renverser, mais réformer.

Revenons à Calvin.

De Nérac, le jeune réformateur retourna à Angoulême; de là, il se dirigea vers Paris, en passant par Poitiers, où il séjourna quelque temps. On montre encore, dans cette ville, une grotte où il réunissait, en secret, ses auditeurs, qui appartenaient à la classe la plus éclairée de la société.

Calvin était à Paris, lorsqu'arriva l'affaire des placards. Il prit la fuite et se réfugia à Angoulême, chez son ami le chanoine du Tillet, avec lequel il alla à Strasbourg et de là à Bâle. Il y vivait paisiblement, s'ignorant soi-même, quand, tout à coup, ce jeune homme timide s'enhardit, prend la plume, et, animé d'une légitime indignation, compose un livre et le dédie à François I[er]. Ce livre, qu'il intitula l'*Institution chrétienne*, est une réponse éloquente aux calomnies qu'on répandait contre les réformés. L'auteur établit, avec une grande autorité, que ses frères ne sont pas des novateurs, parce qu'ils n'ont d'autre enseignement que celui de Jésus-Christ et de ses apôtres.

L'écrit de Calvin causa une immense sensation; les luthériens étaient pleins de joie de se voir si bien défendus, et le nom du jeune écrivain, quoiqu'il n'eût pas signé son livre, commença à devenir célèbre.

Le coup terrible que l'*Institution chrétienne* porta au papisme, excita les prêtres contre Calvin. Pour échapper à leurs recherches, il se dirigea vers l'Italie.

XXIII. — Pour celui qui étudie l'histoire, peu d'époques ont plus d'attraits que celle de la Renaissance, où l'on voit

tout à coup sortir de la demi-barbarie du moyen âge une foule d'érudits et de lettrés qui inaugurent en France le règne de la pensée. On dirait un ruisseau glacé par un long hiver, qui, aux premiers rayons d'un doux soleil de printemps, se prend à courir comme un prisonnier qui a brisé ses chaînes. C'est ce qui fait l'éternel regret du parti catholique qui lance ses anathèmes contre cette époque de mouvement et de vie, et réserve ses éloges pour ces jours d'immobilité où le prêtre était tout et le laïque rien. Cependant, sans la Réformation, la Renaissance n'eût rien fondé. Elle eût créé, au sein de la chrétienté déchue, une opposition philosophique, mais elle eût péri à la tâche. Pour vaincre la puissante Rome, il fallait quelque chose de plus robuste qu'une tête de lettré. Ce n'était pas tout de détruire, il fallait fonder. Supposez donc une pléiade de savants, ayant à leur tête des Michel Servet, des Montaigne et des Rabelais, rationalistes ou incrédules, la Renaissance eût-elle vaincu? Nous ne le pensons pas. Le monde a besoin d'une croyance vraie; et, jusqu'ici, la sagesse humaine n'a su lui présenter que ses doutes ou ses espérances chimériques. C'est donc près du berceau de la Réforme qu'il faut chercher la clef de la société moderne. Elle est là, pas ailleurs. Et puis, dans ces lettrés et ces érudits, qui ont illustré le règne de François Ier, nous ne trouvons guère que des croyants; tous, ils inclinent leur front devant l'autorité des Écritures; tous, ils parlent, ils écrivent, ils agissent, ils meurent pour le saint nom du Christ. A peine si l'incrédulité compte dans ses rangs le curé de Meudon, Servet et quelques autres. Et cependant ceux qui écrivent sur cette belle et glorieuse époque attribuent à la pensée philosophique ce qui est l'œuvre de l'Esprit de Dieu! Ce n'est pas étonnant, la chair ne peut comprendre l'esprit.

Comme l'on voit, tout à coup, une île verdoyante sortir du fond des mers, telle on vit apparaître, aux jours de la Réforme, la petite cour de Ferrare, où Renée, la fille de Louis XII, accueillait, comme en un port de refuge, ces hommes de science et de talent que la Sorbonne menaçait de ses bûchers. Là, loin des atteintes des Gérontes de la pensée, l'Évangile poussait des rameaux fertiles. Renée, à l'exemple de Marguerite de Valois, avait adopté les idées nouvelles, et faisait prêcher l'Évangile à sa cour. De là, elle avait l'œil ouvert sur le réveil religieux de la France et de l'Allemagne, et voyait, dans le mouvement révolutionnaire de Wittemberg, le flot régénérateur qui devait rendre à l'Église la piété des anciens jours. Quand Calvin, fuyant la persécution, arriva à Ferrare, il y fut accueilli avec une grande distinction. Le jeune savant solda la noble hospitalité de la duchesse en l'affermissant dans la foi évangélique. Nul homme n'était plus capable que lui de détruire l'erreur et d'établir la vérité. Sa science profonde, sa gravité qui ne se démentait jamais, le sérieux qu'il mettait dans tous ses actes, sa jeunesse même, tout faisait de Calvin l'un de ces hommes qui apparaissent, de loin en loin, comme des colonnes dans un désert dont ils sont les phares.

Ce qui caractérise les Réformateurs, c'est qu'ils n'oublient jamais la noble et rude tâche que Dieu leur a confiée. Écrivains quand ils ne sont pas missionnaires, missionnaires quand ils ne sont pas écrivains, ils ne pensent qu'à gagner des âmes à l'Évangile; ils portent toujours la bonne nouvelle du salut, et partout le Seigneur grossit les rangs de la Réforme, ici, d'un simple cardeur de laine, là, d'un gentilhomme. C'est à Ferrare que madame de Soubise, ancienne gouvernante de Renée de France, entendit Calvin et laissa les erreurs de Rome pour les vérités de l'Évangile. Anne de Parthenay, célèbre par ses rares et nombreuses connaissances, suivit madame de Soubise

dans la voie chrétienne que Calvin lui avait ouverte. Exilé, le Réformateur devint un véritable missionnaire. Quoiqu'il se cachât sous le nom de Charles d'Espeville, il éveilla les soupçons de l'inquisition, contre laquelle la duchesse de Ferrare ne fut pas assez puissante pour lutter. Il fut donc forcé de renoncer aux douceurs de cette vie studieuse et paisible, qui lui était si chère, et d'aller chercher ailleurs le repos qui le fuyait. Ce ne fut qu'à travers mille périls, et en suivant, à travers les Alpes, des sentiers abandonnés, qu'il arriva à Genève, où Farel le retint.

XXIV. — Dans l'œuvre qu'ils vont entreprendre, Farel cède à Calvin la première place qu'il a occupée d'une manière si brillante; il n'aspire qu'à l'honneur d'être son premier lieutenant. Aussi, en voyant se presser, autour du jeune auteur de l'*Institution chrétienne*, les Farel, les Viret, les Marlorat, les Pierre Martyr, les Othman, les Chandieu, les Théodore de Bèze, et tant d'autres qui se sont rendus célèbres dans leurs luttes avec la papauté, nous pensons involontairement au jeune Bonaparte au milieu des vieux généraux de la république, s'inclinant tous devant son génie militaire.

L'Église naissante avait besoin d'un homme fort pour l'asseoir sur des fondements solides; dans Calvin, Dieu le lui donna.

En s'associant aux travaux de Farel, le jeune Réformateur ne se fit pas la moindre illusion sur la grandeur et les difficultés de leur tâche. Les Genevois, à part un petit nombre, n'étaient plus papistes, mais ils n'étaient pas chrétiens, et, parmi eux, se trouvait un parti hardi, actif, remuant, qui repoussait toute amélioration morale, et devint le noyau de ce parti des *Libertins*, qui occupe dans l'histoire de Genève, une page si triste et si retentissante.

Calvin n'alla pas en avant en aveugle. Il sonda le mal; sa grandeur l'affligea sans le décourager. Sous la frêle enveloppe de ce jeune homme, timide et réservé par nature, il y avait une volonté qui ne fléchissait jamais quand il croyait travailler pour la cause de Dieu. « Si Genève ne devient pas une ville morale, se dit-il, c'en est fait d'elle; elle le sera, où je périrai à la tâche. » Sans perdre un seul instant, il rédige une confession de foi dans laquelle il indique ce qu'il faut croire et pratiquer. Après une longue discussion, le Conseil des Deux-Cents l'adopte.

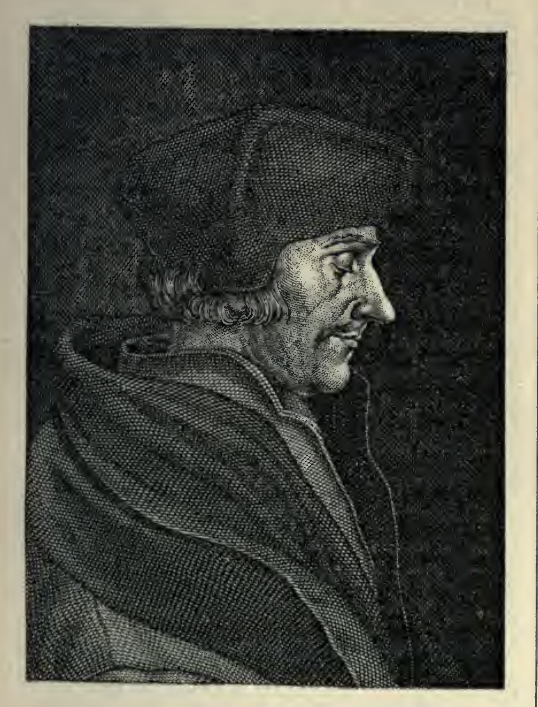
Les adversaires de nos deux Réformateurs, et ils étaient nombreux, ne voulurent pas signer la confession de foi, non à cause de ce qu'il fallait croire, mais de ce qu'il fallait mettre en pratique; à cet égard, ils ressemblaient à ces juifs qui, aux jours des Juges, faisaient non ce qui est bon, mais ce qu'il leur semblait bon; à l'occasion de la célébration de la sainte Cène, qui contrairement à l'opinion des Réformateurs, devait avoir lieu à la mode de Berne; ils s'y préparèrent par des actes ignobles en insultant les pasteurs et en criant : « Au Rhône! au Rhône! »

Farel à Saint-Gervais, et Calvin à Saint-Pierre, grâce à leur intrépidité, la table sainte ne fut pas profanée.

Le lendemain le Conseil prononça la peine du bannissement contre les deux Réformateurs, à la grande joie de tous ceux qui trouvaient trop dur le joug qu'on voulait leur imposer.

XXV. — Pendant que les événements que nous venons de retracer se passaient à Genève, Érasme, de Rotterdam, qui aurait pu disputer à Luther la place qu'il occupe dans l'histoire de la Réformation, s'il eût eu la vie chrétienne et le courage du moine saxon, quittait Fribourg et allait mourir à Bâle. Affaibli par des travaux incessants, aigri par l'ombre que le docteur de Wittemberg jetait sur sa ré-

putation longtemps sans rivale, dégoûté des prêtres et des moines, mais, importuné par le bruit que faisait la Réforme, il ne songeait qu'à finir en paix une vie dont l'aurore avait été si radieuse. Quoique ses infirmités corporelles et ses soixante-dix ans bientôt révolus l'avertissent qu'il fallait se préparer à mourir, il était tour-



Érasme.

menté par le besoin de faire parler de lui, voulant être toujours ce prince de la littérature dont l'Europe demandait chaque matin des nouvelles, et dont les rois et les grands de la terre quêtaient une lettre ou un compliment. De là, ces travaux gigantesques qui, tout à la fois, étonnent et font pitié chez un homme plus tourmenté par sa vanité que par la maladie. S'il eût placé ailleurs sa joie et sa gloire, son soleil couchant eût été beau et magnifique, et, au lieu d'un lettré qui expire sur des livres, nous aurions eu un réformateur expirant sur un champ de combat devenu un champ de victoire. Érasme mourut comme il devait mourir : il vieillit, parce que le cœur lui manqua, et qu'il n'avait ni le courage de Farel, ni la foi de Calvin. Celui qui, tour à tour, avait courtisé le pape et flagellé les moines, attaqué la Réforme et complimenté Luther, ne pouvait être qu'un homme de juste milieu. Aussi, quand la mort d'un grand homme est un événement, celle d'Érasme n'est qu'une voix qui s'éteint sans que le monde y prenne trop garde. Ainsi vont les choses ici-bas : on oublie vite ceux que le temps a usés et dont la parole n'a plus d'autorité dans le conseil des nations. Cependant leur voix s'est trop souvent mêlée à celle de leur siècle pour que leur mort passe inaperçue. Mais la manière dont on accueille la lettre qui apprend qu'ils ne sont plus, dit assez que le siècle est capricieux et changeant, et que l'idole de la veille n'est bien souvent que l'oublié du lendemain. Il devait en être ainsi du célèbre auteur de tant d'ouvrages renommés. Il ne se passait pas du monde qui se passait de lui. Si l'on s'occupait encore du vieil Érasme, c'était par suite d'une vieille habitude. Aussi, quand on apprit sa maladie, on voulut savoir comment il mourrait. Son suaire sera-t-il un froc ou un mantelet de ministre luthérien ? A qui donnera-t-il ses os ? Nul ne le savait, pas même Érasme lui-même. Mais enfin, il s'affaiblissait et quittait Fribourg pour aller finir ses jours à Besançon, où le sénat lui avait offert une honorable hospitalité. La Providence en décida autrement, et celui qui aurait pu porter la barrette et le chapeau rouge, s'il l'eût voulu, expirait, dans cette même ville de Bâle qu'il avait quittée, au moment où la messe y était abolie et la Réforme proclamée.

Depuis longtemps, le savant de Rotterdam sentait son corps s'affaiblir ; mais, habitué aux souffrances et aux maladies, il avait fini par méconnaître leurs avertissements et s'abandonner à cette insouciance que donne l'habitude du danger. Mais enfin, il y eut un jour où le doute ne fut plus possible : ce fut celui où la

plume lui tomba des mains. Il baissa la tête et se soumit. Le 16 juillet 1536 l'agonie commença. Dans ce moment suprême, le mourant regarda à Celui devant lequel il allait comparaître. Il ne demanda ni prêtres ni sacrements; il n'invoqua ni les saints, ni la Vierge, mais Dieu seul. « Mon Dieu!. s'écria-t-il, délivrez-moi, mettez fin à mes maux! Mon Dieu! ayez pitié de moi! » Il récita le *Miserere* des mourants. A minuit, il expira.

Ainsi se termina la vie de cet homme éminent, qui se sépara de Rome par ses écrits et par sa mort, et qui demeura cependant dans sa communion, parce qu'il n'embrassa pas ouvertement la Réforme. A quel parti appartient son manteau? Nul, sans doute, ne s'en soucie. Suspect aux uns et aux autres, il ne fut pas assez courageux pour Luther, et fut trop indépendant pour le pape. Sans doute, la vie d'Érasme appartient à la critique; mais il y a, dans cette vie, des profondeurs que Dieu seul pénètre. Quant à nous, tout en regrettant que cet illustre savant ne nous apparaisse que comme un ami douteux, nous ne devons pas oublier qu'il est sorti de son carquois des flèches qui, en faisant à Rome de dangereuses blessures, ont préparé à la Réformation ses voies. Cette considération doit nous rendre sobre de critiques, surtout si l'on se rappelle la nature timide d'Érasme, qui explique, avec son amour de la célébrité, sa vie amphibie. Paix donc à la cendre de ce combattant qui ne fut ni chef, parce qu'il n'eut pas d'armée, ni soldat, parce qu'il n'eut pas de chef! Mort entre les deux camps, sa disparition de la scène du monde ne changea rien à ses rouages. Nul ne le pleura, parce qu'il n'était pas assez sympathique; nul ne se réjouit de sa fin, parce qu'il ne faisait ombrage à personne. Les lettrés seuls jetèrent un laurier sur sa tombe, et si son éloge retentit dans quelques auditoires académiques, les masses ne s'aperçurent pas de sa mort. Après trois siècles et demi, pendant que les noms de Luther, de Farel, de Calvin, de Zwingle, de Mélanchthon, de Knox, leur sont connus, celui du savant de Rotterdam est pour elles celui d'un étranger. Ce n'est pas indifférence, c'est justice; les masses n'ont l'instinct que de ce qui est vraiment grand.

Revenons à nos deux Réformateurs chassés de Genève pour avoir essayé d'en faire une Sparte chrétienne.

XXVI. — Pendant que Farel prenait le chemin de Neuchâtel, Calvin prenait celui de Bâle; le séjour de cette ville paisible et calme lui plaisait, mais un appel pressant lui vint de Strasbourg, où sa grande réputation l'avait précédé. Les protestants français qui s'y étaient réfugiés tenaient en grand honneur de l'avoir pour pasteur.

Dans l'église des frères Prêcheurs, on accourait pour entendre le Réformateur, et on se pressait dans ses salles pour assister à ses leçons. Du haut de sa chaire, il n'avait ni l'ardeur de Farel, ni la véhémence de Froment, ni la douceur de Viret; mais sa parole à la fois concise, claire et profonde, allait droit à la conscience de ses auditeurs; il ne les passionnait pas, ils les éclairait.

Nous n'avons rien dit de la personne de Calvin; il était frêle, délicat, sans grande apparence extérieure, sa figure était longue et pâle; sur ses lèvres, le regard saisissait rarement un sourire, mais ses yeux profonds brillaient du feu du génie, il avait, en un mot, la mâle beauté des grands hommes. Grave et austère à un âge où on l'est rarement, il n'avait rien de commun avec Luther, figure vivante, animée, parfois bouffonne, mais toujours grande. Sévère pour les autres et plus encore pour lui-même, il était un grand docteur debout sur le Sinaï, regardant le Calvaire; de là, cette réputation de dureté, même de cruauté que ses adversaires lui ont faite, bien qu'il

ne connût pour lui et pour les autres que l'étroit sentier du devoir. S'il fut tendrement aimé de tous ceux qui l'approchèrent de près, c'est parce qu'il aima lui-même; son plus beau titre de gloire, c'est sa soumission absolue de tous les jours à ce qu'il crut être la volonté de Dieu.

Dieu donne aux temps et aux événements les hommes qui leur conviennent. Si nous eussions eu, nous Français, à nous décider pour Luther ou pour Calvin, nous n'eussions pas hésité un seul instant : Luther a tant d'entrain ! il monte si résolument à l'assaut ! il jette avec tant de dédain les bulles du pape sur le bûcher dressé devant le portail de la cathédrale de Wittemberg! ses pamphlets contre Rome sont si mordants! et puis ses défauts mêmes nous sont plus sympathiques que les vertus austères de l'auteur de l'*Institution chrétienne*. Eh bien! en nous décidant pour Luther, nous eussions mal choisi. Luther n'eût pas plus été Luther, en France, que Calvin n'eût été Calvin, en Allemagne. Dieu fait bien ce qu'il fait. Calvin était l'homme qu'il fallait aux Français, qui parlent trop souvent de liberté et ont trop souvent besoin qu'on les gouverne; lui qui ne riait jamais, au milieu d'un peuple qui rit de tout, voulut être obéi ; il le fut, et trop, peut-être, car il altéra l'un des côtés de son caractère national sur lequel il apposa le sceau de son austère physionomie.

Les réfugiés français étaient plus pieux que riches: de là, la pauvreté de Calvin, pauvreté dont il souffrait, mais qu'il supportait en chrétien aux yeux duquel le ciel s'embellit de toutes les misères de la terre. Des mains amies se tendent vers lui ; Farel veut partager son pain avec son compagnon d'œuvre, il refuse ; il a des livres, il les vendra ; et puis, Dieu fera le reste.

Un fait digne d'attirer notre attention, c'est que rarement un riche est honoré d'un appel de Dieu quand il veut accomplir une grande œuvre sur la terre. Saint Pierre n'a pour fortune que ses filets ; saint Paul fait des tentes pour n'être pas à charge aux églises ; Luther est pauvre ; Mélanchthon est pauvre ; Calvin est pauvre; tous les Réformateurs le sont; et au xiie siècle, quand Pierre Valdo, riche négociant de Lyon, se sent pressé d'annoncer l'Évangile du Fils de Dieu, il se fait pauvre, dans la crainte que son apostolat ne soit compromis par les soucis et l'embarras de ses biens.

Les amis de Calvin voulurent le marier pour le délivrer de la femme acariâtre qui s'occupait de son ménage et le troublait dans ses travaux. Il refusa d'unir son sort à deux jeunes filles, dont l'une était noble et riche, parce qu'il ne trouvait pas chez elles ce qu'il désirait pour celle qui serait la compagne de sa vie. Dans une lettre à son ami Farel, il lui disait : « Je ne suis pas, tu le sais, de ces hommes inconsidérés qui adorent tout, jusqu'aux défauts de la femme dont ils sont épris. La seule beauté qui puisse plaire à mon cœur est celle qui est douce, chaste, modeste, économe, patiente, soigneuse enfin de la santé de son mari. Si celle dont tu m'as parlé réalise ces conditions, viens avec elle, de peur qu'un autre te devance, sinon n'en parlons plus. » Sans doute, la personne que Farel avait en vue n'était pas la femme des Proverbes ; il ne la lui amena pas.

La conduite de Calvin renferme une grande leçon pour le pasteur qui se sent appelé à se choisir une compagne. Malheureusement, il n'apporte pas toujours dans cet acte la sage lenteur du Réformateur et ne recherche pas dans une femme ce que ce grand homme y désirait. Du choix d'une épouse, pour celui qui se consacre au ministère évangélique, dépend en grande partie le succès de son pastorat : une femme pieuse doublera ses forces, une femme mondaine lui ôtera même celles qu'il a. Elle sera pour lui le météore qui égare, tandis que la

première sera la douce lueur qui éclaire et qui conduit. Quelles que soient les douceurs d'une vie de dévouement, cette vie a ses heures de lutte et de fatigue. Il y a tant à supporter de la part de ceux dont on veut le bien et qu'on aime jusqu'à s'en faire haïr ! La vraie compagne du pasteur, dans ces heures difficiles, sera son ange gardien : elle encouragera, fortifiera, calmera ; mère de famille, elle priera près du berceau de l'enfant qui sera la joie du père ; diaconesse, elle visitera les pauvres et les malheureux ; conseiller silencieux et discret, elle dira à son époux ce que nul autre n'oserait lui dire, le rendant plus attentif à ses défauts qu'à ses qualités ; et, tout en s'effaçant continuellement, elle remplira bien souvent des lacunes dans un ministère pour lequel il faut autant d'abnégation que de tact ; telle doit être la femme du pasteur. C'est celle-là que Calvin recherchait. Heureux nos futurs pasteurs, si, éclairés par l'expérience de ceux qui les ont précédés et n'ont pas eu pour compagne la femme des Proverbes, ils évitent la fosse dans laquelle ceux-ci ont comme enseveli leur ministère, parce que le jour où ils se sont choisi une épouse, ils n'ont pas dit, comme le Réformateur : « La seule beauté qui puisse plaire à mon cœur est celle qui est douce, pieuse, chaste, modeste, économe, etc. »

Calvin, dans Idelette de Bure, la veuve de Jean Storder, un anabaptiste qu'il avait ramené à la foi chrétienne, trouva la compagne selon son cœur. Elle lui apporta en dot sa pauvreté, sa tendresse et trois enfants dont il fut le père. Leur mariage fut célébré dans le mois de septembre 1540 ; les amis de Calvin y assistèrent en grand nombre, ainsi que des députés du consistoire de Neuchâtel et de celui de Valangin, qui avaient voulu, dans cette occasion solennelle, donner au Réformateur une preuve de leur respectueux attachement. On ne sait qui bénit cette union ; peut-être Farel ?

Au mariage du Réformateur, Rome oppose le célibat de ses prêtres, et en fait l'un de ses chefs d'accusation les plus violents contre la Réforme : « C'est pour vivre à leur guise, dit-elle, que les protestants se sont séparés de ma communion, les plaisirs leur convenant mieux que l'austérité que j'impose à mes lévites. » Et cela elle le dit et le répète sur tous les tons, trouvant des poètes pour célébrer la pureté immaculée de ses prêtres, et des polémistes pour amonceler accusations sur accusations contre le mariage des pasteurs protestants.

Pour des esprits superficiels et poétiques, cette thèse a quelque chose de séduisant, surtout quand, dans un langage coloré, on représente le prêtre catholique renonçant à l'un des liens les plus doux de la vie et acceptant, pour le service de Dieu, sans plainte et sans murmure, une existence qui n'est que l'immolation journalière de soi-même. Cet homme leur apparaît alors comme un être surnaturel d'autant plus grand dans son renoncement qu'il ne se réserve rien pour donner tout à Dieu.

A côté de cette vie austère, celle du pasteur protestant, époux et père, paraît bien prosaïque. Il n'est donc pas étonnant que les artistes et les hommes d'imagination, trouvant le parallèle peu à l'avantage de la Réforme, aient, par leurs éloges emphatiques du célibat, entretenu dans les masses l'idée que le mariage des pasteurs protestants est une preuve que la rupture avec Rome a eu pour cause le désir de s'affranchir de tout joug. Il serait temps que cette grossière calomnie n'eût plus cours, et que le monde apprît que ce célibat tant vanté, tant glorifié et tant exploité contre la Réforme, est l'une des pages les plus honteuses de l'Église romaine. Un pape, Pie II, témoin de la vie licencieuse du clergé, l'avait bien compris lorsqu'il disait : « Si, par de bonnes raisons, on a ôté le mariage aux prêtres, par de meil-

leures il faudrait le leur rendre. » Quand la Sainte Écriture abrite de son autorité infaillible le mariage des pasteurs protestants et qualifie de doctrine de démon l'interdiction du mariage (*I Ép. Tim.*, ch. IV), on passe outre et on laisse à Dieu le soin de venger son Église.

XXVII. — Quoique absent de Genève, Calvin veillait sur elle. Ce qu'il avait prévu arriva. Le culte était négligé, la sainte Cène profanée. Le collège, fondé en 1536 par Saunier, manquait d'élèves, faute de professeurs; la désorganisation était partout, et la ville retournait à grands pas au papisme par l'ignorance et la corruption des mœurs.

A Lyon, neuf grands dignitaires de l'Église romaine, au nombre desquels était Pierre de La Baume, récemment promu au cardinalat, crurent le moment propice pour réintégrer l'ancien culte à Genève. N'osant recourir à la force, ils chargèrent Sadolet d'engager ses habitants à retourner à leurs anciennes croyances.

Sadolet (1), voué de bonne heure à l'état ecclésiastique, se distingua sur les bancs de l'école par la pénétration de son esprit. Quand il entra dans les ordres, il se fit aimer de ses supérieurs par la douceur et l'amabilité de son caractère, et admirer par ses talents, et surtout par la facilité admirable avec laquelle il exprimait ses idées. Le cardinal Caraffa se l'attacha en qualité de secrétaire, et, à dater de ce moment jusqu'au jour de sa mort, il fut mêlé aux événements de son temps. Tout en reconnaissant qu'il y avait des réformes à faire dans l'Église romaine, il se rassurait en croyant que les Réformateurs avaient été trop loin; cependant, s'il eût regardé attentivement à leur œuvre, il en aurait reconnu à la fois l'opportunité et la légitimité.

Un prêtre aussi distingué que Sadolet ne pouvait demeurer dans les rangs inférieurs du clergé; il fut nommé évêque de Carpentras, dans le Comtat Venaissin, et, plus tard, cardinal. Nul n'était plus capable que le prélat de remplir la mission délicate qui lui était confiée. Dans une lettre demeurée célèbre, il comble d'éloges les réformés; il vante leur patriotisme et leurs vertus; s'il regrette les jours où Genève était catholique, il le fait sans



J. Sadolet.

aigreur et sans récriminations. Quand il aborde la grande cause de la séparation, il glisse rapidement sur les dogmes romains, les laisse presque dans l'ombre, et insiste aussi fortement sur les croyances communes aux deux cultes qu'il insiste peu sur celles qui les divisent; il prend ensuite à partie les Réformateurs, et les accuse de n'avoir eu pour mobile de leur opposition que l'*amour de l'argent et celui des places*. En terminant, le cardinal promet aux Genevois, s'ils rentrent dans le giron de l'Église dont ils se sont séparés, les louanges des hommes et la bénédiction de Dieu. Sa lettre impressionna favorablement l'immense majorité

(1) Né à Modène en 1547.

des Genevois, et si, dans ce moment, Pierre de La Baume s'était présenté aux portes de la ville, avec la promesse de réformer chez le clergé quelques abus trop criants, peut-être lui eussent-elles été ouvertes, car les Genevois réformés de nom ne l'étaient pas de cœur, et les plus influents d'entre eux auraient préféré le joug des prêtres à celui des Réformateurs; mais Dieu, qui veillait sur la cité destinée à devenir la « Ville située sur une haute montagne », se servit de Calvin, alors proscrit et réfugié à Strasbourg, pour être son ange gardien.

Le Réformateur, qui avait reçu de l'un de ses amis un exemplaire de la lettre de Sadolet, comprend tout le danger qu'elle fait courir à Genève qu'il aime, tout ingrate qu'elle se soit montrée à son égard, et, sans perdre un instant, il saisit sa plume et répond à Sadolet. Il va droit à son adversaire, met à jour ses sophismes, jette des éclats de lumière là où il avait jeté habilement des ombres, justifie les causes qui ont amené la séparation, et avec autant de dédain que d'indignation, il repousse l'accusation de rechercher l'argent et les places. « Vrai! lui dit-il, nous recherchons l'argent et les honneurs, nous qui dépouillons l'Église de la trop grande importance de ses biens pour nourrir les pauvres! pour arriver aux grandeurs, n'était-il pas le plus court chemin, que d'accepter incontinent les conditions offertes par vous? Votre pape, de quelle somme rachèterait-il aujourd'hui le silence de plusieurs? »

Quand la lettre du Réformateur parvint à Sadolet et à ses collègues, ils comprirent que la lutte était impossible avec un homme aussi redoutable que Calvin, et qu'ils devaient recourir à d'autres moyens pour s'emparer de la ville rebelle.

Les Genevois, qui avaient chassé Calvin, sentirent, en lisant sa lettre, que le banni de Strasbourg était un vrai patriote et d'autant plus vivement, quand ils furent convaincus que Jean Philippe, l'adversaire le plus acharné et le plus ardent du Réformateur, n'était qu'un traître qui avait essayé de livrer leur ville au duc de Savoie. Sa tête, qui roula sanglante sur l'échafaud, leur ouvrit les yeux sur les hommes qui avaient provoqué l'exil du Réformateur. A dater de ce moment, ils songèrent à le rappeler; car depuis son départ, tout, dans Genève, dépérissait : bonnes mœurs, piété, instruction, ordre, liberté, la ruine était à à la porte, il fallait la prévenir. Calvin fut rappelé.

Le Réformateur quitta Strasbourg non sans beaucoup de regrets, sentant que, dans le champ où son maître l'appelait de nouveau à travailler, de grandes tribulations l'attendaient; mais, comme Abraham, le père des croyants, il savait obéir. Il partit donc de Strasbourg et arriva le 13 septembre 1541 à Genève, avec la ferme résolution de faire de cette ville corrompue une Sparte chrétienne.

Peu de pages dans l'histoire des peuples sont plus dignes d'exciter l'étonnement et l'admiration, que celles que le retour de Calvin à Genève inscrivit dans les annales de cette cité. Le Réformateur ne fut pas sans doute infaillible; mais nul ne saurait lui contester sa puissante initiative, son génie organisateur, sa volonté de fer, et surtout une grande pureté de motifs. S'il devint dictateur, ce fut pour sauver un peuple que la licence avait failli perdre.

Aux yeux de Calvin, tout était à reconstruire; rien de ce qui avait appartenu au passé ne devait demeurer debout, si ce n'est le souvenir de sa honte. Le Réformateur mit la hache partout, et le fit avec la hardiesse que donne la foi et la conviction que Genève ne serait réellement agréable à Dieu que lorsque tous ses citoyens auraient fléchi le genou devant le Christ. C'est pour les y contraindre qu'il s'est décidé à quitter Strasbourg et à revenir dans une ville qui a payé ses

premiers services par un bannissement.

On ne sait ce qu'on doit le plus admirer ou de Calvin qui veut faire violence à tout un peuple, ou de ce peuple qui se laisse faire violence. On comprend le Genevois quand il consent à ce que ses églises soient débarrassées de leurs images, de leurs statues; quand il laisse fermer ses couvents et mettre en fuite ses moines; mais on ne le comprend plus quand, volontairement, il soumet sa vie à une loi disciplinaire qui le suit dans le temple, dans la rue, et qui le retrouve jusque dans le sanctuaire du foyer domestique. L'antiquité n'offre rien de semblable dans ses annales; et quand nous nous demandons pourquoi ces hommes corrompus renoncent volontairement à leur manière de vivre, le philosophe cherche la cause de ce phénomène dans le mépris des prêtres; mais le chrétien, tout en reconnaissant ce qu'il y a de vrai dans cette idée, attribue avant tout à l'Esprit de Dieu ce revirement presque subit d'opinion, parce qu'il n'est pas dans la nature de l'homme de briser un joug pesant pour en prendre un qui le soit plus encore.

On pourra juger de bien des manières le contrat que les Genevois passèrent avec leur Réformateur; ce qui demeure cependant hors de question, c'est sa parfaite légalité. — Calvin forgea le joug, il est vrai; mais le peuple, maître souverain, dit : Je l'accepte. En le disant, il inscrivit la plus belle page qu'une nation puisse posséder dans ses annales. Dans ce jour-là, Genève se plaça plus haut que Venise, Athènes et Rome. Ces dernières villes ont, tour à tour, brillé par la grandeur de leur commerce, le génie de leurs artistes et la vaillance de leurs soldats; elles ont pris des villes d'assaut, gagné des batailles, soumis des peuples, couvert la mer de leurs navires, étonné par les merveilles de leur architecture; mais elles n'ont rien fait qui puisse être comparé à cet acte par lequel les Genevois déclarent, à la face du monde, qu'ils veulent rompre avec les mauvaises passions de leurs cœurs et se constituent volontairement les esclaves d'une loi austère et dure. C'est grand, c'est beau, c'est unique!

Cette page d'histoire, qui devrait être l'un des plus beaux fleurons de la couronne du Réformateur, est devenue un texte inépuisable d'accusations contre sa personne. Des hommes de lettres, des artistes surtout, ont déversé sur l'œuvre de ce grand homme toute l'amertume de leurs récriminations : à leurs yeux il est un Scythe incapable de s'associer au mouvement littéraire et artistique de la Renaissance. En faisant de Genève la Sparte protestante, il a frappé de stagnation et d'impuissance un peuple qui, sous un Sadolet ou un François de Sales, aurait projeté une lumière si éclatante dans le monde. Nous comprenons leurs regrets sans les partager; les faits justifient Calvin : pour se convaincre de la grandeur de ses travaux, il suffit de placer Chambéry en face de Genève. Mais on s'y refuse, parce qu'on préfère les récriminations à la justice.

Ceux qui attaquent le Réformateur sont incapables de s'élever à la hauteur morale où il s'est placé; ce qui les préoccupe, ce sont des choses secondaires, transitoires, quand lui n'a en vue dans l'homme que son salut. On comprend que, de ce sommet élevé, le Lycurgue chrétien doive peu se soucier de ce qui fait la vie de ceux pour lesquels l'éternité n'est rien, parce que le temps présent est tout et que d'une main ferme il écarte des Genevois tout ce qui pourrait les détourner de cette voie étroite dans laquelle ils doivent marcher s'ils veulent entrer dans les demeures éternelles. Son but est aussi grand que les accusations de ses adversaires sont mesquines. Le beau pour lui c'est le bon, et le bon c'est le vrai; non pas le vrai relatif, mais le vrai absolu : il y conduit d'un pas ferme

les âmes, et s'il peut faire de Genève une ville morale, elle sera la reine des cités; et pendant que les artistes courront à Rome pour voir comment on y fait des statues, les vrais penseurs iront à Genève pour voir comment on y fait des hommes.

Retournons maintenant en France, pour y suivre le cours de la réformation.

XXVIII. — L'Église luthérienne de Paris voyait chaque jour s'accroître le nombre de ses membres, sous l'habile direction de Gérard Roussel et de Courault; mais le jour où ils furent jetés en prison, elle perdit ses deux guides : comme dans les maisons sans maîtres, l'insubordination y introduisit des divisions qui formèrent deux camps bien tranchés, celui des *temporiseurs* et des *zélés*: nous dirions aujourd'hui des opportunistes et des intransigeants.

Les premiers disaient : « Le moment n'est pas venu de déployer notre drapeau; quand l'heure sonnera de le faire, nous ne faillirons pas à notre tâche. »

Les seconds appelaient lâcheté ce que les premiers appelaient prudence. « C'est, disaient-ils, renier le Christ devant les hommes, que de n'oser se déclarer son disciple par crainte de Pilate et des pharisiens. Ils citaient saint Étienne mourant pour la confession du nom de Jésus; ils citaient surtout les apôtres, descendant de leur chambre haute sur la place publique et prêchant hardiment la bonne nouvelle du salut, en face de la croix sanglante de leur Maître. »

Comme le petit troupeau était divisé d'opinions et qu'il y avait dans le parti des temporiseurs, des hommes connus par leur courage, et dans celui des zélés des fidèles cités pour leur sagesse, les frères décidèrent que provisoirement il ne serait rien changé dans leur manière de se conduire. Nonobstant cette décision, quelques membres, plus impatients que les autres, députèrent l'un d'eux, nommé Feret, auprès de leurs compatriotes qui prêchaient la Réforme dans la partie de la Savoie avoisinant la Suisse. Leur but, en l'envoyant, était de leur demander des conseils et des directions, vu la position difficile et tout exceptionnelle de l'Église de Paris.

Imagination vive et ardente, Feret fut profondément impressionné de tout ce qu'il vit et entendit. Il fut surtout frappé de la différence qui existait entre le mouvement religieux de Paris et celui des bords du Rhin et de la Suisse. Là, dans ces lieux bénis, pendant que dans la capitale de la France les fidèles se cachaient, la Réforme déployait hautement sa triomphante bannière. Partout les superstitions romaines disparaissaient comme se dissipe la nuée du matin devant le soleil levant; partout les missionnaires se montraient infatigables; partout les pasteurs remplaçaient les prêtres; la chaire, l'autel; le prêche, la messe. Des villes importantes se déclaraient ouvertement contre Rome, et les noms vénérés de Bucer, de Capiton, de Farel, de Saunier, portés sur les ailes de la renommée, allaient de lieu en lieu semer l'effroi dans le cœur des prêtres et l'espérance dans celui de leurs adversaires. Il n'en fallait pas tant pour surexciter Feret à une époque de fermentation où la prudence était plus rare que le zèle.

Au moment où il se décida à quitter les fidèles de la Savoie pour porter leur réponse à ceux de Paris, l'idée lui vint de frapper un grand coup et de répandre un traité intitulé : *Articles véritables sur les horribles, grands et insupportables abus de la* messe papale, *inventée directement contre la sainte Cène de Nostre Seigneur, seul médiateur et seul Sauveur Jésus-Christ.*

Comme tous les réformés de cette époque, et la plupart de ceux des suivantes, Feret voyait toute l'hérésie romaine dans la messe. Par son appareil pompeux elle lui rappelait une cérémonie païenne; par son prêtre trônant sur

l'autel, Dieu effacé par l'homme ; par son latin, le mépris d'un commandement précis de saint Paul; par son hostie, l'altération de l'un des deux éléments du sacrement de la Cène ; par l'absence de la coupe, un vol fait au peuple ; par la transsubstantiation, un outrage sanglant fait à la majesté du Fils de Dieu. Tout cela est vrai, sans doute, mais non dans le sens absolu qu'y attachait Feret; car Rome est plus loin de la Réforme par son pélagianisme que par sa messe, qui n'est que l'un des nombreux moyens qu'elle a de substituer, dans l'administration du salut, le pouvoir de l'homme à celui de la grâce.

A son retour, Feret fit connaître aux fidèles de Paris la réponse de ceux de Savoie, et leur parla en termes chaleureux d'un écrit contre la messe, qui, selon lui, devait porter un coup mortel à la papauté.

Cet écrit, vrai dans le fond, était si violent dans la forme qu'il ne pouvait, au dire des temporiseurs, qu'exaspérer les catholiques : les zélés furent d'un avis contraire et l'emportèrent.

Le 18 octobre 1534, les Parisiens, en se réveillant, virent leurs rues et leurs principales places publiques tapissées de petits traités en forme de placards. Ils s'approchent, lisent, et ne sont pas peu étonnés en voyant leur messe attaquée dans un style violent, dégénérant sans cesse en personnalités et en insultes. Ils s'indignent moins encore du contenu du pamphlet que de sa forme. Tel d'entre eux qui eût applaudi à une dissertation de Mélanchthon contre la messe, se sent plein de colère contre l'écrit sans charité qu'il a sous les yeux, qu'il déchire et foule aux pieds.

Les réformés devaient expier durement le zèle imprudent de Feret. François Ier, à son retour de Blois, trouva l'un des placards affiché à la porte de son cabinet. Cet acte lui parut si insolent qu'il oublia Mélanchthon, et jura de punir les coupables. Dans son indignation, il ne pouvait comprendre un tel excès d'audace; et dans ces réformés, qui ne songeaient nullement à amoindrir son autorité, il ne vit que des séditieux qui, après avoir porté la main sur l'autel, la porteraient infailliblement sur son trône. Son entourage, généralement défavorable à la Réforme, saisit l'occasion au vol; et le même homme qui voulait faire venir Mélanchthon à sa cour pour y discuter avec les principaux théologiens de son royaume, fit appeler le lieutenant criminel Morin, « grand adversaire, dit Théodore de Bèze, de la religion, fort dissolu en sa vie et renommé entre tous les juges de son temps pour la hardiesse qu'il avait de faire des captures et sa subtilité à surprendre les criminels en leurs réponses ».

L'ouvrier était à la hauteur de l'œuvre. Il rechercha ceux de la nouvelle religion, et réussit si bien, qu'en peu de temps il remplit les prisons d'hommes et de femmes de qualité.

Le traité-placard portait ses fruits : les fidèles en sentaient déjà toute l'amertume.

La terreur était au camp des luthériens qui ne doutèrent plus du sort qui les attendait après avoir été témoins d'une procession fameuse qui a pris date dans l'histoire. Elle eut lieu en expiation de l'outrage fait au saint-sacrement. Le 21 janvier 1535, elle sortit de l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois, entre huit et neuf heures du matin, au milieu d'un immense concours de population. En tête marchaient des prêtres vêtus d'habits resplendissants, portant dans des coffrets, les uns avec les mains, les autres sur des coussins de velours, les reliques de saint Germain, de saint Landry, de sainte Geneviève. Pour cette occasion solennelle, la Sainte-Chapelle avait ouvert tous ses trésors ; et, pour la première fois depuis saint Louis, ses reliques si renommées étaient sorties de leurs reliquaires pour être promenées processionnellement. Parmi toutes ces richesses dédaignées des lu-

thériens, figurait au premier rang la tête de saint Louis. Le clergé voulait, par ce luxe de mise en scène, faire descendre la rosée de la grâce sur les catholiques et le feu du ciel sur les novateurs.

Le vieillard courbé sous le poids des ans, en voyant passer l'immense et splendide cortège, ne se souvenait pas d'avoir vu quelque chose d'aussi beau et d'aussi imposant. Évêques, abbés mitrés, chanoines, religieux de tous les ordres y foisonnaient. La Sorbonne y était au grand complet. Après la Sorbonne venait du Bellay, évêque de Paris, portant dans les mains le saint-sacrement, François Ier suivait, tête nue, tenant à la main une grande torche de cire vierge. Après le roi venaient les princes, les princesses, des ducs, des comtes, des ambassadeurs. La foule suivait ou formait la haie.

D'un pas grave et lent, le cortège parcourut les principaux quartiers de la ville, et fit une halte dans ses six principales places, au milieu de chacune desquelles s'élevait un magnifique reposoir pour le saint-sacrement.

Jusqu'ici le clergé ne nous apparaît que comme un habile maître des cérémonies. Il adorait Dieu à sa manière. Dans son zèle cependant il voulait présenter au Christ dont il se constituait le vengeur quelque chose de plus précieux que les prières et les pompes de son culte : il lui offrait des vies d'hommes. A côté de chaque reposoir, il avait fait dresser une potence et un bûcher. Michel Morin, le grand pourvoyeur de la fête, lui avait livré six luthériens, un pour chaque bûcher. Le peuple ne pouvait contenir sa joie ; peu s'en fallut que, dans sa hâte de les voir mourir, il ne les arrachât des mains de ses bourreaux pour les déchirer lui-même.

Cette joie atroce explique la mort de saint Étienne, le premier martyr chrétien.

Dans cet horrible et sacrilège drame, les luthériens furent admirables d'intrépidité. Dieu les soutint merveilleusement : pas un ne faiblit. Tous glorifièrent hautement le Sauveur, pour la cause duquel ils mouraient. C'était pour avoir voulu lui être fidèles qu'ils étaient exposés en spectacle et livrés aux mains d'hommes plus cruels que les bêtes féroces. Le peuple, cette eau mouvante et agitée, qui crie aujourd'hui *Hosanna!* et demain : *Ote*, *ôte*, *crucifie-le!* se sentit cependant touché par tant d'énergie unie à tant de douceur et de calme. Il eût volontiers crié grâce, mais il y avait là un homme au cœur de bronze qui ne l'eût pas écouté : cet homme, c'était le roi qui s'était fait bourreau. Il avait décidé que ces malheureux luthériens seraient liés à une solive placée en balançoire qui s'abaissait pour plonger les victimes dans les flammes du bûcher, et qui se relevait aussitôt pour prolonger leur supplice, jusqu'à ce qu'enfin la flamme, gagnant les cordes qui les tenaient garottés à la solive, les fît tomber en milieu du feu.

« On attendait, dit Sismondi, pour faire jouer cette balançoire, que le roi fût arrivé au pied du bûcher, afin qu'il vît le moment où le malheureux tomberait dans les flammes. » En effet, à chaque station, le roi remettait sa torche au cardinal de Lorraine, joignait les mains, et, humblement prosterné, implorait la miséricorde divine sur son peuple, jusqu'à ce que le patient eût expiré dans d'atroces souffrances. Six fois, le Père des lettres passa sa torche au cardinal ; six fois, il pria pour son peuple : une telle prière fait horreur.

La procession, partie de Saint-Germain-l'Auxerrois, se termina à Sainte-Geneviève, où l'on chanta une messe pour remercier Dieu des bénédictions qu'il avait répandues sur l'Église. Roi, prêtres et peuple, n'avaient pas même l'idée que ce qu'ils appelaient bénédiction n'était qu'une tuerie. Ils avaient oublié, ou plutôt ils ne savaient pas, que l'Église du Crucifié ne verse d'autre sang que le sien.

Immédiatement après la procession,

un splendide banquet eut lieu dans l'archevêché. Les principaux personnages de la cour et du clergé y assistaient; après le repas, le roi monta dans une chaire et adressa aux assistants un discours qu'il termina par ces paroles : « Quant à moy, qui suis votre roy, si je sçavois qu'un de mes membres maculé ou infecté de cette detestable erreur, non-seulement vous le baillerois à couper; mais davantage, *si j'apercevois de mes enfants entachez, je le voudrois moy-mesme sacrifier*. Et parce qu'à ce jour je vous ay cognus de bon vouloir envers Dieu Jésus-Christ, vous prie persévérer. Et en ce faisant je vivray avec vous comme un bon roy et vous avec moy, en paix, repos et tranquillité, comme bons et fidèles sujets chrestiens et catholiques doivent faire. »

Ainsi parla le roi Très-Chrétien, amant de la duchesse d'Étampes. Philippe II n'eût pas mieux dit.

Nous ne nous arrêterons pas devant les potences et les bûchers qui se dressèrent après l'*affaire des placards*. Nous irons assister à un massacre qui a laissé sur le manteau royal de François Ier une tache de sang ineffaçable.

XXIX. — Longtemps avant que Luther et Calvin eussent poussé le cri : Réforme ! Réforme ! il y avait dans les vallées du Piémont, près de Pignerol, un petit peuple qui n'avait pas voulu se courber devant le pape, qu'il appelait l'*Antéchrist romain*. Le livre dans lequel il puisait sa foi était la sainte Écriture ; il communiait avec le pain et le vin, ne se confessait pas à l'oreille d'un prêtre, ne croyait ni au feu du purgatoire ni à l'efficacité des indulgences. Ses pasteurs, connus sous le nom de *Barbes*, se mariaient, comme de nos jours les pasteurs protestants. Sans en porter le nom, ce peuple était protestant, car, à quelques erreurs près, il croyait ce que les réformés croient aujourd'hui. Il se distinguait surtout par sa haute moralité et son amour du travail. Son seul crime était sa foi. Les papes le traquèrent comme une bête fauve, et pendant de longues années, ne lui laissèrent ni trêve, ni repos ; mais ni le fer, ni le feu, ni la corde, ni les prisons, ni l'exil ne purent ébranler sa foi : chassé de ses vallées et de ses montagnes, il y rentrait, après avoir répandu la semence de l'Évangile en France, en Angleterre et sur les bords du Rhin. Ces infortunés étaient partout un objet de mépris et de railleries. Dans le Lyonnais, on leur donnait le sobriquet de *Pauvres de Lyon*; dans le Dauphiné, celui de *Chaignards*; en Angleterre, celui de *Lollards*; dans les Flandres, on les appelait des *Turlupins*. Ils étaient surtout connus sous le nom de *Vaudois*, dénomination qui leur vient probablement des vallées (vaux) qu'ils habitaient. Quand la Réformation éclata, on leur donna le nom de *Luthériens*, à cause de la conformité de leurs croyances avec celles des disciples de Luther.

Un grand nombre d'entre eux s'étaient réfugiés dans le Comtat Venaissin et habitaient, entre autres localités, Cabrières et Mérindol. Grâce à leur intelligence et à leur activité, la contrée, jusque-là abandonnée aux ronces et aux épines à cause de la paresse et de l'ignorance de ses habitants, se couvrit de riches moissons ; là, où régnait la pauvreté, on vit naître l'abondance.

Pendant d'assez longues années, les Vaudois purent cultiver en paix leurs champs; mais, quand le clergé commença à persécuter en France les luthériens, il n'oublia pas les paisibles habitants de Cabrières et de Mérindol. Ceux de cette dernière bourgade furent assignés, dans la personne des plus notables d'entre eux, à comparaître devant le parlement d'Aix.

Les assignés, craignant, non sans raison en allant à Aix, « de se jeter dans la gueule du loup, » refusèrent de comparaître devant des juges qui, d'avance, s'étaient constitués leurs accusateurs.

Au jour indiqué par l'assignation, au-

cun d'eux ne s'étant présenté, le parlement rendit, le 18 novembre 1540, un arrêt qui condamna dix-huit Mérindolais à être brûlés, bannit leurs femmes, leurs enfants, leurs parents, et leurs serviteurs à perpétuité, confisqua leurs biens et ordonna que leur ville serait rendue inhabitable.

En apprenant cette fatale nouvelle, les habitants de Cabrières et de Mérindol poussèrent un cri d'effroi ; à chaque instant, il craignaient d'entendre le son des clairons des troupes chargées de les massacrer.

XXX. — Une corde de bourreau, une peau de tigre et une toque de juge inique, durent être les armoiries de l'homme dont nous avons découvert le portrait dans la bibliothèque d'Aix, parmi les archives de l'ancien parlement de cette ville.

Jean Meynier, baron d'Oppède, naquit à Aix, en 1495 ; il était le fils d'un juif converti, d'Avignon, qui ne lui laissa pour tout héritage que son misérable manoir d'Oppède. Mais le jeune gentillâtre, avec son esprit vif, pénétrant, ambitieux, fit rapidement son chemin, et après avoir été viguier du pape à Cavaillon, monta, mais en rampant, sur un siège de premier président au parlement d'Aix, et devint, après le gouverneur, le principal personnage de la Provence.

Le président était l'esclave de l'avarice que la sainte Écriture appelle « la racine de tous les maux ». Tout moyen pour accroître sa fortune lui était bon ; il volait, lui, que la confiance de son roi avait placé sur un siège de juge pour punir et frapper les malfaiteurs ; mais il volait à la manière d'Achab et de Jézabel, en s'emparant des biens des Vaudois qu'il haïssait d'autant plus que leur conduite était la condamnation de la sienne. Il n'eut ni trêve ni repos qu'il n'eût obtenu, le 1er janvier 1545, de François Ier, un édit qui ordonnait la destruction de vingt-deux villes et villages et le massacre de tous leurs habitants, au nombre de dix-huit mille ; hommes, femmes, enfants, vieillards. Chose horrible ! il n'y eut pas une seule voix qui s'élevât, dans le parlement d'Aix, pour protester contre le lâche et atroce assassinat qui allait se commettre !

Le baron ne voulut pas se priver de la joie (joie du tigre), non seulement d'assister, mais de diriger l'expédition contre les infortunés vaudois. Il amenait avec lui son gendre, le procureur général Guérin et le baron de la Garde, tous trois ses dignes aides. Des loups affamés ne se jettent pas avec plus de férocité sur un troupeau de brebis que les bandes du baron sur les paisibles habitants de Cabrières, de Mérindol et des environs ; on arquebuse, on pend, on assomme, on brûle ; le sang coule par torrents ; les cris de douleur des femmes et des enfants, loin de calmer la fureur des assassins, ne font que l'accroître ; ils ont l'ivresse du sang. Des femmes, qui se sont réfugiées dans une grange, y trouvent la mort dans les flammes ; on coupe les arbres, on rase les murs des villes et des villages ; et cette contrée, que les Vaudois, au prix de leur sueurs, avaient couvert de riches moissons, a un aspect plus désolant qu'un champ ravagé par la grêle et les sauterelles.

Ceux des Vaudois qui échappèrent au fer de leurs assassins et aux galères, se réfugièrent à Genève qui leur ouvrit ses portes hospitalières.

XXXI. — Après trois siècles, le monde s'étonne qu'il ne se soit pas élevé, du milieu des rangs de l'Église romaine, un cri d'horreur et de réprobation contre les assassins de Cabrières et de Mérindol. Cependant, si nous y réfléchissons nous reconnaîtrons que son clergé est logique dans son silence, et qu'il ne peut flétrir d'Oppède sans reconnaître que Rome s'est trompée. Les principes

faux, une fois admis et reçus, ont une puissance qui fait taire la conscience, paralyse le cœur et jette sur l'intelligence un voile épais qui ôte même aux plus grands génies le sentiment du vrai. Rien n'est plus instructif que la page suivante de Bossuet. « On me demandera peut-être, dit le célèbre écrivain, ce que je crois de la vie des Vaudois que Renier a tant vantée ; j'en croirai tout ce qu'on voudra, et plus si l'on veut, car le démon ne se soucie pas par où il tient les hommes. Ces hérétiques toulousains, manichéens constamment, n'avaient pas moins que les Vaudois cette piété apparente. C'est d'eux que saint Bernard a dit : « Leurs mœurs sont irréprochables ; ils n'oppriment personne ; ils ne font de tort à personne ; leurs visages sont mortifiés et abattus par le jeûne ; ils ne mangent point leur pain comme des paresseux, et ils travaillent pour gagner leur vie. » Qu'y a-t-il de plus spécieux que ces hérétiques de saint Bernard ? Mais, après tout, c'étaient des manichéens, et leur piété n'était que feinte. Regardez le fond : c'est l'orgueil, c'est la haine contre le clergé, c'est l'aigreur contre l'Église, c'est par là qu'ils ont avalé tout le venin d'une abominable hérésie. On mène où l'on veut un peuple ignorant, lorsqu'après avoir allumé dans son cœur une passion violente, et surtout la haine contre ses conducteurs, on s'en sert comme d'un lien pour l'entraîner. Mais que dirons-nous des Vaudois qui se sont si bien exemptés des erreurs manichéenes ? Le démon a fait son œuvre en eux, quand il leur a inspiré le même orgueil, la même ostentation de leur pauvreté prétendue apostolique, la même prévention à nous vanter leurs vertus, la même haine contre le clergé, poussée jusqu'à mépriser les sacrements de leurs mains, la même aigreur contre leurs frères portée jusqu'à la rupture et jusqu'au schisme. Avec cette aigreur dans le cœur, fussent-ils à l'extérieur encore plus justes qu'on ne dit, saint Jean m'apprend qu'ils sont *homicides* (I, III, 15) ; fussent-ils aussi chastes que les anges, ils ne seront pas plus heureux que les vierges folles dont les lampes étaient sans huile (Matth., XXV, 3), et le cœur sans cette douceur qui seule peut nourrir la charité [1]. »

Ces lignes, tout autant à l'adresse des Vaudois de la Provence qu'à celle de ceux du Piémont, sont admirablement écrites. Mais n'est-ce pas étrange que le grand évêque attribue à l'esprit des ténèbres la



Le baron d'Oppède.

vie austère et pure des victimes ? Comment n'a-t-il pas compris que le bon arbre ne porte pas de mauvais fruits ! Et si, à ses yeux, les Vaudois, honnêtes, probes, justes, craignant Dieu, ne voulant d'autre chef de leur Église que Jésus-Christ, sont des *homicides*, quel nom faudra-t-il donner à leurs bourreaux et au baron d'Oppède ?... L'esprit comme le corps est sujet aux amauroses.

XXXII. — Au moment où d'Oppède et ses bandes du Piémont massacraient sans pitié une population inoffensive, quelques évêques quittaient leurs diocèses et se rendaient dans une petite ville du Tyrol perdue dans les montagnes, pour y tenir un concile qui devait la rendre cé-

lèbre. Après bien des incertitudes, des craintes et des tâtonnements, la papauté s'était décidée à convoquer cette assemblée, mais elle avait pris ses précautions pour que cette réunion de prélats, qui devait être aux yeux du monde le concile de toute l'Église, ne fût que celui de l'Italie, dont tous les évêques lui étaient dévoués. Elle déploya, à cet égard, une habileté sans égale; son instinct lui disait que ces assemblées qui sont les états généraux de la catholicité romaine, portent dans leurs flancs des orages et des tempêtes et que, puisque l'état fâcheux de l'Église la contraignait à le faire, il fallait au moins tirer le meilleur parti de la situation et regagner à Trente ce qu'elle avait perdu à Constance et à Bâle. L'entreprise n'était pas facile ; mais le pape régnant était un homme rusé et rompu à toutes les finesses des chancelleries. Il avait, de plus, pour le seconder, des diplomates sur le tact desquels il pouvait compter. Ce fut donc au milieu des plus vives appréhensions qu'il publia la bulle de convocation et désigna Trente pour le lieu où devait se tenir le concile. Le 11 mars 1545 fut indiqué pour le jour de l'ouverture.

Le concile siégeait depuis quelques mois, quand un jour, un courrier arrive à Trente, à franc étrier : il y apporte une nouvelle qui fait tressaillir les évêques d'une indicible joie. A les voir se lever comme un seul homme de leurs sièges et se féliciter, on eût pu croire à une grande victoire de Charles-Quint sur les Turcs, et mieux encore sur les protestants. Le courrier dont l'arrivée leur faisait suspendre leurs séances et battre des mains leur apportait la nouvelle de la mort de Luther.

Moins usé par les années que par les travaux de son rude et glorieux apostolat, le Réformateur avait, depuis quelque temps, le pressentiment de sa fin prochaine. A cette heure suprême de sa vie, il regarda la mort en face et pût lui dire comme saint Paul : « O Mort ! où est ton aiguillon ! O sépulcre ! où est ta victoire ? » En parlant à ses amis, sa voix avait ce que la mort y met de sacré et ce que la foi y met de profond : « Ne pleurez pas, leur disait-il, nous nous reconnaîtrons là-haut ; » et du doigt il leur montrait le ciel. Sentant la mort s'approcher, il leur disait : « Priez Dieu pour qu'il fasse triompher la cause du saint Évangile, car le pape et le concile de Trente sont dans une grande fureur. Le Luther qui se meurt à Eisleben est le Luther de Worms, sa dernière pensée est l'anéantissement de la papauté et le triomphe de l'Évangile. Il ne cesse pas un seul moment d'être fidèle à lui-même.

Les heures marchaient ; avec les heures vint l'agonie. Les facultés du mourant, semblables à la clarté d'une lampe dont l'huile s'épuise, s'affaiblissaient : il ne parlait plus. Ses amis lui dirent : « Reconnaissez-vous, cher père, que Jésus-Christ est le Fils de Dieu, notre Sauveur et notre Rédempteur ? » « Oui, » répondit-il, d'une voix distincte. Ce oui fut sa dernière parole. Quelques moments il s'endormit paisiblement sur la terre après, pour se réveiller dans les cieux. Il avait soixante-deux ans révolus.

La Réforme perdit en lui son plus grand homme, et le monde l'un de ses génies les plus complets. Le jour où sa mort fut connue à Trente, les Pères du concile, nous l'avons déjà dit, proclamèrent la grandeur du mort par la grandeur de leur joie : ils croyaient que lorsque la puissante voix de Wittemberg n'éclaterait plus comme une bombe au milieu de leurs rangs, les peuples insoumis rentreraient dans le bercail d'où ils étaient sortis ; ils se trompaient : La mort ne prit que Luther et s'inclina devant son œuvre.

Pendant que Rome était dans la jubilation, les protestants étaient consternés. A cette heure de deuil, tous, sans exception, oublièrent le côté par lequel le Ré-

formateur payait son tribut aux faiblesses humaines, pour ne voir que ce qu'il y avait de grand et de chrétien en lui. Ce fut seulement le jour où ils se sentirent privés de leur chef, qu'ils purent mesurer le vide profond que sa mort avait fait dans leurs rangs ; ils regardèrent autour d'eux pour lui chercher un successeur et ne lui en trouvèrent pas : à côté de Luther, tous les hommes étaient petits.



Luther.

Les restes mortels du Réformateur furent portés d'Eisleben à Wittemberg. Partout où le cortège funèbre passa, il fut accueilli avec des larmes. Quand le convoi fut près de la ville de Halle, les habitants en foule allèrent au devant de lui et accompagnèrent le cercueil à l'église, où des miliers de voix entonnèrent, en sanglotant, le beau cantique : *Dans ma douleur amère, je crie à toi, Seigneur!*

Le 22 février 1545, l'illustre mort fit son entrée funèbre dans Wittemberg. La tristesse était sur tous les visages, les larmes dans tous les yeux. Les cris et les sanglots de tout un peuple furent son oraison funèbre : des mains pieuses déposèrent ses restes dans la chapelle du château.

La tombe du moine saxon est toujours ouverte, et aujourd'hui comme autrefois ses impuissants ennemis viennent journellement y jeter en passant leurs colères ou leurs calomnies. Nous les comprenons : Luther a porté à Rome un coup irréparable ; mais cet homme dont ils attaquent la vie, leur répond du fond de sa tombe par sa pauvreté ; car lui qui, marchant sur les traces d'un cardinal d'Amboise ou d'un Duprat, aurait pu s'enrichir du bien des églises, dont il disposait, vécut pauvre, mourut pauvre et ne ferma jamais ni son riche cœur ni sa bourse indigente aux malheureux. Il eut ses défauts et ses imperfections, parce qu'il était homme; mais, qui fut son égal, par le génie, par la foi, par le courage, par le renoncement? Ses défauts mêmes, quand on les regarde de près, font dans sa vie le même effet que les ombres dans le tableau d'un grand maître ; s'il eût été ce que le font les Audin et les écrivains qui trempent leur plume dans la fange et dans le fiel, sa mémoire eût péri avec sa poussière; car il n'est pas dans la nature d'un peuple de laisser pendant des siècles au Panthéon ce qui n'est que pour les égouts de Montmartre.

XXXIII. — François Ier comprit, mais trop tard, qu'il s'était trop hâté de signer l'ordre d'exterminer les Vaudois de la Provence ; malade, souffrant, vieilli avant l'âge, il ordonna à son successeur de poursuivre d'Oppède et ses complices, et n'eut ni la force ni le courage d'arracher des mains des prêtres le savant imprimeur Dolet, et d'empêcher qu'on dressât sur la place du Marché de Meaux quatorze bûchers, qui furent pour quatorze luthériens de cette ville des chaires du haut desquelles il évangélisèrent, et non sans succès, une foule immense accourue pour assister à leur supplice.

XXXIV. — Le moment était arrivé où François Ier, affaibli par une longue ma-

ladie, allait comparaître devant Celui aux yeux duquel les rois les plus puissants sont comme les grains de poussière qui s'attachent au plateau d'une balance. Il était cependant encore dans toute la force de l'âge et dans toute la plénitude de sa volonté ; il se vit mourir longtemps à l'avance, et assista à sa propre destruction. Sans doute, l'espérance, ce pain de celui qui souffre, dut, dans les intermittences de son mal, lui envoyer ses brillants rayons ; mais le moment d'après était d'autant plus amer que le moment d'avant avait été plus doux. Un ulcère intérieur rongeait le roi chevalier qui, à chacune de ses souffrances, pouvait se rappeler sa vie licencieuse. Que se passait-il en lui, pendant ses longues nuits sans sommeil, dans ses châteaux construits par le Primatice et décorés par Léonard de Vinci, quand, couché sous un dais d'or et de soie, il ramenait ses pensées vers les jours où, élevé à la taille d'un héros par la bataille de Marignan, tout lui souriait dans la vie? Était-il, alors, lassé, blasé, ou bien son cœur en était-il encore aux regrets ?... Nul ne le sait, car il est de ces choses pour lesquelles un cœur est une tombe fidèle. Quoi qu'il en soit, le plus pauvre luthérien de son royaume, en le voyant errer de châteaux en châteaux, cherchant un repos qui le fuyait, eût dit : « Je ne voudrais pas être cet homme-là. » C'est ainsi que chacun a son tour. Il eut son bûcher comme ses victimes ; mais sur ce bûcher, dressé par ses passions effrénées, il mourut lentement et à petit feu, sans pouvoir rendre grâces à Dieu d'une seule de ses souffrances. Il s'alita enfin à Rambouillet; la maladie, plus forte que sa volonté, l'arrêta, cette fois, et pour toujours : le moment était venu pour lui d'aller de vie à trépas.

Pendant qu'il râlait, une femme, dans tout l'éclat de sa beauté, quoiqu'elle eût quarante-huit ans, Diane de Poitiers, attendait avec impatience l'heure fatale : elle était là, joyeuse, épiant avec le duc d'Aumale, son gendre, les progrès de l'agonie royale : « Il s'en va, le galant, il s'en va, » disait ce dernier. Il s'en alla en effet, et sa mort ouvrit les marches du trône à Henri II.

Duchâtel, évêque de Châlons, fut chargé de prononcer l'oraison funèbre du prince défunt. Sa tâche eût été facile, s'il se fût borné à louer sa vaillance et son goût pour les arts ; mais exalter ses vertus chrétiennes, quand sa vie n'avait été qu'un scandale perpétuel, c'était beaucoup oser... L'évêque osa beaucoup aussi. « Je suis persuadé, s'écria-t-il, qu'après une aussi sainte vie, l'âme du roi, en sortant de son corps, a été transportée au ciel sans passer par les flammes du purgatoire. »

Ces paroles chatouillèrent désagréablement les oreilles de quelques docteurs de Sorbonne qui les taxèrent d'hérétiques et portèrent plainte à la cour contre l'orateur, qui, contrairement à la foi de l'Église, avait placé le royal défunt dans le ciel sans le faire passer préalablement par les flammes du purgatoire. Cette plainte n'était pas aussi ridicule qu'elle le paraissait; car, si ce roi, relâché dans ses mœurs, était entré directement dans le ciel, tout le monde pouvait y entrer. Que devenait alors la messe, que devenaient aussi les dons des fidèles ? Que de raisons de soupçonner le prélat d'hérésie, à une époque où elle exerçait tant de ravages !

Au moment où les députés de la Sorbonne arrivèrent à Saint-Germain, le roi était absent. Jean Mendoze, son premier maître d'hôtel, les reçut très gracieusement et écouta leur plainte : « Tranquillisez-vous, messieurs, leur dit-il ; si vous aviez vu d'aussi près que moi le feu roi, mon bon maître, vous auriez bien mieux compris le sens des paroles de M. l'évêque de Châlons. François Ier ne pouvait s'arrêter nulle part, et s'il a fait un tour de purgatoire, on n'aura jamais pu lui persuader d'y demeurer long-

temps. » Cette plaisanterie, qui était la véritable oraison funèbre d'un roi qui ne prit rien au sérieux, si ce n'est ses plaisirs, déconcerta les dénonciateurs de de Pierre Duchâtel, et peut-être épargna-t-elle à l'évêque le danger de tomber entre les mains d'hommes implacables à force de zèle et d'ignorance.

XXXV. — Marguerite de Valois pleura François Ier, et regretta en lui l'homme et le frère : accourue à Paris au bruit de sa maladie, elle lui apporta le trésor inépuisable de son affection ; puis elle repartit. La nouvelle de sa mort, qui lui arriva bientôt après, et à laquelle elle ne s'attendait pas, fut pour son cœur un coup terrible ; sa douleur fut trop grande pour une douleur de sœur: pendant quarante jours, elle s'enferma et passa ce temps dans les prières et dans les larmes. Elle ne survécut pas longtemps à ce frère trop aimé. En 1549, elle le rejoignit dans la tombe.

Marguerite fut ensevelie dans l'église de Lescar, avec beaucoup de pompe. Les pleurs de ses sujets furent son oraison funèbre.

Ainsi se termina la vie de cette noble princesse à laquelle il manqua une chose capitale, le courage de ses convictions. De là, ces lacunes profondes dans sa vie, qui la firent haïr des ultra-catholiques et suspecter des protestants. Si elle eût moins aimé son frère, la Réforme aurait eu probablement en elle une Jeanne d'Albret. Sa vie, au reste, quand on l'étudie de près, nous offre ce mélange de gravité et de frivolité qui devait être nécessairement le partage de ce grand esprit, qui ne pouvait ni ne devait accepter les traditions de son Église, et de ce cœur trop tendre qui n'eut jamais le courage de préférer Jésus-Christ à son frère. Elle avait dans son palais Gérard Roussel qui lui expliquait les Saintes Écritures, et, à côté de ce prélat, des bouffons qui jouaient avec les demoiselles de sa cour les pastorales qu'elle composait elle-même. C'est ce mélange de gravité et de mondanité qui fait de Marguerite un être à part ; mais, telle qu'elle est, elle n'en est pas moins la plus gracieuse figure de femme de son temps, et ses grands mérites, aux yeux de la postérité, seront moins ses poésies que d'avoir su se conserver pure et chaste au milieu d'une cour corrompue, et d'avoir donné le jour à la mère de Henri IV.

RÈGNE DE HENRI II



Henri II (1519-1569).

I. — Henri II, le fils et le successeur de François Ier, a laissé, dans l'histoire du protestantisme français, un nom tristement célèbre. Sous son règne, de nombreux bûchers se dressèrent, et jamais, une seule fois, il ne manifesta le moindre sentiment de compassion pour ceux qu'il livrait à ses bourreaux et dont le seul crime, à ses yeux, était leur amour et leur attachement à l'Évangile. Esclave soumis du célèbre inquisiteur Orry, qui prenait un singulier plaisir à voir brûler les luthériens, il se servait de sa puissance royale pour rendre des édits de mort, et de ses parlements pour les faire exécuter. Son règne ne fut pas long; mais il le fut trop pour ceux de ses infortunés sujets qui ne voulaient pas des traditions papistiques et demandaient, comme c'était leur droit imprescriptible, à la Bible la règle de ce qu'il faut croire et pratiquer; aussi l'un des premiers actes du monarque français fut de leur ravir ce trésor précieux.

Par son édit du 11 octobre 1547, il défendit d'imprimer et de vendre aucun livre concernant l'histoire sainte sans la permission de la Sorbonne. Les réformés résistèrent à cet ordre, et plus que jamais se serrèrent autour du livre sacré qui fut leur force et leur consolation, aux jours de leurs rudes épreuves, et, chose remarquable, ce fut sous le règne de ce roi, qui couvrit de potences et de bûchers son royaume, que la Réforme fit de si grands progrès qu'à sa mort, elle avait pénétré dans une grande partie de la France et comptait dans ses rangs des personnes appartenant à la plus haute noblesse.

II. — Parmi les nombreuses victimes de la persécution, se trouve un homme de basse extraction, dont le nom nous est inconnu, car nous ne le connaissons que sous celui du « Couturier ». « Ce n'était pas, dit Crespin, un tailleur de grand renom, mais un pauvre compagnon devant le monde; tant y a que le Seigneur, qui se rit des splendeurs des plus grands, l'avait choisi pour abaisser les plus braves; voire pour effrayer comme d'une foudre leurs consciences. »

Notre pauvre Couturier était retenu en prison, où il attendait avec calme et en paix l'arrêt qui devait le livrer au bourreau. Le lieutenant de police, qui l'interrogea sur sa foi, fut émerveillé de ses réponses, et en parla à quelques gentilshommes de la cour. Dans ce moment, Henri II, qui était très préoccupé de ce qu'on disait des luthériens, voulut s'enquérir par lui-même des nouvelles croyances qui se propageaient dans son royaume et passionnaient tous les esprits; il ordonna qu'on lui amenât « l'un de ceux qui alors étaient prisonniers ». Quelques seigneurs de sa cour, qui avaient ouvert les yeux sur les abus criants de la cour romaine, demandèrent au lieutenant de police d'en faire venir un « qui fût de bonne grâce pour répondre pertinemment au roi ». Le cardinal de Lorraine, craignant qu'on n'amenât devant le monarque l'un de ces hommes doctes et savants, alors prisonniers, et dont quelques-uns furent brûlés plus tard, ordonna qu'on fît comparaître notre pauvre Couturier, « attendu qu'il ne serait pas capable, comme les premiers, de remuer devant Henri II les ordures de la papauté ».

Au jour indiqué, le tailleur fut conduit dans le cabinet du roi, où étaient présents le cardinal de Lorraine et quelques autres personnages considérables. Parmi ces derniers, se trouvait une femme qui a, dans l'histoire du protestantisme français, une grande et honteuse célébrité. Diane de Poitiers, la veuve du comte de Dreux-Brézé, exerçait sur l'esprit et le cœur de Henri II un empire absolu; quoiqu'elle eût quarante-huit ans, elle était remarquable par sa beauté qu'elle conserva jusque dans sa vieillesse. Aux grâces du corps, elle joignait celles de l'esprit; mais, sous son extérieur séduisant, elle cachait une ambition insatiable et un cœur profondément égoïste et méchant. Elle haïssait mortellement les luthériens et n'avait pas honte de demander au roi leur extermination pour s'enrichir de leurs dépouilles. Elle aussi voulait entendre le Couturier « et avoir son passe-temps, » dit Crespin.

Le roi le fit conduire dans la chambre de Diane, congédia ses gentilshommes et ne garda que ses plus intimes, au nombre desquels était Castelan, évêque de Mâcon, qui posa des questions au prisonnier. Celui-ci, qui connaissait sa Bible mieux que le prélat, lui répondit avec un grand à-propos, et, tout aussitôt, les rôles furent changés : le Couturier devint le maître et l'évêque l'écolier. Le prélat, à la fois irrité et confus de ne pouvoir le réduire au silence, lui fit des menaces qui ne produisirent pas plus d'effet sur son pauvre adversaire que ses arguments. « C'est un homme immoral, dit-il, il faut le renvoyer à la justice. » Diane de Poitiers voulut aussi, raconte Crespin « avoir sa râtelée, mais elle trouva son Couturier, qui lui tailla son drap autrement qu'elle n'attendait ».

Le prisonnier qui savait combien cette femme était vile et méprisable, se tourna vers elle, et, laissant tomber sur cette Hérodias un regard de mépris : « Contentez-vous, madame, lui dit-il d'un air sévère, d'avoir infecté la France de votre venin et ordure en chose sainte et sacrée comme en la vraie religion et la vérité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, craignant qu'à cette occasion, Dieu n'envoie une grande plaie sur notre Sire le roi et sur son royaume. »

Henri II, à l'ouïe de ces paroles, qui s'appliquaient comme un fer brûlant sur son front et sur celui de Diane, entra en fureur et s'écria : « — Faites sortir cet homme et qu'on hâte son procès ! »

Le monarque fut promptement obéi, et, peu de jours après, le courageux Couturier était condamné à être brûlé vif. Son crime était patent : il était luthérien.

Dès que le roi apprit l'arrêt de mort, il voulut se donner le plaisir de voir mourir l'homme qui avait flétri sa conduite et celle de la femme qu'il préférait à son épouse légitime. Au jour indiqué, il se rendit à la place Maubert et s'assit dans une chambre en face du bûcher sur lequel le Couturier monta d'un pas ferme, refusant énergiquement de rétracter ce que les prêtres appelaient ses détestables hérésies. Les yeux du roi étaient arrêtés sur lui, et dans leurs regards, brillait la joie du tigre affamé qui tient sa proie. Le martyr, qui ne se doutait pas qu'il avait son roi pour témoin de son supplice, recommandait son âme à Dieu, le suppliant de le rendre capable de le glorifier par sa mort. Tout à coup, en levant les yeux, il aperçoit Henri II ; aussitôt, il se dresse sur son bûcher comme un juge sur son siège ; étranger au bruit de la foule, insensible au feu qui le consume, il arrête ses regards accusateurs sur lui et d'une manière si terrible, que le monarque, saisi d'épouvante, se lève de la place qu'il occupe et retourne dans son palais, comme s'il eût été poursuivi par des furies. Durant plusieurs nuits, il crut voir, dans sa chambre royale, le Couturier se dresser comme un spectre devant lui, et le poursuivre de ce même regard accusateur qui l'avait fait tressaillir d'effroi. Depuis cette époque, il ne voulut plus voir brûler les luthériens ; mais la leçon qu'il avait reçue ne lui profita guère ; il continua à les livrer à ses bourreaux.

Telle fut la fin triomphante du Couturier : de sa vie nous connaissons peu de chose ; mais son courage en face du roi, de Diane de Poitiers et de son bûcher, lui assure une place à part parmi ceux que le protestantisme français s'honore d'avoir pour ancêtres.

III. — Nous aurions trop à raconter s'il nous fallait conduire nos lecteurs au pied de tous les bûchers du haut desquels les luthériens, comme à Langres, à Chambéry, et dans tant d'autres lieux, rendent témoignage de leur foi avec autant de courage que notre Couturier ; mais nous ne pouvons pas ne pas les conduire à Lyon où, sur la place des Terreaux, est dressé un bûcher demeuré célèbre dans les annales du protestantisme français.

Cinq jeunes gens : Martial Alba, de Montauban ; Pierre Écrivain, de Boulogne (en Gascogne) ; Bernard Séguin, de La Réole ; Charles Favre, de Blauzac, et Pierre Navihères, de Limoges, après avoir terminé leurs études théologiques à Lausanne, avaient résolu de retourner chacun en son pays natal, afin d'y annoncer la bonne nouvelle du salut. Ils communiquèrent leur projet à leurs professeurs, qui le trouvèrent bon et saint ; ils quittèrent Lausanne et arrivèrent à Genève, où ils eurent l'honneur d'être reçus par Calvin, qui leur donna ses conseils et les encouragea dans leur détermination de se consacrer, âme, cœur et corps, au service des Églises sous la croix.

Il se passait à cette époque, à Genève, à la porte du cabinet du Réformateur, des scènes dignes de figurer à côté des plus belles de l'histoire de l'Église primitive. On y voyait se presser des personnes de tout rang, de tout âge, qui attendaient leur tour pour demander à Calvin la permission d'aller souffrir le martyre sur la terre de France. Le Réformateur les interrogeait, et quand il les croyait propres à cette grande

œuvre, il leur disait : « Allez ! » et ils partaient, n'ambitionnant qu'une seule gloire, celle d'aller annoncer le glorieux Évangile du Fils de Dieu.

Après quelques jours de séjour à Genève, les étudiants quittèrent cette ville hospitalière et se dirigèrent à pied vers Lyon. A Colonges, ils rencontrèrent un étranger qui leur demanda la permission de faire le voyage avec eux ; ils y consentirent volontiers. L'étranger gagna leur confiance ; il leur parlait comme à cœur ouvert, et tellement qu'ils ne se doutèrent pas un seul instant qu'il ne fût de ceux qui, sans se déclarer publiquement pour la Réforme, en avaient au moins subi l'influence. A leur tour, ils lui firent connaître la cause de leur rentrée en France, ce dont leur compagnon de route, qui était un agent de la police, les loua fort.

Le 30 avril 1552, ils arrivèrent à Lyon. Avant de se séparer, l'étranger leur fit promettre, avant de continuer leur route, de venir le voir à Ainay ; ils le promirent, et, le lendemain, ils furent exacts au rendez-vous. Leur hôte les reçut avec empressement, leur fit visiter son jardin ; puis, il les conduisit dans sa salle à manger où il avait fait préparer un goûter. Ils se mirent à table, joyeux et bénissant Dieu de ces biens matériels qu'il leur dispensait dans son amour : aussi, avant de toucher aux mets de leur hôte, ils invoquèrent le nom de Dieu.

Ils étaient à table, depuis à peine quelques instants, quand tout à coup le prévôt Poullet, son lieutenant et une douzaine de sergents pénétrèrent dans la salle. Le prévôt demanda à chacun des convives son nom, ses prénoms, sa vocation, son lieu natal ; puis il les fit jeter en prison.

IV. — Le procès des étudiants fut des plus longs et des plus accidentés. Tous les efforts des protestants pour les faire sortir de leurs cachots furent en pure perte. Un faucon affamé eût plutôt ouvert ses serres pour en laisser échapper une timide colombe que le « clergé romain de se priver du sauvage plaisir de les voir monter sur un bûcher : toutefois il eût préféré arracher de leur lèvres une abjuration ». Ils l'essayèrent, mais ils trouvèrent à qui parler. Nos prisonniers, armés de la parole de Dieu, parèrent si bien les coups des prêtres et des moines, qu'ils les couvrirent de confusion.

Les cinq étudiants étaient condamnés à l'avance ; aussi, ils ne furent pas trop surpris quand, le 16 mai 1556, on leur annonça qu'ils allaient être conduits sur la place des Terreaux « pour y être mis à mort par feu ». Toutefois, quelque vive que fût leur foi chrétienne, ce ne fut pas sans éprouver une émotion profonde qu'ils reçurent la nouvelle de leur arrêt de mort. Ils étaient si jeunes ! A cette heure suprême de leur vie, ils regardèrent à Dieu qui seul pouvait leur donner la force de ne pas faiblir devant les flammes de leur bûcher. Ils ne l'invoquèrent pas en vain, car, dit Crespin, « ils commencèrent à se réjouir au Seigneur et à lui chanter des Psaumes ».

Vers dix heures, ils sortirent de la chambre où on leur avait fait leur funèbre toilette : liés de cordes et revêtus de robes grises, ils montèrent sur une charrette qui se dirigea lentement de la prison de Roanne vers la place des Terreaux.

Nos martyrs avaient à peine commencé à chanter le psaume IX, qu'on leur imposa silence : ils cessèrent leur chant ; mais, afin qu'on ne les fît pas passer pour des athées, ils proclamèrent à haute voix leur foi en récitant le Symbole des apôtres.

Arrivés sur la place des Terreaux, ils montèrent sur le bûcher, à l'exception de Martial Alba, qui, tombant à genoux, demanda à Dieu de le soutenir, lui et ses frères, dans leur dernier combat.

Le bourreau lui dit :

— C'est le moment !

Il obéit; mais, avant de gravir les marches du bûcher, il demanda au lieutenant Tignac de lui accorder la faveur d'embrasser une dernière fois ses frères.

— Faites, lui dit le lieutenant.

Martial Alba le remercia, monta sur le bûcher, en fit le tour, et embrassa chacun des martyrs en lui disant :

— Adieu ! adieu, mon frère !

Les quatre étudiants, qui étaient liés dos à dos, retournèrent la tête et s'entrebaisèrent, en se disant :

— Adieu ! adieu, mon frère !

Au bourreau qui l'attachait, Martial Alba dit :

— Mon ami, n'oublie pas ce que je t'ai dit.

Celui-ci, qui jusqu'à ce moment n'avait exercé son terrible ministère que sur des criminels, touché à la fois de compassion et d'admiration pour ces cinq nobles victimes, fut tellement émotionné qu'il oublia de se conformer à la sentence qui ordonnait « que leur corps ne fussent consumés qu'après la strangulation ». La corde qui était autour de leurs cous, et qui devait, par un mouvement mécanique, les lancer d'un seul coup dans l'éternité, fut brûlée avant de leur avoir procuré la mort, de sorte qu'ils furent brûlés vifs. Au milieu des flammes, on les entendit louer et bénir Dieu, et s'entraider en se disant :

— Courage ! courage, mon frère !

La foule qui entourait leur bûcher se retira en silence et, quoique l'histoire se taise sur ce point, il est plus que probable que plusieurs de ceux qui s'étaient fait un cruel plaisir d'assister à leur supplice, comprirent que ces jeunes gens qu'on leur représentait comme des hérétiques, des damnés, étaient de fidèles disciples de Jésus-Christ. Non, non, ils ne moururent pas en vain, car, par leur mort, ils nous prêchent mieux, après plus de trois siècles, que ne le feraient nos plus célèbres prédicateurs. Du haut de leur bûcher enflammé ; ils disent aux candidats en théologie : « Si vous voulez que Dieu vous donne la couronne de vie, confessez-le dans le monde, comme nous l'avons confessé sur la place des Terreaux. »

Quand les corps de nos martyrs ne furent que cendres, le bourreau les ramassa et les jeta dans le Rhône, qui, plus humain que les hommes, leur donna un tombeau dans ses flots sans cesse agités.

Leur martyre ne rappelle-t-il pas celui des Photin, des Polycarpe, des Blandine et des chrétiens de l'Église primitive, sous le règne de Néron et de Domitien !

V. — La vue du bûcher des Terreaux nous afflige, et cependant il en est un autre qui nous afflige plus encore. Trop de bruit a été fait et se fait encore autour de lui pour que nous puissions le passer sous silence, ou seulement nous contenter de le mentionner. Seul de son espèce, il occupe dans l'histoire une place à part ; car ce n'est pas sur un sol catholique qu'il a été dressé, mais sur un sol protestant.

Dans ces jours de persécutions, un homme condamné à mort pour cause d'hérésie s'échappait de sa prison et se dirigeait vers Genève, alors la ville de refuge de tous ceux qui osaient mettre en doute l'autorité de l'Église latine. Ce proscrit, qui dut à sa vie aventureuse et à sa mort sur un bûcher une retentissante célébrité, tout le monde le connaît ; c'est Michel Servet.

Micaël Serveto, appelé aussi Rives, naquit, en 1509, à Villeneuve, en Aragon, dans le diocèse de Lérida. Son père, qui découvrit de bonne heure en lui un penchant très prononcé pour les discussions théologiques, fut effrayé de son esprit d'opposition contre la scolastique qui régnait alors sans partage dans les universités. Connaissant, tout à la fois, l'ardeur trop bouillante de son fils et la froide et astucieuse cruauté de l'inquisition, il craignit, non sans raison, qu'il

n'en devînt un jour la victime. Il ne dirigea pas ses études vers la théologie, comme il se l'était proposé; il l'envoya, en 1528, à Toulouse étudier le droit. Le jeune Espagnol se lia avec quelques jeunes gens qui l'engagèrent à lire la Bible; mais il ne médita pas la Parole sainte avec simplicité, ce qui le fit tomber plus tard dans le plus vulgaire des rationalismes et causa sa perte.



Michel Servet.

Nature ardente et vaniteuse, Servet voulut à tout prix sortir de son obscurité. Dans un livre imprimé à Haguenau, en 1531, il attaqua le dogme de la Trinité tel que le professaient les catholiques et les luthériens. Bientôt après, il fit paraître un autre ouvrage dans lequel il défendit ses opinions et où l'on voit percer les premiers germes des théories qu'il exposa plus tard avec plus d'étendue. Il obtint ainsi en partie ce qu'il désirait; mais, quand il vit qu'il ne pouvait s'élever à la hauteur des Réformateurs, il quitta les bords du Rhin, en 1533, et se rendit, sous le nom de Villeneuve, à Paris, où il étudia la médecine, découvrit, avant Harvey, la circulation du sang, et ne tarda pas à devenir l'un des plus brillants élèves de la Faculté. Son goût pour les disputes théologiques le ramenait toujours sur le terrain des controverses religieuses et lui fournissait les moyens de propager ses erreurs. L'œil vigilant de Calvin découvrit, dans le subtil Espagnol, l'un des plus dangereux ennemis des dogmes chrétiens.

Après deux ans et demi de séjour dans la capitale, Servet, pressé par la pauvreté, se rendit à Lyon, où il arriva dans le courant de l'année 1535. Médecin inconnu, et partant sans malades, il devint prote dans une imprimerie; en 1537, il revint à Paris; il y enseigna, avec un grand succès, les mathématiques, la géographie et même l'astrologie. Le professeur trouva le moyen d'attaquer le clergé; la Sorbonne le dénonça. Il prit la fuite et se cacha à Charlieu, près de Lyon.

Une vie paisible et cachée ne pouvait convenir à un esprit aussi remuant que l'était celui du médecin espagnol. Tant qu'il eut peur, il ne quitta pas sa retraite; mais, quand il crut qu'il n'avait rien à craindre de la Sorbonne, il abandonna sa clientèle de Charlieu et se fixa à Vienne, en Dauphiné, où il fut accueilli avec bienveillance par l'archevêque Paumier.

A Vienne, Servet s'occupa de médecine; mais la manie de théologuer se réveilla en lui plus vive que jamais, sans que cette fois, la crainte des bûchers, allumés partout, ralentît son ardeur; il ne prétendait à rien moins, en publiant sa *Restitution du christianisme*, qu'à restituer au monde le christianisme tenu, selon lui, sous le boisseau, tant par le pape que par les Réformateurs.

L'ouvrage venait de paraître, lorsqu'un réfugié français, Guillaume de Trie, résidant à Genève, envoya à l'un de ses parents de Lyon la première feuille de l'ouvrage. « Je m'étonne, lui écrivait-il, que les catholiques laissent circuler de tels blasphèmes; » il désignait Servet comme en étant l'auteur.

Le Lyonnais s'empressa de faire connaître à l'inquisiteur du diocèse de Vienne les renseignements du réfugié espagnol. Interrogé par l'inquisiteur, Servet, qui avait publié son livre sans nom d'auteur, n'eut pas le courage d'avouer son œuvre; il trouva plus commode de nier.

Quand le Lyonnais sut que l'hérétique continuait à vivre paisiblement à Vienne, il demanda à Guillaume de Trie de plus amples informations. Celui-ci, pour ne pas avoir l'air d'avoir faussement dénoncé Servet, extorqua par surprise, comme il ne craignit pas de l'avouer plus tard, plusieurs lettres de ce dernier écrites à Calvin, dans lesquelles il lui explique comment, à son nom de Servet, il avait substitué celui de Villeneuve. Accusé plus tard par Servet d'être son dénonciateur, Calvin le nia avec énergie. « Il n'est ici besoin, dit-il, d'insister plus longuement à rembarrer une calomnie si frivole, laquelle tombe bas, quand j'aurai dit en un mot qu'il n'en est rien. »

Nanti de ces nouvelles preuves de conviction, l'inquisiteur fit saisir Servet le 4 avril 1553, et le fit comparaître deux jours après devant des juges. Il nia d'abord être l'auteur du livre incriminé; mais, mis en présence de sa propre écriture, il courba la tête. Reconduit en prison, il put, trois jours après, s'échapper, grâce aux nombreux amis qu'il avait dans la ville. Malgré son évasion, l'instance commencée contre lui continua, et le 17 juin, il fut condamné par contumace à la peine du feu ; le même jour il fut brûlé en effigie par le bourreau qui brûla aussi un ballot de ses livres.

Immédiatement après son évasion, Servet se cacha et parvint à se soustraire à toutes les recherches; mais cette vie de proscrit lui devint bientôt insupportable; il jetait ses regards autour de lui pour voir vers quelles contrées il dirigerait ses pas. Après beaucoup d'hésitations, il se décida malheureusement pour Genève, où il arriva à la fin du mois de juillet. Il descendit à l'hôtel de la Rose sous un faux nom. Il est cependant probable qu'avant d'arriver, le fugitif avait déjà quelques relations établies avec le parti des libertins. L'incognito auquel il se sentait condamné lui pesa; cela ne surprend nullement chez une nature aussi agitée et aussi turbulente que la sienne. Il se mêla donc à la foule un jour qu'elle allait au prêche. C'est là qu'il fut reconnu par des pasteurs qui en instruisirent Calvin.

Le Réformateur ne pouvait, sans être en contradiction avec lui-même, laisser dogmatiser son adversaire; son recours aux magistrats s'explique de lui-même, et il serait injuste d'attribuer à un esprit de vengeance ce qui ne fut que le résultat d'un principe faux, mais trop aveuglément accepté. Fidèle à lui-même et sévère observateur des lois de l'Église et de celles de l'État, Calvin ne voulut pas, après avoir demandé l'arrestation de l'hérétique, s'immiscer dans sa condamnation. « Depuis, dit-il, qu'il fut convaincu de ses hérésies, je n'ai fait nulle instance pour le faire punir à mort, et ce que je dis, non seulement tous les gens de bien m'en seront témoins, mais aussi je défie tous les malins qu'il n'en soit ainsi. »

Nous n'entrerons pas dans les détails de ce long et célèbre procès qui divisa la ville en deux camps opposés. Si Servet avait contre lui les partisans de Calvin, il avait pour lui les libertins, actifs, remuants, haineux, qui prenaient hautement sa défense et traitaient le Réformateur de tyran, d'inquisiteur.

Dans une heure de grand péril, Calvin ne perdait jamais courage... Nous avons déjà montré le Réformateur faisant tête à l'orage et le dominant par la puissance d'une volonté indomptable... Mais si, en public, il ne manifestait ni crainte ni incertitude, il n'en était pas de même

quand, seul dans son cabinet de travail, il jetait un regard douloureux sur tout ce qui se passait autour de lui; alors le découragement s'emparait de lui, et, dans l'acquittement de Servet, il voyait la ruine de son œuvre. En effet, les magistrats penchaient en faveur de l'hérétique, qu'ils auraient condamné à une peine très légère et peut-être même absous, si le Conseil n'eût été décidé à prendre pour règle de conduite dans cette affaire l'opinion des Églises helvétiques; c'est ce qui perdit Servet. Les Églises consultées furent unanimes sur la culpabilité de l'accusé et sur la nécessité de le punir; mais, par respect pour ses juges, elles se turent sur la peine à appliquer.

Les réponses des Églises, l'opinion surtout des Seigneurs de Berne, qui signalaient, dans Servet, plus encore un perturbateur du repos public qu'un hérétique, ne permettaient pas aux magistrats de Genève de relâcher leur prisonnier. Cependant la nature de la peine dont il serait frappé demeura quelques temps incertaine : les uns penchaient pour l'exil, les autres pour la mort; quelques voix isolées, mais sans écho, protestaient contre cette peine, moins au nom de la liberté de la pensée, que par haine pour Calvin. Amied Perrin fit un dernier et suprême effort pour obtenir un verdict d'acquittement; il échoua. Calvin avait gagné du terrain depuis l'affaire de Berthelier; de plus, l'intérêt qu'inspirait le prisonnier s'était beaucoup affaibli; or, dans une république où l'État était si intimement uni à la religion qu'ils ne faisaient qu'un seul et même corps, Servet ne pouvait être qu'un coupable du crime de lèse-nation, le jour où il émettait des doctrines de nature à troubler la tranquillité publique. — Comme le droit de punir les hérétiques ne faisait pas doute dans l'esprit des magistrats et que Servet était notoirement hérétique, il ne restait qu'à lui infliger une peine; on choisit, malgré Calvin qui la voulait plus douce, la plus forte, « la mort par le feu ».

Le 27 octobre fut le jour choisi pour lire publiquement au condamné son arrêt de mort; le lieutenant criminel assisté d'un secrétaire de la justice vint le prendre dans sa prison et lui dit, selon la coutume : « Venez avec moi ouïr le bon vouloir de Messeigneurs. » Servet obéit, et, accompagné de Farel, il se présenta devant le tribunal assemblé aux portes de l'hôtel de ville. Debout sur l'estrade, le syndic Darlod lui donna lecture de l'arrêt prononcé contre lui.

Pendant que le syndic lisait, Servet était triste, morne, abattu; mais, quand il entendit ces paroles : « Toi, Michel Servet, condamnons à devoir être lié et mené au lieu de Champel, et, là, devoir être attaché à un pilotis et brûlé tout vif avec ton livre tant écrit de ta main qu'imprimé, jusqu'à ce que ton corps soit réduit en cendres; et ainsi finiras tes jours pour donner exemple aux autres qui tel cas voudraient commettre »; il fut frappé d'épouvante; son courage l'abandonna entièrement. D'une voix suppliante il demanda à ses juges un adoucissement à sa peine. « Avoue ta faute, témoignes-en de l'horreur, lui dit Farel, et on aura pitié de toi. » Ces paroles rendirent un peu de courage au condamné. « Je ne ferai pas cette confession, dit-il; je n'ai point mérité la mort, et je prie Dieu de pardonner à mes persécuteurs; je ne rachèterai pas ma vie par une rétractation que ma conscience me défend de faire. » En ce moment, Servet s'éleva presque à la hauteur d'un martyr : après avoir eu toutes les défaillances de l'hérésie, il eut l'héroïsme de la foi.

La fermeté du condamné, qui aurait dû toucher Farel, ne fit que l'irriter; l'impétueux pasteur de Neuchâtel ne vit en lui qu'un blasphémateur et un entêté. « Si tu t'obstines, lui dit-il, à soutenir ton innocence, je ne te suivrai pas jusqu'à ton bûcher. » Servet se tut. Un moment après, le lugubre cortège se mit

en marche pour aller au lieu du supplice.

Pendant le trajet, Farel, préoccupé du salut du condamné, s'efforçait de le ramener à des idées plus saines. Servet ne l'écoutait pas ; ce n'était pas avec les hommes qu'il voulait désormais converser, mais avec Celui qui sonde les cœurs et les reins, et devant lequel il allait comparaître. Que se passait-il, en ce moment suprême, dans le cœur de cet infortuné que ses théories avaient égaré ? Nul ne le sait, car à Dieu seul appartient le secret des cœurs; et puis, qui sait ce qu'un regard suppliant vers le ciel peut en faire descendre de grâce !... Tout en déclarant avec les Réformateurs que la vérité seule sauve, parce que seule elle sanctifie, nous ne mettons pas de bornes à la miséricorde de Celui qui pardonna au brigand qui l'insultait. Un seul rayon de la grâce qui illumine nos cœurs y opère plus de changements et y fait naître plus de vie, en un instant, que toutes les discussions des théologiens pendant des siècles.

Sur le sommet de la colline de Champel, du haut de laquelle l'œil embrasse un admirable et ravissant panorama, un échafaud était dressé au milieu d'une foule nombreuse et recueillie qui attendait le patient. Quand il arriva, tous les regards se dirigèrent vers lui ; il était pâle et défait. Farel l'invita à solliciter des assistants le secours de leurs prières et de leurs supplications ; Servet obéit à cette demande ; mais il garda un morne silence ; et pendant que des prières nombreuses montaient pour lui vers le ciel, silencieux, il monta sur le bûcher. Le bourreau l'attacha avec une chaîne à un pieu qui se dressait au milieu des fagots ; il lia à ses flancs le livre cause de sa condamnation et qui devait être le compagnon de sa mort ; puis, il posa sur sa tête une couronne de feuillage enduite de soufre. Rien n'avait été oublié dans cette lugubre scène !

Quand le patient vit briller la torche qui devait allumer le bûcher, il poussa un cri de terreur ; les assistants tressaillirent d'effroi. L'infortuné se débattit contre les horreurs du trépas et termina sa vie aventureuse au milieu des flammes qui réduisirent son corps en cendres et ne laissèrent de lui qu'un nom dont le souvenir sera une tache pour la Réforme.

VI. — Le dogme de l'intolérance en matière de foi religieuse a maculé de sang et de boue les pages de l'histoire de la chrétienté, et a fait plus d'incrédules au christianisme que toutes les attaques des Celses et des Porphires, dans les temps passés, et des voltairiens, dans les temps présents.

Quand, au XVIe siècle, les Réformateurs élaguèrent de leurs confessions de foi ce qu'ils appelaient dédaigneusement *le fonds de la boutique romaine*, ils ne répudièrent pas ce dogme abominable dont ils étaient cependant les victimes. Avant tout, hommes religieux, ils croyaient qu'il fallait, dans l'intérêt de la société, fermer la bouche, et même ôter la vie à celui qui, en propageant des hérésies, mettait en danger le salut des fidèles. Le protestantisme, pour avoir bien moins de taches dans son histoire que le catholicisme romain dans la sienne, en a assez pour que les incrédules les lui jettent à la face. — De Servet, ils ont fait leur grand martyr, et même ils ont eu, de nos jours, l'idée de lui élever un monument sur l'emplacement où s'est dressé son bûcher.

Quoique, trop tardivement, les protestants aient proclamé la liberté des cultes tandis que les ultramontains n'ont rien renié de leur sanglant passé, leur seul regret c'est que leur grand inquisiteur soit un officier en retraite.

Le nom de Servet est tellement lié à celui de Calvin, que ce dernier, même aux yeux des gens éclairés, n'est qu'un farouche inquisiteur. S'ils avaient étudié

la vie de ce grand homme et le milieu dans lequel il vécut, ils salueraient en lui l'un des plus beaux et des plus fiers génies dont s'honorera la France, quand les préventions s'évanouiront devant les réalités de l'histoire. M. Michelet, auquel on ne contestera ni l'impartialité ni la pénétration, s'exprime de la manière suivante dans son beau volume *la Ligue et Henri IV*, page 464 : « Non content, dit-il, des livres du temps et des travaux si importants qu'ont donnés sur Genève Calvin et Farel, MM. Gaberel, Henry, Revilliod, Schmidt, Merle d'Aubigné, Bonnet, Pictet de Sergy, etc., j'ai été moi-même à Genève pour fixer mon opinion. Partisan de Servet et de la raison moderne, j'inclinais du côté de ses amis, les amis de la liberté (*les libertins*). Cette question, étudiée dans les archives de Genève, spécialement *dans les registres du Conseil*, devient plus claire. Je crois que le parti eût livré Genève à la France : malheur immense pour l'Europe! Servet comptait sur la victoire des libertins, et c'est pour cela qu'il prolongea à Genève le séjour qui le perdit. Nul doute que Calvin n'ait cru sauver *la religion et la patrie*, la révolution européenne. C'était le moment le plus brûlant de l'école du martyre. »

Revenons en France pour y suivre le cours de la Réformation.

VII. — Il semble, au premier abord, que la vue des potences et des bûchers aurait dû empêcher la fondation d'une église à Paris; il n'en fut rien. En effet, dans cette grande ville, il était plus facile aux fidèles de se soustraire à l'œil de la police que dans les autres villes du royaume. Sachant le sort qui les attendait s'ils étaient découverts, ils prenaient les plus grandes précautions pour ne pas l'être. C'est ainsi qu'ils purent se réunir très souvent sous la direction de La Rivière, dit le Maçon, l'un de leurs fidèles et zélés pasteurs; toutefois, comme, chaque jour, ajoutait un nouveau membre à l'Église réformée de Paris, l'habitude du danger leur en avait donné l'insouciance ; cette insouciance se comprend d'autant plus, que Henri II, depuis quelque temps, se montrait moins acharné à leur perte; mais, au moment où ils se croyaient le plus en sûreté, les persécutions redoublèrent.

Le 4 septembre 1557, ils étaient réunis, en grand nombre dans une maison de la rue Saint-Jacques, où ils devaient prendre la Cène. Au moment où ils célébraient paisiblement leur culte, l'un des fidèles donna le signal d'alarme. Le lieutenant de police, suivi de nombreux agents, pénétra dans la salle. A sa vue c'est à qui prendra la fuite. Au nombre de ceux qui furent arrêtés se trouvait une jeune dame de grande naissance, d'un esprit distingué et d'une rare beauté; on l'appelait Philippine de Luns. Elle avait épousé M. de Graveron, qu'elle avait suivi à Paris, afin de pouvoir y servir Dieu avec plus de liberté qu'en province.

Madame de Graveron et son mari se rendirent recommandables dans la communauté naissante par leur zèle et leur piété ; doublement unis par l'amour conjugal et l'amour fraternel, leur vie était douce et paisible, quand le Seigneur appesantit sa main sur Philippine de Luns, en retirant à lui son époux ; la jeune femme baisa en pleurant la main qui la frappait ; elle versa des larmes, mais ces larmes étaient de celles que Dieu recueille précieusement dans ses vaisseaux. Après le décès de son mari, elle fut véritablement la veuve chrétienne qui se rend recommandable devant l'Église par ses bonnes œuvres ; elle recevait les fidèles dans sa maison, et libérale de ses biens, ses mains étaient toujours ouvertes, parce que son cœur était toujours prêt à donner. Telle était cette femme que Dieu voulait honorer en posant sur sa tête une couronne plus brillante que le diadème des reines, celle de ses martyrs.

La nouvelle de l'arrestation des fidèles de Paris causa une douloureuse sensation dans les Églises protestantes de France et de l'étranger; mais elles furent plus indignées qu'affligées, à cause des calomnies qu'on répandait sur leur compte. « Ces luthériens, disait-on tout haut, se réunissent de nuit, afin de se livrer aux plus infâmes excès; à un signal donné, on éteint les flambeaux, et l'orgie commence. » On ajoutait : « Ils ont des réunions dans lesquelles ils immolent des enfants. »

Ces odieuses et ridicules calomnies trouvaient de l'écho dans la populace qui ne réfléchit pas, et sa haine contre les réformés s'en accroissait; de là, la joie féroce qu'elle prenait à les voir mourir par la main du bourreau. Le jour, où un bûcher se dressait, soit sur la place Maubert, soit sur celle de Grève, était un jour de fête pour elle. Il n'y a rien de nouveau sous le soleil; ce qui avait lieu sous Néron avait lieu sous Henri II; ce qu'on disait des premiers chrétiens, on le disait des luthériens.

Les réformés de Paris, quelque absurde que fût la calomnie, jugèrent nécessaire de la réfuter; ils le firent dans deux écrits, dont l'un arriva jusqu'au roi, qui le jeta dédaigneusement dans le panier aux oublis. Mais l'autre de ces deux écrits circula en grand nombre d'exemplaires au milieu du public. « Ce petit livret, dit Crespin, fut d'un fruit inestimable et ôta à beaucoup de gens la mauvaise opinion qu'ils avaient des assemblées, et incita même les autres à faire plus diligentes enquestes de la vraye doctrine. »

Les pasteurs de Paris ne s'en tinrent pas là ; ils sollicitèrent les princes des États protestants d'intervenir auprès de Henri II, afin qu'il fît rendre à la liberté aux innocents prisonniers. Tout fut inutile. A ceux qui firent des démarches en leur faveur auprès de lui, il répondit sèchement : « Je suis maître dans mon royaume. »

Le procès des prisonniers de la rue Saint-Jacques commença. Trois d'entre eux furent amenés devant leurs juges. C'étaient Nicolas Clinet, vieillard de soixante ans, et l'un des anciens de l'église de Paris; Taurin Gravelle, de Dreux, jeune avocat au parlement, et Philippine de Luns. Nous nous occuperons particulièrement de cette dernière.

Elle répondit avec beaucoup d'à-propos aux questions qui lui furent faites, et révéla toutes les qualités de son esprit et de son cœur. Une fois que le lieutenant Michel Morin lui demandait si elle croyait que le corps de Jésus-Christ fût au sacrement de l'autel, elle répondit : « Eh! monsieur, qui croirait que cela fût le corps de Celui auquel toute puissance a été donnée et qui est élevé pardessus tous les cieux, quand les souris le mangent! » — « A ce sujet, rapporte Crespin, elle raconta avec tant de grâce et d'enjouement un fait de ce genre qui s'était passé dans la province qu'elle avait quittée, qu'on reconnut bientôt qu'elle était loin d'être abattue par la crainte, bien que ses yeux fussent baignés de larmes. »

L'accusée eût pu cependant échapper à la mort à cause du puissant intérêt que sa jeunesse, sa beauté et son veuvage inspiraient. Mais le garde des sceaux et son gendre, le marquis de Traz, furent impitoyables; elle était riche et ils voulaient faire confisquer ses biens à leur profit!

Philippine de Luns comparut de nouveau devant ses juges. A toutes les questions qui lui furent adressées touchant sa foi, elle répondit d'une manière si remarquable, en s'appuyant toujours sur la Sainte Écriture, qu'elle embarrassa celui qui était chargé de l'interroger. La pieuse veuve fit l'expérience de ces belles paroles du Christ à ces disciples : « Quand vous serez amenés devant les princes et les gouverneurs, ne vous mettez pas en peine de ce que vous direz. »

La confession de foi qu'elle fit, et au bas de laquelle un apôtre aurait apposé sa signature, motiva sa condamnation à mort ; elle n'alla pas seule au supplice, deux fidèles l'accompagnaient, Nicolas Clinet et Taurin Gravelle. Avant de sortir de la prison, ils furent tous les trois appliqués à la question qui leur arracha des cris de douleur, mais pas un seul mot de rétractation concernant leur foi. Ils furent ensuite, tout meurtris, déposés à la chapelle, où des prêtres vinrent, selon leur coutume, les tourmenter par leurs questions, et leur promettre leur grâce en échange de leur abjuration. Leurs tentatives furent vaines. On les fit monter sur un tombereau, qui se dirigea vers la place Maubert, alors le lieu de triomphe des fidèles. Pendant le trajet, les prêtres revinrent à la charge, et l'un d'eux, monté sur le char funèbre, dit à la jeune veuve qu'il était prêt à recevoir sa confession. « Je me confesserai à Dieu, lui répondit-elle ; car à lui seul appartient le droit d'absoudre. » Quelques conseillers de la cour l'engagèrent à prendre une croix de bois en la main, selon la coutume de ceux qu'on conduit au supplice ; elle refusa ; ils insistèrent et dirent : « Dieu nous ordonne de porter notre croix ; » elle, laissant tomber sur eux un regard, plein à la fois, de dédain et de tristesse, leur dit : « Messieurs, vous me faites bien porter ma croix, m'ayant injustement condamnée et m'envoyant à la mort pour la cause de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui n'entendit jamais parler de cette croix dont vous me parlez. » Gravelle, le compagnon de la jeune veuve avait une figure rayonnante de joie et allait au supplice comme à une fête ; il avait fait à Dieu le sacrifice de sa jeunesse ; il voyait déjà les cieux ouverts et les anges venir à lui, une couronne dans leurs mains pour la poser sur sa tête ; Clinet était abattu. On leur coupa à tous deux la langue. Quand celle de Gravelle tomba sous les ciseaux du bourreau, il prononça intelligemment ces mots : « Je vous prie, priez Dieu pour moi. » Le tour de Philippine de Luns arriva ; elle avait quitté ses habits de veuve et s'était parée des plus beaux vêtements qu'elle portait aux jours de son bonheur. Sa beauté naturelle était rehaussée par cette grâce ineffable que donne la foi au moment où elle va se changer en vue. Quelqu'un lui exprima son étonnement de la voir ainsi parée : « J'ai, lui répondit-elle, pleuré mon mari et j'ai porté son deuil, mais j'ai déposé tous mes vêtements de veuvage ; j'ai repris le chaperon de velours et mes autres accoutrements de joie comme pour recevoir cet heureux triomphe et être unie à mon époux Jésus-Christ. »

Le bourreau s'avança vers elle pour lui couper la langue : « La voilà, dit-elle en la lui présentant ; puisque je ne plains pas mon corps, pourquoi la plaindrai-je ? »

Le funèbre cortège arriva à la place Maubert. Clinet et Gravelle furent brûlés vifs. Philippine de Luns, après avoir été *flamboyée* aux pieds et au visage, fut étranglée.

Quand Tertullien disait à un empereur romain que le sang des martyrs était la semence de l'Église, il constatait un fait qui devait se réaliser sous Henri II. C'est en vain que ce monarque lâche la bride au clergé et à ses parlements pour mettre à mort les luthériens, il n'atteint pas le but qu'il poursuit avec une si cruelle persévérance ; chaque bûcher qui s'allume est une chaire ardente du haut de laquelle un martyr annonce le conseil de Dieu ; si on met un bâillon à ses lèvres, ou si on lui coupe la langue, son visage resplendissant d'une joie céleste comme celui de saint Étienne, dit mieux que toute parole que ce Français qu'on brûle n'est ni un larron ni un meurtrier ; son courage en face des flammes excite l'admiration et provoque un esprit d'examen devant lequel, quand il est sérieux, les superstitions romaines

s'évanouissent, comme les ombres de la nuit devant le lever du soleil : heureux les protestants, si pour défendre leur noble et sainte cause, il n'avaient jamais eu d'autres armes que les larmes de leurs prisonniers et le sang de leurs martyrs !

VIII. — Le moment où nous sommes arrivés est l'un des plus intéressants de la Réforme. Toutes les violences exercées à son égard, loin de retarder sa marche, n'avaient fait que l'accélérer; l'esprit nouveau qui, jusque-là, n'avait atteint que quelques professeurs et des hommes du peuple, atteignit les sommités de la société et pénétra dans l'intérieur des presbytères et des couvents; chaque jour apprenait au clergé une nouvelle défection : hier, c'était un moine qui jetait au loin son froc : aujourd'hui, c'est un gentilhomme qui passe dans les rangs de la Réforme; demain, ce sera un grand seigneur; après-demain, un prince; tous se prononcent avec courage, quoiqu'ils sachent que leur passage de la foi ancienne à la foi nouvelle conduit en droite ligne à la privation des biens et à la mort. C'est ce que ne comprenait pas Florimond de Rémond, l'adversaire des réformés, quand, attribuant au libertinage de l'esprit ce qui n'était que le résultat d'une conviction profonde, il disait en parlant des nouveaux convertis : « De tels gens se multiplia l'Église nouvelle ; les bons religieux auxquels la garde était commise rappellent et crient après ces échappés; aussi, ces moines échappés, courant par le monde, se rient de la voix de leurs gardiens et prieurs qui les rappellent; et, pauvres brebis égarées, s'en vont qui çà, qui là, faire l'office de pasteurs... La pauvreté les assaillait, ils se faisaient colporteurs de livres, quincailleurs, régents, ministres. »

Il en est des idées comme des fruits, elles mûrissent à leur heure ; il en fut ainsi de la Réforme. Le moment de prendre son essor était venu; un événement qui se passa au printemps de l'année 1558 le lui donna. Des étudiants se promenaient au Pré-aux-Clercs, le rendez-vous des oisifs de Paris. Quelques-uns de ces jeunes gens qui avaient de belles voix se mirent à chanter des psaumes en français; leurs condisciples, qui les entendirent, s'approchèrent et joignirent leurs voix aux leurs. Le lendemain, les mêmes chants se répétèrent. Attirée par la curiosité, une foule immense fit cercle autour d'eux et écouta avec recueillement cette musique nouvelle qui éveillait dans leurs cœurs des sentiments inconnus.

IX. — Chez l'homme, la musique s'associe à ce que sa vie a de plus intime et de plus bruyant; elle s'afflige avec lui, pleure avec lui, le console, l'encourage, le fortifie, et, tour à tour, ange ou démon, elle verse sur lui un baume d'apaisement ou la violence de sa colère; aux jours des révolutions sociales et politiques, elle devient une bacchante aux narines sanglantes ou une guerrière à l'œil de feu. Ici, s'incarnant dans l'auteur du *Çaira*, là, dans celui de la *Marseillaise*; elle conduit les hommes à l'abattoir avec Marat ou à d'immortelles victoires avec Rouget de l'Isle... ; de tous les Protées elle est celui qui subit le plus de transformations. Elle est moqueuse, gauloise, mélancolique, futile, douce, colère; sa puissance dépasse celle de la parole, ce moyen magique d'émouvoir les masses et de les entraîner vers le bien ou de les précipiter vers le mal; elle répond à tous les instincts bons et mauvais de notre nature, mais plus aux bons qu'aux mauvais, et se trouve ainsi mêlée à l'histoire des peuples et à celle des individus. Chaque nation a son chant patriotique, chaque homme a ses airs favoris... Les Grecs couraient à la victoire en chantant les vers de Tyrtée... Les Juifs exilés sur la terre étrangère psalmodiaient sous les saules de l'Euphrate les airs qui leur rappelaient leur chère

Jérusalem. David, avec sa harpe, calmait les transports furieux de Saül. La *Marseillaise* a gagné des batailles ; — le *Ranz des vaches* donne encore le mal du pays aux Suisses qui l'entendent loin de leurs lacs transparents et de leurs belles montagnes ; le flegmatique Anglais est électrisé par son *God save the King* répété tant de fois et toujours si nouveau pour lui... Le protestantisme français devait avoir son chant national comme le protestantisme allemand avait le sien, dans *Ein veste Burg ist unser Gott* (1), de Luther. Il naquit du sein de ses douleurs ; et quand, au moment de verser son sang sur un champ de bataille, des milliers de voix faisaient retentir les airs de ces paroles :

Que Dieu se montre seulement,
Et l'on verra dans un moment,
Abandonner la place ;
Le camp des ennemis épars,
Épouvanté de toutes parts,
Fuira devant sa face.
On verra tout ce camp s'enfuir,
Comme l'on voit s'évanouir,
Une épaisse fumée ;
Comme la cire fond au feu,
Ainsi des méchants, devant Dieu,
La force est consumée.

Chaque soldat devenait un lion.

L'homme dont on chantait les vers adaptés à des airs connus ou mis en musique par les artistes de d'époque était Clément Marot. Ce poète a trop attaché son nom aux premières années de la Réforme pour ne pas avoir dans cette histoire une place qui, quoique secondaire, n'est pas cependant sans quelque intérêt. Le peuple, qui est si oublieux, se souvient de l'homme qui fut le Tyrtée de son époque, et trouva dans son cœur de poète des accents qui consolèrent l'Église sous la croix et doublèrent plus tard son courage sur les champs de bataille. Clément Marot naquit à Cahors en 1495 ; son père, Jean Marot, qui fut tour à tour le poète d'Anne de Bretagne et le valet de chambre de François 1er, destina son fils au barreau ; mais il avait compté sans l'amour de la poésie, qui s'empara de bonne heure du jeune Clément qui avait plus d'ardeur pour s'élancer sur le Parnasse que pour parcourir les recoins obscurs d'un palais de justice. Tous les efforts du père échouèrent devant une vocation irrésistible. Comment faire un procureur d'un jeune homme qui se dépeignait dans ces vers écrits peut-être sur la couverture d'un dossier :



Clément Marot.

Sur le printemps de la jeunesse folle,
Il ressemblait l'harondelle qui vole,
Par cy, puis là ; l'âge le conduisait
Sans peur, sans soin, où le cœur le disait.

La traduction en vers des *Psaumes*, qu'il fit avec le secours de Vatable, qui les avait traduits en français, mais en prose, fut de tous ses ouvrages celui qui eut le succès le plus retentissant. L'homme qui, jusqu'à cette époque, n'avait fait que chanter les amours, les bergères, les rois et les grands, devint tout à coup le Béranger spirituel de son siècle. On chanta partout ses vers. L'engouement descendit de la cour dans les masses. La Sorbonne ne le partagea pas ; elle comprit, avec sa sagacité ordinaire, que ceux qui chantaient les

(1) Notre Dieu est un fort rempart.

Psaumes dans la poésie de Marot pourraient bien avoir le désir de les lire dans la prose de Robert Olivetan. Ce qui l'irrita surtout fut le Décalogue mis en vers, Marot avait traduit le second commandement de la manière suivante :

Tailler ne te feras image,
De quelque chose que ce soit,
Si l'honneur lui fais et l'hommage,
Ton Dieu jalousie en reçoit.

Il n'y a certes dans ces vers rien que de très biblique ; mais la Sorbonne, qui tenait plus à ses traditions qu'au texte sacré, condamna la traduction des *Psaumes* au moment même ou François I[er] encourageait le poète à continuer son œuvre. Plus puissante que le roi, elle força Marot à chercher son salut dans la fuite ; il se réfugia, en 1543, à Genève, où Calvin lui fit un accueil bienveillant, et l'engagea à publier les cinquante psaumes qu'il avait mis en vers, et les honora d'une belle préface. Ils parurent avec une épître adressée aux dames de France. On sent, en la lisant, que le malheur a rendu le poète moins frivole.

Le séjour de Genève ne plaisait pas à Marot. Accoutumé à la vie élégante et licencieuse de Paris et des châteaux royaux, il trouva trop sérieuse la société des réfugiés français et trop pesant le joug imposé par Calvin. Il quitta cette ville et alla à Turin, où il mourut, en 1544, après une courte maladie, laissant pour tout héritage à sa famille un grand nom et la pauvreté.

La Réforme n'a été ni oublieuse ni ingrate envers la mémoire du poète qui lui donna dans ses vers des forces et des consolations. Cependant la gloire de Marot serait plus pure et plus grande, si, comme Théodore de Bèze, il eût réuni en lui le poète et le chrétien. Il porta la peine de son passé et n'eut pas le courage, comme son illustre confrère, de rompre avec le monde et de chercher au pied de la croix une vie nouvelle. Imagination vive et vagabonde, il s'assimila, un moment, la pensée divine en traduisant les *Psaumes* ; mais ses impressions furent peu durables, et il n'alla mourir à Turin que parce que son cœur n'était pas à la hauteur du puritanisme des réfugiés protestants de Genève.

Revenons à nos chanteurs du Pré-aux-Clercs. Leur nombre s'accrut considérablement. La présence d'Antoine de Bourbon donnait à ces réunions un intérêt extraordinaire ; suivi d'une foule de gentilshommes, il ne craignit pas de se mettre à la tête des chœurs et de faire avec eux, à différentes reprises, le tour de la promenade. Le clergé, témoin de ces scènes qui se renouvelaient presque chaque jour et se passaient au milieu d'une foule innombrable, dans l'ordre le plus parfait, était surtout très irrité de voir cette même foule, naguère si fanatisée contre les réformés, prendre plaisir à leurs chants, et ne faire rien ni pour les empêcher ni pour les troubler. Se sentant trop faible pour disperser les chanteurs, il envoya des députés au roi, qui était à Amiens. « Les novateurs, lui dit-il, tiennent des réunions séditieuses où ils se présentent en armes ; leur dessein est de se rendre maîtres de la capitale par un coup de main. Il faut se hâter de les prévenir. Le roi de Navarre est à la tête des conspirateurs. »

Henri II ordonna à son garde des sceaux de faire cesser les réunions. Dans cette circonstance, l'Église de Paris montra sa sagesse en invitant ses fidèles à ne pas y assister ; quelques personnes, néanmoins, furent arrêtées ; mais comme on ne brûlait pas encore pour avoir chanté les Psaumes de David traduits en vers français, elles furent relâchées.

X. — Malgré les persécutions, chaque jour voyait s'accroître le nombre des églises ; mais à cause des malheurs des temps, aucun lien n'existait entre elles. Il se trouva alors un pasteur qui, sentant que l'union fait la force, eut l'heu-

reuse idée, de tous ces corps épars de n'en faire qu'un seul : ce pasteur est Antoine de Chandieu (1).

Cet homme célèbre était le second fils de Guy de la Roche-Chandieu et de Claudine du Molard, dame de Chabot. De bonne heure, il perdit son père. Sa mère l'envoya à Paris et confia son éducation à Matthias Granianus, qui fut pour lui ce que le célèbre Melchior Wolmar avait été pour ses nombreux disciples. A l'école de ce maître qui était partisan des idées luthériennes, le jeune Chandieu se sentit attiré vers elles. Son penchant ne fit que croître pendant son séjour à Toulouse, où il étudiait le droit; des entretiens enfin qu'il eut à Genève avec Calvin et Théodore de Bèze le détachèrent pour toujours de son Église. Il était à Paris, où l'avait appelé un procès relatif à la succession des biens de son oncle paternel, quand François de Morel, pasteur de l'Église protestante de cette ville, lui conseilla fortement d'abandonner la jurisprudence pour la théologie. Chandieu suivit les conseils du ministre, et n'hésita pas à sacrifier tous ses biens terrestres pour l'honneur d'annoncer l'Évangile du fils de Dieu, qu'on ne prêchait alors qu'au péril de sa vie. Le jeune étudiant en droit fit des progrès rapides dans les Saintes Lettres, et à l'âge de vingt ans, au lieu de faire ses débuts dans un palais de justice, il fut reçu pasteur de l'Église de Paris. L'apôtre saint Paul eût pu dire de lui ce qu'il disait de son bien-aimé disciple Timothée : « Que personne ne méprise sa jeunesse. »

Paris fut choisi pour le lieu où les délégués des Églises devaient se réunir. — C'était hardi, car la capitale s'était toujours distinguée par son ardeur à brûler les luthériens; mais c'était prudent, car dans toute autre ville, une assemblé synodale aurait été infailliblement découverte.

(1) Né en 1534, au château de Chabot, dans le Mâconnais.

Le 25 mai 1559, sous la présidence du pasteur François de Morel, les membres du synode se réunirent et rédigèrent leur célèbre confession de foi. Les catholiques qui les accusent d'avoir fondé une religion nouvelle sont, ou des ignorants, ou des gens de mauvaise foi. En effet, ils ne veulent avoir d'autres enseignements que ceux de l'Église apostolique; s'ils rejettent



Chandieu.

la messe, la primauté du pape, la confession auriculaire, le célibat des prêtres, le culte de la Vierge, des saints et des reliques, c'est parce que ces traditions de l'Église romaine sont condamnées formellement par la Sainte Écriture; bref, le synode donna aux Églises réformées une organisation telle que c'est à elle qu'elles ont dû de résister pendant si longtemps à toutes les attaques de leurs adversaires; c'est à Calvin qu'elles le doivent ; ce grand esprit, en organisant démocratiquement les Églises, jeta les fondements du gouvernement parlementaire, qui est l'honneur des peuples qui marchent à la tête de la civilisation.

En 1559, les parlements s'étaient un peu relâchés de leurs rigueurs; plusieurs de leurs membres s'étaient demandé si

ces luthériens qu'on faisait brûler étaient aussi hérétiques que le prétendait le clergé; le clergé, de son côté, qui les surveillait, les dénonça au roi qui se rendit, sans y être attendu, au parlement de Paris. « Messieurs, dit-il aux conseillers, parlez en toute liberté; je sais que vous vous occupez des graves divisions religieuses qui troublent mon royaume; rien ne me sera plus agréable que de voir y mettre un terme. »

Anne Du Bourg, l'un des plus jeunes membres du parlement, magistrat plus distingué encore par sa piété et son grand savoir que par sa naissance, prenant courageusement la défense des luthériens, flétrit en paroles brûlantes d'indignation leurs persécuteurs. « Oui! s'écria-t-il, c'est la cause du Seigneur Jésus qui est poursuivie dans le luthéranisme, et ce n'est pas chose légère que de livrer aux flammes des hommes qui en mourant invoquent le nom du Rédempteur! »

Henri II se sentit atteint par les paroles de l'intrépide conseiller. « Il y a, dit-il, ici des bons et des méchants; je maintiendrai les premiers, je frapperai les seconds. » Deux jours après, Du Bourg et quatre autres conseillers, qui avaient eu le courage de leurs opinions, furent jetés dans les cachots de la Bastille.

XI. — C'est au milieu des dénonciations et des apprêts de supplices que la cour se préparait à de brillantes fêtes. Henri II se disposait à célébrer un double mariage, celui de sa sœur Marguerite avec Emmanuel-Philibert, duc de Savoie, et celui de sa fille Élisabeth avec Philippe II, roi d'Espagne. Il espérait se grandir dans l'esprit de ses nouveaux alliés par un grand déploiement de luxe; et comme il était le plus gracieux, le plus habile et le plus intrépide écuyer de son royaume, il voulut recueillir dans des tournois ces couronnes que son père ramassait sur des champs de bataille; la vieille Diane l'encourageait dans cette voie; elle sentait que cet homme à idées courtes avait besoin d'être occupé, et pour lui, comme pour elle, elle redoutait l'ennui... ce supplice des cœurs blasés. Aussi, depuis douze ans, le promenait-elle de lieu en lieu, faisant construire des châteaux et dessiner des parcs. Le double mariage de sa



Henri II.

sœur et de sa fille allait être une occasion de nouvelles distractions pour lui et sa cour. Le bouquet de la fête était un tournoi qui devait dépasser en magnificence tous ceux dont l'histoire avait gardé le souvenir. L'emplacement de la lutte avait été choisi non loin de la Bastille, où Du Bourg et ses coaccusés étaient enfermés; des deux côtés s'élevait un amphithéâtre sur lequel on avait construit, comme dans les théâtres, des loges d'une magnificence inouïe. A l'heure indiquée, des dames en éblouissantes toilettes, des cavaliers richement équipés, tout ce que la cour, la province et la capitale avaient de plus noble, de plus riche, se trouvait réuni. Diane de Poitiers occupait la place d'honneur; le roi, paré de ses couleurs,

se distinguait entre tous par sa bonne mine, son costume et son air martial. Il était réellement le héros de la fête : nul cavalier ne maniait avec plus de grâce un cheval et ne rompait une lance avec plus d'habileté; chaque trophée qu'il remportait, il le déposait aux pieds de la grande Sénéchale. Il avait rompu plusieurs lances avec un grand succès, et triomphant, il se retirait de l'arène, quand il eut l'idée d'en rompre encore une avec le comte de Montgommery. Les deux jouteurs s'élancèrent l'un sur l'autre; leurs lances volèrent en éclats. Le roi, qui n'avait pas la visière de son casque suffisamment baissée, reçut sur la figure un éclat de la lance de Montgommery, qui le blessa à l'œil. Il chancela et serait tombé de son cheval si ses officiers ne lui fussent venus en aide. Le tournoi fut interrompu, et au milieu de l'agitation des spectateurs, le royal blessé fut transporté au palais des Tournelles.

On rapporte que, dans le trajet, la vue de la Bastille lui rappela Du Bourg et ses compagnons : « Je crains bien, dit-il, avoir fait jeter en prison des innocents. » Le jeune cardinal de Lorraine se hâta de lui dire que cette pensée ne pouvait lui être inspirée que par le démon. Cette circonstance, dans la vie de Henri II, n'a pas toute l'authenticité que nous lui désirerions ; nous la rapportons sous toute réserve, comme le fait l'historien de Thou.

La nouvelle de la blessure du roi jeta Paris dans une fiévreuse agitation ; les fêtes furent suspendues, le deuil succéda à l'allégresse. Diane de Poitiers était désespérée; Catherine de Médicis faisait semblant de ne pas vouloir survivre à sa douleur; près du lit royal il y avait des joies ardentes à côté de profondes douleurs... Encore quelques heures, et tout sera changé : ce qui est au soleil sera à l'ombre, et ce qui est à l'ombre sera au soleil. Au milieu de tous ces désespoirs et de ces espérances, entourage ordinaire du lit de mort des rois, la science médicale faisait des efforts inouïs, épuisant pour Henri tout ce que ses propres expériences et celles du passé lui avaient appris. Le célèbre André Vésale, médecin de Philippe II, vint en toute hâte de Bruxelles; il arriva trop tard : un abcès s'était formé dans la tête du roi qui mourut le 10 juillet 1559, terminant dans un tournoi, un règne inauguré par un duel judiciaire. Les luthériens virent le doigt de Dieu dans cette mort. Les rois ont toujours des panégyristes, Henri II eut les siens; mais les princes n'ont d'autres juges que leurs œuvres : les éloges ne grandissent pas plus un homme petit que les critiques ne rapetissent un homme grand. Henri II est jugé : rien ne le recommande à l'admiration de la postérité... Il fut cruel sans avoir une nature cruelle... Il continua par les désordres de sa vie les scandales du règne de son père, et n'eut d'autre titre à être le roi d'un grand royaume, que le fait de la naissance. Les monuments élevés sous son règne disent autant sa honte que le goût artistique de Diane de Poitiers. Il épuisa les finances par ses folles prodigalités, signa le honteux traité de Cateau-Cambrésis, et légua en mourant à la France les Guises que son père lui avait recommandé de tenir à l'écart; une veuve qui eut un nom sinistre; des enfants qui devaient hériter de leur père son amour des plaisirs, et de leur mère tous les vices des cours d'Italie. Il mourut enfin d'une mort digne de lui, comme un écuyer d'un cirque olympique, et laissa sa couronne à son fils aîné, qui lui succéda sous le nom de François II.

RÈGNE DE FRANÇOIS II



François II (1554-1560).

I. — Le 13 octobre 1533, jour néfaste dans les annales de la France, Clément VII faisait son entrée solennelle à Marseille, heureuse et fière de recevoir dans ses murs celui dans lequel elle saluait le successeur de saint Pierre et le vicaire de Jésus-Christ. Ce pontife, chargé d'années et d'infirmités, amenait avec lui la duchesse d'Urbin, sa nièce, qui appartenait à l'illustre famille des Médicis. La princesse était belle, gracieuse, riche ; rien ne faisait présager alors qu'elle serait le mauvais génie de sa famille et de la France, sa patrie d'adoption.

La descendante des Médicis était destinée à être l'épouse du second fils de François Ier, qui régna sous le nom de Henri II. Son oncle avait voulu la remettre aux mains de son futur beau-père ; mais le vrai motif qui l'avait engagé à affronter les fatigues du voyage, était de l'arrêter sur la pente qui semblait alors le pousser vers le luthéranisme ; coup mortel pour la papauté si la France lui échappait !

L'entrevue de François Ier et de Clément VII eut lieu avec beaucoup d'éclat, et le rusé pontife retourna à Rome rassuré sur le compte du roi, qui amena à Paris la duchesse d'Urbin (1).

Ce mariage était une mésalliance pour les Valois, mais la grosse dot de la fiancée combla la distance qui séparait les deux familles : l'une était riche, l'autre relativement pauvre. François Ier remplit pour quelques mois ses coffres vides avec les pièces d'or qui suivirent sa belle-fille à Paris, où des fêtes splendides eurent lieu.

A la mort de Henri II, Catherine de

(1) Née à Florence, le 13 avril 1519.

Médicis crut qu'elle allait prendre en main les rênes de l'État; tout en apparence le lui faisait croire; le jeune monarque avait une santé délicate, une intelligence bornée; il était de la race de ces princes qui sont condamnés à une minorité perpétuelle; qui mieux que sa mère, pouvait exercer un empire absolu sur lui! Mais à côté d'elle, se trouvaient trois familles, dont deux se disputaient le pouvoir, et dont l'ambition fit momentanément échec à la sienne.

II. — La première de ces deux familles avait pour chef Antoine de Bourbon (1), descendant de Robert, sixième fils de saint Louis. Ce prince épousa, en 1548, à Moulins, la célèbre Jeanne d'Albret. Des gentilshommes de son temps il avait la belle prestance, le courage, les vices et de l'ambitieux, les convoitises sans en avoir l'habileté.



Louis de Bourbon, prince de Condé.

Le vieux cardinal de Bourbon, l'oncle de Louis de Bourbon, prince de Condé (2), le frère d'Antoine, aurait voulu que son neveu portât comme lui une calotte rouge, mais le neveu préféra endosser une cuirasse. Sur tous les champs de bataille, et aux sièges des villes, il se distingua par son intrépidité. Vif, enjoué, spirituel, il faisait oublier sa petite taille; ses mœurs n'étaient pas irréprochables.

Les deux frères avaient embrassé le protestantisme plus par ambition que par conviction. Les réformés, en les voyant se ranger de leur côté, poussèrent des cris de joie, oubliant que l'Église chrétienne fait des conquêtes avec des martyrs, jamais avec des capitaines, car les promesses de Dieu sont faites à l'épée de l'Esprit et non à l'épée de fer.

III. — Au-dessous de la famille des Valois nous trouvons celle des Guises. Cette famille, branche cadette des ducs de Lorraine, s'était établie en France dans les dernières années du règne de Louis XII; ses seules richesses étaient ses armoiries dont elle était fière, car elle prétendait avoir pour ancêtre Charlemagne. Son chef, Claude de Lorraine, avait eu d'Antoinette de Bourbon, sa femme, quatre fils et quatre filles dont il fallait faire la fortune. Habile, insinuant, tenace, il sut si bien s'orienter dans les avenues du pouvoir, que toutes les portes lui en furent ouvertes. Richesses, dignités, charges, riches bénéfices ecclésiastiques devinrent en peu de temps le lot de cette famille, qui, la veille, relativement pauvre, se trouvait le lendemain l'une des plus opulentes du royaume. François Ier, à son lit de mort, avertit son fils de se défier d'elle; mais celui-ci, oublieux des conseils paternels, combla de faveurs les Guises et tint à l'écart les Bourbons qui s'indignaient et non sans raison, qu'on donnât à des princes étrangers la place qui leur appartenait en leur qualité de premiers princes du sang : de là leur haine pour les Guises.

IV. — Charles de Guise, son second fils, fut promu à l'âge de quinze ans à l'arche-

(1) Né à La Fère, le 22 avril 1518.
(2) Né à Vendôme, le 7 mai 1530.

vêché de Reims, dont le titulaire jouissait du privilège de sacrer les rois de France. Habile, insinuant comme son père, maître dans l'art de la parole, il exerçait une influence prépondérante sur le clergé français ; ambitieux, il rêvait plus tard pour lui la tiare pontificale et pour son frère aîné, François, la couronne des Valois. Grandir sa maison fut la passion de sa vie ; de piété il n'en avait point : à la cour de Henri II il recherchait les bonnes grâces de Diane de Poitiers. Pour atteindre un but, peu lui importaient les moyens : ce prêtre, dans ses entreprises, avait le coup d'œil de l'aigle ; quand il y avait le moindre danger à courir, il avait un cœur de biche.

François de Guise n'avait pas les dehors brillants de son frère le cardinal, mais il rachetait et au delà ce désavantage par un courage à toute épreuve. Homme de guerre, habile, expérimenté, il était la première épée du royaume. Ses succès au siège de Metz et Calais, qu'il avait enlevé aux Anglais, avaient rendu son nom populaire. Cet homme au cœur noble et généreux, mais colère et brutal jusqu'à la cruauté, devait mettre sa vaillante épée au service du parti catholique. Oncle du jeune François II, il était moins un sujet qu'un maire du palais, sous un roi fainéant. Les autres fils de Claude disparaissaient dans l'éclat que projetaient les deux aînés, le prêtre et le soldat; mais ils ne concouraient pas moins au lustre de leur maison.

IV *bis*. — A côté de la maison délaissée des Bourbons et de celle si puissante des Guises, nous trouvons celle des Châtillons, qui tirait son origine des premiers ducs de Bourgogne.

Le chef de cette famille, le maréchal de Châtillon, mort en 1522 au service de François Ier, laissa Louise de Montmorency, la sœur du connétable de ce nom, veuve avec trois fils, Odet, Gaspard et François.

Odet, l'aîné, naquit le 10 juillet 1517 à Châtillon-sur-Loing. Sa mère ne voulut pas contrarier son désir de suivre la carrière ecclésiastique. A peine âgé de seize ans, il fut revêtu de la pourpre romaine par Clément VII, l'oncle de Catherine de Médicis, pendant son séjour à Marseille. Bientôt après, il fut nommé archevêque de Toulouse et pourvu de tant de riches bénéfices qu'il céda à ses deux frères son patrimoine.

Gaspard, si connu dans l'histoire, sous le nom de l'amiral Coligny, devint le chef de la famille par l'entrée de son frère dans la prêtrise. Sous les auspices de son oncle, le connétable de Montmorency, il fit son entrée à la cour de Henri II, où il ne tarda pas à se faire remarquer par sa vie qui contrastait avec celle de la gentilhommerie de cette époque. Grave, réfléchi, au milieu d'une cour légère et licencieuse, il révélait déjà en lui cette âme austère et puritaine qui devait faire de lui l'un des plus grands caractères de cet admirable XVIe siècle, qui en compte tant. Il ne se sentit attiré que vers un seul gentilhomme, François de Guise : ils s'aimèrent, mais leur amitié fut de courte durée. Le prince lorrain avait consulté Coligny sur le mariage du duc d'Aumale, son frère, avec une fille de Diane de Poitiers : « J'aime mieux, lui répondit son jeune ami, une bonne renommée que toutes les richesses qu'une femme pourrait m'apporter dans ma maison. »

François de Guise fut froissé dans son amour-propre. S'il eût eu une âme puritaine à la hauteur de celle de Gaspard, il lui aurait serré affectueusement la main, et son frère n'aurait pas épousé la fille de l'immorale Diane de Poitiers.

Pendant toute sa carrière militaire, Coligny se distingua par son intrépidité parmi les plus braves et par son tact militaire, il se plaça au premier rang. C'est lui qui, luttant avec une énergie que rien ne put lasser contre la routine des vieux

généraux, fut, dans toute l'acception du mot, le réformateur de l'armée à laquelle il donna un code qui devint le code militaire de la France. Henri II, en récompense de ses services, le nomma lieutenant général de ses armées, et plus tard, amiral. Il n'y avait qu'un seul militaire qui fût son égal, François de Guise, mais le prince lorrain manquait de cette grandeur morale qui a placé si haut son rival dans l'estime et l'admiration de la postérité.



Coligny.

François de Châtillon, sieur d'Andelot (1), doué, comme son frère Gaspard, d'esprit et d'intelligence, le surpassait par son génie entreprenant. A une époque où le courage dans l'armée était le lot de tous, il se faisait remarquer par le sien. Chose rare, si son cœur était bouillant, sa tête était froide ; à la fois hardi et prudent, il avait du soldat le feu sacré et du capitaine le coup d'œil. Victorieux, il l'était sans orgueil ; vaincu, il ne connaissait pas l'abattement ; par son noble caractère et ses talents militaires, il était le digne frère de Coligny.

(1) Né à Châtillon-sur-Loing, en 1521.

Si les trois frères occupent une place si belle dans l'histoire de France, ils le doivent en partie à l'éducation forte et morale qu'ils reçurent, sous la direction intelligente de leur mère, qui, fut dans toute l'acception du mot, la femme forte dont parle la Sainte Écriture ; elle aurait pu dire, comme la mère des Gracques en montrant ses trois fils : « Voilà mes diamants ! »

V. — A côté de tous ces hommes appelés à jouer un rôle plus ou moins marquant dans l'histoire de la Réformation française, il en est encore quelques-uns qui, tout en étant sur les arrière-plans du tableau, ne sont pas cependant complètement dans l'ombre ; le premier de tous est le connétable Anne de Montmorency. Sous le dernier règne, il était tout-puissant, et passait pour le plus grand homme de guerre de son temps. Il avait du gentilhomme la fierté, et du courtisan la souplesse sous des formes rudes ; catholique, mais plus monarchique encore que catholique, il ne comprenait pas qu'un sujet pût avoir une foi religieuse autre que celle de son souverain ; il portait une haine instinctive aux luthériens et ne rougissait pas de recevoir des mains de Henri II les dépouilles des martyrs. Brantôme le dépeint de main de maître. « Il portait, dit cet étrange historien, le nom d'Anne, pour être filleul de cette brave Anne de Bretagne, reine de France, et celui que l'on dit avoir été le premier gentilhomme et baron chrétien de la France, ce qui lui redonde à un très grand honneur : aussi a-t-il bien su entretenir en soi ce christianisme tant qu'il a duré, et n'en a jamais dérogé, ne manquant ni à ses dévotions ni à ses prières, car tous les matins il ne faillait de dire et entretenir ses *patenostres* ; soit qu'il ne bougeât du logis, soit qu'il montât à cheval et allât par les champs, aux armées parmi lesquelles il se disait qu'il fallait se garder des *patenostres* de M. le connétable, car,

en les disant et marmottant, lorsque les occasions se présentaient, comme force désordres et débordements arrivent maintenant, il disait : « Allez-moi pendre un tel, attachez celui-ci à cet arbre, faites passer celui-là par les piques tout à cette heure, ou arquebusez tout devant moi. Taillez-moi en pièces tous ces marauds qui ont voulu tenir ce clocher contre le roi ; brûlez-moi ce village ; boutez-moi le



François de Coligny.

feu à un quart de lieue à la ronde, etc. » Tout en donnant ses ordres, Montmorency continuait à réciter ses prières sans en omettre une seule.

Dans un rang un peu inférieur se trouvait le maréchal Jacques d'Albon Saint-André. Henri II aimait particulièrement ce seigneur, qui était gourmand, spirituel, dépensier, frivole, aimable, insinuant, intrépide sur un champ de bataille. Il le nomma le premier gentilhomme de sa chambre et le combla de largesses sans parvenir à l'enrichir.

Nous pourrions mentionner encore quelques autres personnages, entre autres le vieux cardinal de Tournon qui, dans son ultra-catholicisme, ne comprenait pas plus que le connétable que les Français pussent avoir une religion autre que celle de leur souverain. Il était bien difficile que, sous un roi mineur autour duquel s'agitaient tant d'ambitions, ce règne ne fût pas marqué par quelques événements notables. Ce fut au milieu de ces agitations que se continua le procès de Du Bourg, commencé sous le dernier règne.

VI. — Du Bourg était dans sa prison quand les juges délégués pour lui faire son procès se présentèrent devant lui : il refusa de leur répondre et déclina leur compétence, attendu qu'il ne pouvait être distrait de ses juges naturels, qui étaient les membres du parlement. La haine de ses persécuteurs ne s'arrêta pas devant cette illégalité, flétrie par tous les publicistes qui puisent les principes du droit dans les bases éternelles de la justice ; elle l'enleva à ses pairs et le livra à ses accusateurs.

Tous les appels de Du Bourg furent rejetés ; il ne s'en étonna pas ; le 20 novembre il fut dégradé dans sa prison de ses ordres de diacre et de sous-diacre ; il en bénit le Seigneur. « Car, dit Crespin, il regardait comme un grand honneur d'être délivré de ces marques de la bête. »

Après sa dégradation, le clergé le livra à la cour ; pendant la durée de son procès son âme se fortifiait ; toutes les tentatives pour l'engager à une rétractation furent inutiles ; il confondit avec une rare présence d'esprit les moines que le clergé lui députait ; quand on lui parlait de sa mort, il répondait qu'il serait un lâche de renier Jésus-Christ pour lequel il souffrait. Craignant, s'il était condamné, d'être calomnié après sa mort, il présenta à ses juges sa confession de foi. Écrite dans la solitude d'une prison, en face

d'un bûcher et en présence de Dieu, elle est l'un des beaux monuments de cette glorieuse époque. Il eut cependant quelques heures de défaillance, mais, après avoir baissé la tête, il la releva; il était prêt à comparaître devant ceux qui, sans droit, s'étaient constitués ses juges.

La cour se réunit le 21 décembre; Du Bourg comparut devant elle. Il était calme, grave et serein; l'assemblée était très agitée, et sous l'impression de sentiments bien divers. Parmi ses Juges, les uns voulaient en finir avec l'hérétique audacieux qui avait osé, malgré la défense du roi, professer publiquement des opinions hétérodoxes; les autres le plaignaient tout en admirant son intrépidité; ils auraient voulu le sauver, mais ils n'en voyaient pas la possibilité: l'accusé, loin de nier ce que l'on appelait son crime, s'en fit gloire: or, la peine de ce crime, c'était la mort; les Juges la votèrent; pas un seul n'eut le courage de protester.

Quand l'arrêt eut été prononcé, Du Bourg se leva, demanda ou plutôt prit la parole. Ce ne fut plus un accusé qui se défend, ce fut un accusateur qui, déjà détaché de la société par un acte violent, prend Dieu et le monde à témoin de l'injustice de sa condamnation; il ne se plaignit pas. Pourquoi se plaindrait-il? L'arrêt qui lui donne un bûcher ne lui donne-t-il pas le ciel? — Quoi! s'écria l'intrépide martyr en s'adressant à ses Juges, laisserons-nous fouler aux pieds notre rédemption et le sang de Celui qui l'a si libéralement répandu pour nous? N'obéirons-nous pas à notre roi qui veut que nous le défendions, qui nous soutient, et qui est le premier au combat? Quoi donc! la peur peut-elle nous faire chanceler? Doit-elle nous ébranler? Ne serons-nous pas plutôt hardis, invincibles, sachant combien peu sont au milieu des flammes. Les rigueurs ne les épouvantent point, les injures ne les affaiblissent point; de manière que ce proverbe convient très bien, messieurs: Le vainqueur meurt et le vaincu lamente. »

Les juges oublient qu'ils sont juges: leurs yeux se mouillent de larmes. Du Bourg, prédicateur de l'Évangile, presse, exhorte, censure et termine par ces paroles: « Cessez, messieurs, vos brûlements et retournez au Seigneur, en amendement de vie, afin que vos péchés soient effacés; que le méchant délaisse sa voie et ses pensées perverses, et qu'il se retourne au Seigneur, et il aura pitié de lui; vivez donc et méditez en icelui, ô sénateurs! Et moi je m'en vais à la mort! »

Un pareil discours, au forum de Rome ou à l'aréopage d'Athènes, eût arraché à la mort un coupable; à Paris, il n'obtint que des larmes stériles.

Le jour du supplice du pieux conseiller fut un grand jour pour la populace de Paris. De bonne heure, elle remplissait la place de Grève. Le martyr, accompagné de cinq cents hommes, parut sur une charrette; il était calme et recueilli; monté sur la terrible plate-forme, il ôta lui-même ses vêtements. « Étant nu, il jeta de grands soupirs, dit Crespin; puis la grâce le fortifia: « Mes amis, dit-il au peuple, je ne suis point ici comme un larron ou un meurtrier, mais pour l'Évangile. » Les bourreaux s'emparèrent de lui et lui-même, craignant quelques défaillances morales arrachées par les tourments, prononça souvent ces simples et naïves paroles qui peignent tout à la fois le chrétien et l'homme: « Mon Dieu, ne m'abandonne pas, afin que je ne t'abandonne pas non plus. » Dieu ne l'abandonna pas, et « pendant que les hommes attachaient son corps au poteau d'infamie, il posait sur la tête de son fidèle martyr la couronne de ses élus ».

Nous l'avons déjà dit, un grand prédicateur est celui qui enseigne du haut d'un bûcher. Du Bourg eut cet insigne honneur. Sa mort causa une grande sensation à Paris et dans les provinces. « Quand Anne Du Bourg, conseiller au

parlement de Paris, dit Florimond de Rémond, fût brûlé, tout Paris s'étonna de la constance de cet homme. Nous fondions en larmes dans nos collèges au retour de ce supplice et plaidions sa cause après son décès, maudissant les juges injustes qui l'avaient condamné; son prêche en la potence et sur le bûcher fit plus de mal que cent ministres n'eussent su le faire. »

VII. — Au nombre de ceux qui étaient accourus à la place de Grève, pour assister au supplice de Du Bourg, se trouvait François Hotman, le onzième fils d'un conseiller au parlement, destiné à lui succéder dans sa charge. A l'âge où les jeunes gens sont encore assis sur les bancs de leur collège, il était professeur à l'École de droit. Parmi ses disciples, il y avait un étudiant qui devint célèbre, on l'appelait Étienne Pasquier. « Je n'ai jamais eu, écrivait-il plus tard, un plus grand bonheur que celui d'assister aux leçons de Hotman.»

L'avenir se présentait pour le jeune professeur sous les plus riantes couleurs, il avait un nom célèbre; par sa famille, il appartenait à la noblesse de robe et, par un mariage qu'il allait contracter avec une jeune fille, riche et belle, il possédait tout ce que l'homme peut désirer ici-bas, quand, tout à coup, il s'enfuit pour aller à Genève servir Dieu selon sa conscience; il avait vu sur leurs bûchers les martyrs luthériens et compris qu'ils mouraient pour la sainte cause de la vérité chrétienne.

Pendant tout le cours de sa longue vie semée de fatigues, d'ennuis et de rudes épreuves, Hotman, professeur, publiciste, diplomate mêlé à tous les événements de son temps, servit, sans se lasser jamais, la cause protestante, mettant à son service ses vastes connaissances et sa plume infatigable. Calvin l'honora de son amitié et lui dédia l'un de ses nombreux écrits.

VIII. — Catherine de Médicis avait été trop dédaignée de son mari pour se poser en veuve inconsolable; ce qui la préoccupait pendant qu'on dressait le bûcher d'Anne Du Bourg, c'était de se voir écarter des avenues du pouvoir par les Guises, qui avaient, dans Marie Stuart, l'épouse de François II, un auxiliaire puissant. Cette jeune femme, dont le mari était l'esclave par l'amour passionné qu'il avait pour elle, livra le royaume à ses oncles; et d'eux on peut dire que, pendant que le jeune monarque régnait, ils gouvernaient et gouvernaient en maîtres absolus. Leur premier soin fut de tenir à l'écart des affaires les Bourbons, Coligny et ses frères qui tous les trois avaient, non par ambition mais par conscience, après un mur et sérieux examen, embrassé la foi nouvelle.

Le cardinal de Lorraine et son frère se rendirent impopulaires auprès d'un grand nombre de gentilhommes catholiques qu'ils froissèrent dans leur amour-propre et dans leurs intérêts. A la nouvelle de la mort de Henri II, de tous les points du royaume ils étaient accourus à Fontainebleau, où la cour était réunie, pour demander au nouveau roi, les uns, les arriérés de leur solde, les autres des pensions auxquelles ils croyaient avoir droit. Les caisses de l'État étaient vides; les demandes nombreuses, pressantes; renvoyer les solliciteurs avec des promesses, les Guises l'auraient fait, si c'eût été possible, mais de cette monnaie qu'on appelle eau bénite de cour, ils ne se seraient pas contentés; or, il fallait se débarrasser de leur présence importune, et et vite: le cardinal de Lorraine en trouva le moyen. Il fit élever un gibet aux avenues de Fontainebleau, sur lequel il fit afficher un édit royal qui ordonnait à tout solliciteur de quitter la ville dans les vingt-quatre heures sous peine d'être pendu.

Les solliciteurs craignant, s'ils persistaient dans leurs demandes, d'être pendus haut et court, décampèrent au plus

vite, la rage dans le cœur, et formèrent un parti qui chercha le moyen de se débarrasser des Guises, devenus des tyrans à leurs yeux. De leur côté les seigneurs protestants, qui voyaient dans les princes lorrains les persécuteurs de leurs frères, se demandaient ce qu'il fallait faire pour arracher de leurs mains un pouvoir dont ils abusaient avec autant d'injustice que de brutalité. Il ne fallut que peu de jours pour mettre en circulation cette idée : « Il faut se débarrasser des Guises ». Il se trouva alors un homme dans l'esprit duquel elle s'incarna. Cet homme c'est La Renaudie.

IX. — Le lieu et l'époque de la naissance de La Renaudie nous sont inconnus ; les uns le font naître dans le Limousin, les autres dans le Périgord, d'une ancienne famille de cette province, originaire de Bretagne. Jeune, il embrassa la carrière des armes et se trouva au siège de Metz, où il se distingua par sa bravoure, sous les yeux de François de Guise qui conçut une grande estime pour lui. Au retour de cette campagne, qui fit de Guise un héros et l'idole de la France catholique, La Renaudie eut à soutenir contre Du Tillet, greffier en chef du parlement de Paris, un procès au sujet d'un bénéfice qui avait appartenu à son oncle et que le greffier avait fait donner à l'un de ses frères. Dans le cours du procès, La Renaudie présenta une pièce qui fut reconnue fausse. L'historien de Thou, en parlant de cette circonstance, dit « qu'il fut condamné pour le crime d'un autre plutôt que pour le sien » ; aussi notre gentilhomme ne perdit rien de sa considération auprès de la plus haute noblesse du royaume, et il dut, si nous devons en croire Brantôme, à François de Guise son évasion des prisons de Dijon, où il devait, d'après les dispositions de son arrêt de condamnation, être détenu perpétuellement.

Ne pouvant demeurer en France, La Renaudie se dirigea vers Genève ; après quelque temps de séjour dans cette ville, il se rendit à Lausanne, où il épousa Guillemette de Louvain, la fille d'un réfugié, le sieur de Roignac.

François de Guise, qui avait apprécié le courage et l'esprit de décision de notre jeune gentilhomme, lui fit obtenir la permission de revenir en France avec liberté de conscience, sans toutefois dogmatiser; il espérait par cette faveur l'attacher à sa personne. La Renaudie, qui avait vu de près de la Réforme, à Genève et à Lausanne, était devenu un zélé protestant, et quand il rentra en France, ce fut avec le désir bien arrêté de servir une cause qui lui paraissait juste, sainte et utile à la grandeur et à la prospérité de sa patrie. La faveur de rentrer en France, qu'il devait au duc de Guise, ne l'arrêta pas ; car sa reconnaissance, toute grande qu'elle fût, ne devait lui faire sacrifier ni les intérêts de sa foi, ni ceux de son pays.

Au moment où il quitta la Suisse, la situation de ses coreligionnaires était intolérable. Témoin de leurs souffrances et de leurs plaintes, il conçut le projet d'arracher le pouvoir aux Guises ; le moment était bien choisi : la patience des protestants avait atteint ses dernières limites; parmi les catholiques, un grand nombre de seigneurs se sentaient humiliés de voir le pouvoir aux mains de princes étrangers, tant le vieux sang français bouillonnait dans leurs veines. Le projet de La Renaudie consistait à s'emparer des Guises et à les faire mettre en jugement devant l'Assemblée des états ; mais il était nécessaire, pour sa réussite, qu'un grand personnage s'en constituât ouvertement le chef, afin qu'on n'eût pas l'air d'attenter aux droits de François II. Le prince de Condé, auquel des ouvertures furent faites, approuva le projet, mais manqua de décision et de courage. La Renaudie alors s'offrit et fut accepté.

Les Guises, dans ce moment, l'avaient délié de toute reconnaissance ; ils avaient fait, sans forme de procès, torturer son beau-frère, Gaspard de Heu, et, d'ailleurs, comme nous l'avons déjà dit, ce que nous devons à une cause, que nous croyons légitime, doit primer la reconnaissance que nous devons aux individus.

L'entreprise était hardie, difficile et pleine de périls ; les Guises dominaient partout ; mais La Renaudie avait un cœur hardi et des ressources inépuisables dans l'esprit ; il se mit à l'œuvre. Muni des pleins pouvoirs du prince de Condé, il alla en Angleterre pour intéresser la reine Élisabeth à la cause des Églises françaises ; il visita la Suisse, parcourut la France dans tous les sens, et fit passer dans la cour de la gentilhommerie protestante l'ardeur qui était dans le sien. A Nantes, il put réunir un grand nombre de conjurés qu'il électrisa par sa parole ardente, convaincue : tous, sans exception, donnèrent, malgré les périls auxquels ils s'exposaient, leur approbation à son plan de campagne contre les Guises. Les conjurés se séparèrent, et, chose remarquable, malgré leur nombre, rien ne transpira de leurs projets ; et quand ils se rendirent chacun au poste qui leur avait été assigné, leur bouche fut muette comme la tombe, tant leur secret était enseveli au fond de leurs cœurs.

La Renaudie alla à Paris pour raconter à Condé ce qui s'était passé ; il se logea chez un avocat protestant, nommé Pierre des Avenelles, qui tenait une maison garnie ; là, il reçut de nombreuses visites qui firent penser à son hôte « qu'il se brassait quelque chose ». Témoin des soupçons de l'avocat, La Renaudie commit une grave imprudence : il lui révéla le plan de la conspiration, comptant à la fois sur le titre de protestant de son hôte et sur l'espoir de le gagner à sa cause en lui témoignant une grande confiance. A l'ouverture qui lui fut faite, des Avenelles entra pleinement dans les vues de La Renaudie, et lui jura qu'il était prêt à sacrifier corps et biens pour une cause si sainte et si équitable ; malheureusement, l'avocat n'avait pas une âme fortement trempée, la peur s'empara de lui, et sentant que, si le complot échouait, on lui dresserait une potence, il livra son secret aux Guises, autant par terreur que par cupidité. Ceux-ci ne pouvaient croire au complot ; mais quand il devint pour eux une réalité, ils furent saisis de terreur, le cardinal de Lorraine, surtout, qui brillait plus par son esprit que par son courage. François de Guise ne perdit pas un instant ; il fit transporter le roi de Blois au château d'Amboise, une véritable forteresse, bâtie sur un rocher, sur la rive gauche de la Loire. Des dépêches furent envoyées dans toutes les provinces, et ordre fut donné aux baillis et aux sénéchaux d'arrêter quiconque serait en armes aux environs d'Amboise, et de le tuer, en cas de résistance. Condé, Coligny et ses frères, soupçonnés d'être de la conspiration, furent mandés à la cour, et, pour empêcher les huguenots de se soulever, à la nouvelle de la prise d'armes des conjurés, une amnistie pleine et entière leur fut accordée, mais avec la résolution bien arrêtée de la retirer, dès que le danger serait passé.

Pendant que les Guises faisaient leurs dispositions de défense, La Renaudie travaillait activement à tout préparer pour la réussite de son entreprise ; il y renonça d'autant moins qu'il savait que l'amnistie n'était qu'un leurre ; ce qui le contraria dans ses plans fut le départ de la cour pour Amboise ; il dut donc les modifier. Il partit pour aller au-devant des troupes protestantes qui s'avançaient de toutes parts, exactes au rendez-vous qui leur avait été assigné. A six lieues d'Amboise, dans la maison d'un gentilhomme vendômois, nommé La Carrelière, il tint conseil avec quelques-uns des principaux chefs de l'entreprise, et il fut

décidé que l'attaque serait remise au 16 mars. On décida, en outre, que le jeune Ferrières irait avec une compagnie chercher le prince de Condé, qui avait promis de commander l'expédition. La Renaudie, Mazères et le baron de Castelnau, devaient la veille se trouver à Noisai, et, à la pointe du jour, se diriger vers Amboise, forcer les portes du château, arrêter les Guises, et du haut des tourelles du donjon, donner aux conjurés le signal d'arriver.

La Renaudie fit ses dispositions en tacticien habile et consommé. Malheureusement, il se trouva parmi les conjurés un traître, le capitaine Ferrières, qui, sous le prétexte de sauver Condé, livra à Catherine de Médecis le secret de la conjuration et les dispositions militaires de La Renaudie.

Catherine révéla tout à François de Guise, qui prit si habilement et si promptement ses mesures, qu'il fit main basse sur les conjurés, à mesure qu'ils arrivaient au poste qui leur avait été désigné. On se montra sans pitié à leur égard : on les pendit sur les lieux mêmes où on les prit ; quelques-uns d'entre eux le furent devant la porte de leur manoir.

Pendant que ces choses se passaient, La Renaudie apprit que son complot était découvert ; il ne perdit pas courage et s'approcha, en évitant les embuscades, du château d'Amboise, pour en forcer les portes. En traversant la forêt avec ses gens, il fut rencontré par l'un de ses parents, nommé Pardaillan, qui, à la tête d'un escadron, était à sa recherche. A peine les compagnies furent-elles en présence, qu'elles se chargèrent avec fureur ; les conjurés, inférieurs en nombre, fléchissaient déjà, quand La Renaudie résolut de trouver une mort glorieuse sur ce champ de bataille improvisé ; il chercha de l'œil son parent, lança son cheval contre lui et le blessa d'un coup de lance qu'il lui porta dans la visière de son casque ; mais, au moment où il frappait mortellement Pardaillan, le page de ce dernier l'atteignit lui-même d'un coup d'arquebuse ; il se pencha sur l'arçon de la selle de son cheval : il était mort.

On porta en triomphe son cadavre à Amboise, où on l'attacha à un gibet avec cette inscription : *La Renaudie, dit la Forest, le chef des rebelles ;* puis, on coupa son corps en quartiers que l'on cloua à des pieux sur le pont de la ville.

La Renaudie périt en aventurier, parce qu'il ne réussit pas ; mais, si on étudie le plan de la conspiration tel qu'il l'avait conçu, on ne lui refusera pas le génie d'un grand capitaine, auquel il ne manqua que le succès pour être un héros. Au reste, son nom a échappé à l'oubli, et, parmi les hommes célèbres de son époque, il nous apparaît avec une physionomie qui nous captive et nous intéresse, tant il y a de génie dans ses conceptions, de désintéressement dans ses vues et d'héroïsme dans sa mort.

X. — Les Guises triomphaient, grâce à Des Avenelles et à Ferrières, mais leur victoire leur coûta cher, car ils se souillèrent par le sang qu'ils versèrent lâchement, inutilement. Pénétrons maintenant dans le château d'Amboise, où toute la cour est réunie. Le jeune François II ne comprend rien à tout ce bruit ; il promène ses regards inquiets autour de lui et croit que l'on en veut à sa vie ; on le rassure : comme il n'est pas le maître, il laisse faire les Guises.

Les prisonniers étaient nombreux et appartenaient aux plus nobles maisons de France ; on fut impitoyable à leur égard ; après le dîner, les dames en brillantes toilettes et les hommes en grande tenue se rendaient sur le perron du château ; on amenait devant eux les prisonniers, et on leur procurait le plaisir de voir couler leur sang et tomber leur tête. Le cardinal de Lorraine se montrait très empressé auprès des dames,

les rendant attentives aux moindres incidents de cet horrible drame ; il riait et plaisantait avec elles : quant aux victimes, elles étaient nobles et fières devant leurs bourreaux. Le cardinal, témoin de leur héroïsme, disait au roi : « Voyez, Sire, ces effrontés, ces enragés, la crainte de la mort ne peut abattre leur orgueil ; que feraient-ils donc s'ils vous tenaient ? » Et le jeune François II bondissait alors de rage et prenait plaisir à voir couler le sang de ses plus loyaux sujets. Sa jeune femme, Marie Stuart, et sa mère Catherine de Médicis, étaient près de lui, et ni l'une ni l'autre n'intercédèrent pour les victimes. C'était à qui des personnages de la cour se montrerait le plus lâche et le plus cruel. Une femme seule osa protester contre cette boucherie : c'était l'épouse de François de Guise, la fille de Renée de France, duchesse de Ferrare. « Ce sang me fait peur, disait-elle ; il retombera sur nous ! » Elle ne se trompait pas.

Le sang, comme le vin, enivre. Le cardinal et son frère étaient à la lettre ivres, comme Carrier, le Noyeur de la Loire, le fut plus tard. Ils auraient voulu que la gentilhommerie protestante n'eût qu'une tête pour avoir le plaisir de la faire tomber. Jamais, sous les empereurs romains, une ville ne présenta le spectacle qu'offrait Amboise : aux arbres étaient suspendus des cadavres ; aux portes étaient clouées des têtes ; aux pieux, des quartiers de chair.

Un gentilhomme de la cour, étant venu s'informer de la santé de François de Guise, de la part du duc de Longueville, le trouva à table. « Apprenez à votre maître de quelle viande je me nourris », lui dit Guise qui fait un signe. Et bientôt après, on amène devant lui un prisonnier de grande et belle apparence. « Qu'on le pende, dit le prince lorrain, aux barreaux de la fenêtre ! » Le gentilhomme épouvanté rapporta au duc de Longueville la scène dont il venait d'être le témoin.

Parmi ceux qui furent décapités, l'histoire a conservé le nom du baron de Castelnau, de l'une des plus illustres maisons de France, et celui de M. de Villemangis. Ce dernier, au moment où il allait être décapité, trempa ses mains dans le sang de ses compagnons étendus morts à ses pieds et les levant toutes sanglantes vers le ciel, s'écria d'une voix tonnante : « C'est le sang de tes enfants, Seigneur, tu les vengeras ! »

Ces paroles retentirent dans toute la France : « Amen ! » répondirent les protestants. Le signal des terribles guerres qui devaient ensanglanter la France était donné. Le sang appelle le sang, comme la tempête le tourbillon.

A la suite de la conspiration d'Amboise, les États généraux furent convoqués à Orléans, « afin d'aviser aux moyens de pacifier le royaume ». Les Guises n'ayant pu empêcher leur tenue, prirent leurs mesures pour que les délibérations tournassent à leur avantage particulier. Au moyen de leur police secrète, ils découvrirent le projet des Bourbons de se mettre à la tête des protestants et des catholiques mécontents de l'état des choses, de marcher sur Paris, de se présenter à la cour et de les en chasser. Mais les Guises prirent habilement leurs dispositions, et surent attirer à Orléans, ou se tenaient les états, Condé et le roi de Navarre, son frère. Ils y vinrent, malgré les avertissements de leurs conseillers, et se jetèrent étourdiment dans les filets des princes lorrains. A peine arrivé, Condé fut arrêté et jeté en prison.

XI. — Les Guises tenaient en si petite estime Antoine de Bourbon, qu'ils n'attentèrent pas à sa liberté ; toutefois, malgré son insignifiance, il était dans l'État un personnage important, en sa qualité de chef de la famille des Bourbons ; la couronne lui appartenait dans le cas ou celle des Valois viendrait à s'éteindre. N'osant pas lui dresser un

échafaud, les Guises résolurent de le faire appeler devant le jeune roi qui, se prenant de querelle avec lui, tirerait son épée ; à ce signal, les courtisans devaient se jeter sur lui et le poignarder. Averti du complot, l'excès du danger lui inspira quelque courage ; il dit au capitaine Renti : « Je m'en vais au lieu où il y en a qui ont juré ma mort ; si je meurs, prenez la chemise que je porte sur moi, portez-la à ma femme, puisque mon fils n'est pas encore en âge de pouvoir venger ma mort, et qu'elle l'envoie aux princes chrétiens qui me vengeront. » Alors il entra d'un pas ferme dans la chambre du roi ; le cardinal de Lorraine ferma la porte après lui. François II lui tint quelques rudes propos ; mais, soit pitié, soit timidité, il ne donna pas le signal convenu, le prince était sauvé.

« Oh ! le lâche ! oh le poltron ! » murmura le duc de Guise caché derrière la porte.

XII. — Revenons au prince de Condé. Sa captivité, loin de l'abattre, releva son courage. Intrépide sur un champ de bataille, il fut grand dans son cachot. Les Guises, qui demandaient sa tête au nom de la politique, comme coupable de conspiration contre la sûreté de l'État, la demandaient aussi au nom de la religion, comme coupable du crime d'hérésie. Ils lui envoyèrent un prêtre dans sa prison, espérant qu'il le repousserait, et que, par cet acte, il déclarerait ouvertement qu'il avait abjuré le catholicisme. Leur attente ne fut pas trompée ; Condé rembarra vertement le prêtre. « Sortez, lui dit-il en lui montrant la porte, et allez dire au roi que je ne suis pas venu le trouver pour aucunement communiquer aux impiétés de l'Antéchrist romain. » Il ne pouvait déclarer ni plus publiquement, ni plus dédaigneusement qu'il n'était plus catholique.

Quelques jours après, un gentilhomme, qui lui fut député, pénétra en espion dans sa prison, et lui parla d'un rapprochement avec les Guises. A ce mot de rapprochement, le prince lui répondit vivement : « Il n'y a de meilleur rapprochement qu'avec la pointe de l'épée. »

Les princes lorrains, maîtres, par leurs créatures, dans l'Assemblée des états, firent nommer une commission pour juger Condé, qui déclina la compétence de ses juges, et demanda à être jugé comme prince du sang, par ses pairs. Son appel fut rejeté. Il se décida alors à comparaître devant des juges, qui le condamnèrent à mort.

XIII. — Tout était prêt pour le dénouement du drame ; les bourreaux les plus experts des villes voisines étaient arrivés à Orléans ; on pouvait les reconnaître dans les rues à la livrée qu'on leur avait donnée pour cette grande circonstance ; des charpentiers dressaient l'échafaud devant le logis du roi, quand, tout à coup, avec la rapidité de l'éclair, circula dans la ville, cette nouvelle : *le Roi est malade ! le Roi est en danger de mort !* Les Guises furent consternés ; ils ne se faisaient pas illusion sur l'état de santé du jeune monarque, car il vivait d'une vie factice qui ne pouvait se prolonger qu'à force de soins ; la fièvre ne le quittait pas, et, sur ses traits amaigris, on voyait les avants-coureurs de la mort ; toutefois, on ne croyait pas sa fin si prochaine. Le 16 novembre 1560, il s'alita et, bientôt après, un abcès à l'oreille se manifesta avec des commencements de gangrène.

Ambroise Paré fut mandé à Orléans. Cet homme célèbre, l'une des gloires les plus pures et les plus belles du protestantisme français, se servit des dons admirables que Dieu lui avait donnés, pour soulager l'humanité souffrante : quand il s'agissait d'une opération à faire, pour lui, huguenot et huguenot de cœur, il n'y avait ni huguenots ni catholiques, il n'y avait que des infortunés à soulager ou à guérir. Henri II, François II,

Charles IX, Henri III, qui tenaient plus à la santé de leurs corps qu'à celle de leur âme, l'eurent pour chirurgien; c'est ainsi qu'il put, tout en professant hautement la foi protestante, traverser les temps les plus orageux dont l'histoire ait fait mention, et s'il fut épargné, la nuit de la Saint-Barthélemy, il ne le dut qu'au besoin que le jeune Charles IX avait de ses services. Cet homme de génie, qui est le père de la chirurgie moderne, était doux, humble, modeste, parce qu'il était chrétien et chrétien de cœur. Il ne s'attribuait le mérite d'aucune de ses opérations merveilleuses ; il disait de son malade : *Je le pansai, Dieu le guarit.*

A peine le célèbre chirurgien eut-il vu le jeune roi, qu'il ne se fit pas la moindre illusion sur l'issue de la maladie. « Pas d'espoir, dit-il au duc de Guise, c'est l'affaire de peu de jours ! »

C'était le moment pour le duc de Guise et son frère le cardinal de montrer un courage à la hauteur de leur ambition. A Orléans, ils étaient les maîtres et les maîtres absolus ; des deux Bourbons, l'un, l'aîné, était sans influence; l'échafaud du cadet se dressait ; Catherine de Médicis n'était qu'une veuve avec des enfants en bas âge ; quel moment plus favorable pour se saisir de la couronne royale sur le lit funèbre de François II et de la poser sur la tête du chef de leur maison ! C'était sans doute une usurpation, mais les catholiques, dont ils étaient les chefs et les chefs aimés, auraient-ils protesté? Philippe II aurait-il refusé de saluer en eux les descendants de Charlemagne remontés légitimement sur le trône de leur glorieux ancêtre ? Le pape enfin les aurait-il excommuniés ? Mais, au moment où il fallait de l'audace et encore de l'audace, ils faiblissent, et ces deux hommes, qui, la veille, parlaient en maîtres, ne sont le lendemain que des plats valets. Ils font pitié à voir ; ne savent où donner de la tête. Le duc accable d'injures les médecins qui soignent le jeune roi, comme s'il était en leur pouvoir d'arracher à la mort celui qu'elle a marqué de son sceau ; il voudrait au moins qu'ils pussent prolonger sa vie jusqu'à Pâques. Le cardinal intercède auprès des saints et des saintes de son Église pour qu'ils fassent un miracle, le clergé d'Orléans et de Paris sont sur pied ;



Marie Stuart.

on chante des messes, on fait des processions pour supplier Dieu de conserver à la France son jeune roi, qui, sur son lit de maladie, se vouait à Notre-Dame de Cléry, aussi célèbre, à cette époque, que l'est Notre-Dame de Lourdes, de nos jours. « Rendez-moi la santé, lui disait le moribond, et je vous promets d'exterminer les protestants, et faites-moi mourir vite, si je devais épargner mère, frères, enfants, amis qui seraient soupçonnés d'hérésie ! »

Quel triste spectacle nous offre ce lit d'agonie, sur lequel nous voyons ce jeune roi luttant en désespéré contre la mort, et lui offrant, si elle ne le couche pas dans sa tombe, le sang de ceux de ses sujets qui veulent servir Dieu, non à la manière de Rome, mais à celle des chrétiens de l'Église apostolique. Ce

qu'il regrette, s'il lui faut aller de vie à trépas, ce n'est pas le pouvoir, qu'il n'a jamais exercé, mais la belle et séduisante Marie Stuart, son épouse, qu'il idolâtre. La mort, qu'il redoute, lui fut bonne. Si elle l'eût épargné, la France aurait eu en lui un Charles IX.

XIV. — Coligny, au moment où les deux Bourbons étaient au pouvoir des Guises, était dans son manoir de Châtillon-sur-Loing, où il reçut de François II l'ordre de se rendre à Orléans. Tout en sachant le danger qui l'y attendait, il n'hésita pas un seul instant. Au moment de partir, il ne cacha pas à Charlotte de Laval, sa noble épouse, ses craintes et ses appréhensions. « Dieu lui dit-il, aura pitié de sa pauvre Église et du royaume; quant à vous, madame, demeurez, vous et les nôtres, fidèles à la doctrine de l'Évangile dans laquelle vous avez été élevés, vous souvenant que notre plus grand bonheur est de souffrir pour le saint nom de Dieu. Si vous apprenez ma mort ou mon emprisonnement, persistez dans votre foi; quant à l'enfant que vous portez dans votre sein, faites-le, madame, baptiser dans l'Église réformée et par de vrais ministres de la parole de Dieu. Souffrez plutôt la mort que si cet enfant devait être souillé par les superstitions romaines ; si vous devenez ferme en cette résolution, Dieu vous fera trouver bonne issue, parce qu'il a coutume de déployer les richesses de ses merveilles, lorsque les hommes ont perdu toute espérance de vie et de salut. »

Charlotte de Laval, sa courageuse compagne, lui dit :

— Partez, monseigneur !

L'amiral embrassa tendrement son épouse et ses enfants, quitta son manoir sans grand espoir d'y rentrer, et prit le chemin d'Orléans où il arriva au moment où les Guises se préparaient à frapper un grand coup pour se débarrasser des Bourbons et de leurs principaux partisans.

Catherine de Médicis fit un accueil gracieux à Coligny.

— Défiez-vous, lui dit-elle, du cardinal de Lorraine; il se dispose à vous demander compte de votre foi devant le roi.

L'amiral, qui savait que se déclarer protestant c'était encourir la peine de mort, dit à la reine :

— Madame, je ferai, avec l'aide de Dieu, telle réponse que toute la honte sera pour lui.

La maladie du jeune roi dérangea les projets sanguinaires des princes lorrains. Quand tout espoir de prolonger même de quelques jours la vie de leur neveu fut perdu, ils ne s'occupèrent pas plus de lui que du dernier de ses sujets, et, après avoir comploté la mort de leurs adversaires, ils ne songèrent qu'à leur sûreté personnelle.

Coligny ne quitta le roi que lorsqu'il eut rendu le dernier soupir. Il jeta un regard d'adieu sur le corps inanimé de son jeune maître, et d'une voix grave et solennelle il dit à ceux qui étaient présents :

— Messieurs, le roi est mort, cela nous apprend à vivre.

Personne ne poussa le cri : « Le roi est mort, vive le roi ! »

Rentré dans son logis, Coligny tomba dans une profonde rêverie ; il était assis dans un fauteuil, son cure-dent à la main et les pieds dans le feu. Un gentilhomme nommé Fontaine était près de lui, grave, silencieux, craignant de le troubler dans ses réflexions : mais, s'apercevant que le bout de ses bottines était presque entièrement consummé :

— Monseigneur, lui dit-il, c'est trop rêver, il n'y a point de propos, vos bottines en sont toutes brûlées.

— Ah ! Fontaine, lui répondit l'amiral, il n'y a pas huit jours que toi et moi nous en eussions voulu être quittes chacun pour une jambe ; nous en sommes quittes aujourd'hui pour une paire de bottines, c'est bon marché !

Coligny avait compris le danger que

le parti protestant avait couru, et, dans la mort du roi, il vit la main de Dieu. Son opinion fut celle de tous les réformés : « C'est un coup du Ciel ! » dirent-ils.

Le roi mort, personne ne s'occupa de lui ; on porta ses restes à Saint-Denis. Un évêque aveugle les accompagnait.

XV. — Pendant le règne de François Ier et de Henri II, on disait des protestants, ce sont des *luthériens*, parce qu'on les regardait comme des disciples du grand Réformateur saxon. Ce ne fut que sous le règne de François II, et après la conjuration d'Amboise, qu'on leur donna par dérision le sobriquet de *huguenot*, qui devint pour eux un titre de gloire, car par leur probité ; ils donnèrent lieu à ce dicton : *Honnête comme un huguenot.*

Longtemps avant que les Réformateurs eussent retiré le flambeau de l'Évangile de dessous le boisseau où le retenait captif la papauté, on croyait, non pas seulement dans les villages, mais encore dans toutes les grandes villes du royaume, que certains esprits faisaient, après leur mort, leur purgatoire sur la terre, qu'ils allaient de nuit par la ville, outrageant les personnes et les battant. Ces revenants, comme on l'apprit plus tard, « c'étoient, dit Théodore de Bèze, coureurs de pavés et débauchés ». A Paris, ils avaient nom le moine Bourré ; à Orléans, le mulet Odet ; à Blois, le loup-garou ; dans beaucoup de villes du Midi, le lutin ; à Tours, le roi Huguet ; or, comme ceux que l'on appelait luthériens étaient obligés, à Tours, à cause des dangers qu'ils couraient en célébrant leur culte de n'y procéder que pendant la nuit, les prêtres, par dérision, les firent succéder aux esprits rôdeurs, comme s'ils eussent été de la troupe du roi Huguet ; de là, le sobriquet de huguenot, dit Théodore de Bèze leur est demeuré.

RÈGNE DE CHARLES IX



Charles IX (1550-1574).

I. — Charles IX avait à peine dix ans, quand il succéda à son frère François II. Sa mère s'empara de la régence du royaume qui appartenait à Antoine de Bourbon, en sa qualité de premier prince du sang. Malheureusement, pour la cause protestante, ce prince, par son inhabileté, laissa échapper l'occasion de lui rendre le plus signalé des services, en paralysant les attaques des Guises, ses implacables adversaires. Catherine de Médicis, pour apaiser son mécontentement, promit de le nommer lieutenant général du royaume, titre illusoire, qui ne lui donnait aucune influence dans les conseils du gouvernement.

La régente, qui avait su habilement dissimuler sa soif insatiable du pouvoir, qui fut la grande passion de sa vie, était au comble de la joie. A ses yeux, son fils, qu'elle tiendrait systématiquement éloigné des affaires et auquel elle ne ferait rien apprendre de ce qu'un roi doit savoir pour tenir les rênes d'un royaume, serait pour elle ce qu'est l'argile entre les mains d'un habile potier. Ce qu'elle voulut, elle le fit : aussi, on est saisi d'une profonde indignation contre cette Italienne, et d'une immense compassion pour ce jeune roi, héritier de quelques-unes des qualités brillantes de sa famille. Comme la gracieuse Marguerite de Valois, la noble sœur de François Ier, il cultivait avec succès la poésie. Trop heureux s'il ne se fût pas trouvé en naissant sur les marches d'un trône ; la France n'aurait pas eu un Charles IX et compterait un bon poète de plus.

II. — A côté de la plus méchante des femmes, nous trouvons un grand homme

de bien, Michel de L'Hospital (1). Cet homme, célèbre jusqu'au jour où il remplaça le chancelier Olivier, fut aux prises avec les difficultés de la vie. Après avoir rempli avec la plus grande distinction les charges les plus importantes, il était réduit, après cinq ans de loyaux services rendus à Marguerite de Savoie, la sœur de Henri II, à lui demander des aliments pour lui, et une dot pour sa fille, la petite-fille du trop célèbre lieutenant criminel Michel Morin, l'ennemi acharné des luthériens. Quoiqu'il ne recherchа ni le bruit, ni l'éclat, sa science de jurisconsulte excita l'admiration, et sa probité força l'estime; toutefois, on l'oubliait. Il était décidé à aller finir ses jours sous le beau ciel de Nice, lorsque Catherine de Médicis l'appela tout à coup à remplacer le chancelier Olivier.

Le nouveau ministre arriva à Paris dans les circonstances les plus défavorables; la cour était un foyer d'intrigues. La régente et les Guises, unis en apparence, se détestaient; les protestants réclamaient énergiquement la liberté de leur culte, pendant que le clergé faisait des efforts inouïs pour la leur faire refuser. La position du chancelier était des plus délicates; le cardinal de Lorraine le regardait comme son client, à cause de quelques services qu'il lui avait rendus, et Catherine de Médicis ne voyait en lui que le serviteur de ses volontés; mais l'honnête ministre, en arrivant au pouvoir, n'avait en vue que le bien du royaume compromis dans ses intérêts matériels par les prodigalités de la cour, et, dans sa dignité, par une politique sans grandeur. Il fallut que L'Hospital usât de beaucoup d'adresse pour ne pas se faire des ennemis de ceux qu'il était résolu de combattre, en les empêchant de donner suite à des projets qui auraient causé la ruine de l'État. Il ne put pas, atteindre toujours son but; et dut laisser faire souvent une chose mauvaise pour en empêcher une pire. « Quand on lui montrait, dit Regnier de la Planche, une plaie, il avait toujours ce mot à la bouche : — *Patience, tout ira bien.* »

Catholique de naissance, L'Hospital professait extérieurement son culte; mais, en réalité, il était protestant. La cour le sentait si bien qu'elle disait avec ironie : — *Dieu nous garde de la messe du chancelier.* Ce qui établit incontestablement que L'Hospital avait abandonné la foi romaine, c'est sa famille qui allait ouvertement au prêche, et sa conduite depuis le jour où Catherine de Médicis lui confia les sceaux de l'État. Nous préférerions sans doute pour sa gloire, qu'à l'exemple d'Anne Du Bourg, il eût dit à haute voix : « Je suis protestant; » mais quand cet homme de bien garde le silence, il ne le fait que pour empêcher les catholiques d'exterminer les huguenots, et la cour de se couvrir de honte et d'infamie. Pourrions-nous voir du jésuitisme là où respire l'amour de l'honneur de la France et une grande compassion pour des opprimés, et surtout quand ce grand homme, devançant son siècle, se fait l'apôtre de la tolérance en matière religieuse, à une époque où elle n'était pas pratiquée par les catholiques, et fort peu comprise par les protestants.

III. — Les Guises, qui avaient quitté la cour après la mort de François II, leur neveu, étaient trop ambitieux pour ne pas tenter de ressaisir le pouvoir qui s'était échappé de leurs mains. Le roi n'était qu'un enfant, la régente leur paraissait dévouée; ils méprisaient Antoine de Bourbon, et n'avaient d'adversaires sérieux que le prince de Condé et Coligny; mais, derrière eux, ils avaient tout le clergé et la populace de Paris; ils pouvaient donc, à côté du gouvernement légal du pays, en établir un à la

(1) Né en 1505 dans les environs d'Aigueperse, dans la basse Auvergne.

tête duquel ils se mettraient, en donnant pour raison que leur but était d'empêcher les protestants de devenir les maîtres du royaume, quand, en réalité, ils ne réclamaient que la liberté de leur culte et leurs droits de citoyens.

Une femme immorale, la trop célèbre Diane de Poitiers, qui s'était enrichie des deniers de l'État et des dépouilles des huguenots, fut l'âme de cette conspiration : pendant que le duc de Guise détachait le vieux connétable de Montmorency du parti des Bourbons, elle gagnait à celui des Guises le maréchal de Saint-André, homme sans mœurs et perdu de dettes, de là, la formation de ce célèbre *triumvirat* qui jeta la France sur l'écueil sanglant des guerres civiles.

Les triumvirs disposaient d'une force immense. Antoine de Bourbon, tout nul qu'il était, pouvait, sinon déjouer leurs projets, tout au moins leur créer des embarras; ils surent, après le colloque de Poissy, exploiter habilement sa jalousie contre son frère le prince de Condé et jeter un appât à son ambition en lui faisant espérer la possession de l'île de Sardaigne, qu'ils lui représentaient comme un paradis terrestre, où il pourrait régner au milieu des orangers, des citronniers et des myrtes avec la jeune veuve de François II, la belle Marie Stuart, après avoir fait casser par le pape son mariage avec Jeanne d'Albret. En échange de toutes ces promesses, qu'on ne pensait pas même tenir, on lui demandait d'abjurer le protestantisme, ce qu'il fit. De toutes les douleurs dont fut abreuvée la reine de Navarre, celle-là fut la plus amère; elle était atteinte dans son cœur d'épouse et dans sa foi de chrétienne.

IV. — Jeanne d'Albret (1) était la fille de Henri d'Albret, roi de Navarre, et de Marguerite de Valois. A peine sortie de l'enfance, François Ier, son oncle, ne voulant pas que ses parents disposassent de sa main, la fit élever au château de Plessis-lez-Tours. Douée d'une rare intelligence, gracieuse comme sa mère, mais avec un esprit plus décidé, elle était la princesse la plus accomplie de son temps.

Malgré l'opposition de ses parents et l'éloignement instinctif qu'elle avait pour cette union, son mariage avec le duc de Clèves, quoiqu'elle n'eût que douze ans,



Jeanne d'Albret.

eut lieu à Châtellerault, le 15 juillet 1540. Elle était tellement chargée de pierreries, qu'elle ne pouvait marcher. François Ier ordonna au connétable de Montmorency de la prendre dans ses bras et de la porter à l'église.

François Ier, à cause de ses prodigalités, était toujours à court d'argent. Marier sa nièce à la façon d'un gentilhomme ordinaire, il aurait cru déchoir de son rang de roi; les noces donc, se célébrèrent au milieu des concerts, des banquets, des danses, des fêtes, et avec tant d'éclat qu'à Châtellerault on n'avait jamais vu chose pareille; aussi, on en parla longtemps.

Le roi, pour se procurer l'argent qui lui manquait, mit un nouvel impôt sur le sel déjà si lourdement imposé. « Ce sont de belles noces », disait le pauvre peuple, « mais ce sont des noces salées ».

(1) Née à Pau, en 1528.

Jeanne ne suivit pas son mari dans son duché ; elle était trop jeune ; son mariage, qui n'avait pas été consommé, fut annulé. Plus tard, à sa grande joie, mais aux grandes appréhensions de ses parents, elle épousa à Moulins, le 20 octobre 1548, Antoine de Bourbon. Le prince était bien fait de sa personne, — elle, trop jeune encore pour découvrir tout ce qu'il y avait d'inconsistant sous l'extérieur séduisant de son époux. Elle l'aima de toutes les puissances de son âme, et, à la mort de son père, devenue reine de Navarre, elle voulut régner et gouverner avec lui, s'effaçant toujours pour lui donner la première place. Quand son mari, par ambition, embrassa le protestantisme, elle ne voulut pas abandonner le catholicisme. Elle ne s'en cachait pas ; elle aimait le monde et ses plaisirs, dans ce qu'ils ont d'avouable, et, d'ailleurs, elle le disait ouvertement : le prêche l'ennuyait, elle y dormait. Lorsqu'elle s'aperçut que son mari la délaissait, elle connut toutes les angoisses de la femme aimante qui sent que le cœur de son époux lui échappe : elle tourna alors ses regards vers ce Dieu qui reçoit nos larmes dans ses vaisseaux et comble par sa grâce les vides profonds que les douleurs humaines y creusent ; elle trouva dans la Sainte Écriture ce qu'elle aurait vainement cherché dans les traditions romaines ; elle se tourna du côté d'où lui venaient la force et les consolations ; et c'est par la porte d'une conversion réelle qu'elle adopta la foi protestante à laquelle elle demeura toujours fidèle, souvent au péril de sa liberté, et même de sa vie. A Catherine de Médicis, qui lui conseillait d'abjurer le protestantisme comme son mari, elle dit : « Madame, plutôt que d'aller jamais à la messe, si j'avais mon royaume et mon fils en la main, je les jetterais tous les deux au fond de la mer pour qu'ils ne me fussent pas en empêchement. » La royale huguenote est tout entière dans cette fière réponse.

V. — En se joignant au parti catholique, Antoine de Bourbon lui avait, malgré sa nullité, apporté une force que les triumvirs surent exploiter habilement au profit de leur ambition en obtenant du jeune roi, qui avait été sacré à Reims, le trop célèbre édit de Juillet, qui « confisquait les biens des protestants et punissait de mort ceux qui, avec armes ou sans armes, assisteraient à des assemblées publiques ; quant à ceux qui seraient convaincus d'hérésie par le clergé, ils seraient remis aux pouvoirs civils qui ne pourraient les frapper d'une plus forte peine que celle du bannissement. »

— Cet édit, dit Coligny à Guise, est inexécutable.

— Mon épée, lui répondit le duc, ne tiendra jamais au fourreau, quand il s'agira de le faire exécuter !

L'Hospital qui s'était, mais vainement, prononcé contre cet édit inique, y fit, par forme d'amendement, insérer un article qu'on est plus que surpris d'y trouver ; il accordait aux protestants la liberté de se présenter à une assemblée de prélats, qui devait se réunir sous peu de jours et de s'y faire entendre : toute sûreté personnelle leur étant garantie.

VI. — La nouvelle que des théologiens protestants allaient se trouver aux prises avec des docteurs catholiques causa une immense sensation. Le vieux cardinal de Tournon, esprit étroit et borné, ne cachait pas son indignation. « Quelle que soit, disait-il, l'issue de la conférence, elle sera une humiliation, pour nous. » Le cardinal de Lorraine aurait pu l'empêcher ; il ne le fit pas. Son esprit calculateur avait entrevu le parti qu'il pourrait en retirer en opposant calvinistes à luthériens, dans la question de la sainte Cène. A ses yeux, c'était un coup de maître que de pousser les protestants à se déchirer publiquement de leurs propres mains, tandis que les catholiques se

montreraient unis comme un seul homme. La victoire pour eux était certaine.

Michel de L'Hospital espérait que les membres modérés du parti catholique se joindraient aux membres modérés du parti protestant et formeraient un contre-poids aux attaques du parti avancé du catholicisme, à la tête duquel se trouvait le fanatique cardinal de Tournon.

Catherine de Médicis, indifférente en matière religieuse, ne voyait dans les débats qui allaient s'ouvrir que les profits qu'elle pourrait en retirer dans l'intérêt de sa politique; pour le moment elle penchait pour le parti protestant. Dans une lettre demeurée célèbre, adressée à Pie IV, elle énumérait les réformes les plus urgentes à faire dans l'Église romaine, pour pacifier le royaume troublé par les luttes religieuses.

Le pape, que la lettre de la régente avait d'autant plus irrité qu'à ce moment le protestantisme faisait de grands progrès en France, repoussa ses demandes et s'opposa à la conférence; mais le cardinal de Lorraine, qui la voulait, était plus puissant que son chef hiérarchique; celui-ci, n'osant insister, prépara ses batteries pour susciter tant de difficultés dans les délibérations du colloque, qu'il ne restât des débats que le souvenir stérile d'un tournoi théologique.

Les protestants rendaient grâces à Dieu de leur fournir l'occasion d'affirmer hautement leur foi, devant la cour et les grands dignitaires de l'Église romaine. Charles IX laissait faire; il était trop jeune pour avoir même l'idée de l'importance des débats qui allaient s'engager entre les parties adverses.

VII. — L'homme qui devait défendre la cause catholique et se faire l'accusateur de la cause protestante était désigné à l'avance; le clergé romain n'avait pas dans ses rangs un prélat qui ne reconnût pour son chef incontesté le cardinal de Lorraine, moins encore par sa haute dignité ecclésiastique, sa naissance et ses richesses que par ses connaissances théologiques et son éloquence.

Calvin était l'homme que le parti protestant désignait pour représenter sa cause au colloque : science, talents, piété, tout était réuni chez lui. L'homme privé, par ses vertus austères, était à la hauteur de l'homme public. Il ne parut pas au colloque. Ses adversaires, qui redoutaient sa présence, lui firent l'honneur de lui refuser un sauf-conduit. On désigna à sa place Théodore de Bèze.

VIII. — Cet homme célèbre naquit à Vézelay, le 24 juin 1519. Sa famille, sans appartenir à la première noblesse de la Bourgogne, était riche et considérée. L'un de ses oncles, conseiller au parlement, lui donna pour précepteur le pieux et savant Wolmar. Sous la direction de cet habile maître il fit des progrès rapides. Son père, qui le destinait à la jurisprudence, l'envoya à Orléans étudier le droit.

L'enseignement lourd et indigeste de ses nouveaux maîtres le rebuta bientôt. Doué d'une imagination brillante, il négligeait l'étude du droit pour la poésie; ses premiers vers furent favorablement accueillis, et quand il arriva à Paris, avec son diplôme de licencié en droit. il y fut précédé par sa réputation de poète.

Voici le portrait que le jésuite Maimbourg trace de Bèze : « Il était bien fait, de belle taille, ayant le visage agréable, l'air fin et délicat et toutes les manières du monde qui le faisaient estimer des grands, et surtout des dames auxquelles il prenait grand soin de ne pas déplaire. Pour l'esprit, on ne peut nier qu'il ne l'eût très beau, vif, aisé, subtil, ayant pris peine de le cultiver par l'étude des belles-lettres et particulièrement de la poésie où il excellait, en vers français et en vers latins; sachant avec cela un peu de philosophie qu'il avait apprise aux écoles d'Orléans. »

Théodore de Bèze, à tous ses avantages personnels, joignait celui d'un revenu considérable, qui provenait en grande partie du bénéfice du prieuré de Longjumeau, que son oncle, l'abbé de Froidmont, lui avait fait obtenir ; il ne pouvait donc que faire bonne figure dans la haute société parisienne, où il fut accueilli avec beaucoup d'empressement.

Avide de plaisirs, fêté, encensé, notre



Théodore de Bèze.

jeune poète menait joyeuse vie et jetait l'argent à pleines mains.

Heureusement, il dut à sa nature noble et généreuse, comme celle de saint Augustin, de ne pas ressembler à la plupart des gentilshommes de son temps, qui avaient désappris à rougir. L'affection profonde qu'il éprouva pour Claudine Denosse, jeune fille d'une condition inférieure à la sienne, et avec laquelle il contracta un mariage de conscience, en attendant qu'il pût le faire légitimer, l'arracha du tourbillon du monde au milieu duquel il vivait ; mais, bientôt après, il se trouva en présence d'une grande tentation. Faire légitimer son union, comme il l'avait promis, c'était se mettre en lutte avec sa famille et renoncer à ses riches bénéfices ; il hésitait : la pauvreté se dressait devant lui, avec ses privations de tous les jours. Une grave maladie qui le mit aux portes du tombeau fut son salut. Sur son lit de souffrance, ses péchés, comme ceux de l'Enfant prodigue, se rangèrent en bataille devant lui : Que dira-t-il à Dieu pour se justifier, si la mort le couche dans sa tombe ? Ce fut pendant ses nuits sans sommeil, que les leçons du pieux Wolmar, qu'il avait oubliées, lui revinrent en mémoire ; il baigna son lit de ses larmes et promit à Dieu, s'il revenait à la santé, de lui être aussi fidèle dans l'avenir qu'il l'avait été peu dans le passé ; il tint parole. Relevé de maladie, il renonce à ses bénéfices, part pour Genève où il arrive le 24 octobre 1548, fait légitimer son mariage et cherche les moyens de gagner sa vie et celle de sa compagne. Il était décidé à monter une imprimerie avec son ami Crespin, quand on lui offrit la chaire de grec à l'Académie de Lausanne.

Au moment où, entouré de ses élèves, il les initiait à la belle langue d'Homère et de Sophocle, il était loin de penser à la grande place qu'il occuperait dans le protestantisme français ; mais il appartenait à la classe de ces hommes éminents, qui, aux jours où les partis sont en lutte, donnent la mesure de leur capacité, et, sans le rechercher, sont portés aux premiers rangs. Telle fut la destinée du professeur de grec de l'Académie de Lausanne, dont la vie se rattache tellement à l'histoire du protestantisme français qu'elle en est inséparable. Dans toutes les occasions où les Églises ont besoin d'un diplomate pour traiter avec leurs adversaires, ou d'un avocat pour défendre leur cause, nous trouvons Bèze. En 1558, il se rend à Genève où, sur la recommandation de Calvin, il obtient le droit de bourgeoisie ; là, comme à Lausanne, il fait preuve de grand savoir, et le jour où il est question d'envoyer des représentants du protestantisme à la conférence qui doit avoir lieu entre réformés

et catholiques, Calvin ne pouvant s'y rendre, et pour cause, d'une voix unanime Bèze est désigné.

Au nombre de ceux qui se rendirent avec lui à la conférence, tous connus et appréciés dans les Églises par leur zèle et leurs talents, nous trouvons Augustin Marlorat et Pierre Martyr.

IX. — En 1506 dans la petite ville de Bar-le-Duc, naissait un enfant que Dieu destinait à la gloire de le servir dans la



Marlorat.

grande œuvre religieuse du XVIe siècle. A huit ans, Augustin Marlorat était orphelin de père et de mère ; les biens que lui avaient laissés ses parents tentèrent son tuteur, qui le força à entrer dans la vie monacale, pour laquelle il ne se sentait aucune vocation. Le jeune Augustin chercha dans l'étude des langues et de la théologie le moyen de triompher des ennuis du couvent ; sa bonne conduite et ses heureuses dispositions pour la chaire le firent distinguer de son supérieur, qui le nomma prédicateur, après qu'il eût prononcé ses vœux.

Marlorat avait une conscience trop délicate pour demeurer bien longtemps dans une Église dont il connaissait les abus, les erreurs dogmatiques et l'esprit persécuteur; il résolut de rompre avec elle, et, sans hésiter, il sacrifia à ses nouvelles convictions sa réputation de prédicateur, son traitement de prieur d'un couvent de Bourges et son repos. Il savait qu'embrasser la Réforme, c'était se vouer au martyre. Quand il prit cette grave décision, il se souvint de cet ordre de Jésus-Christ à ses disciples : « Si on vous persécute dans un endroit, fuyez dans un autre ». Il quitta Bourges et se rendit à Genève, où il arriva, « ayant soif de Dieu et impatient de le servir en esprit et en vérité ».

Théodore de Bèze sut distinguer l'ex-moine de Bar-le-Duc de ces religieux que l'ennui et l'amour des nouveautés faisaient sortir de leurs couvents ; il vit en lui une âme droite, un cœur sincère, et ne douta pas qu'il ne devînt l'une des lumières du protestantisme. Il ne se trompait pas ; Marlorat répondit à tout ce que Bèze attendait de lui. Pasteur dévoué, prédicateur éloquent, théologien éminent, les Églises réformées sont fières de le compter au nombre de leurs Réformateurs.

X. — Vermigli, connu dans l'histoire de la Réformation française sous le nom de Pierre Martyr, naquit le 8 septembre 1500, à Florence. Sa famille, qui était noble et riche, soigna avec un soin tout particulier sa première éducation. Son père, qui avait connu le célèbre Savonarole, et s'inspirait des écrits de Dante et de Pétrarque, sema dans son jeune cœur les principes du libre examen, qui se développèrent plus tard avec tant de force. Sa mère lui expliquait les auteurs latins et les traduisait avec lui, heureuse et fière d'avoir dans son enfant un élève passionné pour l'étude, apte à tout comprendre et à tout retenir. Elle n'eût pas la joie de le voir grandir, car bien jeune encore, elle mourut, laissant son fils aux soins de son mari. Celui-ci, ne pouvant surveiller son éducation, la confia à Marcel Vergilio, secrétaire de

la République, qui lui donna pour compagnons d'étude des jeunes gens appartenant aux plus puissantes maisons de Florence. Vermigli fit des progrès étonnants dans les sciences; mais, quoiqu'il se sentît appelé par sa position sociale aux plus hautes charges de sa patrie, il se souvint toujours des enseignements de sa mère, une pieuse Florentine appartenant à cette belle génération sur laquelle Savonarole avait exercé une si



Pierre Martyr.

puissante et si salutaire influence ; aussi ses regards loin de se tourner vers le monde s'en détachèrent peu à peu. Voulant à tout prix sauver son âme, il crut qu'il ferait mieux son salut dans la solitude d'un couvent. Quand son père connut sa détermination, il en fut désespéré. Il avait fondé tant de brillantes espérances sur ce fils, et voilà qu'elles allaient se perdre dans l'obscurité d'un cloître! Convaincu que tous les moyens de le détourner de son projet étaient inutiles, il se contenta d'obtenir de lui qu'il entrât dans la congrégation des chanoines réguliers de Saint-Augustin, dont la règle moins austère, lui parut plus en rapport avec ses goûts littéraires et scientifiques. Vermigli avait seize ans, quand il fit ses adieux au monde. Bientôt après, sa sœur l'imita et entra dans un couvent.

Vermigli ne pouvait demeurer indifférent au mouvement religieux qui, à la voix puissante de Luther, détachait l'Allemagne du Nord de la papauté; la Bible, qu'il avait lue et méditée, lui révéla que l'homme dans lequel il n'avait vu qu'un démon vomi de l'enfer était l'envoyé de Dieu pour réformer la chrétienté. Il n'hésita pas : Du rang des persécuteurs il passa dans celui des persécutés. Le protestantisme compta un réformateur de plus.

XI. — Le colloque attendu avec tant d'impatience ne fut qu'un brillant tournoi théologique, qui eut lieu, le 9 septembre 1561 et les jours suivants, dans le grand réfectoire des Bénédictines de Poissy, en présence du roi, des principaux personnages de la cour, des plus hauts dignitaires de l'Église romaine et des députés des Églises protestantes.

Les deux principaux tenants étaient le cardinal de Lorraine et Théodore de Bèze, avec cette différence que le premier était armé de toutes pièces et le second complètement désarmé. Une explication de cette inégalité dans la lutte est nécessaire. Les théologiens protestants avaient demandé que, dans leurs débats, la Bible fût leur juge; leurs adversaires déclarèrent que les conférences n'auraient pas lieu s'il n'était pas l'Église, et par l'Église, ils entendaient la romaine.

Les théologiens protestants, tout en sachant qu'ils seraient battus, puisqu'ils auraient pour juges leurs adversaires, ne désertèrent pas le champ du combat, certains, et ils ne se trompaient pas, de faire casser leur arrêt de condamnation par l'opinion publique.

L'enjeu du tournoi était la *messe*. Établir sa divinité, c'était donner tort aux protestants ; prouver le contraire, c'était faire une blessure mortelle à l'Église romaine.

De Bèze, dans un discours où il déploya un grand savoir, dit que les protestants croyaient à la présence du Christ dans le sacrement de la Cène, quand on le reçoit par la foi ; mais que, lorsqu'il s'agit de son humanité, son corps est éloigné du pain et du vin, autant que le ciel est éloigné de la terre.

A ces mots, du côté des prélats, s'élevèrent des cris de protestation. « Il a blasphémé ! « s'écriaient les uns ; « Sortons ! » disaient les autres. De tous, le plus indigné était le vieux cardinal de Tournon : « Sire, dit-il au roi, ôtez la parole à l'orateur ou permettez-moi de me retirer ». Le roi, les princes et les princesses ne partagèrent pas la colère des prélats et restèrent paisiblement sur leurs sièges.

Théodore de Bèze put expliquer sa pensée et dire le sens qu'il donnait aux paroles du Christ. On comprend que le cardinal de Tournon se soit emporté ; mais il est étrange que ses collègues l'aient imité. Bèze ne disait rien qui pût les surprendre ; depuis longtemps, ils savaient que les protestants rejetaient le dogme de la présence corporelle du Christ dans le sacrement de la sainte Cène. Quel était leur but, si ce n'est de chercher un prétexte pour rompre les conférences où ils sentaient qu'en présence d'un adversaire aussi redoutable que Théodore de Bèze, le beau rôle ne serait pas de leur côté ?

XII. — Les docteurs catholiques se réunirent pour se concerter sur la réponse à faire au théologien de Genève. Les brocards, dont les Français ne sont pas avares, pleuvaient sur les prélats ; il y avait péril pour l'Église ; il fallait conjurer l'orage : c'était pour cette grande œuvre que les théologiens du parti catholique s'étaient réunis. Moins rassuré, et peut-être faisant le craintif, pour rendre son succès plus éclatant, le cardinal de Lorraine laissa cependant échapper de ses lèvres ces mots qui sont le plus bel éloge qu'on eût fait encore du discours de Bèze : « Plût à Dieu qu'il eût été muet, ou que nous eussions été sourds ! » Il fut décidé que le prélat, assisté des docteurs et en particulier de Claude Despense, répondrait aux attaques du théologien calviniste seulement sur deux points : celui de l'autorité en matière de foi et celui de la sainte Cène.

Le 16 du mois de septembre, les conférences se rouvrirent devant les mêmes auditeurs. Le cardinal de Lorraine, qui devait porter la parole, était assis au milieu des prélats sur un fauteuil placé sur le devant de l'estrade ; il avait derrière lui le docteur Claude Despense, son assistant. Quand la séance fut ouverte, il se leva, et dans un discours d'une élocution facile et plein de traits saillants, il s'efforça de prouver qu'à l'Église, et par l'Église il entendait la romaine, appartient le droit de prononcer souverainement en matière de foi, d'où il conclut que lorsqu'elle enseigne que le corps du Christ est présent dans le sacrement de la Cène, les fidèles sont tenus d'y croire. En se tournant vers le jeune Charles IX, il lui adressa des paroles touchantes et le conjura de se rattacher de plus en plus à l'antique foi de ses prédécesseurs. Le cardinal oubliait, ou bien ne voulait pas se rappeler, que Charles le Chauve et Charlemagne n'avaient jamais cru à la transsubstantiation.

Théodore de Bèze voulut répondre sur-le-champ, mais il ne le put que le 23 septembre. Le roi n'était pas présent. Il réfuta point par point le discours du cardinal de Lorraine et n'en laissa rien debout.

Les théologiens protestants ne tardèrent pas à comprendre que leurs adversaires n'étaient pas des hommes sérieux ; toutefois ils demeurèrent debout, sur la brèche, toujours prêts à rendre raison de leur foi.

XIII. — Catherine de Médicis et Michel de L'Hospital, qui désiraient que les

conférences eussent un tout autre résultat que celui de faire briller l'éloquence des orateurs des deux partis, eurent l'idée d'en réunir les membres les plus modérés, qui seraient chargés de rédiger un formulaire sur la sainte Cène auquel catholiques et protestants pourraient adhérer : c'était demander l'impossible. Toutefois, des deux côtés, on y mit de la bonne volonté. Marlorat et Pierre Martyr, dans les discussions, déployèrent un merveilleux savoir. Claude Despense, l'un



Claude Despense.

des docteurs qui honoraient le plus le catholicisme romain par sa science et son esprit tolérant, s'y montra très conciliant; mais quand, le 4 octobre, le formulaire fut présenté, il ne satisfit personne. Les prélats catholiques refusèrent de l'adopter, parce que le corps du Christ ne leur paraissait pas assez présent au sacrement de la Cène; les protestants, parce qu'il y paraissait trop.

XIV. — Le colloque de Poissy, qui se termina le 9 octobre et ne parut d'abord avoir d'autre résultat que celui de mettre en évidence les orateurs des deux partis, fut cependant favorable à la Réforme, en développant dans le corps de la nation un grand esprit d'examen. Le mouvement des esprits, qui rejetait la France hors des vieilles ornières du passé, provenait de la traduction de la Bible, qui, pénétrant partout, devenait pour les religionnaires, suivant l'expression ingénieuse d'un écrivain, ce qu'avaient été les dieux Lares et les Pénates pour l'antiquité. Gardienne de la famille, elle était pour elle une épée et un bouclier. Parmi les hommes qui, après l'assemblée de Poissy, se déclarèrent pour la Réforme, le plus remarquable, sans contredit, fut Ramus (Pierre de la Ramée), le plus grand philosophe de son siècle.

Ce ne fut pas Théodore de Bèze qui détacha le philosophe du catholicisme romain, ce fut le cardinal de Lorraine. Dans la réplique du prélat au théologien calviniste, il fit deux aveux qui n'échappèrent pas à Ramus qui suivait les débats avec un vif intérêt. Dans le premier, il confessa les vices du clergé; dans le second, il avoua que l'Église primitive surpassait en foi et en vie religieuse l'Église romaine qui s'était égarée; et, cependant, malgré ces prémisses, il conclut qu'il fallait demeurer attaché à Rome. C'était un contresens, car les protestants voulaient ramener la chrétienté à la vie des premiers chrétiens. Le prélat ne pensa pas, sans doute, aux conclusions qu'on pouvait tirer de ses aveux. Ce fut cette partie de sa réplique qui frappa le philosophe : esprit logique, il alla jusqu'au bout, et la Réforme compta un grand nom de plus. Laissons Ramus nous raconter lui-même cette page capitale de sa vie; il écrit au cardinal de Lorraine :

« On me reproche, lui dit-il, d'avoir abandonné légèrement le culte et la croyance de mes pères; mais s'il est vrai que jamais on ne put m'accuser de tiédeur dans les choses humaines, encore moins devrait-on m'en accuser dans les choses saintes. Cependant, ce n'est pas par moi-même, c'est *par votre bienfait* (le plus grand de tous ceux dont vous

m'avez comblé), que j'ai appris cette précieuse vérité, si bien exposée dans votre discours au colloque de Poissy : *que des quinze siècles écoulés, depuis le Christ, le premier fut véritablement un siècle d'or, et qu'à mesure qu'on s'en est éloigné, tous les siècles qui ont suivi ont été de plus en plus vicieux et corrompus.* C'est alors, qu'ayant à choisir entre



Ramus.

ces différents âges du christianisme, je me suis attaché à l'âge d'or, et, depuis ce temps, je n'ai cessé de lire les meilleurs écrits de théologie. »

Ramus fut l'une des nombreuses victimes de la Saint-Barthélémy.

XV. — L'édit de juillet ne tarda pas à porter de tristes fruits. La populace fanatisée par les prêtres commit des actes atroces. Le sang coula, à Tours, à Sens, à Cahors ; à Paris, les protestants n'étaient pas en sûreté, Michel de L'Hospital, toujours optimiste, n'abandonna pas l'espérance de faire vivre en paix les partis au moyen de concessions mutuelles; il fit remplacer l'édit de juillet par celui de janvier (1562) qui fut accepté par les protestants, quoiqu'il ne répondît pas à toutes leurs exigences. Ils pouvaient, ce qui leur était interdit par celui de juillet, tenir leurs assemblées publiques, sans encourir la peine de mort. On aurait peut-être vécu quelque temps en paix, à côté les uns des autres, si Antoine de Bourbon ne s'était pas joint au parti des triumvirs qui devinrent les maîtres de la situation.

Quand l'édit de juillet (1561) fut rendu, le duc de Guise avait dit à Coligny : « Je tirerai mon épée pour le défendre. » De celui de janvier, il dit : « Je le déchirerai avec mon épée. » Il tint parole.

XVI. — A Vassy, petite ville de la Champagne, les protestants, au nombre de douze cents environ, étaient réunis, le 1er mars 1562, dans une grange qui leur servait de lieu de culte. Leur pasteur, le ministre Morel, avait commencé les premières prières, quand deux coups d'arquebuse furent tirés sur les personnes qui étaient sur les estrades. On voulut, mais vainement, fermer les portes; les gens du duc de Guise se précipitèrent au milieu des fidèles inoffensifs, en poussant des cris et des paroles blasphématoires. Pendant une heure, ils frappèrent, tuèrent, égorgèrent ; soixante personnes des deux sexes restèrent mortes sur la place, et plus de deux cents reçurent des blessures graves. Le duc contempla le carnage, sans manifester la moindre émotion. On lui porta, comme trophée de sa victoire, un gros livre qu'on avait trouvé dans la chaire du prédicateur ; il le prit dans ses mains et, appelant son frère, le cardinal de Guise, qui pendant le massacre, était demeuré appuyé contre la muraille du cimetière de Vassy, il lui dit : « Tenez, mon frère, voyez le livre de ces huguenots ! » Le cardinal le prit et dit : « Il n'y a point de mal en ceci, car c'est la Bible, la Sainte Écriture. » — « Comment, sang-Dieu ! s'écria le duc

en colère, il y a quinze cents ans que Jésus-Christ a souffert mort et passion, et il n'y a qu'un an que ces livres sont imprimés ! Comment dites-vous que c'est l'Évangile? Par la mort-Dieu ! tout n'en vaut rien ! » Sa victoire consommée, il fit venir devant lui le juge du lieu, et le censura fortement d'avoir permis aux huguenots de Vassy de se réunir. Le juge se retrancha derrière l'édit de janvier. Le duc fixa sur lui des yeux flamboyants de colère, et, portant vivement la main à la garde de son épée : « Le tranchant de celle-ci, dit-il, coupera bientôt cet édit. »

Théodore de Bèze et un gentilhomme, nommé Francœur, se rendirent à Monceaux, pour se plaindre au roi de la conduite odieuse des Guises, qui s'étaient mis en révolte ouverte contre la volonté royale. Catherine les écouta avec bienveillance et promit de leur faire rendre justice. Ils se présentèrent ensuite chez Antoine de Bourbon, qui les reçut mal, et prétendit que les réformés avaient été les agresseurs. Indigné de trouver dans un Bourbon un apologiste des Guises, Théodore de Bèze dit au roi : « Sire, c'est à l'Église de Dieu, au nom de laquelle je parle, d'endurer les coups et non pas d'en donner; mais aussi, vous plaira-t-il de vous souvenir que c'est une enclume qui a usé beaucoup de marteaux. »

Le massacre de Vassy fut le signal d'autres qui ont inscrit l'année 1562 parmi les plus sinistres dont les annales du monde aient gardé le souvenir. François de Guise avait déchiré avec son épée l'édit de janvier. Le chancelier voulut, mais vainement, tenir tête à l'orage et conjurer les maux qui menaçaient la France. Il dut subir le supplice qu'éprouve tout bon Français à la vue de son pays livré aux fléaux de la guerre civile. Le sort en était jeté. Le sang versé à Vassy avait donné à François de Guise une ivresse furieuse, qui changea en soldat brutal un vaillant et généreux capitaine. Il entra en triomphateur dans la capitale, comme s'il eût délivré le royaume des Anglais ou des Espagnols. Dans son enthousiasme, le peuple baisait ses vêtements ; il était à ses yeux un Judas Machabée, le saint vengeur de la cause de Dieu.

XVII. — Les protestants, justement alarmés, prirent leurs dispositions pour éviter le danger qui les menaçait. Leurs chefs discutèrent longtemps s'il fallait recourir à une prise d'armes. Condé opinait pour l'affirmative; le sage Coligny hésitait, au moment même où l'on répétait dans plusieurs villes de la France les scènes tragiques et sanglantes de Vassy. Ce grand homme avait une horreur instinctive des guerres civiles, parce que le sang qui coule sur les champs de bataille affaiblit au dedans les pays qui en sont le théâtre et les déshonore au dehors. Il était extrêmement tourmenté. Une nuit, il fut réveillé en sursaut par les sanglots que poussait Charlotte de Laval, son épouse. Il lui en demanda la cause.

« Comment ne serais-je pas désolée, lui répondit cette femme intrépide, quand je vois nos frères lâchement massacrés ! Nous sommes ici, ajouta-t-elle, mollement couchés, pendant que les corps de nos frères, chair de notre chair, os de nos os, sont la proie des chiens et des corbeaux. Ce lit m'est un tombeau, puisqu'ils n'ont point de tombeaux; ces linceuls me reprochent qu'ils ne sont pas ensevelis. Je tremble de peur que votre prudence ne soit celle des enfants du siècle, et qu'être si sage aux yeux des hommes ne le soit pas à l'égard de Dieu qui vous a donné la science de capitaine. Pouvez-vous en conscience en refuser l'usage à ses enfants? Vous m'avez avoué qu'elle vous réveillait quelquefois; elle est la voix de Dieu. Craignez-vous d'être coupable en la suivant? L'épée de chevalier que vous portez est-elle pour

opprimer les affligés ou pour les arracher des ongles des tyrans?... Ah! monsieur, ajouta-t-elle, j'ai sur le cœur le sang versé des nôtres; ce sang et votre femme crient au ciel vers Dieu, et en ce lit, contre vous, que vous serez meurtrier de ceux que vous n'empêchez pas d'être meurtris. »

Ces paroles firent une profonde impression sur l'esprit de l'amiral. Il répondit à sa femme et lui dit en terminant : « Je suis prêt, madame, à prendre les armes; mais, auparavant, réfléchissez si vous êtes préparée à toutes les éventualités de la guerre. Êtes-vous prête à souffrir la soif, la faim, la nudité, la prison, la mort, à voir la tête de votre mari coupée par le bourreau? Si vous êtes prête, je le suis.

— Je le suis! » répondit l'intrépide Charlotte de Laval.

Quelques jours après, Coligny montait sur son cheval de bataille et tirait l'épée du fourreau pour défendre ses frères lâchement assassinés par les catholiques.

XVIII. — L'ignorance de l'histoire du protestantisme français, même chez les classes éclairées, est si grande qu'à part quelques noms célèbres et quelques sinistres dates, presque tout le reste demeure dans l'ombre. Quand on a parlé du massacre de Vassy, de celui de la Saint-Barthélemy et des dragonnades, on croit avoir épuisé la matière. Et cependant, la véritable Saint-Barthélemy n'est pas celle de 1572, mais celle de 1562. C'est cette année-là et celle qui suivit qui contiennent la page la plus douloureuse de l'histoire de la Réforme. Nous ne pouvons entrer dans des détails qui nous entraîneraient trop loin. Nous nous contenterons de dire que, pendant que l'édit de janvier garantissait aux protestants la sûreté de leur vie et la liberté de leur culte, il y eut du sang versé à Paris, à Senlis, à Amiens, à Meaux, à Châlons, à Troyes, à Bar-sur-Seine, à Épernay, à Briare, à Auxerre, à Nevers, à Corbigny, à Châtillon-sur-Loire, à Moulins, à Issoudun, au Mans, à Angers, à Blois, à Mer, à Tours, où les massacres furent si nombreux que les bords de la Loire étaient couverts de cadavres d'hommes, de femmes et d'enfants. A Poitiers, à Rouen, à Caen, à Vire, à Valognes, à Angoulême et dans d'autres cités, ce n'était qu'un immense cri de douleur que poussaient les fidèles sous la croix. Les masses catholiques, fanatisées par les prêtres, tuaient, massacraient, pillaient, arquebusaient, noyaient les protestants. S'ils eussent été des meurtriers ou des voleurs, on ne se serait pas mis à leur poursuite avec plus d'ardeur pour en débarrasser le royaume.

La persécution fut partout ardente, sans pitié, surtout en Provence. Sous le ciel brûlant de cette contrée, la fureur des catholiques atteignit son dernier paroxysme.

Témoins de ces lâches assassinats, les catholiques ne furent aux yeux des protestants que des païens. Furieux, exaspérés, saisis par une épidémie de destruction, armés de marteaux, ils se ruèrent sur les églises et les monastères, brisèrent les vitraux, décapitèrent les statues, foulèrent aux pieds les reliques, ouvrirent les tombes et en jetèrent au vent les ossements.

Un jour, Condé vit un soldat, debout sur une échelle, occupé à mutiler une statue :

— Descends, lui dit le prince, sinon, je te fais arquebuser.

— Attendez, monseigneur, que j'aie fini; après cela, vous ferez de moi ce que vous voudrez.

— Dieu le veut, dit Condé, et il s'éloigna.

XIX. — En présence de ces dévastations, que Calvin déplorait et condamnait, les historiens catholiques n'ont pas assez de tous leurs anathèmes pour

flétrir les huguenots : à leurs yeux, ce sont des Vandales, des Attilas, des sauvages; ils pleurent ces vitraux brisés, ces portails mutilés, ces statues renversées, ces reliquaires profanés, ces tombeaux violés; ils ont écrit d'éloquentes pages, et Claude Sainctes, qui assista au colloque de Poissy, s'est distingué entre tous par ses lamentations. Certes, nul plus que nous, à ces souvenirs, ne sent la rougeur lui monter au front, et, cependant, il serait équitable de réserver sa douleur pour d'autres monuments plus précieux que ceux qui tombèrent sous un marteau destructeur. S'il nous faut avoir des larmes, réservons-les pour cette génération d'hommes intègres, droits, pieux, qui tomba sous le fer impitoyable des catholiques; après nous pleurerons sur des pierres brisées. Ces statues muettes, on peut les remettre sur leurs piédestaux; mais qui rendra à la France ces austères huguenots, statues vivantes, mutilées et jetées à terre par leurs ennemis? Ce sont des monuments qui, une fois démolis, ne se reconstruisent plus; ceux qui les frappèrent ne profanèrent pas une œuvre d'homme, mais un monument sur lequel Dieu a gravé sa propre image; c'est sur ces ruines-là qu'il faut se lamenter, car elle a ravi à la France ses plus nobles enfants.

Les monuments, sans doute, sont innocents des crimes de leurs maîtres, et, cependant, il existe entre eux une solidarité : à l'heure des révolutions, ils deviennent des êtres vivants, et on les enveloppe dans la même haine que leurs possesseurs; c'est ainsi que croula, à Paris, la Bastille, et, à Rome, le palais de l'inquisition. N'oublions pas que les monuments religieux de la France n'étaient, aux yeux des huguenots, que des temples d'idoles qu'ils avaient en horreur. Que leur importait que la statue fût un chef-d'œuvre ou une pierre grossièrement taillée, puisqu'elle n'était à leurs yeux qu'une abomination dont il fallait débarrasser la chrétienté! Ils frappèrent donc en aveugles, sans doute, mais non pour le seul plaisir de le faire. Déclarer la guerre à la superstition, c'était pour eux extirper le papisme dont ils détruisaient les monuments comme les Français de 1789 croyaient, en démolissant la Bastille, anéantir le despotisme; les uns et les autres se trompaient. Plût à Dieu que les protestants n'eussent jamais abattu que des clochers, décapité que des statues!

XX. — Les huguenots expièrent durement la guerre insensée qu'ils faisaient aux églises et aux monastères en les mutilant. Les catholiques, plus indignés de voir tomber des têtes de statues que



Blaise de Montluc.

des têtes d'hommes, oublièrent qu'ils étaient soldats. Les droits de la guerre furent foulés aux pieds, et l'on vit, sur les champs de bataille, apparaître des hommes qui attachèrent à leur nom une triste célébrité. Le plus connu de tous, du côté des catholiques, est Blaise de Montluc (1). Cadet de famille noble, il

(1) Né en Gascogne entre 1500 et 1504.

n'eut pour dot qu'un équipement de soldat, un cheval et quelques pistoles. A peine fût-il en âge de manier une arme, qu'il partit pour l'Italie, alors le grand champ de bataille de l'Europe. Doué d'un courage à toute épreuve, il se distingua entre les plus braves, et conquit tous ses grades à la pointe de l'épée. Guerroyer était pour lui le bonheur suprême : « J'ai toujours été prêt, dit-il, dans ses *Mémoires*, au premier son du tambour, et les jours de paix me sont des jours d'ennui. » Quand la première guerre civile éclata après le massacre de Vassy, Montluc fut chargé de pacifier la Guyenne, ce qu'il fit en mettant tout à feu et à sang. Malheur à ceux qui tombaient entre ses mains, à peine leur donnait-il, avant de les faire pendre ou arquebuser, quelques minutes pour se recommander à Dieu. Que pouvaient attendre les protestants de ce soldat qui disait : « On pouvait connaître où j'étais passé; car par les arbres on en trouvait les enseignes : un pendu étonnait plus que cent tués. » Il se fût reproché comme un acte de trahison un sentiment de pitié pour les réformés. Pour n'être jamais pris au dépourvu dans ses sanglantes exécutions, il avait fait de deux bourreaux ses laquais qui l'accompagnaient partout; cet homme, si on ose lui donner ce nom, semait partout l'épouvante et l'effroi. Le roi, en récompense de ses sanglants services, le nomma conservateur de la Guyenne dont il avait fait un désert.

XXI. — A côté de la figure sinistre de Montluc se dresse une autre figure non moins sinistre, celle de François de Beaumont, si connu dans l'histoire sous le nom de baron des Adrets.

Des Adrets (1) fit ses premières armes en Italie. En 1562, il passa par ambition, du catholicisme au protestantisme, et se rangea sous les étendards de Condé. Le faucon affamé ne se jette pas avec plus de promptitude sur sa proie que le baron sur ses ennemis. A la fois heureux et audacieux, il s'empare de Lyon, de Valence, de Grenoble, — et, à la pointe de son épée, il y installe le culte protestant. Du soir au lendemain, des foules catholiques, affolées, vont dans leurs propres églises, assister au prêche



Baron des Adrets.

qu'elles ne tarderont pas à délaisser pour retourner à leur messe; quelques semaines suffisent pour transformer des Adrets en ange exterminateur, son nom inspire un tel effroi, que les portes des bourgs et des villes s'ouvrent d'elles-mêmes. Malheur aux garnisons qui résistent, elles sont passées au fil de l'épée.

En apprenant que le Comtat Venaissin est envahi par le terrible baron, le pape, dans son Vatican, est saisi d'effroi, tant il craint qu'il ne vienne, comme Attila, assiéger Rome et la saccager.

Le baron s'étant emparé de la ville de

(1) Né en 1513 au manoir de La Frette, en Graisivaudan.

Montbrison, toute la garnison fut obligée de se précipiter elle-même du haut d'un rocher. Des fenêtres du château, il assistait à cet horrible spectacle, en manière de passe-temps. L'un de ces infortunés, à deux reprises, avait pris son élan.

— Poltron! lui cria des Adrets, te faut-il donc tant de temps pour sonder le gué?

— Général, lui répondit le soldat, je vous le donne en quatre.

Ce bon mot, prononcé en un tel moment, fit sourire le terrible baron. Il fit grâce pour la première fois.

Il faudrait écrire un volume entier pour raconter la vie militaire de cet homme de guerre qui trahit le parti protestant, au service duquel il avait mis volontairement sa vaillante épée, et retourna au catholicisme qu'il avait abandonné.

XXII. — Un homme moins connu que Montluc et des Adrets, le marquis de Saint-Point, les égalait en cruauté, et les surpassait en cynisme. Entre ses festins et ses bals, raconte M. Dargaud dans sa belle *Histoire de la liberté religieuse*, il donnait aux dames des divertissements dignes de l'enfer. Il les menait aux bords de la Saône, tandis que ses sicaires conduisaient ses prisonniers sur le pont. Là, ces inexorables exécuteurs attendaient le signal du marquis, plus inexorable qu'eux; alors, ils poursuivaient, à la pointe de leurs piques, les malheureux calvinistes jusqu'au milieu du pont; puis jusque sur le parapet, puis ils les forçaient à s'élancer dans le fleuve où ils disparaissaient à jamais. Alors le marquis riait et raillait : « Les goujats! disait-il, voyez-les, ils aiment mieux l'eau que le fer! » Et il s'en allait badinant, plaisantant avec sa compagnie, entre deux ivresses, celle du vin et celle du sang.

Le marquis terminait par des danses et des orgies ses journées de bourreau. Il habitait tantôt son hôtel de Mâcon, tantôt son château de Saint-Point. C'est là qu'il se reposait de ses expéditions militaires dans des forfaits nouveaux et dans des débauches sans cesse renaissantes.

Ce manoir, dont il avait fait son repaire, devait plus tard avoir pour maître l'un des plus grands poètes de notre siècle. Aux arbres séculaires du parc où le féroce marquis pendait ses prisonniers, Lamartine suspendait les cordes de sa lyre.

XXIII. — Au moment où nous sommes arrivés, le royaume est en proie aux horreurs de la plus honteuse des guerres, la guerre civile. Aux poignards de leurs assassins, les huguenots opposent la pointe de leurs épées. Sur qui doit retomber la lourde responsabilité de tout ce sang français qui coule à flots, si ce n'est sur les triumvirs, qui déchirèrent à coups d'épées et de poignards, l'édit de janvier!

La position de Condé était des plus critiques. Son armée, dans la vie des camps, s'était démoralisée. Manquant d'hommes et d'argent, pour s'en procurer, il s'adressa à la reine d'Angleterre qui, en échange, lui demanda de lui livrer le Havre, ce qu'il fit.

Élisabeth, en venant au secours des protestants, fit connaître les motifs qui l'avaient guidée. « Je l'ai fait, disait-elle, pour délivrer un royaume voisin de l'Angleterre de l'oppression qu'il souffre sous un roi mineur, incapable de gouverner pour lui-même, et sous la régence d'une reine, mère du roi que la faction des Guises tient en captivité; je fais pour la France ce que j'ai fait depuis peu pour l'Écosse. »

La France catholique se serait bien passée, ainsi que son roi, de la protection forcée de la reine d'Angleterre; c'était une singulière manière de la protéger; ils ne s'y trompèrent pas; le siège de Rouen commença; dix-huit mille hommes, sans compter les Allemands,

étaient réunis sous les murs de la ville disposée à faire une vigoureuse résistance, mais, malgré l'héroïsme qu'elle déploya en repoussant deux assauts, les portes furent forcées et les vainqueurs la saccagèrent.

XXIV. — Le roi de Navarre, en apprenant la nouvelle de la prise de Rouen, voulut, malgré une blessure qu'il avait reçue dans un assaut, jouir d'un triomphe



Antoine de Bourbon.

auquel il croyait avoir concouru. Il se fit transporter, précédé par des musiciens qui jouaient des fanfares, dans la ville, à travers la brèche, comme un triomphateur. Sa vanité lui fut funeste. De retour à Darnetal, son état empira, et son lit de souffrance ne tarda pas à devenir un lit de mort.

Avec une âme plus virile, ce prince aurait pu occuper un rang distingué dans l'histoire de son temps où il ne joua qu'un rôle secondaire. Il fut le misérable jouet de ses passions. Au lieu de commander il s'attela sans dignité au char des Guises, dont il ne fut que l'aveugle instrument. Ce furent peut-être moins les délices de la cour de Catherine qui le rejetèrent dans le parti catholique, que la jalousie que lui inspira la faveur dont le prince de Condé, son frère, jouissait auprès des protestants. La facilité avec laquelle il se laissa tromper dénote en lui une confiance qui, chez un prince, ne peut être considérée que comme une faiblesse d'esprit. Si Antoine de Bourbon eût vécu dans des temps ordinaires, ses défauts eussent échappé au grand jour; mais il vécut dans des temps où les hommes trouvent la mesure qui convient à leur grandeur ou à leur petitesse. La gloire du roi de Navarre, disent quelques historiens, c'est d'avoir été le père de Henri IV; le rapprochement de ces deux noms n'a-t-il pas pour résultat de faire disparaître le père devant le fils?

XXV. — Après la prise de la ville, Marlorat se réfugia avec sa femme et ses enfants dans une tour où il fut découvert, et de là conduit dans la prison du vieux palais. Le lendemain le connétable se présenta devant lui. « Vous êtes, lui dit-il, un séducteur du peuple. — Si je l'ai séduit, répondit le pasteur, c'est que j'ai été le premier séduit par la sainte Écriture que je leur ai prêchée purement. — Vous êtes un séditieux, ajouta Montmorency; vous êtes cause de la ruine de la ville. — Je ne me suis jamais occupé de politique, répondit Marlorat, j'en prends à témoin les catholiques et les protestants; je n'ai tenu aucun propos séditieux et je n'ai prêché que la pure Parole de Dieu. »

Ces simples et nobles paroles irritèrent le connétable. « Dans quelques jours, lui dit-il en se retirant, je vous ferai connaître que votre Dieu ne vous sauvera pas de mes mains. » Il tint parole. Le lendemain 27 octobre 1562, le parlement le condamna, comme perturbateur du repos public, à être traîné sur la claie, pendu et étranglé. devant l'église de

Notre-Dame de Rouen; l'arrêt portait qu'après cette exécution, sa tête serait coupée et placée au bout d'un pal de bois, sur le pont de la ville.

Le 30 octobre, ce fidèle ministre de Jésus-Christ, suivi d'une foule immense qui l'accablait d'outrages, fut conduit au lieu de son supplice ; il fut jusqu'au dernier moment calme, intrépide, serein ; il exhorta deux de ses compagnons à persévérer dans la foi chrétienne, et mourut en martyr après avoir vécu en chrétien. Quand l'ancien prieur des Augustins de Bourges remit son âme entre les mains de son Dieu sauveur, il avait cinquante-six ans. Il laissait une mémoire chère à l'Église réformée, des ouvrages qui ont résisté à l'oubli, une femme et cinq enfants qui cherchèrent un refuge à Londres.

XXVI. — Catherine de Médicis, craignant que la défaite de Condé n'accrût l'influence déjà si grande que François de Guise avait dans le royaume, ouvrit, pour mettre fin à la guerre, des négociations qui échouèrent. C'était au sort des armes à décider. Les deux armées se trouvèrent en présence, le 19 décembre 1562, à Dreux. La défaite de l'armée huguenote eût été complète si Coligny n'eût fait subir au corps commandé par Saint-André l'échec que Guise faisait éprouver à celui de Condé ; il se tint en embuscade dans un bois, vit le maréchal qui s'avançait sans précaution, fondit sur lui et porta la mort dans ses rangs. Saint-André, entouré d'ennemis, essaya vainement de se dégager de leurs mains; il allait rendre son épée quand un protestant, Baubigny-Mézières, l'apercevant, s'élança vers lui. « Meurs, traître! lui cria-t-il, de la main d'un homme dont tu as pris les dépouilles! » Et il lui enfonça dans le corps son épée jusqu'à la garde. Le maréchal était mort. Sa fin ne fut pas celle d'un soldat, mais d'un voleur. Le champ de bataille, qui est pour l'homme honnête et loyal un champ d'honneur, ne fut pour lui qu'une place d'exécution.

Guise vola au secours de Saint-André. Coligny se retira en bon ordre. La nuit arriva et couvrit de son ombre les scènes sanglantes de la journée. Huit mille hommes, sans compter les blessés, jonchaient le champ de bataille qui demeura au pouvoir des catholiques.

Dans la journée de Dreux, le connétable de Montmorency, qui commandait l'armée royale, et Condé qui commandait l'armée huguenote, furent faits prisonniers.

XXVII. — Après la victoire de Dreux, Guise, que la captivité du connétable rendait maître de ses mouvements, se décida à mettre le siège devant Orléans pour ensevelir le parti protestant sous ses ruines. Le plan était hardi et bien conçu. La ville prise, les huguenots était frappés au cœur. Il réunit ses troupes et se porta devant Orléans avec tout le matériel dont il put disposer; il commença vigoureusement les premières opérations, donna des assauts répétés, et emporta le faubourg de Portereau. Sans Andelot, qui arrêta les fuyards et fit fermer les portes, la ville eût été prise. Ce premier succès eût sans doute été suivi d'un second, si le 18 février 1563 un coup de pistolet tiré sur Guise par Poltrot de Méré, un catholique converti au protestantisme, ne l'eût arrêté dans sa marche victorieuse.

Le sang versé appelle le sang sur celui qui l'a fait répandre ; l'homme qui, impassible, avait assisté au massacre de Vassy et à la décapitation des conjurés d'Amboise, avait le pressentiment de sa fin tragique, lorsque atteint par l'arme de Poltrot, il s'écria : « Je devais m'y attendre ! »

Dans la vie de ce grand capitaine, il y a un trait qui l'honore plus que ses plus beaux faits d'armes. Ayant été averti, au siège de Rouen, d'une entreprise qu'on faisait sur sa vie, dont le chef était un

gentilhomme protestant angevin ou manceau qui fréquentait sa maison ; il le fit appeler chez lui, et lui dit : « Vous avez formé le projet de m'assassiner. » Le gentilhomme nia d'abord, puis il se mit à trembler et avoua « qu'on l'avait persuadé que ce serait une exécution pleine de piété, d'extirper, en quelque manière que ce fût, un si puissant ennemi de leur religion ». « Or, lui dit Guise, je veux vous montrer combien la religion



François de Guise.

que je tiens est plus douce que celle de quoi vous faites profession. La vôtre vous a conseillé de me tuer sans m'ouïr, n'ayant reçu de moi aucune offense, et la mienne me commande que je vous pardonne, tout convaincu que vous êtes de m'avoir voulu tuer sans raison. »

Poltrot, arrêté et jeté en prison, déclara que c'était d'accord avec Coligny et Théodore de Bèze qu'il avait assassiné le duc de Guise. Ceux-ci protestèrent énergiquent et demandèrent à être confrontés avec Poltrot dont on hâta le supplice. Il fut horrible.

Catherine de Médicis fit de royales funérailles au duc de Guise, qui ne descendit pas tout entier dans sa tombe, se survivant dans quatre fils et une fille que nous retrouverons dans le cours de nos récits.

Les protestants montrèrent une joie indécente et se rendirent en quelque sorte les complices de Poltrot en l'appelant le Scévola de l'époque ; ils le glorifièrent au lieu de le répudier. Il ne faut pas cependant oublier le milieu dans lequel ils vivaient, et les idées judaïques dont leurs esprits étaient imbus. Sans cesse menacés dans leurs vies et dans leurs biens, n'ayant à attendre de Guise que l'exil et la mort, ils virent dans l'assassin l'exécuteur de la vengeance divine qui faisait périr par l'épée celui qui avait frappé avec l'épée. Les sentiments se faussent facilement aux jours des guerres civiles, et le bien y prend l'apparence du mal et le mal celle du bien ; il faut dire cependant, à la décharge de la Réforme, que Poltrot est un accident dans son histoire, tandis que Jacques Clément est un principe dans celle des ligueurs.

La mort du duc de Guise mit fin à la guerre, et Condé signa avec Catherine de Médicis, le 15 mars 1563, un traité de paix qui prit le nom de *traité d'Amboise* et mit fin à la première guerre civile.

XXVIII. — Coligny ne fut présent ni aux délibérations ni à la signature du traité ; il était alors en Normandie, occupé à y rétablir le culte réformé. « Monseigneur, dit-il au prince, vous avez avec un trait de plume ruiné plus d'églises que les troupes royales n'en auraient pu ruiner en dix ans. » Il lui rappela avec amertume que les gentilshommes n'avaient pas le droit de traiter. « La noblesse, ajouta-t-il, ne saurait nier qu'elle n'ait été devancée dans cette guerre par les habitants des bourgs et des villes et que les pauvres n'aient donné l'exemple aux riches. »

Cet édit à peine signé, était violé par la cour. Damville, l'un des fils du con-

nétable, se montra dur et cruel à l'égard des protestants nîmois.

Le projet de reprendre le Havre vint faire une heureuse diversion aux querelles des partis. Catherine de Médicis en profita habilement pour lancer contre les Anglais les huguenots et les catholiques. Les premiers reçurent avec joie l'ordre d'assiéger la ville qu'ils avaient livrée à l'étranger. Ils tenaient beaucoup à se montrer bons Français, et à prouver à la cour que si elle demeurait fidèle à ses promesses, elle n'aurait pas de sujets plus fidèles qu'eux. Charles IX, dans les formes usitées, déclara la guerre à l'Angleterre. Quelques jours après, tout était prêt pour commencer le siège qu'on dirigea suivant la science militaire peu avancée de l'époque; mais à laquelle on suppléa par l'entrain extraordinaire avec lequel les catholiques et les huguenots, oubliant leurs rancunes devant l'ennemi commun, montèrent à l'assaut.

Pressés par les Français, les Anglais opposèrent une défense opiniâtre; mais le commandant, jugeant une plus longue résistance inutile, capitula. Ses regrets furent très vifs quand il vit toute une flotte venir à son secours. Il était trop tard; les assiégeants étaient maîtres d'une ville qui pouvait bien être, momentanément, un gage pour les Anglais, mais qui ne devait pas, plus que Calais, leur appartenir. Quand la Providence trace aux peuples leurs limites, il n'est pas au pouvoir des hommes de les changer.

Les huguenots étaient heureux et fiers de solder une dette envers la patrie, et ce fut au milieu de l'allégresse générale que Charles IX entra dans Rouen, où il fut déclaré majeur en présence du parlement de cette ville. Sa mère se démit de la régence et continua à gouverner le royaume.

XXIX. — Au milieu des luttes incessantes des partis, la Société de Jésus obtenait, non sans peine, du parlement de Paris, la permission d'ouvrir un collège. S'étant vus sur le point d'être chassés, les nouveaux Pères s'y réfugièrent comme dans une citadelle ; ne pouvant en posséder plusieurs, ils l'agrandirent et ne tardèrent pas à devenir une puissance.

Aux hommes forts, on ne peut opposer que des hommes forts. Pour contrebalancer Luther, Rome avait besoin d'un homme, il le trouva dans Ignace de Loyola. C'est lui qui a eu la gloire de raffermir la papauté sur ses bases. Le jésuite est le lierre qui, de ses mille bras enlacés dans ses imposantes ruines, les tient debout et fait croire encore à leur éternité. Créé par Loyola et perfectionné par Lainez, le jésuite est la sentinelle qui veille jour et nuit sur Rome. Son supérieur lui fait faire des choses étranges et merveilleuses ; il jette Xavier au fond des déserts des Indes, retient Bourdaloue dans sa chaire, et place le Père Lachaise dans son confessionnal, où Louis le Grand vient, avec la Montespan, décharger sa conscience et livrer les secrets de l'État.

La perfection du jésuite n'est ni dans la science ni dans la piété, elle est tout entière dans l'obéissance. Ame, esprit, corps, conscience, tout ce qui fait la vie de l'homme et le constitue homme, ne lui appartient pas; c'est la propriété d'un autre; soldat, il reçoit l'ordre et l'exécute sans le commenter. On lui dit : « Va te faire tuer sur cette redoute ; » il y va; il accomplit ainsi des choses prodigieuses, étonnantes, qui forcent l'admiration; il porte ses pas dans des régions inconnues et il y meurt obscurément, loin de la mère patrie, sans pousser une plainte; il a accompli sa tâche, il a obéi, cela lui suffit; il n'y a pas de péril qui l'étonne. Faut-il passer par les grandes flammes ; il y passe; faut-il traverser les grandes eaux; il les traverse. Dangers, périls, tempêtes, froid, chaleur, épidémies, rien ne l'arrête. Quand tout le monde abandonne un pestiféré, il de-

meure près de lui, l'aide à mourir et meurt avec lui. Il ne connaît pas la jalousie personnelle, parce qu'il n'a que celle du corps auquel il appartient. Aux pieds du chef qui le représente, il dépose tout. Aurait-il le génie de Newton ou l'éloquence de Bossuet, il ne réclame ni un observatoire ni une chaire; si on le lui ordonne, il passera sa vie à faire réciter à des enfants des déclinaisons.

Il y a d'admirables côtés dans l'œuvre de Loyola; il fallait certes que ce fût un vigoureux génie, celui qui eut l'idée d'enchaîner la pensée, cet élément plus capricieux que les flots de la mer. Il le tenta et le fit. Ce fut une œuvre cruelle. Il ne respecta pas dans l'homme ce qui le rapproche le plus de Dieu, la liberté; il la mutila impitoyablement. « Que l'homme soit, dit-il, entre les mains de son supérieur, comme un bâton entre celles du voyageur; » et pendant que Luther veut le faire grand en rompant ses chaînes, Loyola croit le grandir en apportant la mort là où le Réformateur apportait la vie. En présence de cette mutilation de l'homme, ce chef-d'œuvre de la création, on est saisi d'une douloureuse surprise; mais on ne peut refuser son admiration à celui qui osa fonder son œuvre sur l'anéantissement complet du *moi*, en donnant pour pensée à plusieurs, la pensée d'un *seul*. Mais cet homme vu de près, travaillant sans relâche à son œuvre, nous apparaît comme un ange de ténèbres. Pour lui tout moyen pour atteindre un but est bon; devant la nécessité, il n'y a pas de morale; les principes les moins contestés, ceux-là mêmes qui sont acceptés par la philosophie la plus vulgaire, se dissolvent dans son creuset. Ce qui est mal devient bien, ce qui est bien devient mal; si l'intérêt de sa cause l'exige, il pose une couronne de martyr sur la tête de Jacques Clément, et bénit le couteau de Ravaillac; il chante des *Te Deum* en l'honneur de la Saint-Barthélemy, et tend ses églises de noir parce que Fawkes n'a pas allumé ses poudres pour faire sauter le Parlement anglais. Cet homme fait tout cela sans que du fond de sa conscience s'élève une voix accusatrice. Loin de là, il croit avoir mérité de Dieu et de son Église; tel est le jésuite, mélange étrange de



bien et de mal; mais où le mal domine, parce qu'on ne viole pas impunément les lois éternelles de la morale.

XXX. — Depuis quelque temps, Catherine de Médicis désirait visiter les provinces pour leur montrer leur jeune roi, et, en voyant tout par elle-même, sonder les dispositions des esprits pour orienter sa marche dans l'avenir. La cour partit; voyageant à petites journéss, elle arriva à Bayonne. La reine, en entreprenant ce voyage, avait donné pour prétexte le désir de voir sa fille Élisabeth, tandis que son but était de voir son gendre qui

la croyait à demi huguenote, le détromper sur son compte et le persuader que le le moyen d'exterminer les protestants n'était pas de fondre sur eux à main armée, mais de temporiser en attendant une occasion favorable pour en débarrasser le royaume. Le roi Catholique ne parut pas au rendez-vous ; il s'y fit représenter par le duc d'Albe, son favori intime, l'homme qui par ses instincts et son dévouement sans bornes entrait le mieux dans la pensée de son maître et se trouvait seul capable de lutter de finesse et d'habileté avec Catherine. Le 14 juin 1565, l'entrevue eut lieu sur la Bidassoa. Jamais on n'avait vu, sur les bords de cette petite rivière, qui sert de limite à la France et à l'Espagne, tant de gentilshommes richement équipés, et de belles dames en brillantes toilettes. La cour de France se montra fastueuse ; rien n'avait été épargné pour que la mise en scène fût irréprochable. Cependant tous ces courtisans couverts de dentelles, de drap d'or et de soie, étaient obérés. Catherine elle-même en était aux expédients, empruntant de toute main et ne rendant jamais ou rarement ; c'était tout un peuple vaniteux qui voulait montrer à la gravité espagnole la magnificence française en cachant sa misère sous des fleurs.

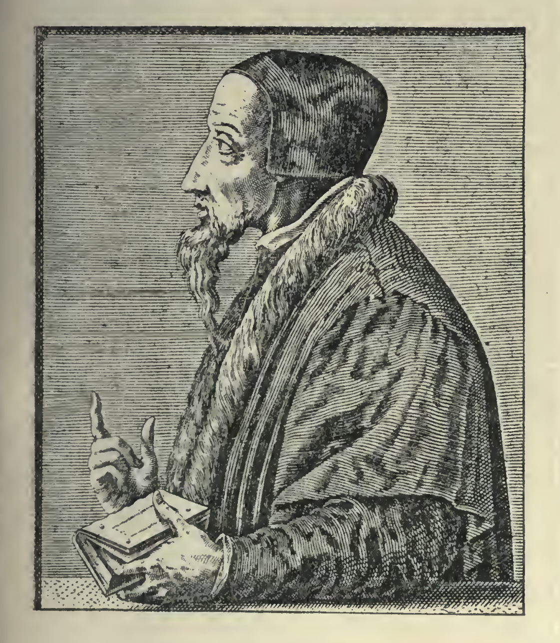
La reine et l'ambassadeur de Philippe II, en parfait accord sur le but, différaient sur les moyens ; on se sépara sans avoir rien conclu. L'Espagne recueillit cependant quelques fruits de cette entrevue ; elle attira dans son parti plusieurs personnages importants de la cour de France, et Philippe II devint de plus en plus l'homme du parti qui devait, quelques années après, faire la Saint-Barthélémy et fonder la Ligue. Pendant ce voyage, qui dura près de deux ans, la nouvelle de la mort de Calvin fut accueillie avec des transports de joie par la cour.

XXXI. — Sous la domination des prêtres, Genève croupissait dans l'ignorance et l'immoralité ; sous la direction du Réformateur, elle devint la ville la plus savante du monde et la plus morale. Elle fut, à la lettre, cette cité dont parle la Sainte Écriture, qui ne peut être cachée parce qu'elle est située sur une haute montagne. Calvin n'en aurait pas fait la Sparte huguenote sans ces nombreux réfugiés français et italiens qui devinrent ses hôtes, et formèrent l'élite de sa population : « Ceux, dit Jean-Jacques Rousseau, qui ne considèrent Calvin que comme théologien, connaissent mal l'étendue de son génie. La rédaction des sages édits, à laquelle il eut beaucoup de part, lui font autant d'honneur que son *Institution chrétienne*. Quelque révolution que le temps puisse amener dans le culte, tant que l'amour de la patrie et de la liberté ne sera pas éteint à Genève, jamais la mémoire de ce grand homme ne cessera d'y être en bénédiction. »

Moins vieilli par les années que par les veilles, les soucis et ses nombreuses infirmités corporelles, le Réformateur vit de loin la mort s'approcher de lui. Il la regarda sans baisser la tête, car il n'avait pas attendu la onzième heure du jour pour faire ses préparatifs de départ. A l'homme qui avait tant travaillé, le repos était permis. Ce repos, il ne le voulut ni ne le rechercha ; à ses amis qui le lui recommandaient, il disait : « Quand le Maître viendra, voulez-vous qu'il ne me trouve veillant ! » Si un accès de douleur survenait au milieu de ses travaux, il s'écriait : « Seigneur, je me suis tu, car c'est toi qui l'ordonnes ; voici, ta main me brise ; mais je souffre avec patience ta sainte volonté. »

Jusqu'au mois de mars 1564, ses jours s'écoulèrent assez paisiblement, et son esprit ne se ressentit pas trop de la faiblesse de son corps ; il conserva la plénitude de sa fière intelligence et son âme se sanctifia au contact de la souffrance. Aussi, on est saisi d'étonnement et d'admiration à la vue de cet homme qui,

semblable à une lampe qui va s'éteindre, s'occupe des affaires de la république et de celles des églises comme aux jours les plus actifs de sa vie publique. Son cœur, profond dans ses sentiments mais peu expansif, découvre alors toutes les richesses qu'il renferme. Pour ceux qui l'entourent, ce n'est pas un grand homme qu'ils vont perdre, c'est un ami que la



mort va leur ravir. Ceux qui n'ont jamais aimé sont-ils ainsi aimés!

L'illustre malade voulut une dernière fois faire une visite à messieurs du Conseil; ceux-ci le prévinrent et se transportèrent en corps auprès de son lit, et, quoique ce grand chrétien, comme l'apôtre Paul, eût le droit de se glorifier de son œuvre, il s'humilia comme s'il eût été le moindre d'entre ses frères et fit une confession de ses fautes.

Aux magistrats qui fondaient en larmes, il recommanda la concorde et l'union, en demandant à Dieu de répandre sur eux et sur sa chère Genève ses bénédictions.

Après les magistrats, les pasteurs vinrent lui faire leurs adieux. L'entrevue fut des plus touchantes; bien des larmes coulèrent.

Le jour de Pâques (2 avril), il voulut malgré ses souffrances, assister, une dernière fois, dans l'église de Saint-Pierre au service religieux et s'approcher de la table sainte pour y recevoir les emblèmes sacrés du corps rompu et du sang versé de son Rédempteur. A son arrivée, tous les regards se dirigent vers lui. Il est maigre, pâle, défait, mais ses yeux, où la vie s'est réfugiée tout entière, n'ont rien perdu de leur éclat accoutumé. Le grand prédicateur, quoique ses lèvres soient muettes, c'est lui, lui qui depuis vingt-cinq ans, s'est fatigué au service de son Maître, sans jamais se lasser; lui qui a délivré Genève de ses pires ennemis, les libertins, et en a fait le foyer des libertés modernes.

Ce fut pour les assistants un spectacle à la fois solennel et attendrissant quand ils virent le Réformateur quitter son banc et se diriger lentement, à cause de sa faiblesse, vers la table sainte et tendre ses mains amaigries pour recevoir de celles de Théodore de Bèze les symboles sacrés. Tous fondirent en larmes, sachant que c'est pour la dernière fois qu'ils voyaient son visage.

Le vieux Farel écrivit à son ami qu'il voulait lui serrer encore une fois la main. Calvin lui fit écrire, la lettre suivante :

« Je te souhaite une bonne santé, mon cher frère, et puisque Dieu veut que tu demeures en ce monde après moi, souviens-toi toujours de notre union qui a produit tant de bien à l'Église et dont nous recueillerons le fruit dans le ciel. Cependant, je te prie qu'à ma considération, tu ne t'exposes pas à la fatigue d'un long voyage. J'ai peine à respirer, et je suis sur le point de rendre le dernier soupir, trop heureux de vivre et mourir en Jésus-Christ, qui est un gain à ses enfants dans la vie et dans la mort. Je te dis le dernier adieu et à tous nos frères. »

En recevant cette lettre, le vieux Farel,

toujours jeune de cœur sous ses cheveux blancs, prit son bâton de voyage et se dirigea à pied vers Genève, où il lui tardait d'arriver.

Arrêtons nos regards sur ces deux grands ouvriers de la première heure, se disant adieu pour ne se revoir que dans le ciel ; que ce spectacle est touchant! D'un côté c'est l'homme d'action qui a battu en brèche l'édifice papal ; de l'autre c'est, le législateur qui, sur les ruines que son vaillant ami a faites, a élevé l'édifice de cette Église réformée de France, la plus belle et la plus glorieuse de celles qui sont sorties de la grande et magnifique révolution du XVIe siècle. Ces deux vieillards, l'un par ses années, l'autre par ses infirmités, à eux seuls ont plus travaillé qu'une légion d'hommes : roseaux, faibles roseaux devant Dieu, ils sont chênes et chênes robustes devant leur génération. Ils n'ont qu'un seul regret, celui de ne s'être pas assez dépensés au service de leur Maître. Certes, dans la vie des deux Réformateurs, il y a de bien belles pages, mais il n'en est pas une plus touchante que celle qui nous montre le vieux Farel embrassant pour la dernière fois son ami, et reprenant son bâton de voyage pour retourner à Neuchâtel, sa ville de refuge et d'adoption.

Les forces de Calvin allaient déclinant de jour en jour; toutefois, le 27 mai, l'illustre malade parut se ranimer ; son regard devint plus expressif, sa parole plus nette, ses mouvements plus faciles. Genève, qui avait perdu tout espoir de le conserver, en accueillit la nouvelle avec de vives démonstrations de joie. Il en devait être du Réformateur comme de la lampe qui jette une clarté plus vive au moment de s'éteindre ; vers les huit heures du soir, ceux qui le soignaient s'aperçurent qu'il respirait à peine : on se hâta d'avertir Théodore de Bèze. Quand il arriva, Calvin avait terminé son orageuse carrière : sa fin avait été douce, il n'avait eu ni râle, ni sursaut, ni agonie. Il s'était endormi ; « Ce soir-là (27 mai 1564), dit Bèze avec une poésie saisissante, au moment où le soleil se coucha, la plus grande lumière du siècle fut retirée. »

Genève sentit vivement la perte immense qu'elle faisait en perdant Calvin. Elle accompagna ses restes qui furent portés au cimetière de Plainpalais. Comme il l'avait recommandé, sur sa tombe il n'y eut pas de discours : le plus grand des Français de son siècle n'eut, selon ses désirs, que la fosse du pauvre. Aujourd'hui on chercherait vainement la place où il repose ; pas un seul monument ne lui a été élevé dans la ville qui lui doit sa grandeur morale et sa prospérité matérielle. Mais les hommes de forte race comme Calvin, et ils sont rares, n'ont pas besoin que le bronze et le marbre transmettent leurs noms à la postérité. Le seul monument qui soit digne d'eux, c'est celui qu'ils se sont élevés eux-mêmes avec les grandes choses qu'ils ont faites, et sur lesquelles le temps ne peut jeter son linceul d'oubli.

Si, par la pensée, nous visitons la maison où vécut et mourut le Réformateur, elle nous dira d'une manière bien touchante ses douleurs domestiques, quand père, il pleurait ses enfants ; quand époux il fermait les yeux à Idelette, son épouse bien-aimée ; quand, séparé d'elle par la mort, il se trouvait seul en face de lui-même, faible, souffrant, maladif et souvent aigri par les luttes continuelles qu'il avait avec les libertins, cherchant dans la prière et l'obéissance à son Dieu le seul remède qui convînt à la grandeur de ses maux. Cette maison nous dira qu'elle fut, malgré sa pauvreté, un foyer hospitalier, ouvert à ses amis, à ses collègues et aux nombreux étrangers que sa grande réputation attirait à Genève ; elle nous dira la surprise du cardinal Sadolet qui, frappant un jour à sa porte,

vit un homme qui la lui ouvrit : c'était le Réformateur ; il le croyait riche comme un cardinal, il le trouva pauvre comme un apôtre. L'homme qui du fond de son modeste foyer dirigeait le mouvement religieux du protestantisme français, et dont la voix faisait autorité, avait toutes les peines du monde, même dans les bonnes années, à nouer les deux bouts, ainsi qu'il l'écrivait à Viret.

Son mobilier nous parlera aussi, il nous dira de plus belles et plus saintes choses que tous les ameublements somptueux du Vatican, et encore ce pauvre mobilier ne lui appartenait pas en entier, une partie étant la propriété de la république, qui le lui avait prêté. Dans l'inventaire qui en fut fait après sa mort, on lit ces mots : *Mobilier de Calvin, rendu à la Seigneurie.* — « Un chaliet de noyer (bois de lit) point menuisé ; une table de noyer carré, un banc de plane près de la table, un buffet de noyer ferré, le bois d'un lave-mains de noyer, une chaise de bois de noyer menuisée, une table de bois carrée, un chaliet de noyer, quatre tables en sapin, une douzaine d'escabelles tant bonnes que méchantes, un pupitre à livres. »

Calvin serait peut-être mort insolvable si la Seigneurie ne s'était pas refusée à supprimer son gage, comme il le demanda le jour où il fut obligé par la violence de ses maux de ne plus vaquer à ses nombreuses occupations. Pour toute fortune, il laissa deux cents écus dont il fit des legs à ses parents. Il n'oublia pas la bourse des pauvres, à laquelle il légua dix écus : ce fut sa pite.

Nous avons dit que Calvin n'a pas de monument à Genève ; nous nous trompons. Il en a un qui lui fut élevé quatre jours après sa mort. Sur le papier jauni par le temps, des registres du consistoire, on voit une † immédiatement après, on lit le nom de Calvin, puis ces mots : *Il est allé à Dieu, le* 27 *mai de la présente année.*

Il est allé à Dieu! Calvin ne pouvait avoir un plus beau monument. Il eut le seul qu'il aurait ambitionné. Insulté, outragé, pendant les années de sa vie terrestre, Calvin n'a pas cessé de l'être, depuis le jour où il s'en alla à Dieu. On écrirait des volumes si on voulait raconter et citer toutes les injures que les Audin et les écrivassiers ultramontains ont vomies contre lui ; mais ces injures, elles seules, disent tout haut que le Réformateur, en visant à la tête et au cœur de la papauté, lui a fait des blessures qui ne se cicatriseront jamais : de là leur haine. Aux plaideurs qui perdent leur cause, on peut leur laisser la consolation de maudire leurs juges.

Calvin mort, la voix publique lui désigna pour successeur Théodore de Bèze. Nul n'était plus capable que lui de continuer l'œuvre du Maître. Pendant quarante-deux ans, jusqu'au jour où ses forces s'affaissèrent, il fut le représentant des Églises et défendit leur cause avec autant de persévérance que d'habileté, provoquant la haine de ses adversaires tout en forçant leur estime.

XXXII. — Farel ne survécut que seize mois à Calvin, son ami et son compagnon d'œuvre. Missionnaire jusqu'à sa dernière heure, il fit de sa chambre une église, de son lit une chaire ; il exhorta, dirigea, fortifia ceux qui l'approchaient ; dans ses entretiens familiers, il avait dans sa voix cette onction chrétienne que l'approche de la mort y met. Cet homme actif, ardent, impatient quelquefois, était doux. « Tous ceux qui le voyaient, dit l'un de ses biographes, apporter dans sa maladie la patience et résolution chrétienne d'un vrai enfant de Dieu, se ressouvenant des vertus héroïques qui, dans les grands dangers, alarmes, assauts, fâcheries, et difficultés, lesquelles il lui avait fallu supporter pour la cause de Jésus-Christ, avaient puissamment relui en lui, tenaient ce discours

ordinaire : « Voyez ce personnage toujours semblable à soi-même ! quelle grâce spéciale lui a été élargie ! Vous savez que jamais il ne s'est étonné de rien, et que là où nous autres, en plusieurs cas fâcheux, avons été éperdus et ébranlés, lui, au contraire, toujours constant et assuré en son Seigneur, par un courage magnanime, nous a rassurés, fortifiés et affermis par l'espérance de bonne issue, et ainsi glorifiaient Dieu en lui par ses grâces. »

La mort arriva doucement ; ses dernières heures furent calmes et paisibles. Le 13 septembre 1565, il s'endormit sur la terre pour se réveiller entre les bras du Dieu qu'il avait servi avec tant de fidélité et de persévérance. Il avait atteint sa soixante-seizième année. Calvin et Farel, ces deux hommes si dissemblables, servirent la même cause avec le même renoncement, le même courage et la même persévérance ; ils se complétèrent ; là où l'un aurait échoué, l'autre remportait des victoires. Farel était, avant tout prédicateur ; cet homme, petit de taille, de chétive apparence, était grand dans une chaire ; sa figure alors s'ennoblissait, sa voix retentissait, ses lèvres, même quand il se taisait, étaient parlantes ; « ses discours, disent les chroniqueurs, roulaient plus véhéments que le tonnerre ; » le danger ne le trouva jamais ni timide ni tremblant, et, comme Knox, il ne baissa la tête que devant Dieu ; et ce même homme qui, dans un zèle outré, jetait pardessus les ponts les statues de saints dans les torrents, qui avait, quand il controversait, « un démon dans chacun des poils de sa barbe rousse, » était dans l'intimité bon, affectueux, d'un commerce agréable, heureux des succès des autres, point glorieux des siens ; rien ne l'arrêta dans sa longue carrière, il alla toujours en avant, tout fut temple pour lui ; à chacun il parla son langage, et sa vie ne fut que sa foi en actions. Sentinelle vigilante, il ne connut pas le sommeil, et quand son Maître l'appela il n'était même pas assoupi comme les vierges sages de la parabole ; tel fut Farel. Neuchâtel le pleura, et l'accompagna à sa dernière demeure.

Revenons en France pour suivre le cours des événements.

XXXIII. — Pendant tout le temps que dura le voyage de la cour, l'édit d'Amboise fut tenu pour lettre morte par les catholiques. Les protestants avaient beau se plaindre, on ne les écoutait pas. Certains que le roi ne voulait pas tolérer deux religions dans son royaume, que dix mille Suisses venaient d'être enrôlés par la cour, que la reine mère et le duc d'Albe avaient comploté l'extermination des protestants, leurs chefs réunis à Saint-Valery et à Châtillon sur-Loing décidèrent la prise d'armes. Après un discours énergique d'Andelot, Coligny, qui d'abord était opposé à l'avis de son frère, s'y rangea. « Puisque nous devons, dit-il, faire la guerre, faisons-la énergiquement ; ayons une armée qui soit un camp volant ; taillons d'abord en pièces les Suisses en fondant sur eux à l'improviste ; précipitons-nous ensuite sur la cour ; emparons-nous du jeune roi et du cardinal de Lorraine, l'auteur de tous nos maux. Nantis de ces gages, nous nous ferons rendre justice. »

Catholiques et protestants sont de nouveau sur les champs de bataille. Le roi faillit être fait prisonnier à Meaux (29 septembre 1568). Il arriva dans sa capitale comme un fuyard. Le souvenir de ce jour lui fut toujours odieux et lui inspira contre les protestants une haine dont ils recueillirent plus tard les fruits sanglants, et lui un nom maudit dans l'histoire.

Catherine de Médicis entama des négociations qui n'aboutirent pas, et la petite armée huguenote se trouva bientôt après dans la plaine de Saint-Denis, en face de l'armée royale commandée par le

connétable de Montmorency. Les huguenots suppléèrent à l'infériorité de leur nombre par leur intrépidité. La nuit sépara les combattants.

Qui gagna la bataille? Les protestants disent : nous; les catholiques le disent également. Ce qui demeure vrai, au milieu de cette discussion, qui n'a plus aujourd'hui qu'un intérêt de curiosité, c'est que les huguenots se couvrirent de



Le connétable de Montmorency.

gloire et que les catholiques couchèrent sur le champ de bataille.

Le lendemain matin les huguenots étaient sur pied, brûlaient le village de la Chapelle et présentaient hardiment le combat aux troupes du roi, qui ne l'acceptèrent pas. Ses chefs étaient réunis autour du lit de mort du connétable, qui avait été blessé dans le combat. Fidèle à lui-même, il montra à ses derniers moments le courage dont il avait toujours fait preuve dans sa longue carrière. « Crois-tu, dit-il en le rabrouant au moine qui lui lisait les prières des agonisants et l'exhortait à la mort, que si j'ai su vivre soixante-quinze ans, je ne saurai pas mourir un quart d'heure. » Il se conforma à toutes les cérémonies de son Église, et il expira entre les bras de ses fils. De son manteau militaire on fit son suaire; il eut de splendides funérailles; son effigie précédait le corbillard qui conduisait ses restes dans les caveaux de Saint-Denis, ce qui ne se pratiquait qu'aux convois des rois.

Les historiens qui ont fait de Montmorency un grand homme se sont trompés. Il fut un homme important par les armées qu'il commanda, les charges qu'il occupa, les dignités élevées dont il fut revêtu; mais rien en lui ne décèle l'homme de génie. Dans sa longue carrière il eut peu de succès et ne sut ni gagner de grandes batailles, ni donner à l'État une direction ferme; il fut tour à tour le jouet des Guises et de Catherine de Médicis qui l'exploitèrent au profit de leur ambition. Il se crut grand, parce qu'il occupa de hautes positions. Après avoir concentré dans ses mains toutes les forces militaires du royaume, il tomba blessé mortellement dans la plaine de Saint-Denis, dont il aurait dû faire le tombeau de la petite armée de Condé. M. Michelet, d'un mot, le peint, quand il dit qu'il encombra, pendant cinquante ans, l'histoire de sa fausse importance.

Des négociations s'ouvrirent entre les belligérants, que la guerre avait épuisés. La paix se signa à Longjumeau le 20 mars 1568, on lui donna le nom de la *paix boiteuse et mal assise*, par allusion aux deux signataires du traité; le duc de Biron qui était boiteux, et au nom de Malassise.

XXXIV. — Cinq mois s'étaient écoulés depuis le jour où, après la signature du traité de paix, les principaux chefs protestants regagnaient chacun leur demeure, heureux après tant de fatigues de revoir leurs familles. Ils ne jouirent pas longtemps des douceurs d'une paix trompeuse. Le 25 août 1568, Coligny et Condé ayant appris que Catherine de Médicis voulait s'emparer de leurs personnes s'enfuyaient,

traînant après eux, par les chaleurs brûlantes de l'été, des femmes et des enfants en bas âge; et ces deux hommes qui naguère encore tenaient en échec les troupes royales et dictaient des conditions à la cour, n'avaient pour toute escorte qu'une poignée de cavaliers. Leur fuite était à peine connue que les corps venus pour les surprendre se mirent vigoureusement à leur poursuite. Les fugitifs avaient seulement quelques heures d'avance et se trouvaient sur les bords de la Loire, qui n'était pas guéable en cet endroit. On leur indiqua un gué près de Sancerre; ce fut pour eux le passage de leur mer Rouge. Condé, tenant son plus jeune fils dans ses bras, passa le premier; les autres suivirent, en chantant le psaume *In exitu Israel* : Israël au sortir d'Égypte.

C'était triste et touchant; mais c'était beau. Ces hommes donnaient le salutaire exemple de la fidélité aux convictions religieuses; ils leur sacrifiaient tout, et, comme Moïse fuyant au désert, ils préféraient les privations aux délices de la cour des Valois. Dieu les garda dans leur fuite des atteintes de leurs ennemis. Ils avaient à peine traversé la Loire qu'une crue subite de ses eaux vint mettre momentanément entre eux et les soldats de Tavannes une barrière infranchissable. Témoins de ce secours inattendu qui leur arrivait à l'heure même de leur détresse, ils y virent un témoignage assuré de la protection divine. Ils reprirent courage, et pleins d'ardeur et d'espérance, ils continuèrent leur route : tout danger était passé. A mesure qu'elle avançait vers le Poitou, la petite escorte grossissait à chaque étape. Le 18 septembre Condé entra à La Rochelle, à laquelle il donna un gage de confiance en mettant sous sa garde ses enfants et les familles des amis qui l'avaient suivi dans sa fuite. Après quelques heures de séjour, le prince quitta cette ville pour se mettre à la tête de la noblesse poitevine.

Au cri d'alarme poussé par Condé, Jeanne d'Albret, du fond de son Béarn, accourut à La Rochelle, emmenant avec elle, à travers mille périls, quarante-deux compagnies bien équipées, bien armées et surtout bien disposées. La pieuse princesse n'avait pas hésité; elle sacrifiait à sa foi ses trésors, sa couronne, son repos et l'avenir de ses enfants.

La Rochelle la reçut avec enthousiasme; sa présence dans ses murs semblait à ses habitants un sûr garant de la victoire, et les dangers qu'elle avait courus pour arriver jusqu'à eux un signe évident de la protection divine.

XXXV. — Catherine de Médicis, en voulant s'emparer, en pleine paix, de Condé et de Coligny, justifia leur prise d'armes. Dans son aveuglement, elle commit fautes sur fautes, qui retombèrent en pluies de sang sur les catholiques. Il y avait à la cour un homme que Charles IX écoutait. Elle dit à son fils que cet homme était la cause de l'évasion des deux chefs protestants, et qu'il n'était qu'un huguenot déguisé. Le jeune roi, qui recevait toutes les impressions bonnes ou mauvaises, mais plus facilement les mauvaises que les bonnes, se montra réservé à l'égard de Michel de L'Hospital, qu'il regardait et vénérait comme un père. Le chancelier comprit que son œuvre était terminée à la cour. Triste et découragé, il se retira dans sa terre de Vignay, près d'Étampes, et, le 7 octobre, les sceaux furent donnés à Morvilliers, évêque d'Orléans, qui eut pour successeur l'infâme Birague. Le jour où Charles IX chassa de ses conseils le noble vieillard, il en bannit la sagesse, et perdit le seul guide qui aurait pu l'arrêter sur la pente funeste sur laquelle il glissa avec tant de rapidité.

XXXVI. — Débarrassée de ce censeur incommode, la reine, pour que Philippe II ne l'accusât plus de tergiversations, lui donna une preuve de sa bonne volonté. Le 28 septembre le parlement rendit un

édit dont voici sommairement la teneur : « Toute religion autre que la religion romaine est interdite, sous peine de mort, dans le royaume; les ministres devront quitter la France dans le délai de quinze jours. » Comme adoucissement, l'édit portait que ceux qui se tiendraient dans leurs maisons, sans faire profession de leur culte, ne devaient pas être recherchés. Le même jour, le parlement rendit un second édit par lequel tous les protestants qui exerçaient des emplois publics devaient s'en démettre, et tous les membres des universités et des parlements prêter serment d'obéissance à la foi catholique. Philippe II dut être content; il obtenait de Catherine ce qu'il lui avait vainement demandé à la fameuse entrevue de Bayonne; mais elle donnait un peu tard ce gage à son fanatique allié; « car, dit Tavannes, elle s'embarqua dans cette affaire sans biscuits, plus étonnée que ceux qu'elle voulait surprendre ». En effet, les confédérés avaient commencé les hostilités, quand la cour n'était pas encore prête. L'Angoumois, la Saintonge, le Poitou, tombèrent presque en entier entre leurs mains. Marchant cette fois trop fidèlement sur les traces des catholiques, ils mirent tout à feu et à sang, décapitèrent les gouverneurs des villes prises, et passèrent les garnisons au fil de l'épée, sans s'arrêter ni devant l'âge, ni devant le sexe. Jusque-là, ce n'étaient que des représailles d'hommes qui, n'ayant pu se faire rendre justice, se constituaient les ministres de leur vengeance; mais la rage dont ils étaient animés leur fit forfaire aux lois de l'honneur, après avoir manqué à celles de l'humanité. Ils égorgèrent des garnisons qui avaient capitulé. Ce n'étaient plus des soldats; c'étaient des tigres que l'ivresse du sang mettait hors d'eux-mêmes. Ils n'écoutaient plus la voix de Coligny, et ce fut à grand'peine qu'il sauva d'une destruction totale la garnison d'Angoulême qui avait capitulé.

Le bruit de leurs exploits épouvanta la cour. Ce n'était pas seulement l'ouest de la France qui se soulevait, c'était tout le sud; une armée huguenote, sous le commandement du terrible Crussol d'Acier, prenait le chemin de la Saintonge, laissant après elle des traces épouvantables de son passage. Ce n'étaient que villes prises, habitants mitraillés, églises et couvents démolis, prêtres et moines massacrés. A Nîmes, malgré les exhortations des pasteurs et des notables protestants, la populace huguenote massacra soixante-douze prisonniers; le lendemain, quarante-huit autres catholiques furent immolés sans pitié, jetés au fond d'un puits. On donna à ce crime le nom de *Michelade*, parce qu'il fut commis le 29 septembre 1567, jour de la Saint-Michel.

L'historien protestant contraint, la rougeur sur le front, de raconter ces pages honteuses de la vie de ses ancêtres, ne songe pas même à leur chercher une excuse dans les perfidies de la cour. A ses yeux, le mal n'autorise jamais le mal; le soldat protestant doit toujours être humain, sous peine de souiller le nom qu'il porte et de déshonorer la noble cause qu'il sert. Forcé donc de raconter les scènes horribles de cette lamentable époque, il regrette ces temps où ses pères mouraient sur des bûchers en chantant des psaumes; il voudrait que leur histoire se fût close avec le dernier soupir de son dernier martyr, car elle eût été pure et sans taches comme celle des victimes de Rome païenne.

XXXVII. — L'hiver qui survint fut si rigoureux que les hostilités furent suspendues jusqu'au 15 mars 1569. Ce jour-là l'armée royale commandée par le jeune duc d'Anjou et l'armée huguenote commandée par le prince de Condé se trouvèrent en présence dans les plaines de Jarnac. Les deux armées s'élancèrent avec plus d'ardeur que d'ordre l'une sur l'autre. C'était moins un combat qu'une lutte d'homme à homme. Condé, en

ralliant sa troupe qui avait cédé sous le nombre, reçut du cheval de La Rochefoucauld une ruade qui lui cassa la jambe. Les seigneurs qui l'entourent insistent vainement pour qu'il se retire; pour toute réponse, il leur montre la devise de sa cornette : *Doux le péril pour Christ et la patrie!* Il se fait remonter sur son cheval, et suivi de ses braves gentilshommes, il fond avec impétuosité sur les rangs ennemis; mais, accablé sous le nombre, il tombe sous son cheval tué sous lui. Il se soulève, combat, un genou en terre. Une lutte acharnée se livre autour de sa personne : 250 huguenots résistent à plus de 5000 hommes! Le carnage est affreux. Un vieillard, nommé La Vergne, entouré de vingt-cinq jeunes gens, ses fils, petits fils et neveux, tombe blessé mortellement avec quinze d'entre eux, tous en un monceau. La résistance est impossible. Condé rend son épée à un gentilhomme, nommé d'Argence, qui lui doit la vie; celui-ci jure de le protéger.

Le duc d'Anjou était à quelques pas et avait vu la chute du prince. Le capitaine de ses gardes-suisses, Montesquiou, probablement sur l'ordre de son maître, court vers le blessé. A sa vue, Condé s'écrie : « D'Argence, je suis perdu! tu ne me sauveras pas! » Il s'enveloppe de son manteau, s'en couvre la tête et attend la mort. Montesquiou arrive sur lui par derrière, et, lâchement, d'un coup de pistolet, l'étend raide mort.

Ainsi se termina, à l'âge de trente-huit ans, la vie de Louis de Condé, qui a laissé dans l'histoire du protestantisme français un nom digne à la fois d'éloge et de blâme. Il fut brave, généreux, dévoué à la cause qu'il servit par ambition, mais aussi avec conviction; supérieur en talent à son frère aîné, le roi de Navarre, il ne l'eût jamais imité dans sa lâcheté; il était vif, impétueux, éloquent, généreux, le type le plus parfait du guerrier du XVI[e] siècle; mais il manquait de suite et de persévérance : de là ses insuccès. Ses mœurs étaient mal réglées, et son sang, qu'il versa pour la cause protestante et celui qu'il fit verser, profita moins au protestantisme que celui du plus obscur de ses martyrs.

La défaite de Jarnac porta un coup terrible aux huguenots. Ils perdirent sur ce funeste champ de bataille l'élite de leur armée. Leur vainqueur, le jeune duc d'Anjou, souilla sa victoire par une lâcheté sans exemple : il regarda avec une cynique curiosité le cadavre du héros protestant, qui fut porté à Jarnac, sur le dos d'une vieille ânesse, dans une salle, d'où son beau-frère, le duc de Longueville, le retira pour le transporter à Vendôme, dans l'église de Saint-Georges, sépulture de la famille des Bourbons.

La nouvelle de la mort de Condé et de la victoire de Jarnac, excita au milieu des catholiques des transports de joie; Charles IX envoya au pape les étendards qu'on avait pris aux huguenots. De tous les évêques de Rome qui se sont distingués par leur haine contre les chrétiens qui n'ont pas voulu subir leur joug, Pie V occupe la première place. Dès ses débuts dans la vie, il remplit l'office d'inquisiteur dans le Milanais d'où il se fit chasser pour son implacable rigueur; il haïssait d'une haine mortelle Luther, qui, à ses yeux, était la bête de l'Apocalypse, qui sort du fond de l'abîme pour persécuter les saints. A Charles IX, il recommanda d'extirper les racines de l'hérésie jusqu'aux dernières fibres. « Soyez sourd, lui écrivait-il, à toute prière, brisez tous les liens du sang et de l'affection: chez vous, tout mouvement de clémence serait un piège du démon. » Le pontife et le roi s'étaient trop hâtés de sonner le glas des funérailles du protestantisme. Pendant qu'ils se réjouissaient, la vaillante Jeanne d'Albret accourait à Saintes, tenant par la main son fils Henri, âgé de quinze ans, et son neveu Henri, fils de Louis de Condé, et les présentait aux débris de l'armée de Jar-

nac, en suppliant Dieu de ne jamais les laisser faillir à leurs devoirs. Le Jeune Béarnais, sous la direction de Coligny, fut proclamé généralissime de l'armée, protecteur des Églises, et jura de défendre la religion et de persévérer dans la cause commune, jusqu'à ce que la mort où la victoire eût rendu aux huguenots les libertés auxquelles ils avaient droit.

XXXVIII. — Henri de Bourbon, roi de France et de Navarre sous le nom de Henri IV, naquit à Pau, dans la nuit du 13 au 14 décembre 1553. Son grand-père, Henri d'Albret, ne voulut pas que son petit-fils fût élevé autrement que les jeunes pâtres de ses montagnes : aussi, grand fut l'étonnement des Béarnais, en voyant le fils d'Antoine de Bourbon et de Jeanne d'Albret mêlé aux enfants de son âge, courir pieds nus et tête nue, grimper sur les arbres, escalader les rochers, braver le froid, le soleil, la pluie, se nourrir de pain de maïs, ne se distinguant de ses compagnons que par l'ardeur qu'il apportait à ses jeux. C'est à cette vie de Spartiate qu'il dut une vigueur de tempérament et une gaieté de caractère qui le soutinrent dans sa vie semée d'ennuis et de fatigues.

Le Jeune Béarnais avait une intelligence vive et prompte, un bon sens rare, un esprit pétillant, une bravoure à toute épreuve. Rien n'eût manqué à sa gloire, s'il eût hérité de sa noble mère ses vertus chrétiennes ; malheureusement, de son père il hérita sa légéreté et son amour des plaisirs et légua à son petit-fils, Louis XIV, son égoïsme qui rapportait tout à sa personne, et son orgueil qui ne pouvait supporter autour de lui aucune espèce de supériorité. Il profita peu des leçons des maîtres célèbres qui furent chargés par sa mère de cultiver son intelligence ; son instruction ne dépassa pas celle des jeunes gentilshommes de son temps ; son livre de prédilection était la *Vie des grands hommes*, de Plutarque.

Tous les historiens s'accordent à faire le plus bel éloge de Henri de Bourbon (1). Il savait, dit Brantôme, grand partisan des Guises, attirer à soi, les hommes, comme Monsieur son père, car il était très libéral, doux, gracieux et très éloquent, toutes choses fort attrayantes ; il était brave, vaillant, généreux, fort adroit aux armes, bien qu'il fût fort petit comme le père. » Mais, à la différence du père, qui avait embrassé le protestantisme plus par ambition que par conviction, il servit son parti avec le cœur d'un vrai huguenot. Selon l'historien de Thou, il avait tout le mérite qu'on peut souhaiter dans un prince ; il ne lui manqua que le bonheur. Charlotte de La Trémoille, son épouse, qu'il entourait de toutes ses tendresses, fut accusée, et non sans fondement, de s'être débarrassée de lui par le poison.

XXXIX. — Après la désastreuse bataille de Jarnac, la cour croyait avoir réduit le parti protestant à l'impuissance. Grand fut son étonnement, quand elle apprit que Coligny avait refait son armée. En effet, le 24 juin 1569, il battait les troupes royales à la Roche-Abeille, et menaçait Poitiers dont il avait entrepris le siège. Ce fut une faute. Il y perdit beaucoup de monde, et peut-être dut-il à l'affaiblissement de son armée d'être battu, le 3 octobre suivant, à Moncontour. Le combat ne dura que trois quarts d'heures ; sa défaite fut complète et plus désastreuse encore que celle de Jarnac. Sur vingt-six mille combattants, il n'en resta que sept à huit mille sous les drapeaux ; bagages, munitions de guerre, canons, tout tomba entre les mains du duc d'Anjou qui commandait les troupes royales, sous la direction du maréchal de Tavannes.

Coligny avait reçu trois blessures ; le sang qui coulait sous la visière de son casque l'étouffait. Ses officiers, démorali-

(1) Né à la Ferté-sous-Jouarre le 29 décembre 1552.

sés par leur défaite, lui proposaient de s'embarquer pour chercher sur la terre étrangère une sûreté pour leur vie, qu'ils ne pouvaient espérer de trouver dans leur patrie.

L'illustre blessé releva leur courage. « La cause que nous défendons, leur dit-il, n'est pas la nôtre, c'est celle de Dieu. Pourquoi désespérer! » Il ne désespérait pas, le brave amiral qui faisait passer dans le cœur de ses officiers la confiance qu'il avait dans le sien, et cela au moment où tous les malheurs à la fois tombaient sur lui. Il avait perdu son frère, le brave et vaillant Andelot. Le parlement de Paris venait de le déclarer criminel de lèse-majesté, traître, félon, invitant chacun à lui courir sus, avec promesse de 50 000 écus, à celui qui le livrerait mort ou vif. On avait brûlé son château, dévasté ses domaines, et le fanatique Pie V, dans une lettre à Catherine de Médicis, le qualifiait d'homme détestable, infâme, exécrable : il lui refusait même le nom d'homme.

XL. — Aux jours de nos grandes adversités, toute force vient de Dieu; c'est elle qui de l'homme, faible roseau, fait un chêne robuste; cette force, Coligny l'avait. A l'appel qu'il leur adressa, des gentilshommes et des paysans accoururent en foule auprès de lui, des montagnes des Cévennes, du Dauphiné, du Béarn, du comté de Foix, et lui refirent une armée petite par le nombre, mais dangereuse à rencontrer sur un champ de bataille; car tous, chefs et soldats, avaient fait joyeusement le sacrifice de leur vie pour la sainteté de leur cause.

A peine remis de ses blessures, Coligny conçoit un projet hardi. Au lieu de se cantonner dans quelques places fortes du Midi, il se dirige vers Paris; à travers mille périls, il remonte le Rhône, tombe malade à Saint-Rambert; les progrès de la maladie sont si rapides que sa petite armée est consternée.

La mort de son chef bien-aimé sera le signal de sa dispersion; mais, au moment où elle a perdu l'espoir de le conserver, ses craintes se dissipent du soir au lendemain; elle reprend sa marche vers Paris, avec un nouvel élan.

Catherine de Médicis, étonnée de tant d'audace, chercha à négocier. Coligny répondit à ses avances par ces fières paroles : « Je négocierai sous les murs de Paris ». En avant! » dit-il à ses troupes, et, quelques jours après, il était à Arnay-le-Duc, ayant en face de lui six mille Français, quatre mille Suisses et trois mille cavaliers allemands commandés par Cossé.

Malgré l'infériorité numérique de sa troupe, l'amiral ne crut pas devoir refuser la bataille; des deux côtés, le choc fut terrible, les huguenots firent des prodiges de valeur. La nuit seule sépara les combattants. Coligny, comprenant qu'un nouveau combat détruirait sa petite armée, décampa, et se porta, à marches forcées, vers La Charité, poursuivi par Cossé qui ne put l'atteindre; de là il se dirigea vers Paris; c'est sous les murs de la ville que des négociations pour la paix eurent lieu : elle fut signée à Saint-Germain, le 8 avril 1569. Ce traité était favorable aux protestants; il leur garantissait, avec la liberté de leur culte, leurs droits civils et leur accordait quatre villes de sûreté : La Rochelle, Cognac, Montauban et La Charité.

XLI. — C'est à cette époque que le jeune roi permit aux protestants de tenir un synode général à La Rochelle. Cette ville, dont l'histoire occupe une place si grande dans celle du protestantisme français, eut pour son premier réformateur une humble servante connue dans le martyrologe de Crespin, sous le nom de Marie Bécaudelle. Elle s'enfuit de La Rochelle, où elle avait appris à connaître les vérités chrétiennes. Arrivée au village des Essarts, son lieu natal, elle osa inviter un

cordelier à un combat de doctrine, où le moine n'eut pas le beau rôle. Dénoncée comme hérétique, elle fut condamnée, en 1534, à être brûlée. En entendant prononcer son arrêt de mort, elle éprouva la joie du fidèle disciple du Christ, appelé à l'honneur insigne de souffrir pour son nom. Sans trouble ni crainte, elle regarda le bûcher qui devait dévorer sa jeunesse ; elle y monta avec une assurance et un calme qui étonnèrent ses juges, qui ne connaissaient pas la source divine où elle puisait la force de regarder la mort en face. Ses cendres, que ses bourreaux jetèrent aux vents, furent une semence qui porta des fruits bénis. D'autres martyrs rendirent témoignage de leur foi ; du haut de leurs bûchers, ils crièrent, comme Marie Bécaudelle aux Rochellois : *Réforme! Réforme!* Leur voix fut entendue, comprise, et, malgré les persécutions sans cesse renaissantes, la messe fut remplacée par le prêche dans leur cité.

C'est dans les murs de cette ville que se tint, du 2 au 11 avril 1571, le synode général, qui dressa le célèbre *Credo* connu dans l'histoire sous le nom de Confession de foi de La Rochelle. Jamais, la cité huguenote n'avait vu, réunis dans ses murs, un si grand nombre d'illustres personnages. Autour de la reine de Navarre, de son fils Henri et de Henri de Condé son neveu, se pressaient Coligny, le comte de Nassau, Téligny, Théodore de Bèze qui présida l'assemblée synodale et une foule de gentilshommes de la plus haute noblesse. De grandes fêtes eurent lieu. On célébra deux mariages, celui du comte de Téligny avec Louise de Coligny, la fille aînée de l'amiral, et celui de l'amiral avec Jacqueline d'Entretremont, veuve du comte de Batarnay, l'une des plus riches héritières de la Savoie, qui le demanda en mariage, éprise d'admiration pour la grandeur de son caractère.

XLII. — Un grand deuil vint attrister ces fêtes de famille. Au moment où Odet de Châtillon se préparait à quitter l'Angleterre pour rejoindre son frère l'amiral. il expira à Southampton, empoisonné par son valet de chambre. Qui poussa ce misérable à commettre ce crime? Nul ne saurait le dire. Aussi ce fut à tort que les soupçons des protestants se portèrent sur Catherine de Médicis. Sans doute, telle que nous la connaissons, il n'est crime, attentat, scélératesse dont


ODET DE COLIGNY, CARDINAL DE CHASTILLON, AR. DE TOULOUZE, ET EVESQUE DE BEAUVAIS, PAIR DE FRANCE.

elle ne pût se rendre coupable, quand il s'agira de ses intérêts ; mais, à cette occasion, les huguenots, poussés par l'esprit de parti qui ne raisonne ni ne réfléchit, oublièrent cette maxime de droit criminel : « La fraude ne se présume pas ; elle se prouve. »

Odet de Châtillon fut enseveli dans la belle cathédrale de Cantorbéry. Il était, par son intelligence, et la noblesse de son caractère, le digne frère de Coligny et d'Andelot. Comme eux, il servit la cause du protestantisme avec un dévouement qui avait sa source dans une foi vivante au fils de Dieu. Les protestants ressentirent vivement la perte qu'ils faisaient

dans ce grand homme de bien, qui représentait si dignement leur cause auprès de la reine d'Angleterre. L'amiral, auquel la mort avait enlevé, presque coup sur coup, ses deux frères bien-aimés, refoula au fond de son cœur ses douleurs personnelles pour ne penser qu'à cicatriser les plaies du royaume, et à lui rendre sa place d'honneur dans le conseil des nations, en l'affranchissant du honteux vasselage de Philippe II qui, du fonds de son sombre Escurial, dirigeait sa politique qui tendait à l'extermination des protestants et à l'abaissement de la France.

XLIII. — Ce prince, dont l'histoire est si intimement liée à celle du protestantisme français, naquit en 1527. Chez lui, il y a deux hommes bien distincts : l'homme privé, et le roi. L'homme privé était de mœurs plus que légères ; à mesure qu'il vieillissait sans s'amender, il redoutait le jugement de Dieu dont il transgressait les commandements. Le roi, par contre, était sans crainte et sans remords, dans les actes de sa vie publique ; il se croyait, entre les mains de Dieu, un instrument pour extirper le protestantisme du sol de l'Europe. C'était sa tâche ; qui mieux que lui, pouvait l'accomplir ! De tous les souverains du monde, n'était-il pas le plus riche, le plus puissant ! Il ne faillit pas à l'horrible mandat qu'il s'était donné. Aussi, est-ce à la lueur des bûchers qu'il fit dresser, qu'on lit l'histoire de ce monarque débauché et fanatique auquel on a donné le nom du *Démon du Midi*, et dont le bras droit était le farouche duc d'Albe, qui servit trop fidèlement son maître; revenons à Coligny.

XLIV. — Sur le désir que lui en avait manifesté Charles IX, Coligny quitta La Rochelle, et arriva le 18 septembre 1571 à Blois où il reçut un accueil aussi distingué qu'amical. Le jeune roi, au contact de ce grand homme, sentit se réveiller en lui ce qu'il y avait de généreux dans sa nature : Il comprit le vieux guerrier lui conseillant de secouer le joug honteux que Philippe II faisait peser sur lui et sur sa cour remplie de ses espions et de ses pensionnaires. Il lui en indiquait les moyens en l'attaquant dans les Flandres.

Ceux qui, dans les marques d'affection de Charles IX pour l'amiral, ne veulent voir que ruse, finesse, fourberie, sont dans l'erreur, le jeune roi était sincère. Aurait-il, s'il ne l'eût pas été, accordé aux protestants la liberté de réunir un synode à La Rochelle, liberté que ses prédécesseurs leur avaient toujours refusée ? Aurait-il donné à Coligny 100 000 écus pour le dédommager des pertes qu'il avait subies pendant les dernières guerres? Nous le répétons, et cela avec une conviction profonde, le fils de Catherine de Médicis était sincère quand il appelait l'amiral son père.

XLV. — Jeanne d'Albret, comme quelques historiens l'ont assuré, ne vint pas à Blois avec Coligny ; elle demeura à la Rochelle. Les propositions qui lui furent faites d'unir son fils avec Marguerite de Valois la préoccupaient. Ce mariage lui sourit d'abord par la grandeur de l'alliance; sa foi le lui fit ensuite repousser. Elle recueillit cependant les avis de ses conseillers ; ses théologiens lui signalèrent les dangers d'une pareille union. « Que deviendra votre fils, lui disaient-ils, au milieu d'une cour corrompue ; pourra-t-il s'y conserver pur et sans tache ? Marié à une princesse jeune et belle, ne pourra-t-il pas être entraîné par elle à renier sa foi ? S'il ne le fait pas, ne s'expose-t-il pas à des tracasseries incessantes de la part même de ses beaux-frères? Ne vaudrait-il pas mieux, dans l'intérêt de la cause, qu'il se mariât avec une princesse protestante ? » Ils pensaient même à Élisabeth. « Cette

grande princesse, disaient-ils, serait un appui assuré pour la cause ; elle aiderait à reprendre la Navarre sur les Espagnols. Ce mariage, ajoutaient-ils, pourrait avoir un tel succès qu'il unirait pour toujours à la maison de Bourbon les couronnes de France, d'Angleterre et de Navarre. » L'esprit de parti les faisait déraisonner.

Coligny pensait différemment : « Ce mariage, disait-il, portera un coup mortel aux Guises, en rapprochant les Bourbons des Valois. Si Catherine de Médicis hait les Bourbons, ce serait une singulière manière de le leur montrer en faisant entrer sa fille dans leur maison. Comme nous, elle doit être lasse des guerres qui désolent la France ; son âge, en modérant son ambition, doit lui faire désirer de voir des jours tranquilles succéder à tant de jours orageux. Catherine aime sa fille ; pourquoi n'aimerait-elle pas son gendre? Si elle a combattu les protestants c'est par politique. Qui peut enfin prévoir l'influence que le rapprochement des deux maisons pourrait opérer dans l'esprit du roi, si un concile national venait à s'assembler ? » Ainsi raisonnait l'amiral, qui ne pensait en ce moment qu'à la grandeur de son pays. Jugeant Catherine d'après lui-même, il croyait qu'on l'avait trop calomniée, et que chez cette femme il y avait encore quelques cordes nobles qu'on pourrait faire vibrer. Le Conseil de la reine de Navarre partageait l'avis de l'amiral. Ce qui lui faisait désirer ce mariage, ce n'était pas seulement les avantages politiques, c'était encore la dot de la jeune princesse, qui aiderait à réparer les brèches que les guerres civiles avaient faites aux finances de la cour de Navarre, et ce n'était pas chose à dédaigner.

Jeanne écoutait les raisons des défenseurs et des adversaires du projet, et les pesait dans sa sagesse. Quand son orgueil de reine la rangeait à l'avis des premiers, son amour de mère et sa foi de chrétienne la rangeaient bientôt après à celle des derniers. Ses perplexités étaient grandes ; elle fit ce que font ceux auxquels leur route ne paraît pas clairement tracée : elle chercha à gagner du temps.

Coligny, persuadé de la sincérité du roi, pressa la reine de Navarre de venir à Paris avec son fils ; après de longues hésitations, elle se rendit à ses instances. mais elle partit seule ; elle arriva à Blois le 14 mars 1572. Le roi lui fit un accueil très gracieux et la combla d'amitié, l'appelant « sa chère, sa bonne tante, sa mieux aimée, son tout ».



Henri, prince de Béarn.

Jeanne sentit redoubler ses inquiétudes, en voyant de près la cour, où le vice s'étalait au grand jour ; dans une lettre qu'elle écrit à son fils, l'indignation la rend éloquente, et lui arrache des phrases dignes de Tacite : « La princesse, lui dit-elle, est belle et bien avisée et de de bonne grâce ; mais nourrie en la plus maudite et corrompue compagnie qui fût jamais, car je n'en vois point qui ne s'en sente. Votre cousine, la marquise, en est tellement changée qu'il n'y a ni appa-

rence de religion, sinon qu'elle ne va point à la messe ; car du reste de la façon de vivre, hormis l'idolâtrie, elle fait comme les papistes, et sa sœur la princesse encore pis. Je vous le dis privément. Le porteur vous dira comme le roi s'émancipe; c'est pitié, je ne voudrais pas pour chose du monde que vous y fussiez pour y demeurer. Voilà pourquoi je désire vous marier et vous arracher à cette corruption; car encore que je la croyais bien grande, je la vois encore davantage. Si vous y étiez, vous n'en échapperiez point sans une grande grâce de Dieu. »

Jeanne aurait dû retirer sa parole et retourner dans ses États; mais elle se faisait illusion et croyait pouvoir arracher Marguerite à son entourage en la conduisant avec elle dans le Béarn immédiatement après le mariage.

Les débats sur les préliminaires furent longs et pénibles. Catherine voulait que le mariage fût célébré à Paris, selon le rite catholique; Jeanne s'y opposait. Le roi insista; elle céda et l'on parvint enfin à s'entendre. La princesse reçut en dot trois cent mille écus d'or du roi; sa mère lui donna deux cent mille livres tournois; ses deux frères chacun vingt-cinq mille écus. Jeanne, de son côté, institua son fils son légataire général et l'investit de tous ses biens. Le contrat fut signé à Blois le 11 avril 1572.

Ce mariage fut plus qu'une faute, il fut un péché. Jeanne d'Albret et Coligny cherchèrent dans une alliance humaine ce qu'ils auraient dû attendre de la protection de Dieu qui n'a pas besoin de l'appui des puissants de ce monde pour sauver son peuple. On ne s'écarte jamais impunément des sentiers austères du devoir, car il n'y a pas deux morales, l'une pour les grands, l'autre pour les petits; et quelque importants que soient les intérêts de la politique, il n'est jamais permis de faire fléchir un principe devant leurs exigences. Jeanne d'Albret et Coligny n'auraient jamais dû consentir à un mariage qui faisait entrer dans la famille des Bourbons une princesse catholique, fille, sœur et petite-fille de princes qui, depuis plus de quarante ans, avaient fait tous leurs efforts pour anéantir la foi protestante. Le prestige de la maison des Valois les aveugla, et ils ne furent pas arrêtés sur cette pente fatale par les soupçons de légèreté qui planaient sur la jeune Marguerite. Dieu les abandonna à leur propre jugement; ils firent ce qui est mal devant ses yeux, donnèrent à Henri de Béarn une épouse qui fut sa honte et l'entraîna dans le mal. Si des effets on remonte aux causes, serait-il téméraire de dire que les morts inattendues et violentes qui placent l'année 1572 parmi les plus sinistres ne se rattachent pas à la faiblesse de la reine de Navarre et à la politique humaine de l'amiral! On ne viole pas impunément les principes, Dieu veut être servi fidèlement. Jeanne d'Albret eût plus consulté le bonheur de son fils et celui de la France en lui donnant pour épouse la fille du dernier gentilhomme de son royaume, qu'une princesse de la maison des Valois.

Le pape, auquel on demanda une dispense pour la célébration religieuse du mariage, la refusa. Charles IX, furieux, dit à la reine de Navarre : « Ma tante, je vous honore plus que le pape; ma sœur, je l'aime plus que je ne le crains ; je ne suis pas huguenot, mais je ne suis pas sot; et si Monseigneur le pape fait trop la bête, je prendrai moi-même Margot par la main et je la mènerai épouser en plein prêche. » Il le disait et l'aurait fait. Catherine de Médicis fabriqua une dispense.

XLVI. — Jeanne d'Albret quitta Blois le 8 mai et se rendit à Paris, pour s'occuper de la corbeille de mariage de sa future belle-fille, qu'elle avait hâte d'amener dans son Béarn, pour la soustraire à l'air vicié de la cour de sa mère. Au milieu de ses achats, elle s'alita tout à coup; aux premières atteintes du mal, elle sen-

tit qu'elle devait se préparer à comparaître devant Dieu : elle était prête. Calme, pendant que son corps était torturé par des douleurs atroces, elle fit ses dispositions de dernières volontés avec une lucidité d'esprit qui fit l'admiration des deux notaires qu'elle avait fait appeler pour les coucher par écrit. La sainte femme, nous pouvons lui donner ce nom, avait vidé la coupe amère des douleurs humaines et pleuré toutes les larmes



Jeanne d'Albret.

de ses yeux : que pouvait-elle regretter ! La vie ? elle la regretta, un moment, non pour elle, mais pour son fils et pour sa fille Catherine, tous deux trop jeunes pour se passer de sa direction maternelle.

Ce dernier, « le plus grand des sacrifices, » elle le fit à Celui qui lui avait appris, depuis le jour de sa conversion au protestantisme, à dire, non des lèvres mais du fond du cœur : « Seigneur que ta volonté soit faite ! »

Le lundi 5 juin 1572, le cinquième jour de sa maladie, à neuf heures du matin, elle rendit le dernier soupir. « Ainsi mourut à quarante-deux ans, dit d'Aubigné, cette reine n'ayant de femme que le sexe, l'âme entière aux choses viriles, l'esprit puissant aux grandes affaires, le cœur invincible aux adversités. »

A peine morte, le bruit courut qu'elle avait été empoisonnée. Ce bruit n'était pas sans fondement : les soupçons se portèrent sur un parfumeur italien nommé Bianque, surnommé l'empoisonneur de la reine. Il aurait vendu à Jeanne d'Albret des gants dans lesquels il aurait introduit un poison subtil.

Catherine de Médicis fut aussi soupçonnée ; ici, les preuves manquent ; toutefois, il fallait que l'opinion publique la tînt en un singulier mépris, pour qu'on la crût capable de l'un de ces actes qui placent ceux qui les commettent aux premiers rangs des grands criminels.

XLVII. — Quelques jours après la mort si inattendue de Jeanne d'Albret, la gentilhommerie huguenote ne pensait qu'aux fêtes que l'on donnerait à Paris, à l'occasion du mariage du jeune roi de Navarre. De tous les côtés, on s'y préparait. Catherine de Médicis, qui se plaisait dans les cérémonies d'apparat, ne négligeait rien pour attirer à sa cour cette gentilhommerie qui appartenait aux plus nobles familles protestantes du royaume ; n'ayant pu la vaincre sur les champs de bataille, elle voulait se l'assujettir par les plaisirs ; aussi espérait-elle les éblouir par l'une de ces mises en scène dont elle avait le secret et où les plus sages parfois se laissent prendre.

XLVIII. — Le 17 août, jour désigné pour la célébration du mariage du roi de Navarre, approchait. C'était à qui des gentilshommes huguenots s'empresserait le plus à répondre à l'invitation de la reine. Le plus illustre de tous, leur chef, Coligny, vivait, retiré dans son manoir de Châtillon-sur-Loing. La cour bruyante et dissipée des Valois ne convenait ni à ses goûts ni à son austérité. Il ne se montrait donc pas empressé de répondre aux invitations du jeune Charles IX et de sa mère.

Leurs instances furent si vives que le noble amiral crut qu'il manquerait à ses devoirs de loyal et fidèle sujet envers son jeune souverain, s'il persistait plus longtemps dans son refus. Il se disposa donc à quitter sa retraite; ses amis s'alarmèrent. « N'allez pas à Paris, lui dirent-ils; Catherine de Médicis vous tend un piège; sous ses flatteries, il y a un venin de mort. » Coligny se montra sourd à leurs prières et se rendit à la cour où il reçut un accueil distingué; la reine et son fils le comblèrent, la première, de politesse,



Marguerite de France.

le second, d'affection. Charles IX était sincère; au contact journalier de ce grand homme il comprenait et sentait que ce Coligny qu'on lui avait si souvent dépeint comme un rebelle était le plus grand et le plus fidèle de ses sujets.

Le mariage du roi de Navarre avec Marguerite de Valois fut béni dans l'église de Notre-Dame par le cardinal de Bourbon, au milieu d'une affluence considérable. Jamais on n'avait vu sous les voûtes splendides de l'insigne basilique une plus belle réunion de princes, de ducs, de comtes, de chevaliers, et de dames en plus riches et plus élégantes toilettes; rien n'y manquait si ce n'est le sérieux. La jeune Marguerite n'avait consenti à se marier avec le fils de Jeanne d'Albret que sous la volonté de fer de son frère; elle ne l'aimait pas et ne l'aima jamais. On fit la remarque que, lorsque le cardinal de Bourbon lui demanda si elle voulait prendre le roi de Navarre pour son époux, elle ne répondit pas; ce que voyant, Charles IX mit la main sur sa tête et la força à la baisser. « Ce mouvement, dit d'Aubigné, fut interprété comme si elle avait donné son consentement. »

XLIX. — Les fêtes qui avaient précédé la célébration du mariage se continuèrent après; Catherine de Médicis, tout en paraissant y prendre part, était sous le poids d'une anxiété profonde qu'elle savait habilement dissimuler. Depuis l'arrivée de Coligny elle voyait son fils se rapprocher chaque jour de plus en plus de lui, et s'éloigner d'elle qui n'avait pas cessé un seul jour d'être son conseiller intime et toujours écouté. Les marques d'affection et de respect que le jeune roi prodiguait aux yeux de la cour, à l'amiral, disaient assez haut qu'il aurait, s'il ne l'avait déjà, la première place dans son conseil, et que la guerre avec l'Espagne ne tarderait pas à éclater.

Ce fut au milieu des fêtes qu'on donnait au Louvre que Catherine de Médicis manda chez elle le jeune duc d'Anjou, la duchesse de Montpensier et le duc de Guise; elle leur dit que l'amiral seul était l'obstacle à tous leurs projets. Sa conclusion fut : « Il faut nous défaire de lui; ce n'est qu'à cette condition que nous reprendrons sur l'esprit du roi l'empire que nous avons perdu. » Ce que la reine proposait n'était ni plus ni moins qu'un assassinat. Nul ne poussa un cri d'horreur; tous approuvèrent. Il fallait un bandit, on le trouva. C'était le même qui avait essayé de gagner les 50 000 écus que le roi, avant la paix de Saint-Germain, avait promis de donner à celui qui lui appor-

terait la tête de Coligny. On l'appelait Maurevert. Nul n'était plus propre que lui à répondre aux désirs de Catherine et de ses complices. Chevalier d'industrie et homme de cape et d'épée, il courait les aventures, prêt au plus lâche des assassinats. On le fit venir au Louvre, et tel était le mépris qu'on professait pour lui qu'on lui proposa, sans préambule aucun, d'assassiner l'amiral. Une forte récompense était au bout de ce qu'il appelait son coup de main.

Quelques moments après, le bandit était à son poste, à l'affût de sa victime comme le chasseur à celui de sa proie. Embusqué dans une maison du cloître Saint-Germain-l'Auxerrois, il plongeait, du matin au soir, ses regards perçants sur la rue où passait habituellement Coligny quand du Louvre il se rendait à son hôtel de la rue de Béthisy.

Après trois jours d'une impatiente attente, l'amiral fut à la portée de son arquebuse ; le bandit lâche la détente, le coup part.

« Je suis blessé ! » s'écrie Coligny, et, de sa main ensanglantée, il montre l'endroit d'où le coup est parti.

Ses serviteurs, indignés, y courent ; l'assassin avait pris ses précautions : un cheval sellé, bridé, l'attendait à une porte de derrière ; le monter et s'enfuir à bride abattue fut l'affaire d'un instant.

Charles IX jouait à la paume avec le duc de Guise et Téligny, quand la nouvelle de l'attentat lui parvint. Il suspendit son jeu, brisa sa raquette et s'écria : « N'aurai-je donc jamais de repos ! » Son visage exprimait la tristesse et l'abattement ; il se retira dans sa chambre. Le duc de Guise s'éloigna en silence.

Les complices de l'attentat, en apprenant que leur victime respirait encore, furent dans une grande anxiété. Ce n'était pas seulement au roi qu'ils auraient à rendre compte de leur crime, mais à Coligny lui-même. Les huguenots, indignés du lâche guet-apens dont leur chef avait failli devenir la victime, ne cachaient pas leur indignation. Henri de Navarre et son cousin le prince de Condé demandaient la permission de sortir de Paris. « Demeurez, leur dit le roi, je me charge de tirer vengeance de l'attentat commis contre l'amiral : ce n'est pas lui, c'est moi qui suis blessé ! » Et Charles IX prononça ces paroles avec un accent qui révélait chez lui autant de colère que de douleur. La reine mère s'associa hypocritement à toutes les impressions de son fils. « C'est toute la France, ajouta-t-elle, qui est blessée dans la personne de M. l'amiral ; bientôt on viendra attaquer le roi jusque dans son lit. »

L'agitation dans Paris était extrême : la ville offrait partout cet aspect sombre, sinistre, avant-coureur des émeutes. L'assurance que le roi allait ordonner des recherches pour découvrir l'assassin de l'amiral et ses complices retint les huguenots qui, malgré l'infériorité de leur nombre, auraient tiré l'épée.

L. — Pendant que ces choses se passaient, Ambroise Paré pansait la blessure de l'amiral. L'opération fut des plus douloureuses ; l'illustre blesssé la supporta avec une résignation chrétienne. Craignant que la balle qui l'avait atteint ne fût empoisonnée, il fit prier le roi de venir le voir, voulant l'entretenir des intérêts de la France.

Charles IX vint accompagné de sa mère et de son frère, qui redoutaient l'effet de cette entrevue. Coligny, gêné par leur présence, exprima au roi le désir de l'entretenir en particulier. Charles IX fit un signe ; sa mère et son frère se retirèrent,

Quand l'amiral se vit seul, il parla au jeune roi comme un père à son fils : « Soyez roi, lui dit le vieux guerrier, ne suivez plus la politique de votre mère qui ne fait de vous qu'un vassal de Philippe II. Attaquez résolument ce dernier dans les Flandres : là est son côté faible et vulnérable. »

Charles IX l'écoutait avec des larmes dans les yeux; en le quittant, il lui pressa affectueusement la main, et lui donna le nom de père : ce qu'il disait, il le pensait et le sentait.

Quand il sortit de l'appartement de Coligny, il était pensif et sombre. Catherine, inquiète et soupçonnant non sans raison, que l'amiral l'avait indisposé contre elle, lui dit :

« Mon fils! que vous a dit M. l'amiral?

— Je ne le dirai pas, » répondit Charles IX.

La reine revint à la charge; lui, pour se débarrasser de ses importunités, lui dit : « Ce que me disait l'amiral est vrai; les rois ne se reconnaissent en France qu'autant qu'ils ont la puissance de bien ou de mal faire à leurs sujets et serviteurs, et que cette puissance s'est finalement écoulée entre nos mains; que votre superintendance et autorité me pouvant être quelque jour grandement préjudiciable et à tout mon royaume, et que je devais la tenir pour suspecte, et voilà ce dont il a voulu m'avertir comme l'un de mes meilleurs et plus fidèles sujets avant de mourir. Eh bien, mordieu! vous avez voulu le savoir, voilà ce que me disait M. l'amiral. » En prononçant ces paroles, il lança sur eux des regards farouches qui les firent tressaillir d'effroi. « L'amiral triomphe, dirent-ils, nous sommes perdus! »

LI. — Catherine et le duc d'Anjou ne dormirent pas la nuit qui suivit cette mémorable séance. Ils eurent, comme le rapporte une relation, *martel en tête*. La reine profita de son insomnie pour chercher un moyen de se défaire de l'homme qui mettait une barrière à son ambition; elle le trouva. « Ce que Maurevert, se dit-elle, n'a pu faire, Charles IX le fera. » Levée de bon matin, elle réunit dans son cabinet quatre hommes plus pervertis les uns que les autres : le duc de Nevers, le maréchal de Tavannes, le chancelier Birague et le comte de Retz, l'homme auquel elle avait livré Charles IX enfant pour le dépraver. Après s'être concertés, sans cependant que la reine leur eût dévoilé le fond de sa pensée, ils se rendirent dans le cabinet du roi, qui, dès ce moment, fut entouré de six démons, sans avoir près de lui un sage conseiller pour lui montrer l'abîme au fond duquel son honneur allait s'engloutir pour toujours.

A leur vue le roi se troubla; instinctivement il sentit que quelque chose de sinistre les amenait dans son cabinet.

Sa mère, en l'abordant, lui dit : « Sire, les protestants s'arment; l'amiral a commandé une levée de dix mille hommes en Allemagne. » C'était faux.

Charles IX parut surpris.

« La plupart des capitaines huguenots sont partis pour faire des levées dans le royaume. » C'était encore faux.

La surprise du roi s'accrut; il n'eut pas l'idée que sa mère pût le tromper; un premier doute se glissa dans son cœur. « L'amiral, se dit-il, m'aurait-il trompé? »

Catherine continua : « Le rendez-vous est déjà donné; et vous, Sire, où sont vos trésors, où sont vos armées? »

Charles IX stupéfait se crut sous le poids d'un horrible rêve.

Sa mère s'en aperçut, et profitant avec une habileté infernale des doutes qui commençaient à germer dans l'esprit de son fils touchant la fidélité de l'amiral, lui dit avec un accent d'autorité qui le fit trembler : « Les catholiques sont fatigués de l'insolence des huguenots; si vous ne voulez pas être leur chef, eh bien, ils en choisiront un autre! » Et, sans le nommer, elle regarda le jeune duc d'Anjou.

Le roi lança un regard farouche sur son frère.

« Encore quelques instants et vous vous trouverez seul! Paris est sous les armes.

— J'avais défendu qu'on s'armât, dit le roi.

— Les quartiers sont armés, » répondit froidement Catherine.

Le roi pâlit d'étonnement et de colère.

Catherine s'enhardit : « Un coup d'épée peut tout terminer ! »

Charles IX la regarda avec étonnement ; il ne comprenait pas.

Elle nomma alors l'amiral, en lui rappelant brièvement les temps et les lieux où il avait failli devenir son prisonnier.

Cette fois le serpent mordit bien.

Le jeune roi demanda aux assistants leur avis. Il y eut d'abord une certaine hésitation ; ces hommes, quelle que fût leur dépravation, hésitaient devant un lâche assassinat ; mais leurs mauvais instincts prirent le dessus, et ils finirent par déclarer que la mort de l'amiral importait au salut du trône et à la prospérité de l'Église.

Charles IX était revenu à ses hésitations ; il prenait sa tête entre ses mains, en s'écriant avec douleur : « Mais l'amiral ! mais Téligny ! mais La Rochefoucauld ! mais mes amis ! »

« Sire, lui dit froidement sa mère, permettez-nous de sortir. » En disant ces mots, elle regarda avec une intention marquée le duc d'Anjou.

Charles IX crut voir dans son frère l'homme que les catholiques allaient mettre à leur tête. Alors, perdant la tête, fou, furieux, il s'écria, en sortant de son cabinet : « Puisque vous voulez tuer l'amiral, tuez-le, je le veux bien, puisque vous le trouvez bon ; mais aussi tous les huguenots de France, afin qu'il n'en demeure pas un seul qui puisse me le reprocher ! »

Les complices étaient maîtres du champ de bataille ; ils avaient obtenu du roi plus qu'ils ne lui avaient demandé. Il ne s'agissait plus de l'assassinat de l'amiral, mais d'un massacre en grand qu'il fallait organiser. La permission d'assassiner était donnée ; restait l'exécution. Elle ne se fit pas attendre.

Recueillons-nous un moment, mon cher lecteur, et portons tour à tour nos regards sur ce Louvre, où le crime a été conçu, et sur cette vieille église de Saint-Germain-l'Auxerrois, dont la cloche, au milieu de la nuit, fera entendre son tintement funèbre et dira aux assassins : C'est le moment !

La nuit s'avance, Paris se couvre peu à peu d'obscurité ; la gentilhommerie protestante, accourue de tous les points de la France pour assister aux noces de son jeune roi, regagne ses logements et s'endort en rêvant aux plaisirs qui l'attendent à son réveil. Nul ne se doute que des assassins aiguisent leurs poignards dans l'ombre. Si quelqu'un leur eût dit : « Prenez garde ! on vous égorgera cette nuit, » ils eussent répondu en riant : « Qui ?... Venus à Paris sous la foi des traités, nous y dormirons aussi tranquilles que dans nos manoirs. » Ils dormaient donc au moment où Catherine de Médicis assignait à chacun de ses complices son rôle, et attendait avec une impatience fébrile l'heure du massacre. La cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois la donna.

Hardie dans la conception du crime, la reine ne l'était pas dans l'exécution. Elle tressaillit d'effroi. Épouvantée de sa propre résolution, elle hésitait : c'était trop tard !... La cloche de la vieille église du Louvre sonnait le tocsin de la Saint-Barthélemy. « Ce son, dit le duc d'Anjou, nous blessa si avant en l'esprit qu'il offensa nos sens et notre jugement, pris de terreur et d'appréhension des grands désordres (il aurait dû dire des grands crimes) qui s'allaient lors commettre. »

LII. — A Coligny revenait l'honneur de tomber le premier sous le poignard des assassins. Cette tâche ignoble qu'un bourreau eût refusée, avait été confiée au duc de Guise. A peine eut-il entendu le son de la cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois, qu'il se dirigea, suivi d'une troupe de sicaires, vers l'hôtel de l'amiral. Dans ce moment, le noble guerrier avait auprès de lui son ministre Merlin et Am-

broise Paré : le premier veillait sur son âme, le second sur son corps. Il était sans défiance. Rassuré par les paroles de son jeune roi, il entrevoyait des jours de paix pour l'Église, et, pour la France, la fin des factions qui la déchiraient, Siméon de la Réforme, il n'aurait plus alors qu'à entonner avec joie et reconnaissance le cantique du pieux vieillard de Jérusalem : tels étaient ses sentiments. Au bruit du tumulte qui se faisait autour de sa demeure, il crut d'abord à une émeute ; mais, quand il entendit sur le pavé de la cour de l'hôtel les pas retentissants des soldats, et les coups de feu tirés sur ses serviteurs, il comprit. A cette heure suprême, il porta ses regards vers le Dieu qu'il avait servi avec tant de fidélité et demanda à son ministre Merlin de lui faire la prière ; pendant qu'uni de cœur avec le pasteur, il disait : « Je remets mon âme au Sauveur, » l'un de ses gentilshommes entra tout effaré dans sa chambre :

— Monseigneur, lui dit-il, c'est Dieu qui nous appelle !

— Il y a longtemps, répondit l'amiral avec calme, que je suis préparé à mourir.

Oubliant son propre danger pour ne penser qu'à celui de ses serviteurs il les pressa de fuir.

Tous s'enfuirent, à l'exception d'un Allemand. Le bruit qu'on entendait dans la cour se rapprocha ; le vestibule retentit du bruit des pas précipités des soldats et du cliquetis des armes ; la porte fut enfoncée, et Besme, familier du duc de Guise, suivi de ses sicaires, se trouva en présence du vieillard.

— Est-ce toi qui es Coligny? lui dit-il brutalement.

— C'est moi, répondit l'amiral sans se troubler. Jeune homme, ajouta-t-il, tu devrais avoir égard à ma vieillesse et à mes infirmités. Toutefois, fais ce que tu voudras ; aussi bien, ne feras-tu ma vie plus brève.

Besme lui plongea un épieu dans la poitrine, en proférant d'horribles jurements.

— Besme ! lui cria Guise du fond de la cour, as-tu achevé?

— Oui, monseigneur.

— Eh bien, jette-le par la fenêtre, afin que nous le voyions.

Le corps rebondit sur le pavé de la cour.

Le bâtard d'Angoulême essuya la figure sanglante de l'amiral.

— C'est bien lui, dit-il avec une joie féroce, et il poussa le cadavre du pied. Guise en fit autant. Un Italien, serviteur du duc de Nevers, lui coupa la tête.

LIII. — Pendant trois jours, le sang coula à torrents, Charles IX en eut l'ivresse ; fou, furieux, d'une fenêtre de son Louvre, armé d'une arquebuse, il tirait sur ses innocents sujets. Les voyant fuir, il s'écriait : « Tirons sur eux, mordieu ! Ils fuient ! » Les gentilshommes protestants invités aux noces de leur jeune roi, cherchèrent à s'échapper du Louvre où ils étaient logés ; à mesure qu'ils descendaient dans la cour, ils tombaient sous le poignard des assassins. Le lendemain, sur le lieu même de la boucherie, des dames de la cour, qui la veille, causaient, dansaient avec les assassinés, riaient, folâtraient, cherchant à les reconnaître, disant, en se les montrant : « C'est le comte X... ; c'est le chevalier B... ; c'est le capitaine D... »

Le mardi, Charles IX, après avoir entendu une messe solennelle, se rendit, suivi d'un nombreux et brillant cortège au parlement pour y tenir un lit de justice. Le jeune roi prit la parole et déclara que Coligny avait été mis à mort par son ordre. Sujet rebelle, l'amiral avait voulu l'assassiner, ainsi que sa famille et même le roi de Navarre, et mettre le prince de Condé sur le trône.

LIV. — Au milieu de cette nombreuse assemblée, témoin des scènes sanglantes

des 24, 25 et 26 août, il n'y eut pas une seule voix courageuse pour protester. Le premier président, Christophe de Thou, se déshonora à tout jamais, en se faisant l'apologiste du massacre : il loua hautement la prudence et la sagesse du roi, et paraphrasa la célèbre devise de Louis XI : « Qui ne sait pas dissimuler, ne sait pas régner. »

Rarement, la haute magistrature française descendit plus bas que ce jour-là : juges et assasins furent dignes les uns des autres; mais les plus méprisables ne furent ni les Besmes, ni les Guises, ni la populace, mais ces hommes qui, sur leurs sièges, avaient pour mandat le devoir de faire respecter le droit et la justice : au lieu de condamner le roi, il lui tressèrent des couronnes, et, devant la postérité, se constituèrent ses complices. Aussi, elle les a attachés au pilori de l'histoire ; ils y sont, et tous les apologistes du massacre ne les feront pas descendre de dessus la plate-forme où la justice divine leur mit le carcan au cou et leur appliqua le fer rouge sur les épaules.

En France, rien de plus commun que le courage militaire, rien de plus rare que le courage civil ; on sait, avec calme, regarder en face l'afflût d'un canon, on tremble devant le regard irrité d'un roi absolu.

Après avoir accusé Coligny comme sujet rebelle, il fallait, pour être logique, le faire condamner juridiquement : le parlement s'en chargea.

Le lendemain de cette ignoble scène parlementaire, Charles IX se rendit avec sa cour à Montfaucon pour y voir les restes de Coligny, de celui qu'il appelait son père. Le peuple, qui les avait traînés dans la boue, les avait suspendus à ces fourches patibulaires, où l'on attachait les cadavres des voleurs et des assassins exécutés par le bourreau.

LV. — De Paris, portons nos regards sur la province : le fanatisme n'y était ni moins grand, ni moins cruel que dans la capitale. De toutes les villes du royaume, Meaux, le berceau de la Réforme, apprit la première la sinistre nouvelle. Cosset, le procureur du roi, se mit à la tête d'une troupe d'assassins, se rua sur les protestants et les massacra sans pitié.

A Orléans, mille huguenots furent lâchement assassinés, et leurs cadavres abandonnés au cours de la Loire ; à mesure qu'ils allaient s'échouer sur ses bords, les riverains catholiques prenaient goût à l'assassinat et ne tardaient pas à en avoir l'ivresse.

A Angers, parmi les victimes se trouve Le Maçon, dit La Rivière, qui fut le premier pasteur de l'Église naissante de Paris : il était dans son jardin, quand un homme, conduit par sa femme qui ne se doutait de rien, le tua d'un coup de poignard.

A Troyes, le bourreau, plus courageux que les membres du parlement de Paris, refusa noblement son ministère : « J'ôte la vie, dit-il, aux assassins ; je n'égorge pas les innocents. »

Bourges et La Charité eurent leur Saint-Barthélemy ; mais, entre toutes les villes du royaume, Lyon se distingua tristement. Là, le massacre fut complet : la cité regorgeait de sang, les cadavres étaient amoncelés sur les quais. Leur donner une fosse, c'eût été trop long ou trop coûteux ; on les abandonna au cours du Rhône, qui les emporta dans sa pente rapide, suivis par une nuée de corbeaux affamés et joyeux. Sur leur passage, ils apprenaient aux riverains la justice du roi. A Tournon, ils échouèrent sur le quai en si grand nombre que, du matin au soir, des pêcheurs étaient occupés à les rejeter dans le courant au moyen de longues perches. Quand, livides, verts, bleuâtres, gonflés comme des outres, ils arrivèrent à Arles, les habitants furent saisis d'épouvante, et leur horreur fut si grande que, pendant trois

mois, ils ne voulurent boire de l'eau du Rhône.

Le célèbre Goudimel, qui mit en musique un grand nombre de psaumes de David, traduits par Marot, fut l'une des victimes des fureurs des catholiques lyonnais.

Toulouse, Bordeaux, Rouen eurent leur massacre. La province ne voulut pas être en arrière de la capitale : cependant, à l'honneur de l'humanité, et aussi un peu à la décharge de la France, Nantes, Bayonne et quelques autres villes refusèrent d'obéir aux ordres du roi.

LVI. — La nouvelle du massacre retentit comme un coup de tonnerre dans toute l'Europe. Philippe II tressaillit de joie : le cardinal de Lorraine donna mille écus d'or au courrier qui lui annonça l'exploit de Charles IX. Le canon tonna au château Saint-Ange ; des feux de joie éclairèrent, pendant toute la nuit, la ville éternelle. Grégoire XIII fit chanter un solennel *Te Deum*, frapper une médaille et commanda un tableau à Vasari pour transmettre à la postérité ce grand événements. Sans s'en douter, la papauté peignit et grava son crime.

La joie du pape s'explique : il avait appris, jour par jour, par son nonce Salviati, les progrès que Coligny faisait dans la confiance de Charles IX. De là ses craintes mortelles, et voilà que tout à coup arrive la nouvelle du massacre. De là son *Te Deum*, sa médaille et son tableau.

Pendant que Rome, tout en fête et éclairée *à giorno*, s'égayait, Londres était plongée dans le deuil. Élisabeth voulut, dans sa trop juste indignation, donner une leçon au roi de France. Fénelon, l'ambassadeur de Charles IX, lui avait demandé une audience pour lui expliquer les causes du massacre. La reine la lui accorda.

Au jour et à l'heure indiqués, l'ambassadeur fut introduit dans la salle du trône.

Cette salle était toute tendue de noir ; la reine, les dames et les seigneurs de la cour portaient des habits de deuil : graves et silencieux ils attendaient le messager du roi de France.

A la vue de cet appareil lugubre, l'ambassadeur pâlit, se troubla, et quand il essaya de disculper son maître, aux accents de sa voix, il fut facile aux assistants de voir que sa conscience réprouvait tout bas ce que ses lèvres disaient tout haut.

Quand Charles IX apprit la réception qu'Élisabeth avait faite à son ambassadeur, il tomba dans un paroxysme de fureur si grand qu'il menaça de mort le roi de Navarre et le prince de Condé, s'ils n'abjuraient pas. Le pauvre insensé, troublé en son âme, ne voulait pas qu'il y eût dans son royaume un seul huguenot qui pût lui reprocher la mort de Coligny. Le roi de Navarre céda aux menaces de Charles IX ; il voulait vivre. Le prince de Condé résista : le roi, dans sa colère, l'eût percé de son épée, si la jeune reine Marguerite n'eût retenu son bras.

— *Messe, mort ou Bastille!* lui dit le roi.

— Les deux derniers à votre choix, lui dit fièrement le jeune prince.

Un célèbre ministre protestant d'Orléans, Sureau du Rozier, fut plus heureux que le roi auprès du prince de Condé. Il s'était distingué parmi les plus fougueux d'entre ses confrères, et l'assassin du duc de Guise avait trouvé en lui un apologiste ; mais chez Sureau la semence évangélique était tombée sur un mauvais terrain ; quand vint pour lui le moment de confesser sa foi, le courage du martyr lui manquant, il passa au catholicisme et devint le tentateur de ses frères. Conduit devant le roi, il déplora ses erreurs passées, et fit espérer que son exemple serait un moyen puissant pour ramener ses frères égarés.

Charles IX le conduisit chez le roi de Navarre et chez le prince de Condé. Sureau, qui était versé dans les matières controversées, discuta avec beaucoup d'éloquence et affirma que Rome était la véritable Église, puisque seule elle en possédait tous les caractères. Condé voulait vivre. Il abjura.

LVII. — Depuis longtemps, et encore de nos jours, les historiens se sont posé cette question : Le massacre de la Saint-Barthélemy fut-il prémédité? En d'autres termes Catherine de Médicis donna-t-elle sa fille en mariage au roi de Navare pour attirer à Paris l'élite de la gentilhommerie protestante afin d'avoir l'occasion d'en finir avec le parti huguenot par un hardi coup de main? Les uns sont pour l'affirmative, les autres pour la négative; quelques-uns hésitent à se prononcer; quant à nous, nous sommes pour la négative; nos raisons, les voici : Catherine de Médicis n'aimait pas plus les Guises que les protestants; affaiblir les uns par les autres fut le fonds de sa politique. Quand, dans sa célèbre entrevue à Bayonne avec le duc d'Albe, elle promit d'exterminer le parti protestant, elle ne pensait pas procéder par un massacre général, mais en faisant tomber les têtes de ses principaux chefs; se rappelant ces paroles du ministre de Philippe II : « Une tête de saumon vaut cent mille têtes de grenouilles; » c'est ce qu'elle essaya, après la paix de Longjumeau, lorsqu'elle voulut s'emparer par trahison du prince de Condé et de Coligny, sachant bien qu'en les faisant décapiter elle réduirait les protestants à l'impuissance.

Transportons-nous par la pensée au jour où se célèbre le mariage de sa fille Marguerite avec le jeune roi de Navarre. Elle est mordue au cœur par le démon de la jalousie; l'amiral, elle n'en peut douter, la remplace dans la confiance de Charles IX. A l'heure où elle s'en aperçoit, prend-elle la résolution de massacrer tous les protestants qu'elle a invités aux noces de sa fille Marguerite? Non; elle ne pense qu'à se défaire d'un seul homme qui la gêne, de l'amiral... Bientôt après, quand elle se rend comme un démon tentateur auprès de son fils, lui demande-t-elle la liberté de faire massacrer tous leurs invités? Non, la tête de Coligny lui suffit. Qui permet le massacre général? Charles IX.

On a supposé, et bien gratuitement, à Catherine de Médicis une intention infernale, en disant qu'elle avait prévu le cas ou, à la nouvelle de l'assassinat de l'amiral, les protestants prendraient les armes, et qu'alors on leur courrait sus pour les exterminer; mais la reine, aussi audacieuse dans la conception d'un crime que lâche dans l'exécution, ne savait-elle pas, par expérience, que les gentilhommes huguenots, lions sur les champs de bataille, ne se laisseraient pas égorger comme des agneaux derrière des barricades? Ne savait-elle pas que tous les huguenots se lèveraient comme un seul homme, sur tous les points du royaume, pour opposer la pointe de leurs épées aux poignards de leurs assassins?

Non, non, le massacre de la Saint-Barthélemy ne fut pas prémédité; mais, pour cela, est-il moins odieux? — La terrible responsabilité n'en retombe-t-elle pas sur la reine, qui la première en conçut l'idée? Charles IX ne fut que son complice.

LVIII. — Comme Ponce-Pilate, le clergé romain s'est lavé les mains, disant : « Je suis innocent, je n'ai pas participé à ce crime. »

Erreur, car si nous trouvons partout le soldat, partout aussi nous trouvons le prêtre; il ne disparaît pas un seul moment de la scène, depuis le jour où Jean Leclerc fut fleurdelisé jusqu'à celui où Coligny fut assassiné. Sous François Ier et Henri II, il est au pied de tous les bûchers sans qu'une seule fois il ait crié grâce; c'est pour lui que François Ier et ses suc-

cesseurs rendent tant d'édits de proscription et de mort, qui le satisfont à peine; il trouve la main des magistrats trop lente à frapper, et s'il n'obtient pas l'établissement du tribunal de l'inquisition, c'est le parlement de Paris qui s'oppose à ses désirs; en désespoir de cause il s'installe dans la chambre ardente.

Il a beau se laver les mains, les taches de sang y sont toujours; elles n'y seraient pas, si au lieu de chanter des *Te Deum*, il avait psalmodié des *Miserere* et des *De profundis*.

LIX. — La journée de la Saint-Barthélemy ne porta pas les fruits qu'en attendaient Charles IX et sa mère. Aussi leur étonnement fut grand quand, sur tous les points du royaume, les protestants sautèrent sur leurs armes. — Cette fois, ce furent les bourgeois et la forte race des paysans qui descendirent sur les champs de bataille, ayant pour les troupes royales la haine et le mépris qu'on a pour les assassins. Montauban, La Rochelle, Sancerre, et un grand nombre d'autres villes fermèrent leurs portes et se mirent en état de défense. La quatrième guerre civile était commencée.

LX. — Nous aurions trop à raconter, s'il fallait nous transporter sur tous les points de la France où catholiques et protestants sont aux prises; nous nous contenterons de conduire nos lecteurs d'abord à Sancerre, ensuite à La Rochelle.

Sancerre, petite ville du département du Cher, est située sur une colline, à quatre kilomètres de la Loire. Défendue par sa position topographique, elle l'était plus encore par le courage de ses habitants.

La Châtre, le commandant des troupes royales, apprit à ses dépens qu'il est plus facile d'assassiner en pleine paix les protestants que de faire tomber les armes de leurs mains en temps de guerre, et même, quand ces protestants sont de simples bourgeois, des vignerons, ayant pour les commander, non un militaire mais un avocat, le brave André Joanneau.

Le 19 mars 1573 eut lieu un assaut mémorable. L'artillerie des assiégeants avait fait une large brèche de trois cents pas. C'est par là que La Châtre veut faire pénétrer ses soldats dans la ville. Vers trois heures moins un quart, il donne le signal de l'assaut. Les troupes royales s'élancent vers la brèche; mais, là, elles se trouvent face à face avec les Sancerrois. Un combat corps à corps s'engage: nul ne veut reculer. La brèche se couvre de morts et de mourants; les assiégés, refoulés un instant, regagnent bientôt le terrain perdu. Chacun sent que le sort de la ville se décide dans ce moment, et qu'il faut vaincre ou périr; de part et d'autre on fait des prodiges de valeur, et pendant que les assiégeants lancent tout le feu de leur artillerie sur la ville, les vignerons sancerrois lancent, avec leurs frondes, une grêle de cailloux sur leurs ennemis. Chacun, hommes, femmes, enfants, vieillards, est à son poste; c'est à qui, au péril imminent de sa vie, portera, dans des sacs, de la terre, du fumier pour réparer les brêches des remparts. Force est aux assaillants de battre en retraite. Cette journée leur coûta cher, car ils eurent, en morts et blessés, près de 500 des leurs. Ils apprirent dès lors à ne pas mépriser ces vignerons, qui ne le cédaient en rien en vaillance aux soldats les plus intrépides.

LXI. — La Châtre n'aurait pu forcer les portes de la ville, sans une aide qui les lui fit ouvrir, la famine. Jamais, même au siège mémorable de Jérusalem, elle ne fit plus sentir ses terribles atteintes. Les vivres ne tardèrent pas à se faire rares, et les assiégés pouvaient presque, à quelques jours près, calculer celui où nul ne saurait la veille s'il aurait du pain pour le lendemain.

En avril, il n'y avait ni moutons, ni bœufs; on abattit les ânes et les mulets; puis vint le tour des chevaux; quand tout fut consommé, on fit la chasse aux chats, aux rats, aux taupes; en juillet on ne distribua qu'un quart de livre de pain par jour et par habitant : les infortunés Sancerrois, pour apaiser leur faim, se jetaient avec avidité sur les peaux destinés à la tannerie; ils les raclaient, les laissaient dans l'eau jusqu'à ce qu'elles fussent devenues tendres; puis ils les hachaient et les mangeaient « comme trippes et gras doubles », dit Jean de Léry, l'historien du siège de Sancerre; elles furent bientôt consommées; on mangea les couvertures de livres qui avaient cent ans, on les fricassait comme tripes; heureux celui qui avait quelques bouts de chandelle pour les assaisonner!

« Après le tour des reliures en parchemin, vint celui des cornes de lanternes, des fonds de cribles de bled, des attelages des bêtes de somme, des licols, des courroies, des fouets, tout cela, dit Jean de Léry, on le fricassoit, et la faim le transformoit en mets délicieux; on fit du pain avec de la paille; quand on n'eût plus de paille, on en fit avec de la poussière d'ardoise. » Au milieu de ces souffrances, dont Jean de Léry fut le témoin oculaire, il se passa une scène des plus touchantes: Un enfant de douze ans était étendu sur son lit, son père et sa mère lui frottaient les jambes et les bras « aussi secs que bâtons ». Ils pleuraient, et n'avaient que leurs larmes à lui donner.

« Pourquoi, d'une voix douce, leur dit l'enfant, pleurez-vous? Est-ce pour me voir mourir de faim? Du pain, je ne vous en demande pas, parce que je sais que vous n'en avez pas; mais puisque Dieu veut que je meure, il faut bien le vouloir; Lazare avait faim, je l'ai lu dans la Bible. »

Ses pauvres parents pleuraient. Que n'aurait pas donné sa mère en échange d'un morceau de pain! L'infortunée n'avait que ses larmes! le pauvre petit expira le 10 juillet; il s'en alla à Dieu, car il lui avait donné son cœur.

Les Sancerrois pâles, maigres, décharnés, ressemblaient à des squelettes, mais ces squelettes, La Châtre les redoutait. Au moindre signal d'attaque, ils apparaissaient sur leurs remparts comme des spectres, et retrouvaient un reste d'énergie dans le sentiment de la sainteté de leur cause. Ils finirent par obtenir une capitulation assez avantageuse. La famine avait fait parmi eux plus de victimes que les cinq mille neuf cent treize coups de canon que les troupes royales avaient tiré contre leurs remparts. Le siège avait duré depuis le 13 février 1574 jusqu'au 14 août de la même année.

La Châtre viola la capitulation; il fit lâchement assassiner le brave commandant Joanneau, coupable, à ses yeux, de l'avoir arrêté si longtemps devant les remparts de Sancerre. Après avoir assisté à ce mémorable siège, allons assister à celui de La Rochelle.

LXII. — La Rochelle avait fermé ses portes et fait ses dispositions pour empêcher les troupes royales de les franchir. Les habitants étaient résolus à tous les sacrifices, plutôt que de les ouvrir à ce prince qui avait cessé d'être leur souverain, le jour où il avait donné l'ordre de massacrer leurs frères. Quant aux promesses qu'il leur faisait de leur conserver toutes leurs libertés, les tiendrait-il? Le doute était plus que permis. En effet, Clairac, pour y avoir cru, avait ouvert ses portes aux troupes royales. A peine en avaient-elles franchi le seuil, que le massacre avait commencé.

Charles IX qui redoutait, et non sans raison, un soulèvement des protestants sur tous les points du royaume, tenait d'autant plus à la soumission de La Rochelle, que tout le parti huguenot avait les yeux fixés sur elle; et que ce qu'elle

ferait, les autres villes étaient décidées à le faire. Aussi, fit-il promesses sur promesses aux Rochellois qui les repoussèrent avec dédain. C'est alors qu'il manda auprès de lui La Noue et le décida, quoique avec peine, à porter aux Rochellois des propositions de paix.

LXIII. — La Noue le Bayard (1), huguenot, est l'un des plus grands hommes du XVIe siècle, et le protestantisme a l'honneur de le compter au nombre de ses plus illustres enfants. Sa première éducation, comme celle des gentilshommes de son temps, fut négligée. On s'appliqua plus à développer ses forces physiques que son intelligence; à peine savait-il lire et écrire. Doué d'une raison supérieure, il devint son propre maître, et l'un des meilleurs écrivains du XVIe siècle.

Grave et sérieux à un âge où on l'est rarement, il sut se conserver pur au milieu de ses compagnons d'armes dont la vie dissolue lui faisait horreur; quand il se rangea du côté des protestants, il ne le fit pas à la légère. Il avait, après un sérieux examen, reconnu que le catholicisme romain s'était dévoyé de la foi de l'Église primitive.

La vie de La Noue se passa presque tout entière dans les camps. A la fois soldat par son intrépidité, capitaine par son génie militaire, il fut l'un des plus grands hommes de guerre de son temps. On ajouta à son nom celui de *Bras-de-Fer*, parce qu'un habile chirurgien avait remplacé par un bras de fer celui qu'il avait perdu dans un combat.

Nous ne suivrons pas La Noue sur les champs de bataille et aux sièges des villes; nous nous contenterons de le montrer dans l'un des actes de sa vie militaire, tel que l'histoire n'en a jamais enregistré un semblable.

LXIV. — Charles IX, nous l'avons dit, l'avait chargé d'aller faire des propositions de paix aux Rochellois. Tout en s'y décidant à regret, il partit de Paris et arriva aux portes de La Rochelle, où il n'entra pas.

Prévenus de son arrivée, des bourgeois se rendirent auprès de lui. Grand fut leur étonnement en entendant Bras-de-Fer leur faire des propositions de paix de la part de ce Charles IX, l'assassin



La Noue.

de leurs frères. Quelques-uns, même, affectèrent de ne pas le connaître : « Vous La Noue? lui dirent-ils, vous le brave La Noue? vous ne l'êtes pas! » Bras-de-Fer ne se déconcerta pas, et, sans insister sur les propositions de Charles IX, il les leur soumit. L'estime que les Rochellois avaient pour lui était si grande qu'ils lui dirent : « Voulez-vous un vaisseau pour vous réfugier en Angleterre? Nous le mettons à votre disposition. Voulez-vous vous mettre à la tête de nos troupes? Nous vous en donnerons le commandement. Quant à négocier, nous ne le pouvons; notre cause est celle de Dieu et de toutes les Églises. »

La Noue, qui méprisait Charles IX et son entourage, était, par l'affection qu'il

(1) Né près de Nantes, en 1531.

avait pour la cause protestante, porté à la défendre; mais, le pouvait-il, sans manquer de parole à celui dont il était l'ambassadeur? Grandes donc étaient ses perplexités. Après y avoir mûrement réfléchi, et s'être concerté avec trois pasteurs, il accepta le commandement de la place, si Charles IX, toutefois, lui en accordait la permission.

Le roi la lui accorda, sous la condition qu'il continuerait à négocier et se démettrait de son commandement, aussitôt qu'il en recevrait l'ordre.

LXV. — La Noue qui avait rempli son message auprès des Rochellois, entra dans leur ville, le 27 décembre 1572. Dès le lendemain, après avoir prêté serment entre les mains du maire, son premier acte fut de demander qu'on envoyât des députés au roi. Il accomplissait sa mission de négociateur; sa proposition n'ayant pas été acceptée, il se met à la tête des troupes. En général habile, expérimenté, il les discipline, les habitue à de fréquentes sorties, il pense à tout, veille sur tout, fortifie les parties faibles des remparts, se procure des vivres. Aux heures des sorties, il combat à côté de ses soldats, et fait comprendre aux assiégeants que tant qu'il défendra la ville, il leur sera bien difficile, sinon impossible, d'y pénétrer par la brèche.

Les Rochellois, émerveillés de la conduite de La Noue, n'eurent plus de doute sur sa loyauté. Ils le lui prouvèrent en le rendant indépendant de leur maire.

La Noue était un grand capitaine doublé d'un grand homme d'État. Il voyait loin et juste, parce qu'il se plaçait froidement en face des difficultés; il savait que le jeune duc d'Anjou, qui commandait les troupes royales ne s'emparerait jamais de la ville, tant qu'il en aurait le commandement; mais il savait que, cernée de tous les côtés, elle ne pouvait compter sur le secours de l'Angleterre dont la reine venait de renouveler son alliance avec Charles IX. « Si les canons des troupes royales, se disait-il, sont impuissants pour forcer les portes de la ville, les assiégeants y entreront à la suite de la famine qui les leur ouvrira. Le roi, qui aujourd'hui est disposé à faire aux Rochellois des conditions acceptables pendant qu'ils sont debout, leur en fera de fort dures quand ils seront à terre; donc, leur intérêt est de négocier. »

Quand La Noue leur proposa d'accepter les propositions du roi, les Rochellois, fanatisés par leurs pasteurs, y répondirent par ce cri : « Combattons! combattons! Si Dieu a délivré les enfants de Jacob de la main des Philistins, il nous délivrera de celle des assassins de la Saint-Barthélemy. » Le ministre Laplace s'oublia jusqu'à donner un soufflet à La Noue qui l'arracha des mains de ses officiers et le remit à sa femme. « Laissez-le s'en aller, leur dit-il, il n'a pas sa tête. » Quelques jours après, ce ministre donna tant de marques de folie qu'on le déposa.

La position de Bras-de-Fer devenait de jour en jour plus pénible. Charles IX, dont il battait les troupes, voyant qu'il échouait dans toutes ses négociations, lui donna l'ordre de quitter La Rochelle. Il obéit, emportant l'estime et l'admiration de ses coreligionnaires.

Il sortit de la ville accompagné de quelques gentilshommes, et se retira dans le camp du duc d'Anjou, et continua à travailler à la paix qui fut signée le 10 juillet 1573. Le siège eût continué sans l'élection au trône de Pologne du frère de Charles IX : cet événement inattendu sauva La Rochelle qui demanda, mais vainement, que Sancerre, alors en proie à la famine, fût comprise dans le traité de paix.

Cette paix, comme les précédentes, ne fut qu'une paix boiteuse et mal assise, Cette fois, La Noue n'hésita pas, il se rangea du côté des protestants dont il fut le chef incontesté.

LXVI. — Pendant que les Rochellois et les Sancerrois souffraient cruellement des suites du siège de leur ville, ce n'étaient à la cour que banquets, fêtes, jeux et danses. Pour oublier, on s'étourdissait ; en effet, fallait-il paraître triste, quand une brillante ambassade de palatins du Nord venait annoncer au roi l'élection de son frère, le duc d'Anjou, au trône de Pologne. Catherine de Médicis, dans son palais des Tuileries, chef-d'œuvre de Philibert Delorme, donna aux palatins un banquet qui les émerveilla par la délicatesse des mets, la finesse des vins, le luxe et l'élégance du service.

LXVII. — Le duc d'Anjou était triste ; il regardait moins à sa couronne de roi qu'à la santé de son frère, qui déclinait. Retenu à Paris par la vie licencieuse qu'il y menait, il ne se pressait pas de prendre le chemin de la Pologne. Charles IX, qui s'aperçut de ses hésitations, en devina la cause. « Par la mort-Dieu ! lui dit-il en présence de leur mère, il faut que l'un de nous sorte du royaume : si ce n'est moi, ce sera vous. » En prononçant ces paroles, il regardait d'un air farouche le duc d'Anjou qui eut peur et se décida à quitter Paris.

Le 28 septembre 1573, son départ eut lieu. Charles IX, craignant qu'il ne s'en retournât, voulut l'accompagner jusqu'en Lorraine. Arrivé à Vitry-sur-Marne, atteint de la petite vérole, il fut forcé de s'arrrêter. Catherine de Médicis accompagna son fils jusqu'à Blamont et lui dit, après l'avoir serré tendrement dans ses bras : « Allez, mon fils, vous ne demeurerez guère ».

Le duc se dirigea vers Heidelberg, avec une brillante escorte qui se composait de six cents cavaliers. Il emmenait avec lui une foule de gentilshommes, au nombre desquels étaient Bussy d'Amboise, un homme de cape et d'épée, et Crillon, un soldat sans peur et sans reproches.

L'électeur palatin reçut dans son château le duc d'Anjou avec une politesse froide. Le jeune roi éprouva un malaise qu'il chercha à dissimuler, « sentant qu'il n'était pas chez un hôte, mais chez un juge », dit M. Dargaud, auquel je cède la parole.

« A table, les seigneurs et la cour électorale conversaient en allemand de la Saint-Barthélemy. Les ducs de Nemours et de Nevers, qui entendaient cette langue, ne perdaient pas un mot de leurs injures ; ces gentilshommes, tous protestants, désignaient les Guises sous le sobriquet de *bouchers lorrains*, et les favoris de Catherine de Médicis sous celui de *traîtres italiens*. C'étaient, en effet, presque les seuls auteurs de la Saint-Barthélemy. Parmi les conseillers du massacre, il n'y avait de Français que le duc d'Anjou et Tavannes ; encore, l'un avait une mère italienne, et l'autre une mère allemande, de sorte qu'on pourrait dire que ce grand attentat fut un attentat étranger. Le roi de Pologne, qui sentait partout la pointe du ressentiment calviniste, feignait de son mieux et s'efforçait de faire bonne contenance. Il ne réussissait pas toujours à cacher sa frayeur ; un après-midi, l'électeur le conduisit à sa galerie de tableaux et s'arrêta devant le cadre le plus riche, le plus isolé, le plus éclairé de tous. La toile de ce cadre était cachée par un rideau de soie, le palatin tira le rideau et demanda vivement au roi de Pologne s'il connaissait l'original de ce portrait.

» — M. l'amiral ! répondait le roi en pâlissant de terreur.

» — Oui, reprit le palatin, vous l'avez nommé ; c'est M. l'amiral, le plus homme de bien, le plus redoutable capitaine, la meilleure tête, le plus grand cœur de nos siècles : j'ai ouvert mes maisons et mes États à ses fils et à ses amis, afin de les soustraire au massacre de *ces chiens* de France.

» L'électeur fit une pause, puis d'un

accent où vibrait la haine, il s'écria :

» — Tous ceux qui ont comploté la mort de ce grand homme, ont mérité mille morts.

» Le roi de Pologne pâlit de plus en plus, et il eut beaucoup de peine à achever la visite de la galerie. »

Il se hâta de quitter Heidelberg où il se repentit de s'être arrêté. Il n'oublia pas la leçon qu'il avait reçue mais il n'en devint pas meilleur. Laissons-le maintenant continuer sa route vers Varsovie, où le 21 février 1574, il posa sur son indigne tête la noble couronne des Jagellons.

LXVIII. — Pendant les deux terribles sièges de Sancerre et de La Rochelle, Michel de L'Hospital mourut dans son petit manoir de Vignay, près d'Étampes,



Michel de L'Hospital.

où il s'était retiré, ou plutôt réfugié, le jour où Catherine de Médicis le remercia de ses services et lui donna pour successeur l'infâme Birague, l'un des complices de la Saint-Barthélemy.

L'Hospital mourut comme Coligny de la nuit du 24 août 1572, mais lentement. Tous ses efforts pour soustraire son jeune roi aux conseils pernicieux de sa mère avaient été vains ; dans son optimisme, il ne pouvait se résoudre à ne pas voir des jours prospères se lever sur la France ; c'est ce qui le soutenait dans sa solitude où il n'avait pas apporté la mauvaise humeur d'un ministre en disgrâce. Philosophe chrétien, il portait ses regards au delà de ce monde de misères, et n'y voyait pas, comme Catherine de Médicis, le néant. Ses derniers jours furent d'autant plus pénibles, que lui, Français et Français de cœur, voyait sa patrie mise au ban des nations par le sang innocent versé la nuit de la Saint-Barthélemy. Sa seule joie fut de voir la vie se retirer de lui. La France, en le perdant, perdit un grand homme de bien et l'un des plus grands légistes de son siècle.

LXIX. — Depuis le jour où le malheureux Charles IX, trompé par sa mère, avait, dans un moment de fureur irréfléchie, donné le signal d'assassiner ses sujets protestants, une morne tristesse s'était emparée de lui ; rien ne pouvait le distraire, si ce n'est la chasse, à laquelle il se livrait avec fureur. Quelquefois, armé d'un marteau, il frappait sur une enclume, jusqu'à ce que son corps fût tout en nage et qu'il tombât épuisé de fatigue. Chacun, en le voyant, pressentait sa fin prochaine, tant il était maigre, pâle, défait ; on disait à voix basse qu'un poison lent consumait sa vie. On a même cru que sa mère n'aurait pas été étrangère à ce crime ; mais, ici, les preuves manquent, plus encore qu'à l'égard de la mort de Jeanne d'Albret. On ne sait ce que le jeune roi eût fait si la maladie n'eût tari en lui les sources de la volonté ; peut-être eût-il voulu, aux yeux de la postérité, se laver du sang innocent répandu à flots à l'époque de la Saint-Barthélémy, et le faire retomber sur la tête de ceux qui, par leurs odieux mensonges, l'avaient poussé à

à être l'assassin de ses innocents et infortunés sujets. Mais, il y a de ces péchés qui attirent la mort du corps sur ceux qui les commettent : celui de Charles IX ne serait-il pas de ce nombre? Quoi qu'il en soit, son lit de mort nous intéresse vivement et nous remplit d'une profonde compassion pour ce roi qui, à peine âgé de vingt-quatre ans, voit la mort se dresser devant lui, et l'entraîner dans la tombe par l'une de ces maladies terribles, sceaux de la malédiction divine. Le sang sortait par tous les pores de son corps. Il faisait pitié à voir, sauf à sa mère, qui ne pensait qu'à déjouer les intrigues du duc d'Alençon, pour faire passer la couronne du mourant sur la tête de son frère. Elle obséda son agonie. et lui signifia brutalement son arrêt de mort, en lui faisant signer un décret qui la nommait régente du royaume. Si, à ce moment où l'état de son fils était désespéré, un mieux réel s'était tout à coup manifesté, elle n'eût pas reculé devant un crime pour hâter l'heure de sa mort; mais elle avait ce qu'elle ambitionnait. Pour elle, Charles IX était déjà dans sa tombe, et son fils chéri le roi de Pologne sur le trône de France; si elle eût versé des larmes, c'eussent été des larmes de commande. Ses joies furent d'autant plus vives et plus profondes qu'elle ne les répandit pas au dehors.

Pendant qu'elle était tout entière à la joie de revoir bientôt le roi de Pologne, Charles IX s'affaiblissait à vue d'œil : ses nuits étaient troublées par des rêves affreux; il voyait les cadavres des huguenots amoncelés sous ses fenêtres, dans les fossés de son Louvre, sur les eaux de la Seine; il voyait une mer de sang, puis, il se réveillait en sursaut, couvert de sueur. Quand sa frayeur le reprenait : « Nourrice! nourrice, ma mie! s'écriait-il, que de sang! que de sang! assoupis-moi par ton chant comme tu le faisais quand j'étais dans mon berceau! » Et la nourrice, — elle était huguenote — lui chantait les versets de quelques psaumes, et quand, au souvenir de son crime, il tremblait de tous ses membres, en criant : « O Dieu! miséricorde! miséricorde! » sa nourrice, avec une voix douce, lui parlait du Christ qui pardonne aux plus grands pécheurs.

Charles IX porta-t-il un regard plein de foi sur la croix du calvaire? Nul ne saurait le dire. Il expira, le 30 mai 1574, dans son château de Vincennes.

De tous les assassins de la Saint-Barthélemy, le plus coupable ne fut pas Charles IX, ce fut sa mère qui le précipita dans l'abîme de boue et de sang, où son honneur de roi s'engloutit pour toujours.

RÈGNE DE HENRI III



Henri III (1574-1589).

I. — Le cadavre de Charles IX n'était pas encore refroidi, qu'un courrier partait de Paris, porteur d'une lettre de Catherine de Médicis pour le roi de Pologne, lui annonçant la mort de son frère, et le pressant de quitter Varsovie. Sans prévenir son conseil, Henri III s'enfuit de sa capitale avec quelques gentilshommes de sa cour. A peine eut-il franchi les frontières de son royaume, qu'au lieu d'aller en droite ligne à Paris, il se dirigea vers l'Italie. Pendant le séjour qu'il y fit, il scandalisa, par ses excès de tout genre, la noblesse italienne qui ne brillait pas par sa moralité, et l'étonna par ses prodigalités. Il n'écouta pas les sages conseils du doge de Venise, de l'empereur Maximilien, et même du duc de Savoie qui l'engageaient à rétablir la paix dans son royaume, par des édits équitables accordés aux protestants. Ce ne fut que lorsqu'il eut compromis sa santé et vidé sa bourse, qu'il rejoignit sa mère à Bourgoin, et se rendit avec elle à Avignon.

II. — Le voyageur qui, du Nord, se dirige vers le Midi, et se trouve en vue d'Avignon, voit se dresser devant lui un monument massif de l'effet le plus imposant; c'est le palais des papes, palais qui, pendant soixante-dix ans, fut la demeure des chefs plus ou moins contestés de la catholicité, à une époque où elle eut jusqu'à trois pontifes, réclamant chacun la prétendue succession de saint

Pierre, et se lançant mutuellement des anathèmes à la tête; aujourd'hui, ce palais sert de caserne.

Avignon, avec ses remparts qui datent du moyen âge, ses vieux hôtels, ses couvents et ses nombreuses églises, est l'une des villes de France les plus curieuses à visiter; tout, chez elle, rappelle qu'elle fut, pendant trois quarts de siècle, la seconde Rome du catholicisme romain, et, que son dernier pape, en quittant pour toujours son palais, laissa dans le cœur de ses habitants des germes d'intolérance et de démoralisation qui empêchèrent la Réforme de s'y établir.

Les Avignonnais, qui n'ont pas oublié, et n'oublieront jamais, le voulussent-ils, le lâche assassinat du maréchal Brune, en 1815, ont, nous ne le mettons pas en doute, oublié un bûcher et une mascarade religieuse, dont leurs ancêtres furent les témoins. Ces deux faits se rattachent de trop près à l'Histoire du protestantisme français pour les passer sous silence.

III. — Un jour, c'était en 1543, l'archevêque d'Aix et d'autres prélats se promenaient dans la ville, après un copieux et délicat dîner, en compagnie de demoiselles. En passant devant une librairie, ils virent sur la devanture du magasin, des gravures représentant des scènes peu décentes; ils en achetèrent plusieurs et les donnèrent à ces dames. En passant devant une autre librairie de chétive apparence, ils aperçurent une Bible; cette vue fit sur eux le même effet qu'un drapeau rouge aux taureaux sauvages de la Camargue. Ils devinrent furieux.

« Qui t'a fait si hardi, dirent-ils au libraire, de déployer une telle marchandise dans cette ville? Ne sais-tu pas que de tels livres sont défendus?

— La sainte Bible, répondit le libraire, n'est-elle pas aussi bonne que ces belles images et peintures que vous avez données à ces demoiselles?

— Je renonce à ma part de paradis, s'écria l'archevêque d'Aix, si cet homme n'est pas un luthérien ! »

« A ces mots, nous dit notre pieux Crespin, le pauvre libraire est empoigné et mené en prison. »

Pendant qu'on l'y conduisait, une bande de vauriens qui suivaient les prélats se mirent à crier : « Au luthérien! au luthérien! Au feu! au feu! » Et c'était à qui lui donnerait un coup de pied, un coup de poing; celui-ci lui crachait au visage, celui-là lui arrachait les poils de la barbe, tellement que le pauvre libraire était tout plein de sang avant que d'arriver en prison. »

Le lendemain, il fut amené devant ses juges; les évêques étaient présents. L'interrogatoire commença :

« N'as-tu pas, lui dit l'un des juges, exposé en vente des Bibles et des Nouveaux Testaments en français?

— Oui, répondit le libraire.

— Ne savais-tu pas que cela est défendu, et que nul ne peut vendre des Bibles, si ce n'est en latin? ».

A ces mots, le prisonnier, arrêtant ses regards accusateurs sur les évêques, leur dit avec une sainte hardiesse :

« Vous qui habitez en Avignon, êtes-vous donc les seuls de la chrétienté qui avez en horreur le Testament du Père céleste? Pourquoi voulez-vous défendre et cacher ce que Jésus-Christ veut être connu du monde entier? Que ne défendez-vous les livres et les peintures qui sont pleines de choses déshonnêtes et même de blasphèmes, pour inciter les hommes à mal faire et à mépriser Dieu? Devant lui, vous en rendrez compte. »

« L'archevêque d'Aix, dit Crespin, et les autres prélats, crevant de dépit contre ce pauvre prisonnier, commencèrent à s'écrier : « Qu'est-il besoin de tant l'in-» terroger ! Il le faut envoyer au feu sans » plus de paroles. »

Le juge Laber, tout en reconnaissant que l'accusé était coupable pour avoir

contrevenu aux édits, trouvait cependant un peu dur qu'on voulût le brûler pour avoir vendu des Bibles. Cependant, comme la loi était formelle, il chercha à adoucir la sentence en engageant le libraire à reconnaître les évêques et les autres prêtres présents pour vrais pasteurs de l'Église de Jésus-Christ.

« Je ne le peux, en bonne conscience, répondit l'accusé ; car ce sont des sacrificateurs de Bahal et des prêtres de Vénus. »

Le libraire fut condamné à être brûlé. Du prétoire, il se dirigea vers la place, où un bûcher avait été dressé en toute hâte, tant il tardait aux évêques d'en être débarrassés ; et, afin que nul, dans Avignon, n'ignorât la cause de sa condamnation, on pendit à son cou deux Bibles, l'une devant et l'autre derrière ; « et ce n'était pas fausses enseignes, car vraiment, dit Crespin, le pauvre libraire avait la parole de Dieu au cœur et en la bouche. Il ne cessa par le chemin et au lieu du supplice d'exhorter et admonester le peuple de lire la sainte Écriture. »

Il glorifia Dieu du haut de son bûcher et l'Église chrétienne eut un martyr de plus.

Après avoir assisté au martyre du pieux libraire dont le nom nous est inconnu, assistons à la mascarade religieuse, dont les principaux personnages furent Henri III, Catherine de Médicis, son gendre le roi de Navarre et le cardinal de Lorraine. De mémoire d'homme, Avignon n'avait été témoin d'une plus belle procession. Henri III attirait tous les regards, chacun voulait le voir; il avait pris le costume des flagellants : une corde de chanvre ceignait ses reins; d'une main, il tenait un fouet avec lequel il se frappait les épaules ; de l'autre, il dévidait un grand chapelet qu'un amateur d'antiquités payerait aujourd'hui plus qu'au poids de l'or : chacun de ses grains était une tête de mort artistement sculptée. Le jeune roi marmottait des prières et se donnait des airs de piété ; sa mère, recouverte d'un sac, marchait à côté de lui ; les jeunes seigneurs de sa cour, qui savaient qu'elle ne croyait ni à Dieu ni au diable, se la montraient du doigt et disaient en riant à gorge déployée : « Oh ! la bonne pénitente ! »

La procession parcourut les principales rues de la ville, s'arrêtant sur toutes les places, où le *Corpus Domini* (l'hostie) était exposé sur un magnifique reposoir. La nuit qui survint mit fin à cette farce scandaleuse qui a pris date dans l'histoire.

Le lendemain, de bon matin, un bruit circulait dans la ville ; chacun, en s'abordant, disait : « — Savez-vous la grande nouvelle? Monseigneur de Lorraine a passé une mauvaise nuit; on le dit malade, très malade. » La nouvelle était vraie. Le soir; en rentrant dans son hôtel, le cardinal avait été saisi d'une fièvre qui n'avait fait que s'accroître d'heure en heure. Les médecins de la cour étaient accourus et avaient tout de suite constaté que l'état de l'illustre malade était des plus graves. En l'apprenant, Catherine de Médicis, qui possédait au suprême degré l'art de feindre, simula les plus vives alarmes, pendant qu'intérieurement elle faisait des vœux pour que la mort la débarrassât du dangereux cardinal. Celui-ci ne se fit pas illusion, tant il se sentit atteint dans les sources mêmes de la vie ; la mort, plus forte que sa volonté, courba sa tête orgueilleuse, au moment même où, plus que jamais, son ambition rêvait pour sa maison honneurs, dignités, force, pouvoir, les seuls dieux qu'il eût jamais adorés.

Si nous devions en croire certains écrivains catholiques, le prélat serait mort comme un saint, tandis qu'au dire des historiens protestants, il serait mort comme un damné, jurant, blasphémant. A cet égard, on doit être sobre de jugement, et ne pencher ni trop d'un côté, ni

trop d'un autre. Cependant, étant donnée la vie bien connue du cardinal, on peut dire de lui que sa fin dut en être le couronnement, et que la mort que Jeanne d'Albret avait regardée en face, sans trembler, dut lui apparaître comme la reine des épouvantements. Un chroniqueur bien connu par son impartialité, Pierre



Le cardinal de Lorraine.

de L'Estoile, nous dit, dans son journal, qu'il mourut fou, furieux, enragé.

La mort du cardinal, qui eut lieu le 26 décembre 1574, fut un grand événement à Avignon. En l'apprenant, Catherine de Médicis ne sut pas dissimuler sa joie. En se mettant à table, elle dit : « Nous aurons à cette heure la paix, puisque M. de Lorraine est mort. » Un moment auparavant, elle avait dit : « Aujourd'hui est mort le plus méchant des hommes. » Si le prêtre, aux yeux de la reine, était le plus méchant des hommes, celle-ci, aux yeux du cardinal, était la plus méchante des femmes.

La mort du prélat ne pouvait que jeter le trouble dans un esprit aussi superstitieux que celui de Catherine ; sa vie avait été trop mêlée à celle de cet homme pour que son souvenir ne la poursuivît pas ; aussi, dit L'Estoile, son imagination en était toute troublée. Étant un jour à table, elle poussa un cri aigu. « Jésus ! s'écria-t-elle, voilà M. le cardinal de Lorraine que je vois ! » Et elle se mit à trembler ; puis, elle reprit peu à peu ses sens, et, revenue à elle-même, elle dit tranquillement : « C'est grand cas de l'appréhension ! je suis bien trompée, si je n'ai vu ce bonhomme passer devant moi pour s'en aller en paradis ; il me semblait que je l'y voyais monter. »

L'oubli d'un côté, un souvenir de haine de l'autre, ce fut tout ce que laissa de lui le cardinal, révélant, dans sa personne, que l'intelligence est le plus pervers de tous les dons, quand elle n'a pas pour guide la conscience.

Les visions de Catherine disparurent dans le tourbillon des fêtes et des plaisirs. L'homme qui, pendant si longtemps, avait été mêlé aux affaires du royaume, était oublié avant que son cadavre se fut refroidi. « Dès qu'il fut mort, dit L'Estoile, on ne parla plus de lui que s'il ne fut jamais été, et en fit-on moins de bruit à la cour (ce qui est digne de remarque) qu'on eût fait d'un simple prolétaire ou curé de village. Il y eut cependant quelques-uns de la religion qui s'en souvinrent pour le mal qu'il leur avait fait de son vivant. »

IV. — Quand Henri III et sa cour eurent achevé de se ruiner, ils quittèrent Avignon pour se diriger vers Paris. Lorsqu'ils arrivèrent devant la petite bourgade de Livron, qui était assiégée par les troupes royales, les huguenots, du haut de leurs remparts, envoyèrent une arquebusade au roi et à sa suite, en leur criant : « Malheureux ! vous ne nous poignarderez pas comme vous l'avez fait à l'amiral. »

Henri III, dans sa colère, ordonna un assaut qui fut vaillamment repoussé. Pendant tout le combat, les assaillants, à leur grand étonnement, virent une vieille huguenote, assise sur les remparts, filant tranquillement sa quenouille, leur témoignant, par là, le mépris qu'elle faisait de leurs attaques.

Henri III décampa à la grande joie des intrépides Livronais.

V. — A peine arrivé à Paris, il se maria avec Louise de Lorraine, fille du comte de Vandémont, parente des Guises, et se fit sacrer à Reims.

Quelques mois de séjour dans sa capitale suffirent pour le rendre ridicule et méprisable aux yeux de ses sujets. Pendant que les protestants guerroyaient et que son royaume était en proie aux horreurs de la guerre civile, affublé d'un froc, il courait de couvents en couvents et dépensait des sommes folles en achats de perroquets et de petits chiens. Son entourage se composait de jeunes débauchés qu'il appelait ses mignons, et pour lesquels il vidait sans pudeur les caisses de l'État. Habillé en femme, il présidait lui-même à leur toilette. L'une de ses jouissances était de fouetter ses mignons aux processions avec une discipline, et de les édifier au bal avec son grand chapelet à têtes de mort. On le voyait, quelquefois, traverser les rues de Paris dans un coche plein de meutes burlesques, où les chiens étaient mêlés aux singes et aux guenons. Plusieurs fois, on le vit présider son conseil, sous les vêtements d'un histrion, tenant, en guise de sceptre, un bilboquet à la main.

VI. — Pendant que Henri III avilissait la royauté dans sa personne, les Guises, si puissants sous François II et Charles IX, assiégeaient les avenues du pouvoir. Le grand François de Guise avait eu de son mariage avec la fille de Renée de France, duchesse de Ferrare, plusieurs enfants. L'aîné, Henri de Guise, qui s'était fait adjuger le triste honneur de présider à l'assassinat de Coligny, faisait grande figure à la cour : au sacre du roi, il avait paru plus grand que le roi même. Tous les regards du parti catholique étaient tournés vers lui et il en était déjà le chef en réalité, sans en avoir encore le titre. Moins brillant que lui, son frère Mayenne avait des qualités solides ; leurs deux frères, le duc d'Aumale et le cardinal de Guise, concouraient, par leur position à la cour, à la grandeur et à l'éclat de leur maison. Leur sœur, Catherine de Lorraine, remarquable par son intelligence et sa beauté, était devenue duchesse de Montpensier par son mariage avec un prince de la famille royale, tristement célèbre par ses cruautés à l'égard des protestants.

La mère des Guises, peu de temps après l'assassinat de son époux, s'était remariée avec le duc de Nemours ; tous les membres de cette puissante famille étaient appelés à jouer un grand rôle dans le drame sanglant et tragique qui se préparait.

VII. — Depuis que Henri de Bourbon, devenu roi de Navarre par la mort de sa mère, avait, au lendemain de la Saint-Barthélemy, abjuré la foi protestante, il vivait à la cour où il était gardé à vue. Il n'avait pas respiré impunément l'air empesté de l'entourage de Catherine de Médicis ; son âme s'y détrempa, et, des enseignements de sa pieuse et noble mère, il lui restait à peine quelques souvenirs. Au milieu de la vie désordonnée qu'il menait, en compagnie du duc d'Alençon, son beau-frère, sa jeune épouse, de son côté, affectait une conduite qui le couvrait de ridicule. Toutefois, par moment, il avait comme une révélation de l'état d'abjection dans lequel il était tombé ; il en souffrait. Une nuit, étant dans son lit où il ne pouvait trouver le sommeil, il gémissait et versait des larmes ; puis il

se mit à chanter à demi-voix un verset du psaume XXXVIII :

Tu m'ôtes, pour comble d'ennui,
L'ami que j'avais cru fidèle,
C'est en vain que ma voix t'appelle.
Dans l'état funeste où je suis,
Hélas ! au fort de ma détresse,
Chacun se cache et me délaisse !

A peine avait-il fini de chanter, qu'un jeune gentilhomme ouvrit les rideaux du lit et lui tint un langage si ferme qu'il le persuada de chercher avec lui les moyens de s'enfuir de la cour, d'où s'était enfui son cousin le prince de Condé.

Le jeune gentilhomme qui avait trouvé le moyen d'arracher le Béarnais aux plaisirs démoralisants de la cour de sa bellemère, était Théodore Agrippa d'Aubigné, son fidèle écuyer.

Cet homme célèbre naquit le 15 février 1550 à Maury, près Pons, en Saintonge. A l'âge où les enfants commencent à peine leurs études, il lisait le latin, le grec, l'italien. A huit ans, il traduisait le *Criton* de Platon.

De bonne heure, il dut à l'un des souvenirs les plus vivants de son enfance, de vouer à l'Église romaine une haine mortelle. Son père, Jean d'Aubigné, l'un des chefs de la conspiration d'Amboise, passant un jour de foire, dans cette ville, vit sur des poteaux des têtes de ses compagnons, qui étaient encore reconnaissables. L'impression qu'il éprouva fut si vive, qu'il s'écria au milieu de sept à huit cents personnes, en faisant allusion aux Guises : « Ils ont décapité la France, les bourreaux ! » Puis, il donna des deux à son cheval ; son fils fit de même et le rejoignit. « Mon enfant, lui dit son père, il ne faut pas épargner ta tête après la mienne, pour venger ces chefs pleins d'honneur dont tu as vu les têtes ; si tu t'y épargnes, je te donne ma malédiction ! »

L'enfant devenu grand n'oublia jamais ces têtes et voua une haine mortelle aux Guises et aux assassins de la Saint-Barthélemy. Quand il composa son célèbre poème, *les Tragiques*, il avait présents à la mémoire l'exécution d'Amboise, 1562 l'Année terrible et le 24 août 1572.

Agrippa d'Aubigné suivit la carrière des armes et s'attacha à la cause du Béarnais, vers lequel il se sentait attiré. Témoin de sa vie licencieuse, il était résolu à quitter son service et à s'enfuir loin de la cour de Catherine de Médicis, lorsqu'il entendit les gémissements de son jeune maître. Nous connaissons les impressions que ces paroles firent sur lui.

Une fois décidé à s'enfuir, le Béarnais en chercha les moyens avec son fidèle écuyer. Il les trouva, et tous les deux, montés sur de bons chevaux, à la suite d'une partie de chasse, non sans courir le danger d'être poursuivis et arrêtés, ils arrivèrent à Alençon, alors au pouvoir des protestants.

Le lendemain de son arrivée, au moment où le Béarnais entrait au prêche, l'assemblée entonnait le psaume :

Seigneur, le roi se réjouira
D'avoir eu délivrance.

Le jeune roi fut d'autant plus frappé du chant de ce psaume, qu'il avait été indiqué sans que l'assemblée fût prévenue de son arrivée ; aussi, fut-il chanté avec un entrain extraordinaire, tant la main de Dieu paraissait visible dans l'évasion du Béarnais. Celui-ci conserva le souvenir de cette scène, mais n'en devint ni plus pieux ni plus religieux. C'eût été pour lui le moment d'abjurer la foi romaine : il ne fit que plus tard.

VIII. — Catherine de Médicis, en apprenant la fuite de son gendre, d'un coup d'œil, mesura l'abîme où allait tomber ce fils, que son amour lui avait montré si grand et que les événements lui montraient si petit. Après avoir longtemps réfléchi, elle se décida pour la paix, qui fut signée le 6 mai 1576. Avantageuse pour les protestants, elle était déshonorante pour Henri III. Pour ce prince sans

cœur et sans honneur, mieux valait encore porter une couronne sur un front avili que de n'en plus porter du tout. Les catholiques furent exaspérés, moins encore contre les huguenots que contre Henri III pour lequel ils ne cachaient pas leur mépris. Le laissant à l'écart, et ne prenant conseil que d'eux-mêmes, ils formèrent cette célèbre *ligue*, dont le cardinal de Lorraine avait eu la première idée. Catherine de Médicis n'y vit, d'abord, qu'un nouvel auxiliaire pour exterminer les protestants ; mais elle ne tarda pas à comprendre, en voyant à sa tête Henri de Guise, que l'arme qui ne paraissait dirigée que contre les huguenots, pouvait l'être aussi contre son fils. Elle lui conseilla de se déclarer le chef de la ligue, ce qu'il fit.

Le roi de Navarre et le prince de Condé furent sommés de déposer les armes ; ils s'y refusèrent et continuèrent à guerroyer dans le Midi. Henri III aimait plus à courir de monastères en monastères, à élever de petits chiens, à apprendre à parler à des perroquets, qu'à combattre sur un champ de bataille. Puis, l'argent lui manquait et il commençait à s'apercevoir que s'il exterminait les protestants, ce serait au profit de la ligue. Ne prenant conseil que de ses intérêts, et usant des droits que lui conférait la couronne, il prononça, du même coup, la dissolution de la ligue protestante et de la ligue catholique, qui tinrent son édit pour non avenu. Le 19 septembre 1576, il signait, avec les protestants, un traité qui a pris, dans l'histoire, le nom de paix de Bergerac.

IX. — Catherine de Médicis respirait; elle ne se décidait à la guerre que lorsqu'elle y était contrainte; elle préférait vaincre les huguenots avec son escadron volant que sur des champs de bataille. Suivie d'un grand nombre de jeunes filles appartenant à la haute noblesse et choisies parmi les plus belles, elle se dirigea vers les provinces méridionales, sous le prétexte de conduire sa fille Marguerite dans la maison de son mari. « La cour du roi de Navarre, dit Agrippa d'Aubigné, se faisait florissante en brave noblesse, en dames excellentes ; l'aise y amena les vices comme la chaleur les serpents. La princesse de Navarre eut bientôt dérouillé les esprits et fait rouiller les armes. »

Au moment où, à la cour du roi de Navarre, on ne pensait qu'aux fêtes et aux plaisirs, une guerre ridicule, *la guerre des amoureux*, éclata tout à coup, et se termina par la paix qui fut signée, le 26 novembre 1580, au Flaix, en Périgord


Catherine de Médicis.

Cette paix, comme toutes les précédentes, n'était qu'une trêve. La cour ne laissait échapper aucune occasion de molester les huguenots et de les écarter des charges publiques. La noblesse protestante qui, à part de rares exceptions, ne se distinguait ni par sa foi, ni par sa piété, donna l'exemple de la plus ignoble apostasie. Plusieurs de ses membres se firent catholiques ou firent élever leurs enfants dans la religion de leurs persécuteurs, afin d'avoir accès, soit à la cour, soit aux charges publiques.

X. — Sur ces entrefaites, le frère de Henri III, le duc d'Alençon mourut, en 1584, des suites de ses débauches. Sa mort fit du roi de Navarre le premier prince du sang et l'héritier présomptif de la couronne.

L'intérêt a été et sera toujours la mesure de nos opinions politiques, tant que la conscience ne sera pas notre guide. Les seigneurs protestants qui avaient des tendances républicaines, virant de bord, devinrent les chauds partisans du droit divin des rois et soutinrent que le Béarnais était l'héritier légitime de Henri III, fût-il hérétique, relaps, excommunié ; par contre, les ligueurs soutinrent la thèse contraire, celle que les républicains soutiennent, aujourd'hui, contre les ultra-royalistes.

Henri III, immédiatement après la mort de son frère, fit proposer au roi de Navarre, de changer de religion. « Ce sera, lui disait-il, le moyen de désarmer vos ennemis et les miens. » Le Béarnais refusa.

Plus Henri III s'avilissait dans sa cour efféminée, plus Henri de Guise, le chef de la ligue, acquérait d'influence parmi les catholiques. Il était plus roi que le roi lui-même, et le bruit courait qu'on allait l'enfermer dans un cloître, le tonsurer et faire passer la couronne de France sur la tête du vieux cardinal de Bourbon, le frère d'Antoine de Bourbon et de Louis de Condé.

A un signal donné, toutes les chaires catholiques de France retentirent d'imprécations contre Henri III, qu'elles accusaient de connivence avec les huguenots. Les ligueurs se levèrent en masse et coururent aux armes. La position du roi était des plus critiques, ayant, contre lui, les huguenots et les ligueurs. Henri de Guise, à la tête de douze mille hommes, s'approchait de Paris. Le roi courait le risque, s'il était fait prisonnier, d'aller finir sa misérable existence dans un cloître. Sa mère, faisant contre mauvaise fortune bon cœur, négocia avec le duc de Guise. Ce dernier dicta les conditions de la paix qui fut signée à Nemours, le 18 juillet 1585.

Ces conditions étaient déshonorantes pour Henri III et funestes pour les protestants, auxquels on interdisait l'exercice de leur religion, avec injonction aux pasteurs de sortir du royaume dans le délai d'un mois et aux laïques d'en sortir dans six, s'ils se refusaient à abjurer.

Lorsque Henri III revint dans sa capitale, il y fut accueilli au cri, mille fois répété, de « vive le roi ! » qu'il n'entendait pas depuis longtemps. Comprit-il, sentit-il, tout ce qu'il y avait d'humiliant dans ce cri ? On pourrait en douter en le voyant retourner à ses singes, à ses perroquets, à ses moines et se consoler en jouant au bilboquet.

XI. — En apprenant la nouvelle du traité de Nemours, le roi de Navarre ne prononça pas une seule parole ; il fut longtemps la tête appuyée sur ses mains ; quand il la releva, la moitié de sa moustache avait blanchi, son courage l'abandonna et il s'écria dans sa douleur : « Malheureuse France, je ne pourrai donc rien faire pour toi ! »

Sa position paraissait désespérée. Il avait contre lui les Guises, le roi et Philippe II. Ses partisans étaient divisés et plusieurs d'entre eux prenaient leurs mesures en prévision du démembrement du royaume afin de s'agrandir à ses dépens. Nîmes, Montauban, La Rochelle voulaient se déclarer villes libres. A toutes ces causes d'insuccès vint s'en joindre une nouvelle. Sixte-Quint, voyant que Henri III ne se hâtait pas de faire exécuter le traité de Nemours, lança contre le roi de Navarre et le prince de Condé une bulle d'excommunication que vingt-cinq cardinaux signèrent avec lui. Le pontife les déclarait déchus de toutes leurs principautés, eux et leurs héritiers à tout jamais. « Si quelqu'un, ajoutait-

il, ose obéir à cette *génération bâtarde et détestable des Bourbons*, et reconnaître comme son souverain, le ci-devant roi du prétendu royaume de Navarre, il encourra la même excommunication. »

Le Béarnais ne demeura pas sous le coup de cette bulle trop insolente. Le 16 novembre 1585, les Romains purent lire, sur toutes les places de leur ville, une affiche dans laquelle le Béarnais



Sixte-Quint.

tient pour nulle l'excommunication de Sixte-Quint, soi-disant pape de Rome, qu'il tient pour un hérétique, ce qu'il fera prouver en plein concile libre. Dieu lui fera la grâce de venger l'injure faite à la dignité royale dans sa personne; il prie tous les alliés de la couronne de France « de s'allier avec lui pour s'opposer à la tyrannie papale ».

Sixte-Quint avait une âme grande. Après les premiers moments donnés à l'étonnement et à la colère, il se prit à estimer le jeune prince qui se riait de ses bulles et augura bien de son avenir.

Le pontife ne se trompait pas ; le Béarnais, secondé par son cousin le prince de Condé, tint la campagne contre les troupes royales, et, lorsque Catherine de Médicis, toujours prompte à ouvrir des négociations, vint, à la fin d'octobre 1586, conférer avec lui, au château de Saint-Brès, près de Cognac, elle comprit que ses finesses italiennes n'auraient aucun succès auprès de son gendre. Elle retourna à Paris sans avoir atteint son but.

XII. — En se séparant de sa belle-mère, le Béarnais monta à cheval, résolu de vaincre ou de mourir. Son armée ne comptait pas beaucoup de combattants, mais ces combattants étaient de ces amateurs de prêches et de ces chanteurs de psaumes dont le courage a pu être égalé mais jamais surpassé. Ils se battaient pour la plus sainte des causes, la liberté de conscience, et leurs ennemis étaient les égorgeurs de la Saint-Barthélemy. Le zèle huguenot, d'un côté, et la haine des ligueurs, de l'autre, faisaient de chaque soldat du roi de Navarre un héros.

Les deux armées ennemies se trouvèrent en présence, à Coutras, le 20 octobre 1587.

L'armée catholique, commandée par le duc de Joyeuse, l'un des mignons de Henri III, présentait l'aspect le plus brillant. Les nombreux gentilshommes qui se trouvaient dans ses rangs, avaient des costumes magnifiques. Des panaches superbes surmontaient leurs casques; leurs armes étincelaient aux rayons du soleil. Autre était l'aspect de l'armée huguenote qui était pauvrement vêtue, car le Béarnais était besogneux, payant plus souvent ses soldats en bons mots qu'en monnaie sonnante, ce qui ne les rendait pas moins fidèles à sa cause.

Les deux armées s'avancèrent l'une vers l'autre; quand elles furent à la portée de leurs arquebuses, les huguenots fléchirent le genou à terre.

« Que font ces soldats agenouillés? dit le duc de Joyeuse avec un geste de mépris, à Lavardin son lieutenant.

— Ne vous y trompez pas, monseigneur, lui répondit Lavardin, ils ne sont jamais plus terribles qu'après une prière. »

Au même instant, les huguenots se levèrent et, d'une voix forte et martiale, entonnèrent le psaume des batailles.

Le signal du combat était donné ; on fit des deux côtés des prodiges de valeur ; les huguenots restèrent maîtres du champ de bataille, sur lequel les ministres firent des prières et chantèrent des psaumes pour rendre grâces à Dieu de la victoire qu'il leur avait donnée sur leurs ennemis.



Le duc de Joyeuse.

La perte des huguenots fut insignifiante, celle des catholiques immense : le champ de bataille était couvert de leurs morts : trois mille soldats, quatre cents gentilshommes avaient mordu la poussière ; drapeaux, canons, arquebuses étaient tombés au pouvoir des vainqueurs, ainsi que la caisse militaire qui contenait 600 000 écus. Le duc de Joyeuse était au nombre des morts.

Le Béarnais se montra très humain à l'égard des blessés qu'il fit soigner : il renvoya les prisonniers sans exiger de rançon. Le jour même de sa victoire, il écrivit à Henri III : « Sire, mon seigneur et frère, lui disait-il dans sa lettre, j'ai battu mes ennemis et les vôtres. »

Au moment où le Béarnais triomphait sur le champ de bataille de Coutras, une armée allemande pénétrait en France pour se joindre à l'armée huguenote ; au lieu d'aller à marches forcées audevant de ses alliés, il se hâta de porter à la comtesse d'Andouin, sa maîtresse, les drapeaux conquis sur l'ennemi.

XIII. — Henri de Guise, plus habile que Henri III, le devançant, marcha contre les Allemands et les mit en pleine déroute. Ainsi, dit d'Aubigné, par la légèreté impardonnable du Béarnais furent détruites les espérances que les protestants avaient mises dans cette armée qui, unie aux vainqueurs de Coutras, auraient forcé la cour à respecter leurs droits et leurs libertés.

Henri de Guise fit une entrée triomphale dans Paris. Le roi paraissait plutôt son vassal que son souverain ; il en eut l'amer sentiment, quand, le 12 mai 1588, les Parisiens s'insurgèrent contre lui et eurent leur journée des Barricades. Le malheureux roi fut obligé de prendre la fuite. Quand il fut sur les hauteurs de Saint-Cloud, il se retourna pour regarder la capitale, et jura qu'il n'y rentrerait que sur les cadavres de ses sujets insurgés.

De Saint-Cloud il se dirigea vers Chartres, où il transporta le siège de l'autorité royale. Les Parisiens lui envoyèrent une députation pour le supplier de revenir à Paris, promettant d'être, à l'avenir, aussi soumis et respectueux qu'ils l'avaient été peu dans le passé. Il refusa de se rendre à leurs prières, et, sous des dehors affectueux et bienveillants, il sut habilement dissimuler la haine qu'il avait pour les Guises et les ligueurs. En les congédiant, il leur dit qu'il ne tarderait pas à convoquer les états généraux à Blois, afin de travailler avec leur aide à la pacification du royaume.

XIV. — Quelques jours auparavant, les élus des seize quartiers de la muni-

palité parisienne connus dans l'histoire sous le nom des *Seize*, sachant l'affection de Henri III pour les moines, firent partir de Paris pour Chartres une procession à la tête de laquelle marchait un homme portant une longue barbe. Il avait le corps couvert d'un cilice et au-dessus un large baudrier, d'où pendait un sabre long et recourbé. D'une vieille trompette il tirait des sons aigus, aigres



Frère Ange de Joyeuse.

et discordants. Derrière lui, marchaient trois hommes armés en chevaliers, portant en guise de casque des marmites grasses. Ils tournaient les yeux d'une manière étrange et se démenaient comme des possédés pour tenir à distance la foule qui se jetait sur eux. Le principal personnage de la pièce était le frère du duc de Joyeuse, qui, après une vie dissipée, était entré en religion sous le nom de frère Ange; il représentait Jésus-Christ montant au Calvaire; il était garotté; sur sa figure était peintes des gouttes de sang, qui semblaient sortir de sa tête couronnée d'épines; il traînait une grosse croix en carton très bien peinte, et sa marche était celle d'un homme qui succombe sous le poids d'un pesant fardeau. De temps en temps, il tombait à terre et poussait des cris déchirants et lamentales. Deux jeunes capucins, dont l'un représentait Marie-Magdeleine et l'autre la vierge Marie, marchaient à ses côtés, en simulant la plus profonde douleur. Chaque fois que frère Ange tombait à terre, ils tournaient dévotement les yeux vers le ciel et se prosternaient devant lui. Quatre hallebardiers, à la figure lugubre et vêtus de noir, tenaient la corde qui ceignait frère Ange et lui donnaient des coups de fouet. Une foule de pénitents, de capucins et d'autres religieux fermaient la marche.

Quand le grotesque cortège arriva à Chartres, il demanda à être introduit auprès du roi, et parut devant lui en poussant le cri : *Miséricorde! Miséricorde!* Henri III, quelque amateur qu'il fût de ces mascarades, ne se laissa pas attendrir par les cris de frère Ange fouetté par ses quatre satellites. Comme ils ne s'acquittaient pas assez vigoureusement de leur office : « Frappez! leur dit Crillon; frappez fort! c'est un lâche qui a endossé le froc pour ne plus porter les armes. » Des éclats de rire accueillirent ces paroles, et frère Ange, tout honteux, quitta le roi sans avoir rien obtenu. Les bons pénitents ne jouèrent pas cependant la comédie en vain : pendant leur entrevue, les ligueurs entraînèrent dans leur parti plusieurs habitants de Chartres.

Le refus du roi de revenir à Paris consterna les ligueurs; ils craignaient, et non sans raison, comme Sixte-Quint le leur avait prédit, que Henri III ne s'alliât au Béarnais contre eux; sans cette crainte, ils auraient ramassé sous les barricades du 12 mai la couronne des Valois, pour la poser sur la tête de Guise, et, du roi détrôné, ils auraient fait un moine, s'il était tombé entre leurs mains.

XV. — Nous arrivons maintenant à une époque où la grande œuvre des ré-

formateurs français et étrangers courut les plus grands périls. Philippe II qui croyait que Dieu l'avait choisi pour délivrer la chrétienté de l'hérésie protestante, avait résolu, au fond de son sombre Escurial, de faire la conquête de l'Angleterre. Il raisonnait juste ; car détrôner Élisabeth et s'emparer de ses états c'était porter au protestantisme un coup dont il ne se serait pas relevé de bien longtemps.

Pour atteindre ce but, qui devait être l'œuvre la plus glorieuse de son règne, il épuisa l'or qui lui restait des conquêtes du nouveau monde, pour lancer sur l'Angleterre l'invincible *Armada* (sa flotte), dont les vaisseaux, d'une grandeur colossale, portaient dans leurs larges flancs une nombreuse armée de débarquement. Le duc de Parme, à la tête de trente mille hommes, attendait dans les Flandres l'ordre de traverser le détroit pour les jeter sur le sol anglais.

Toute l'Europe avait les yeux sur l'invincible *Armada* ; huguenots et ligueurs étaient dans une attente anxieuse des grands événements qui allaient se passer.

L'Angleterre n'était pas alors, comme de nos jours, la première puissance maritime du monde ; mais elle avait pour reine une femme de génie qui, à cette heure la plus critique de son règne, fut à la hauteur des dangers qui menaçaient son royaume. Prise au dépourvu, au moment où la flotte espagnole faisait voile vers les côtes de la Grande-Bretagne, elle n'avait pas une armée de terre pour s'opposer au débarquement des troupes de Philippe II ; mais elle avait trois marins, trois loups de mer : Drake, Forsbisher et Hawkins. Montés sur des vaisseaux légers, qu'ils gouvernaient à volonté, ils lancèrent des brûlots contre les vaisseaux espagnols, masses lourdes qui se mouvaient lentement et difficilement. Les orages et les tempêtes vinrent puissamment en aide à Élisabeth. Ceux des vaisseaux ennemis, que le feu n'avait pu atteindre, allèrent, pour la plupart, s'échouer sur les côtes de la France et de l'Irlande. L'un d'eux, le *Salvador*, en allant se perdre sur les côtes de la Basse-Normandie, donna par corruption son nom à la chaîne des rochers du Calvados. L'Angleterre était sauvée ; une immense acclamation de ses habitants monta vers le ciel. Ils se rendirent en foule dans leurs églises pour rendre grâces à Dieu de leur délivrance.

Pendant que les Anglais faisaient monter vers Dieu leurs joyeux *alleluia* ; les débris de l'invincible *Armada* reprenaient tristement le chemin de l'Espagne.

Philippe II fut grand, le jour où le duc de Medina-Sidonia lui apporta, en tremblant, la nouvelle de la destruction de sa flotte. Il ne changea pas de visage ; pas un muscle de sa physionomie ne trahit au dehors les souffrances de son âme. « Je vous avais chargé, lui dit-il, de combattre mes ennemis, mais pas les éléments ; » puis, il ajouta : « Je rends grâces à Dieu de ce que je puis reconstruire une flotte aussi grande que celle que j'ai perdue. » Le chêne qui, un moment, avait baissé la tête la releva ; mais c'était pour la dernière fois. La puissance espagnole était frappée au cœur dans la personne de ce monarque qui, à force d'obstination dans la poursuite de ses desseins, avait fait, un moment, croire à son génie.

XVI. — Le désastre de l'*Armada* consterna les ligueurs et réjouit les protestants. Henri III, qui haïssait Philippe II autant qu'il le redoutait, sut habilement dissimuler sa joie.

Le 16 octobre 1588, jour de l'ouverture des états à Blois, il fit un discours qui n'eut pas surpris dans la bouche du plus forcené des ligueurs, et qui ne tendait à rien moins qu'à l'extermination complète des protestants. Il lui valut de nombreux cris de « vive le roi ! » et un subside de cent vingt mille écus qu'on lui vota, moins comme un don que comme

une aumône ; don qu'on lui aurait refusé, si on n'y avait pas ajouté cette condition : « que la plus grande partie en serait appliquée à l'armée de Mayenne ». Ce qu'on lui donnait d'une main, on le lui retirait de l'autre.

Pendant toute la tenue des états, le duc de Guise, sous son apparente soumission, était en réalité le maître de l'assemblée ; rien ne se faisait et ne se décidait que par ses ordres. Ses menées n'échappèrent pas à Henri III ; mais il sut habilement dissimuler la haine qu'il avait pour son insolent sujet. Ne pouvant faire tomber sa tête par arrêt d'un parlement, il résolut de le faire assassiner.

Les amis du duc l'avertirent de se tenir sur ses gardes. Dans son infatuation, il disait : « Il n'osera ! » Le roi, à ses yeux, n'était qu'un grand enfant ; mais ce grand enfant se sentait roi, et, comme roi, il croyait avoir le droit de se faire justice lui-même, et au plus vite ; car Guise hors du château, sa proie lui échappait. Il se hâta donc et tendit ses filets d'une manière si habile que le Balafré vint s'y jeter de lui-même. Malgré les avertissements réitérés de ses amis, à tous, il disait toujours : « Il n'osera ! »

Henri III s'était ouvert à Crillon, un vrai soldat français sans peur et sans reproches, et lui avait fait comprendre à mots couverts, mais assez clairement, le service qu'il attendait de lui.

« Sire, lui répondit Crillon, je le tuerai, si vous le désirez, en duel, et j'en serai charmé. »

Ce n'était pas ce que voulait Henri III, qui trouva des hommes plus empressés que Crillon à le servir.

Le duc de Guise, mandé de bonne heure chez le roi, s'y rend. Pour la première fois, il a le pressentiment qu'un danger le menace ; il éprouve des frissons ; on allume quelques fagots, à la flamme desquels il se réchauffe ; il attend, inquiet, fiévreux, qu'on l'appelle.

La porte de la chambre du roi s'ouvre ; le duc en franchit le seuil, salue les personnes présentes qui lui rendent son salut en s'inclinant respectueusement, mais, avant qu'il ait eu le temps d'ouvrir la bouche, il reçoit des coups de poignard et des coups d'épée sur toutes les parties de son corps, et lui de s'écrier : « Eh ! mes amis ! mes amis ! miséricorde ! miséricorde ! » Il essaye une défense inutile, et va expirer au pied du lit de Henri III, en



Henri, duc de Guise.

y entraînant ses assassins, tant il est fort et vigoureux.

On rapporte que lorsque Henri III se fut assuré de la mort de Guise, il sortit de son cabinet, l'épée au poing, en s'écriant : « Nous ne sommes plus deux ! je suis maintenant roi », et il poussa le cadavre du pied ; puis, le mesurant de l'œil, il s'écria : « Qu'il est grand » !

Reportons nos regards en arrière de quelques années ; deux hommes, jeunes, ambitieux, s'étaient associés pour la même œuvre. Tous deux ils avaient soif du sang d'un guerrier qui honorait la France par ses vertus et son ardent patriotisme. Ce guerrier était un vieillard à cheveux blancs qui avait inspiré à son

jeune souverain le noble désir de secouer le joug honteux de Philippe II. C'était là son crime; il faisait ombrage; on l'assassina. L'un des ordonnateurs du crime était le jeune duc d'Anjou, aujourd'hui Henri III, l'assassin de celui dont nous voyons le corps ensanglanté, rendre le dernier soupir aux pieds du lit de son roi. Quelle leçon! ou plutôt quelle punition! Celui qui avait présidé à l'assassinat de Coligny, était à son tour, assassiné par les sicaires de son complice. « Ce qui était juste, dit Henri Martin, ce n'était pas que le roi assassinât son sujet rebelle, c'est que les assassins de la Saint-Barthélemy s'égorgeassent entre eux. »

Ainsi, se termina, à la fleur de son âge et dans le plein épanouissement de son ambition, la vie de Henri de Guise. Il fut frappé par la main de son roi dont il convoitait la couronne. Sous un gouvernement régulier, un parlement aurait fait tomber sa tête: sous un gouvernement faible; violent, il tomba victime d'un guet-apens habilement conçu, tragiquement exécuté. Sa mort fut la punition de son insoumission, mais sa culpabilité ne lave pas Henri III de cet attentat; il est et demeure assassin. Chez la victime, il y a de grandes lacunes; mais, il y a un homme: chez Henri III, on cherche un homme, et on ne découvre qu'un affreux histrion.

XVII. — Henri III n'avait pas mis sa mère dans la confidence de ses projets, mais, dès qu'il se fût assuré de la mort de Guise, il descendit dans sa chambre: « Madame, lui dit-il, tout rayonnant de joie, maintenant je suis roi, je n'ai plus de compagnon, le roi de Paris est mort.

— Quoi! s'écria la vieille reine, saisie d'effroi, vous avez fait mourir le duc de Guise! En avez-vous bien pesé les conséquences? Dieu veuille que vous ne soyez devenu roi de rien du tout! C'est bien coupé, mais je ne sais si vous pourrez rien recoudre. »

La mort du duc de Guise fut suivie de celle de d'Espinac, archevêque de Lyon et du cardinal de Guise, frère de Henri de Guise. On leur donna juste assez de temps pour recommander leur âme à Dieu.

Lorsque madame de Nemours vint réclamer à Henri III le corps de ses deux fils, afin de leur donner une sépulture honorable, le grand prévôt dit ironiquement à cette mère éplorée: « Madame, rassurez-vous, moi présent, ils ont été inhumés en terre sainte. »

Par l'ordre de Henri III, les corps des deux frères avaient été brûlés, et leurs cendres jetées dans la Loire, dont les flots avaient emporté ceux des conjurés d'Amboise et plus d'une victime de la Saint-Barthélemy.

XVIII. — Une mort qui devait inscrire dans les annales de l'histoire une date plus fameuse encore que celle du Balafré, suivit immédiatement la sienne. Catherine de Médicis, profondément ébranlée par l'assassinat du duc de Guise, s'était fait transporter, quoique malade, et contre l'avis des médecins, dans l'appartement du cardinal de Bourbon, pour lui donner l'espoir d'une délivrance prochaine. Le vieillard, en la voyant, s'écria: « Ah! Madame, ce sont là de vos traits; vous nous faites tous mourir! » La vue de ce vieillard, malade, exaspéré, et qui semblait sortir d'une tombe pour lui reprocher sa vie passée, lui fit une vive impression; elle se remit au lit et ne s'en releva plus. Son fils vint la visiter, mais quand le délire, qui ne devait plus la quitter, survint, il abandonna le chevet de sa mère mourante, manquant de courage pour supporter ce spectacle, lui qui, sans sourciller, avait mesuré de l'œil la longueur du corps sanglant du roi de Paris. Comme François I[er], son beau-père, Catherine mourut abandonnée des siens; seul, un vieux prêtre l'assista au moment suprême.

Les derniers jours de cette femme, qui, pendant trente ans, prit part à tous les grands événements de son siècle, nous montrent que l'absence de tout principe moral et religieux est la ruine et la honte des empires. Catherine avait tout ce qui fait les grandes reines, un grand esprit, une grande ambition, une grande habileté; mais tout cela reposait sur une base de boue. Son égoïsme lui fit oublier qu'elle était femme et mère; elle déprava ses fils pour mieux les dominer, et s'aliéna tous les partis qu'elle servit et trahit tour à tour; hier, politique, aujourd'hui, huguenote, demain ligueuse. Tout dépérit, dans ses mains, et ce trône des Valois, qu'elle voulait conserver à sa famille, ce fut elle qui en prépara la chute honteuse. Poussée par une fatalité providentielle, elle fut condamnée à détruire de ses propres mains ce qui fut le rêve de sa vie; arrivée à la fin de sa longue carrière, mais toujours jeune d'ambition, au lieu du succès qu'elle attendait, elle ne recueillit que des revers; rien ne la servit, pas plus la nuit de la Saint-Barthélemy que les avances faites aux ligueurs; haïe des uns, méprisée de tous, délaissée de son fils Henri, elle chercha une étoile pour s'orienter dans sa route, et ne vit que l'abîme qu'elle avait creusé sous les pas de la royauté. Que se passait-il dans ce cœur bronzé, dans cette âme superstitieuse, aux jours de ses déceptions? Nul ne le sait; elle dut, sans doute, dévorer en silence ses peines en voyant s'échapper de ses mains ce pouvoir qui fut le seul Dieu qu'elle adora; elle fut punie par où elle avait péché : après avoir assassiné froidement, une mort violente eût été une trop douce punition pour tant de sang versé. Dieu la condamna au grand châtiment des ambitieux : à vivre et à mourir dans l'obscurité; sa mort fit si peu de bruit que personne n'y prit garde : on pensait trop au Balafré pour s'occuper d'elle; elle n'était ni utile ni redoutable; elle n'était plus qu'une vieille femme. « Quant à Blois, où elle était, dit l'Estoile, adorée et vénérée comme la Junon de la cour, elle n'eut pas plutôt rendu le dernier soupir qu'on n'en fît non plus compte, partout, que d'une chèvre morte. » Le dimanche suivant, le curé Guincestre, à la suite d'une prédication, apprit à ses auditeurs sa mort. « La reine, dit-il, laquelle a fait en sa vie beaucoup de bien et beaucoup de mal, et crois qu'elle en a fait encore plus du dernier que du premier; je n'en doute point. Aujourd'hui, messieurs, se présente une difficulté, savoir : si l'Église catholique doit prier Dieu pour elle, ayant vécu si mal qu'elle a vécu, avancé et supporté souvent l'hérésie (encore que sur la fin elle ait tenu le parti de notre sainte union, comme l'on dit, et n'ait consenti à la mort de nos bons princes catholiques). Sur quoi je vous dirai, messieurs, que si vous lui voulez donner à l'aventure par charité un *Pater* et un *Ave*, vous le pouvez faire; il lui servira de ce qu'il pourra, sinon, il n'y a pas grand intérêt. Je vous le laisse à votre liberté. »

Ce fut là sa véritable oraison funèbre : elle n'en méritait pas d'autre.

Henri III voulut honorer une mère qu'en fils ingrat il avait négligée. Ne pouvant la pleurer, il lui fit de somptueuses funérailles qui ne s'accordaient ni avec sa cassette vide, ni avec le patrimoine de la défunte qui mourait endettée de 800 000 écus, quoiqu'elle eût, dans sa vie, touché des sommes énormes. Il se montra le digne fils de Henri II; il voulut qu'elle eût des funérailles de reine; elle les eut. Il prit le deuil avec magnificence, ordonna que tous les appartements du château fussent détendus, peints en noir et semés de larmes d'argent, que tout enfin, dans la demeure royale, portât l'empreinte de la douleur.

Ce furent là les derniers honneurs et la dernière marque de tendresse que la Florentine reçut de ce fils qu'elle poussa à sa ruine, tout en voulant sa grandeur.

Personne ne la pleura, si ce n'est quelques vieux serviteurs qui poussèrent des cris de rage, quand ils surent que leur magnifique maîtresse était morte insolvable.

XIX. — Dans ces jours si agités, les Seize (1) donnèrent aux Parisiens le spectacle d'une double exécution. Les condamnées étaient deux sœurs, filles du conseiller Jacques Foucault. L'aînée était veuve, et avait trois enfants en bas âge; leur crime, c'était leur huguenotisme. Le parlement, disons-le à sa louange, frappé de la jeunesse et de la beauté des deux sœurs, résista longtemps, mais vainement, à la populace qui, à grands cris, demandait leur mort.

Dans les prisons du Châtelet, où les deux sœurs avaient été enfermées, Dieu leur avait fait trouver un consolateur dans un prisonnier courbé sous le poids des ans, mais plein de cette puissante vie chrétienne qui empêche le cœur de vieillir. Le vieillard leur expliquait la Sainte Écriture, et leur montrait dans un bûcher la première marche pour s'élever dans le ciel. Elles l'écoutaient avec ravissement, et souvent, pendant que Paris était livré à ses fiévreuses agitations, le calme le plus doux régnait dans le cachot des prisonnières.

Grâce aux secours spirituels de leur compagnon de captivité, elles demeurèrent fermes et inébranlables devant tous les assauts des prêtres pour les amener à abjurer leur foi.

Quand le jour de leur délivrance arriva, leurs geôliers virent deux mains ridées s'abaisser sur les deux jeunes femmes qui courbèrent la tête : c'était le vieillard qui leur donnait, avant de les rejoindre dans le ciel, sa dernière bénédiction. Dès lors, elles furent fortes contre la mort ; rien ne put troubler le sacrifice qu'elles avaient fait à leur Dieu Sauveur, de leurs jeunes années. Elles ne purent, du haut de leur bûcher, proclamer leur foi ; on les avait bâillonnées ! L'aînée fut brûlée vive; le peuple en fureur coupa la corde, avant qu'elle fût étranglée, comme le portait la sentence de mort qui fut exécutée le 28 juin 1588.

Le vieillard qui avait posé sur la tête des deux sœurs ses mains, au moment où elles allaient franchir la porte de leur cachot, n'était pas un inconnu ; il avait vécu de longs jours dans les travaux, dans les peines et dans la gloire. C'était le grand potier de terre, Bernard Palissy.

Cet homme célèbre, sorti des rangs du peuple, naquit en 1516, à la Chapelle-Biron, petit village du Périgord; dans sa longue carrière il n'eut pour maîtres que sa Bible et la nature. Doué des dons de l'intelligence et de ceux plus rares du génie, il est l'une des gloires les plus belles et les plus pures du protestantisme français.

S'il est digne d'admiration aux jours où, artiste, il crée ses chefs-d'œuvre de céramique, il ne l'est pas moins lorsque, pendant de longues années, il lutte contre la pauvreté, les déceptions et la raillerie, réduit un jour à jeter dans ses fours ses meubles, parce que le bois lui manque pour les alimenter.

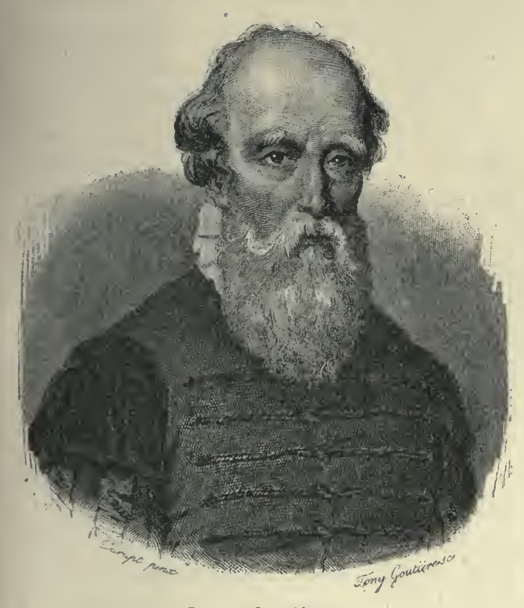
Après seize ans de recherches, il trouva son émail et l'art d'émailler les poteries en couleurs, et l'ouvrier dont se moquaient les habitants de Saintes, ne tarda pas à avoir un nom célèbre. Avec la gloire lui vint la fortune ; mais, riche, il fut ce qu'il était pauvre, un humble et fidèle serviteur de Jésus-Christ. Ce fut au moment de ses plus belles créations que survint la nuit sinistre du 24 août 1572 ; sans Catherine de Médicis, il eût, comme Ramus, le grand philosophe protestant, trouvé la mort sous le poignard des assassins.

En 1588, les ligueurs le firent arrêter, et, sans Mayenne qui sut faire traîner son

(1) Ils étaient les seize délégués des seize quartiers de Paris.

procès en longueur, on l'aurait suspendu à une potence.

Un jour, un homme se présente dans son cachot, c'était Henri III. « Mon bon homme, lui dit-il, il y a quarante-cinq ans que vous êtes au service de la reine, ma mère, et de moi ; nous avons enduré que vous ayez vécu en votre religion parmi les feux et les massacres. Maintenant, je suis si pressé par ceux de Guise et mon peuple qu'il m'a fallu, malgré



Bernard Palissy.

moi, mettre en prison ces deux pauvres femmes (les demoiselles Foucault). Elles seront demain brûlées et vous aussi, si vous ne vous convertissez. »

L'illustre vieillard jeta sur le roi un regard où il y avait autant de pitié que de mépris : « Sire, lui dit-il, vous me dites que vous avez pitié de moi, mais, moi, j'ai pitié de vous qui avez prononcé ces mots : « J'y suis contraint ». Ce n'est point parler en roi ; ces filles et moi, qui avons part au royaume des cieux, nous vous apprendrons ce langage royal, que les Guisards, tout votre peuple, ni vous ne sauriez contraindre un potier à fléchir les genoux devant des statues, parce que je sais mourir. »

Devant ce fier langage, Henri III baissa la tête et se retira.

Dans son cachot, comme saint Paul dans le sien, le grand artiste pouvait dire : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi, la couronne de justice m'est réservée. » En 1590, il expira dans les cachots de la Bastille. Comme Galilée, il mourut de misères et de mauvais traitements. Son corps n'eut pas même la sépulture du pauvre : on le jeta, comme celui des bêtes mortes, dans les fossés des remparts de la ville.

XX. — Pénétrons maintenant dans Paris, agité comme une mer houleuse, tant la nouvelle de l'assassinat du duc de Guise y a soulevé des tempêtes. Ce n'étaient que des cris de fureur et des sanglots. Nous sommes au 24 décembre. Les églises regorgent de visiteurs ; la fête de Noël, ordinairement si joyeuse, se change en deuil ; les trois quarts des cierges sont soufflés par les prêtres. Les chants cessent, les orgues se taisent et la messe est chantée comme si on eût psalmodié des *Miserere* et des *De profundis*. C'est à qui des curés recommandera aux prières des fidèles l'âme de M. de Guise. « Paix à cette grande âme, dit l'un d'eux, et malédiction pour le meurtrier quel qu'il soit ! » Ce n'étaient que gémissements et fureur, dit M. Dargaud.

Paris avait, au nombre de ses prêtres, des curés connus dans l'histoire sous le nom de *prédicateurs de la Ligue*. Ils exerçaient, par leurs discours furibonds, un empire absolu sur les masses. Autour de leurs chaires, Guincestre, Boucher, Pigenat, Rose, Benoît, Panigarole, Feurdant, Cueilly voyaient se presser de nombreux auditeurs qu'ils fanatisaient. Ils prêchaient ouvertement et hardiment le dogme du régicide. « Y a-t-il parmi ceux qui m'écoutent, s'écriait François Pigenat, curé de Saint-Nicolas-des-

Champs, un homme d'assez de zèle pour punir le tyran de son crime? Qu'il aille et ne craigne rien! » Son collègue Guincestre déposa, un jour, de sa propre autorité le roi, le traitant de *vilain Hérode*. De tous les curés, Guincestre était le plus violent, et Boucher, curé de Saint-André-des-Arts, le plus féroce. Et ces prêtres qui, en dehors de leur Église, ne voyaient que de misérables hérétiques, ne respiraient que haine et vengeance, oubliant que le chrétien, à l'exemple de son divin Maître, ne doit se venger que par des bienfaits.

Il se passait des scènes étranges, fruits de la haine et de la superstition la plus grossière. Des prêtres, en présence des foules fanatisées, perçaient, avec de longues aiguilles, des figures en cire de Henri III, sorte de maléfice destiné à faire mourir à distance. La duchesse de Montpensier donnait elle-même l'exemple. La passion de la vengeance l'avait transformée en une vraie furie : « elle était, dit M. d'Argaut, la torche éclatante des processions séditieuses qui sillonnaient Paris et qui s'élevèrent jusqu'à cent mille personnes. » Les chants lugubres retentissaient, et des files étranges de pénitents et de pénitentes éteignaient à la fois leurs cierges en disant : « Dieu éteigne la race des Valois, comme nous avons éteint nos flambeaux ! »

Un dimanche, la duchesse de Montpensier étant présente à Saint-Germain-des-Prés, le curé Boucher, en la désignant de la main, dit à ses auditeurs : « Voici notre Judith qui tuera notre Holopherne. »

XXI. — Revenons à Henri III. Il n'a pour capitale que Blois, pour Louvre que son château, pour armée que quelques troupes mal payées, avec lesquelles il ne peut tenir longtemps la campagne. Se voyant perdu, il tourna ses regards du côté des huguenots, et leur proposa de s'unir à lui contre les ligueurs.

Cette proposition, leur venant de la part d'un prince qu'ils méprisaient trop pour lui faire l'honneur de le haïr, les révolta, tant ils sentaient combien ce serait honteux de leur part de mettre leurs mains dans celles de ce complice de la Saint-Barthélemy, et qui avait fait, aux états de Blois, le serment de les exterminer jusqu'au dernier. Toutefois, leur haine pour les ligueurs l'emporta sur le mépris qu'ils avaient pour Henri III. Le Béarnais s'aboucha avec lui au château de Plessis-lez-Tours, où ils contractèrent une alliance offensive et défensive.

Les ligueurs, qui ne s'attendaient pas à cette alliance, furent consternés ; mais, reprenant bientôt courage, ils se mirent en mesure de tenir tête à l'ennemi.

Henri III et le roi de Navarre entrèrent en campagne, et, de victoires en victoires, ils arrivèrent sous les murs de Paris, résolus de s'en emparer, soit en y entrant par la brèche, soit à la suite de la famine qui leur en ouvrirait les portes.

XXII. — A la vue du drapeau royal qui flottait sur les hauteurs de Saint-Cloud, et de la bannière blanche des huguenots qui flottait sur celles de Meudon, les ligueurs furent consternés : ils n'avaient pas oublié que Henri III, en fuyant de Paris, avait juré d'y rentrer sur leurs cadavres. Une femme, la duchesse de Montpensier, loin de faiblir, redoubla d'audace. Sa haine pour celui qu'elle appelait : « Cet imbécile Henri de Valois », sur la tête duquel elle voulait avec ses ciseaux dessiner une couronne de moine, lui donnait une ardeur qu'elle communiquait aux curés qui, plus audacieux que courageux, savaient, s'ils tombaient entre les mains du Valois, qu'il ne les épargnerait pas plus qu'il n'avait épargné le Balafré. Les chaires, un moment muettes, retentirent d'imprécations contre le tyran, pire qu'un huguenot puisque c'était grâce au Béarnais qu'il menaçait Paris. Plus que jamais,

ils tinrent pour sainte la doctrine du régicide et la prêchèrent ouvertement.

XXIII. — Ces abominables prédications eussent été impuissantes pour empêcher Henri III d'entrer dans sa capitale par la brèche et sur les cadavres des ligueurs, si, à la veille du siège, un moine jacobin ne s'était pas dévoué pour le salut de la Sainte-Union. On le nommait frère Jacques Clément. Il était né au village de Serbonne, près de Sens, et avait vingt-deux ans. Il s'imagina qu'il ferait l'œuvre la plus agréable à Dieu, s'il tuait celui qu'il entendait nommer du haut de la chaire « le vilain Hérode ». Une fois que cette idée eut germé dans son cerveau, elle s'y fixa. Il manifesta, dès lors, à plusieurs reprises, le désir de tuer le tyran. Ses confrères, qui ne croyaient pas à son courage, l'appelaient par dérision le *capitaine Clément.*

L'idée d'assassiner le roi prit tellement racine dans son esprit, qu'il s'en ouvrit au Père Bourgoin, le principal de son couvent.

Ce saint homme, loin de le détourner de son action criminelle, l'y encouragea et lui donna l'absolution anticipée de ce forfait.

Peut-être le moine aurait hésité sans la duchesse de Montpensier qui le manda chez elle et lui communiqua, au plus haut degré, la fièvre de l'assassinat.

Jacques Clément partit de Paris, le 31 juillet 1589, et se dirigea vers Saint-Cloud. Arrivé près du village, il fut retenu dans un corps de garde ; mais, sur sa déclaration qu'il était porteur de dépêches très importantes pour le roi, on le relâcha et on lui donna deux soldats pour l'escorter.

M. de Le Guesle, procureur général, qui se promenait avec quelques amis, voyant le moine entre deux soldats, s'informa des motifs d'un tel voyage. Le jacobin les lui dit. « Retournez à votre corps de garde, dit le procureur général aux soldats, je me charge de présenter le moine au roi. » Henri III, en apprenant qu'un religieux avait des dépêches importantes à lui remettre, dit à M. de Le Guesle : « Amenez-le moi, demain, entre six et sept heures du matin. »

Le procureur général, exact au rendez-vous, conduisit le jacobin au logis du roi : « Sire, lui dit-il, le religieux est à la porte.

— Eh bien, qu'il entre, dit Henri III, sans quoi on répandrait partout le bruit que je suis l'ennemi des moines et que je les chasse de ma présence. »

Jacques Clément s'avança vers le roi : « Sire, lui dit-il en s'inclinant, selon l'ordre que j'en ai reçu du comte de Brienne et de M. le premier président Achille de Harlay, je ne dois communiquer qu'à Votre Majesté seule leurs instructions. »

Le roi fit signe aux personnes qui étaient présentes de se retirer à l'extrémité de son cabinet; ce qu'elles firent.

Jacques Clément tira de la manche de sa cagoule un papier qu'il présenta au roi. Pendant qu'il le lisait, le moine tira de la même manche un couteau nu et l'enfonça tout entier dans le ventre du roi, un peu au-dessous du nombril.

Henri III poussa un grand cri, et arrachant le couteau, il en frappa de la pointe le meurtrier au sourcil, en s'écriant : « Ah le méchant moine, il m'a tué ! »

A la vue du roi qui s'affaissait, Le Guesle et Bellegarde se précipitèrent vers lui pour le soutenir. Le premier, d'un coup d'épée, renversa le meurtrier. Les gardes du corps accoururent et l'achevèrent.

Le procureur général fut blâmé de sa précipitation; il avait, par son manque de sang-froid, enlevé à la justice un procès qui aurait révélé bien des mystères.

Le Béarnais apprit, à Meudon, l'assassinat de son beau-frère ; il accourut à Saint-Cloud. Le roi respirait encore, il avait toute sa connaissance. Prévoyant

sa mort, il le déclara son héritier, mais en lui prédisant qu'il ne serait jamais le maître de la France, s'il ne rentrait dans le giron de l'Église romaine.

Une scène touchante eut lieu près du lit de mort de Henri III; tous les assistants mirent le genou en terre et prêtèrent serment de fidélité au roi de Navarre, n'attendant que le dernier soupir du monarque pour crier : « Le roi est mort, vive le roi ! »

Après les premiers soins donnés au blessé, Henri de Navarre retourna à Meudon, les médecins ayant déclaré qu'il n'y avait rien d'alarmant dans l'état du roi. Celui-ci voulut cependant savoir ce que son chirurgien pensait de sa blessure.

« Dans dix jours, Sire, lui répondit celui-ci, vous monterez à cheval. »

Les dix jours ne s'étaient pas écoulés que le frère de Charles IX rendait le dernier soupir.

Henri III avait trente-huit ans, quand, du trône, il fut tout à coup précipité dans un tombeau, laissant sur la terre l'une de ces mémoires pour lesquelles l'histoire n'a pas assez de toutes ses flétrissures; car sur cette vie si courte, mais si pleine, l'œil ne s'arrête sur rien qui puisse faire un contrepoids à un règne où l'on trouve à chaque pas la boue à côté du sang et le sang à côté de la boue. Élevé par sa mère, il débuta mal et finit mal. Après plus de trois siècles, le sang de la Saint-Barthélemy rejaillit sur son manteau royal, où la tache en est toujours fraîche et vermeille. Roi de Pologne pendant quelques mois, il laissa dans ce noble pays de tristes et honteux souvenirs. Sa déchéance du trône des Jagellons ne fut que le trop juste salaire de la bassesse de son caractère; successeur de Charles IX, il eut, sans doute, sans cesse à lutter avec les partis; mais l'homme, qui mêlait la dévotion la plus ridicule aux meurtres et aux vices les plus infâmes, devait nécessairement recourir à cette politique italienne dont sa mère, son mauvais génie, lui avait donné les premières leçons. Il fit par la ruse et par le poignard ce qu'il ne pouvait faire par la force, et, après avoir été assassin lui-même, il périt assassiné. Il n'y a que son lit de douleur qui nous intéresse. Dans ce moment suprême, il ne tourna, si nous devons en croire le procès-verbal de sa mort, ses regards suppliants ni vers les saints, ni vers Notre-Dame de Cléri, sa patronne, mais vers Jésus, le Sauveur des hommes; son repentir fut tardif? Fut-il forcé? fut-il réel? Dieu seul le sait; mais ce qui pouvait être le plus heureux pour lui, ce fut le coup de couteau de Jacques Clément qui mit un terme à sa vie dissolue et l'empêcha d'ajouter d'autres pages aux pages si honteuses de son règne. Si, près du lit d'agonie d'un pécheur, on peut s'écrier en regardant aux compassions de Dieu : O profondeur ! c'est sur celui de ce dernier des Valois, dont la mort ouvrit au roi de Navarre les marches du trône.

Au moment où Henri III venait d'expirer, Henri de Bourbon entra dans sa chambre, les sanglots étouffaient sa voix; il se jeta sur le corps inanimé de son beau-frère, et, poussant de gros soupirs, il s'écria : « Les larmes ne le feront pas revivre ! » Cette douleur était trop bruyante pour être bien profonde. Le Béarnais ne pleura ni longtemps, ni beaucoup. Cette mort lui créait de nouveaux embarras, mais ouvrait à son ambition de grands horizons.

RÈGNE DE HENRI IV



Henri IV (1558-1610).

I. — Quelques jours avant l'assassinat de Henri III, l'un des principaux chefs de la Ligue, ayant scrupule de faire ses Pâques, à cause des sentiments de vengeance qu'il nourrissait au fond de l'âme contre le roi, était venu consulter Guincestre. « N'ayez conscience de rien, lui dit le curé ; moi, qui consacre, chaque jour, en la messe, le précieux corps de Notre-Seigneur, je ne me ferais aucun scrupule de tuer le tyran, à moins qu'il ne fût à l'autel ou ne tînt une hostie en sa main. » Aussi, quand la nouvelle de la mort de Henri III parvint à Paris, où elle excita une joie universelle parmi les ligueurs, Guincestre se hâta de monter dans sa chaire, du haut de laquelle il fit l'apothéose de Jacques Clément.

Ses collègues ne demeurèrent pas en arrière, et presque tous, pour ne pas dire tous, posèrent sur la tête de l'assassin la glorieuse couronne des martyrs. « Ceux qui osent appeler régicide, s'écriaient-ils, le héros qui a délivré la France de ce chien Henri de Valois, ne sont que des garnements ! » Et ils les désignaient ainsi à la vengeance populaire. La mère de la duchesse de Montpensier, madame de Nemours, dont Henri III avait fait assassiner les deux fils à Blois, trouvant insuffisants les sermons des prédicateurs, alla aux Cordeliers, monta sur les degrés de l'autel, du haut duquel elle harangua le peuple sur la mort du tyran.

Dans toutes les églises, des cierges furent allumés autour de la statue de l'assassin, et madame de Montpensier reçut dans son hôtel la mère de ce fanatique, qui avait eu l'impudeur de quitter son village pour demander la récom-

pense du crime de son fils. Aux yeux de ce peuple en délire, elle était une seconde vierge Marie, heureuse d'avoir donné le jour à un saint martyr. Enrichie de dons et d'argent, elle retourna dans son village; quarante religieux l'accompagnèrent jusqu'à une lieue de la capitale.

Le dogme du régicide fut consacré par la plus haute autorité du catholicisme romain : Sixte-Quint, dans la joie



Le cardinal de Bourbon.

que lui causa la nouvelle du meurtre de Henri III, le compara, pour l'utilité, à l'incarnation du Sauveur et, pour l'héroïsme de l'assassin, aux actions de Judith et d'Éléazar.

Sept jours après la mort de Henri de Valois, la Ligue lui donna pour successeur le vieux cardinal de Bourbon, sous le nom de Charles X.

Revenons au Béarnais.

II. — Le coup de couteau de Jacques Clément avait fait du fils de Jeanne d'Albret un roi de France; mais les abords du trône, où il était appelé « par les lois fondamentales du royaume », lui étaient fermés par la Ligue, qui avait horreur d'un roi huguenot, relaps et excommunié. Sa position était des plus critiques. Les seigneurs catholiques voulaient bien lui prêter leur appui contre les ligueurs, mais à la condition qu'il revînt à la foi romaine. Chose étrange, ceux d'entre eux qui exigeaient le plus haut sacrifice de sa part, hommes tarés, dévorés d'ambition, paralysaient la bonne volonté de ceux qui se montraient disposés à accepter un roi huguenot, pourvu qu'il donnât de solides garanties pour le maintien de la religion catholique.

Henri IV n'était rien moins que religieux. Toutefois, il ne put cacher son indignation à François d'O, le plus débauché des seigneurs royalistes, quand, à brûle-pourpoint, il lui proposa, en leur nom, d'abjurer tout de suite, ou tout au moins de promettre de se faire catéchiser sous peu de jours.

« Auriez-vous plus agréable, dit le Béarnais à la noblesse catholique, un roi sans Dieu? Vous assureriez-vous en la foi d'un athée, et, au jour des batailles, suivriez-vous la bannière d'un apostat ? »

Jusque-là, Henri IV avait parlé en huguenot, mais le huguenot bientôt après s'effaça derrière le politique, en promettant de se faire instruire dans le délai de six mois, « mais avec l'arrière-pensée, dit M. de Félice, que ce fût non par des docteurs, mais par les événements ».

Au bout de quelques semaines, des quarante mille hommes dont se composait son armée il ne lui en restait que six à sept mille. A vues humaines, sa position était désespérée ; la Ligue avait donné à Henri III un successeur; aux yeux de l'immense majorité des catholiques, il était un excommunié ; pouvait-il, avec une poignée de soldats, forcer les portes de Paris et s'y installer en roi? Qui voudrait marcher avec lui? Ne s'était-il pas aliéné ses fidèles huguenots, en promettant de se faire catéchiser dans le délai de six mois? Abandonné de toutes parts, placé entre les exigences des sei-

gneurs catholiques et la mauvaise humeur des huguenots, il ne désespéra pas, et trouva dans son génie et son courage le moyen de sortir d'une fosse, d'où il semblait que jamais main d'homme, toute forte qu'elle fût, pût le retirer.

III. — Au nombre des serviteurs du roi, nous trouvons deux hommes qui sont au premier plan des événements dont nous faisons le récit : Duplessis-Mornay et Rosny.

Mornay, seigneur du Plessis, naquit, en 1549, au château de Buhi, dans l'ancien Vexin français. Sa mère, pieuse huguenote, le confia à Gabriel Prestat, « qui lui coula doucement les principes de la vraie doctrine ». Le père de l'enfant, s'en étant aperçu, congédia le précepteur et mit son élève au collège de Lisieux, dont le gouverneur, fervent catholique, détruisit promptement dans l'esprit de l'enfant le fruit des leçons de son premier maître.

Cadet de famille, Mornay fut destiné à l'Église. L'un de ses oncles, doyen de Beauvais, lui réservait ses riches bénéfices; un autre, évêque de Nantes, promettait de le pousser aux dignités ecclésiastiques. Le plus brillant avenir s'ouvrait devant lui, quand son père mourut. Sa mère le rappela auprès d'elle, et ce fut au milieu de ses frères et de ses sœurs, « qui priaient Dieu à la manière de Genève, » qu'il fut amené à réfléchir sur les enseignements des deux cultes. Son guide fut la sainte Écriture. Doué d'un esprit vif, pénétrant, d'un jugement sain, d'une conscience droite, il ne tarde pas à découvrir que la religion romaine s'est détournée de la foi apostolique, et que le protestantisme, qu'on lui avait dépeint comme la plus abominable des hérésies, était un retour à cette foi que l'Église romaine avait abandonnée. A dater du jour où la lumière se fit dans son esprit, il renonça à tous ses avantages terrestres et embrassa le protestantisme, dont il fut une des gloires les plus pures.

Chez Mornay, les talents étaient au niveau de la piété. Homme de guerre, homme d'État, diplomate, orateur, théologien, travailleur infatigable, il appose à tout ce qu'il dit et fait un cachet de supériorité et de probité qui forcent l'estime et le respect de ses adversaires, et quand Voltaire le proclama le plus grand homme du protestantisme, il porta sur lui un jugement que la postérité a confirmé.



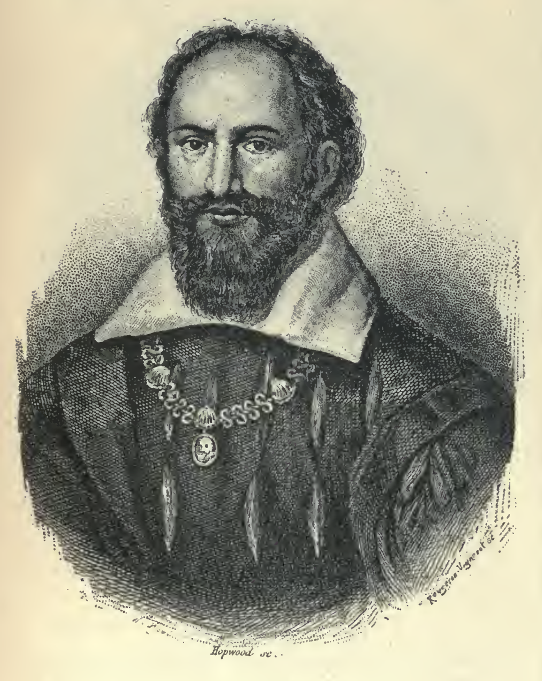
Duplessis-Mornay.

Échappé comme par miracle au massacre de la Saint-Barthélemy, il se réfugia en Angleterre, où il trouva auprès de la reine Élisabeth un accueil des plus bienveillants. Le duc d'Anjou, devenu roi de Pologne, lui proposait une place dans ses conseils ; il répondit à ce complice de la Saint-Barthélemy : « Je n'entrerai jamais au service de ceux qui ont versé le sang de mes frères. »

Quand le Béarnais l'appela auprès de lui, il répondit à son appel, et, sans se faire la moindre illusion sur la valeur morale, comme homme, de son nouveau maître, il le servit avec une fidélité iné-

branlable, parce qu'il voyait en lui le représentant d'une cause qui lui était chère, celle des Églises réformées de France. Serviteur, il ne fut jamais courtisan ; sa conscience, qui était son guide, le tint constamment dans les sentiers austères du devoir; sur ses armoiries, il aurait pu graver la ligne droite.

Rosny, plus connu sous le nom de Sully, représentait le parti des calvinistes



Rosny.

politiques. Cet homme célèbre naquit, en 1549, au château de Rosny. Son père le donna à Henri IV, alors qu'il était prince de Béarn. Il accompagna son jeune maître à Paris, au moment où il allait épouser Marguerite de Valois. Au jour néfaste de la Saint-Barthélemy, revêtu d'un habit d'écolier et un livre d'heures sous le bras, il alla à travers les massacreurs se réfugier au collège de Bourgogne, dont le principal le recueillit et le tint trois jours caché.

Quand le Béarnais s'échappa de la cour, il alla le rejoindre et le suivit sur tous les champs de bataille et aux sièges des villes. Doué d'une rare intelligence, il devint habile artilleur, ingénieur de premier ordre dans l'art de fortifier les places ; à ces dons, il joignit ceux du financier et du diplomate ; il savait, s'il y avait nécessité absolue, s'opposer à son maître, quand il pouvait compromettre sa cause par ses faiblesses; mais, dans les choses religieuses, il manquait de convictions, et sans sortir lui-même des Églises de la Réforme, il contribua, comme nous le verrons plus tard, en à faire sortir son maître.

Autour de ces deux hommes, nous voyons Lesdiguières, le duc de Bouillon, François de Châtillon, fils de l'amiral Coligny, le duc Claude de la Trémoille, Jacques Caumont de la Force, Théodore-Agrippa d'Aubigné.

Le Béarnais se mit à leur tête et entra en campagne, disant gaiement : « Je suis roi sans royaume, mari sans femme, guerrier sans argent. » Faisant contre fortune bon cœur, il donnait des gages aux catholiques, en leur faisant espérer son abjuration, pendant qu'il disait aux huguenots : « Entre vous et moi il y a un contrat non à temps, mais à vie. » Pour tous, il avait des paroles d'encouragement ; des promesses, il en était prodigue, alors même qu'il savait qu'il ne les tiendrait pas ; son entrain et sa gaieté étaient communicatifs; ceux mêmes des huguenots que sa vie privée scandalisait se sentaient attirés vers lui. Le voilà donc en campagne, sans un sou vaillant pour payer ses soldats. Il a décampé de Saint-Cloud, à la grande joie des ligueurs qui ne tardèrent pas, à leur grand désappointement, à apprendre de ses nouvelles. A Arques, près de Dieppe, il a battu Mayenne, qu'il battra plus tard à Ivry ; le 29 mars 1590, il est sous les murs de Paris, dont il entreprend le siège avec vingt-sept mille hommes. Comme aux jours de Louis de Condé, c'est la mouche qui se prépare à assiéger l'éléphant.

Pénétrer par la brèche dans la ville, c'était bien difficile, pour ne pas dire impossible, tant elle était bien gardée par ses murailles et le fanatisme de ses habitants. « Ce que je ne peux faire, se dit le Béarnais avec mes troupes, la famine le fera. » En effet, elle ne tarda pas à faire sentir ses terribles atteintes aux ligueurs qui n'avaient de vivres que pour trois semaines ; hâtons-nous de le dire à leur louange, ils furent sublimes de résignation ; en moins de trois mois, treize mille personnes moururent de faim, et il ne s'éleva pas une seule voix pour négocier avec le Béarnais !

IV.—Il y avait, au nombre des assiégés, un homme qui faisait de tout matière à observation ; sans cesse à l'affût de toutes les nouvelles, il courait les cloîtres, les églises, les hospices, copiait ou arrachait les placards, faisant collection des écrits qui sortaient des presses célèbres de Nivelles, l'imprimeur de la sainte Ligue. Depuis des années, il s'était adonné au métier de collectionneur de nouvelles verbales ou écrites, d'images, estampes, gravures, et son goût, en se développant était devenu une véritable manie. Pendant que la famine décime les Parisiens, il ne paraît préoccupé que de ce qui se passe autour de lui ; il cherche, il furète, note sur des tablettes tout ce qu'il voit, tout ce qu'il entend ; cet homme, cet original, est le célèbre Pierre de l'Estoile, le grand nouvelliste du XVIe siècle. Ouvrons son *Journal* et lisons :

« Le samedi 28 juillet (1590), je vis près des Cordeliers, à Paris, un pauvre homme qui mangeoit de l'oing, de quoi on fait la chandelle, et lui ayant demandé s'il n'avoit autre chose à manger, il me dit que non, et qu'il y avoit plus de huit jours que cette viande lui servoit à lui, à sa femme et à ses trois petits enfans qu'il avait, dont m'étant fait enquérir, trouvois qu'il étoit vrai, et qu'il y avoit près de la moitié des pauvres de la ville qui s'en nourrissoient au lieu de pain, et toutefois c'estoit plus d'un mois avant la levée du siège, ce qui montroit la grande nécessité de Paris.

» Le mardi, dernier jour du mois de juillet, Mre Gohari, secrétaire du roi, me montra un peu de pain blanc, qu'il avoit recouvert pour un sien malade, qu'il me jura avoir payé un écu la livre.

» Ce jour, j'ai acheté un minot de bled, huit écus, lequel je cachai sous la fausse trappe de ma galerie.

» En ce temps, la mortalité causée par la famine répandoit dans tous les quartiers de Paris un grand nombre de morts : on ne pouvoit aller dans les rues sans en trouver.

» La viande de cheval estoit si chère que les petits n'en pouvoient acheter, si qu'ils estoient contraints de choisir aux chiens et les manger ; et des herbes crues sans pain, ce qui estoit chose hideuse et pitoyable à voir. »

L'Estoile rapporte un fait horrible qu'il ne donnait d'ailleurs que comme un bruit qui courait par la ville : « Le mercredi 25 juillet, dit-il, on entendit deviser sur la mort d'une femme, riche de près de trente mille écus, laquelle ne pouvant avoir d'argent de quoi vivre, et, voyant deux de ses petits enfants morts de faim, les fit saler par sa servante, et l'une et l'autre s'en sont nourries. »

Notre nouvelliste fait peu ou presque point de réflexions, mais comme les quelques lignes de son *Journal* que nous venons de citer sont éloquentes dans leur brièveté !

Ce que le Béarnais, et il l'avait prévu, n'aurait pu faire avec ses troupes, la famine le fit ; les ligueurs, voyant que les assiégés étaient à bout de patience, et craignant de leur part une révolte, ouvrirent des négociations avec lui, mais elles n'aboutirent pas.

Ne pouvant nourrir le peuple avec du pain, les prédicateurs de la Ligue le nourrissaient avec des sermons : « Patience !

patience ! lui criaient-ils, la délivrance approche ! »

Des lansquenets allemands, après avoir fait la chasse aux chats, aux rats, se mirent à la faire aux enfants ; ils en mangèrent trois. Un ligueur, membre du grand Conseil des Seize, dit (l'Estoile le rapporte) : « Mieux vaut manger un enfant dans ces jours de famine que de reconnaître pour roi le Béarnais étant hérétique comme il l'était ; mon opinion, ajoute-t-il, est celle du curé de Saint-André-des-Arts. »

V. — Au moment où la famine allait ouvrir les portes de Paris au Béarnais, un général célèbre, Farnèse, duc de Parme, accourait au secours des ligueurs. Tacticien habile et consommé, il ne livrait rien au hasard ; soit qu'il fallût aller en avant ou battre en retraite, il ne s'y décidait qu'après avoir pesé mûrement les chances de revers ou de succès. Le but à atteindre était la seule gloire qu'il ambitionnait.

Grand fut l'étonnement du Béarnais, en apprenant que Farnèse s'approchait de Paris, avec ces bandes espagnoles si dangereuses à rencontrer sur les champs de bataille ; toutefois, il n'hésita pas un seul instant à offrir la bataille au général espagnol.

« Je ne suis pas venu de si loin, lui répondit Farnèse, pour prendre conseil de mon ennemi ; je ne me battrai qu'à mon heure. » Et il se tenait immobile dans son camp, devant lequel le Béarnais stationna, pendant huit jours, sans oser le forcer dans ses retranchements.

Sans brûler une amorce, Farnèse le força à lever le siège et à décamper.

La joie des Parisiens tint du délire ; le général espagnol leur apportait avec la victoire des vivres sur lesquels ils se précipitèrent pour apaiser leur faim.

Les affaires du roi étaient moins avancées que le jour où il succéda à Henri III ; toutefois, il ne perdit pas courage, remonta sur son cheval de bataille, et, la lance au poing, suivi de ses fidèles huguenots, il se mit en mesure de conquérir par droit de conquête ce trône où il ne pouvait s'asseoir par droit de naissance. Nous ne le suivrons pas sur les champs de bataille et aux sièges des villes où il se distingua entre les plus braves par son intrépidité. Sans la mort de Farnèse et les lenteurs de Mayenne, le général des ligueurs, il n'aurait probablement pas conquis son royaume. Toutefois, chez lui, sous le soldat, il y avait le diplomate fin, rusé, retors sous des dehors de bonhomie, et, pendant qu'aux huguenots il donnait quelques libertés qui les satisfaisaient à demi, il faisait par ses agents sonder le pape, pour savoir si, dans le cas où il abjurerait, il lèverait son excommunication.

Ligueurs et royalistes étaient mécontents ; les premiers des lenteurs de Mayenne, les seconds du peu de hâte que le roi mettait à se faire catéchiser comme il l'avait promis. En attendant, la position des uns et des autres empirait toujours ; le royaume s'appauvrissait ; et nul n'aurait pu dire la veille qui serait vainqueur le lendemain.

VI. — Le Béarnais, tenu heure par heure au courant des événements, comprit que les seigneurs royalistes n'accepteraient jamais pour leur roi un prince huguenot. La plupart ne brillaient ni par leur piété, ni par leur moralité, mais ils étaient las de s'attacher à la fortune du fils de Jeanne d'Albret, courant, jour et nuit, pour vivre de rapine avec ce qu'il pouvait trouver dans les chaumières des paysans, se chauffant à l'incendie de leurs maisons, et couchant à l'écurie avec leurs chevaux ou dans la puanteur d'une bergerie. Ce n'était pas leur fait. A la bonne heure de faire la guerre un peu de temps pour obtenir, après, le repos ! mais, à présent, ils servaient un maître qui ne

se souciait pas de mettre un terme au travail, et qui ne recherchait d'autres délices qu'arquebusades, blessures, meurtres et batailles.

Souvent Henri pouvait entendre ces propos, de son antichambre, quelquefois entremêlés de jurements et de malédictions, plus souvent, assaisonnés, à la manière gauloise, d'épigrammes et de quolibets.

Dans la crainte d'être abandonné par les seigneurs royalistes, il crut que le seul moyen de les rattacher à sa cause et de jeter la division au milieu des ligueurs, c'était de se déclarer catholique; en cela, il consulta plus ses intérêts terrestres que ses intérêts spirituels, auxquels, du reste, il tenait fort peu; toutefois, il voulait donner à son abjuration les apparences de la sincérité, tout en se préparant à signer comme articles de foi ce que les hugnenots appelaient dédaigneusement *le fond de la boutique romaine*, dont il ne croyait pas le premier mot. Cependant, par moments, il ressentait ce malaise qu'éprouve tout homme chez lequel la conscience n'est pas morte, quand il va commettre une mauvaise action, surtout en se demandant comment ses fidèles huguenots accueilleraient la nouvelle de son abjuration, après leur avoir dit et rappelé « qu'entre eux et lui c'était à la vie et à la mort ». S'il eût consulté Mornay, celui-ci lui aurait dit : « Sire, entre une couronne et votre âme, il n'y a pas à hésiter ; que vous servirait-il de monter sur le trône de vos pères par une apostasie, si vous perdiez votre part du royaume des cieux, et que donneriez-vous à Dieu, au jour du Jugement en échange de votre âme ? » Il n'eut garde de consulter ce serviteur austère qui le servait avec fidélité, tout en ayant le courage, chose rare chez les gens de cour, d'être son censeur; il consulta Rosny.

Rosny appartenait à la classe de ces protestants qui étaient plus fidèles à leur foi politique qu'à leur foi religieuse, faisant passer les intérêts de la terre avant ceux du ciel.

Dans un entretien demeuré célèbre entre le maître et le serviteur, ce dernier, auquel le Béarnais disait assez clairement qu'il croyait que ce n'était que par un changement de religion qu'il pourrait désarmer ses adversaires, lui répondit : « Vous conseiller, Sire, d'aller à la messe, c'est chose que vous ne devez pas attendre de moi, étant de la religion. »

Le Béarnais crut que Rosny désapprouvait son projet, mais il ne tarda pas à se rassurer, car son conseiller, continuant sa phrase, ajouta : « Je ne vous dirai cependant que c'est le plus prompt et le plus facile moyen pour renverser tous les monopoles et faire aller en fumée les plus malins projets. »

Nos deux interlocuteurs s'entendaient, dans le fond ; mais le maître, par un reste de pudeur, et peut-être plus encore par feinte, dit au serviteur : « A ma place que feriez-vous ? »

Rosny ne répondit ni par oui ni par non; il conseillait bien l'abjuration, mais il voulait qu'elle se fît par des moyens qui la rendissent légitime soit aux yeux des ligueurs, soit à ceux des huguenots. Après avoir remercié son maître de l'honneur qu'il lui faisait de le consulter, il lui dit : « Je ne connais pour donner une bonne issue à vos embarras que deux moyens : Par le premier, il vous faudra user de fortes résolutions, sévérités, rigueurs et violences qui sont toutes procédures contraires à votre humeur et inclination, et vous faudra passer par un million de difficultés, fatigues, peines, ennuis, périls et travaux ; avoir continuellement le corps sur la selle, le halecret sur le dos, le casque en tête, le pistolet au poing, l'épée en la main, mais, qui plus est, dire adieu aux repos, plaisirs, passe-temps, au lieu que dans l'autre voie qui est de vous accommoder touchant la religion à la volonté du grand nombre de vos sujets, vous ne rencontrerez pas

tant d'ennuis en ce monde, mais dans l'autre, je ne vous en réponds pas. »

A ces mots, le Béarnais se prit à rire et se gratta plusieurs fois la tête; Rosny et lui étaient d'accord.

Le Béarnais abjurera-t-il? Telle était la question qu'on se posait de tous les côtés... Les pasteurs protestants se refusaient à croire à un acte d'apostasie de la part d'un prince qui leur avait dit à Saumur, il y avait à peine trois mois : « Si on vous dit que je me suis détraqué de la religion, n'en croyez rien; j'y mourrai. » Grande donc fut leur indignation, quand ils apprirent qu'il se préparait à se faire catéchiser par l'archevêque de Bourges, assisté de quelques grands dignitaires ecclésiastiques.

Théodore de Bèze et Mornay ne furent pas muets, mais toute leur éloquence échoua devant l'idée arrêtée du Béarnais de se faire catholique; un ange descendu du ciel n'aurait pu, par ses exhortations, l'empêcher de jouer la comédie profane connue dans l'histoire sous le nom de l'*abjuration de Henri IV*. Les formes qu'il y mit pour lui donner une apparence de sincérité lui donnent tous les caractères de la plus insolente hypocrisie. Il voulut, avant d'abjurer publiquement, se faire catéchiser; à cet effet, il convoqua à Saint-Denis des théologiens catholiques pour faire son instruction. Il n'eut garde d'y convoquer Mornay, qui aurait voulu, puisque son maître pensait à se faire catholique, « qu'on discutât devant lui tous les points sur lesquels les parties adverses n'étaient pas d'accord », et cela en présence des docteurs les plus autorisés des deux partis.

« Henri IV, le plus rusé et le plus madré prince qui fût au monde, » dit Théodore-Agrippa d'Aubigné, engagea Mornay à choisir ceux des théologiens qu'il croirait les plus capables de défendre la cause protestante. Après ces promesses, l'austère huguenot put dire aux seigneurs catholiques qui lui offraient vingt mille écus à la condition qu'il ne réveillerait pas les scrupules du roi : « La conscience de mon maître n'est pas à vendre et aussi peu la mienne. » Belle réponse, mais qui n'était, dit M. de Félice, vraie que d'un côté.

Des scrupules, le Béarnais n'en avait pas; il n'avait qu'un seul désir, celui d'en finir au plus tôt avec les catéchistes qu'il avait convoqués à Saint-Denis. Au jour indiqué, sous la présidence de l'archevêque de Bourges, eut lieu sa première et dernière leçon. Quoiqu'il ne fut pas disposé à faire une opposition systématique, il ne voulut pas se déclarer convaincu sans faire quelque résistance. Or, dans ce moment, le Henri IV, gausseur et gascon, que nous connaissons, fut lui tout entier : il prit un malin plaisir à riposter en huguenot à ses convertisseurs officiels, plus embarrassés qu'émerveillés de sa science. « Il appliquait si bien, dit l'Estoile, les passages de la Sainte Écriture, qu'ils y demeuraient étonnés à empêcher de donner solution valable à ses questions, tant qu'un des principaux d'entre eux dit le lendemain à quelqu'un, qu'il n'avait jamais vu hérétique mieux instruit en son erreur, ni qui la défendît mieux et qui y rendît meilleures raisons. »

Le Béarnais se rappela, ce jour-là, les leçons de sa pieuse mère.

On passa tout en revue : quand on arriva aux prières pour les morts, « laissons le *Requiem*, messieurs, dit le roi aux docteurs; je ne suis pas encore mort, et n'ai pas envie de mourir ».

On n'insista pas.

Le dogme du purgatoire est l'un de ceux qui exigent une foi aveugle. Il fut cependant proposé à celle du Béarnais.

« Quant à celui-là, leur répondit-il, je le croirai, non comme article de foi, mais comme croyance de l'Église de laquelle je suis fils. » Il ajouta « et aussi pour vous faire plaisir, sachant que c'est le pain des prêtres ».

Le trait était mordant... Les catéchistes firent semblant de ne pas comprendre.

La discussion sur l'adoration du sacrement fut plus longue. Le candidat trouvait chose rude à croire que le pain et le vin de la Sainte-Cène fussent changés au corps et au sang de Jésus-Christ ; cependant, comme il ne pouvait devenir bon catholique sans croire à la transsubstantiation, il leur dit : « Vous ne me contentez pas bien sur ce point et ne me satisfaites pas comme je désirerais. Voici, je mets aujourd'hui mon âme entre vos mains ; je vous prie, prenez-y garde ; car là où vous me faites entrer, je n'en sortirai que par la mort, et de cela je vous prie et proteste. » Et comme il pleurait à volonté, quelques larmes jaillirent de ses yeux.

A la vue de ses larmes, ses catéchistes crurent ou feignirent de croire à sa sincérité ; or, un roi qui pleure ne peut être que sincère ; mais, quand ils voulurent lui faire signer une confession de foi, il s'y refusa.

Le lendemain, il manda le premier président du parlement de Rouen et celui de Bourges : « Messieurs, leur dit-il, je vous ai fait venir pour vous dire que j'ai fait tout ce qui m'est possible pour le fait de ma conversion et mon retour à la foi catholique ; mais je ne veux pas qu'on m'astreigne à des serments étranges et à croire des badinages de théologiens que le plus fou d'entre eux ne croirait pas ; et vous, messieurs, ajouta-t-il, croyez-vous qu'il y ait un purgatoire ? »

Les deux magistrats essayèrent d'esquiver la question, n'osant se déclarer ni incrédules ni croyants. Le roi ajouta : « Dites à ceux qui m'ont instruit de se contenter de ce que j'ai fait ; s'ils insistent, il pourra arriver pis. »

L'archevêque de Bourges, craignant qu'en voulant tout gagner on perdît tout, modifia la confession de foi qu'il rendit, nous ne dirons pas la plus raisonnable, mais la moins déraisonnable possible, pour que le Béarnais pût y apposer sa signature : ce qu'il fit.

L'instruction du royal catéchumène était terminée ; elle ne fut pas longue, elle avait duré cinq heures, pendant lesquelles le néophyte n'eut pas faute de science, mais de conscience.

Le dimanche 25 juillet 1593, le roi se rendit en grande pompe à l'église de Saint-Denis pour y faire publiquement son abjuration ; partout sur son passage, retentissait le cri de « Vive le roi ! »

Quand il arriva au grand portail de l'église, il trouva Mgr de Bourges revêtu de ses plus riches vêtements sacerdotaux, qui l'attendait avec une foule de prélats crossés, mitrés. L'archevêque lui dit :

« Qui êtes-vous ?

— Le roi.

— Que demandez-vous ?

— D'être reçu au giron de l'Église catholique, apostolique et romaine.

— Le voulez-vous ?

— Oui, je le veux et je le désire. »

Alors il se mit à genoux, récita la formule convenue et l'archevêque lui donna l'absolution et la bénédiction.

Après cela, on célébra une grand'-messe, pendant laquelle le roi se fit remarquer par un extérieur de dévotion qui impressionna vivement ceux qui le virent se frapper la poitrine et baiser dévotement le livre des Évangiles, que le cardinal de Bourbon, son oncle, approcha de ses lèvres.

La cérémonie, disons plutôt la profane comédie, terminée, le nouveau converti, suivi de cinq à six cents gentilshommes, fut reconduit à son hôtel au son des clairons et des tambours et au bruit de l'artillerie.

Tout ce que nous venons de raconter était arrangé d'avance ; à chacun, son rôle avait été assigné. Comment croire à la sincérité du Béarnais, qui, la veille de son abjuration, écrivait à Gabrielle d'Estrées, sa maîtresse, une lettre ba-

dine dans laquelle il lui disait : « Demain je fais le saut périlleux. Je baise un million de fois les belles mains de mon ange. »

Parmi les assistants à la cérémonie, il y avait un évêque, homme droit, qui, témoin de ce sacrilège, dit immédiatement après que le roi eut juré sa nouvelle confession de foi :

« Je suis catholique de vie et de profession, et, très fidèle sujet et serviteur du roi, vivrai et mourrai tel ; mais j'eusse trouvé aussi bon et meilleur que le roi fût demeuré dans sa religion, que la changer comme il fait; car, en matière de conscience, il y a un Dieu là-haut qui nous juge, le respect duquel seul doit forcer la conscience des rois, non le respect des royaumes à couronnes, et la force des hommes. Je n'en attends que malheur ! »

Un membre du grand Conseil, très zélé catholique, prononça, à propos de l'abjuration, ces paroles prophétiques : « Le roi est perdu ; il est tuable, à cette heure : auparavant, il ne l'était pas ! »

VII. — L'abjuration était consommée. Le fils de Jeanne d'Albret, converti au catholicisme, en 1572, à la vue des cadavres de ses frères assassinés, s'était de nouveau converti à la vue de la couronne de Henri III. Cet acte a été diversement jugé; les uns l'ont loué comme un acte de haute et habile politique, nécessité par les circonstances; les autres l'ont flétri avec une grande amertune ; la question n'a pas encore été résolue, quoique tout le monde soit à peu près d'accord que l'abjuration révéla, dans le nouveau converti, un politique consommé. Dans cette quasi unanimité de sentiments, la question se trouve en partie éclaircie; car ce qui est mauvais en soi ne peut être légitimé par ses conséquences. La facilité avec laquelle les hommes font bon marché des principes, aveugle leur entendement et leur fait, tour à tour, prendre le bien pour le mal, et le mal pour le bien. Il est cependant bien difficile, en présence des résultats de l'abjuration, qui donnent de suite à la France paix au dedans, grandeur au dehors, de n'être pas un peu ébloui ; mais la sagesse ne nous conseille-t-elle pas aussi de ne pas céder à l'engouement du moment, et d'attendre la fin des choses, afin de porter sur elles un jugement réfléchi ? C'est ce que nous voulons faire, en appréciant l'acte d'abjuration en lui-même et dans ses résultats.

Quant à l'acte en lui-même il est jugé ; la cérémonie du 25 juillet fut une sacrilège comédie ; ce qui précéda en fut le prologue, ce qui suivit, le dénouement. Le Béarnais n'apporta aucune sincérité dans son abjuration, il se fit catholique par intérêt ; il échangea Paris contre une messe ; et, pour cette messe, il fit le saut périlleux, comme il l'écrivait à sa belle et ambitieuse maîtresse. Sa conversion fut donc un acte mauvais en soi, parce qu'elle manqua de ce qui seul pouvait la rendre honorable : la droiture et la sincérité. Le roi donc se joua des catholiques qui ne s'y trompèrent pas, mais qui acceptèrent les bénéfices de la conversion. Il se joua aussi de Dieu, à l'égard duquel il commit un parjure. Le jour où le fils de la pieuse Jeanne d'Albret résolut de passer au catholicisme, son jugement fut troublé ; il ne vit devant lui qu'une couronne, plus facile à ramasser sur les marches d'un autel que sur un champ de bataille ; et il ne comprit pas que sa position était loin d'être désespérée. Roi chrétien, il eût pu, dans une foi sincère, puiser tant de forces ! Une partie de la France le reconnaissait ; les ligueurs et les royalistes étaient divisés : Philippe II, pauvre d'hommes et d'argent, était haï des seigneurs royalistes. La nomination d'un prince étranger, ou de l'infante avec un Lorrain, eût excité de grandes jalousies, au milieu même de la noblesse ligueuse ; les États protestants étaient prêts à venir

en aide au Béarnais; la République de Venise lui prêtait son appui; les Vaudois des vallées du Piémont ne lui demandaient que le bonheur de mourir à son service; le sultan lui promettait sa flotte; ses braves huguenots, enfin, avaient-ils jamais été avares de leurs sueurs, de leurs biens et de leur sang? Que d'éléments de succès! Tout cela lui échappa... Son cœur, amolli par les plaisirs à la cour de Catherine de Médicis, ne pouvait comprendre ces belles paroles de David : « L'Éternel est ma lumière et ma délivrance, de qui aurais-je peur ! L'Éternel est la force de ma vie, de qui aurais-je frayeur! » Pour s'appuyer sur Dieu, il faut avoir ce que n'avait pas Henri IV, un cœur honnête et droit... Homme charnel, il agit selon la chair; il préféra la couronne des Valois à celle du ciel; il fut logique : l'arbre ne tombe que du côté où il penche.

VIII. — Pendant que les réformés laissaient éclater leurs menaces et leurs douleurs, que faisaient les ligueurs? Ils passaient tour à tour de la consternation à la colère et de la colère à la consternation. Au lieu de voir dans l'abjuration le triomphe de leur cause, ils ne voulurent y voir qu'un leurre. Après avoir vainement tenté de monter sur le trône par les armes, le Béarnais essayait d'y monter par une conversion; c'était évident. La cause du catholicisme paraissait plus menacée que jamais; la plus vulgaire prudence faisait donc aux partisans de la Sainte-Union un devoir sacré de ne pas déposer les armes et d'être plus vigilants que jamais.

Quelques historiens ont accusé les ligueurs d'avoir manqué de logique dans cette circonstance; selon eux, ils auraient dû faire immédiatement acte de soumission, puisque Henri IV, doublement fils de saint Louis par le sang et par la foi, satisfaisait aux exigences de la religion et de la politique. Au lieu de voir l'abjuration avec défiance, ajoutent-ils, ils auraient dû acclamer en elle le triomphe de leur cause, puisqu'ils étaient délivrés de la crainte d'avoir un roi huguenot. Soyons plus justes à leur égard. Dans ce moment difficile, ils furent plus que logiques, ils furent prudents; en effet, le roi ne leur inspirait aucune confiance, ni par ses mœurs ni par son passé. Ce prince licencieux qui, par intérêt, se convertissait, avait déjà une fois renié le catholicisme, ne pouvait-il pas le renier une seconde fois? Fallait-il donc lui ouvrir les portes de Paris et mettre dans ses mains les clefs de toutes les bonnes villes du royaume? Les ligueurs raisonnaient juste. Quand un homme a une fois manqué à sa parole, il perd le droit d'être cru, et plus tard, quelque droites que soient ses intentions, il efface difficilement les impressions premières. C'était le cas de Henri IV qui s'était fait catholique sans conviction, mais qui, sincèrement, voulait demeurer catholique.

Les ligueurs raisonnaient bien, mais ils agirent mal; d'une cause bonne ils firent une cause détestable.; leurs excès gâtèrent tout. Leurs prédicateurs furent d'une violence inouïe. Le curé Boucher, entre tous, se distingua par son audace; neuf fois il monta en chaire et neuf fois il signala le roi à la haine et au poignard de ses auditeurs; sarcasmes, injures, railleries, moqueries, mensonges, tout devint flèche entre les mains du prêtre. Le but final de tous ces discours était de prouver que le roi n'avait abjuré que pour se frayer une route au trône : « C'est faire tort, disait-il, à la grâce de l'Esprit saint que de la faire si amère qu'elle ne puisse s'avaler qu'avec le sucre d'un royaume ». « C'est, s'écrie le fougueux curé, un hérétique, un relaps, un sacrilège, un brûleur d'églises, un corrupteur de nonnains, un massacreur de religieux et de prêtres, un qui n'a fait en sa vie autre chose que faire la guerre à l'Église, répandre le sang des catholiques, un,

enfin, qui de tout temps, s'est rebellé contre la patrie. »

Le Béarnais eût-il été un Caligula ou un Néron que Guincestre ne l'aurait pas traité autrement.

IX. — Les huguenots, et non sans raison, se plaignaient que le roi soldât leurs longs et loyaux services par l'ingratitude. « Puisqu'il ne veut pas être notre protecteur contre nos implacables ennemis, disaient-ils, choisissons-en un. Celui-là, au moins, saura nous défendre. »

Henri IV fut à la fois indigné et troublé par cette menace qui se serait traduite en fait, sans l'intervention du sage Mornay. Il se décida à donner, à Mantes, un édit qui améliorait l'état de ses anciens serviteurs, sans toutefois répondre à ce qu'ils croyaient avoir le droit d'attendre de lui ; peut-être aussi, ne tenaient-ils pas assez compte de la position difficile dans laquelle il se trouvait.

X. — Malgré la défection de plusieurs chefs ligueurs, Paris ne se hâtait pas d'ouvrir ses portes au successeur de Henri III. La ville était dans un état de surexcitation continuelle ; chaque jour voyait paraître un nouveau pamphlet pour ou contre la ligue. L'un de ces écrits a survécu à l'oubli, *la Ménippée*. Il avança plus les affaires de Henri IV que ne l'auraient fait plusieurs régiments d'artillerie. Leurs auteurs se servirent contre les ligueurs de l'arme du ridicule ; ils firent rire les Parisiens à leurs dépens. Après les leur avoir montrés ridicules, ils les leur montrèrent odieux, vendus à l'Espagne. Rien n'est plus curieux et plus amusant que le récit qu'ils font d'une célèbre procession à laquelle assistaient des prélats, des religieux de tous ordres, des magistrats et des corps de métiers.

Le roi, voyant que le pape ne se hâtait pas de lever l'excommunication lancée contre lui, se décida à se rendre à Chartres pour s'y faire sacrer, ne le pouvant pas à Reims, qui était au pouvoir des ligueurs.

Le 27 février 1594, la cérémonie eut lieu, au milieu d'une grande foule de princes, de prélats et de grands dignitaires. L'évêque de Chartres officia. Le roi debout, la main posée sur l'Évangile, fit un serment, dans lequel, entre autres promesses, il fit celle-ci : « Je tâcherai, en outre, en bonne foi, de chasser de ma juridiction et terres de ma sujétion tous hérétiques dénoncés par l'Église, promettant par serment de garder tout ce qui a été dit. Ainsi Dieu m'aide et ces saints Évangiles de Dieu ! »

Les protestants furent irrités en apprenant que le roi avait juré d'exterminer les hérétiques. « Tranquillisez-vous, leur dit-il, je ne pensais pas à vous en le jurant. » Le jésuitisme n'est pas né avec Loyola. Aussi, est-ce avec un profond dégoût qu'on voit un prince qui aspire à être le roi d'un grand peuple, se jouer légèrement de ce qu'il y a de plus sacré au monde, et attirer ainsi sur sa tête et sur celle de ses sujets la malédiction de Dieu.

XI. — Henri IV, voyant qu'il lui était impossible de forcer les portes de Paris, acheta, moyennant 200 000 écus et une pension de 20 000 livres, le comte de Brissac qui en était le gouverneur et dans la fidélité duquel les ligueurs avaient une confiance sans bornes. Le traître sut si bien dissimuler ses menées qu'il profita d'une absence de Mayenne pour ouvrir les portes de la ville au roi qui entra à la tête d'un groupe de noblesse et de six cents compagnons éprouvés d'Arques et d'Ivry, non toutefois sans défiance, mais avec l'audace qu'il mettait dans ses entreprises militaires.

Les ligueurs apprirent, avec une surprise mêlée d'effroi, que le roi assistait à un *Te Deum* à Notre-Dame ; ils voulurent prendre les armes, mais le même peuple qui avait tant souffert pour leur

cause, avait, après quelques hésitations, acclamé le roi et fait retentir les airs de ses joyeux hourras. Ils comprirent que Paris leur échappait; les armes leur tombèrent d'elles-mêmes des mains; les moins fougueux crièrent « Vive le roi! » les plus forcenés dissimulèrent leur rage.

Le *Te Deum* terminé, Henri IV alla au Louvre; partout, sur son passage, il fut salué par les acclamations d'une population enthousiaste; il pleurait de joie et recevait avec une grande bienveillance ceux qui venaient lui présenter leurs hommages; mais il savait aussi, par des mots piquants, faire sentir son mécontentement à quelques hauts dignitaires dont il avait à se plaindre. L'un d'eux, auquel il disait : « Que penses-tu de me voir à Paris?

— Sire, lui répondit-il, on a rendu à César ce qui est à César.

— Ventre saint-gris! répliqua le roi en se tournant vers Brissac, on ne m'a pas fait comme à César, car on ne me l'a pas rendu, à moi, on me l'a bien vendu. »

Le soir, quand il fut rentré au Louvre, il ne pouvait contenir sa joie : « C'est un miracle de Dieu! » disait-il au chancelier Cheverni. Il eût été plus dans le vrai en l'attribuant au comte de Brissac.

Maître de Paris, Henri IV l'était en réalité de la France. Les quelques chefs ligueurs qui n'avaient pas désarmé n'étaient pas de force à lutter avec lui; ils firent pour la plupart leur soumission, qu'ils vendirent chèrement.

XII. — Le membre du grand conseil, qui, à propos de l'abjuration du roi, avait dit : « Le roi est perdu, il est tuable, à cette heure; auparavant, il ne l'était pas », avait comme entrevu dans un avenir plus ou moins prochain que le nouveau converti, à la sincérité duquel on ne croirait pas, ne sesoustrairait pas aux poignards des assassins.

Le 27 décembre 1593, vers les six heures du soir, le roi, de retour d'Amiens, était encore tout botté dans une chambre du Louvre, ayant près de lui ses deux cousins, le prince de Conti et le comte de Soissons, et trente ou quarante des principaux seigneurs de la cour, lorsque deux gentilshommes, MM. de Regni et de Montigny, se présentèrent devant lui pour lui présenter leurs hommages; au moment où il se baissait pour les embrasser, un jeune garçon, de petite taille, qui s'était glissé dans la foule sans être aperçu, le frappa au visage et le blessa légèrement à la lèvre. Le meurtrier fut immédiatement arrêté.

« Qu'on le relâche, dit le roi, je lui pardonne; » mais, quand il apprit que l'assassin avait été élevé chez les jésuites, il dit, en faisant allusion à leur récent procès : « Fallait-il donc que les jésuites fussent convaincus par ma bouche! »

Le meurtrier fut conduit au For-l'Évêque, où son interrogatoire commença; il déclara qu'il s'appelait Pierre Chastel, et qu'il était fils d'un marchand drapier de Paris. Voici son histoire, telle qu'elle nous est fournie par son interrogatoire : Son père le mit chez les jésuites, auxquels il confia son éducation. A l'école de ces Pères il apprit, entre autres choses, « qu'il est permis de tuer les rois, quand ils sont tyrans »; pour perfectionner leur élève et compléter son éducation, ses maîtres l'introduisirent souvent dans leur célèbre chambre des méditations, dans laquelle ils enfermaient ceux de leurs disciples qu'ils trouvaient particulièrement vicieux ou qu'ils voulaient pousser à quelque grande action utile à leur Société.

Entré vicieux chez les jésuites, Chastel en sortit plus vicieux encore. Du Père Guignard, l'un des plus autorisés de leur Compagnie, il avait appris qu'il est permis de tuer les rois, même le roi régnant, le pape n'ayant pas levé son excommunication.

Chastel fut écartelé, son père banni de Paris, sa maison rasée. Sur son empla-

cement, on éleva une pyramide aux quatre faces de laquelle on grava, sur des tables de marbre noir, l'arrêt qui frappait le meurtrier et bannissait les jésuites.

Le Père Guignard fut pendu en place de Grève. Sa Société l'inscrivit dans le catalogue de ses martyrs.

Quand la nouvelle du crime de Chastel parvint à Tournay, où Boucher, curé de Saint-Benoît, s'était réfugié, ce prêtre, dont le fanatisme n'avait d'égal que la férocité, n'eut qu'un seul regret, celui que l'assassin n'eût pas tué Henri IV; et pendant que les malédictions de toute la France contre le coupable témoignaient de son indignation et de ses sympathies pour le roi, il prit la défense du régicide et fit hautement son apologie. Dans cet écrit long, diffus, lourd, indigeste, comme tout ce qui sortait de sa plume infatigable, il y a par moment des éclairs d'éloquence : « Chastel, dit-il, n'a pas voulu tuer un roi; en effet, Henri IV n'est pas roi Très-Chrétien, puisqu'il n'est pas chrétien. Il n'est pas Fils aîné de l'Église, puisqu'il n'est pas dans l'Église; donc, il n'est pas un roi, donc, Chastel, en le frappant, n'a pas voulu tuer un roi. »

La conversion de Henri IV ne touche pas le prêtre; à ses yeux, il n'est pas converti, et il en dit les causes. Il va plus loin; il ne serait pas roi, quand même le pape lui donnerait l'absolution; il n'est qu'un hérétique, ne peut être qu'un hérétique sur lequel chacun a le droit de courir sus, et il s'appuie sur le concile de Constance, qui fit brûler Jean Hüss, et sur Calvin, qui fit brûler Servet.

Quant à Chastel, il loue son entreprise. Elle avait un but noble, élevé; le bien du royaume, l'honneur et la gloire de la religion; c'est un Scævola, un Brutus, un Ahod.

Ceux qui l'ont condamné sont des juges iniques. Boucher prend également la défense des jésuites, il en fait de saints martyrs.

Après cet écrit, Boucher rentra dans l'obscurité. Son châtiment fut de se survivre à lui-même.

XIII. — Les mêmes hommes qui avaient demandé et obtenu le bannissement des jésuites, ne se montraient pas mieux disposés à l'égard des protestants. A leurs yeux, ils étaient toujours des intrus et un embarras domestique pour la maison ; de là, des vexations sans nombre, qui rappelaient les mauvais jours de Henri III. On leur refusait l'entrée des charges et des emplois qu'on donnait aux chefs des ligueurs qui avaient fait leur soumission. Sous divers prétextes, on leur ôtait leurs villes de sûreté ou on les empêchait de les fortifier. A Paris, le lieutenant civil, faisant violence à leur conscience, les contraignait, sous peine d'amende, à saluer les images, les croix, les reliques, les châsses, quand ils les rencontraient dans les rues. A Lyon, on expulsait de la ville ceux d'entre eux qui ne voulaient pas embrasser la religion catholique; le parlement de Rennes interdisait la vente des livres protestants; celui de Lyon faisait déterrer les corps des réformés qui, depuis quinze ans, avaient été ensevelis dans les cimetières et dans les églises; celui de Tours ne laissait les avocats et les procureurs exercer leurs fonctions qu'à la condition d'une abjuration. De tous les côtés, la fureur des catholiques se déchaînait contre eux, pendant que le roi comblait de ses faveurs ceux de la Ligue qui se ralliaient à la cause royale. Quand les protestants se plaignaient de cette injuste partialité, Henri IV leur disait, en parodiant la parabole de l'enfant prodigue : « N'est-il pas juste que je tue le veau gras pour fêter le retour de mon fils prodigue » ? A cela les huguenots répondaient : « Traitez-nous au moins comme le fils aîné à qui le père dit : « Mon fils, » tous mes biens sont à toi. »

Placés entre un roi qui ne payait leurs

services qu'en bonnes paroles, et les catholiques qui déchiraient les derniers lambeaux de leurs libertés, les protestants cherchèrent en eux-mêmes les moyens de ne pas se voir réduits à l'état de parias. Ils tinrent, en 1594, un synode général à Montauban, et, en juin de la même année, les députés des Églises se réunirent dans la petite ville de Sainte-Foy, située sur la rive gauche de la Dordogne.

Henri IV voulut empêcher les députés de se réunir; mais, réflexion faite, pour sauvegarder ses droits de roi, il leur en envoya l'autorisation. Ce fut de sa part, à la fois, sagesse et habileté.

Après des débuts longs, parfois orageux, l'assemblée se sépara, après avoir organisé une ligue protestante, dont la mission était de réclamer pour les protestants leurs droits civils et religieux et de s'opposer même par la force aux attaques de leurs ennemis, à la différence des ligueurs qui s'étaient ligués, non pas pour se défendre contre les protestants, mais pour les exterminer jusqu'au dernier.

Le conseil du roi n'apprit pas sans étonnement les décisions de l'assemblée de Sainte Foy. Le parti calviniste lui apparut debout au moment où l'on pouvait croire que, privé de Henri IV, son chef, il serait réduit à l'impuissance. Faudrait-il recommencer une nouvelle guerre civile? les plus modérés d'entre les conseillers, qui savaient ce qu'étaient les huguenots sur un champ de bataille, étaient d'avis qu'il valait mieux transiger avec eux que recourir aux armes pour les soumettre.

Le roi en habile et fin politique, feignit d'en prendre ombrage; mais, par ses émissaires, il encourageait les assemblées politiques et guettait le moment où, par un édit qui satisferait ses anciens serviteurs, il mettrait fin aux luttes qui déchiraient le royaume et retardaient son relèvement.

XIV. — Le roi, craignant que de nouveaux Chastel n'attentassent à sa vie, tant qu'aux yeux des ligueurs il ne serait pas relevé de son excomunication, ouvrit, à cet effet, des négociations avec la cour de Rome, qui se montra difficile mais heureuse de forcer un roi de France à mendier son appui, et à reconnaître que dans le pape résidait la plus grande puissance qui fût au monde. Elle voulut, en cette occasion solennelle, agir comme en plein moyen âge. Plus le roi se montra faible, plus elle se montra exigeante. La cérémonie de la réconciliation eut lieu dans Saint-Pierre : ce jour-là, la basilique fut ornée avec une pompe extraordinaire. Le pape, vêtu de pourpre et portant la tiare sur sa tête, apparut aux yeux de toute l'assemblée, assis sur un trône éclatant, entouré de cardinaux, de grands dignitaires et de tous les officiers de sa maison. Douze penitenciers, armés de baguettes, étaient à droite et à gauche du trône pontifical.

Les deux procureurs du roi, d'Ossat et du Perron, conduits processionnellement devant le pontife, furent admis à l'honneur de lui baiser les pieds. Immédiatement après, ils lurent, à genoux, la confession de foi par laquelle le roi renonçait aux erreurs de Calvin et demandait humblement au Saint-Père son absolution.

Le pape accorda cette demande aux conditions qu'il lui avait imposées, qui tendaient à l'extermination des huguenots.

Du Perron et d'Ossat le promirent au nom de leur maître.

Après cette promesse, on entonna le *Miserere*: pendant le chant, le pape, armé d'une baguette, frappait alternativement sur l'épaule de d'Ossat et sur celle de du Perron. Le *Miserere* fini, il prononça quelques oraisons en langue latine, puis, il déclara le roi absous du crime d'hérésie, le remit dans le giron de l'Église et lui donna, en le nommant, le titre de roi « Très-Chrétien »; au même

instant, les voûtes de l'immense cathédrales furent ébranlées par le son des trompettes et des cymbales auquel se mêlèrent les cris d'allégresse des assistants et le bruit des canons du château Saint-Ange, qui tiraient à toute volée.

Le pape descendit de son trône, embrassa affectueusement les procureurs du roi. « Je suis heureux, leur dit-il, d'avoir ouvert à votre maître les portes de l'Église militante.

— J'assure Votre Béatitude, lui répondit du Perron, qu'avec la foi et les bonnes œuvres il s'ouvrira à soi-même celles de la triomphante.

Du Perron promettait beaucoup.

La grande fête du 15 septembre 1595 fut complétée par le supplice de deux protestants; un Flamand fut brûlé vif au champ de Flore; un Anglais, qui avait renversé un ciboire et traité d'idole l'hostie, eut le même sort. On lui coupa la langue et le poing, et, dans la crainte que sa mort ne fût trop prompte et trop douce, on le brûla avec des torches ardentes, depuis sa prison jusqu'au lieu de son supplice.

A la nouvelle de l'absolution du roi les catholiques manifestèrent bruyamment leur joie; toutefois, les plus honorables d'entre eux se sentirent humiliés dans l'humiliation que le pape avait infligée à la royauté dans la personne de ses ambassadeurs. « Bah ! leur dit Henri IV en riant, ce n'est pas sur mes épaules que le Saint-Père a frappé, c'est sur celles des ligueurs. »

XV. — La nouvelle de l'absolution du roi, qui avait réjoui les catholiques, consterna les protestants. Que pouvons-nous attendre, disaient-ils, de notre ancien maître, si ce n'est qu'il nous livre pieds et poings liés à nos implacables ennemis; et si le pape a levé son excomunication, ce ne peut être que pour nous traiter en excommuniés. Ce qui s'était passé pendant que du Perron et d'Ossat négociaient à Rome la réconciliation du roi avec l'église romaine, le leur faisait redouter. Un horrible massacre avait eu lieu à La Châtaigneraie, où les protestants célébraient leur culte. Deux cents personnes de tout rang, de tout sexe, de tout âge, avaient été lâchement immolés par les soldats de la garnison de Rochefort. Ce fut une femme, la dame de La Châtaigneraie, qui prépara cette sanglante expédition et qui, après l'exécution, vint sur le terrain du massacre, gaie, riante, joyeuse, compter les morts et s'informer si ceux des huguenots qu'elle haïssait le plus étaient du nombre. Les soldats se montrèrent impitoyables : un enfant nouveau-né, qu'on avait apporté à l'assemblée pour recevoir le baptême, fut massacré; un autre qui, à peine âgé de huit ans, présentait aux égorgeurs huit sous en échange de sa vie, ne les toucha ni par son innocence, ni par sa jeunesse, ni par ses cris : le pauvre agneau fut immolé !

Les protestants, indignés de cet acte de lâche barbarie, commis en pleine paix sur des gens inoffensifs et dans le plein exercice de leurs droits, demandèrent qu'on poursuivît les auteurs du massacre comme des assassins; et, dans la crainte de voir se renouveler de pareilles violences, plusieurs d'entre eux prirent les armes. Quelques-uns même, dans l'excès de leur indignation, voulaient user de représailles sur les catholiques, pour se faire justice de leurs propres mains.

XVI. — Nous sommes en 1597. L'état des protestants s'était plutôt aggravé qu'amélioré. Dans leur détresse, ils firent paraître un écrit sous ce titre : *Plaintes des Églises reformées de France*, dans lequel ils exposaient leurs griefs. Qnelque légitimes que fussent leurs plaintes, elles n'auraient pas eu un meilleur résultat que les précédentes, si le duc de Mercœur, l'un des plus puissants ligueurs, n'avait fait acheter chèrement sa soumission, et

si le roi, à cette époque, n'eût pas été en paix avec ses voisins. Le moment lui parut propice pour donner à ses anciens compagnons d'armes l'édit si célèbre, connu dans l'histoire sous le nom de l'*édit de Nantes*, parce qu'il fut donné dans cette ville le 15 avril 1598.

XVII. — L'édit accordait, entre autres choses, aux prétendus réformés (c'est ainsi qu'on continua à les appeler depuis) : 1° le droit d'habiter sur tous les points du royaume, sans qu'on pût les astreindre à faire quelque chose qui fût contraire à leur foi religieuse ; 2° le libre exercice du culte dans toutes les villes où il se trouvait établi en 1596 et 1597, et dans toutes les villes où il était exercé en vertu de l'édit de 1577, et, de plus, dans une ville ou bourg, par bailliage ou sénéchaussée, sans dérogation aux traités faits avec les catholiques ; 3° l'admission des protestants dans les écoles et les collèges ; 4° le droit d'en fonder et de publier des livres de leur religion, dans tous les lieux où leur culte était autorisé ; 5° l'admissibilité à tous les emplois sans être astreints aux cérémonies — qui pourraient blesser leur conscience ; 6° le droit d'avoir un cimetière dans chaque lieu où leur culte était célébré ; 7° l'interdiction aux catholiques de leur enlever leurs enfants pour les faire changer de religion ; 8° le droit de pourvoir à leur éducation par testament ; 9° l'institution à Paris d'une nouvelle chambre « dite de l'édit », chargée de juger les affaires dans lesquelles les protestants seraient intéressés ; 10° l'établissement, dans le délai de six mois, de chambres mi-partie à Bordeaux et à Grenoble ; 11° le maintien de la chambre mi-partie de Castres.

Les réformés étaient obligés par l'édit de respecter les jours fériés et les degrés de parenté prohibés par l'Église romaine pour les mariages ; ils devaient, en outre, payer les dîmes au clergé et se désister de toutes pratiques, négociations et intelligences dedans et dehors le royaume.

Leurs synodes provinciaux et généraux étaient maintenus, sous la réserve de l'autorisation du roi. C'était le côté faible de l'édit, une espèce d'article XIV de la charte nantaise. L'avenir le prouva. Les réformés obtenaient pour leurs pasteurs une somme annuelle et des places de sûreté, qui devaient, pendant huit ans, demeurer entre leurs mains, comme un gage des loyales intentions du roi.

L'édit, qui ne satisfit pas entièrement les protestants, indigna les catholiques. Le pape Clément VIII écrivit au roi : « que la liberté de conscience à tous chacun était la plus maudite qui fut jamais ». La Sorbonne refusait aux écoliers protestants de leur accorder leur diplôme de licencié et de docteur ; l'Université leur fermait ses portes ; le clergé criait à la trahison ; les parlements enfin refusaient d'enregistrer l'édit. Si, à ce moment, le pape avait excommunié le roi, tout le royaume eût été en feu. Dans cette grave circonstance de sa vie, Henri IV se montra aussi ferme qu'habile. Il fit comprendre aux membres du parlement de Paris que s'ils ne se rendaient pas à ses prières, mal leur en prendrait. « Je sais bien, leur dit-il, qu'on fait des brigues au parlement, que l'on a suscité des prédicateurs séditieux, mais je mènerai bon ordre contre ceux-là, et ne m'en attendrai à vous. C'est le chemin que l'on prit pour faire des barricades et venir par degrés à l'assassinat du roi. Je me garderai bien de tout cela ; je couperai la racine à toutes factions et à toutes prédications séditieuses, faisant accourcir tous ceux qui les suscitent. J'ai sauté sur les murailles de la ville, je sauterai bien sur les barricades. Ne m'alléguez point la religion catholique : je l'aime plus que vous ; je suis plus catholique que vous ; je suis Fils aîné de l'Église ; nul de vous ne l'est, ni ne le peut être. Vous vous abusez si vous pensez être bien avec le pape ; j'y suis mieux que

vous. Quand je l'entreprendrai, je vous ferai tous déclarer hérétiques pour ne me vouloir pas obéir. J'ai plus d'intelligence que vous; vous aurez beau faire, je saurai ce que chacun de vous dira. Je sais tout ce qu'il y a en vos maisons; je sais tout ce que vous faites, tout ce que vous dites; j'ai un petit démon qui me le révèle. Ceux qui ne désirent que mon édit passe me veulent la guerre; je la déclarerai demain à ceux de la religion, mais je ne la leur ferai pas. Vous irez tous avec vos robes, et vous ressemblerez la procession des capucins, qui portaient le mousquet sous leurs habits. Donnez à mes prières, leur dit-il en terminant, ce que vous n'auriez pas voulu donner à mes menaces; vous n'en aurez point de moi; faites ce que je vous commande ou plutôt dont je vous prie, et ne le ferez pas seulement pour moi, mais aussi pour vous et pour le bien et la paix. »

Sous le père qui gourmande, les conseillers sentirent la main du maître qui ordonne; ils enregistrèrent l'édit. Les autres parlements, mais non sans protester, imitèrent celui de Paris.

XVIII. — L'édit de Nantes inaugura une ère nouvelle pour la France épuisée par trente-sept ans de troubles et de guerres civiles; si nous nous sommes montré sévère pour Henri IV quand il dit: « Paris vaut bien une messe » et qu'il ne rougit pas des scandales de sa vie privée, nous lui accordons sans réserve notre admiration quand il s'applique, aidé de son fidèle et habile conseiller Rosny, à cicatriser les plaies de son royaume devenu un vaste désert : Quelques années d'une sage et prévoyante administration, suffisent pour relever les chaumières, faire régner l'abondance là où régnait la disette, le trésor royal qui était vide regorge d'argent; et le Béarnais, qui naguère était si pauvre qu'il n'avait pas même de quoi s'acheter un pourpoint, est plus riche que ne l'était Philippe II. De tous les côtés, on recherche son alliance.

XIX. — La France ignore trop qu'elle a, au nombre de ses plus grands bienfaiteurs, des protestants; sans Ambroise Paré, l'art chirurgical serait demeuré stationaire; sans Olivier de Serres, le Père de l'agriculture, les disettes auraient souvent dégénéré en famine.

Cet homme célèbre naquit en 1539, les uns disent à Bourg-Saint-Andéol, les autres, avec plus de raison, à Villeneuve-de-Berg. Retiré dans son manoir du Pradel, situé près de cette dernière ville, il se livra, au milieu des horreurs des guerres civiles, à l'étude de l'agriculture. Il apprit aux paysans à retirer de la terre les trésors qu'elle contient et que la routine y retenait enfouis. C'est à lui qu'on doit l'introduction du mûrier, qui fut une source de richesses pour les populations de la Provence et des Cévennes. Des nombreuses expériences qu'il fit dans son domaine de Pradel sortit son beau livre, le *Théâtre de l'agriculture*, un vrai chef-d'œuvre.

« Ce livre si opportun, dit un historien moderne, forma à la vie rurale le père de famille qui avait remis l'épée au fourreau. Le roi, auquel il était dédié, se le fit apporter trois ou quatre mois durant, et, bien qu'il fût fort impatient, il le lut avec assez d'assiduité. Il le mit ainsi à la mode. Une fois la paix faite, il aimait que ses gentilshommes demeurassent au logis plutôt qu'à la cour; il voulait bien qu'en temps de guerre on accourût à son appel, *châteaux en croupe*, disait-il, c'est-à-dire en vendant tout pour se faire un équipage de guerre, mais, au retour de la paix, il n'aimait pas les voir se ruiner près de lui en vêtements magnifiques, et porter *leurs moulins et leurs prés sur leurs épaules*, bien différent en cela de Louis XIV qui n'aima les grands et les nobles qu'à l'état de haute domesticité.

Olivier de Serres, en leur apprenant le bon usage du chez-soi, les retint aux champs, et rendit meilleure la condition de leurs paysans. Aussi, pouvait-il montrer au roi le spectacle de son peuple vivant en paix dans les travaux de la campagne : « Votre peuple, lui disait-il, demeure en sûreté sous son *figuier*, à l'abri de Votre Majesté, qui a à ses côtés la justice et la paix. »

Le 2 juillet 1619, le grand agronome,



Olivier de Serres.

âgé de quatre-vingts ans, mourut paisiblement dans son manoir du Pradel.

Avant de quitter cette terre, il put jouir de la gloire attaché à son nom, mais il en jouit en chrétien qui sait qu'il ne possède rien de bon qui lui soit propre, puisque toute grâce excellente et tout don parfait viennent de Dieu.

Un fait qu'on ne saurait passer sous silence, et qui n'est pas à la louange de la France, c'est l'oubli dans lequel Olivier de Serres fut laissé sous le règne de Louis XIV, et jusqu'à la fin du dernier siècle. Il fallut que des étrangers apprissent aux Français qu'ils avaient dans le seigneur du Pradel l'un des plus savants agronomes qui eussent paru dans le monde : leur étonnement n'eut d'égal que leur admiration. Villeneuve-de-Berg éleva une statue et une pyramide à son illustre compatriote.

XX. — Au moment où nous sommes arrivés, trois affaires de la plus haute importance préoccupaient le roi, et donnaient de vives appréhensions aux protestants ; le mariage de sa sœur, son propre mariage et le rappel des jésuites.

Catherine de Bourbon, née à Pau, avait hérité de sa mère, Jeanne d'Albret, et de Marguerite de Valois, son aïeule, les grâces, l'esprit et les talents. Quand sa mère la conduisit à Paris, à l'époque du mariage de son frère, sa présence fit une grande sensation au milieu même des plus belles femmes de la cour de Charles IX. « Qu'elle est belle, ma Catherine ! » disait la reine de Navarre dans son orgueil de mère ; mais elle ne devait pas voir se développer cette jeune plante qu'elle avait cultivée avec tant de soin, et sur laquelle elle avait, de bonne heure, répandu le parfum de l'Évangile.

Catherine ressentit vivement le vide que la mort de sa mère faisait dans sa vie. C'était leur première séparation. Après la Saint-Barthélemy, elle abjura le protestantisme avec son frère, et pratiqua, extérieurement, pendant quatre ans, le culte catholique. Ayant obtenu de Henri III la permission de retourner dans le Béarn, elle eut hâte, à La Rochelle, de déposer le masque hypocrite qu'on l'avait l'avait forcée de prendre. « Elle retourna à la foi de sa pieuse mère, et fit avec son frère, dit d'Aubigné, pénitence publique d'avoir été par menace réduite à la religion romaine. »

Cette princesse qui eut tant de prétendants à sa main, trouva à son mariage avec le comte de Soissons, son cousin, qu'elle aimait, des oppositions telles qu'elle dut y renoncer. Ce fut pour elle une source de douleurs qui jetèrent sur

sa vie une ombre de tristesse qui ne s'effaça jamais entièrement.

L'abjuration de son frère lui causa une vive douleur : toutes les instances qui lui furent faites, pour qu'elle l'imitât, furent vaines. La profession extérieure qu'elle faisait du protestantisme la rendit, de jour en jour, plus chère aux réformés, car elle leur rappelait sa pieuse mère, toujours vivante dans leurs souvenirs.

En 1593, Catherine, alors âgée de qua-



Catherine de Bar.

rante ans, n'était pas encore mariée. Quand il fut question de son mariage avec le duc de Bar, union à laquelle elle donna son consentement, ce qu'elle n'aurait pas fait si la volonté de son frère n'avait pas pesé sur elle, les docteurs catholiques firent de grands efforts pour l'amener à renier sa foi. Des conférences eurent lieu, en sa présence, entre des théologiens des deux partis. Du côté des protestants, se trouvait un jeune ministre appelé du Moulin. Son instruction était solide, son argumentation serrée, semée de traits vifs, piquants, flèches acérées attachées aux flancs de ses adversaires : ce qu'il fut, dans ces célèbres conférences, il devait l'être plus tard dans ses nombreux écrits.

Ce jeune homme, le plus grand controversiste de son temps et l'écrivain le plus original du parti protestant, naquit en 1568, au château de Buhi. A l'âge de quatre ans, l'une des servantes de son père le sauva des mains des assassins de la Saint-Barthélemy. Il fit ses études à Sedan et à Paris, passa quatre ans en Angleterre, et suivit à Cambridge les cours des meilleurs professeurs de cette célèbre Université. A son retour, il fit naufrage, perdit tous ses livres et chanta son malheur dans un poème qui commença sa réputation.

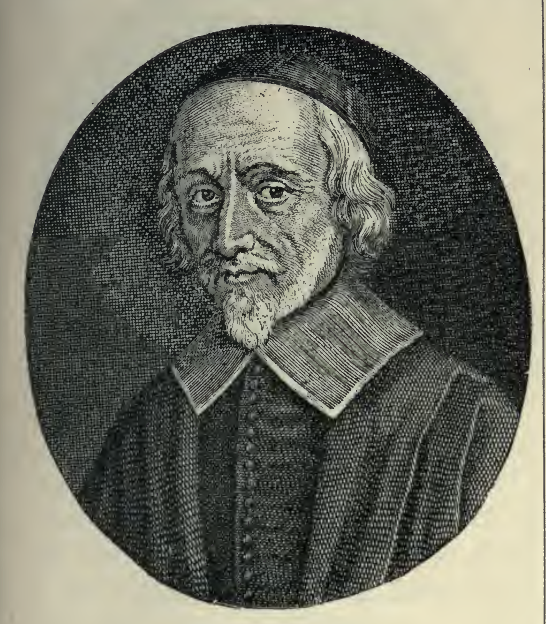
A l'âge de vingt-quatre ans, du Moulin fut nommé professeur de philosophie à l'Université de Leyde. Son érudition, sa méthode d'enseignement, l'art de présenter dans un style simple, clair, original, les idées les plus abstraites, donnèrent à ses leçons un grand éclat. Parmi ses élèves, il y avait un Hollandais qui se faisait déjà remarquer par une intelligence extraordinaire et promettait d'être, un jour, la gloire et l'ornement de sa patrie : on l'appelait Grotius.

Après plusieurs années d'un professorat qui laissa à Leyde de longs et honorables souvenirs, du Moulin fut appelé comme ministre à Charenton, où ses mérites furent dignement appréciés. Homme de lutte, il eut le rare bonheur de ne pas vivre dans des temps médiocres, et de pouvoir déployer, au service de son Église, les dons qu'il avait reçus de Dieu. Sa phrase vive, au tour gaulois, lui donnait une grande supériorité sur ses adversaires, dans un pays où le ridicule tue plus vite que les raisonnements. On a droit de s'étonner, quand, de nos jours, on exhume de la poussière de nos bibliothèques tant d'écrits indigestes, qu'on n'ait pas songé à ceux de Pierre du Moulin. Est-ce oubli, ingratitude, ignorance? Un peu de cela tout ensemble. Le pasteur de Charenton est un maître dans

l'art d'écrire, et les vrais amateurs du beau style saluent en lui un précurseur de Pascal, de Molière et de madame de Sévigné.

Catherine de Bourbon trouva dans Pierre du Moulin un avocat qui l'affermit dans sa foi. Ne voulant pas s'avouer vaincus, les théologiens catholiques attribuèrent leur défaite à l'entêtement de la princesse.

Les évêques auxquels le roi s'adressa pour la bénédiction du mariage de sa



Pierre du Moulin.

sœur refusèrent, ne voulant pas prêter leur ministère à une union pour laquelle le pape avait refusé ses dispenses. « Il ne trouva point, dit Sully, d'évêques qui voulussent la marier, de quoi le roi, infiniment en peine, envoya querir un sien frère bâtard, fait depuis peu archevêque de Rouen, plutôt par faveur que pour son grand savoir, croyant (vu ce qu'il lui était et qu'il avait été autrefois assez bon compagnon, ayant souvent fait la débauche au jeu, à faire bonne chère et autres choses encore, surtout avec M. de Roquelaure) qu'il lui ferait faire tout ce que bon lui semblerait ; mais lui, en ayant parlé à bon escient et voyant qu'il ne faisait pas moins de difficultés que les antres, voire qu'il usait des mêmes paroles et des mêmes scrupules en alléguant, à tous propos, les saints canons, il lui dit : « Voyez, mon frère, et depuis quand, je vous prie, êtes-vous devenu si consciencieux sur toute chose où ma volonté vous est manifestée et en laquelle il y va du bien de mon service et de celui de ma sœur, à laquelle vous devez certes quelque chose aussi bien qu'à moi ? — Je ne sais d'où vous est provenue cette grande suffisance et qui vous en a tant appris. Mais, puisque vous faites ainsi l'entendu, afin de ne me fâcher pas davantage contre vous, j'enverrai vers vous un grand docteur pour votre père confesseur, et qui entend merveilleurement les cas de conscience. » Et sur cela, s'étant séparés, le roi envoya aussitôt quérir M. de Roquelaure, auquel en arrivant il dit : « Vous ne savez pas, Roquelaure, votre archevêque (car ce fut vous qui me parlâtes le premier de lui bailler Rouen) veut faire le prélat et le docteur, me venant alléguer les saints canons, où je crois qu'il entend aussi peu que vous et moi, et cependant, par ses refus, ma sœur demeure à marier. Je vous prie, parlez à lui comme vous avez accoutumé, et faites souvenir du temps passé.

» — Ha ! pardieu ! Sire, cela ne va pas bien dit M. de Roquelaure, car il est temps, au moins selon mon opinion, que notre sœur Catelon commence à goûter les les douceurs de cette vie et ne crois pas que dorénavant elle en puisse mourir par trop grande jeunesse ; mais, Sire, dites-moi un peu, je vous prie, que dit ce bel évêque pour ses raisons ; car il en est quelquefois aussi mal garni que je saurais être, et je m'en vais le trouver, si vous l'avez agréable pour lui apprendre son devoir.

» Et, s'en étant allé de ce pas en son logis, il lui dit, en entrant dans la chambre :

» — Hé quoi ! que veut dire ceci, mon archevêque l'on m'a dit que vous faites le

fat; mais, pardieu! je ne le souffrirai pas; car il irait trop de mon honneur, puisque chacun dit que je vous gouverne. Ne savez-vous pas bien qu'à votre prière je me rendis votre caution vers le roi, lorsque je lui parlai pour vous faire avoir l'archevêché de Rouen? Or, ne me faites pas trouver menteur en vous opiniâtrant ainsi à faire la bête; cela serait bon entre vous et moi qui nous sommes vus quelquefois ensemble les dés à la main; mais il s'en faut bien garder lorsqu'il y va du service du maître et de ses absolus commandements.

» — Hé! vrai Dieu! que voulez-vous que je fasse? dit M. de Rouen; quoi! que je me fasse moquer de moi et reprocher, par tous les autres prélats, une action où chacun dit qu'il y va grandement de la conscience, n'y ayant aucun évêque auquel le roi n'en ait parlé et qui ne l'en ait aussitôt refusé!

» — Ho! morbleu! ne le prenez pas là, dit M. de Roquelaure, car vous et eux sont bien divers; car ces gens s'alambiquent tellement le cerveau après le grec et le latin, qu'ils en deviennent tous fous; et puis, vous êtes frère du roi, obligé de faire tout ce qu'il commandera, sans opposition, ne vous ayant pas choisi ni fait archevêque pour le sermoner, ni lui apprendre ou alléguer les canons; mais pour lui obéir en toutes choses où il ira de son service, que si vous faites plus le fat et l'acariâtre, je manderai à Jeanneton de Condom, à Bernarde l'Éveillée et à Maistre Julien; m'entendez vous bien? et partant, ne vous le faites pas dire deux fois, puisque rien ne vous doit être si cher que les bonnes grâces du roi, lesquelles, à mes sollicitations, vous ont plus valu que tout le latin et le grec des des autres. Pardieu! c'est bien à vous à faire parler des saints canons où vous n'entendez que le haut allemand.

» — Vous ne serez jamais las de gausser en parlant à moi, dit M. de Rouen; cela était bon en mes jeunes ans et en des choses de néant; mais en choses si sérieuses comme celle-ci où il y va de mon salut, il faut parler de sens rassis et sans se moquer, car quoique j'estime l'honneur des bonnes grâces du roi autant que ma vie, si m'est paradis encore plus cher que ni l'un ni l'autre.

» — Comment, morbleu! paradis! dit M. de Roquelaure, et êtes-vous si *aze* (1) que de parler d'un lieu où vous ne fûtes



Charles, archevêque de Rouen.

jamais; ne savez-vous quel y fait, ni si vous y serez reçu quand vous y voudrez aller?

» — Oui, j'y serai reçu, dit M. de Rouen, n'en doutez nullement.

» — C'est bien discouru à vous, dit M. de Roquelaure, car, pardieu! je tiens que paradis a été si peu fait pour vous que le Louvre pour moi. Mais laissons un peu là votre paradis, vos canons et votre conscience à une autre fois et vous résolvez à marier Madame; car, si vous y manquez, je vous ôterai trois ou quatre méchants mots de latin que vous avez à toute heure à la bouche, et plus n'en sait

(1) Ane.

ledit déposant, et puis, adieu la crosse, la mitre, mais, qui pis est, cette belle maison de Gaillon et dix mille écus de rente. » — « Ils eurent encore d'autres discours trop longs à réciter, lesquels se terminèrent en telle sorte que M. de Rouen se résolut de marier Madame. »

Catherine ne fut pas heureuse; son mari, auquel elle aurait fini par donner son cœur, la dédaigna. Elle trouva auprès de Dieu et dans la prière les consolations qu'elle aurait vainement cherché dans le monde; elle eut dans Pierre du Moulin un fidèle ministre de Jésus-Christ, qui fut son guide et rendit inutiles toutes les tentatives des théologiens catholiques pour lui faire abjurer sa foi, dont elle ne cessa pas de faire une profession publique jusqu'à son dernier soupir. En 1604, elle s'en alla à Dieu; ses restes furent conduits à Vendôme et déposés dans le caveau funéraire de ses ancêtres.

XXI. — L'année 1598, célèbre par l'édit de Nantes, vit mourir Philippe II.

La mort ne se jeta pas sur lui comme un oiseau de proie : elle vint lentement; mais elle vint avec le fouet des vengeances divines et lui dressa un lit de douleur. « Elle l'inonda, dit Antonio Pérez, d'une sale phthiriasis, accompagnée de toute une armée de poux ; elle ne voulait pas, dit le véridique narrateur, le détruire sans lui avoir fait sentir que les princes et les monarques de la terre ont d'aussi misérables et honteuses manières de sortir de la vie que ceux qui ont vécu pauvres ».

Les témoins de cette étrange maladie furent frappés d'épouvante. Les médecins, après avoir vainement essayé d'arrêter cette invasion de poux sur le corps frêle et débile du royal malade, disaient entre eux : *Ecce manus Dei* (1). Et cependant, sur ce lit qui fait horreur et pitié, le roi était moins tourmenté de ses souffrances que du jugement à venir. Quand il sentait ce ver qui ne meurt pas, dont parle l'Évangile, attaché à son cœur et le mordre, il poussait alors de grands soupirs et disait : « J'aurais été plus heureux si j'étais né pauvre berger que monarque des Espagnes.

Le lit de mort de Philippe II présente une grande leçon pour les souverains qui, dans leur orgueil, croient que leur puissance n'aura point de fin; il leur crie, par la bouche de l'illustre malade, que tout est vanité et rongement d'esprit, que la force de l'homme n'est que faiblesse, que sa grandeur n'est que néant.



Philippe II.

Parmi les rois d'Espagne, le fils de Charles-Quint a une grande place dans l'histoire, mais il l'occupe pour son châtiment; car, à part quelques apologistes sans pudeur, tous les écrivains de quelque poids le mettent au rang des plus mauvais et des plus méchants rois que les peuples aient jamais eus. Il fut fourbe, cruel, implacable, débauché sous des dehors de dévotion; pour lui, tous les moyens d'atteindre un but furent bons. Disciple du Vieux de la Montagne, il députa ses assassins vers Élisabeth et vers

(1) Voilà la main de Dieu.

Escovedo le secrétaire de don Juan; père sans entrailles, il fit mettre à mort son fils don Carlos. Pendant les trop longs jours de son règne, il fut le mauvais génie de la France; il se crut grand et ne fut qu'opiniâtre. Admirablement secondé par des hommes éminents, il neutralisa presque toujours leurs services par la manie qu'il eut de vouloir tout ordonner, tout diriger du fond de son triste Escurial. Il travailla immensément et ne fit rien; là où il aurait fallu une tête intelligente, il n'y eut qu'un infatigable chef de bureau. A sa place, un homme de génie, pénétré des besoins de son siècle, eût continué l'œuvre de Charles-Quint : il la ruina. Avec la plus belle armée du monde, commandée par d'habiles généraux, il n'aboutit qu'à des défaites; avec les trésors du nouveau monde, il n'arriva qu'à la banqueroute; avec les finesses de sa diplomatie, il ne recueillit que des échecs; avec ses rêves de monarchie universelle, il assista au démembrement de ses États. Tout dépérit entre ses mains; les Flandres secouèrent son joug de fer, et de l'excès de leurs souffrances naquit leur glorieuse indépendance. La France ne voulut ni de sa fille pour reine, ni de son tribunal du Saint-Office pour sauvegarder sa foi. La Réforme, qu'il avait voulu étouffer, y était toujours debout avec son édit de Nantes, conquis au prix de quarante ans de luttes. L'Angleterre enfin, qu'il avait menacée avec son invincible *Armada*, prenait le sceptre des mers, lui interceptait la route des Indes et l'insultait devant Cadix. La seule consolation qu'il eut en mourant, ce fut de léguer à son fils la paix de Vervins. Il avait appris trop tard que les guerres injustes sont la ruine des nations et que l'orgueil marche devant l'écrasement.

Sa mort fut un soulagement pour la chrétienté. Les ligueurs seuls le pleurèrent. Les protestants dirent que Dieu l'avait frappé comme Hérode, et avait prolongé ses jours pour lui infliger le supplice de l'édit de Nantes. Les partis sont naturellement crédules et se complaisent à voir dans les événements qui leur sont favorables une faveur de la Providence; et cependant, quand le célèbre édit fut rendu, le roi Catholique était désillusionné. L'âge, les infirmités, les revers l'avaient dompté; il sentait que c'en était fait de ses espérances, dont il ne lui restait que des amertumes et de stériles regrets.

XXII. — L'édit de Nantes, qui aurait dû mettre fin aux disputes entre catholiques et protestants, fut impuissant à maintenir la paix entre les partis qui, ne pouvant descendre sur des champs de bataille, se firent une guerre de plume. A cet égard, les protestants manquèrent parfois de sagesse et de prudence: les pasteurs au lieu d'édifier leurs fidèles, les passionnaient trop souvent avec des livres des controverse. Le sage Mornay lui-même fut entraîné dans le courant de ces disputes théologiques. Il publia son célèbre traité sur l'*Institution de l'Eucharistie*, dans lequel il établissait, par plus de quatre mille citations des Pères des quatre premiers siècles, que la croyance de l'Église primitive sur le sujet de la sainte Cène, différait, du tout au tout, de celle de l'Église romaine.

Cet écrit fit une profonde sensation. Le pape prit l'alarme; l'auteur n'était pas le premier venu. Il avait, pendant trente ans, vécu dans la familiarité du roi. Il portait un nom respecté; aux yeux mêmes de ses adversaires, il était une grande conscience. Les prêtres donc crièrent au scandale; les parlements se mêlèrent de la querelle, et, du haut de leurs chaires, des vieux prédicateurs de la ligue fulminèrent leurs anathèmes contre Mornay, assez audacieux pour s'attaquer au dogme de la présence réelle, cette arche sainte du catholicisme romain.

Henri IV fit témoigner à l'auteur, par

M. de La Force, son déplaisir de la publication de son livre. « J'ai toujours, répondit Mornay, réglé mes services dans l'ordre suivant : d'abord, à Dieu, ensuite, à mon roi, enfin, à mes amis, et je ne puis en bonne conscience changer de méthode ».

A ce moment, nous trouvons à la cour du Perron, évêque d'Évreux, qui a joué un rôle considérable dans l'abjuration de Henri IV, et dans la levée de son



Du Perron.

excomunication. Cet homme célèbre naquit à Berne, le 25 novembre 1556 ; son père fut son premier maître. Doué d'une intelligence surprenante et d'une mémoire prodigieuse, il apprit le grec, le latin, la philosophie et ne demeura étranger à aucune branche des connaissances de son temps. En 1576, à la cour de Henri III, qui était à Blois, il attira sur lui l'attention par la facilité avec laquelle il disputait publiquement contre tout venant sur la philosophie et les mathématiques : « Un mot, dit M. Dargaut, le peint tout entier. Il venait de prouver brillamment l'existence de Dieu ; comme un grand prince le complimentait de sa verve de parole : « Voulez-vous, lui dit-il, » que je vous prouve le contraire avec » une vraisemblance égale ? » Voilà le sophiste pris sur le fait !

Ce qui manqua à cet homme si bien doué sous le rapport de l'intelligence, ce fut une conscience droite. Dévoré d'ambition, il abjura la foi protestante, entra dans les ordres, gagna les bonnes grâces de Henri IV qui le nomma évêque d'Évreux, en récompense des services, dont quelques-uns peu honorables, qu'il lui avait rendus. Sa réputation grandit encore après la célèbre conférence qu'il eut avec Mornay. Il avait aussi accusé celui que les catholiques appelaient le *pape des huguenots* d'avoir, dans son *Institution de l'Eucharistie*, inséré cinq cents faussetés énormes.

Mornay protesta énergiquement et demanda de se justifier dans une conférence publique.

Au seul mot de conférence publique, le légat du pape, l'archevêque de Paris et les docteurs de Sorbonne protestèrent bruyamment. Ils n'avaient pas oublié qu'au colloque de Poissy, la messe avait couru de grands dangers avec Théodore de Bèze, et Mornay, avec sa science de théologien, était de force à lui en faire courir de plus grands encore. Le roi les rassura. « Tranquillisez-vous, leur dit-il, l'affaire sera si bien conduite que le démenti en demeurera aux hérétiques. » Abusant de sa qualité de souverain, et oubliant les longs et loyaux services de Mornay, il nomma lui-même les juges du tournoi théologique ; quatre catholiques décidés à l'avance à condamner Mornay et deux protestants, dont l'un, Dufrêne-Canaye, qui avait donné sa parole au roi d'embrasser le catholicisme, et le pacifique Casaubon qui, tout occupé de ses manuscrits grecs et latins, professait une assez grande indifférence en matière de dogme.

Mornay, quelque bonne que fût sa cause, était condamné d'avance ; il vit le piège, et réclama vainement contre le manque d'impartialité du roi. Il aurait dû,

c'était son droit, récuser ses juges, et n'accepter la conférence que sous la condition qu'il désignerait lui-même ses témoins. Il ne le fit pas; ce fut là son tort. Et cependant, pouvons-nous lui refuser notre admiration, lorsque, fort de son droit, il dit au roi : « Sire, puisqu'il plaît ainsi à Dieu, je vois la partie facile, on vous fera condamner la vérité entre quatre murailles, et Dieu me fera la grâce, si je vis, de la faire retentir aux quatre coins du monde. »

Le 4 mai 1600, à une heure de l'après-midi, la conférence s'ouvrit à Fontainebleau dans la salle du *Bain*, en présence du roi, de plusieurs évêques et des plus grands personnages de la cour. Du Perron n'osa pas, et pour cause, accuser Mornay d'avoir sciemment altéré les passages de son écrit; mais, tout en constatant la bonne foi de son adversaire, il l'accusait indirectement de légèreté et d'irréflexion.

Mornay sentit le trait, mais il ne voulut pas que les réformés fussent compromis dans sa personne; il protesta et prit noblement sur lui la responsabilité des citations, tout en déclarant que comme homme il avait pu faillir, et que, sur quatre mille passages cités, il pouvait s'en trouver quelques-uns qu'il aurait mal traduits ou mal compris. C'est ce que désirait son adversaire qui avait insinué au roi qu'il ne fallait pas aborder le dogme de la présence réelle, mais constater l'inexactitude de l'auteur de l'*Institution de l'Eucharistie*, ce qui ôterait à son livre toute valeur.

Cette conférence, qui passionnait tellement les esprits qu'il semblait que le sort du protestantisme en dépendît, nous fait, à la distance où nous sommes des événements, l'effet de la montagne en mal d'enfant qui accouche d'une souris. En effet, sur plus de quatre mille passages du livre de Mornay, du Perron en avait signalé cinq cents fautifs, puis, ces cinq cents se réduisirent à soixante, ces soixante à dix; c'est sur ces dix que se porta le débat, mais, quant aux trois mille neuf cent quatre-vingt-dix qui établissaient clairement que les Pères des quatre premiers siècles, interprétaient les célèbres paroles de la Cène : *Ceci est mon corps*, *ceci est mon sang*, à la manière des protestants, on n'eut garde de les soumettre à l'examen des commissaires, comme le demandait Mornay. Malade, souffrant, il se défendit mal : son adversaire, dans cette lutte de parole, ne pouvait que gagner l'enjeu. Il avait eu soin, avant de commencer la partie, de s'arranger de manière à avoir tous les atouts dans ses mains.

La conduite du roi ne fut pas moins déloyale que celle de l'évêque d'Évreux. Il voulut souper dans la salle du tournoi théologique, comme il l'aurait fait sur un champ de bataille, le soir d'une victoire. Il annonça dans tout le royaume le succès qu'il avait obtenu. A du Perron, qui jubilait de joie : « Dites, Monsieur d'Évreux, bon droit a eu bon besoin d'aide. » Au fond, il estimait autant le vaincu qu'il faisait peu de cas du vainqueur.

XXIII. — Les témoignages d'estime et d'affection que Mornay reçut, même de la part de quelques grands personnages de la cour, ne le consolèrent pas de son échec; sa douleur fut si grande qu'il éprouva, au sortir de la conférence, une oppression suivie de vomissements. Son médecin, qui le trouva fort mal, déclara au roi que les conférences ne pouvaient continuer, ce dont ses adversaires profitèrent pour les rompre. Contents de leur triomphe d'un jour, ils auraient craint de se compromettre, en se trouvant, une seconde fois, en présence de Mornay.

Mornay trouva dans Charlotte Arbaleste, son épouse, un aide et un consolateur. Cette femme, forte entre toutes, releva son courage. « C'est Dieu, lui dit-elle, qui l'a voulu ainsi pour notre bien

et celui de son Église ; retenez seulement votre cœur et votre esprit pour l'employer à ce qu'il faut. » Mornay se mit avec elle à vérifier tous les textes cités dans le traité de l'*Eucharistie*, et en publia une nouvelle édition qui fut approuvée par les théologiens de France et de Genève.

Henri IV et du Perron n'eurent garde, cette fois, d'attaquer l'ouvrage ; ils auraient craint de perdre tous les avantages de leur premier et stérile triomphe.

« L'homme né de la femme, dit Job, naît pour souffrir, comme l'étincelle pour voler en haut ; » Mornay et son épouse en firent la douloureuse expérience. Leur fils, la gloire du père et la joie de la mère, à peine âgé de vingt-quatre ans, fut tué au siège de Gueldre. En apprenant cette fatale nouvelle, Mornay s'écria : « Je n'ai plus de fils, je n'ai donc plus de femme ! » Il ne se trompait pas : à dater de ce moment, la vie ne fut plus, pour madame de Mornay, qu'une lente et douloureuse agonie. Sa fin fut douce, et elle alla en pleine paix rejoindre dans le ciel ce fils qu'elle avait tant aimé.

La douleur de Mornay ne fut pas bruyante ; il était trop affligé pour la répandre au dehors ; Dieu seul fut son consolateur. L'amitié et la sympathie sont des baumes précieux pour nos peines ; mais il y a dans nos cœurs des vides que Dieu seul peut combler par sa grâce.

XXIII *bis*. — Henri IV n'avait mis tant de passion, dans la conférence de Fontainebleau, que parce que, dans ce moment, il négociait la dissolution de son mariage avec Marguerite de Valois. Il voulait, une fois de plus, faire auprès du pape acte de bon et fervent catholique. Ce qu'il désirait, il l'obtint, et prit pour épouse Marie de Médicis, fille de feu François, grand-duc de Toscane. Elle n'avait ni les grâces ni l'esprit de Marguerite de Valois, et rien dans sa personne qui pût faire de Henri IV le modèle des époux. A sa première entrevue avec le roi à Lyon, le 6 décembre 1600, ce dernier comprit qu'il avait fait un mauvais choix. Mieux eût valu pour lui se choisir une compagne parmi les jeunes filles de sa noblesse et certes, il eut fait un moins mauvais choix en donnant pour reine à la France Gabrielle d'Estrées que la descendante des Médicis.

XXIV. — Les jésuites, qui, avaient organisé des fêtes magnifiques en l'honneur de Marie de Médicis à son passage à Avignon, désiraient vivement qu'on cassât l'arrêt qui les avait bannis du royaume, et faisaient, par leurs amis, des démarches auprès du roi pour leur rappel, promettant qu'il les compterait au nombre de ses sujets les plus fidèles et les plus dévoués.



Gabrielle d'Estrées.

Malgré l'avis, d'abord contraire, de Sully, il les rappela : « Il avait peur du couteau. » A ses yeux, il valait mieux les avoir près que loin. Les considérations de l'édit qui leur ouvrait les portes du royaume étaient des plus humiliantes, mais la joie d'y remettre le pied les leur fit oublier, du soir au lendemain.

Il n'est plante parasite, malfaisante, qui prenne plus vite racine sur un terrain que la Société de Jésus, dans une contrée quelconque. Elle s'y multiplie à l'infini; et on est toujours certain qu'elle n'aura ni trève ni repos qu'elle n'ait donné au maître de la contrée un de ses membres pour confesseur. Celui qu'elle choisit pour roi, le Père Cotton, avait toutes les qualités de l'emploi. Doux, insinuant, faux bonhomme, ses yeux furent toujours fermés sur l'inconduite de son pénitent et toujours ouverts sur les intérêts de sa Compagnie, qui, à vue d'œil, gagnait du terrain et se trouvait sur toutes les avenues du pouvoir. Partout où allait le roi, on était presque certain d'y voir le Père Cotton. C'est à cette occasion qu'on fit circuler dans Paris le quatrain suivant.

Autant que le roi fait un pas,
Le Père Cotton l'accompagne ;
Mais le bon roi ne songe pas
Que fin Coton nous vient d'Espagne.

XXIV *bis*. — Comme un voyageur qui après une longue course, atteint le sommet d'une montagne et se retourne pour mesurer des yeux le chemin qu'il a parcouru, nous reportons nos regards vers le XVIᵉ siècle qui vient de finir : un horizon immense se déroule devant nous, varié à l'infini. Depuis le temps où le Sauveur foula de son pied sacré une terre maudite par le péché, jamais siècle n'avait creusé une empreinte plus profonde sur le sol de l'humanité. C'est à donner le vertige. Les yeux s'élèvent sur des pics étincelants de lumière et s'abaissent dans de ténébreux abîmes. Rien ne manque au tableau ; c'est un drame à la Shakespeare ; on y pleure, on y rit ; le laid et le beau s'y coudoient ; les romanciers les plus inventifs n'ont rien trouvé de pareil ; la fiction pâlit ici devant la réalité.

Ce grand siècle attend encore son juge. Les questions qu'il a soulevées sont toujours vivaces. Les deux principes qui s'y livrèrent une lutte acharnée ne se sont avoués vaincus ni l'un ni l'autre. On connaît nos sympathies : nous ne les cachons pas ; mais notre impartialité, comme historien, surnage au milieu des flots bouillonnants des passions. Nous sommes calme, quoique ému, parce que l'esprit de secte n'a pas de prise sur nous ; et quand nous sommes fier et heureux d'appartenir au parti des opprimés, c'est parce que nous sentons que, dans les grandes batailles du XVIᵉ siècle, les protestants, malgré leurs fautes et leurs faiblesses, furent les restaurateurs du christianisme. En effet, qu'était la religion du Christ quand le vieux Lefèvre d'Étaples et son disciple Guillaume Farel découvrirent, en lisant la Bible, « que le juste vit de sa foi » ? L'histoire le dit : elle était presque retournée au paganisme. L'homme avait pris dans l'Église la place du Christ ; la Bible était enchaînée et, avec elle, toutes les libertés qui sont le patrimoine naturel de l'homme. Les premiers ancêtres du protestantisme secouèrent le joug papal et restituèrent au monde la Sainte Écriture, phare allumé par la main de Dieu pour éclairer l'humanité dans le désert de ce monde. A ce rude et noble labeur, ils se dévouèrent tout entiers ; rien ne les arrêta, ni la colère des rois, ni les haines ardentes de la Sorbonne. Comme Pierre devant le Sanhédrin, ils dirent fièrement aux grands de la terre : « Jugez vous-mêmes s'il vaut mieux obéir aux hommes qu'à Dieu. » Leur constance étonna, irrita ; on les dévoua à la mort, et, joyeux, ils s'élancèrent, comme les martyrs des jours apostoliques, sur leurs bûchers dont ils firent des chaires, et d'où la vérité descendit comme un fleuve de vie. On les croyait anéantis, et, pareils au phénix, ils renaissaient toujours de leurs cendres. Tant qu'ils ne surent que prier et mourir, ils firent des conquêtes ; mais, un jour, ils prirent les armes, et le vaisseau de la

Réforme, jusque-là invincible, alla toucher contre un écueil. Ils oublièrent que le chrétien, comme le Sauveur, ne doit verser d'autre sang que le sien. Là fut le point d'arrêt. Nous l'avons dit, les promesses faites au martyr ne sont pas faites au soldat. Invincibles sur leurs bûchers, les réformés furent vaincus sur les champs de bataille. Cependant, sur ces champs de bataille, ils sont grands encore ; toujours vaincus, ils sont toujours à vaincre ; ils lassent leurs adversaires, comme leurs martyrs lassèrent leurs bourreaux. Six guerres civiles, une infinité de massacres, sont impuissants à les déraciner du sol français. L'enclume est frappée, toujours frappée, les marteaux seuls sont usés.

Un point important à constater, c'est que la plupart des Français célèbres du XVIe siècle appartiennent à la Réforme. Que d'hommes remarquables dans tous les genres ! En tête, figure le vénérable Lefèvre d'Étaples avec le cortège de ces premiers chrétiens, qui fournirent à l'église naissante ses premiers martyrs ; près de lui, nous voyons Calvin, le plus grand théologien que le monde ait encore produit, entouré de Farel, de Bèze, de Marlorat, de Viret, ses lieutenants. Othman et Cujas représentent le droit ; Bernard Palissy, les sciences géologiques ; les Estienne, l'imprimerie ; Ramus, la pensée ; Marot, Du Bartas, d'Aubigné, la poésie ; Ambroise Paré, la chirurgie ; Gondimel, la musique ; Olivier de Serres, l'agriculture ; Goujon, la statuaire ; Turnèbe et Scaliger, la science tout entière. Le huguenot, c'est la fidélité aux convictions religieuses, c'est la moralité au foyer domestique. Sur les champs de bataille et dans les conseils, nous trouvons Condé, Coligny, Andelot, La Noue, Duplessis-Mornay, Sully. Si, en face de tous ces hommes, on place ceux du parti catholique dont l'histoire a conservé les noms, quelle distance ! Si par le fruit l'arbre est jugé, qui osera contester à la Réforme la légitimité de son origine !

Au milieu de ces points de vue si variés sur lesquels s'arrêtent nos regards, il en est un qui excite notre surprise et force notre admiration ; il a un aspect qui lui est particulier et offre un frappant contraste avec tout ce qui l'entoure : c'est Genève. Depuis le jour où ses citoyens secouèrent le joug de leur évêque et inscrivirent au-dessus des portes de leur ville ces trois mots : *Post tenebras lux*,



Othman.

cette cité se développa moralement et intellectuellement d'une manière étonnante. Son existence, au milieu d'ennemis acharnés à sa perte, n'a son explication raisonnable que dans l'intervention de Dieu qui la garantit de leurs atteintes. Quelle est belle, cette ville qui ne baisse la tête ni devant le pape, ni devant les princes de la maison de Savoie, ni devant les menaces des Valois ! Vingt fois, le clergé romain la croit près de sa ruine, et toujours, à l'heure du danger, Dieu lui tend une main secourable. On la hait, on la calomnie, on la menace : elle ne ralentit pas son œuvre. Ses portes sont toujours ouvertes aux victimes des persécutions romaines, et elle se venge de

ses ennemis en leur envoyant la vérité chrétienne avec ses presses infatigables et ses missionnaires, qui ne demandent pour salaire de leurs travaux que la joie de mourir au service de Jésus-Christ.

Nous apercevons cependant, dans cette cité, un point noir, une tache : le bûcher de l'infortuné Servet. Mais ce qui nous console, c'est que ce bûcher a plus fait pour la tolérance religieuse que tous ceux de l'Église romaine ; il fut la grande inconséquence de la Réforme, et nous dirons avec M. Albert Rilliet : « Son erreur fut de ne pas se confier, pour protéger sa vie, aux mêmes principes qui la lui avaient donnée, et de céder à l'irrésistible tentation de comprimer, par la force, dont les pouvoirs politiques lui offraient le secours et lui cachaient l'odieux, ce qu'elle aurait dû combattre par les armes seules de la persuasion. La parole l'avait mise au monde, et, pour se défendre, elle préféra l'échafaud à la parole. Le supplice de Servet fut en même temps le fruit et le remède de cette funeste inconséquence. La répression n'avait, en effet, pour terme logique et pour résultat efficace que le bûcher. Les flammes du bûcher mirent en lumière, mieux que les arguments les plus habiles, l'iniquité de la répression. Elles ont à elles seules autant éclairé les esprits que tous les autodafés catholiques ; car une éclatante contradiction choque plus encore que les résultats d'un système conséquent. »

XXV. — Les premières années du XVIIe siècle virent disparaître de la scène du monde deux grandes personnalités, Élisabeth, reine d'Angleterre et Théodore de Bèze.

Élisabeth, dont on a dit qu'elle était moins qu'une femme et plus qu'un homme, posa d'une main ferme les bases de la puissance britanique. De là, la popularité qu'elle a conservé chez nos voisins, les Anglais, qui ne l'appellent que leur grande reine.

Cette princesse, si grande comme souveraine, avait, dans sa vie privée, des côtés bien mesquins ; vieille, ridée, elle avait la prétention d'être toujours jeune ; sa vanité crédule lui faisait accepter des flatteries qui n'étaient que de sanglantes railleries. Elle montrait une lettre dans laquelle Raleigh, l'un de ses favoris disgraciés, voulant obtenir son rappel,



Élisabeth.

disait d'elle, en écrivant à un de ses amis : « J'avais la douce habitude de la voir monter à cheval comme Alexandre, chasser comme Diane, marcher comme Vénus, de l'entendre chanter comme un ange, jouer de la lyre comme Orphée. » Elle avait alors soixante ans. Le collier d'or dont elle entourait son cou pour en dissimuler les rides, les bracelets dont elle chargeait ses bras, les pierreries dont elle couvrait ses charmes flétris, les airs de jeune fille qu'elle affectait, en faisaient un personnage éminemment ridicule. Seule, elle ne s'en apercevait pas. Plus tard, elle expia cruellement sa vanité crédule, quand elle sentit qu'elle était vieille et laide. Ce fut son châtiment : il fut terrible.

Quelle différence entre son lit d'agonie et celui de Jeanne d'Albret! Pendant que la mère de Henri IV remet paisiblement son âme entre les mains de son Sauveur, la fille de Henri VIII pousse des gémissements sur le sien, et entre, privée de toute consolation, dans la sombre vallée l'ombre de la mort.

Philippe II et Élisabeth furent, pendant la seconde moitié du XVIe siècle les représentants, l'un du passé, l'autre de l'avenir. Dans leur lutte opiniâtre et gigantesque la femme vainquit l'homme. Le roi Catholique entraîna avec lui, dans sa tombe, la puissance espagnole; la reine protestante fit de la pierre de son sépulcre la pierre angulaire de la puissance britannique.

L'étude de la vie de ces deux souverains offre un attrait irrésistible à l'historien qui cherche à pénétrer les causes de la grandeur et de la décadence des empires; il les suit pas à pas, et, à travers la trame si multiple de leur vie, il saisit l'idée qui abaisse l'un et élève l'autre. Champion du passé et de l'immobilité, Philippe II voulut arrêter le siècle dans sa marche et mourut à la peine. Leur lutte cependant paraissait si inégale! Le fils de Charles-Quint avait hérité de son père l'Espagne, les Flandres, l'or du nouveau monde; la France mendiait son appui; il avait pour ambassadeurs des diplomates habiles, pour généraux des tacticiens consommés, pour armée les meilleurs soldats du monde, pour serf le pape, pour flotte l'invincible Armada, pour journalistes les prédicateurs de la Ligue. Élisabeth avait pour rempart la mer et l'amour de ses sujets. Elle n'eut pas été sauvée, si la Réforme n'eût jeté au milieu de son peuple le puissant souffle de vie religieuse qui le régénéra. Philippe marcha d'échecs en échecs; du sang qu'il fit couler dans les Flandres et en France se forma un torrent dans lequel sa fortune s'engloutit; en voulant tout conquérir, il perdit tout. Possesseur de richesses immenses, il fit deux fois banqueroute, ruina son peuple, mourut obéré, laissant dans l'histoire un nom maudit, et, pendant que de ses immenses possessions, comme de ses flottes, il ne restait que d'impuissants débris, la protestante Angleterre promenait sur toute les mers son pavillon victorieux. Depuis cette grande époque, l'Espagne n'a fait que descendre, et l'ultramontanisme, dont elle a été la terre classique, ne lui a légué que des révolutions stériles, tandis que la Réforme a donné à la Grande-Bretagne la moralité au foyer domestique, la puissance matérielle, la liberté, l'affection pour ses souverains, le respect des lois, l'amour du sol natal et la fin de ces révolutions périodiques, qui nous affligent, sans nous surprendre, dans les contrées où la Réforme est proscrite. Le protestantisme veut des hommes libres, l'ultramontanisme ne veut que des serfs. Le combat peut être long, opiniâtre, le résultat, un moment, incertain; mais le triomphe n'est pas douteux : la mort est impuissante contre la vie.

Les protestants perdirent dans Élisabeth une protectrice. Quand la nouvelle de sa mort leur parvint, leurs regrets furent sincères. Ils oublièrent les petitesses de la femme pour ne se rappeler que les bienfaits de la souveraine.

XXVI. — Depuis la mort de Calvin, Théodore de Bèze, que la voix unanime des Églises avait désigné pour son successeur, ne fut jamais un seul moment audessous de sa rude et difficile tâche. Partout où les besoins de son aide se font sentir, on le trouve. Certains dons qu'avait Calvin lui manquent; mais il en a que le grand Réformateur n'avait pas : il est plus sympathique et plus propre que lui à se mettre en relation, soit avec les réformés, soit avec les catholiques; il est ce que n'était pas son maître, un grand chrétien sous les dehors d'un parfait gentilhomme. Prédicateur éloquent, pas-

teur, professeur, historien, diplomate, poète, il impose, sans le vouloir, sa supériorité. Sous son influence bénie, Genève continue à être la capitale des bonnes mœurs, un foyer de libertés, un centre de lumières ; son académie brille d'un vif éclat, et de son école de théologie sortent des pasteurs presque tous candidats au martyre ; de lui on peut dire qu'il vieillit sous le harnais et qu'il ne déposa l'instrument de travail, que son maître avait mis dans ses mains, que lorsque les années et les infirmités l'en firent tomber.

Les adversaires de Théodore de Bèze lui ont reproché la vie dissipée qu'il mena dans sa jeunesse, et en ont fait contre lui un texte d'accusation. Les aveugles ! Ne devraient-ils pas attribuer à la foi protestante, qu'il embrassa, la gloire d'avoir fait de ce jeune mondain un homme austère devant les vertus duquel ils sont contraints de s'incliner, comme devant celles du grand saint Augustin, dont la jeunesse, dans ses écarts, fut plus dissipée que ne l'avait été celle de Théodore de Bèze. Mais l'esprit de parti ne raisonne pas, et si, de nos jours, il jette de la boue sur la noble figure du successeur de Calvin, c'est parce qu'il est de la forte race de ces hommes qui se survivent à eux-mêmes, et nous parlent du fond de leur tombe.

Toute la catholicité romaine avait les yeux arrêtés sur le réformateur, tant était grande son influence sur ses coreligionnaires. L'idée de le faire rentrer dans le giron de l'Église latine germa et prit racine dans le cerveau d'un pape, qui se fit ce raisonnement : « Si Bèze se convertit au catholicisme, les protestants se convertiront en masse, et de leurs temples nous ferons des églises catholiques. Pour cette mission délicate, il choisit François de Sales, un jeune prêtre savoisien, déjà célèbre pour avoir converti les habitants du Chablais et du Faucigny, un peu avec son éloquence, et beaucoup avec les soldats du duc de Savoie. François de Sales se rendit à Genève, et se présenta au logis du Réformateur. La conversation s'engagea sur les questions qui divisaient les protestants et les catholiques ; les interlocuteurs se comportèrent en vrais gentilshommes, mais, comme ils partaient de deux points diamétralement opposés, il était impossible qu'ils pussent arriver à une solution. Bèze admira la facilité d'élocution du prêtre savoisien ; celui-ci la science et la présence d'esprit du Réformateur. Quand François de Sales vit que son éloquence n'atteignait pas son but, il dit : « Peut-être, monsieur, craignez-vous que si vous retourniez dans l'Église catholique, les commodités de la vie ne vous manquent ? »

Le vieillard jeta sur lui un regard étonné.

Le prêtre prit ce regard pour un commencement d'adhésion. Il ajouta : « Oh ! monsieur, s'il ne tient qu'à cela, selon l'assurance que j'en ai de Sa Sainteté, je vous porte parole d'une pension de quatre mille écus d'or, tous les ans ; outre cela, tous vos meubles seront payés au double de ce que vous les estimerez. »

En entendant ces paroles, le vieillard jeta sur le jeune prêtre un regard où une majesté sévère se mêlait au mépris... Du doigt, il lui montra sa bibliothèque vide :

« Mes livres, lui dit-il, ont été vendus pour subvenir aux besoins de mes frères, les réfugiés français. »

Puis, se levant, il lui montre sa porte :

— *Vade retro, Satanas!* lui dit-il.

Le missionnaire sortit désappointé et sous le double poids du mépris et de l'indignation de l'homme que les catholiques pouvaient haïr, mais qui leur avait ôté par sa vie intègre le droit de le mépriser.

Après la tentative du duc de Savoie pour s'emparer de Genève, par escalade, et cela en pleine paix, Théodore de Bèze vécut encore trois ans sans négliger un

seul moment les intérêts de la République et des églises. Vieillard courbé sous le poids des ans, il excitait l'admiration, comme aux jours où il étonnait par son activité. L'espérance, qu'il avait placée dans le Sauveur seul, ne fut pas trompée; il récolta, à la fin de sa longue vie, ce qu'il avait si souvent semé avec larmes.

Ses nuits étaient extrêmement pénibles, à cause de ses fréquentes insomnies ; il



Théodore de Bèze.

savait alors accélérer les heures en pensant à son Dieu, et en méditant, comme David, ses saints commandements ; avec le prophète, il répétait ces paroles : « Je bénis l'Éternel ; ses conseils font le sujet de mes pensées durant les veilles de la nuit; mon âme est tranquille; ton souvenir, Seigneur, est présent à mon esprit; je pense à toi; tu as été mon aide; je tressaille de joie à l'ombre de tes ailes. »

Le vieillard se préparait au départ, mais il pensait à la tombe comme le matelot au port : depuis longtemps, il savait que par delà cette terre de misères il y a un lieu où la justice habite; c'est là qu'il reverrait Calvin, Farel, Marlorat, Pierre Martyr, tous ses nobles compagnons de travail; c'est là surtout qu'il verrait Jésus, l'Agneau de Dieu, et, alors, son âme tressaillait de joie et d'allégresse, et la sombre vallée de la mort, vers laquelle il s'avançait, s'éclairait d'une vive lumière, semblable à celle de Bethléem, la nuit où les anges annoncèrent aux bergers la venue du Rédempteur. Soutenu par le sentiment de la présence de Dieu, Théodore de Bèze attendit dans la prière et le recueillement l'heure suprême; son dernier soleil se leva le 12 octobre 1605: ce jour les Églises réformées perdirent une grande force.

XXVII. — Quelques années après la mort de Bèze, le prêtre qui avait voulu le tenter achevait à Lyon son pèlerinage terrestre. Devenu évêque, il n'était pas demeuré oisif : écrivain, orateur, missionnaire, directeur de consciences, administrateur, il avait suffi à tout; jusqu'à sa dernière heure, il travailla et ne trouva le repos que dans sa tombe. Il était à Lyon, venant d'Avignon et se rendant à Annecy, quand, sur le point de partir, il sentit les premières atteintes de la maladie qui devait l'emporter. Elles se manifestèrent par une attaque d'apoplexie qui effraya ses amis.

Le coup qui l'avait subitement frappé avait amorti ses facultés, sans lui en ôter l'exercice. Dans le sentiment du danger qui menaçait sa vie, il élevait son âme à Dieu et s'écriait : « Mon Dieu, lavez-moi de mon iniquité, purifiez-moi de mon péché ! »

« Monseigneur, lui dit un prêtre, quant à votre conscience, vous y avez mis bon ordre pendant votre vie.

— Ah ! non pas cela !» répondit-il en poussant un profond soupir.

Il faisait l'expérience que l'homme en face de Dieu n'est qu'un frêle roseau, un lumignon que le moindre souffle de vent peut éteindre.

Un autre prêtre le pria de dire à Dieu : « Seigneur, si je vous suis encore nécessaire, conservez-moi à mon peuple. » Il ne le voulut pas. « Je ne suis, dit-il, qu'un serviteur inutile. »

Sur un lit de mort, les grands docteurs apprennent plus de vraie théologie que dans leurs cabinets. Là, ils deviennent petits enfants, et le Seigneur, en les remplissant de sa plénitude, leur fait comprendre, avec tous les saints, la hauteur



François de Sales.

et la profondeur, la longueur et la largeur de l'amour que Dieu nous a témoigné en Jésus-Christ ; ils sentent, alors, que leur science a été bien bornée, et ils apprennent en quelques heures plus de vraie théologie que durant les années pendant lesquelles ils se sont courbés sur leurs livres. Pour la première fois, peut-être, François de Sales découvrait qu'au milieu de sa vie laborieuse, il n'était qu'un serviteur inutile, et, sans doute aussi, pour la première fois, il secoua son demi-pélagianisme pour ne regarder qu'à Jésus seul. « Je sacrifie, dit-il, tout à Dieu, je sacrifie ma mémoire et mes actions à Dieu le Père, mon entendement et mes paroles à Dieu le Fils, ma volonté et mes pensées à Dieu le Saint-Esprit, mon corps, ma langue, mes sentiments et mes souffrances à l'humanité de Jésus-Christ, lequel a livré pour moi son corps aux tourments et à l'arbre de la croix. »

A cette heure de sa vie, l'évêque de Genève proclamait, à son insu, la grande doctrine de la justification par la foi, doctrine qui renverse par sa base tout l'édifice de la dogmatique romaine. A ce moment suprême de sa vie, il oublia les médiateurs de son Église, et concentrant ses regards sur la croix, il s'adressa à Celui qui donne le pardon et la vie ; à lui seul il voulut tout donner, tout sacrifier, parce qu'il sentait qu'au moment de la calamité, il était sa seule arche de salut.

L'un des prêtres qui le soignait, témoin de ses dispositions, en fut surpris.

« Monseigneur, lui dit-il, que sentez-vous de la foi catholique ? Ne seriez-vous point devenu *huguenot ?* »

A ce mot de huguenot, le malade qui, sans s'en douter, ne voyait son salut que là où les Calvin, les Luther, les Farel, les Bèze l'avaient trouvé, s'écria : « O la lie ! je ne le fus jamais. » Il fit un signe de croix, et ajouta : « Ce serait une trahison ! »

Pendant le cours de sa maladie, il n'eut sur les lèvres que les paroles des Livres Saints. « Éternel, mon Dieu, disait-il avec David, je chanterai éternellement votre miséricorde, mon corps et ma chair exalteront le Dieu vivant. »

Il ne demanda ni confesseur ni prêtre pour lui administrer l'extrême-onction ; son âme était en communion avec son Sauveur dans lequel il plaçait toute son espérance ; il oubliait les cérémonies de son Église ; qu'aurait-il fait des hommes, quand, s'entretenant avec son Dieu, il faisait la douce expérience que le Christ « est le chemin, la vérité et la vie », et que Dieu l'a donné au pécheur, afin qu'il fût « sa sagesse, sa justice, sa sanctification et sa rédemption ».

Après une vie de fatigues et de combats, François de Sales trouvait à sa dernière heure le vrai Jésus, celui qui ne fait acception de personne, et se montre toujours plein de compassion pour ceux qui, comme l'évêque de Genève, dans un zèle aveugle mais sincère, consacrent leurs jours à annoncer un Évangile incomplet. Dieu regarda à sa droiture, et, quand le missionnaire catholique concentra ses regards sur la croix, il sentit une paix divine pénétrer son cœur, et comme l'apôtre Paul, il ne voulut savoir autre chose « que Jésus-Christ et Jésus crucifié ».

Sa douceur, sa patience inaltérable, sa confiance en Dieu firent l'étonnement de tous ceux qui l'entouraient de leurs soins les plus affectueux. « Il semblait, dit le Père La Rivière, un agnelet dans son lit; il faisait tout ce qu'on voulait sans se plaindre le moins du monde. On le tourmenta tant pour remédier à cette apoplexie, on l'affligea tant, on le martyrisa tant, qu'on n'y saurait penser sans mal de cœur. On lui souffla de la poudre dans le nez, diverses fois, qui le fit éternuer, coup sur coup, douze ou quinze fois avec une grande violence et ébranlement de tout le corps. On lui déchira les jambes et les épaules, à force de les lui frotter, levant l'emplâtre de cantharides qu'on lui avait appliqué sur la tête, on lui arracha la première peau, et, comme on lui eut demandé s'il sentait le mal qu'on lui faisait, il répondit fort doucement : « Oui, que je le sens. » On lui dit que le médecin avait ordonné qu'il prendrait une médecine, il répondit : « Faites ce que vous voudrez au malade, » et n'ayant su auparavant avaler un bouillon qu'il ne le rendit aussitôt, il s'efforça néanmoins d'obéir, et prit cette médecine, à plusieurs reprises, avec une cuiller, jusqu'à la dernière goutte. On lui appliqua deux fois le fer chaud sur la nuque, et une fois le bouton ardent sur le haut de la tête jusqu'à l'os qui en fut brûlé ; jamais, il ne fronça le front ni fit semblant de se douloir (1), seulement, on lui entendit dire bellement : *Jésus*, *Maria*, seulement; et lui vit-on tomber de grosses larmes des yeux, excité par la véhémence de la douleur, mais son visage resta toujours paisible, content et tranquille. »

» Enfin, se sentant défaillir, il tourna la tête du côté de M. Pernet, lui serra la main et lui dit : « Monsieur Pernet, *advesperascit, et inclinata est jam dies;* » voulant signifier que le jour de cette misérable vie était presque fini pour lui, et qu'en bref, il s'allait clore tout à fait. De quoi s'apercevant, le Révérend Père dom Philippe Malabaila, de l'ordre des Feuillants, commença à se mettre à genoux et à dire les litanies des saints avec ceux qui étaient là présents. Et comme il fut à *omnes sancti Innocentes orate pro eo*, il se répéta par trois fois, d'autant que c'était le jour des Sacrés Innocents, et à la troisième fois ce bienheureux évêque rendit l'esprit entre les mains de son époux Jésus, si doucement, si suavement, qu'à peine s'en aperçut-on, l'an mil six cent vingt-deux (le vingt-huitième de décembre, à huit heures du soir, le cinquante-sixième de son âge et le vingtième de son épiscopat. Ledit Père feuillant lui ferma révéremment les yeux et lui rendit les derniers devoirs (2). »

Ainsi se termina la vie de cet homme remarquable, qui combattit pendant si longtemps et sans relâche la foi réformée, et qui, à son insu, l'embrassa au moment suprême. Dieu regarda à sa droiture comme il avait regardé à celle de Corneille, et il se fit trouver à lui comme au pieux centenier. François de Sales avait du sang chrétien dans les veines, car sous le chaume et la paille des traditions de son Église, il découvrit le fondement d'or de l'Évangile sur lequel les réformateurs avaient élevé leur édifice religieux.

(1) De se plaindre.
(2) *Histoire de saint François de Sales*, par le Père La Rivière, liv. IV, p. 661-662.

Là se trouve l'explication de sa vie, mélange singulier de piété et de puérilités. Il mécanisa la religion et crut pouvoir l'enseigner comme on enseigne une science humaine. Ce fut moins un travers de son cœur que le tort de son éducation. Si quelque chose, enfin, doit nous donner une haute idée de sa vie spirituelle, c'est qu'il ait pu saisir tant de rayons de la vérité chrétienne, quand, entre elle et son âme il y avait toutes les ombres du romanisme. Il fallait que cette âme soupirât après Dieu comme le cerf altéré après les torrents d'eau, pour avoir trouvé une oasis dans les déserts arides du catholicisme du moyen âge. Tout ce que l'évêque de Genève a écrit de bon, de grand et de beau, il l'a tiré des Livres saints et des dogmes qui sont communs aux trois grandes communions de la chrétienté. Quand il aborde les autres sujets, il est faible, souvent puéril.

XXVIII. — Plus de deux siècles et demi nous séparent de l'époque où François de Sales ramena le Chablais à la foi romaine et s'acquit, dans son diocèse et dans le monde catholique, une réputation que les années n'ont pas affaiblie; mais le Chablais a-t-il beaucoup gagné en abandonnant la Réforme? Pour décider cette question, il faut comparer Annecy à Genève, c'est-à-dire, le travail de François de Sales à celui des réformateurs; ils ont tous travaillé sur le même sol, respiré le même air, parlé la même langue. Si Rome est l'orthodoxie et Genève l'hérésie, l'arbre doit se faire connaître à ses fruits; le bon n'en portera pas de mauvais, le mauvais n'en portera pas de bons : c'est là une règle infaillible.

Le Christ n'est pas venu apporter au monde les ténèbres, puisqu'il est la lumière, ni la mort, puisqu'il est la vie; comment se fait-il que Genève se soit placée, par sa moralité et sa science, à la tête du monde civilisé, et qu'Annecy et son territoire n'aient pas même un nom dans la carte littéraire? A quelle trace reconnaît-on le fruit des œuvres du bienheureux François? Quels hommes célèbres sa ville épiscopale a-t-elle produits? Par quelle invention savante et ingénieuse s'est-elle fait connaître? Ce qui se voit chez elle, n'est-ce pas ce qui frappe le voyageur en Suisse, quand il traverse les cantons catholiques?

Genève a des citoyens riches, même opulents; la fortune n'est pas un titre pour aller au ciel, elle est plutôt un obstacle pour n'y pas aller; mais la pauvreté des Chablaisiens ne les a rendus ni plus moraux ni plus instruits : et si les Genevois l'ont toujours emporté sur eux en bien-être matériel, ils l'ont aussi emporté en instruction et en moralité; ils ont donc tout gagné à recevoir la Réforme, quand leurs voisins ont tout perdu en la reniant.

La science a ses périls et ses écueils; mais ne vaut-elle pas mieux qu'une superstition grossière et ignorante? Le culte en esprit et en vérité ne l'emporte-t-il pas sur celui qu'on rend à de vaines reliques, au bois ou à la pierre? Genève a des collèges florissants, des académies renommées, des écoles nombreuses; ces institutions ne répondent pas toujours pleinement à ce qu'on pourrait attendre d'elles; mais ces centres de lumières ne valent-ils pas mieux que des écoles de frères et des séminaires où l'on en est encore pour l'instruction aux traditions du moyen âge?

L'aumône peut être quelquefois fastueuse et pharisaïque; mais Genève, où l'on donne largement dans les temps des calamités publiques, n'a-t-elle pas une supériorité marquée sur Annecy?

D'où proviennent ces différences notables entre le pays de l'hérésie et le pays de l'orthodoxie? Ne serait-ce pas qu'on se trompe sur les mots, et que Genève, en passant à la Réforme, aurait

cessé d'être hérétique pour devenir orthodoxe?

Il y a plusieurs manières de faire de l'apologétique; l'une des plus simples, parce qu'elle est à la portée des esprits les plus vulgaires, et des plus frappantes, parce qu'elle est sans réplique, c'est de juger l'arbre par ses fruits. — Revenons en France.

XXIX. — S'il y a dans l'histoire des protestants français des côtés tristes, lugubres, il a y aussi parfois des faits qui prêtent à rire.

Au mois de septembre 1605, un vigneron d'Orléans, nommé Claude Pannier, Colas perdit sa vache. La bête égarée se dirigea vers le hameau de Bionne, situé sur la route qui prolonge le faubourg de Bourgogne et entra dans un temple protestant au moment du service. Les assistants crurent que c'était un mauvais tour des catholiques, qui montraient ainsi le mépris qu'ils professaient pour leur culte. Dans leur irréflexion, ils se ruèrent sur le pauvre animal, le tuèrent, le dépecèrent et s'en partagèrent les morceaux.

Lorsque Colas apprit le sort de sa bête, il porta plainte au bailli d'Orléans, qui condamna les protestants à lui en payer le prix, ce qu'ils firent au moyen d'une quête.

L'affaire eut un grand retentissement : la moquerie s'en empara et rendit tous les protestants du royaume solidaires de la colère ridicule de leurs coreligionnaires; un grand nombre de chansons circulèrent. Celle qui eut le plus de succès fut celle intitulée *Complainte du pauvre Colas, touchant l'ingratitude de sa vache.* « On la chanta partout à Paris, dit l'Estoile; par toutes les villes et les villages de France, on n'avait la tête rompue que de cette chanson, laquelle, grands et petits, chantaient à l'envi l'un de l'autre, en dépit des huguenots devant la porte desquels, pour les agacer, cette sotte populace la chantait ordinairement, et était déjà passé en proverbe de dire quand on voulait désigner un huguenot : *C'est la vache à Colas* ou *Il est de la vache à Colas.* »

Plus les protestants se montraient vexés, plus les catholiques se montraient ardents à chanter la chanson ; de là des querelles et des rixes. Près du couvent des Cordeliers, un catholique qui la chantait fut tué d'un coup d'épée par un protestant, archer des gardes de M. de La Force. Témoin de ces scènes, le roi défendit de chanter la chanson et la fit brûler en place de Grève par la main du bourreau : on la chanta davantage.

« Le roi étant un jour au Louvre, dit M. Édouard Fournier, environné de ses courtisans, le duc de La Force, alors capitaine des gardes, arrivant précipitamment dans la salle, s'approcha du roi lorsque le comte de Grammont, son ennemi capital, dit d'un ton moqueur :

Voici venir La Force,
Qui vient à grande force
Voir la vache à Colas.

» Le roi, que cette raillerie égaya, l'ayant fait répéter à Grammont qui passait à la cour pour l'un des chefs de la grande confrérie, La Force répliqua sur-le-champ en achevant le couplet de la manière suivante :

Les cornes de la vache
Serviront de panache
A Grammont que voilà.

» Sur quoi, Sa Majesté le roi s'écria : « Ventre-saint-gris! mon cher Grammont, » te voilà bien payé ! » Et cette apostrophe piqua, dit-on, tellement ce dernier, qu'il quitta brusquement la cour et n'y retourna jamais. »

La chanson se chanta longtemps et longtemps encore on dit, en parlant des huguenots : *Ils sont de la vache à Colas.* Ceux-ci, quand ils le pouvaient, rendaient la pareille aux catholiques, ne laissant échapper aucune occasion de les

mortifier ; c'est ainsi que dans les églises du midi de la France, les membres des consistoires avaient la coutume de suspendre dans la salle de leurs séances ou dans la sacristie, les ornements sacerdotaux des prêtres qui embrassaient la Réforme. C'étaient des trophées qu'ils montraient avec orgueil. Le clergé romain s'en offensait et portait ses plaintes jusqu'au roi, qui s'impatientait de ces mesquines tracasseries dans lesquelles les deux parties manquaient également de charité et de support.

Ces soutanes de prêtres suspendues à la voûte de la salle des séances des consistoires et des sacristies avaient cependant une haute signification qui n'échappa pas à l'œil vigilant du clergé. Elles étaient les fruits de l'édit de Nantes, qui permettait à tout Français sans exception de quitter sa religion, sans courir le danger d'être inquiété dans ses biens et dans sa vie. Les prêtres qui étaient fatigués de la tyrannie épiscopale ou qui étaient éclairés sur les erreurs de leur Église, embrassaient la Réforme. L'exemple pouvait devenir contagieux. Le clergé obtint, par ses importunités, un édit qui ouvrit la série de ces restrictions qui devaient annuler de fait celui de Nantes avant le trop célèbre jour de sa révocation officielle.

XXX. — Avant d'arriver à la fin du règne de Henri IV, nous ne devons pas passer sous silence une décision synodale qui prit la proportion d'un grand événement, et faillit, pour nous servir d'une expression vulgaire, mettre feu aux poudres.

Le pasteur Ferrier, de Nîmes, dont les commencements de la vie pastorale furent si brillants et la fin si honteuse, publia ses fameuses thèses sur l'*Anté-Christ*, qui soulevèrent un véritable orage. Le parlement de Toulouse, toujours fidèle à son passé, lança sur Ferrier un mandat d'amener qui ne put être mis à exécution. Député au synode de Gap, les membres de l'assemblée prirent ses thèses sous leur protection ; ils ordonnèrent que la proposition qu'il avait soutenue, « que le pape était l'*Anté-Christ*, serait insérée dans la confession de foi des Églises. « Puisque l'évêque de Rome, dit le synode, s'est dressé une monarchie dans la chrétienté, en s'attribuant une domination sur toutes les églises et les pasteurs et s'est élevé jusqu'à se nommer Dieu, à vouloir être adoré, à se vanter d'avoir toute puissance au ciel et sur la terre, à disposer de toutes choses ecclésiastiques, à décider des articles de foi, à autoriser et à interpréter à son bon plaisir la Sainte Écriture, à faire le trafic des âmes, nous croyons qu'il est proprement l'*Anté-Christ* et le *fils de perdition* prédit dans la parole de Dieu, sous l'emblême de la grande prostituée vêtue d'écarlate. »

Le pape, en apprenant que les protestants lui déniaient le titre de successeur de saint Pierre et de vicaire de Jésus-Christ, et lui jetaient à la face celui d'Anté-Christ, éprouva une violente colère; son légat à Paris porta plainte contre le synode de Gap, ce qui n'empêcha pas d'autres synodes de lui donner la même qualification. Le roi engagea quelques membres influents des synodes à désavouer le nouvel article destiné à être inséré dans leur confession de foi; celui de La Rochelle; convoqué en 1607, approuva d'une commune voix l'article du synode de Gap, le tenant pour conforme « à ce qui est enseigné dans la Sainte Écriture » ; toutefois, sur l'ordre du roi, il consentit à ce qu'il ne fût pas inséré dans la confession de foi, mais il chargea l'un de ses membres de prouver que l'accusation n'avait pas été lancée à la légère. Le pasteur Vignier s'acquitta de la commission dans un livre intitulé *le Théâtre de l'Anté-Christ*. Cette publication excita au plus haut point la colère du clergé. Ne pouvant refuter Vignier, il fit interdire son livre par le roi.

XXXI. — A cette époque de son règne, Henri IV avait porté la France au plus haut degré de prospérité. Son armée était nombreuse, bien équipée, commandée par des chefs habiles, ex-



Panigarole.

périmentés. L'argent, ce nerf de la guerre, ne lui faisait pas défaut; le prévoyant Sully avait amassé des millions déposés dans les caveaux de l'Arsenal, dont il était le gouverneur.

Pour Henri IV l'heure d'abaisser la maison d'Autriche avait sonné; il allait se mettre à la tête de son armée. On ne savait sur qui allait fondre ce noir nuage; Rome craignait, l'Espagne tremblait. Le vieux parti ligueur, qui pressentait que l'orage allait éclater sur lui, disait, à la vue de ces grands préparatifs, qu'il vaudrait mieux les tourner contre les hérétiques du dedans que contre les catholiques du dehors. « Ces hérétiques, ajoutait-il, sont une poignée de gens aisés à exterminer, si chacun voulait balayer le devant de sa maison. » L'un de ses prédicateurs ne craignit pas de dire, en présence du roi et de sa cour, « que cette guerre pour des hérétiques contre des catholiques était illicite; que ce seraient autant de coups donnés dans le cœur de Jésus-Christ. » En terminant son discours, il voua aux enfers tous ceux qui y prendraient part.

Des bruits sinistres circulaient partout. On annonçait la mort prochaine du roi : « Ce serait grande merveille, dit Mornay à M. de Lucques, si ses ennemis ne se défont pas de sa personne. » Au milieu de tous ces préparatifs, qui annonçaient à la France qu'elle était à la veille d'une grande guerre, sans que rien d'officiel lui eût appris quel ennemi elle allait attaquer, quand le 14 mai 1610, le roi fut assassiné. Trois heures après sa mort le parlement de Paris déférait à Marie de Médicis la régence du royaume.

RÈGNE DE LOUIS XIII



Louis XIII (1601-1643).

I. — Pleuré par les protestants, par le peuple et par les seigneurs catholiques qui s'étaient associés à ses grands projets, le roi ne l'était ni par les jésuites, ni par le parti de la cour vendu à l'Espagne. Sa mort était arrivée au moment où, à la tête d'une puissante armée, il allait abaisser l'orgueilleuse maison d'Autriche et rétablir l'équilibre européen, si longtemps dérangé par elle. Quelques heures avaient suffi pour abaisser ceux qui étaient élevés et élever ceux qui étaient abaissés. Le pouvoir était tombé des mains d'un grand homme dans celles d'intrigants qui se réjouissaient sans contrainte de sa mort, et se préparaient à rendre à ses restes les honneurs qui lui étaient dus. Ils l'avaient déposé, revêtu de ses habits royaux, dans une des salles du Louvre, transformée en chapelle ardente, et pendant que la foule venait, les larmes aux yeux, baiser son suaire et jeter sur lui un regard d'adieu, il y avait, au-dessus de la salle où il reposait, des joies indécentes, sataniques. Les valets étaient devenus maîtres, et ces valets se disposaient à faire de la France un marchepied pour le successeur de Philippe II.

II. — Arrêtons-nous devant ce lit de parade sur lequel repose le corps de l'homme qui vit si souvent la mort en face et la trouva sous le fer d'un misérable assassin. Jugeons-le, comme les Égyptiens jugeaient leurs rois, sans passion, avec justice.

Henri IV est un être multiple, qu'on ne peut peindre de face que lorsqu'on a étudié ses nombreux profils. Il y a en lui le soldat, le politique, l'écrivain, le roi, l'homme.

Le soldat est parfait : il rit, plaisante

au roulement des tambours, au sifflement des balles, au bruit du canon, calme avec un éclair dans les yeux. Dans un pays, où le courage militaire est si commun que la lâcheté y est inconnue, le Béarnais se distingua parmi les plus braves; mais le soldat est plus grand que le capitaine, parce que là, où il aurait fallu être capitaine, il ne fut souvent que soldat. Il s'inspirait moins de ses réflexions passées que du moment présent; mais il avait alors le coup d'œil rapide, juste; c'était un improvisateur de victoires et, cependant, Farnèse le domine de toute sa hauteur; devant ce froid Italien, il se rabaisse à la taille d'un brillant colonel, mais ce colonel conquit mieux l'admiration de sa valeureuse gentilhommerie avec ses étourderies qu'il ne l'eût fait, s'il eût été un Cincinnatus. Il fut l'homme de son époque, mais, de son époque, il n'eut pas la cruauté; sa nature chevaleresque ne pouvait le faire descendre au rôle terrible d'un baron des Adrets ou à la froide cruauté d'un Blaise de Montluc. Il fit la guerre en adversaire loyal et généreux; c'est là l'un des plus beaux côtés de sa physionomie.

Il est rare qu'un soldat soit un habile politique; Henri IV cependant le fut : mûri, de bonne heure, à la rude et salutaire école des adversités, il étudia les hommes et les événements avec une sagacité qui paraît étonnante chez un prince qui ne rêvait que combats et plaisirs. Sa position, au milieu des partis, fut toujours difficile, et, toujours, il sut, comme un habile pilote, éviter les écueils; il ne se précipita pas au-devant des événements, il les attendit; mais les moyens qu'il employa pour arriver à ses fins ne furent pas toujours bons; au moment même où il disait à ses braves huguenots : « Avec vous, c'est à la vie et à la mort », il se courbait devant le pape. Il priait, comme un simple huguenot, devant un front de bataille; après le combat, il allait porter aux pieds d'une maîtresse les drapeaux conquis à l'ennemi, jetant ainsi au vent et à l'amour les fruits d'une grande victoire. Il trompait si bien qu'on aimait à se laisser tromper par lui; quand on le lui reprochait, il disait : « Que voulez-vous que j'y fasse, j'y suis obligé! » Ses manœuvres diplomatiques, avant, pendant ou après la Ligue, nous font admirer le négociateur et un peu mésestimer l'homme. Ses apologistes disent à sa décharge que sa conduite fût dictée par les circonstances, mais la morale qu'il foula aux pieds n'a ni deux poids, ni deux mesures. Quand il eut conquis ou plutôt acheté son royaume, sa politique fut grande, et, si le coup de poignard d'un assassin ne l'eût pas arrêté dans ses projets, il eût épargné à la France et au monde de grands malheurs et de grandes hontes. La guerre de Trente ans n'aurait pas eu lieu.

Henri IV a obtenu une gloire à laquelle il ne pensa jamais : celle d'écrivain. Si le style est l'homme, le Béarnais est tout entier dans le sien. Quelle verve, quelle rondeur dans ses lettres, dans ses proclamations, dans ses discours! Tout y révèle un improvisateur, et, cependant, tout y est pensé, mûri, arrêté, exprimé d'une manière nette, originale, piquante; c'est le bon sens qui se revêt de toutes les grâces de l'esprit gaulois, et qui assouplit sous son génie une langue que devaient parler plus tard Molière et madame de Sévigné. On ne peut le comparer qu'à lui-même; on peut d'autant plus l'admirer qu'il n'eut jamais l'amour-propre indomptable de la plupart des auteurs, et que, comme La Fontaine, il écrivit des chefs-d'œuvre sans s'en douter.

Comme roi, Henri IV fut grand, si nous établissons un point de comparaison entre lui et les souverains qui ont régné sur la France; il n'eut ni le génie militaire de Napoléon, ni la majesté fastueuse de Louis XIV, ni l'esprit organisateur de Charlemagne, mais il dépassa de toute la tête la plupart des autres monarques fran-

çais. Il eut un instinct admirable des besoins de la France et sut s'adjoindre un homme à la grandeur duquel il contribua et qui contribua à la sienne. Aidé de Sully, il encouragea puissamment l'agriculture, et malgré Sully, il fonda le commerce et l'industrie.

Quelques années de règne lui suffirent pour réparer les désastres de quarante ans de guerres civiles et replacer la France au rang qu'elle avait perdu; et ce roi si pauvre, qu'il ne pouvait quelquefois payer les fournisseurs de sa table, était craint et respecté. Quand il mourut, toute l'Europe avait les yeux sur lui : il en était l'arbitre. On s'est trompé cependant, quand on a salué le Béarnais du nom de Henri le Grand; mais on ne se trompe pas, quand on l'appelle un grand roi. Il le fut par son courage, sa politique et sa rare intelligence des besoins de son temps.

Quand les historiens jugent les princes, ils sont pour la plupart aussi indulgents pour l'homme privé qu'ils sont sévères pour l'homme public. Cependant, ces deux hommes sont inséparables et s'expliquent mutuellement. Henri IV nous paraît grand, mais comme il le serait davantage si l'homme privé n'eût compromis l'homme public. Nous déplorons les nombreuses taches qui nous frappent dans sa vie, vie admirable par tant de côtés, méprisable par tant d'autres. Son égoïsme l'empêcha de se préoccuper des intérêts des autres; son orgueil lui fit haïr toute supériorité; son ingratitude lui fit oublier les services de ses meilleurs serviteurs; sa fureur du jeu l'endetta; son amour des femmes fit de sa cour un séjour permanent de scandale; à tous ces défauts, nous devrions dire ces vices, il joignit le mensonge et le parjure; les vices de l'homme privé se retrouvent dans presque tous les actes de sa vie publique; il écouta ses passions plus encore que ses intérêts, rarement sa conscience. Supposons Henri IV simple gentilhomme, il nous apparaîtra comme un Roquelaure de cour, et il descendra au-dessous de notre mépris. Nous ne comprenons pas les historiens qui glissent légèrement sur le caractère de l'homme privé, et lui ouvrent le trésor de leurs indulgences; ils ne réfléchissent pas au mal immense que cet homme a fait à la France par les exemples qu'il lui a donnés. Quand le souverain s'avilit, les sujets sont portés à l'imiter, et, si la moralité est la pierre angulaire de l'édifice social, qui osera soutenir que Henri IV ne l'ait fortement ébranlée? On admire l'homme qui a gagné des batailles sur les ligueurs et on ne flétrit pas celui qui ne sut presque jamais remporter une victoire sur son propre cœur. On le loue d'avoir fondé en France l'industrie et le commerce; ne mériterait-il pas plus de louanges s'il y eût inauguré le règne des bonnes mœurs? On l'admire quand il déjouait les partis par l'habileté de sa politique; ne mériterait-il pas plus d'admiration si sa politique eût été loyale? Il abandonna les huguenots : s'il l'eût fait par conviction, nous pourrions le plaindre sans le mésestimer. De quelque côté donc que nous envisagions l'homme privé, nous sommes désillusionnés. Il fut spirituel, brave, aimable, séduisant et fit de grandes choses, mais ces grandes choses ne peuvent forcer ni le respect, ni l'estime de la postérité. Nous sommes sévère, mais juste, et notre jugement n'est ni un caprice d'historien, ni une vengeance de huguenot : il est dicté par les faits.

Une mauvaise chanson a fait de Henri IV un roi populaire; mais il faudrait désespérer d'un peuple qui trouverait dans ce monarque l'idéal de son souverain. Quand les Français comprendront que la vraie grandeur des rois n'est pas seulement dans le génie politique, mais encore dans la droiture et la pureté des mœurs, Henri IV perdra beaucoup de son prestige. Le temps fait longtemps attendre ses arrêts; mais, quand il les rend, ils sont irrévocables. Cependant, malgré la

sévérité de nos jugements, nous nous sentons à moitié désarmé devant cette grande figure de nos guerres civiles et religieuses ; et, comme ces braves huguenots qu'il abandonna, nous ne pouvons nous empêcher de l'admirer ; il est si courageux ! de l'aimer un peu ; il est quelquefois si bon !

III. — L'homme qui avait assassiné le roi était né à Angoulême, et s'appelait François Ravaillac, il avait trente-deux ans ; jeune, il entra dans un couvent de Feuillants, d'où il fut renvoyé ; il se fit alors solliciteur d'affaires, perdit un procès important et fut accusé de meurtre ; mais, faute de preuves suffisantes, il fut absous ; il s'établit alors à Angoulême, « où, pour gagner sa vie, il montrait aux enfants à prier Dieu en la religion catholique, apostolique et romaine ».

Cet homme, qui appartenait à la famille des Jacques Clément et des Chastel, crut rendre à son Église un service signalé en la délivrant d'un roi dont il ne croyait pas la conversion sincère ; avant de le faire, il voulait l'engager à détruire les hérétiques et à cesser ses préparatifs de guerre qui, disait-il, étaient dirigés contre les princes catholiques et contre le Saint-Père. Or, plusieurs fois, il fit le voyage de Paris, afin de parler au roi ; il ne put parvenir jusqu'à lui ; il crut alors que Dieu voulait sa mort. Une dernière fois, il quitta Angoulême, aux environs de Pâques, avec l'intention formelle d'accomplir son crime. Pour s'y aguerrir, il portait dans un sachet sur son cœur un peu de coton qu'il croyait être un morceau de la vraie croix et des amulettes sur lesquelles étaient écrits ces vers :

Que toujours dans mon cœur
Jésus soit vainqueur.

Arrivé à Paris, le cœur lui manqua... Il reprit le chemin de sa ville natale ; arrivé à Étampes, ses regards tombèrent sur un bas-relief représentant le Christ. « Dieu le veut ! » s'écria-t-il. Il retourna à Paris et tua le roi.

Ravaillac fut amené devant Messieurs du parlement. Pendant qu'il était à genoux, le greffier lut l'arrêt qui le condamnait à mort, et ordonnait qu'il serait préalablement appliqué à la question, à moins qu'il ne déclarât avec serment ce qui l'avait incité à commettre son crime, et quels étaient ceux qui l'y avaient poussé.

« Par la damnation de mon âme ! dit Ravaillac, il n'y a eu homme, femme, ni autre que moi qui l'ai su. »

Les bourreaux le firent asseoir sur un fauteuil ; l'opération des brodequins commença. On enfonça le premier coin ; le patient poussa un grand cri.

« Mon Dieu, s'écria-t-il, ayez pitié de mon âme, pardonnez-moi ma faute.

— Déclarez vos complices, lui dit le greffier.

— Je n'en ai point, » répondit le patient.

Le bourreau enfonça le second coin.

Nouveau cri plus perçant que le premier.

Sommé de nouveau de nommer ses complices, il répondit :

« Je ne peux dire que ce que j'ai dit. »

Le bourreau continua à enfoncer le deuxième coin.

Les souffrances du condamné étaient affreuses ; il poussait des cris déchirants : « Reçois, mon Dieu, criait-il, reçois cette peine pour la satisfaction de mes péchés ! »

Le bourreau mit le troisième coin.

Ravaillac se mit à trembler de tous ses membres. Son corps se couvrit de sueur, il balbutia quelques paroles et tomba en défaillance ; on retira ses pieds des brodequins et on lui jeta de l'eau sur la figure pour l'aider à reprendre ses sens ; on lui fit avaler un peu de vin et on le coucha sur un matelas, où il resta jusqu'au moment où l'exécuteur vint le prendre : c'était midi. Avant de le conduire à la place de Grève, on le supplia de dire toute la vérité.

« C'est le diable qui m'a porté à cette

abominable action, répondit-il; je prie le roi, la reine et tout le monde de me pardonner. » On ne put lui arracher une autre confession. Quand on vit qu'une plus longue insistance était inutile, on lui fit signer sa déposition et on se prépara à sortir de la Conciergerie.

Au moment du départ, du milieu des prisonniers s'éleva un cri terrible qui fit tressaillir de terreur le meurtrier. Ses compagnons de prison l'accablèrent d'injures et l'eussent mis en pièces sans l'intervention des archers. A la sortie de la prison, le cortège rencontra une foule tellement compacte qu'il fallut forcer le passage pour faire avancer le tombereau. En apercevant Ravaillac, le peuple l'accueillit par des imprécations : les uns lui criaient *méchant!* les autres *traître!* ceux-ci *meurtrier!* ceux-là *parricide!* L'infortuné comprit alors toute l'atrocité de son crime, et maudit les docteurs qui lui avaient enseigné dans leurs livres que de son couteau il se ferait une clef pour ouvrir le ciel. De quelque côté qu'il portât les yeux, il ne trouvait pas un regard ami. Le même peuple qui avait fait un saint du meurtrier de Henri III, ne voyait qu'un damné dans celui de Henri IV; il avait soif de son sang; le supplice le plus atroce lui paraissait une douce punition. Rien ne manqua à celui du maître d'école d'Angoulême.

On essaya encore une fois de lui arracher une confession plus ample que celles qu'il avait déjà faites : ce fut en vain. Une foule immense, compacte, haletante, impatiente, entourait l'échafaud sur lequel le patient était assis, tenant dans sa main droite le couteau avec lequel il avait frappé le roi.

On commença par mettre le feu à son bras; l'excès de la douleur lui arracha un cri perçant; plusieurs fois, il prononça les mots *Jésus*, *Maria*. Les assistants tressaillirent de joie quand le bourreau, saisissant les tenailles, commença à lui enlever des *lambeaux de chair*.

Ils craignaient, cependant, qu'il n'allât trop vite et ne hâtât sa fin.

Ils furent satisfaits. Après le mal, vint le remède plus terrible que le mal : avec du plomb fondu et de l'huile, on cicatrisa ses plaies.

Ravaillac poussait des cris affreux. Les docteurs lui demandèrent encore une fois de dire tout ce qu'il savait : « Rien de plus que ce que je vous ai dit, » répondit-il. Ils voulurent alors, sur l'invitation du greffier, faire des prières pour lui; ils firent signe à la foule de faire silence. « Non! non! s'écrièrent les assistants, pas de prières pour ce misérable, pour ce damné! »

« Votre plus terrible jugement, lui dit le greffier, est l'indignation de cette foule : déclarez donc quels sont ceux qui vous ont poussé à commettre ce crime.

— Il n'y a que moi, dit Ravaillac, qui l'ai fait! »

On fit approcher des chevaux qui commencèrent l'écartèlement au milieu des imprécations sans cesse croissantes du peuple. Plusieurs se mirent à tirer les cordes; enfin, après une heure d'atroces douleurs, le meurtrier avait fini de souffrir. Il avait à peine cessé de vivre, que les assistants se ruèrent sur son cadavre et le frappèrent, les uns à coups de couteau, les autres à coups de bâton. On l'arracha des mains de l'exécuteur, on le déchira en morceaux qu'on traîna tout palpitants dans les rues, et qu'on brûla ensuite.

En retraçant ces scènes d'horreur, le cœur est saisi d'un profond dégoût, à la vue de ce peuple qui témoigne d'une manière si cruelle l'amour qu'il a pour son roi. L'assassin mérita la mort; mais fallait-il tout ce terrible appareil de supplice pour l'expiation de son crime? Ce peuple, n'eût-il pas été plus digne, plus grand, s'il eût assisté silencieux au supplice du coupable; et, quand on demanda pour lui les dernières prières, n'eût-il pas dû se rappeler les dernières paroles du Sauveur

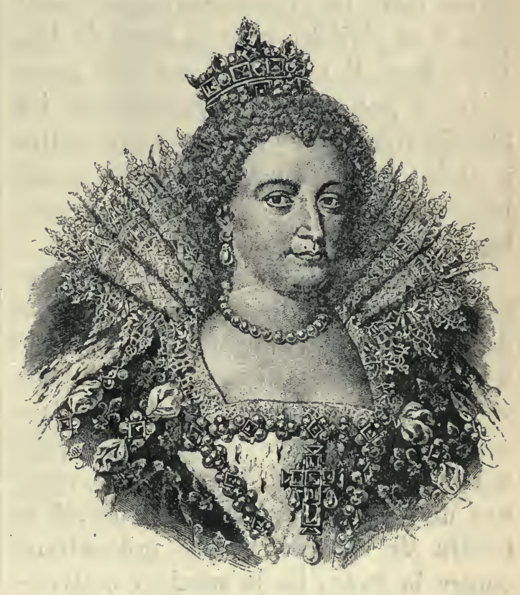
pardonnant à ses insulteurs et à ses bourreaux? Dans ces scènes déchirantes, le meurtrier, malgré l'horreur que nous inspire son crime, nous touche par sa constance et nous émeut par ses souffrances; nous le retranchons violemment de la société, n'est-ce pas assez? Faut-il encore, comme des sauvages, prendre un barbare plaisir à le voir mutilé, tenaillé, écartelé!

Est-ce Ravaillac seul qu'il faut rendre responsable de l'assassinat de Henri IV? Nous serions heureux de le croire; mais, malheureusement, derrière le maître d'école d'Angoulême, nous voyons la main mystérieuse qui l'a poussé à commettre son crime : cette main est celle de celui qui a semé dans son cœur la fatale idée qu'il ferait de son couteau une clef pour s'ouvrir le ciel. S'il n'eût pas entendu professer la doctrine de la légitimité du régicide, eût-il jamais eu l'idée de son parricide?

IV. — La mort de Henri IV consterna les protestants; plusieurs d'entre eux, saisis d'une terreur panique, sortirent précipitamment de Paris. Le duc de Sully s'enferma dans la Bastille dont il était gouverneur. « Il semblait, dit M. de Félice, que l'édit de Nantes eût été déchiré du même coup qui avait percé le cœur du fils de Jeanne d'Albret. »

La cour, craignant un soulèvement des protestants dans les provinces, confirma le 22 mai 1610 tous les édits précédents rendus en leur faveur. Ce qui s'était passé sous les trois derniers règnes n'était pas de nature à les rassurer. Ils se rappelaient avec quel cynisme Catherine de Médicis et ses deux fils déchiraient, le lendemain, les édits qu'ils avaient signé, la veille. Pouvaient-ils avoir plus de confiance dans la parole de la régente, une Italienne dominée par son entourage, qui ne valait guère mieux que celui de la mère des Valois? Leurs craintes n'étaient pas sans fondement. La veuve de Henri IV était ignorante, vindicative, n'ayant d'égal à son ambition que son incapacité. Quelques jours de sa régence avaient suffi pour mettre le Trésor public au pillage et faire descendre la France du haut rang où le roi défunt l'avait placée par son génie.

Pendant que, sous la main ferme et habile du roi défunt, les grands seigneurs étaient tenus à donner les premiers



Marie de Médicis.

l'exemple de l'obéissance, sous le gouvernement de sa veuve, quelques-uns relevaient la tête, voulant bien obéir, mais aux conditions qu'ils dicteraient eux-mêmes. Sully, qui avait été le bras droit de son maître dans l'œuvre admirable du relèvement du royaume, souffrait cruellement de se voir préférer, à la cour, des ambitieux sans capacité. La dilapidation du Trésor royal, sur lequel il avait veillé avec tant de soin, lui faisait craindre, et non sans raison, que la France, après avoir été si prospère, ne revînt aux jours honteux de Charles IX et de Henri III. Mieux qu'un autre, il eût pu vendre son obéissance, il ne le fit pas, ne voulant pas, après avoir servi si fidèlement le père, ne pas accorder au fils la

même fidélité; mais il ne tarda pas à s'apercevoir qu'on ne se souciait ni de ses conseils ni de ses services. Sa chute n'étonna ni n'affligea personne : il n'était pas aimé ; son inflexibilité l'avait fait haïr des seigneurs de la cour, toujours affamés d'argent; sa supériorité humiliait ses collègues du conseil; la reine n'avait pas oublié qu'il avait toujours, dans ses querelles domestiques, pris contre elle le parti de son mari ; les protestants enfin avaient plus à se plaindre qu'à se louer de lui. Cependant, il ne tomba pas sans grandeur; il repoussa dédaigneusement les 300 000 livres qu'on lui offrait et se retira à Sully; de là, il écrivit à la reine une lettre dans laquelle il faisait son apologie.

La chute de Sully parut aux protestants un indice des mauvaises dispositions de la régente à leur égard. Elle eût créé à la cour de grands embarras, si des divisions n'eussent éclaté au sein de l'assemblée qui se réunit à Saumur. Depuis la mort de Henri IV, les réformés, revenus de leur premier effroi, sentaient le besoin de prendre leurs précautions contre la cour; ils la savaient malveillante, malgré ses protestations. Le roi, à son sacre à Reims, avait ratifié l'édit de Nantes, mais, suivant la coutume de ses prédécesseurs, il avait juré d'exterminer les hérétiques. Des concessions et des garanties nouvelles leur paraissaient une impérieuse nécessité du moment. Ils demandèrent donc l'autorisation de tenir leur assemblée triennale. La régente hésitait; Chamier la décida par un mot : « Si vous ne nous accordez pas la permission, nous saurons la prendre. » Avant, le pacifique Mornay avait dit : « Le roi est mineur, soyons majeurs. » La ville de Châtellerault fut d'abord indiquée pour le lieu de la réunion; mais la cour, redoutant l'influence de Sully, si on permettait qu'elle se tînt dans une ville de son gouvernement, indiqua Saumur. L'assemblée s'ouvrit dans cette ville (27 mai 1611); elle se composait de soixante-dix membres. Les ducs de Bouillon, de Sully, de Rohan, le maréchal de Lesdiguières et Du Plessis-Mornay étaient présents. Ce fut ce dernier qui fut nommé président. On lui adjoignit pour vice-président le pasteur Chamier. Ces deux choix indiquaient clairement que les passions politiques ne prévaudraient pas dans l'assemblée, et que l'on se préoccuperait avant tout des intérêts des Églises et des moyens de sauvegarder leurs droits et leurs libertés. Dans les délibérations qui eurent lieu, le duc de Rohan se révéla grand orateur et homme d'État.

V. — Henri de Rohan (1) était l'un des descendants de cette noble et illustre famille des Rohan, dont les ancêtres avaient gravé sur leurs armoiries cette fière devise :

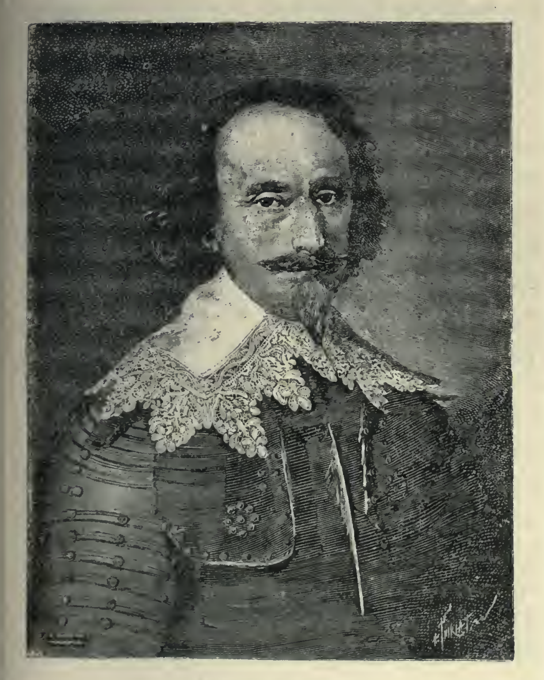
Roi ne puis,
Duc, ne daigne,
Rohan suis.

A l'âge de six ans, Henri perdit son père et fut élevé sous la tutelle de sa mère, la célèbre et pieuse Catherine de Parthenay-l'Archevêque, qui ne négligea rien pour lui faire donner, ainsi qu'à ses autres enfants, une éducation digne de leur naissance presque royale.

Le jeune Henri, à l'exception de la géographie, de l'histoire et des mathématiques, ne montra que des dispositions médiocres pour les lettres et les sciences; mais, de bonne heure, il se fit remarquer, parmi ses compagnons d'études, par son adresse dans tous les exercices du corps. Plutarque était son auteur favori : en le lisant, il s'éprenait d'une vive admiration pour les grands hommes dont l'historien raconte la vie; leur ressembler était son ambition. « A leur exemple, dit Pérau, son biographe, il fut simple dans son extérieur, frugal dans ses repas, réservé dans ses paroles et dans son maintien,

(1) Né le 25 août 1575 au château de Blin.

ennemi de tout excès, et surtout très attentif à contenir ses passions dans les bornes étroites que la sagesse leur prescrit. » A la cour corrompue de Henri IV, il était comme Coligny dans celle de Henri II. Laissant les courtisans se livrer au jeu et à des plaisirs frivoles il consacrait la meilleure partie de son temps à l'étude et se sentait né pour les grandes choses. Au siège d'Amiens, où il fit ses premières armes, il se signala entre les



Henri de Rohan.

plus braves par son courage. La paix ayant succédé à la guerre, il visita les principaux États de l'Europe, notant presque jour par jour, dans un journal, tout ce qui lui semblait digne d'attention.

Henri IV, qui aimait Henri de Rohan autant qu'il pouvait aimer, le créa duc et pair en 1603, lui fit épouser Marguerite de Béthune, la fille unique de Sully, l'une des plus riches héritières du royaume, et lui accorda la charge de colonel général des Suisses.

De tous les jeunes seigneurs de son temps, Rohan était le plus considérable par sa naissance, ses charges et ses talents. Attaché de cœur à la cause protestante, il l'honorait par son caractère loyal, désintéressé. A l'assemblée de Saumur, il recommanda l'union et l'ordre, sans lesquels, disait-il, il serait impossible aux protestants de faire respecter par la cour les édits qui leur garantissaient l'admission à toutes les charges du royaume; d'après lui, l'un des moyens d'atteindre ce but, c'était de mettre les villes de sûreté en bon état de défense, afin que leurs ennemis comprissent bien qu'on ne les surprendrait pas à l'improviste comme à la Saint-Barthélemy. « Nous sommes arrivés, ajouta-t-il, en un carrefour, où plusieurs chemins se rencontrent; mais il n'y en a qu'un où se trouve notre sûreté. La vie de Henri le Grand la maintenait; il faut qu'à cette heure ce soit notre vertu, et que notre but soit la gloire de Dieu et la sûreté des Églises qu'il a si miraculeusement établies dans ce royaume, nous procurant du bien l'un à l'autre avec ardeur, mais par moyens légitimes. Soyons résolus à ne demander que les choses nécessaires; soyons fermes à les obtenir. »

Les séances de l'assemblée durèrent quatre mois; la cour lui enjoignit de se séparer. Les députés répondirent que la séparation aurait lieu quand ils auraient obtenu ce que les Églises demandaient dans leurs cahiers de doléances. C'était lui dire qu'ils rendaient au roi ce qui est au roi, mais qu'ils rendraient à Dieu ce qui est à Dieu. Nous craindrions, et non sans raison, de fatiguer l'attention de nos lecteurs, si nous leur racontions dans leurs plus menus détails les discussions et les résolutions des protestants dans leurs synodes et leurs assemblées politiques qui eurent lieu pendant la minorité de Louis XIII; toutefois, nous ne saurions passer sous silence un fait qui nous révèle l'intérêt puissant qu'ils portaient aux choses religieuses.

V *bis*. — Ferrier, l'auteur des thèses sur

l'*Anté-Christ*, aurait pu rendre aux Églises les plus signalés services par sa science, son éloquence et son habileté. Malheureusement, des accusations fondées sur des faits, établirent que ses mains n'étaient pas pures de détournements frauduleux. Plusieurs fois, les synodes eurent à s'occuper de lui. Mais le fait d'avoir mal administré les deniers de l'académie de Nîmes lui attira de vives réprimandes. Au lieu de courber la tête, il la releva et se jeta dans les bras des catholiques. En récompense de son apostasie, on le nomma, en 1613, conseiller au présidial de Nîmes. Le consistoire de cette ville l'excommunia.

Les protestants, oubliant la charité que l'on doit même aux renégats, s'opposèrent à son installation, et ne le désignèrent plus que sous le nom du *traître Judas*. Ils dévastèrent sa maison de ville et celle qu'il avait à la campagne; le présidial fut même forcé de se transporter momentanément à Beaucaire.

Nous regrettons d'avoir à enregistrer de telles scènes, qui ne sont pas à l'honneur des réformés. De leur part, un silence dédaigneux eût été pour l'apostat une punition plus grande que la dévastation de ses deux maisons : la colère est et sera toujours une mauvaise conseillère.

Le synode général du Bas-Languedoc, qui se réunit à Privas, confirma l'excomunication de Ferrier en des termes, qui nous rappellent ceux du moyen âge. Les voici :

« Nous, pasteurs et anciens, déclarons que ledit Jérémie Ferrier est un homme scandaleux, incorrigible, impénitent, indisciplinable; et, comme tel, après avoir invoqué le nom du Dieu vivant et vrai, au nom et en la puissance de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par la conduite du Saint-Esprit et l'autorité de l'Église, nous l'avons jeté et le jetons hors de la compagnie des fidèles. »

Ferrier fut nommé conseiller d'État, et mourut à Paris en 1626, détesté des protestants et peu estimé des catholiques. Sa fille, qui épousa le lieutenant criminel Tardieu, fut assassinée en 1664, ainsi que son mari, par des voleurs. Les deux époux s'étaient rendus tristement célèbres par leur avarice sordide.

VI. — La situation des réformés, loin de s'améliorer, ne faisait qu'empirer. Les agents du gouvernement ne respectaient par les édits, quoique le Conseil publiât déclarations sur déclarations pour qu'on les exécutât fidèlement. Les protestants se plaignaient : on ne les écoutait pas. Aux états généraux réunis en 1614, Du Perron eut l'impudeur d'affirmer que les édits en leur faveur n'étaient que provisoires ou suspensifs, et qu'on ne devait les considérer que comme un simple sursis accordé à des sujets rebelles. Le cardinal professait cyniquement la maxime qu'il est permis de manquer de parole à ceux qui ne partagent pas notre foi.

La vertu, qui faisait le moins défaut aux huguenots, c'était la patience; et, certes, il leur en fallait beaucoup pour vivre sous un gouvernement qui ne laissait pas échapper une seule occasion de leur rappeler qu'il ne les regardait que comme des étrangers qu'on avait le droit d'expulser. Leurs craintes devinrent plus vives, au moment où il fut question du mariage du roi avec une infante espagnole, Anne d'Autriche. On disait tout haut que l'une des conditions du mariage était la ruine de l'hérésie. Mais un événement beaucoup plus grave leur fit comprendre que le seul moyen de sauvegarder leurs libertés, c'était de sauter sur leurs armes.

VII. — Le roi, à la tête de son armée, était parti, en 1620, pour le Béarn, dont la population, en très grande majorite, était protestante. Les habitants, qui avaient embrassé la Réforme, ne demandaient à leur souverain, en échange de leur fidélité, que la liberté de servir Dieu selon leur conscience. Or, ce souverain, qui pre-

nait le titre de *roi Très-Chrétien*, laissa dans ce beau pays des traces sanglantes de sa visite. Donnons la parole à Élie Benoît.

« On n'entendait sortir de la bouche des plus modérés que des menaces de punitions exemplaires, — de pendre, de trancher la tête, d'abolir dans tout le royaume la religion réformée qu'ils appelaient « maudite religion », de chasser tous ceux qui en faisaient profession, ou de leur faire porter quelques marques d'infamie. Les soldats rompaient les portes des temples, démolissaient les murailles, déchiraient les livres sacrés et les tableaux où les commandements de Dieu étaient écrits ; ils volaient, et frappaient à coups de bâton et d'épée les paysans qui venaient au marché de Pau, présupposant qu'ils étaient huguenots ; ils forçaient ceux d'entre eux, qui tombaient entre leurs mains, à faire le signe de la croix, et à se mettre à genoux quand la procession passait. Les femmes n'osaient paraître dans les rues ; il y en eut quelques-unes qu'on faisait jurer, quand elles étaient enceintes, de faire baptiser leurs enfants à l'Église romaine, quand elles seraient accouchées. On enlevait les enfants sans qu'il fût possible aux pères de les recouvrer, et tout cela se faisait sous les yeux de Louis XIII, sans qu'on pût obtenir de lui qu'il écoutât leurs plaintes. Dans le reste du pays, les soldats vivaient à discrétion, disant que telle était la volonté du roi. »

VIII. — Louis XIII, après son retour du Béarn, ayant sous ses ordres Lesdiguières qui, sans abjurer la foi protestante, s'était, par ambition, séparé de ses coreligionnaires, se mit à la tête de son armée, et se dirigea vers Orléans. De là, il suivit le cours de la Loire jusqu'à Saumur dont Mornay était gouverneur, et s'empara par une indigne supercherie de la citadelle. Mornay refusa avec indignation une somme de 100 000 écus et le bâton de maréchal de France qu'on lui offrait en dédomagement de la perte de son gouvernement. « Si j'avais aimé l'argent, répondit l'austère huguenot, j'aurais gagné des millions sous les gouvernements précédents ; quant aux dignités, ajouta-t-il, avec une noble fierté, j'ai plus désiré de m'en rendre digne que de les obtenir. »

IX. — De Saumur, le roi se dirigea vers Saint-Jean-d'Angely dont il s'empara, le 31 mai 1621, après vingt-six jours de siège. A Montauban, il fut moins heureux ; les habitants opposèrent aux troupes royales une résistance si vive qu'ils les forcèrent à décamper, après avoir laissé un grand nombre de morts sous les remparts de la ville.

Au souvenir de ce siège mémorable, se rattache celui de deux hommes célèbres, le pasteur Chamier et le duc de Mayenne.

Daniel Chamier naquit à Montélimart en 1565. Son père, qui était pasteur, ne négligea rien pour que son fils honorât dans sa personne le ministère évangélique. L'étudiant, au contact de Théodore de Bèze, dont il fut l'un des élèves les plus distingués, acquit cette foi vivante qui forme seule les grands caractères, et qui le soutint dans sa vie agitée. Avant de succéder à son père dans la direction de l'Église de Montélimart, il desservit celles des Vans, d'Aubenas, de Bagnols et de Montagnac, et ne tarda pas à occuper l'une des premières places, dans le corps pastoral, par sa science théologique, et la première par son intrépidité. Toutes les fois qu'il faut défendre la cause protestante, soit dans les synodes, soit dans les assemblées politiques, soit en face des docteurs catholiques, on y trouve Chamier. Ce qui le distingue entre tous, c'est sa persévérance dans les négotiations avec la cour. « C'est une tête de fer ! » disait Henri IV, en parlant de lui à l'occasion des négociations relatives à l'édit de Nantes. « On ne vit jamais, dit Bayle, un homme plus raide, plus inflexible, plus intraitable par rapport aux artifices que la cour

mettait en usage pour affaiblir les protestants. » Odieux au pouvoir, Chamier était cher aux Églises.

Un volume, même un gros, suffirait à peine pour raconter la vie si bien remplie de ce puissant et infatigable athlète, toujours prêt à défendre la cause protestante, avec autant d'habileté que de persévérance ; et, chose rare ! cet homme bouillant, nerveux, déployait dans la poursuite des affaires qui lui étaient



Chamier.

confiées une patience que rien ne pouvait lasser. Il attendit à Paris, pendant six mois, que Henri IV lui donnât une audience qu'il lui avait demandée.

Au moment du siège de Montauban, Chamier était l'un des pasteurs de cette cité. Membre du conseil de ville, il déploya la plus grande énergie, faisant passer dans le cœur des assiégés l'ardeur qui était dans le sien. Dans un assaut livré le 17 octobre 1621, il vola, un épieu à la main, à la défense du bastion du Paillon ; mais, à peine arrivé sur le rempart, il fut tué d'un coup de canon. Les catholiques ne surent pas cacher la joie indécente qu'ils éprouvèrent à la nouvelle de la mort de ce redoutable adversaire ; les protestants, au contraire, sentirent qu'ils perdaient une grande force en perdant cet intrépide pasteur. « Il fut autant regretté de ses coreligionnaires, dit Dupleix, que s'ils avaient perdu une des meilleures places de sûreté qu'il eussent en France. »

La mort de Chamier avait fait couler des larmes aux réformés, celle du duc de Mayenne attira sur eux d'épouvantables malheurs. L'ancien chef de la Ligue avait été tué sous les murs de Montauban. Quand la nouvelle de sa mort arriva à Paris, la population se prépara à lui faire des funérailles sanglantes. Un carme déchaussé qui se faisait appeler Dominique de Jésus-Maria, l'agitait, depuis quelques semaines, par ses prédications ardentes, passionnées. Ce religieux, qui ne le cédait en rien en audace et en fanatisme aux plus fougueux prédicateurs de la Ligue, s'était acquis en Allemagne, en Espagne et en Italie une grande réputation de sainteté. Ses prédications n'avaient qu'un seul texte, les protestants ; qu'un seul développement, leur complète extermination. Son audace, qui rappelait celle du célèbre inquisiteur dont il portait le nom, lui donna une grande popularité. Les plus puissants seigneurs, les souverains même, lui montraient de la déférence. Il était porteur d'une image qu'il appelait l'*image miraculeuse de Notre-Dame de la Victoire*, il lui avait crevé les yeux : « Ce sont, disait-il de sa voix de stentor, les misérables hérétiques qui ont commis ce crime ! » Ses auditeurs alors frémissaient de terreur et de rage et ne demandaient qu'à venger un pareil sacrilège. Son arrivée à Paris causa une immense sensation. La populace voulut voir l'image miraculeuse que le pape avait consacrée lui-même dans Saint-Paul, sur le grand autel, et devant laquelle il s'était prosterné avec tout le collège des cardinaux. Ce fanatique était devenu la grande

idole des masses qui le vénéraient comme un saint, se disputaient un lambeau de ses vêtements et lui attribuaient le don des miracles. La Sorbonne l'obligea à quitter Paris, qu'il laissa sous l'impression de ses discours incendiaires. Ce fut alors qu'on apprit la mort de Mayenne; la populace résolut de la venger sur les protestants de Paris qui étaient les plus paisibles du royaume. Sa colère se borna d'abord à des menaces. Le duc de Montbazon, gouverneur de la ville, ne crut pas que les réformés dussent interrompre leur culte qui se célébrait à Charenton : il prit cependant des mesures pour prévenir toute agression de la part des catholiques, et se transporta lui-même sur la route pour protéger le retour des huguenots. Cela n'empêcha pas les séditieux d'attaquer les retardataires. Des injures, ils en vinrent aux coups. Une femme, qui n'avait pas voulu saluer la statue de la Vierge, tomba morte percée de coups; les maisons où les réformés s'étaient réfugiés furent pillées et incendiées sans que les archers et les gardes du duc de Montbazon pussent l'empêcher. En quelques instants, toute la ville fut en émoi; la nuit seule suspendit les désordres. Le lendemain, les émeutiers se portèrent vers Charenton, pillèrent et brûlèrent le temple et les boutiques des libraires et ne s'arrêtèrent que lorsqu'ils eurent tout dévasté. Le duc de Montbazon fit arrêter deux des plus mutins et les fit pendre pour servir d'exemple aux autres ; la leçon fut inutile. Dès le lendemain, le tumulte recommença au faubourg Saint-Marceau, peuplé d'ouvriers protestants qui s'y étaient retirés pour exercer leur métier depuis qu'on les avait exclus des maîtrises; plusieurs d'entre eux furent tués. Le parlement prit des mesures sévères contre les assassins, et rétablit l'ordre; mais déjà une grande panique s'était emparée des protestants, qui se croyaient à la veille d'un de ces grands massacres dont le souvenir était encore vivant dans leurs familles. Plusieurs quittèrent Paris; d'autres se cachèrent chez des catholiques de leur connaissance. Les ministres, suivant l'ordre de Jésus-Christ, qui ordonne à ses disciples la fuite, quand ils sont persécutés, se dispersèrent dans la crainte que leur présence au milieu de leurs fidèles fût plus nuisible qu'utile. On les traita de lâches : ils n'étaient que prudents.

X. — Après avoir été dépouillé de son gouvernement, Mornay s'était retiré dans son château de La Forêt-sur Sèvres, dont il ne s'absentait que pour assister aux assemblées synodales et politiques des réformés, où ses conseils étaient presque toujours écoutés. Sa carrière politique commencée dans un orage s'achevait dans une tempête dont il entendait les premiers siflements. Moins affaibli par les années que par les soucis que lui donnaient les Églises, il vit de loin la mort s'approcher de lui, il la regarda en face sans se troubler ; il était prêt à comparaître devant son Dieu pour lui rendre compte des talents qu'il lui avait confiés. Un jour, le vieillard se fit apporter son testament, y ajouta un codicille, puis, le posant sur la table, il dit : « Désormais il ne me reste qu'à mourir. » Le soir, il pria en présence de sa famille et de ses serviteurs.

Le lendemain, il s'alita : « Depuis ce jour, dit M. Ambert son dernier biographe, jusqu'au 9 novembre 1623, ce ne furent, au château de La Forêt, qu'aumônes, prières et préparation à la mort. » Ce même jour, Mornay laissa pénétrer dans sa chambre les gens accourus des villages voisins : « Il est vrai que je vais mourir, leur dit-il; je pardonne de bon cœur à tous ceux qui m'ont fait et procuré du mal, et prie Dieu qu'il leur pardonne et les amende. » Vers le milieu du jour, l'illustre malade se fit lever, voulant, dit-il, mourir debout. Alors, il

commença tout haut sa confession de foi, mais ne la pouvant achever, il se leva de dessus une chaise où il était assis, et dit à son ministre : « J'ai un grand compte à rendre, ayant beaucoup reçu et peu profité. » Puis, toujours debout, levant ses mains sur la tête, il s'écria par trois fois : « Miséricorde ! Miséricorde ! Miséricorde! » puis, composant son visage son maintien, il donna d'une voix ferme et grave sa bénédiction à ses filles, à ses gendres et à ses petits-enfants, après, il bénit ses serviteurs : « Soyez bénis, leur dit-il, par un mourant dont la bénédiction sera ratifiée par celle de Dieu. Durant ma vie, je n'ai eu que la gloire de Dieu pour but ; ceux qui m'ont connu savent que si j'eusse voulu m'en proposer d'autres, il m'eût été aisé de parvenir à de grands biens et à de grands honneurs ». « Priez Dieu, dit-il à son pasteur, qu'il dispose de moi. » Il parla quelque temps encore ; on l'entendit dire : « Je ne suis pas ennemi de la vie, mais j'en vois une beaucoup meilleure que celle-ci; je me retire de la vie, je ne m'enfuis pas ; j'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi. » Madame de La Tabarière, sa fille, étant annoncée, avec ses enfants, le mourant fit de nouveau réunir toute sa famille et lui dit : « Je vous recommande l'union et l'amitié fraternelle, pour posséder en paix l'héritage que je vous laisse. » Il prit les mains de tous et les pressa sur ses lèvres. Le vendredi 10 novembre, on l'entendait murmurer des paroles latines et grecques d'une haute philosophie morale. Il cita ces mots de Pindare : « La vie est l'ombre d'un songe. » La soirée se passa en prières. Minuit sonnait à l'horloge du château, lorsque la parole manqua au mourant ; l'ouïe cessa ; deux heures après, le souffle s'éteignit. Entre six et sept heures du matin, le 11 novembre 1623, Mornay s'en était allé à Dieu qu'il avait servi avec tant de fidélité.

XI. — Louis XIII, qui ne pouvait pardonner aux Montalbanais de l'avoir obligé de lever honteusement le siège de leur ville, quitta Paris pour se mettre à la tête de ses troupes. La lutte que Rohan et d'autres chefs calvinistes soutiennent, les armes à la main, contre les troupes royales pour défendre leurs libertés, est des plus ardentes, tout le midi et l'ouest de la France sont en proie à la guerre civile. Protestants et catholiques usent de terribles représailles ; on dirait qu'ils ne sont pas les enfants d'une même patrie, tant ils sont sans pitié à l'égard les uns des autres.

« La guerre, dit M. de Félice, fut reprise, en 1622, avec une vigueur inouïe. La petite ville de Nègrepelisse, voisine de Montauban, fut l'objet d'horribles représailles ; tous les habitants furent passés au fil de l'épée ; on les accusait d'avoir massacré, l'hiver précédent, la garnison catholique. Les mères qui s'étaient sauvées au travers de la rivière, tenant leurs petits enfants dans leurs bras, ne purent obtenir aucune miséricorde des soldats qui les attendaient à l'autre bord. En une demi-heure, tout fut exterminé dans la ville ; les rues étaient si pleines de morts et de sang qu'on marchait avec peine ; ceux qui se sauvèrent dans le château furent contraints, le lendemain, de se rendre à discrétion ; on les immola. »

Louis XIII ne manifesta pas la moindre pitié. Sa mère, en apprenant ses succès, lui envoya de Paris ses félicitations !

La ville de Saint-Antonin fut traitée comme Nègrepelisse ; on fut sans pitié pour elle : son pasteur et dix bourgeois furent pendus.

XII. — Malgré le génie militaire de Henri de Rohan, le protestantisme comptait plus de revers que de succès. Quelques-uns des chefs abandonnèrent leur parti, et se rangèrent du côté du roi. L'abjuration de Lesdiguières causa

aux protestants, sans toutefois les étonner, une douloureuse indignation.

Cet homme de guerre, qui ne comptait dans sa vie militaire que des succès, n'était pas un prosélyte ordinaire; aussi le clergé voulut que son abjuration eût lieu avec le plus grand éclat.

L'évêque de Grenoble, assisté de l'archevêque d'Embrun, et suivi d'une foule de prêtres, de religieux, de magistrats et de gentilshommes, partit de l'évêché et se rendit à l'hôtel du maréchal pour le conduire, de là, à l'église de Saint-André, où devait se faire la cérémonie de l'abjuration. Cette église était splendidement ornée et remplie d'une foule immense. L'archevêque d'Embrun reçut l'abjuration du maréchal devant le maître-autel, sur lequel il célébra immédiatement la messe, que le vieux capitaine huguenot écouta avec une grande dévotion, ce qui émerveilla l'assistance.

Après la messe, le nouveau converti fut reconduit processionnellement à son hôtel; là, le maréchal de Créqui lui remit, en présence d'une brillante assemblée, de la part du roi le bâton de connétable, « lequel il accepta très bénignement, remerciant humblement Sa Majesté de l'affection signalée qu'elle lui témoignait ».

La remise du bâton fut annoncée à la ville « par une escopetterie mêlée d'un bruit foudroyant de canon qu'on eût dit que tout s'allait renverser »; au même moment, des *Te Deum* furent chantés dans toutes les églises, et la soirée se termina par des feux de joie et des danses.

Les réformés de Grenoble se tinrent renfermés dans leurs maisons, le cœur plein d'une douloureuse indignation. Le lendemain 21 juillet, le nouveau connétable, tout vêtu de satin blanc et en habit de chevalier, reçut, dans l'église cathédrale de Notre-Dame, des mains de Loménie, sécrétaire des commandements du roi, l'ordre du Saint-Esprit. Le jour d'après, il communia dans la même église. Les catholiques du Dauphiné saluèrent, par de bruyantes acclamations, le retour de Lesdiguières à la foi romaine. Grenoble, Valence, Embrun, Gap, Die manifestèrent leur joie. A voir tant d'allégresse on eût dit que la conversion du connétable était le coup de mort de la Réforme.

L'abjuration de Lesdiguières a été diversement jugée. Des écrivains protes-



Lesdiguières.

tants l'ont attribuée, en grande partie, à son dévouement profond à l'autorité royale, dévouement qui se remarque à un si haut degré chez Du Plessis-Mornay, Sully et la plupart des chefs huguenots, qui avaient servi sous Henri IV. Nous ne voulons pas contester ce point de vue, ni dire avec Le Vassor que le connétable fut un scélérat; nous dirons seulement que son abjuration fut le résultat nécessaire et logique de sa vie entière, et, qu'il y fut entraîné par la cupidité, l'impureté et le désir des grandeurs. Quand de ces trois passions une seule suffit pour faire chuter un homme, la chute de Lesdiguières doit-elle étonner?

Ce vieux libertin, qui mourut dans son impénitence finale, plus ami de ses plaisirs que de sa cause, devait fatalement imiter Henri IV et dire : « Une épée de connétable vaut bien une messe ».

Lesdiguières et Mornay ! Arrêtons-nous un instant devant ces deux hommes auxquels se rattachent tant de souvenirs. Ils sont, avec Sully, les derniers représentants de l'époque la plus agitée et la plus féconde en événements de notre histoire nationale ; tous deux ont vieilli au service de la royauté et servi la cause de la Réforme ; l'un a brillé dans les conseils, l'autre sur les champs de bataille ; dans les circonstances les plus critiques de son existence leur parti a eu les yeux tournés vers eux, réclamant la sagesse de l'un et l'épée de l'autre. Entre ces deux hommes, il y a un contraste frappant. Mornay est le type de l'honnête homme, Lesdiguières, de l'ambitieux ; le premier est huguenot de conviction, le second, de profession ; l'un est fidèle au roi par conscience, le second, par politique et par tradition. Mornay par sa vie austère, irrépréhensible, défie la médisance ; Lesdiguières, par son inconduite, justifie tous les soupçons. Mornay regarde comme de la boue toutes les grandeurs de ce monde ; Lesdiguières ne sait pas même s'il y a un ciel tant il s'attache à la terre. L'un est dépouillé par son roi qu'il a servi avec tant de fidélité ; l'autre est comblé de ses largesses pour avoir abandonné ses coreligionnaires. Mornay verse des larmes sur le sort qui attend les réformés. Lesdiguières dirige contre leur poitrine la pointe de son épée. Le temps, ce juge intègre, a prononcé sur ces deux hommes... Lesdiguières force notre admiration par son génie militaire et les ressources inépuisables de son esprit ; mais, quand nous avons admiré le capitaine, nous méprisons l'homme. Quant à Mornay, il a droit à toute notre estime, et, parmi tous les personnages remarquables dont il fut le contemporain, nul ne le surpasse en grandeur morale : entre tous, il est le premier.

XIII. — Le nouveau connétable était venu avec son roi sous les remparts de Montpellier, dont on faisait le siège. La ville se défendit bien. Une sortie faite à propos par la garnison jeta le désordre parmi les assiégeants ; beaucoup d'officiers et de gentilshommes furent tués, les maladies affaiblissaient l'armée royale, et les assiégés à leur tour, s'affaiblissaient de chacun de leurs succès ; des deux côtés, on désirait la paix. Henri de Rohan, comprenant que le moment était propice pour traiter au nom de son parti, entra dans Montpellier et amena, non sans peine, les habitants à ses vues. Le 18 octobre 1626, il apporta lui-même au roi l'assurance que la ville était prête à le recevoir. Louis XIII la fit occuper, deux jours après, par les maréchaux de Créqui et de Bassompière, et y entra le lendemain.

XIV. — Reportons nos regards en arrière de quelques années (1614). A Paris, dans la cour des Augustins, les états tenaient leurs séances ; l'assemblée, quoique très nombreuse, n'avait pas ce prestige que donnent des noms connus, aimés, haïs ou craints. En dehors des princes, le cardinal du Perron en était la personnalité le plus en vue. Cependant, l'assemblée comptait parmi ses membres un prêtre qui devait laisser sur le sol de la France l'empreinte profonde de ses pas, et marquer sa place au premier rang des plus grands hommes d'État. On l'appelait Armand-Jean Du Plessis Richelieu.

Ce prêtre, dont le nom est lié intimement à l'histoire du protestantisme français, était le fils du grand prévôt de Henri III. Ses parents, peu riches et de noblesse très récente, l'avaient d'abord destiné à la carrière des armes, dans laquelle il fit ses débuts sous le nom de seigneur de Chaillon ; mais l'un de ses frères s'étant fait d'évêque, chartreux, sa

famille le décida sans peine à quitter la cape pour la mitre. A peine âgé de vingt-deux ans, il succéda à son frère dans l'évêché de Luçon, l'un des plus pauvres de France. C'est de là qu'il prit son vol et préluda à sa grandeur future.

Le prélat avait tout ce qui prépare les grands succès : des connaissances variées, un esprit pénétrant, une patience inaltérable, une volonté de fer, une ambition de prêtre voilée sous des dehors d'humilité; il était prêt à toute servilité et à toute ingratitude; il avait fait des sermons, pour se tirer de l'oubli, et de la controverse avec les protestants, pour se rendre nécessaire. La gloire de du Perron l'importunait; s'il eût vu de près l'idole du jour, il eût souri.

Le jeune prélat, qui avait des goûts de grand seigneur, luttait avec courage, mais non sans murmures, contre la pauvreté. « Nous sommes tous ici, écrivait-il à un ami, des gueux et moi le premier, ce dont je suis bien fâché. » Ce n'est qu'avec beaucoup de peine, dit Henri Martin, qu'il parvint à faire figurer sur sa table quelques pièces d'argenterie.

Il vivait retiré, solitaire dans sa ville épiscopale, perdue dans les prosaïques marais de la Saintonge, quand la nouvelle de la convocation des états généraux retentit à ses oreilles, comme le son du clairon à celles du soldat. Il sentit instinctivement que la fortune se présentait à lui ; il ne se trompait pas : le premier discours qu'il prononça au sein des états avança ses affaires plus que ses sermons et ses livres de controverse ne l'avaient fait en dix ans.

XV. — Un mois s'était à peine écoulé depuis que les états avaient été congédiés, quand une femme, qui s'était trouvée mêlée aux plus grands événements des trente dernières années du XVIe siècle, s'éteignit obscurément à Paris. Depuis longtemps Marguerite de Valois se survivait à elle-même, continuant sous les glaces de l'âge sa vie dissipée et aventureuse. Quand la mort la coucha dans son tombeau, elle n'était qu'une femme galante et ridicule; elle termina sa vie, comme elle l'avait commencée, dans les débauches.

Devant cette grande décadence morale, on éprouve une profonde pitié pour cette femme, qui, dès ses plus jeunes années, eut le malheur de respirer l'air vicié de la cour de Charles IX et de s'unir au roi de Navarre qu'elle n'aimait pas. Avec son imagination vive, ardente, et les détestables exemples qu'elle avait sous les yeux, il eût été difficile qu'elle évitât les écueils que Jeanne d'Albret signalait avec tant d'énergie et avec des expressions si pittoresques ; une fois tombée, elle ne se releva pas, et la reine de Navarre ne fut plus qu'une femme légère qui, par son inconduite, accrédita les bruits les plus infâmes qui circulèrent sur elle. Au milieu de ses excès, elle conserva cependant tout l'orgueil de sa race; la reine se retrouvait sous la courtisane, et, quelquefois même, elle était capable du plus grand dévouement. Quand son mari, après la conspiration de Saint-Germain, fut jeté en prison, elle prit sa défense, comme l'aurait fait madame de La Valette. Quand il fut malade à la mort, elle le soigna, comme l'aurait fait la femme la plus aimante. Artiste, amie des arts, elle leur dut ces derniers reflets de majesté royale à travers lesquels elle nous apparaît encore. Les *Mémoires* qu'elle nous a laissés ont survécu à l'oubli et sont une bonne page d'histoire qui ne nous montre sa personne qu'en profil, mais qui éclaire d'un jour précieux plusieurs des grands événements auxquels elle fut mêlée. Les portraits qu'elle fait de quelques-uns de ses contemporains sont crayonnés finement, délicatement; il n'y a chez elle ni colère, ni haine, ni enthousiasme; ses *Mémoires* sont un plaidoyer et c'est ailleurs qu'il faut chercher la vraie Marguerite de Valois.

Cette reine, presque toujours dominée par ses passions, avait des goûts littéraires très remarquables. « Elle est, nous dit Brantôme, fort curieuse de recouvrer tous les beaux livres tant en lettres saintes qu'humaines, et, quand elle a entrepris à lire un livre, tant grand et long qu'il soit, elle ne le laisse et ne s'arrête jamais jusqu'à ce qu'elle en ait vu la fin, et, bien souvent, en perd le manger et le dormir. Elle fait souvent quelques stances très belles, qu'elle fait chanter, les entremêlant avec le luth qu'elle touche bien gentiment, et par ainsi, elle passe son temps et coule ses infortunées journées. »

Cette reine, si belle et si séduisante dans ses jeunes années, et dont un Napolitain disait : « Qui voit la France et la cour sans voir Marguerite, ne voit ni la France ni la cour, » nous inspire une profonde pitié ; car, dans ce cœur de femme, il y avait des instincts nobles, élevés, généreux. Comme Charles IX, Marguerite cultivait la poésie. Les vers suivants, qu'elle composa pour lui servir d'épitaphe, éclairent d'un jour mélancolique cette existence profanée.

Cette brillante fleur de l'arbre des Valois,
En qui mourut le nom de tant de puissants rois,
Marguerite, pour qui tant de lauriers fleurirent,
Pour qui tant de bouquets chez les Muses se firent,
A vu fleurs et lauriers sur sa tête sécher,
Et, par un coup fatal, les lis s'en détacher,
Las ! le cercle royal dont l'avait couronnée,
En tumulte et sans ordre, un trop prompt hyménée,
Rompu d'un même coup devant ses pieds tombans,
La laissa comme un tronc dégradé par les vents.
Épouse sans époux et reine sans royaume,
Vaine ombre du passé, grand et noble fantôme,
Elle traîna depuis les restes de son sort
Et vit jusqu'à son nom périr avant sa mort.

La cour rendit des honneurs funèbres à l'épouse divorcée de Henri IV. Le lendemain de sa mort elle était oubliée.

Revenons à Richelieu.

XVI. — Le jour (16 avril 1824) où l'évêque de Luçon eut accès dans les conseils de Marie de Médicis, régente du royaume, il s'imposa. Il lui fallait la première place, il l'eut. Jusqu'à sa mort, il fut à la tête de l'État et le continuateur de la politique de Coligny et de Henri IV.

Ce prêtre ne pouvait être qu'un adversaire implacable du parti protestant qui, avec ses places de sûreté et ses assemblées politiques, était un État dans l'État. Voulant le frapper au cœur et à la tête, il ne vit qu'un seul moyen, l'anéantir sous les murs de La Rochelle.

Cette ville, quoique réunie à la France, jouissait depuis longtemps du privilège de se gouverner elle-même. Un gouverneur y résidait au nom du roi ; mais les bourgeois lui interdisaient d'y introduire une garnison et d'y bâtir une citadelle. Le véritable chef était le maire, qui était élu chaque année.

Les Rochellois étaient riches, industrieux, courageux, bons marins, attachés à leurs libertés municipales, prêts à tout sacrifier pour les sauvegarder. Sous une royauté de droit divin, ils avaient les mœurs républicaines ; la Réforme enfin, qui s'était introduite dans leurs murs, avait fait d'un peuple de superstitieux un peuple instruit, attaché de cœur aux vérités évangéliques.

Dès qu'il fut décidé à faire le siège de La Rochelle, Richelieu comprit que le seul moyen de s'emparer de la ville huguenote était de l'empêcher d'être ravitaillée par la voie de la mer. Pour cela, que fera-t-il ? Il luttera avec les flots, et jettera au milieu d'eux une digue qui empêchera les vaisseaux anglais de franchir la passe ; il sait qu'il ne pourra pas entrer dans la place par la brèche, mais il y entrera avec la famine qui lui en ouvrira les portes. Il lui faudra, sans doute, longtemps attendre ; mais il sera patient, patient comme la certitude ; il ne veut pas confier le commandement des assiégeants à un militaire, il sera le commandant en chef ; devant sa robe rouge, tous les fronts s'inclineront.

La vanité des généraux fut froissée au plus haut point : baisser la pointe de leurs épées devant la calotte d'un prêtre, aller

prendre le mot d'ordre dans son antichambre, obéir au moindre de ses commandements leur paraissait aussi dur qu'humiliant.

XVII. — Richelieu n'aurait peut-être pas surmonté les difficultés qui lui venaient des officiers supérieurs de l'armée, s'il n'avait pas eu pour son premier aide de camp le fameux capucin Joseph.

Ce moine, qui, sous le nom de Leclerc du Tremblay, avait, comme les jeunes gentilshommes de son temps, mené joyeuse vie, avant d'entrer dans l'ordre de Saint-François, avait une volonté de fer; nul obstacle ne l'arrêtait; quand il poursuivait un but, peu lui importaient les moyens; pour lui, le principal était de l'atteindre; il faisait le bien sans plaisir, le mal sans remords. A la cour de Louis XIII, où il vivait à l'écart, on lui avait donné le surnom de l'*Éminence grise*. On le redoutait, parce qu'on savait qu'il était le conseiller et le conseiller toujours écouté du tout-puissant ministre. Insensible aux railleries dont il était l'objet de la part des officiers supérieurs de l'armée, le capucin vint puissamment en aide au cardinal et le maintint à la hauteur de sa rude et difficile tâche. Autour de lui, on murmurait tout bas, mais on obéissait : c'était l'essentiel.

Un jour, un officier de l'armée surprit le vieux duc d'Épernon feuilletant un livre.

« Que lisez-vous là? lui dit-il.

— Parbleu, répondit le duc, je lis un bréviaire; ne faut-il pas que nous fassions le métier des autres, quand ils font le nôtre? »

A côté du capucin, nous trouvons un autre aide de camp du cardinal, qui le seconda dans ses importantes fonctions, La Mothe Houdancourt, évêque de Mende. Ce prélat était actif, fier, intelligent; si nous devions en croire un écrivain du temps, ce serait lui qui aurait tout disposé pour le siège. Un jour, il se présenta au logis de Richelieu.

Son Éminence ne reçoit pas, lui dit le valet de chambre.

L'évêque, rouge de colère, force la porte et dit à Richelieu : « Je trouve étrange que vos gens me ferment la porte au nez; je suis assuré que vous ne leur en avez pas donné l'ordre. »

Richelieu garda le silence.

Le prélat, froissé dans son amour-propre, quitta brusquement l'armée.

Le cardinal ne tarda pas à s'apercevoir que l'évêque lui manquait dans ses conseils; il le rappela, mais l'évêque mourut, avant que La Rochelle fût prise. Comme il ne mettait pas en doute que Richelieu n'y entrât en vainqueur, son dernier vœu fut d'être inhumé dans la cité où le belliqueux prélat aurait mieux aimé faire son entrée triomphale sur son cheval de bataille que couché dans son cercueil.

XVIII. — Les gentilshommes de l'armée royale n'avaient pas, pour s'emparer de la ville, la même ardeur que le cardinal. « Nous serons assez fous pour la prendre, » disait le maréchal de Bassompierre. « La plupart des grands seigneurs, dit un écrivain moderne, qui voyaient dans la métropole du calvinisme le dernier boulevard de l'indépendance nationale, et le dernier frein de l'absolutisme royal, combattaient à regret contre elle, pressentant, et ils ne se trompaient pas, que la chute de cette cité républicaine serait le signal de leur asservissement. »

Le cardinal, mal secondé par ses officiers, n'en déployait que plus d'énergie pour activer les travaux de sa digue.

Tout autre que lui se fût dit : « Attaquons La Rochelle par terre; prenons-la d'assaut, dût la moitié de mon armée, officiers et soldats, s'ensevelir sous ses remparts écroulés; mais Richelieu, avec son coup d'œil d'aigle, n'avait pas tardé à comprendre que tant que la mer serait ouverte aux vaisseaux anglais, la prise de la ville

était impossible, eût-il eu, pour forcer ses portes, cent mille combattants; et puis, il était témoin de l'intrépidité des assiégés qui, tout en excitant sa colère, forçaient son admiration. Il continua donc à lutter avec la mer, et fit venir de tous les ports de l'Océan des navires pour achever sa digue et remplacer ceux que la tempête lui enlevait. Certes, ce prêtre debout sur les bords de la mer, disant aux flots irrités : « Vous avez beau vous soulever contre moi, je serai plus fort que vous, » force notre admiration comme un volcan enflammé qui, pendant l'obscurité de la nuit, éclaire le ciel d'une sinistre lueur, et dont les laves, en s'échappant de ses flancs déchirés, portent le ravage et la désolation autour de lui.

Nous voici arrivés à une époque qui a inscrit une grande date dans le siège de La Rochelle. Malgré ses refus réitérés, Jean Guiton fut nommé maire de la ville.

XIX. — Cet homme célèbre (1) fut baptisé par le ministre Odet de Niort : Des premières années de sa vie, nous ne connaissons que peu de chose; nous savons seulement qu'à la mort de son père, il fut placé à la tête d'une maison de commerce d'une importance secondaire qui, sous son habile direction, devint l'une des plus considérables de la ville. Jusqu'en 1620, il demeura étranger aux luttes politiques et religieuses des partis qui se disputaient la direction des affaires; mais, à dater de cette époque, Guiton, qui ne s'était jusqu'alors occupé que de commerce et de trafics, se jeta à corps perdu dans les hasards des batailles et des combats. Nommé amiral de la flotte rochelloise, il infligea de rudes défaites aux vaisseaux catholiques. Vrai loup de mer par l'audace, mais amiral par le génie, il conquit l'affection de ses concitoyens, l'estime et l'admiration de ses ennemis. Sans entrer dans les détails de sa vie de marin, nous arrivons au moment où il devint le chef de la municipalité de sa ville natale.

A peine nommé, il tire son poignard, le jette sur la table de la salle où le conseil municipal tient ses séances, puis, s'adressant à ses électeurs : « Messieurs, leur dit-il, puisque vous m'avez investi de la première magistrature de la ville, j'accepte cet honneur, mais à condition que ce poignard servira à percer le cœur de quiconque parlera de se rendre; que j'en sois moi-même frappé le premier, si je suis assez lâche pour faire entendre des paroles de soumission. »

Dans ces fières paroles, Guiton se révèle tout entier; les portraits qu'ont fait de lui ses historiens ne le démentent pas. « Il était, dit Pontis dans ses *Mémoires*, petit de corps, mais grand d'esprit, et je peux dire que je fus ravi de voir dans cet homme les marques d'un grand courage. Il était magnifiquement meublé chez lui, et avait grand nombre de drapeaux qu'il montrait l'un après l'autre, en indiquant le nom des princes sur lesquels il les avait pris. Il y avait quantité d'armes chez lui, et, entre autres, j'y aperçus une fort belle pertuisane qu'il avait prise à un capitaine dans un combat; je ne fus pas plutôt échappé de dire qu'elle était belle, qu'il me la donna aussitôt, et me força de prendre une centaine de piques dont il me fit présent ».

Le Père Arcère, l'historien de La Rochelle, le portrait un peu différemment, tout en nous donnant les principaux traits de sa physionomie. Plus impartial que ne le sont en général les Audin et les Capefigue, quand il s'agit des protestants, il n'a pu cependant se dépouiller entièrement de sa robe de prêtre.

Dans la position critique où se trouvait La Rochelle, il lui fallait un homme à la hauteur de sa rude et difficile tâche : Guiton fut cet homme.

XX. — Le premier acte du nouveau maire fut d'effrayer les traîtres et les es-

(1) Né à La Rochelle en 1585.

pions; il institua, à côté du conseil de guerre, une commission spéciale, où siégeaient deux municipaux, deux bourgeois et un pasteur pour les juger. Ils ne tardèrent pas à comprendre le sort qui les attendait, quand il fit fouetter publiquement et bannir de la ville un enfant de dix ans qui avait porté une lettre destinée au roi.

La sévérité de Guiton se trouve amplement justifiée, surtout quand, parmi les assiégés, il y avait de mauvais citoyens, qui, soit pour conserver leur vie, soit par l'appât d'une forte récompense, auraient pu essayer de faire pénétrer l'ennemi dans la ville en lui ouvrant l'une de ses portes. Mais un danger plus grand menaçait La Rochelle; les vivres commençaient à se faire rares; à la crainte de manquer de pain succéda celle de manquer d'eau potable. On s'était aperçu que la fontaine du Pilori ne donnait pas son volume d'eau ordinaire; Guiton pensa, et il ne se trompait pas, que les troupes royales cherchaient à rompre les canaux de Lafond; il envoya tout aussitôt un corps de cavaliers vers le Champ de Mars pour disperser les pionniers du roi. Le maréchal de Bassompierre envoya contre eux un détachement de cavalerie de sa garde. Le combat était à peine engagé, que Guiton envoya deux cents hommes de pied pour venir en aide à ses cavaliers. Tout aussitôt Bassompierre, à ces deux cents hommes, en opposa deux cents des siens.

Du haut de leurs remparts, les Rochellois assistaient à la lutte engagée corps à corps, entre les assiégeants et les assiégés. Le courage des deux côtés était le même : nul ne voulait céder un pouce de terrain à l'autre; on recevait des coups, on en donnait; la fusillade ne cessait pas; toutefois, quand les soldats de La Meilleraye eurent brûlé leur dernières cartouches, ils tournèrent le dos, sans se soucier de leur colonel exposé au feu de l'ennemi, qui l'aurait fait prisonnier sans Bassompierre qui accourut à son secours. A dater de ce moment, le combat cessa, et pendant que les troupes royales regagnaient leurs quartiers, les Rochellois rentraient dans leur ville. Des deux côtés, il y eut des morts et des blessés mais le plus grand nombre du côté des troupes royales.

XXI. — Louis XIII, qui avait assisté à l'ouverture du siège, ne voulut pas laisser à Richelieu toute la gloire de forcer les Rochellois à lui ouvrir les portes de leur ville. Parti de Paris, le 3 avril 1628, il arriva, la veille de Pâques fleuries, dans la petite ville de Surgères, où le cardinal et les principaux officiers de l'armée allèrent le recevoir et lui préparèrent, autour des remparts de La Rochelle, une réception solennelle. Le canon tonna, les vaisseaux se pavoisèrent, les troupes lui présentèrent les armes.

XXII. — Pendant que Richelieu déployait une activité extraordinaire pour intercepter toutes les communications du dehors avec la ville, Guiton se préoccupait moins des attaques des troupes royales que des moyens de nourrir ses concitoyens. Ses anxiétés étaient grandes; à quelques semaines près, il pouvait calculer l'heure où la disette, qui se faisait déjà sentir, ferait place à la famine. Une espérance lui restait, l'Angleterre. Sa flotte seule, en forçant la digue, pouvait lui donner la certitude que, tant que les assiégés auraient des vivres, non seulement les troupes royales camperaient vainement en face de ses remparts, mais encore qu'elles seraient forcées de lever le siège. Aussi, ce fut un beau jour pour les Rochellois que celui (11 mai) où ils apperçurent, du haut de la tour de la Lanterne, la flotte anglaise commandée par le comte de Denbigh. Des cris de joie et d'espérance s'échappèrent de toutes les poitrines : « Dieu, s'écriaient les assiégés, ne veut pas permettre que nous devenions la proie de nos ennemis qui sont les siens! » Malheureusement pour ces infor-

tunés, l'amiral anglais n'était ni un Jean Bart, ni un Duquesne. A force de calculer les dangers que sa flotte courait à franchir la passe, il hésitait. Toutefois, après quelques tentatives sans résultats, il donna l'ordre de lever l'ancre et d'appareiller.

Les Rochellois, croyant que l'amiral anglais s'était enfin décidé à livrer bataille, couvrirent en signe de joie leurs remparts de drapeaux et « tirèrent force canonnades ». Leur joie fut de courte durée : la flotte s'éloignait, emportant avec elle toutes leurs espérances.

XXIII. — La consternation des assiégés fut d'autant plus grande que leur joie avait été plus vive. Sans Guiton, qui s'y opposa énergiquement, ils auraient ouvert leurs portes à Louis XIII, en s'en remettant à sa clémence. De cela faudrait-il leur faire un crime? Non ! La famine faisait, en un jour, plus de victimes que Richelieu n'en avait fait avec ses canons depuis le jour où il les avait braqués contre leurs remparts. Indigné de la conduite de l'amiral anglais, Guiton, au nom des Rochellois, écrivit au roi d'Angleterre une lettre à laquelle le monarque répondit en promettant de venir à leur secours, ce qui releva leur courage.

Les Rochellois, debout sur leurs remparts, portaient leurs regards avides vers la pleine mer, espérant à tout moment voir apparaître à l'horizon les voiles libératrices et ils n'apercevaient que celles de la flotte ennemie! Guiton, soutenu par son courage, ne pouvait croire qu'un roi pût manquer à sa parole solennellement donnée. Il fit, le 4 août, parvenir une lettre à quatre Rochellois qui étaient à Londres, afin de supplier le roi d'Angleterre de secourir leurs concitoyens. « Depuis longtemps, leur écrivait-il, nous attendons l'effet des excellentes lettres que nous avons reçues du roi de la Grande-Bretagne, et, cependant, nous ne pouvons voir par quel désastre nous restons ici si misérables sans voir paraître aucun secours; nos soldats n'en peuvent plus, nos habitants meurent de faim par les rues, et toutes nos familles sont effroyables de gémissements, d'indigence et de perplexités. Néanmoins, nous tiendrons jusqu'au dernier jour, mais, au nom de Dieu, ne tardez pas, nous périssons! »

Cette lettre si pressante, et qui certainement, mise sous les yeux du monarque anglais, l'aurait vivement impressionné, n'arriva pas à sa destination. L'horloger Marc Biron, qui en était porteur, fut arrêté le 25 août, en traversant les lignes ennemies. Condamné à mort par un conseil de guerre, il fut pendu, plus heureux de périr par la corde que par la faim.

XXIV. — Pendant que les assiégeants n'avaient d'autre occupation que celle de cerner la ville pour que personne n'y entrât et n'en sortît, la famine faisait son œuvre : les vivres, de jour en jour, devenaient plus rares, et ceux qui s'en procuraient les payaient au poids de l'or.

Quand les plus pauvres d'entre les assiégés eurent épuisé leur argent, ils cherchèrent, comme les Sancerrois, à tromper leur faim avec des mets étranges. Ils mangeaient le son, la paille, le parchemin, les os, le bois, le plâtre. Le riche, qui avait caché quelques provisions, craignait de mourir; le pauvre voulait vivre aussi; une femme se dévora le bras pour apaiser sa faim et l'on vit de malheureux affamés déterrer un cadavre et disputer aux vers ce qui lui restait de chair. Les sentiments les plus doux de la nature s'effaçaient et les cœurs se montraient effrayants d'égoïsme et d'avarice. On vit des hommes spéculer sur la faim pour s'enrichir. Au milieu de ces scènes désolantes, une femme se présente à nous comme une douce apparition : veuve et mère, elle avait depuis longtemps mis sa confiance dans Celui qui a donné au pauvre pour héritage cette belle parole des livres saints : « Recherche le royaume de Dieu et sa justice et toutes choses te

seront données par-dessus. » Dans ces heures de grande infortune, où il semblait que les lois morales fussent suspendues, elle n'avait pas oublié cette autre parole : « Si quelqu'un voit son frère dans le besoin et qu'il lui ferme ses entrailles, comment l'amour du père demeurerait-il en lui ! » L'affamé ne frappait pas en vain à sa porte : elle partageait avec lui son pain quotidien. L'une de ses parentes, témoin de cette libéralité, lui faisait des reproches et la traitait de folle et de mère dénaturée. « Que deviendras-tu, lui disait-elle, quand tu n'auras plus rien? — *Ébenezer*, » répondait la noble veuve. Un jour ses enfants lui demandèrent du pain; elle avait tout donné. Dans sa douleur, elle court chez sa tante; celle-ci, d'une voix railleuse, lui crie : *Ébenezer* (1), et lui ferme sa porte. Éplorée, la pauvre femme retourne chez elle, et, comme Agar, qui ne veut pas voir mourir Ismaël, elle détourne les yeux de dessus ses enfants; elle pleurait, quand, tout à coup, une main inconnue lance dans sa maison un sac de blé. L'ange de la délivrance ne l'avait pas oubliée. Dieu est fidèle dans ses promesses.

XXV. — Au milieu de ces scènes déchirantes, les pasteurs furent à la hauteur de leur tâche. Entre autres, le ministre Salbert se distingua par sa charité inépuisable et son courage qui était à la hauteur de celui de Guiton ; quand il n'avait pas de pain à donner aux affamés, il leur donnait, par ses saintes exhortations, le pain de vie. De la main il leur montrait le ciel où la justice habite, et où il n'y a ni nuits, ni deuils, ni cris. Il nous semble l'entendre leur dire : « Frères, que nous importe de souffrir ici-bas de la faim, du froid, de la nudité, si, fidèles serviteurs du Christ, nous avons la certitude, en quittant cette terre de misères et de douleurs, d'être pour toujours avec ce Sauveur adorable qui nous a ouvert par sa mort les portes du ciel que le péché d'Adam nous avait fermées. Nous souffrons, mais lui n'a-t-il pas souffert ! La faim nous fait sentir ses cruelles atteintes, mais lui, n'a-t-il pas senti les clous s'enfoncer dans ses chairs, et ne s'est-il pas écrié, du haut de sa croix : « J'ai soif! » et pour l'apaiser ne lui a-t-on pas donné du vinaigre mélangé de fiel! O vous, mourants, regardez à lui à l'heure suprême, et remettez vos âmes entre ses mains, comme il a remis la sienne entre celles de son Père céleste. »

Ici-bas, il n'y a pas de ministère plus beau que le ministère évangélique, quand celui qui en est revêtu accomplit consciencieusement sa tâche devant Dieu et devant les hommes. Il est, pour ses paroissiens, par sa vie pratique une prédication vivante, et quand il quitte cette terre, Dieu pose sur sa tête la couronne de ses élus.

XXVI. — Nous sommes au plus fort de la famine. La mort fauche quatre cents personnes dans un seul jour ; ceux des Rochellois qu'elle a épargnés sont moins des hommes que des squelettes, la force leur manque pour enterrer leurs morts; s'ils tombent à terre, ils ne peuvent se relever. On en voit qui font prendre la mesure de leur fosse et de leur cercueil; quand ils vont au convoi de leurs amis, ceux qui ne se sentent pas assez de force pour regagner leur logis demeurent dans le cimetière, prient les autres de s'en retourner ; et, à mesure qu'ils sentent leurs dernières forces leur échapper, ils se roulent dans leur fosse. Un père n'ayant plus rien à donner à son enfant, se tire du sang et prolonge sa vie de huit jours !

Si ces scènes déchirantes ne nous étaient pas attestées par des témoins oculaires, elles nous paraîtraient incroyables; mais ce qui nous étonne le plus, c'est Guiton faisant passer dans le cœur de ses infortunés compatriotes la

(1) Dieu y pourvoira.

sombre énergie qui est dans le sien : nul ne pensait à se rendre. « Notre dernier soupir, disaient les Rochellois, sera pour la patrie! »

XXVII. — Pendant que ces choses se passaient, Richelieu voyait approcher le moment où la famine lui ouvrirait les portes de La Rochelle. Pour ce prêtre, la gloire ne consistait pas dans l'éclat mais dans les profits de la victoire. Aussi, pendant qu'un Pontis, un Bassompierre auraient voulu entrer triomphalement dans la Rochelle par la brèche, le prêtre se contenta d'envoyer, le 7 juillet, un tambour porteur d'une lettre au maire : « J'offre, lui disait-il, la vie aux Rochellois à la condition qu'ils déposent les armes avant trois jours; passé ce délai, il n'y aura plus pour eux de miséricorde! »

Guiton, accompagné de quelques bourgeois se rendit à la barrière, reçut de la main du tambour la lettre du cardinal, et après l'avoir lue il lui dit : « Allez, mon ami, allez dire à M. le cardinal, que je suis son très humble serviteur, » formule dont Son Éminence se servait habituellement pour éconduire les solliciteurs importuns.

L'espérance, cette planche de salut des naufragés, soutenait les assiégés dans leur terrible lutte contre la famine. Il leur semblait impossible que le roi d'Angleterre, un protestant comme eux, pût forfaire à sa parole royale et les laisser, non pas décimer, mais périr tous par la faim, et cependant ils avaient beau tendre leurs regards avides du côté de la mer, pas une seule voile n'apparaissait à l'horizon.

XXVIII. — Ce que la mitraille, dans un jour de combat, fait sur un champ de de bataille, la *mort* le faisait chaque jour à la Rochelle. Le nombre des hommes en état de se servir d'un mousquet diminuait à vue d'œil, et encore ceux qui pouvaient se tenir debout ressemblaient plus à des squelettes qu'à des hommes vivants ; mais si l'ennemi avait tenté un assaut, ces squelettes auraient repris force et vie, et dans chacun d'eux la ville assiégée aurait salué un héros. La France certainement, dans le passé et dans le présent, a des soldats intrépides, valeureux; mais elle n'en a jamais eu de plus intrépides et de plus valeureux que les bourgeois de la Rochelle.

Guiton, malgré toute la douleur qu'il éprouvait à l'idée qu'il lui faudrait tôt ou tard et plutôt tôt que tard subir la loi du vainqueur, prêta l'oreille à des propositions qui lui furent faites, mais, au moment, où on les discutait, il rompit les négociations sur un avis qu'il reçut qu'une flotte anglaise était sur le point d'arriver. Aussi, grande fut la joie des assiégés, quand, du sommet de la tour de la Lanterne, ils aperçurent dans la haute mer, les voiles anglaises, leurs cœurs bondirent de joie. « Dieu, s'écriaient-ils, a entendu nos plaintes et nos cris; il veut nous délivrer de nos maux! » Soutenus par l'espérance, ils retenaient un souffle de vie prêt à s'éteindre.

Dans ce moment un homme proposa de traiter; qui le croirait ? cet homme, c'était Guiton. « Ce que Louis XIII, disait-il, ne ferait pas sans nos alliés, il le fera avec eux. » Il raisonnait en véritable homme d'État; il savait que la digue était infranchissable, et que de tous les Rochellois, il n'en resterait pas un seul debout, le jour où il n'y aurait pas dans la ville assez de vivres pour nourrir un seul habitant ; et ce jour approchait avec une rapidité effrayante.

L'avocat de Fos combattit la proposition de Guiton, et la municipalité, qui voyait déjà la flotte anglaise culbuter avec ses gros vaisseaux la digue, décida à l'unanimité que le salut de la ville était dans une résistance vigoureuse; mais les efforts des Anglais, pour se frayer un passage à travers la digue, furent impuissants; battus par la flotte royale, leurs voiles disparurent à l'horizon, em-

portant avec elles la dernière espérance des infortunés Rochellois.

XXIX. — La famine avait fait son œuvre. Des 27 000 habitants que la ville comptait avant le siège, il n'en restait que 5000 à peine ; et parmi ces 5000, il n'y avait, dit un témoin oculaire, personne qui pût se soutenir sans bâton ; tous ceux que la mort avait épargnés étaient si faibles que nul n'avait la force de tenir son arme ; encore quinze jours de souffrances, le cardinal aurait pu entrer dans la ville comme on entre dans un cimetière ; mais il aurait fallu enfoncer les portes, car il ne se serait pas trouvé un seul être vivant assez robuste pour les ouvrir.

Quand Guiton vit que les Rochellois, pour apaiser leur faim, n'avaient plus d'herbes, plus de cuirs, de courroies, de bottes, de souliers, de ceintures de cuir dont ils faisaient des bouillons et des gelées avec de la cassonade ; quand il vit que le plâtre pilé, la paille hachée, les animaux les plus immondes avaient été dévorés, il dut céder à plus fort que lui, à la famine. Il réunit le conseil, et lui proposa de traiter : son avis ayant été adopté, on envoya une députation à Louis XIII. Richelieu dicta les conditions de la remise de la place, mais il ne voulut pas écouter ceux qui demandaient qu'on traitât avec la dernière rigueur ces huguenots dont il n'avait pu s'empêcher d'admirer le courage et l'héroïsme : sur son conseil, le roi leur accorda, le 28 octobre 1628, de sa pure grâce, la vie, leurs biens et la liberté de leur culte.

Richelieu ne combattait pas dans les protestants des adversaires du catholicisme romain ; s'ils n'eussent été que des chanteurs de psaumes, des amateurs de prêche, il les aurait plutôt protégés qu'attaqués ; mais quand il résolut d'en finir avec eux sous les murs de La Rochelle, c'est parce qu'ils étaient, nous l'avons déjà dit, un État dans l'État, une puissance avec laquelle les rois de France devaient compter, et avec laquelle ils s'étaient trouvés sur bien des champs de bataille.

XXX. — Le 30 octobre 1628, les troupes royales entrèrent dans la ville ; elle était pleine de morts ; on ne pouvait faire un pas dans les rues sans en trouver ; c'était triste et hideux à voir ; quant aux survivants, ils étaient tellement faibles qu'ils ne pouvaient se soutenir, et il leur était impossible d'enterrer ceux d'entre eux qui mouraient sous leurs yeux.

Louis XIII fit son entrée triomphale dans la malheureuse cité, le 1er novembre : à dater de ce jour elle perdit ses franchises municipales ; ses remparts furent démolis ; mais ce qu'on ne pourra jamais démolir, c'est son héroïsme. Sa chute fut saluée par les joyeuses acclamations de joie de ses ennemis et par les *Te Deum* dont retentirent toutes les églises catholiques. Ce que Charles IX n'avait pu faire, le jour de la Saint-Barthélemy, à coups de poignard, le cardinal l'avait fait en jetant une digue à travers la mer.

Louis XIII et son ministre n'eurent pas pour Guiton les égards qu'un vainqueur généreux a pour un glorieux vaincu. Le cardinal refusa de le recevoir et lui fit ordonner, sous peine de mort, de cesser ses fonctions de maire et d'en porter les insignes, quoique, d'après Pontis, on eût inséré dans la capitulation un article portant que le maire serait maintenu dans tous les honneurs et dans tous les privilèges de sa dignité. « Si j'avais cru, dit Guiton, qu'on m'eût manqué ainsi de parole, le roi n'aurait pas trouvé un homme dans La Rochelle, parce que j'aurais résisté jusqu'à la fin ! »

Richelieu ne se contenta pas de dépouiller le maire des insignes de sa dignité municipale ; il le fit chasser de la ville qu'il avait défendue avec tant d'héroïsme. Le héros rochellois, moins indigné contre

Louis XIII qui avait su prendre La Rochelle que contre Charles Ier, qui n'avait pas su le secourir, prit le chemin de l'exil, et, après une vie obscure, vint mourir dans sa ville natale (1654), laissant un nom plus indestructible que la table de marbre sur laquelle on voit encore l'entaille de son poignard.

XXXI. — La chute de La Rochelle porta un coup mortel au parti protestant. Henri de Rohan, qui tenait la campagne dans les provinces méridionales, sans se dissimuler les dangers que couraient les églises de la part des troupes royales, en entrevoyait de plus grands dans la démoralisation de ses coreligionaires. Au lieu de se lever tous comme un seul homme, contre l'ennemi commun, ils ne pensaient, pour la plupart, qu'à sauvegarder leur vie même au prix d'une trahison ou d'une honteuse apostasie ; c'est en vain qu'une assemblée de députés des provinces, convoquée à Nîmes, protesta énergiquement contre le renversement des sûretés politiques de la Réforme ; c'était trop tard ; le parti calviniste n'existait plus.

Au mois de mai 1629, l'armée royale, sous le commandement de Louis XIII, se présenta devant la petite ville de Privas; saisis d'épouvante, ses habitants cherchèrent un refuge dans les montagnes environnantes. La garnison, qui s'était retirée dans un fort, fut contrainte de capituler. Au moment de l'entrée des troupes royales, dit M. de Felice, l'explosion d'un magasin de poudre fit croire à un guet-apens. Les huit cents soldats de la garnison furent égorgés, cinquante bourgeois pendus, les autres envoyés aux galères, la ville saccagée et brûlée, et les propriétés des habitants confisqués au profit de la couronne. Les missionnaires qui marchaient à la suite de l'armée pour convertir les hérétiques, dirent que cette catastrophe était *un effet de la colère céleste.*

Le maréchal de Bassompierre, qui commandait les troupes royales, dit laconiquement dans ses *Mémoires* « que le feu fut mis aux poudres ». S'il l'eût été par les assiégés, il l'aurait certainement dit.

La nouvelle du sac de Privas et de l'égorgement de la garnison, accéléra la ruine du parti protestant. Le duc de Rohan, malgré ses appels réitérés, ne trouvant pas d'écho dans le cœur défaillant de ses coreligionnaires, fut contraint de signer la paix qui fut conclue à Alais, le 29 juin 1629, sous le titre de l'*édit de grâce*. Richelieu tenait à constater qu'il ne traitait pas avec des belligérants, mais avec des rebelles.

Cet édit rétablissait l'édit de Nantes avec quelques restrictions ; mais, somme toute, les protestants n'eurent pas trop à se plaindre de Richelieu qui, après les avoir écrasés, pouvait les traiter plus durement.

De toutes les villes de sûreté de la Réforme, Montauban se soumit la dernière. Elle ouvrit, le 21 août 1629, ses portes à Richelieu qui y entra en triomphateur : pour constater sa prise de possession, il célébra la messe dans l'une des églises de la ville, institua des couvents de jésuites et de capucins, ordonna de commencer la démolition des remparts de la cité huguenote, et retourna à Paris, salué partout sur son passage par les acclamations enthousiastes des catholiques.

XXXII. — Un poète païen, Ovide, disait dans deux de ses plus beaux vers : « Tant que vous serez heureux, vous aurez beaucoup d'amis ; mais si les jours deviennent nuageux et sombres, vous serez seuls. » Rohan en fit la douloureuse expérience ; les protestants firent retomber sur lui la responsabilité de leur défaite ; parmi eux, il y en eut qui eurent l'impudeur de l'accuser de s'être vendu à la cour. Attaqué dans son honneur, il se défendit dans une apologie de sa con-

duite, qu'il termina par ces paroles : « Voilà mes crimes pour lesquels j'ai été condamné à Toulouse à être tiré à quatre chevaux, ce dont je me glorifie. Je souhaite à tous ceux qui viendront après moi, qu'ils aient autant d'affection, de fidélité et de patience que j'en ai eu ; qu'ils trouvent des peuples plus constants, plus zélés et moins avares, et que Dieu leur accorde plus de prospérité, afin qu'en restaurant les Églises de France, ils exécutent ce que j'ai osé entreprendre. »

Dans la vie de ce grand homme, nous trouvons une tache que nous voudrions pouvoir effacer ; son traité d'alliance avec l'Espagne. Toutefois sans l'approuver, on le comprend.

Il savait, à ne pas en douter, que la cour avait juré l'extermination des protestants, qui finiraient par être écrasés, si un secours de l'étranger ne leur venait pas en aide ; ne dit-on pas d'un homme qui se noie, qu'il s'accroche à toutes les branches ! et, si dans ce moment, un ennemi lui tend la main, la refusera-t-il?

Rohan, le cœur navré de douleur, quitta la France et se retira à Venise où sa femme, Marguerite de Béthune, et sa fille s'étaient retirées depuis deux ans ; la ville lui fit une réception magnifique, et s'honora en honorant dans l'héroïque chef huguenot le courage malheureux.

Rohan offrit son épée à la république de Venise, puis à Gustave-Adolphe. Blessé à Rheinfeld, en combattant les Impériaux, il mourut le 13 avril 1638.

Devant ce cercueil, dans lequel, enveloppé de son manteau militaire, repose le corps du chef huguenot, nous nous recueillons. Nous avons suivi, dans sa vie si remplie, cet homme grand par sa naissance et son génie, mais plus grand encore par son cœur. Nous l'avons admiré. Toutes les grandeurs ont droit à notre admiration, mais, comme celle de Rohan, elles ne forcent pas toutes notre estime et notre sympathie. En effet, dans le chef huguenot, nous voyons réunis ce qui fait le vrai grand homme, une belle âme, un cœur aimant, un noble caractère, des victoires remportées sans orgueil, des échecs subis sans abattement, des ingratitudes supportées avec dignité. Ce n'est pas un homme de guerre ordinaire : c'est un fier huguenot qui emporte toutes les espérances de grandeur de son parti ; c'est un Français qui se venge de son roi en mourant à son service.

La veuve de Rohan voulut que la dépouille de son mari fut transportée à Genève. Le 19 mai, trente-six jours après sa mort, le funèbre convoi quitta Kœnigsfelden et s'achemina à petites journées vers la ville de refuge ; partout, les populations se portèrent, avec un douloureux empressement, au-devant du char funèbre. Quand le cercueil arriva sur la frontière de la république, quarante notables bourgeois le reçurent. Devant la bière, portée par huit capitaines, marchaient six de ses compagnons de guerre, tenant en main les éperons, la cotte d'armes, le guidon, l'épée, les gantelets et le heaume timbré de Rohan ; Priole portait les insignes de la pairie ; quatre anciens syndics tenaient les coins du poêle. La marche du cortège était fermée par les magistrats, les ministres et les bourgeois ; un immense concours du peuple, grave et recueilli, formait la haie. Son corps fut déposé dans l'église de Saint-Pierre, où il est encore.

XXXIII. — Près du tombeau de Henri de Rohan, huit ans auparavant (13 avril 1630), une tombe s'ouvrait pour recevoir les restes de Théodore-Agrippa d'Aubigné.

Les dernières années du célèbre capitaine huguenot furent remplies d'amertume. Il assista à la ruine de la cause à laquelle il avait consacré sa vie. Après avoir été condamné quatre fois à avoir la tête tranchée, il termina en paix, à Genève, sa longue et aventureuse carrière : deux heures avant de rendre le dernier

soupir, il dit d'une face joyeuse et d'un esprit paisible et content :

> La voici, l'heureuse journée,
> Que Dieu a faite à plein désir ;
> Par nous soit gloire à lui donnée,
> Et prenons en elle plaisir.

Genève fit de magnifiques funérailles au capitaine huguenot, et lui donna un tombeau dans l'église de Saint-Pierre. Sur la pierre qui couvre ses restes, on lit encore aujourd'hui l'épitaphe latine qu'il composa lui-même ; en voici la traduction :

« Au nom de Dieu très bon et très grand. Voici, mes chers enfants, ma dernière volonté et mon dernier souhait pour que vous goûtiez la douceur du repos que je vous ai acquis avec beaucoup d'inquiétudes par des moyens légitimes, malgré les orages contraires qui me menaçaient de tous côtés : vous jouirez de ce repos, si vous servez Dieu et si vous suivez les traces de votre père ; si vous ne le faites pas, le contraire ne saurait manquer de vous arriver. C'est votre père, qui vous a été deux fois père, qui vous le recommande, par lequel et au nom duquel vous avez reçu l'être et le bien-être, c'est ce qu'il a voulu écrire pour vous être une attestation honorable, si vous êtes héritiers de ses études, et pour vous être un reproche public, si vous dégénérez. »

La menace que ce grand et fier huguenot adresse à ses descendants du fond de sa tombe ne les retint pas tous dans la foi protestante ; l'un d'eux devait attacher son nom à l'une des pages les plus honteuses de l'histoire de France et la plus douloureuse de celle des réformés.

XXXIV. — L'édit de grâce, qui acheva d'anéantir les protestants comme parti politique, inaugura pour eux une ère nouvelle, car ils se trouvèrent dans l'heureuse impossibilité de se ruiner par la guerre, et de se corrompre par l'oisiveté. Les carrières publiques leur étant en grande partie fermées, ils tournèrent leur activité vers l'agriculture, le commerce et l'industrie, qu'ils avaient extrêmement négligés, depuis que la crainte des attaques de la cour les avaient contraints d'être prêts, au premier signal, à recourir à leurs armes.

Grâce à leurs efforts et à leur intelligence, ils eurent bientôt réparé les désastres des derniers troubles ; sur tous les points du royaume ils étaient à l'œuvre, fécondant le sol, créant des industries nouvelles, perfectionnant les anciennes, et établissant de nombreuses et grandes relations commerciales. Sur les âpres sommets des Cévennes, ils faisaient paître de nombreux troupeaux, utilisaient les cours d'eau pour créer des prairies et défrichaient la terre à une grande profondeur, pour en retirer les trésors qu'elle recèle. Dans la Vaunage, ils plantèrent des vignes et des oliviers qui y prospérèrent tellement, qu'ils donnèrent à cette contrée le nom de Petite-Canaan. Le Berry avait été complètement ruiné ; ils le rendirent à son ancienne prospérité. Partout où ils ne furent pas commerçants ou industriels, ils furent les dignes disciples d'Olivier de Serres.

Quand l'étranger traversait des contrées habitées par les réformés, il les reconnaissait à première vue. Excellents agriculteurs, les réformés ne furent pas moins bons commerçants. A Bordeaux, à Rouen, à Caen, à Metz, à Alençon, à Nîmes, à Sancerre, ils établirent des maisons qui devinrent puissantes, et accélérèrent l'essor que le commerce maritime prit à Bordeaux, à La Rochelle et dans tous les ports de la Normandie. Leur exactitude et leur probité, devenues proverbiales, attiraient, en France, les Anglais et les Hollandais, qui préféraient entrer en relations d'affaires avec eux qu'avec les catholiques. « Les réformés français, dit un historien moderne, méritaient cette haute réputation de probité commerciale. Perdus, pour ainsi dire,

au milieu d'un peuple qui les observait avec défiance, sans cesse en butte à la calomnie, soumis à des lois sévères qui leur commandaient impérieusement une perpétuelle attention sur eux-mêmes, ils forçaient l'estime publique par l'austérité de leurs mœurs et par leur irréprochable loyauté. De l'aveu même de leurs ennemis, aux qualités de citoyen, c'est-à-dire au respect de la loi, à l'application au travail, à l'attachement à leurs devoirs, à l'ancienne parcimonie et à l'ancienne frugalité des classes bourgeoises, ils joignaient les qualités du chrétien, c'est-à-dire un vif amour pour leur religion, un penchant marqué à conformer leur conduite à leur conscience, une crainte constante des jugements de Dieu. »

L'instruction supérieure, que la bourgeoisie protestante avait reçue, la rendait propre à la petite comme à la grande industrie ; elle améliora les manufactures qu'elle avait créées, en créa de nouvelles à Lyon, à Tours : elle travailla la soie dans cette dernière ville, où elle compta plus de 8000 métiers, 700 moulins et 40 000 ouvriers. Les exportations en Angleterre et en Hollande furent considérables ; quelquefois, dans une seule foire, les Lyonnais vendaient aux Anglais pour 200 000 écus de taffetas noirs lustrés. Leurs produits avaient ce goût exquis et éminemment français, qui les distingue aujourd'hui ; ils y faisaient entrer l'or et la soie, et donnaient à la matière première, par la forme, le fini et la beauté du travail, une grande valeur : ils savaient admirablement imiter les plus beaux produits étrangers, particulièrement ceux des Indes ; leurs dessinateurs étaient des artistes qui imposaient la mode.

Dans la Normandie, ils établirent de magnifiques manufactures de toile, qui enrichirent tout le nord-ouest de cette belle province ; ils en établirent également à Vitré, à Saint-Malo, à Morlaix, à Landerneau, à Brest, à Mayenne et dans plusieurs autres localités. Laval compta jusqu'à 20 000 ouvriers ; Coutances vendit annuellement pour plus de 800 000 livres de ses produits. Noyal, petite localité située à deux lieues de Rennes, livrait chaque année, aux Anglais, pour 3 à 400 000 livres de toile propre à faire des voiles de vaisseaux. Morlaix fit un commerce plus étendu : les Anglais lui achetaient tous les ans pour 4 à 500 000 livres de ses produits.

Dans la Touraine, ils établirent des tanneries, qui devinrent les plus renommées de la France ; à Caudebec, ils eurent le monopole de la chapellerie fine ; dans l'Auvergne, l'Angoumois et le Bordelais, ils établirent de nombreuses papeteries ; celles d'Ambert fournirent les plus beaux papiers d'impression : Paris, Londres et Amsterdam s'y approvisionnaient.

Dans la généralité de Paris, ils donnèrent une grande impulsion à cette industrie dite parisienne, qui tient autant de l'art que du métier ; ils fabriquèrent des rubans, des dentelles de fil, de soie, d'or et d'argent, des galons, des boutons et mille autres petits objets qui avaient un grand débouché sur tous les marchés de l'Europe. « Les modes, disait Colbert, sont pour la France ce que les mines du Pérou sont pour l'Espagne. »

Dans la principauté de Sedan, les protestants travaillèrent le fer, la fonte, l'acier, fabriquèrent des armes, des faux, des instruments aratoires, créèrent des usines et des forges.

Dans le Languedoc ils donnèrent à l'industrie des bas un développement prodigieux ; dans le Gévaudan, ils fabriquèrent des serges et des cadis ; dans le Languedoc, la Provence, le Dauphiné, ils établirent des manufactures de drap et, plus tard, ce fut à des familles réformées que Sedan, Elbeuf et Louviers durent leur grande prospérité.

Le protestant fut le génie bienfaisant de la France, qu'il honora par son intelligence, et plus encore par sa moralité ;

il prouva dans sa conduite la vérité de cette parole des Livres Saints : « La piété a les promesses de la vie présente et de celle qui est à venir. » Ses plus grands ennemis furent contraints de reconnaître qu'ils étaient plus riches et plus considérés que les catholiques.

L'agriculture, l'industrie et le commerce ne furent pas le lot exclusif des réformés; ils suivirent les carrières libérales, eurent leurs artistes, leurs savants, leurs orateurs, leurs théologiens, leurs diplomates, leurs soldats, et concoururent à l'éclat du grand siècle qui se préparait ; le cabinet d'étude du protestant Conrart fut le berçeau de l'Académie française.



Le capucin Joseph.

XXXV. — Ne jugeant pas le moment opportun pour recourir à la force brutale comme il le fit plus tard, le clergé romain proposa aux protestants un plan de réunion. Il savait qu'en le faisant il jetterait au milieu d'eux un brandon de discorde ; et que, s'il y avait dans leurs rangs des entêtés, il y avait aussi bon nombre de moyenneurs, auxquels on tendrait la planche pour les faire passer du camp protestant dans celui des catholiques

A la tête de ce complot se trouvait le célèbre capucin Joseph. « La physionomie du capucin, dit Capefigue, était grave, son front bas, ses yeux petits, couverts de cils épais, sa figure sillonnée de larges rides, sa barbe longue cachait une bouche bien faite qui ne s'ouvrait jamais pour le sourire ; il portait toujours le costume de l'ordre de Saint-François, le capuchon de bure grise et la robe fortement étreinte sur son corps par un cordon noueux qui pendait à ses pieds couverts de sandales. »

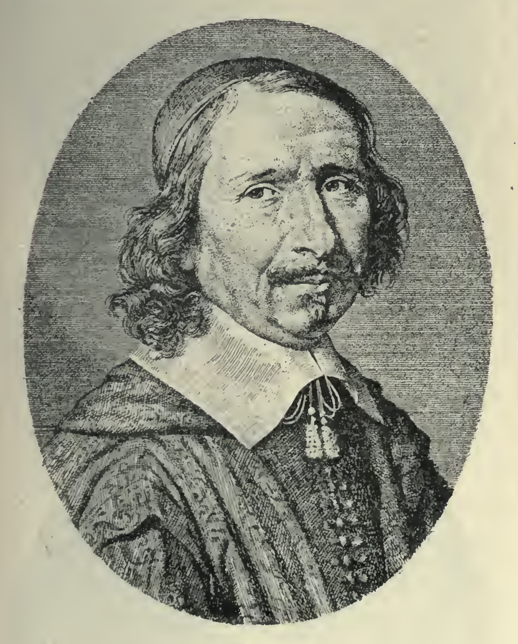
Pour l'aider dans son projet, qui serait le grand événement du siècle, si le succès couronnait ses efforts, le moine trouva pour aides un certain Théophile de La Miletière, ayant plus d'ambition que de conscience, et Samuel Petit, pasteur et professeur de théologie à Nîmes, l'un des hommes les plus savants du royaume et le plus célèbre hébraïsant de son siècle. Modeste, doux, Petit ne vit d'abord, dans le projet du capucin, que le désir de réunir les deux cultes au moyen de mutuelles concessions; il n'eut pas même, tant il était charitable, l'idée qu'on voulût tendre un piège aux protestants. « Mais, il parut bientôt, dit M. de Félice, que, sous le mot pompeux de réunion, il ne s'agissait pas d'autre chose que d'un acte de repentance de la part des calvinistes, et de gracieuse amnistie de la part des catholiques. Point de changement plus considérable que celui de quelques termes qui choquaient l'oreille des disciples de Calvin. On aurait d'avance gagné certains pasteurs, qui, pour la forme, seraient venus discuter avec des docteurs catholiques, en présence du roi, et ne leur auraient opposé aucune objection capitale; ensuite, ils auraient demandé à être admis comme des pénitents, et l'Église romaine, comme une bonne mère, leur aurait ouvert les bras. On eût travaillé à réunir un synode national composé de gens de facile composition, et, une fois le projet de réunion

officiellement adopté, la force matérielle se serait chargée d'y soumettre les récalcitrants ou de les chasser du royaume. »

Le capucin avait habilement tendu ses filets, ne doutant pas que les protestants ne vinssent s'y prendre; heureusement, tous les pasteurs n'avaient pas une conscience aussi élastique que celle de La Miletière. Ils découvrirent la ruse, se montrèrent *entêtés*, et, chose remarquable, les laïques le furent davantage.

Le projet de réunion tomba dans l'eau.

La Miletière, ayant été excommunié,



La Miletière.

se fit catholique. Le capucin dut se contenter de cette maigre conquête.

Quant à Samuel Petit, dès qu'il s'aperçut que le Père Joseph ne marchait pas du pied droit, il lui retira son concours, et ne fut pas des moins entêtés. Depuis cette époque, diverses tentatives de réunion ont été faites par les catholiques, et toutes elles ont échoué, parce que les deux Églises sont séparées, non par un sillon, mais par un abîme infranchissable. Quand les principes sont opposés, les hommes ne peuvent être d'accord, mais, au lieu de s'entre-détruire, ils devraient apprendre, à l'école du Christ, à se supporter.

XXXVI. — Ne pouvant déchirer en entier l'édit de Nantes, le clergé le déchirait par morceaux, grâce aux bonnes dispositions de la cour à son égard. Un jour, il obtenait qu'on démolît un temple, un autre jour, qu'on interdît le culte protestant dans plusieurs églises. Les réformés avaient beau réclamer, on ne les écoutait pas. A leur égard, on pratiquait la célèbre maxime: « La force prime le droit ». Pour se défendre, ils n'avaient que la plume de leurs pasteurs qui, dans leurs écrits de controverse, prouvaient que le catholicisme romain était condamné par la sainte Écriture, l'histoire et le sens commun. Les flèches qu'ils lançaient contre leurs implacables adversaires les mettaient hors d'eux-mêmes, et, pour parer leurs coups, ils ne trouvaient qu'un seul moyen, celui de leur faire fermer la bouche par un édit royal ou par un arrêt d'un parlement.

XXXVII. — Au nombre des écrivains qui défendaient la foi protestante, nous trouvons un grand nombre d'hommes célèbres. Citons-en quelques-uns.

Michel Le Faucheur (1), de bonne heure prit sa place à côté des meilleurs prédicateurs de son temps. Les Églises se le disputaient : Annonay, Montpellier et Charenton l'eurent pour pasteur. Dans les synodes, sa voix était écoutée; doux, modeste, il faisait pardonner sa supériorité. Dans sa polémique avec les catholiques, il était d'une courtoisie parfaite; il forçait leur estime par ses vertus privées, et leur admiration par son grand savoir et son éloquence qui rappelait celle de Viret.

Richelieu, reconnaissant de ce qu'il avait été chargé par les protestants de Montpellier d'exhorter ceux de Nîmes à

(1) Né à Genève en 1585.

être fidèles au roi, crut qu'en lui envoyant dix mille livres, il le ramènerait dans le bercail de l'Église romaine.

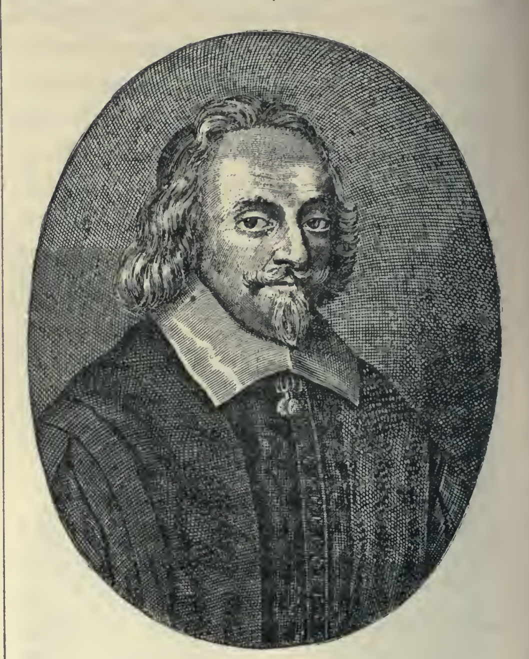


Michel Le Faucheur.

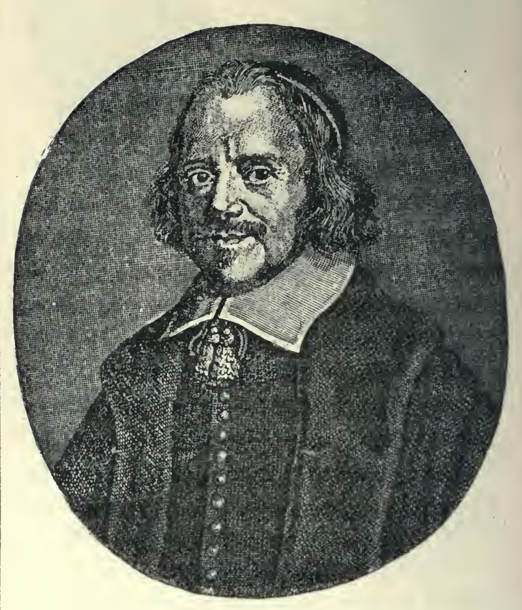


Bochart.

« Ce bonhomme, dit Tallemant de Réaux, fut fort surpris : « Eh! pourquoi » m'envoyer cela? », dit-il à celui qui le lui apportait. — « M. le cardinal », lui répondit cet homme, « vous prie de prendre cette » somme comme un bienfait du roi ». Le Faucheur n'y voulut point entendre. Richelieu le trouva *fort mauvais*, et le



Jean Mestrezat.



David Blondel.

pauvre ministre fut interdit pour longtemps, jusqu'à ce qu'il eût la permission de revenir à Paris. »

David Blondel (1591-1665) montra,

dès son jeune âge, un goût décidé pour les lettres. Après de fortes et brillantes études, il fut reçu ministre, en 1614, dans un synode de l'Ile-de-France, qui le plaça à Houdan, près Paris. Il débuta dans la carrière littéraire par un écrit intitulé : *Modeste déclaration de la sincérité et vérité des Églises réformées de France.* C'était une réponse aux attaques de quelques écrivains catholiques et, en particulier, à celles de l'évêque de Luçon. La forme de l'ouvrage, la logique serrée, l'érudition dont il était plein, attirèrent sur lui l'attention des Églises, qui lui donnèrent des marques éclatantes de leur confiance et de leur estime. Le synode de l'Ile-de-France le nomma très souvent son secrétaire, et il assista à plusieurs synodes nationaux qui le chargèrent de la mission délicate de rédiger leurs actes.

Bochart (1599-1667) était philologue, géographe, naturaliste, théologien. Il commença à jouir, de bonne heure, d'une réputation qui devint immense et lui donna, parmi ses contemporains, la place que Turnèbe avait occupée parmi les siens. Les savants de l'époque épuisèrent à son égard toutes leurs formules de louanges. Vossius l'appelle le plus docte de tous les hommes ; Gassendi, l'homme le plus érudit; Casaubon regarde son génie comme divin; Fabricius voit en lui le miracle de son siècle ; le savant Huet, évêque d'Avranches, déclare que le temps présent et le temps passé ont peu de personnes qui puissent lui être comparées.

Jean Mestrezat (1592-1657) fit ses études à Saumur. En sortant des bancs de l'école, il professa la philosophie dans l'académie de cette ville, après avoir soutenu une thèse avec un grand éclat. Le célèbre Pierre Dumoulin lui imposa les mains, le 27 août 1614. A peine âgé de vingt-deux ans, il fut nommé pasteur à Charenton, insigne honneur qui ne fut accordé qu'à lui.

La présence d'esprit de Mestrezat se révéla, un jour, d'une manière bien originale : il devait disputer avec le jésuite Regourd, en présence d'Anne d'Autriche. Son antagoniste se faisait attendre ; quand il arriva, la salle était tellement remplie de monde qu'il fut forcé d'entrer par la fenêtre. Mestrezat profita de cet incident, et apostrophant Regourd : « En vérité, en vérité, lui dit-il, je vous dis que celui qui n'entre pas par la porte dans la bergerie, mais y monte par ailleurs, est un larron et un brigand. »

Regourd, malgré son aplomb, fut déconcerté ; pendant la conférence, il hésita, balbutia. Anne d'Autriche exigea qu'on ne publiât pas de compte rendu.

Le style de Mestrezat n'a ni la netteté ni l'atticisme de celui de Daillé, mais il surpasse Daillé par l'érudition, le raisonnement et par la profondeur des pensées. Ses sermons sur l'épître aux Hébreux sont particulièrement remarquables. On dit que le pasteur de Charenton, ayant rencontré dans la rue un prêtre de sa connaissance qui avait prêché sur le carême avec un grand succès, il l'en félicita : « J'ai pris dans vos sermons, lui répondit l'ecclésiastique, tout ce que j'ai dit de meilleur. » Mestrezat servit longtemps son Église de sa plume et de sa parole, et se rendit recommandable par une piété douce et par une modestie qui n'ôtaient rien à la délicatesse et à la vivacité de son esprit.

Charles Drelincourt (1595-1669) fut le modèle du vrai pasteur. La prière, pendant les longs et glorieux jours de son ministère, fut sa force. Au service de son Maître, il se fatigua mais ne se lassa jamais. Il servit le protestantisme moins encore de sa plume et de sa voix que de ses bonnes œuvres. Pour tous il était une prédication vivante. Ses *Consolations contre la mort* furent traduites dans toutes les langues de l'Europe et il en parut, en quelques années, plus de quarante éditions.

Edme Aubertin (1595-1652). De tous ses ouvrages le plus célèbre était son

traité sur l'*Eucharistie de l'ancienne Église*, qu'il publia en 1633. L'auteur prouvait que le dogme de la présence réelle avait été inconnu du monde chrétien, pendant les huit premiers siècles.

L'écrit du pasteur de Charenton causa au milieu des catholiques une grande irritation. Ils sentaient que leur messe courait un grand danger, tant les coups qu'Aubertin lui avait portés étaient rudes et d'autant plus mortels que, les armes dont il s'était servi, c'étaient les Pères de



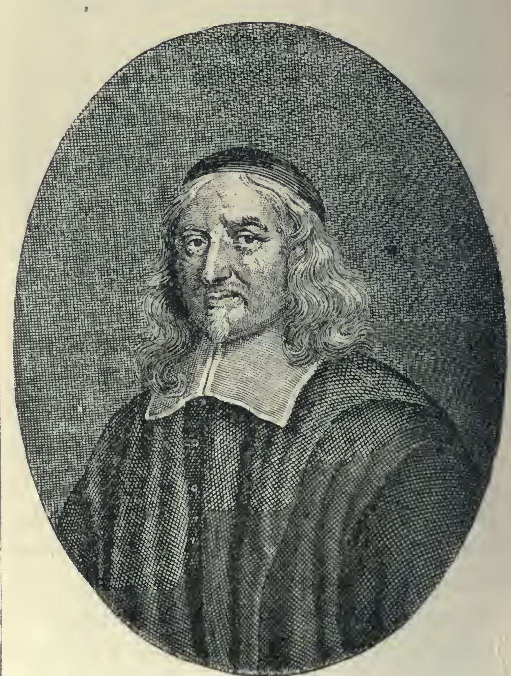
Edme Aubertin.

l'Église qui les lui avaient fournies. Le savant Daillé disait : « Ce grand et incomparable ouvrage de l'*Eucharistie*, est demeuré au-dessus de toutes les attaques de ceux de l'autre communion, dont pas un n'a osé la combattre de bonne guerre, ni l'entreprendre tête à tête, s'il faut ainsi dire. »

Daillé (1593-1670) eut le privilège, jeune encore, d'être le ministre de Du Plessis Mornay. Il assista aux derniers moments de ce grand chrétien, et nous en a laissé le récit. Il voyagea en Italie et fit la connaissance de Fra Paolo, l'historien du concile de Trente. Doué d'une intelligence forte et mûre, il ne tarda pas à marquer sa place parmi les pasteurs les plus célèbres de son temps. Son premier essai, l'*Usage des Pères* fut un coup de maître, dans lequel il donna la mesure de son érudition.

Dans son *Apologie des Églises réformées*, il prouve qu'il est tel cas où rompre l'unité de l'Église est le premier des devoirs.

L'Église de Charenton eut l'honneur de



Daillé.

le compter parmi ses pasteurs les plus célèbres.

XXXVIII. — L'année 1541 fut marquée par un événement, qui, trente ans auparavant, eût impressionné la France. Sully mourut. Sa disparution de la scène du monde où il avait occupé une place si considérable, passa inaperçue. Depuis longtemps, il était oublié.

Le conseiller intime de Henri IV partagea avec son maître la gloire de travailler au relèvement de la France. Les protestants pourront ne pas lui pardonner sa froideur religieuse, mais ils ne pourront oublier « que l'ami du Béarnais,

judicieux, prévoyant, grand homme d'État, fut probe dans le maniement des deniers publics et fidèle à son Église jusqu'à la mort ».

XXXIX. — Une mort qui ne passa pas inaperçue comme celle de Sully, fut celle de Richelieu, qui, moins vieilli par les années que par les soucis du pouvoir, expira le 4 décembre 1642, à l'âge de cinquante-sept ans et trois mois.

Cet homme extraordinaire voulut,



Richelieu.

comme Vespasien, mourir debout. Comprenant qu'on l'abusait sur son état, il fit approcher de son lit un des médecins du roi. « Parlez-moi, lui dit-il, à cœur ouvert, non en médecin, mais en ami.

— Monseigneur, répondit celui-ci, dans vingt-quatre heures, vous serez mort ou guéri.

— C'est parler cela ! » dit Richelieu, qui avait compris ; et dès ce moment, il tourna ses regards vers Dieu et expira avec la conviction qu'il n'avait travaillé que pour le bien de la religion et de l'État.

Ceux qui furent témoins de ses derniers moments étaient les uns pleins d'admiration, les autres pleins d'effroi. L'évêque de Lisieux disait tout bas : « Voilà une assurance qui m'épouvante. »

Richelieu a été diversement jugé : il a ses admirateurs et ses détracteurs. Ce prêtre ne fit ni tout le bien ni tout le mal qu'on lui impute ; mais ce que nul ne lui conteste, c'est son génie et sa persévérance dans l'exécution de ses desseins.

Les réformés eurent en lui moins un ennemi religieux qu'un adversaire politique ; en les anéantissant comme parti, il avait atteint son but ; les vexations et les tracasseries dont ils furent l'objet furent une des nécessités de sa politique. En nous résumant, nous dirons que Richelieu fut plus homme d'État que prêtre, et plus logique que méchant. Le peuple, qui se souvient de Henri IV, ne connaît pas Richelieu, parce que dans le cœur de cet homme il n'y eut jamais un seul écho pour ses misères et ses souffrances. Comment aurait-il aimé celui qui prononça cette parole cruelle : « Si les peuples étaient trop à l'aise, il ne serait pas possible de les contenir dans les règles de leurs devoirs. »

Louis XIII ne survécut pas longtemps à son puissant ministre. Il expira, le 14 mai 1643, trente-trois ans, jour après jour, après la mort de son père, et presque à la même heure. Il mourut sans peine comme il avait vécu sans plaisir.

Sous une apparence indolente, il avait une volonté qui ne fléchissait jamais. La politique de Richelieu fut autant la sienne que celle du cardinal. Il aurait pu l'écarter de ses conseils, loin de le faire il l'y maintint, malgré les efforts qu'on faisait auprès de lui pour qu'on lui arrachât des mains les rênes de l'État. Il eut une vertu que n'eurent ni son père, ni son fils, il fut chaste. Le fond de son caractère était la cruauté. Il avait un favori, Cinq-Mars, il le laissa décapiter. Sa mère, Marie de Médicis, exilée à Cologne, y mourut de misère ; mais il voulut qu'on ramenât son corps à Paris pour qu'elle eut une sépulture royale.

RÈGNE DE LOUIS XIV



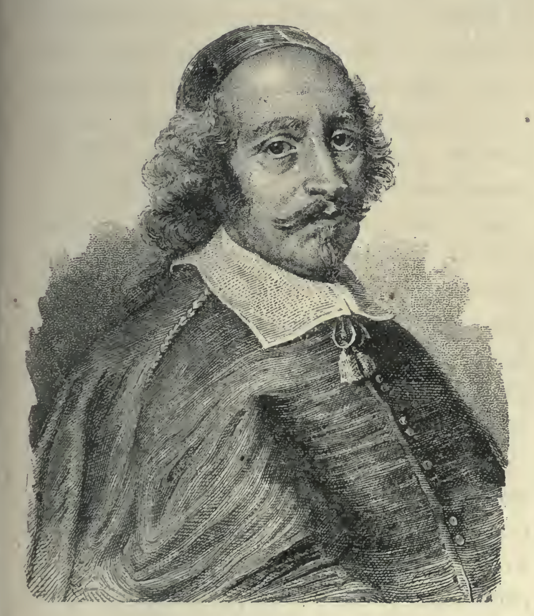
Louis XIV (1643-1715).

I. — Quelque temps avant sa mort, Richelieu s'était choisi un successeur dans Mazarin, le seul homme qu'il crût capable de tenir après lui les rênes de l'État, sous un roi dont la santé chancelante lui faisait pressentir les embarras d'une prochaine régence. Le protégé était digne de son protecteur : il n'avait ni son énergie, ni son audace, ni sa volonté de fer ; mais il rachetait ces lacunes par une rare souplesse de caractère, une connaissance approfondie des hommes et des choses, et un esprit pénétrant sous un faux air de bonhomie ; au reste, peu scrupuleux sur le choix des moyens pour arriver à son but, et ambitieux outre mesure. A la force succédait la ruse : un renard prenait la place d'un lion.

II. — Louis XIII avait à peine rendu le dernier soupir, qu'on ne se souvenait plus de ses dernières volontés couchées dans son testament. Sa veuve, Anne d'Autriche, se fit déférer la régence. Le frère du roi défunt, le duc d'Orléans, auquel elle appartenait en sa qualité de premier prince du sang, n'eut pas même le courage de protester. Au reste, il se rendait justice ; le pouvoir n'aurait pu être confié à des mains plus inhabiles. Pour les jours orageux qui se préparaient, il fallait un pilote expérimenté. Mazarin, auquel la régente accorda sa confiance en lui donnant dans ses conseils la place que Richelieu avait occupée dans ceux du roi défunt, le fut.

Quoique prêtre et revêtu de la pourpre romaine, Mazarin était plus préoccupé des biens de la terre que de ceux du ciel. Il eut deux passions : celle des richesses et celle du pouvoir ; pour les satisfaire, tout moyen lui fut bon ; toutefois les violents lui répugnaient ; là où Richelieu agissait en maître, il agissait en diplomate, et, le plus souvent, il atteignait son but. Indifférent en matière religieuse, il lui importait peu que les protestants disent du pape qu'il était l'Antéchrist, pourvu qu'ils demeurassent tranquilles. Or ce qu'ils réclamaient, à cor et à cri,

c'est qu'on respectât les édits rendus en leur faveur, ne demandant à l'État qu'une seule chose : vivre et mourir en paix sur le sol de leur patrie, à la prospérité de laquelle ils contribuaient. Aussi Mazarin, en faisant allusion aux réformés, disait d'eux : « Le petit troupeau broute de mauvaises herbes, mais il ne s'écarte pas ». A l'époque à la fois ridicule et séditieuse de la Fronde, le grand Condé les engageait à se joindre à lui, en leur faisant les plus séduisantes promesses ; ils refusèrent de prendre les armes et restèrent fidèles au prince qui devait plus tard, dans son aveuglement, regarder leur extermination comme l'œuvre la plus glorieuse de son règne.



Mazarin.

Ce que Marie de Médicis avait fait après la mort de Henri IV, Anne d'Autriche le fit après celle de Louis XIII ; elle confirma l'édit de Nantes ; mais, pas plus sous le nouveau règne que sous l'ancien, la noblesse, le clergé, les parlements ne respectèrent la charte protestante.

Pour eux, elle n'était qu'un simple chiffon de papier, qu'on déchirait à volonté. Mazarin tolérait ce qu'il ne pouvait empêcher ; toutefois, au grand scandale du clergé, il nomma le protestant Herwart aux fonctions de contrôleur général des finances. Vainement les plus hauts dignitaires de l'Église romaine firent des démarches auprès de lui pour obtenir le renvoi d'Herwart ; il fit la sourde oreille. Le ministre d'Anne d'Autriche ne voulait pas confier les caisses de l'État à des catholiques rapaces, incapables, tandis qu'il pouvait les confier à ce protestant, qui forçait par ses vertus privées l'estime des catholiques et avait la réputation d'être le plus habile et le plus intègre financier de son temps. Quoique protestants, Gassion et Turenne obtinrent le bâton de maréchal de France ; on avait besoin de leurs services sur les champs de bataille.



Anne d'Autriche.

III. — Malgré l'esprit conciliant de Mazarin et le service signalé que les protestants avaient rendu à la cour en prenant le parti du jeune roi pendant les troubles de la Fronde, ils eurent la douleur de voir restreindre leurs libertés. La haine de l'épiscopat contre eux était telle qu'il sommait en quelque sorte la cour, par l'organe de l'archevêque de Sens, de révoquer la déclaration royale de 1652, ce qui eut lieu. Le peu de libertés qui leur restait leur eût été ravie, si

Cromwell ne les eût pris sous sa puissante protection, en disant nettement au cardinal que l'alliance de l'Angleterre et de la France ne pouvait subsister qu'à la condition de l'observation des édits rendus en leur faveur. Mazarin n'était pas assez fanatique pour désobliger son puissant voisin. Un autre motif l'empêchait de répondre aux désirs du clergé, il voulait marier le roi avec une infante espagnole, Marie-Thérèse, et conclure une paix générale.

Tant que Mazarin vécut, le jeune roi lui laissa la pleine direction des affaires; mais, quelques heures après la mort du cardinal, il signifia à ses ministres ses volontés. « A l'avenir, leur dit-il, je serai mon premier ministre, et rien ne fera ni ne se décidera sans mes ordres. »

Le règne de Louis le Grand était commencé.

IV. — Louis XIV avait à peine vingt-quatre ans quand il prit d'une main ferme les rênes de son royaume. Sa taille était moyenne; mais il portait si bien la tête qu'il paraissait grand; son nez bourbonien donnait à sa figure une majesté qui imposait; son sourire était gracieux, ses yeux pleins de feu, sa démarche pleine de dignité : tout en lui sentait le roi. Son instruction avait été très négligée : il y suppléait par un esprit judicieux. Les plaisirs auxquels il s'abandonnait avec ardeur ne le distrayaient pas des affaires; il travaillait beaucoup, et ce n'était pas en vain qu'il avait dit qu'il voulait être son premier ministre; il possédait au suprême degré l'art de discerner les hommes de mérite, il s'en entoura, et dut à leur coopération l'éclat de son règne. Il avait appris, à l'école de Mazarin, à haïr les factions; il n'aimait pas dans la noblesse ses velléités de féodalité; dans le clergé, l'ultramontanisme; dans les parlements, leurs prétentions de se poser en tuteurs des rois; dans les bourgeois, l'amour des libertés municipales; dans les huguenots, la passion de l'indépendance religieuse. Par instinct et par réflexion, il ne voulait autour de lui aucun pouvoir debout, et, de la meilleure foi du monde, il avait dit, au parlement de Paris : « L'État, c'est moi ». Tel qu'il était, il devait devenir la personnification la plus parfaite de l'autocratie royale. Son orgueil était au niveau de son despotisme; il le porta si loin que Saint-Simon disait « que s'il n'eût craint le diable, il se serait fait adorer comme un Dieu ». Il se crut grand financier, grand administrateur, grand militaire, grand ingénieur, parce qu'il parlait finance et administration avec Colbert, guerre avec Turenne, Louvois, Luxembourg, fortification avec Vauban, marine avec Duquesne. Mieux que tous ses prédécesseurs, il sut trôner, et, soleil de sa cour, il vit, sans s'étonner, graviter autour de lui cette pléiade d'hommes éminents qui ont immortalisé son règne. Par ses mœurs il tenait plus de Henri IV que de son père. Sa religion était celle de l'homme mondain qui n'aime pas Dieu et craint le diable. Pour rassurer sa conscience, il avait, près de son théâtre, sa chapelle, près de ses maîtresses, son confesseur. Tel était le roi.

V. — Louis XIV, tout en rendant aux protestants ce témoignage qu'ils étaient les plus honnêtes gens de son royaume, ne les aima jamais. A peine monté sur le trône, il n'eut à leur égard qu'une pensée qui fut celle de tout son règne : les faire rentrer dans le bercail d'où leurs ancêtres étaient sortis. Au milieu des enivrements de sa cour, où il trônait comme un sultan d'Orient, sans rougir des mauvais exemples qu'il donnait à son peuple, il se contenta de les écarter systématiquement des fonctions publiques, ne leur réservant ses faveurs qu'à la condition d'abjurer leur foi. Dans le filet doré qu'il leur tendait, plusieurs, surtout ceux de la haute noblesse, se laissèrent prendre. Tant qu'il fut l'esclave de ses

plaisirs, il ne recourut pas à des moyens violents pour obtenir des réformés qu'ils laissassent leur prêche pour la messe; mais, devenu dévôt, il lâcha la bride au clergé et aux parlements. Le petit-fils de Henri IV avait sur la conscience trop de péchés pour ne pas souhaiter ardemment que Dieu laissât tomber sur lui son pardon. On lui persuada que le meilleur moyen de l'obtenir, c'était de travailler à la conversion des dissidents, et, chose horrible! ce prince, qui n'était ni un Domitien ni un Néron, offrit à Dieu leurs larmes et leur sang en expiation des scandales de sa vie. De là ces paroles sanglantes de Saint-Simon à son adresse: « Il crut expier ses péchés sur le dos des protestants. »

VI. — Un fait assez singulier, bon à noter et à retenir, c'est que ce ne furent pas les prélats de sa cour qui l'engagèrent à renoncer à sa vie licencieuse. Ce fut une femme, Françoise d'Aubigné, la petite-fille du célèbre capitaine huguenot, Théodore-Agrippa d'Aubigné.

Il y avait alors à Paris un singulier personnage, dont la jeunesse avait été très dissipée; on l'appelait Scarron. A l'âge de vingt-sept ans, il eut une maladie qui le paralysa et fit de lui un impotent. A beaucoup d'esprit, Scarron joignait une gaieté inaltérable, riait de tout, de lui-même et des autres poètes. Il créa le genre burlesque, et se fit une place à part dans la république des lettres. Il fut frappé de la beauté et de l'esprit de Françoise d'Aubigné, plus encore de son esprit que de sa beauté; peut-être même fut-il touché de ses malheurs. Il lui offrit de lui donner une dot pour entrer dans un couvent ou de l'épouser. — Françoise d'Aubigné, qui avait vu de près la vie monastique, n'hésita pas, et elle devint l'épouse « de ce raccourci de l'espèce humaine », comme il s'appelait plaisamment lui-même. La beauté de madame Scarron, les grâces de son esprit firent de son salon le rendez-vous des hommes les plus brillants et les plus célèbres de Paris. Après neuf ans de mariage, le poète burlesque mourut, ne laissant à sa veuve, pour tout douaire, que la liberté de se remarier.

Françoise d'Aubigné, privée d'une pension de 1500 livres que la reine mère lui avait accordée et qui fut supprimée à la mort de cette dernière, était réduite à la misère quand madame de Montespan,



Scarron.

alors dans tout l'éclat de sa honte, lui confia l'éducation des enfants qu'elle avait eus de Louis XIV. Ce fut le premier échelon de sa fortune extraordinaire. Par les relations qu'elle eut avec le roi, elle le charma et l'enlaça si bien dans ses filets, que sa bienfaitrice fut congédiée et que, trois mois après la mort de la reine Marie-Thérèse, la veuve de Scarron, marchande de fourneaux économiques, devint l'épouse du plus puissant monarque de l'Europe. Elle ne prit pas le titre de reine, n'en voulant d'autre que celui de marquise de Maintenon. Sous son influence, la cour se transforma peu à peu; la dévotion y prit la place de la galanterie. Les courtisans, pour se mettre

à l'unisson du maître, mirent un masque sur leurs visages. Don Juan se fit Tartuffe.

Les historiens ne sont pas d'accord sur l'influence que madame de Maintenon exerça sur l'esprit de son mari, relativement à ses dispositions à l'égard des protestants. Les uns affirment qu'elle fut pour les mesures de douceur ; les autres



Madame de Maintenon.

en doutent. Quant à nous, nous croyons qu'elle s'intéressa fort peu à ses anciens coreligionnaires.

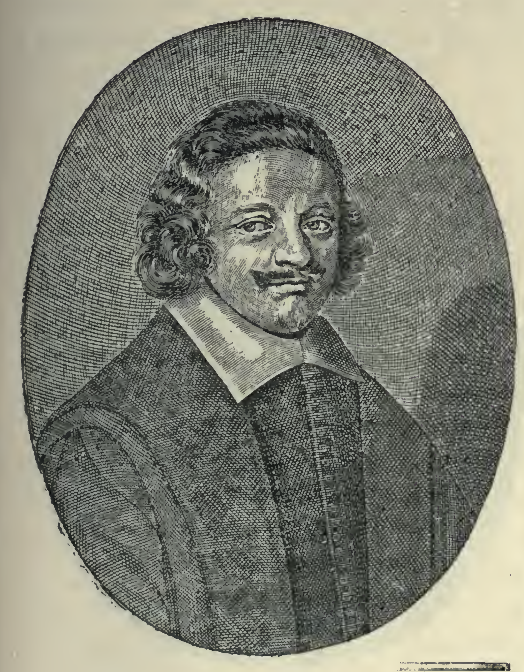
VII. — Entre Louis XIV et madame de Maintenon, nous trouvons un jésuite, le Père La Chaise (1), confesseur du roi. En 1675, il avait succédé au Père Ferrier dans la charge, un peu difficile, de veiller sur la conscience du roi. Il était apte à ce métier qui, sous le plus voluptueux et le plus volontaire des princes, demandait beaucoup de souplesse, d'apparente bonhomie, quelques dehors de dévotion et surtout une indulgence sans limites. Il ne faillit pas à sa tâche, et fut le digne directeur de son royal pénitent. Pendant trente-quatre ans, il occupa son poste, et sut exploiter, au profit de sa Société, l'influence qu'il exerça sur le roi. Petit-neveu du célèbre Cotton, La Chaise avait son esprit cauteleux et sa haine des protestants ; mais, mieux que lui, il savait la dissimuler. Il ménageait tout le monde et savait si bien hisser sa voile du côté du vent, qu'on ne s'apercevait pas de ses évolutions. Les quatre mauvais vers suivants, que nous trouvons au bas de son portrait, peignent le confesseur et l'homme :

David pécha et Nathan le lui dit ;
Mais moi j'absous et je pardonne ;
Par là j'avance ma personne,
Et à ma secte enfin je donne du crédit.

VIII. — A côté de la marquise de Maintenon et du Père La Chaise, nous trouvons le chancelier Le Tellier et son fils Louvois, ministre de la guerre, disposés à toutes les mesures de rigueur à l'égard des protestants ; mais, de tous leurs ennemis le plus implacable, c'est le clergé romain. En attendant des jours meilleurs, où il aurait à son service la force brutale, il se servit de la voix de ses prédicateurs et de la plume de ses controversistes pour ramener les protestants dans le giron de son Église ; il en remplit le royaume. De tous, Véron, curé de Charenton, était le plus audacieux et le plus populaire ; il entrait hardiment dans le temple de Charenton, assistait au prêche, et, à la fin du service, il montait sur un tréteau qu'il avait fait construire à la porte de son église ; et là, debout comme un histrion sur le sien, il essayait de réfuter le sermon qu'il venait d'entendre. La foule ignorante applaudissait ; les catholiques sensés haussaient les épaules de pitié ; les savants pasteurs de Charenton ne l'honoraient pas même d'une réponse, quand il les provoquait à des conférences publiques. Ce que le curé taxait de faiblesse chez ses adversaires n'était que dédain de leur part ; ils se respectaient trop pour descendre jusqu'à lui, lui laissant le rôle du moucheron qui proclame la victoire après avoir sonné la charge.

(1) Né en 1621 dans le château d'Aix-en-Forêt.

Autre, dans ses controverses religieuses était Charles Drélincourt, l'un des pasteurs qui jetèrent le plus d'éclat sur le protestantisme par leurs talents et leur piété. Son caractère le portait plutôt à nourrir son troupeau de la parole de vie qu'aux luttes ; mais elles lui furent imposées par les attaques calomnieuses des missionnaires catholiques. Il alla droit à eux, et, en prenant l'offensive, il ne se



Drélincourt.

servit que d'une seule arme, mais de toutes la plus puissante, de la Bible ; cette arme qui fut son *Abrégé des controverses*, il la mit entre les mains de tous ses coreligionnaires, qui s'en servirent contre les missionnaires, chaque fois qu'ils s'avisaient de les attaquer. « Ce que Drélincourt a écrit contre l'Église romaine, disait le savant Bayle, a fortifié les protestants plus qu'on ne le saurait le dire : ceux mêmes qui n'avaient aucune étude tenaient tête aux moines et aux curés, et pressaient hardiment le collet aux missionnaires. »

Dans ces luttes de plume qui continuèrent, même après la révocation de l'édit de Nantes, et qui eurent parfois l'importance d'un événement politique, catholiques et protestants se distinguèrent : du côté des premiers, nous trouvons Nicole, Bossuet, le grand Arnaud ; de celui des seconds, Pierre Dumoulin, Mestrezat, Aubertin, Bochard, Claude, Jurieu et plusieurs autres.

Nicole, qui appartenait à l'illustre école de Port-Royal, fit paraître sa *Perpétuité de la foi catholique*, dans laquelle, en prenant pour point capital des enseignements de l'Église romaine le dogme de la *présence réelle*, il essaya de démontrer que ce dogme avait toujours été la foi de ses fidèles. Ne trouvant pas dans les écrits des Pères des quatre premiers siècles des preuves pour établir sa thèse, il arrivait à cette singulière conclusion que, puisque ce dogme avait été cru pendant les douze derniers siècles, il devait l'avoir été nécessairement pendant les quatre premiers.

Aubertin et Claude soutinrent contre lui que ce dogme n'avait pas pour lui l'antiquité, puisqu'il lui manquait quatre siècles pour l'avoir. Ils en fournissaient la preuve en établissant que la foi des Pères des quatre premiers siècles était celle des Églises réformées.

De tous les adversaires des protestants, le plus redoutable était Bossuet. Orateur de premier ordre, maniant sa langue comme nul encore ne l'avait maniée, il apporta dans ses controverses avec les adversaires le prestige de son nom et l'éclat de sa parole. Son *Exposition de la foi catholique* fit plus de brèches au protestantisme que toutes les harangues des Véron et des Regourd.

Bossuet trouva en face de lui Jurieu, avec ses attaques qui allaient parfois jusqu'à la violence, et Claude, avec sa raison froide et sa dialectique puissante. Les adversaires étaient dignes les uns des autres ; aussi la controverse se tint à des hauteurs dignes des graves questions qui les divisaient.

Bossuet avait un avantage sur ses rivaux : il vivait à la cour, au milieu du beau monde, dans un moment où Louis XIV trônait, dans son Versailles, comme un dieu de l'Olympe. Le prestige qu'il exerçait sur tous ceux auxquels il faisait l'insigne honneur de l'approcher, était irrésistible. C'est ce qui explique comment Bossuet détacha du protestantisme mademoiselle de Duras et Turenne, la première épée du royaume.

Comme on savait que le roi daignait manifester sa joie chaque fois qu'il apprenait que des disciples de Calvin avaient abjuré leur foi, chacun, pour lui faire sa cour, s'essayait au métier de convertisseur. Mais tous ces convertisseurs, à la tête desquels était madame de Maintenon ne firent pas à eux seuls la millième partie des conquêtes que fit un convertisseur d'un genre nouveau. Nous allons le voir à l'œuvre.

IX. — Paul Pélisson Fontanier (1) avait à peine cinq ans lorsque son père, conseiller à la chambre de l'édit de Castres, mourut. Sa mère, Jeanne de Fontanier, fervente huguenote, dirigea elle-même sa première éducation. A onze ans, il avait fait ses humanités. Après avoir suivi un cours de philosophie à Montauban, il alla étudier le droit à Toulouse. Paris l'attirait, il y alla. Le protestant Conrart, le fondateur de l'Académie française, fut son introducteur dans la société des beaux esprits de cette époque. Rappelé par sa mère à Castres, il fut attaché au barreau de cette ville. Ses débuts furent brillants ; une magnifique carrière s'ouvrait devant lui, lorsqu'il fut atteint de la petite vérole qui lui déchiqueta les joues, lui déplaça presque les yeux et affaiblit tellement sa santé qu'il fut contraint de renoncer à sa toge d'avocat. Ne pouvant plaider, il se voua tout entier aux lettres et fut l'un des fondateurs de l'Académie de Castres.

(1) Né à Castres en 1624.

Il souffrait cruellement d'être laid, et il fallait qu'il le fût beaucoup pour que la spirituelle madame de Sévigné dît de lui « qu'il abusait de la permission de l'être ».

Le séjour de la province lui devenant odieux, il retourna, en 1652, à Paris, où, à cause de son esprit, on oublia sa laideur. Brillant causeur, Pélisson n'était pas moins brillant écrivain ; l'Académie française le reçut au nombre de ses membres. Après avoir donné la mesure de son esprit, il donna celle de son cœur :



Pélisson.

il n'abandonna pas, dans sa disgrâce, l'intendant Fouquet, son bienfaiteur ; il se constitua son défenseur dans un écrit célèbre, au moment où tous ceux que le fastueux financier avait comblés de ses bienfaits se détournaient lâchement de lui.

Louis XIV, irrité que Pélisson eût osé prendre la défense de Fouquet, le fit emprisonner dans la Bastille. Il y languissait depuis longtemps, lorsqu'on lui insinua que le roi, alors tout préoccupé de la conversion de ses sujets protestants, verrait avec plaisir la sienne.

Protestant par la tête et par tradition de famille, Pélisson n'avait pas cette foi

huguenote qui savait braver prisons, cachots, galères, exils, potences et bûchers; il prêta l'oreille à ceux qui s'intéressaient plus à son corps qu'à son âme, et manœuvra si bien qu'il n'abjura sa foi qu'après être sorti de la Bastille. Le roi le combla de ses faveurs; mais il en est une qui le rendit à la fois ridicule et odieux : il lui confia la caisse des conversions.

Le sens moral, chez les hommes, se perd comme la pudeur chez les femmes. En acceptant d'être l'administrateur de la caisse des conversions, Pélisson ne sentit pas tout ce qu'il y avait d'antichrétien, disons plus, de bas et d'ignoble à faire, de l'argent, un moyen d'attirer les protestants dans les rangs de l'Église romaine. Ses premiers succès le grisèrent et il montra d'autant plus de zèle et d'ardeur dans sa tâche, qu'il avait fini par croire qu'il faisait une œuvre méritoire de la vie éternelle. Ce que les Du Perron, les Véron, les Cotton, les Arnoux et les plus habiles controversistes de la Société de Jésus n'avaient su faire, par écrit et de vive voix, Pélisson le fit avec sa cassette dorée. Tout ce qu'il y avait de bas, de vil dans le protestantisme, se laissa acheter par lui (1). Chaque courrier lui apportait des listes de conversions qu'il présentait au roi, qui remplissait sa caisse à mesure qu'elle se vidait.

Pélisson ne recueillit de son œuvre que des railleries et des sarcasmes amers; il rendit ce grand service au protestantisme de le débarrasser d'une foule de membres qui le déshonoraient par leur conduite, et ce mauvais service, à l'Église romaine, de lui donner quelques mauvais catholiques de plus.

Pélisson mourut le 7 février 1795, sans s'être confessé ni avoir reçu les derniers sacrements de son Église.

Les protestants firent courir le bruit qu'à ses derniers moments, saisi de remords, il était mort calviniste; les catholiques affirment, avec plus de raison, le contraire.

On fit courir toutes sortes d'épigrammes contre lui, nous ne citerons que celle du poète Linière :

> Ne jugeons jamais d'une vie,
> Que son flambeau ne soit éteint,
> Pélisson est mort en impie,
> Et La Fontaine comme un saint.

X. — Un convertisseur moins séduisant et plus terrible que Pélisson vint en aide au clergé, sous la figure d'un soldat commandé par Louvois. L'ambitieux ministre de Louis XIV, qui donna l'ordre d'incendier le Palatinat, était capable de toutes les cruautés pour conserver son portefeuille menacé. Sachant combien était grande la joie de son maître, lorsqu'on lui apportait des listes de conversions, il se dit : « Je lui en porterai, car, pour convertir les protestants, j'ai des moyens plus expéditifs que les bavardages des missionnaires et la caisse de Pélisson. » Hâtons-nous cependant d'ajouter que l'ordre de convertir les protestants à coup de plats de sabre n'est pas de lui, mais de Marillac, intendant de la province de Poitou, chargé de faire rentrer dans les caisses de l'État des impôts arriérés. L'intendant donna l'ordre à des soldats de déclarer aux protestants que, s'ils ne voulaient pas abjurer, on les forcerait à payer tous les arrérages et qu'on logerait, chez eux, les troupes chargées de les recouvrer. L'exécution suivit de près la menace : beaucoup de protestants prirent peur et abjurèrent. Marillac déchargea les nouveaux convertis au préjudice de leurs anciens coreligionnaires des arrérages de l'impôt et des logements militaires. Ces derniers virent arriver chez eux les soldats, le sabre au poing et la menace aux lèvres; leur brutalité les effrayait; un grand nombre d'entre eux abjurèrent.

Marillac, fier de ses succès, envoya à Louvois une liste de conversions, en lui

(1) Il y avait des conversions à un petit écu.

racontant ce qu'il avait fait pour les obtenir. Louvois trouva le procédé de l'intendant parfait; c'est ce qui lui suggéra l'idée d'envoyer, dans le Poitou, les troupes alors inoccupées pour les employer à la conversion des huguenots. Telle est l'origine des dragonnades, ainsi nommées parce que, de tous les corps de l'armée, ce fut celui des dragons qui se distingua le plus dans cette œuvre infernale.

Obligé de nous restreindre pour raconter les exploits de ces étranges missionnaires, nous allons les montrer à l'œuvre dans l'Angoumois. Donnons la parole à un historien moderne (1).

« Des compagnies entières furent logées dans des maisons, et dévorèrent quelquefois dans un jour le revenu d'une année. Les enlèvements d'enfants se firent en grand ; on les enferma dans des couvents, dans des hôpitaux, dans des prisons. Rien n'était sacré pour les garnisaires : ils outrageaient les femmes, les filles, leur crachaient au visage, leur arrachaient leurs vêtements, les fouettaient, les pendaient par les bras ou par les jambes, les faisaient asseoir sur des charbons ardents, tatouaient les plus belles au visage, avec des pelles rougies au feu, leur broyaient les doigts avec des tenailles, et presque toujours ils leur balafraient et tailladaient le visage.

» Pleurs, cris, prières, supplications, tout était inutile ; ils travaillaient pour le service du roi ! Ils pillaient les magasins ; ce qu'ils ne pouvaient emporter, ils le brûlaient. Ils attachaient les réformés à la queue de leurs chevaux et les traînaient ainsi à l'église ; ils maniaient aussi bien le bâton que le sabre ; ils rompaient les bras, les jambes, enfonçaient les côtes, brûlaient les mains, les pieds, et administraient l'estrapade comme le bourreau le plus expérimenté. Ils se plaisaient surtout à taillader les corps et à verser sur les blessures du vinaigre ; leurs éclats de rire étaient l'accompagnement des cris déchirants de leurs victimes ; leurs arguments étaient sans réplique ; en quelques semaines, ils remportèrent plus de victoires que les missionnaires catholiques n'en avaient obtenues depuis les premiers jours de la Réforme. Soixante mille protestants abjurèrent dans la généralité de Bordeaux. »

(1) *Chronique protestante de l'Angoumois*, par Victor Bugeaud, p. 273.

XI. — Les parlements et le clergé subirent l'édit de Nantes et ne cessèrent pas un seul instant d'en demander la révocation. Rien ne nous donne mieux la mesure de l'esprit intolérant de l'Église romaine que ces assemblées d'évêques qui se réunissaient tous les cinq ans, et dans lesquelles les prélats, ne pouvant obtenir la radiation en entier de la charte protestante, demandaient soit l'abrogation de quelques articles, soit leur modification. Tant que Richelieu et Mazarin tinrent les rênes de l'État, ils n'obtinrent que des concessions qui ne les satisfaisaient qu'à demi ; mais, quand Louis XIV, après avoir donné à son peuple, dans sa brillante cour de Versailles, l'exemple de la plus scandaleuse immoralité, devint dévot, le clergé n'eut qu'à demander pour obtenir.

En compulsant les annales de l'histoire, nous chercherions vainement un peuple opprimé plus soumis à son roi que le peuple huguenot. — On lui conteste, chaque jour, l'un de ses droits, ou on lui confisque l'une de ses libertés. On veut le forcer à abjurer sa foi ou le réduire à l'état de paria : c'est l'idée fixe de ce clergé gallican auquel on fait, encore aujourd'hui, tant l'ignorance en matière historique est grande, l'honneur de le croire libéral en l'opposant au clergé ultramontain. Celui-ci n'a rien à lui envier en fait de haine, de cruautés et de honteuses mesquineries. Il n'y a, pour s'en convaincre qu'à lire les procès-verbaux de ses séances quinquennales. Nous les avons

sous les yeux, ces procès-verbaux, et nous avons été étonné qu'il y eût dans le cœur de ces évêques tant de fiel et de haine, et nous avons compris que leurs victimes aient pu dire de leur Église qu'elle est cette prostituée de l'*Apocalypse*, enivrée du sang des saints, et qui tient dans ses mains une coupe pleine des abominations de la terre. Et puis, quand nous avons vu, à la voix de Voltaire, notre chère France devenir incrédule, nous en avons fait retomber la terrible responsabilité moins sur le patriarche de Ferney que sur le clergé romain, qui chante ses odieux et sacrilèges *Te Deum* autour du bûcher de ses innocentes victimes.

Revenons aux protestants et aux mesures qu'on prit contre eux. Nous abrégeons. Un gros volume suffirait à peine, si nous voulions entrer dans les détails.

On ordonna la démolition de la moitié de leurs temples; on supprima leurs écoles de théologie, leurs collèges et leurs écoles primaires; on confisqua les biens des consistoires; on les chassa des parlements, des cours et des tribunaux; on leur interdit les fonctions d'avocat, de procureur, de notaire, d'huissier, de médecin, d'apothicaire; aux femmes, on défendit d'être sages-femmes; aux ouvriers, de faire partie de la corporation des métiers. Chassés de partout, il ne leur était permis que d'être agriculteurs pour nourrir la France, financiers, commerçants, industriels pour l'enrichir, soldats, pour verser leur sang sur les champs de bataille. Pourchassés par Pélisson avec sa caisse dorée, dragonnés par une soldatesque ivre et furieuse, mis hors la loi par les édits des parlements, les déclarations du conseil et les édits royaux, ils n'avaient pour pain que leurs larmes et pour consolateur que Celui qui entendait leurs cris de douleur et recueillait leurs larmes dans ses vaisseaux. Toutefois, ils persistaient à croire que si le petit-fils de Henri IV connaissait l'étendue de leurs maux, il aurait pitié d'eux; et, dans cette pensée, ils résolurent de tenter un dernier effort. A cet effet, les réformés du Midi résolurent de tenir une assemblée secrète à Toulouse. Au jour indiqué, leurs députés s'y rendirent; le rendez-vous était chez Claude Brousson.

Claude Brousson, né en 1647 à Nîmes, avait fait ses premières études dans cette ville. Après avoir pris son grade de docteur en droit, il alla exercer la profession d'avocat à la chambre mi-partie de Castres, qu'il suivit à Castelnaudary, lorsqu'elle y fut transférée. Pendant vingt ans, il fut l'actif et intelligent défenseur des pauvres et des Églises; simple dans ses manières, mais doué de l'énergie que donnent la foi chrétienne et l'amour fraternel, il ne craignit pas de se mettre à la brèche pour défendre ses frères opprimés, et fut souvent sur le point de se voir interdire ses fonctions, dont on ne lui laissa l'exercice que par un sentiment de pudeur. Sa réputation d'habile avocat, son honorabilité, l'influence qu'il exerçait parmi les protestants, tentèrent les convertisseurs; ils lui offrirent une place de conseiller au parlement de Toulouse : il refusa avec indignation.

Les députés réunis chez Brousson, au nombre de seize, prirent la résolution de rouvrir les temples qui avaient été arbitrairement fermés et de rétablir l'exercice de la religion réformée dans tous les lieux où il avait été aboli.

Avant de se séparer, les députés dressèrent une requête à Louis XIV, dans laquelle, tout en protestant de leur fidélité à sa personne royale, ils lui disaient qu'ils ne pouvaient se dispenser d'obéir à Dieu.

On croit entendre saint Pierre disant aux membres du Sanhédrin, en face de la croix sanglante de son Maître : « Jugez vous-même s'il est plus convenable d'obéir à Dieu qu'aux hommes. »

La décision du comité de Toulouse était hardie; aussi il n'y eut pas d'accord parmi les opprimés : les prudents, crai-

gnant pour leurs biens et pour leur vie, se tinrent à l'écart.

Au jour convenu (14 juillet 1683), trois mille protestants de Saint-Hippolyte-du-Fort se réunirent, au point du jour, dans un champ, pour célébrer leur culte. Leur exemple fut suivi par plusieurs Églises du Vivarais et du Dauphiné. Les intendants, croyant ou plutôt feignant de croire à une insurrection générale, on envoya des troupes contre ces pauvres paysans qui s'étaient réunis pour prier Dieu, en ayant le droit, puisque l'édit de Nantes qui leur garantissait le libre exercice de leur culte n'avait pas été révoqué.

Le marquis d'Aguesseau, intendant du Languedoc, conseille d'arrêter les violences des soldats; Louvois s'y refuse; les paysans sont traqués dans les bois comme des bêtes fauves. « Ce ne fut pas un combat, dit Rulhières, ce fut une boucherie; on abat leurs temples, on rase leurs maisons; aux prisonniers on dit : « L'abjuration ou la potence! »

Réduits au désespoir, les protestants du Dauphiné et du Vivarais essayèrent de se défendre les armes à la main, mais leur lutte avec les dragons de Saint-Ruth et de Tessé, c'était celle du pot de terre contre le pot de fer. Dans le Vivarais, les dragons commirent sur des femmes, des enfants, des vieillards, des actions abominables. A l'occasion du combat de l'Herbasse, qui eut lieu près de Vernoux, et des scènes ignobles qui l'accompagnèrent, M. Peyrat s'écrie : « Tous les combattants huguenots y périrent; je ne dis que leur mort, je tais le supplice de la pudeur; mais, un jour, ces peuples, dont ces abîmes couvrent les dépouilles, se relèveront du tombeau, et si ces victimes éplorées n'osent raconter, elles-mêmes, leur martyre au Souverain Juge, ces rochers accuseront les monstres qui les souillèrent et leurs récits feront tressaillir l'enfer. »

Les galères, les cachots et le bourreau eurent leur part dans cet horrible drame. Au nombre des martyrs nous trouvons Jacques Chamier, avocat à Montélimart. Il était, par ses talents, son énergie et sa fidélité à la foi huguenote, le digne petit-fils du célèbre Daniel Chamier. Il aurait pu sauver sa vie en abjurant, il préféra la mort. Il n'avait que vingt-huit ans!

A côté du jeune martyr de Montélimart, nous voyons un vieillard, le grand martyr de Tournon, Isaac Homel. Debout sur son échafaud, il prononça un magnifique discours dans lequel il confessa hardiment sa foi et engagea les protestants à mourir mille fois plutôt que de renier la leur.

On lui promit la vie, s'il voulait abjurer; il aurait pu répondre que le Rhône qui coulait presque au pied de son échafaud, remonterait plutôt son cours que lui de renier la foi dans laquelle il avait été élevé et dans laquelle il avait le bonheur de mourir.

Son supplice fut affreux. On lui brisa les os. Les derniers mots qui sortirent de ses lèvres mourantes, furent ceux que le Sauveur prononça sur sa croix : « Mon Dieu, je remets mon esprit entre tes mains ».

On laissa son cadavre exposé sur la roue pendant quatre heures; on lui trancha la tête qu'on porta à Chalençon; son corps fut attaché sur une tour, à Beauchastel et gardé, pendant six semaines, par des soldats de peur qu'on ne l'enlevât.

Les Vivaraisiens protestants n'ont pas oublié leur grand martyr.

XII. — Lorsque, le 18 octobre 1685, Louis XIV révoqua l'édit de Nantes, il constata qu'il était presque révoqué, car de tous ses articles, à peine en existait-il quelques-uns dont le clergé n'eût pas obtenu la radiation. A dater de ce jour, les protestants furent mis complètement hors la loi; à part deux temples qui ne furent pas démolis, celui de Vézenobre et celui du Collet-de-Dèze, tous les autres furent rasés ou incendiés; sept cents pas-

teurs eurent le choix entre l'abjuration et l'exil; presque tous allèrent mourir sur la terre étrangère. Plusieurs d'entre eux, et en assez grand nombre, qui quittaient leur retraite à l'étranger pour retourner au milieu de leurs troupeaux dénoncés par un faux frère, étaient arrêtés à la frontière et jetés dans les cachots ou sur les bancs des galères.

Les protestants se seraient crus trop heureux si la liberté de conscience leur eût été laissée, comme on le leur avait promis dans l'acte de révocation. Ils ne pouvaient donc prier Dieu ni en public, ni dans l'intérieur de leur maison. On enlevait leurs enfants qu'on livrait aux prêtres; si encore ils avaient pu aller à l'étranger pour trouver un peu de terre libre pour y célébrer leur culte en toute liberté; mais, malheur à celui qui essayait de franchir la frontière! arrêté par les soldats de la maréchaussée, il allait ramer aux galères. A cette heure si critique de son histoire, l'infortune des réformés dépassait toute mesure : un démon sorti de l'enfer pour les tourmenter n'aurait pu accroître leurs souffrances.

XIII. — Les dragons avaient trop bien fonctionné, avant l'édit de révocation, pour qu'on ne profitât pas de leur zèle pour réduire la petite minorité qui osait encore résister aux volontés du roi. On lança donc ces missionnaires brutaux au milieu des Églises dispersées et des temples en ruine, pour achever l'œuvre de destruction. Ils s'acquittèrent ponctuellement de leur tâche, et la remplirent même mieux que la première fois; car l'habitude les avait rendus aussi insensibles aux souffrances de leurs victimes que s'ils se fussent appliqués à tourmenter des automates. Leur premier soin, en entrant dans une maison, était de faire bonne chère. Sur quelques feuilles volantes, reliques précieuses des temps passés, nous avons trouvé la carte à payer de deux dragons, logés à l'auberge aux frais de M. de La Bouillonnière, gendre du pasteur Du Bosc, de Caen.

« Du dimanche, 19 novembre 1685.

» *A dîner :* Deux fagots, 10 s.; trois quarts de vin, 1 l. 10 s.; en pain, 4 s.; une soupe de bœuf et de mouton, 1 l. 10 s.; une poularde, 1 l. 5 s.; des cerises confites, 10 s.; des poires et du sucre, 10 s.; une bûche, 4 s.

» *A souper :* 4 pots de vin, 4 l. 16 s.; un pain, 8 s.; 3 gelinottes, 3 l. 15 s.; un lapin et un canard, 1 l. 15 s.; deux douzaines d'allouettes, 1 l. 5 s.; deux salades de champignons et de céleri, 15 s.; 12 biscuits et macarons, 12 s.; douze noix confites, 12 s.; une assiette de cerises et une de coings, 1 l.; une assiette de compote de pommes, 15 s.; deux fagots et une bûche, 14 s. »

Les dragons, en se levant de table, étaient gais, joyeux, terribles; c'était alors qu'ils inventaient des méthodes de conversion que Satan n'eût pas dédaignées pour contraindre Job à renier son Dieu. Tantôt ils faisaient danser leurs hôtes jusqu'à ce qu'ils tombassent en défaillance; tantôt ils les chargeaient de toutes leurs bottes, dont les éperons s'enfonçaient dans leurs chairs aux mouvements précipités de leurs corps; s'ils refusaient de fumer avec eux, ils leur soufflaient la fumée de leur tabac dans le nez ou la bouche; si cette méthode n'opérait pas, ils leur faisaient avaler du tabac en feuilles, et les forçaient à boire jusqu'à satiété; s'ils opposaient de la résistance, ils leur introduisaient par force un entonnoir dans la bouche et y versaient du vin ou de l'eau-de-vie, jusqu'à ce que le liquide ne pût plus couler. L'opération réussissait souvent; leurs victimes étaient hors d'elles-mêmes, ivres, folles, insensées, ou dans une prostration de force qui donnait à leur physionomie l'aspect de celle des idiots : c'était le moment favorable; on leur faisait prononcer quelques paroles d'abjuration : elles étaient converties.

Quand l'eau froide et le vin n'opéraient pas, ils se décidaient pour l'eau bouillante ou pour une estrapade de leur invention; ils liaient les gros doigts du pied de leurs néophytes avec de petites cordes fines, mais fortes, et les attachaient par derrière aux poignets et aux pouces; ils les serraient jusqu'à ce que les cordes disparussent complètement dans les chairs et les laissaient dans cet état, qui eût été relativement supportable; mais ils passaient une corde entre les pieds et les mains et les suspendaient à quelque poutre de la maison; puis ils les soulevaient et les abaissaient, ou bien ils imprimaient à leur corps un mouvement de rotation circulaire. Ils variaient leurs enseignements. Tantôt ils donnaient la bastonnade, non sur les pieds, mais sous les pieds; tantôt ils arrachaient à leurs patients la barbe poil par poil; le feu leur était d'un merveilleux secours. Un jour, à Villeneuve-d'Agen, ils dépouillèrent complètement de ses vêtements un nommé Farinet et le contraignirent, pendant trois jours, à tourner la broche et à les servir à table. Il leur arriva plusieurs fois de mettre des charbons ardents dans les mains de leurs élèves, et de les contraindre à les tenir fermées jusqu'à ce qu'ils eussent récité mot à mot l'oraison dominicale; — cela les amusait fort, ils en avaient le fou rire. Si la récitation leur paraissait trop précipitée, ils recommençaient l'opération. Le supplice que l'inquisiteur de Roma avait rendu si célèbre parmi les Vaudois de Cabrières et de Mérindol, ne leur était pas inconnu; ils convertirent ainsi plusieurs huguenots en leur faisant chausser des bottines pleines de graisse bouillante.

Pendant leur repas, les dragons se prenaient parfois à avoir des fantaisies étranges. A Tonneins, ils firent mettre sous leur table, pour leur servir de tabouret, Lescun, leur hôte, dans un état de complète nudité. Ces scélérats trouvant, un jour, que la goutte ne fait pas assez souffrir, un pauvre malade, Jacques Ryau, près de Talmont, leur tomba entre les mains; ils le lièrent étroitement, lui serrèrent les doigts des mains, lui enfoncèrent des épingles sous les ongles, lui percèrent les cuisses en plusieurs endroits, puis ils cicatrisèrent ses blessures avec du sel et du vinaigre. Ils trouvaient surtout plaisant de remplir les oreilles de leurs victimes de poudre, et d'y mettre le feu. Un nommé Jacques Tristand, de Niort, était dans son lit, malade, souffrant, les dragons attachèrent leurs chevaux aux doigts de ses pieds, et leur donnèrent à manger de l'avoine sur son lit; puis, ils souillèrent sa couche de la fiente de leurs montures et lui en remplirent la bouche; comme il demeurait inébranlable dans sa foi, ils l'arrachèrent de son lit, le mirent sur un cheval et le conduisirent en prison.

Les femmes montrèrent plus de courage encore que les hommes; plusieurs lassèrent leurs bourreaux qui trouvèrent cependant un moyen de les réduire, surtout celles qui allaitaient leurs enfants; on les leur enlevait; puis, on leur ôtait le moyen de se débarrasser de leur lait; elles supportaient héroïquement cette douleur atroce. Quand on ne pouvait les vaincre par les souffrances corporelles, on essayait des douleurs du cœur : on attachait la mère à l'un des piliers de son lit, et, à quelques pas d'elles, on plaçait son enfant; l'innocente créature pleurait, puis souriait, puis pleurait et souriait encore; la faim arrivait : alors, c'était des cris, des larmes, des petites mains tendues vers la mère; celle-ci regardait à son Dieu, implorant son puissant secours. L'enfant mêlait ses cris aux soupirs de la mère, puis s'endormait de fatigue et se réveillait en criant. Alors, dans son désespoir, l'infortunée signait un acte d'abjuration : l'enfant avait du lait! « Vous n'avez su être que quarante ans martyrs! » disait ironiquement Bossuet aux protestants. Grand évêque, vous oubliez

que les bourreaux de Rome païenne n'étaient que des novices en comparaison des vôtres !

XIV. — Au milieu des cris de douleur de ses sujets qui ne voulaient servir Dieu qu'à la manière de Genève, Louis XIV n'éprouvait ni pitié ni remords ; comment en eût-il été autrement, quand ses courtisans, l'Académie française et le clergé, Bossuet en tête, le félicitaient de sa grande victoire sur l'hérésie. Toutefois, il y eut quelques catholiques (1) qui ne se joignirent pas à la tourbe des courtisans, et qui portèrent sur cet acte inique un jugement qui est devenu celui de la postérité.

La position des protestants était si critique, que tout grand que fût le danger de sortir du royaume, ils le bravèrent et allèrent en très grand nombre en Suisse, en Allemagne, en Angleterre, en Hollande, en Danemark, en Suède, rejoindre ceux de leurs frères qui, sous le règne des Valois, avaient émigré.

La désertion était devenue une contagion qui gagnait de proche en proche ; femmes, enfants, filles, tous portaient des regards de convoitise vers la frontière qui les mettrait à l'abri des agents inquisiteurs du clergé, et leur permettrait d'aller, aux pieds d'une chaire protestante, s'édifier, confesser leurs péchés et demander leur réintégration dans l'Église. Pour atteindre ce but, ils tentaient tout ; s'ils échouaient, il recommençaient ; la nécessité les rendait ingénieux. « Quelques-uns, dit Benoît, l'historien de l'édit de Nantes, s'étant rendus heureusement dans quelque ville frontière, se mettaient dans l'état le plus propre qu'ils pouvaient, prenaient du beau linge, des habits galants, des souliers bons à marcher sur le marbre, ou dans une salle de parquetage, et une petite canne à la main, passaient au travers des corps de garde comme des gens qui allaient faire, dans un lieu voisin, quelque visite ou quelque promenade. Quelques autres, déguisés en courriers, passaient sans donner le temps de les regarder au visage. L'équipage de chasseur servait à d'autres ; et leur voyant un chien courant devant eux, et, un fusil sur l'épaule, on ne pensait pas à les retenir. Souvent, il s'en déguisait en paysans qui, menant quelque bétail devant eux, ou même portant quelque



Élie Benoît.

fardeau sous le bras ou sur les épaules, faisaient semblant de se rendre à quelque marché. On en voyait déguisés en portefaix, qui roulaient, devant eux, quelque brouette ou semblaient porter quelque ballot de marchandise. Plusieurs, ou conduisaient quelque charrette chargée de fumier, ou aidaient à leur guide à porter une civière, ou portaient une hotte pleine sur le dos, et allaient, disaient-ils, se rendre dans quelques jardins, hors des lieux où étaient les corps de garde. D'autres prenaient le nom de quelque soldat qui se rendait à sa garnison, dans quelques villes des Pays-Bas ou en Allemagne. Il y en avait qui se déguisaient en valets et qui portaient les couleurs.

(1) Le cardinal de Noailles, Saint-Simon, Vauban.

Souvent un gros paysan, qui servait de guide, faisait le seigneur, marchait, bien monté, couvert de riches habits, et se faisait traiter magnifiquement, pendant qu'un gentilhomme, qui suivait à pied ou portait la valise, le servait à table, mangeait à la cuisine, pansait les chevaux et couchait dans l'écurie. Jamais on n'a vu tant de marchands qui eussent des affaires dans les pays étrangers, et qui étaient appelés à Bruxelles, à Anvers, à Francfort et dans toutes les villes de commerce, ou par quelque banqueroute de leurs correspondants, ou par quelques affaires de compte ; et parce qu'on ne voulait pas ruiner le négoce, on ne refusait point le passage à ceux qui appuyaient leur déguisement de quelque circonstance vraisemblable. Jamais on n'a vu un si grand trafic de passeports ; il y avait des gens qui en avaient pour tout le monde. Les secrétaires des gouverneurs de province ou de ville, et ceux des intendants, étaient de bonne composition ; les commis même des secrétaires d'État, quoiqu'ils les vendissent plus cher, savaient en expédier pour de l'argent, et il y avait quelquefois lieu de soupçonner qu'ils faisaient part de leurs profits à leurs maîtres. Il y avait des gens qui en vendaient de contrefaits ; et il se trouvait des personnes téméraires qui hasardaient leur vie sur la foi de ces actes. On a vu quelquefois un passeport servir à plusieurs personnes, en les faisant passer en divers lieux et en divers temps, et, lorsque la vieillesse de la date les rendait suspects, on levait le soupçon par quelque somme d'argent qui éblouissait les commissaires : mais, quand on ne pouvait se servir de tous ces expédients, parce qu'on n'avait pas de quoi fournir à tant de dépenses, ou parce qu'on avait à sauver des femmes et des enfants, on prenait des routes écartées et impraticables ; on ne marchait que la nuit, on allait passer les rivières et les gués inconnus ou abandonnés à cause de la difficulté des passages ; on passait les jours dans les bois, dans les cavernes, dans les lieux où on avait à souffrir, selon la saison, le serein, la pluie, les neiges, le vent, les brouillards. Les plus heureux demeuraient cachés dans quelque grange sous des monceaux de foin ou de paille, jusqu'à ce que l'heure de marcher fût arrivée, et, comme pour trouver les lieux qui ne fussent pas gardés, et pour éviter ceux où il y avait quelque danger ; s'il fallait faire de grands détours, on était réduit à passer plusieurs nuits dans ces incommodités, quand même on n'eût plus que deux ou trois lieues à faire pour être en sûreté. »

Les fugitifs ne pouvaient arriver aux frontières que par des chemins rudes ou boueux. Il fallait les franchir à pied, braver la pluie, le froid, l'orage ; rien ne rebutait les émigrants ; il semblait qu'une main invisible et puissante les rejetait hors de leur patrie ; on ne calculait ni la longueur, ni les fatigues, ni les dangers de la route ; franchir la frontière était le souverain bien du moment ; trouver un guide, c'était trouver un trésor ; on s'abandonnait à lui avec confiance, on le suivait à travers les forêts solitaires, le long des torrents ; avec lui on grimpait sur les rochers. Des femmes de qualité montraient un courage qu'on n'aurait pas attendu d'elles. Elles se déguisaient en servantes, en nourrices, en paysannes. Celles qui étaient belles se défiguraient le visage, il y en a qui se firent emballer dans des tonneaux, d'autres qui prirent un habit de laquais suivant à pied leur guide qui singeait le gentilhomme.

Les parents pensaient moins à leur sûreté qu'à celles de leurs enfants. Pour les faire sortir du royaume, ils avaient recours à des moyens ingénieux; ils s'habillaient en mendiants, et, couverts de sales haillons, ils mendiaient de porte en porte ; leurs enfants demi-nus, sales, les suivaient pieds nus ; ceux qui étaient trop jeunes étaient portés par des gardes déguisés en mendiants ; leur vue excitait

la pitié, et on ne se doutait pas que cette famille déguenillée était celle d'un bourgeois protestant ou d'un gentilhomme; les enfants, et, ici, qui pourrait méconnaître une intervention divine! ne se démentaient pas en jouant admirablement leur rôle.

En vous racontant ces scènes, qui se passaient sur les frontières de notre patrie, il y a deux siècles, nous ne saurions marchander notre admiration à ces hommes qui, plutôt que de renier leur foi, allaient mourir sur la terre étrangère, quittant, pour servir leur divin Maître, les lieux qui les avaient vus naître et les champs qu'ils avaient défrichés, n'emportant avec eux que ce qu'ils avaient pu soustraire à la rapacité de leurs persécuteurs; hier encore, riches ou aisés, mais ne sachant pas si demain ils trouveraient sur leur table leur pain quotidien.

Dans leur grande détresse, Dieu ne les abandonna pas. Partout où ils portèrent leurs pas, ils furent reçus à bras ouverts.

Leurs nouveaux hôtes comprirent que c'était Dieu qui les leur envoyait. En effet, pendant que leur fuite devait appauvrir la France moralement et matériellement, elle devait, par contre-coup, enrichir l'Angleterre, la Suisse, la Hollande, l'Allemagne du Nord. Toutes ces contrées étaient tributaires de la France, qui était le grand marché de l'Europe; grâce à l'intelligence et à l'activité des protestants; elle ne tarda pas à cesser de l'être, lorsque près de quatre cent mille d'entre eux, agriculteurs, industriels, commerçants, financiers, avocats, juges, médecins, ouvriers en tous genres, eurent emporté à l'étranger ce qui avait fait la prospérité de leur patrie, qui les repoussait brutalement de son sein. Et cependant, ils l'aimaient tant cette ingrate patrie! leurs yeux étaient sans cesse tournés vers elle; son souverain n'avait qu'à dire un mot, et ils y seraient retournés en masse, comme ils en étaient sortis. Ce souverain ne prononça pas ce mot qui eût empêché la décadence de son royaume.

XV. — Au nombre de ceux que la politique intolérante de Louis XIV contraignit de chercher un refuge à l'étranger, l'histoire a conservé le nom de plusieurs hommes qui, par leur science, leurs talents et leurs vertus, étaient au nombre des gloires les plus pures de leur patrie. Citons-en quelques-uns.

Abbadie naquit en 1564 à Nay, petite ville du Béarn. Ses parents étaient pauvres; heureusement, quelques hommes généreux, frappés de ses heureuses dispositions, se chargèrent de son instruction. L'enfant réalisa et au delà la bonne opinion que ses bienfaiteurs avaient de lui; dans les écoles de théologie, il se distingua par sa vive intelligence et la pénétration de son esprit.

A peine sorti des bancs de l'école, il alla, en 1685, à Paris.

De tous les ouvrages d'Abbadie, le plus célèbre est son *Traité de la vérite de la religion chrétienne* (1). Cet ouvrage excita une admiration générale, même à la cour de Louis XIV. La spirituelle et légère madame de Sévigné, qui dans une lettre au comte de Bussy, écrivait : « Vous avez su, sans doute, l'édit par lequel le roi révoque celui de Nantes; jamais aucun roi n'a fait et ne fera rien de plus mémorable », parlant du *Traité* d'Abbadie, lui disait : « C'est le plus divin de tous les livres; cette estime est générale; je ne crois pas qu'on ait jamais parlé de la religion comme cet homme ». Or, cet homme, dont l'ouvrage est un bouclier contre lequel toutes les flèches de l'incrédulité vont s'émousser, était un proscrit qui mourut en Irlande, dans la soixante-treizième année de son âge, laissant

(1) Le traité d'Abbadie intitulé *l'Art de se connaître soi-même* ou *Recherche sur les sources de la morale* dénote chez l'auteur une profonde connaissance du cœur humain.

l'un de ces noms sur lesquels le temps ne peut jeter son linceuil d'oubli.

Pierre Jurieu (1) exerça d'abord les fonctions pastorales à Mers, et ne quitta sa paroisse que pour aller à Sedan, où il occupa la chaire de dogmatique et d'hébreu dans l'école de théologie de cette ville.

Jurieu était extérieurement sans apparence; sa santé était délicate; mais, sous une enveloppe frêle, il avait une âme ardente, une persévérance que rien ne pouvait lasser : de l'homme des luttes il avait l'ardeur, le goût; et du proscrit les passions, les colères.

Pasteur, professeur, écrivain, il ne négligeait aucun des devoirs de l'enseignement et du pastorat; il trouvait le repos dans le travail. Sa plume enfantait des volumes dont plusieurs ont survécu à l'oubli; il fut avant tout polémiste : sa foi, qui lui était chère, était attaquée par les hommes éminents du catholicisme romain, Bossuet, Nicole, Arnaud; il entra fièrement dans la lice avec les ressources d'une grande érudition, et d'une habileté à laquelle ses superbes adversaires furent forcés de rendre hommage.

Après la suppression de l'école de théologie de Sedan (1681), il se fixa à Rotterdam, où il devint professeur de sa célèbre université. C'est dans cette ville qu'il écrivit ses célèbres *Lettres pastorales*, qui allaient porter des consolations et des encouragements à ses frères sous la croix, et qui leur parvenaient, malgré les efforts de la police de Louis XIV pour les arrêter à la frontière.

Jean Claude naquit en 1619, à La Salvetat. Son père, qui exerçait les fonctions pastorales, fut son premier précepteur. Il avait desservi les églises de la Freyne et de Sainte-Affrique, lorsque celle de Nîmes lui adressa vocation. Il justifia le choix que le consistoire avait fait de lui; sa parole n'avait ni le charme de celle de Daillé ni l'éclat de celle de Du Bosc, mais elle avait une puissance qui lui venait d'une foi profonde et d'une logique nerveuse, serrée; il n'eût pas eu de supérieur parmi ses contemporains, s'il eût eu les dehors oratoires qui contribuent tant au succès du prédicateur. Dans les conseils, il était droit et adroit, pénétrant, ferme. Bossuet et les plus habiles controversistes catholiques trouvèrent en lui un adversaire avec lequel il leur fallait compter; il forçait leur admiration par sa dialectique puissante et leur estime par ses vertus.

L'Église de Charenton eut l'honneur de le compter au nombre de ses pasteurs.

Quelques jours après la révocation de l'édit de Nantes, accompagné et surveillé par un valet de pied de la cour, il quitta sa patrie et mourut à La Haye, le jour de Noël 1686, après avoir été pendant de longues années le conseiller toujours écouté des Églises réformées.

Pierre Allix naquit à Alençon, en 1641. Son père, qui était pasteur dans cette ville, dirigea lui-même ses études qu'il lui fit compléter dans les célèbres écoles de théologie de Saumur et de Sedan. Malgré sa jeunesse, l'Église de Charenton lui adressa vocation. Il justifia le choix qu'elle avait fait de lui par son zèle et ses dons oratoires. Les protestants trouvèrent en lui un défenseur de leur cause, zélé, savant; fatigué, mais jamais lassé de mettre sa plume et sa parole au service de son divin Maître. A la révocation de l'édit de Nantes, il reçut avec tous les ministres de Charenton l'ordre de quitter Paris dans les vingt-quatre heures, et le royaume dans quinze jours.

Allix se réfugia en Angleterre avec sa femme et ses trois enfants; il y fut reçu avec honneur, précédé de sa grande réputation. Devenu membre de l'Église anglicane, il mourut à Londres, en 1717.

(1) Né en 1637, à Mers.

Jean de La Placette (1), après de brillantes études à l'école de théologie de Montauban, fut nommé pasteur de l'importante église d'Orthez. Il ne tarda pas à occuper l'un des premiers rangs parmi les prédicateurs distingués de cette époque. Après quatre ans passés à Orthez, l'Église de Nay, en 1664, venait de lui adresser vocation, quand celle de Charenton voulut se l'attacher; il refusa cette offre brillante, quoique le consistoire de Nay, dans l'intérêt des Églises, l'engageât fortement à l'accepter.

La Placette était un prédicateur doublé d'un penseur.

Pendant les vingt-sept ans qu'il passa sur la terre étrangère, il déploya une activité extraordinaire comme pasteur et comme écrivain. Au dire de ses contemporains, il fut un moraliste qui marqua sa place à côté du célèbre janséniste Nicole. Ce grand chrétien desservit l'Église française de Copenhague pendant vingt-six ans. Il mourut à Utrecht, le 25 avril 1718, après avoir honoré, pendant sa longue carrière, le protestantisme français, autant par sa piété que par ses talents.

Jacques Basnage (2), admirablement doué sous le rapport de l'intelligence, fit sous d'habiles maîtres des progrès rapides. A peine âgé de dix-sept ans, il connaissait à fond les littératures grecque et latine, parlait l'italien, l'espagnol, l'anglais; il étudia la théologie à Genève et à Sedan, où il était considéré moins comme un élève que comme un maître. En 1676, le consistoire de Rouen, émerveillé de ses dons oratoires, le nomma à l'unanimité pasteur, malgré sa jeunesse. Il avait à peine vingt-trois ans!

Le jeune pasteur de Rouen appartenait à la classe rare de ces hommes qui, sans rechercher les premières places, les obtiennent par le seul fait de leur mérite. Bossuet trouva en lui un adversaire de sa taille. S'il n'avait pas le brillant de celui qu'on a appelé l'aigle de Meaux, il avait dans les discussions une logique serrée, pressante, qui rappelle celle de Claude.

Comme les hommes distingués du protestantisme de son temps, il dut chercher un refuge à l'étranger; l'Église de Rotterdam eut l'honneur de l'avoir pour pasteur. Pendant les longues années de son exil, il ne cessa pas de travailler, enrichissant de ses nombreux écrits la littérature du refuge. Voltaire disait de lui « qu'il était plus propre à être ministre d'État que d'une paroisse ».

Cet homme remarquable, l'un des plus habiles diplomates de son temps, mourut à La Haye, le 22 décembre 1723, à l'âge de soixante-dix ans.

Pierre Du Bosc naquit à Bayeux en 1623. Pendant le XVIIe siècle, de tous les pasteurs protestants, il fut le plus éloquent. De lui on peut dire qu'il avait tous les dons de l'orateur. « Il était, dit Élie Benoît, bien fait de sa personne; sa voix était à la fois agréable et forte, et son geste bien composé. »

L'Église de Charenton, qui tenait à honneur de l'avoir pour pasteur, fit auprès de lui de vives instances pour qu'il quittât son église de Caen. Du Bosc s'y refusa, en disant qu'un pasteur ne peut laisser son troupeau avec une bonne conscience qu'après avoir obtenu son consentement.

En 1668, les Eglises le chargèrent de demander à Louis XIV le maintien des chambres de l'édit.

Le roi, aux premières paroles de Du Bosc, était distrait, mais il ne tarda pas à prêter une oreille attentive aux paroles du ministre, et à lui donner des marques de satisfaction. « Madame, dit-il à la reine, après l'audience, je viens d'entendre l'homme de mon royaume qui parle le mieux. » Puis, se tournant vers ses courtisans : « Il est certain que je n'avais jamais ouï si bien parler. »

(1) Né en 1633, à Pontacq.
(2) Né à Rouen, le 5 ou le 6 août 1653.

Après la révocation de l'édit de Nantes, l'éloquent pasteur alla mourir sur la terre étrangère, en 1692, laissant, dans l'histoire des Églises réformées, un nom qui a survécu à l'oubli.



Du Bosc.



David Ancillon.

David Ancillon (1617-1692), desservit l'Église de Meaux. Doué d'un esprit pacifique, il obtint ce précieux résultat que, pendant les jours de son pastorat, catholiques et protestants vécurent en paix.

Ancillon était à la fois théologien par son grand savoir, et pasteur par le



Saurin.



Basnage.

soin qu'il avait de ses paroissiens. Si l'art de prêcher c'est de se faire écouter, il le possédait pleinement. Nul n'était plus capable que lui de composer un sermonaire à l'usage des Églises, et, chose

singulière, il ne fit imprimer qu'un seul sermon : *les Larmes de saint Paul.*

Il était pasteur à Metz au moment de la révocation. Forcé, ainsi que deux de ses collègues de s'exiler, il se se passa une scène des plus touchantes ; à l'heure où ils mettaient le pied sur le bateau qui devait les emporter loin de la France, tous leurs fidèles étaient assemblés sur le rivage, sanglotant, les larmes aux yeux sachant qu'ils ne reverraient plus leurs visages.

L'électeur de Brandebourg accueillit avec distinction David Ancillon, qui fut le chef de cette illustre famille dont s'enrichit Berlin et s'appauvrit la France.

Jacques Saurin, le prédicateur le plus brillant du refuge, naquît à Nîmes, le 6 janvier 1677. A peine âgé de neuf ans, il suivit son père sur la terre étrangère. En 1696, il quitta les études théologiques et s'enrôla dans le régiment de Galloway, alors au service du Piémont ; enfant encore, il avait contre les meurtriers de ses pères la haine qu'Agrippa d'Aubigné avait contre ceux d'Amboise. — Il obtint un grade d'enseigne. La guerre lui promettait un brillant avenir ; elle cessa tout d'un coup, et l'enseigne redevint étudiant. Le jeune Saurin se distingua entre tous ses condisciples, et ses débuts firent pressentir le grand prédicateur. Admis au ministère en 1700, il se rendit en Hollande et de là en Angleterre, où il fut nommé, en 1701, pasteur de l'église de Swallow street ; trois ans après, il quitta Londres, dont le climat était contraire à sa santé, et se rendit à La Haye ; il y prêcha avec tant d'éloquence qu'on créa exprès pour lui une place extraordinaire pour les nobles réfugiés, qu'il remplit pendant vingt ans sans que son talent, comme celui de Bossuet, connût le déclin.

Le maréchal de Schomberg, la première épée du royaume, depuis la mort de Turenne, ne voulant pas renier sa foi, s'expatria. Louis XIV ne se doutait pas que ce célèbre capitaine serait le bras droit de Guillaume d'Orange. Lorsqu'il jeta une armée de débarquement en Angleterre pour détrôner Jacques II, son beau-père, qui voulait rétablir le catholicisme dans son royaume, c'était le proscrit du grand roi qui était le commandant en chef de l'expédition. Dans le célèbre combat de La Boigne, où il fut tué, il mit en pleine déroute les partisans de Jacques II qui prit la fuite, traversa le détroit dans une barque et se dirigea



Schomberg.

vers Versailles. Louis XIV alla à son devant, avec un cortège composé de quatre-vingts carrosses.

Un courtisan, homme d'esprit, disait, en parlant du roi détrôné : « L'imbécile ! perdre sa couronne pour une messe ! »

Abraham Duquesne, le vainqueur du grand Ruyter, dont on disait qu'il avait épousé la mer, avait une âme noble et fière. Jamais on ne le vit se courber devant les grands pour les flatter ; il attendit longtemps la juste récompense de ses services : catholique, il eût, jeune encore, commandé en chef la marine française ; protestant, il attendit longtemps, servit sous des chefs qu'il éclip-

sait et pour lesquels il gagna des batailles. Louis XIV, bon juge du mérite de l'illustre marin, lui dit un jour : « Monsieur Duquesne, vous savez que c'est vous qui m'empêchez de récompenser vos services comme je le voudrais ; mais vous êtes protestant, vous savez mes intentions là-dessus. — Sire, lui répondit rudement l'illustre marin, je suis protestant; mais j'avais toujours pensé que mes services étaient catholiques. »

Louis XIV oublia son vieux serviteur, qui avait promené son pavillon victo-



Duquesne.

rieux sur toutes les mers. Il refusa ses cendres à son fils. Duquesne fut enseveli sans pompe; son corps n'eut pas même les honneurs funèbres d'un lieutenant de vaisseau ; il fut inhumé dans sa terre de Bouchet, sur le bord du chemin, comme un criminel. Son fils lui fit élever, dans sa terre d'Aubonne, au pays de Vaud, un tombeau, sur lequel il grava cette touchante inscription : « O passant ! si tu demandes pourquoi les Hollandais ont élevé un superbe monument à Ruyter vaincu, et pourquoi les Français ont refusé une sépulture honorable au vainqueur de Ruyter, ce qui est dû de crainte et de respect à un monarque dont la puissance s'étend à tous, me défend toute réponse. »

Louis XIV, après son refus de remettre au fils de Duquesne les cendres inoffensives de son père, fit, six jours après sa mort, séquestrer tous ses biens, et signifier, par La Reynie, à sa veuve, de se convertir ou de sortir de son royaume ; elle eut la lâcheté d'abjurer ; les biens de son mari furent le salaire de son apostasie.

Au nombre des réfugiés, nous trouvons l'illustre Denis Papin, l'inventeur de la vapeur ; Ruvigny, le célèbre médecin Charras, Beausobre, Saint-Évremont, Justel et une infinité d'autres qui occupaient dans le royaume une place importante comme militaires, médecins, jurisconsultes, architectes, ingénieurs, industriels, agronomes, financiers, armateurs, commerçants ; ces proscrits avaient pour une large part contribué à la grandeur et à la prospérité de la France qui, marâtre, au lieu d'être mère, les repoussait de son sein, ne se doutant pas que le châtiment de son injustice était à la porte.

XVI. — Pendant que Louis XIV recevait plus de félicitations de la révocation de l'édit de Nantes que s'il eût remporté une grande victoire sur les Impériaux, à l'étranger des voix accusatrices s'élevaient contre lui. De toutes, la plus puissante fut celle de Claude dans ses célèbres *Plaintes des protestants* (1). Il lança contre Louis XIV le plus terrible des réquisitoires. Après un récit des horreurs commises au nom d'un Dieu de paix et d'amour, il exprime l'assurance que ce Dieu aurait pitié de son peuple injustement opprimé, et termine son écrit par ces énergiques et solennelles paroles :

(1) *Les Plaintes des protestans cruellement opprimez dans le royaume de France*, par Jean Claude; nouvelle édition précédée d'une Vie de Claude, et enrichie de notes par Frank Puaux. Paris, Fischbacher.

« Nous protestons contre l'édit du 18 octobre 1685, contenant la révocation de celui de Nantes comme une manifeste surprise, qui a été faite à la justice de Sa Majesté, et un visible abus de l'autorité et de la puissance royales, l'édit de Nantes étant, de sa nature, inviolable et irrévocable, hors de l'atteinte de toute puissance humaine, fait pour être un traité perpetuel, entre les catholiques ro-



Jean Claude.

mains et nous, une foi publique, une une loi fondamentale de l'État que nulle autorité ne peut enfreindre. Nous protestons contre toutes les suites de cette révocation, contre l'extinction de l'exercice de notre religion dans tout le royaume de France, contre les infamies et cruautés qu'on y exerce sur les corps, en leur refusant la sépulture, en les jetant dans les voiries ou en les traînant ignominieusement sur des claies, contre l'enlèvement des enfants pour les faire instruire dans la religion romaine, et l'ordre aux pères et mères de les faire baptiser par des prêtres, et leur en laisser l'éducation. Nous protestons surtout contre cette impie et détestable pratique qu'on tient à présent en France, de faire dépendre la religion de la volonté d'un roi mortel et corruptible, et de traiter la persévérance en la foi de rébellion et de crime d'État, ce qui est faire d'un homme un Dieu, et autoriser l'athéisme ou l'idôlatrie. Nous protestons contre la violente et inhumaine détention qu'on fait en France de nos confrères, soit dans les prisons ou autrement, pour les empêcher de sortir du royaume et d'aller chercher, ailleurs, la liberté de leurs consciences, car c'est le comble de la violence brutale et de l'iniquité. »

L'écrit de Claude, qui causa une grande sensation et provoqua une indignation universelle dans tous les États protestants, contribua à amasser, sur la tête de Louis XIV, ces haines qui éclatèrent bientôt après et préparèrent à la Réforme son triomphe définitif dans la Grande-Bretagne qui devint, dès ce moment, la métropole du protestantisme.

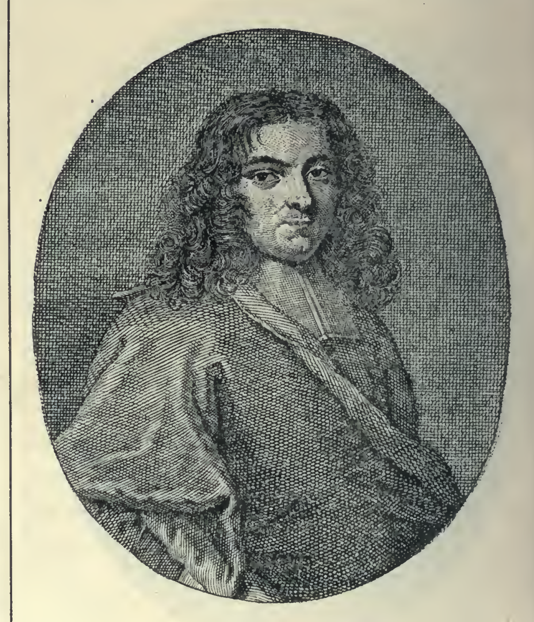
XVII. — Parmi les réfugiés en Hollande, il y avait un homme qui avait un nom célèbre, Bayle. Il aurait pu être un grand chrétien et ne fut qu'un grand sceptique. Il avait un frère qui avait embrassé les fonctions pastorales. Lors de la retraite des pasteurs, il ne put gagner les frontières et périt de misère et de douleur dans les horribles cachots du Château-Trompette, à Bordeaux. Au moment où ce serviteur de Jésus-Christ expirait dans les tourments, et que le règne de la terreur était inauguré au milieu des réformés, quelques protestants nouvellement convertis, firent imprimer un panégyrique de Louis XIV. A sa lecture, Bayle, qui pleurait son frère qu'il aimait tendrement, bondit de colère, saisit sa plume et, en traits brûlants, il montra « ce que c'est la France toute catholique sous le règne de Louis le Grand ». Dans son écrit, il a la logique de Claude, la véhémence de Jurieu; sa colère n'ôte

rien à sa pénétration, dans cette lutte impie il entrevoit le triomphe du déisme.

« Ne vous y trompez pas, s'écrie-t-il en s'adressant aux persécuteurs, vos triomphes sont plutôt ceux du déisme que de la vraie foi. Je voudrais que vous entendissiez ceux qui n'ont d'autre religion que celle de l'équité naturelle. Ils regardent votre conduite comme un argument irréfutable; et lorsqu'ils remontent plus haut, et qu'ils considèrent les ravages et les violences sanguinaires que votre religion catholique a commises pendant six ou sept cents ans par tout le monde, ils ne peuvent s'empêcher de dire que Dieu est essentiellement trop bon, pour être l'auteur d'une chose aussi pernicieuse que les religions positives; qu'il n'a révélé à l'homme que le droit naturel; mais que des esprits ennemis de notre repos sont venus, de nuit, semer la zizanie dans le champ de la religion naturelle, par l'établissement de certains cultes particuliers, qu'ils savaient bien qui seraient une semence éternelle de guerres, de carnages et d'injustices. Ces blasphèmes font horreur à la conscience; mais votre Église en répondra devant Dieu, puisque son esprit, ses maximes et sa conduite les excitent dans l'âme de ces gens-là. »

Il ajoute, en terminant :

« Quoique, humainement parlant, vous ne méritiez pas qu'on vous plaigne, je ne laisse pas de vous plaindre, de vous voir une si furieuse disproportion de l'esprit du christianisme. Mais je plains encore davantage le christianisme que vous avez rendu puant, pour me servir de l'expression de l'Évangile, auprès des autres religions. Il n'y a rien de plus vrai, que le nom de chrétien est devenu justement odieux aux infidèles, depuis qu'ils savent ce que vous valez. Vous avez été, pendant plusieurs siècles, la partie la plus visible du christianisme; ainsi c'est par vous qu'on a dû juger du tout. Or, quel jugement peut-on faire du christianisme si on se règle sur votre conduite? Ne doit-on pas croire que c'est une religion qui aime le sang et le carnage, qui veut violenter le corps et l'âme, qui, pour établir sa tyrannie sur les consciences et faire des fourbes et des hypocrites, en cas qu'elle n'ait pas l'adresse de persuader ce qu'elle veut, met tout en usage, mensonges, faux serments, dragons, juges iniques, solliciteurs de méchants procès, faux témoins,



P. Bayle.

bourreaux, inquisiteurs, et tout cela en faisant semblant de croire qu'il est permis et légitime, parce qu'il est utile à la proclamation de la foi, ou en le croyant effectivement, qui sont deux dispositions honteuses au nom chrétien. »

XVIII. — Louis XIV croyait avoir couché pour toujours le protestantisme dans sa tombe; mais pendant que le clergé sonnait le glas de ses funérailles et faisait retentir les églises de ses impies et sacrilèges *Te Deum*, le Lazare protestant sortit tout à coup de son sépulcre sous la figure d'un prédicant.

Le désir de prier en commun provient moins encore d'un ordre de Dieu que

d'un je ne sais quoi, auquel nous avons donné le nom d'instinct; aussi, que de fidèles, pour avoir la joie d'entendre la parole de Dieu et le chant des psaumes, ont été au-devant de la mort, comme ces oiseaux voyageurs que l'oiseleur attend au passage. Tous les efforts de Rome païenne n'ont pu empêcher les chrétiens de se réunir, même près des lieux où ils voyaient les restes sanglants de leurs frères; tous ceux de Rome papale n'ont pu détruire le prêche; confiscations de biens, prisons, cachots, galères, gibets, dragons, missionnaires, tout a été impuissant. Ah! c'est un spectacle des plus attendrissants que celui de ces pauvres huguenots, qui célèbrent d'abord leur culte pendant la nuit dans un appartement reculé de la demeure de l'un d'entre eux; quand la nouvelle s'en répand, ils y courent; l'appartement est trop petit, alors ils se donnent de mystérieux rendez-vous, dans les bois, sur les montagnes, dans les cavernes, et forment ainsi ces assemblées devenues si célèbres sous le nom « d'assemblées du désert ». Ils n'ont ni ministres ni pasteurs; mais, à ce moment critique de leur histoire, ils sont tous rois et sacrificateurs; ceux qui ont la parole facile exhortent, instruisent, censurent; leur chaire est une pierre, un tronc d'arbre, une crèche quand l'étable s'est transformée en temple; on leur donne le nom de prédicants, et ces prédicants, qui n'ont étudié ni à Genève ni à Lausanne, sont des laboureurs, des cardeurs, des vignerons, des fabricants de bas; ils parlent avec une éloquence qui ne sent ni l'art ni l'école; sans savoir ce que c'est qu'exorde, exposition, tractation, péroraison, ils instruisent, éclairent, subjuguent. Tout chez eux n'est pas or, et dans leur fougue ils dépassent quelquefois le but; car, plus prophètes qu'évangélistes, ils tiennent moins de saint Paul et de saint Jean que de Moïse; chaque jour voit se révéler un de ces pasteurs improvisés, la foule se presse autour de lui, les femmes sans craindre l'ignoble rasoir du bourreau, les hommes sans craindre les galères et le gibet.

Quand on apprit à Versailles que les protestants tenaient des assemblées, il n'y eut chez les courtisans d'égal à leur étonnement que leur indignation; à leurs yeux, désobéir au roi, c'était le péché irrémissible. Louis XIV avait à cette époque, à Montpellier, un serviteur qui n'attendait que l'ordre de son maître pour faire respecter ses édits.

Baville, le second fils du célèbre jurisconsulte Guillaume de Lamoignon, naquit à Paris en 1648 : Louvois, le ministre de la guerre de Louis XIV, bon juge de son mérite, le croyant plus apte à devenir un grand administrateur qu'un grand légiste, le nomma successivement intendant des généralités de Pau, de Montauban, de Poitiers.

A l'époque où nous sommes arrivés, Baville a remplacé d'Aguesseau. Chose étrange, cet intendant, qui devait inscrire son nom en caractères sanglants sur les rochers des Cévennes, n'était rien moins que fanatique; il n'aimait ni la noblesse ni le clergé et avait désapprouvé la révocation de l'édit de Nantes, non par humanité, mais parce qu'il avait prévu, et il ne s'était pas trompé, que la proscription des protestants serait la ruine de l'agriculture, du commerce et de l'industrie. Si cela eût dépendu de lui, les protestants n'auraient pas eu trop à se plaindre de son administration; mais au-dessus de sa volonté il y avait celle de son maître; quand ce maître parlait le sujet obéissait, et ce sujet, royaliste quand même, avait pour lui la fidélité et la férocité du bouledogue. Il sera donc sans pitié pour les huguenots parce que le sultan de Versailles veut que dans son royaume il n'y ait qu'une foi religieuse, comme il n'y a qu'une foi politique. Baville donc, travaillera à cette œuvre inique avec une persévérance que rien

ne pourra lasser; il dressera des potences, allumera des bûchers, ouvrira les portes des cachots et des bagnes, immolera ses victimes, non parce qu'elles préfèrent le prêche à la messe, mais parce qu'à ses



Baville.

yeux leur crime capital est d'être des rebelles aux volontés du roi.

XIX. — Au nombre des prédicants qui, à cette époque, parcouraient les hautes et les basses Cévennes, l'histoire nous a conservé le nom d'un jeune Nîmois plus remarquable encore par sa piété que par ses talents; on l'appelait Fulcran Rey. Quand il se décida à engager ses frères à confesser leur foi, il savait à ne pas en douter qu'il était un candidat au martyre. Le sacrifice de sa vie était fait; il agit avec autant de courage que de prudence, moins pour mettre ses jours en sûreté que pour ne pas compromettre ceux au salut de l'âme desquels il travaillait. Les commencements de son apostolat furent difficiles; pour tout autre, ils auraient pu être décourageants à cause des difficultés qu'il rencontrait pour réunir quelques personnes, soit dans des maisons, soit dans des lieux solitaires où l'on fut à l'abri des recherches des agents de Baville. Toutefois, Dieu bénit visiblement ses efforts, et il eut la joie de voir de nombreux nouveaux convertis revenir, par une sincère repentance, à leur Sauveur dont ils n'avaient pas eu le courage de confesser le nom.

Il évangélisait les environs d'Anduze depuis quelques semaines, quand un homme qui l'accompagnait dans ses courses, et qu'il croyait un fidèle huguenot, le livra aux dragons; ceux-ci le conduisirent brutalement dans la prison d'Anduze, où, après un premier interrogatoire, le juge le remit à trente soldats chargés de le conduire à Alais. En sortant des portes d'Anduze, il trouva sur la route plusieurs femmes qui se mirent à le suivre en sanglotant. Le jeune prédicateur, se tournant vers elles, leur dit: « Pourquoi pleurez-vous et pourquoi affligez-vous ainsi vos cœurs? ne pleurez point sur moi; mais pleurez sur vous-mêmes et sur vos péchés, pour trouver grâce devant Dieu et pour obtenir miséricorde, ce qui vous est très nécessaire, et après quoi vous devez toujours soupirer. »

A Alais et à Nîmes il subit de nouveaux interrogatoires, sans que jamais on pût lui arracher une rétractation. Baville lui fit un tableau du sort terrible qui l'attendait: « Ma vie, lui répondit-il, ne m'est point précieuse, pourvu que je gagne Christ; tous les avantages dont vous me parlez, je les foule aux pieds comme de l'ordure. » Fulcran avoua qu'il avait prêché partout où il avait trouvé des fidèles assemblés. « Vous l'avez fait, lui dit l'intendant, contre la volonté du roi. — Le roi des rois, lui répondit le jeune prédicant, me l'avait ordonné; il est juste d'obéir à Dieu plutôt qu'aux hommes. Faites de moi tout ce que vous voudrez, je suis prêt à mourir. »

On lui lut son jugement; il devait être mis à la question et puis pendu.

« Béni sois-tu, mon Dieu, s'écria-t-il, de ce que tu me donnes une mort si douce; on me traite mieux que mon Sauveur, je m'attendais à être rompu ou à être brûlé! » Et la figure du martyr rayonna d'espérance et de joie.

Il fut appliqué à la question : il ne poussa pas un cri, la grâce triompha en lui de la nature. Après la question, on le pria de dîner, il ne crut pas devoir refuser. Pendant son repas, il dit : « Les uns mangent pour vivre, moi je mange pour mourir; voici le dernier repas que je prendrai sur la terre; il se prépare, dès ce soir, un banquet dans les cieux où je suis invité, et où je serai conduit par les anges; ces esprits m'enlèveront bientôt pour me rendre participant avec eux des délices du paradis. »

Le 7 juillet 1686 le funèbre cortège se mit en marche. Deux moines se tenaient à côté de lui pour l'aider à mourir. « Laissez-moi, leur dit-il, vous êtes des consolateurs ennuyeux. »

En voyant la potence, dressée sur la place publique de Beaucaire, où devait avoir lieu son exécution, son cœur tressaillit d'une sainte joie. « Courage, courage, dit-il, c'est ici le lieu que je m'étais, il y a longtemps, proposé. Que ce lieu me paraît agréable! » Arrivé près de l'échelle, il s'écria : « Que cette échelle m'est favorable, puisqu'elle doit me servir de degrés pour achever ma course et pour monter au ciel! » D'un pas ferme il monta : « Retirez-vous, dit-il au moine qui monta après lui, je n'ai pas besoin de vous! » Il était arrivé sur la plateforme du haut de laquelle il voulait parler au peuple; un roulement de tambours couvrit sa voix; sa physionomie parla pour lui, elle était rayonnante comme celle de saint Étienne, et quand les pâleurs de la mort se furent répandues sur son visage, un reflet de joie s'y voyait encore. « C'est un véritable martyr, » dirent plusieurs catholiques témoins de sa mort.

C'est ainsi que les réformés continuaient dignement la grande famille de leurs martyrs de la première moitié du XVIe siècle. Ils mouraient pour la même cause et avec le même courage. Le protestantisme se retrempait dans son sang.

Les corps de leur frères suspendus aux branches des arbres n'effrayèrent pas les protestants qui continuèrent à assister aux assemblées du désert. Baville ne comprenait rien à leur opiniâtreté, et il maudissait ces « bons évêques », comme il les appelait, qui le contraignaient à dresser des potences et à ouvrir les portes des bagnes et des cachots à des hommes dont le seul crime était de ne pas vouloir assister à leur messe. Avant de se livrer à de nouvelles rigueurs, il jugea prudent d'ouvrir des négociations avec les prédicants dont le plus dangereux pour le moment, était Vivens.

François Vivens (1) était un cardeur de laine. Lorsque l'édit de Nantes fut révoqué, il se sauva dans les montagnes, suivi par un grand nombre de ses coreligionnaires, ne voulant pas courber la tête devant la Bête; c'est le nom que les protestants donnaient à Rome papale. Doué d'une âme forte, énergique, et d'un zèle ardent pour sa religion, le jeune prédicant ne tarda pas à exercer une grande influence sur ses frères par ses prédications énergiques et ses prières véhémentes. Né orateur, comme d'autres naissent poètes, il faisait passer dans le cœur de ses auditeurs les bouillonnements qui étaient dans le sien; nul, pas même Jurieu, ne savait mieux que lui flétrir cette Église romaine qui s'enivrait du sang innocent de ses frères Quand il parlait, sa voix avait les éclats du tonnerre, et de ses yeux jaillissaient des éclairs : de tous les côtés on accourait

(1) Né en 1664 à Valleraugue.

pour l'entendre, et ses auditeurs étaient comme suspendus à ses lèvres, qui étaient parlantes comme celles de Farel.

Ce fut avec ce prédicant, cet homme de peu, comme on désignait alors les roturiers, que Baville eut l'humiliation de traiter. Il fut convenu entre eux que Vivens quitterait les Cévennes et se réfugierait à l'étranger, avec la liberté d'amener avec lui tous ceux de ses frères qui voudraient l'accompagner; le traité fut signé au mois d'août 1687. Vivens partit pour la Hollande, accompagné de la moitié de ceux de ses frères, résolus comme lui à s'exiler. Mais, à l'autre moitié, l'intendant fit prendre le chemin de l'Espagne afin de les faire tomber entre les mains des agents de l'inquisition. Plusieurs d'entre eux devinrent victimes de cet odieux guet-apens.

Baville, débarrassé de Vivens, crut qu'il avait réussi à pacifier les Cévennes; mais, au moment où il allait en faire porter la nouvelle à la cour de Versailles, de nouveaux et bien étranges prédicants surgirent de toutes parts.

XX. — Sur la montagne du Peyrat, près de Dieu-le-Fit, un vieux gentilhomme nommé Dussère possédait une verrerie dont on trouve encore quelques rares vestiges. Ce gentilhomme, qui avait en horreur les pratiques de l'Église romaine, était un admirateur enthousiaste de Jurieu qui, s'érigeant en prophète, avait fixé la mort de l'Église au mois d'octobre 1685, et annoncé sa résurrection pour le mois d'avril 1689. Chaque année, le vieillard faisait un voyage à Genève, et, chaque fois, il en revenait de plus en plus pénétré de l'idée que de grands événements allaient s'accomplir; comment en aurait-il douté, en voyant se passer autour de lui des choses merveilleuses, qui à ses yeux, ne pouvaient être que le fruit de l'Esprit-Saint; saisi lui-même, par cet Esprit, il catéchisait de jeunes pâtres qu'il avait recueillis, après la sanglante bataille de Bezaudun. Un jour, il les réunit sur le sommet de sa montagne, et de sa main leur montrait le Dauphiné et le Languedoc : « Allez, leur dit-il, édifier les brebis perdues de la maison d'Israël. Voyez ces temples où vous vous êtes si souvent assemblés pour chanter les louanges de Dieu; ils sont détruits; jetez les yeux sur ces chaires d'où on vous annonçait la vérité chrétienne, elles sont abattues; portez vos regards sur ces tables où le pain et le vin eucharistiques étaient distribués, elles sont renversées; remarquez ces personnes si pressées dans leur fuite, ce sont vos pasteurs que l'on a contraints de force à vous abandonner; considérez ces foules à qui l'on prêche, ce sont vos frères que l'on séduit. Oui, le mystère d'iniquité se met en train; la Bête a reçu le pouvoir de faire la guerre aux saints et de les vaincre ; la mère des abominations, Babylone, a enivré les habitants de la terre du vin de sa prostitution. Mais traitez, ô prophètes du Seigneur, traitez Babylone comme elle vous a traités elle-même ; rendez-lui au double toutes ses œuvres. Dans la même coupe où elle vous aura forcé de boire, faites-la boire deux fois autant ; rendez-lui au double ses tourments et ses douleurs, car il est écrit : « Ne pensez pas que je sois venu apporter la paix sur la terre ; je suis venu apporter non la paix, mais l'épée ; les propres domestiques des hommes seront ses ennemis ; le frère livrera son frère à la mort ; le père son enfant ; des enfants s'élèveront contre leur père et le feront mettre à mort. »

Le vieillard éleva les mains au ciel, puis les posa sur leurs têtes et leur dit : « La paix soit avec vous; comme le Père m'a envoyé, je vous envoie aussi de même — allez! »

Les jeunes pâtres, au nombre de trente environ, reçurent du vieillard le baiser de paix ; laissant leur houlette de berger ils se répandirent dans le Dauphiné et les

hautes et basses Cévennes ; leurs prédications ardentes firent rougir de honte ceux des protestants qui, sous le nom de nouveaux convertis, pratiquaient extérieurement, tout en le maudissant, le culte de leurs oppresseurs. Des larmes d'une vraie repentance jaillirent de leurs yeux, et, aussi hardis le lendemain qu'ils étaient timides la veille, ils accoururent, hommes, femmes, enfants, vieillards, aux assemblées du désert. Leurs pasteurs, c'étaient ces pâtres, nous devrions plûtôt dire ces enfants. Ils prêchaient, distribuaient la sainte Cène, administraient le baptême, bénissaient les mariages, encourageaient les faibles, censuraient les hésitants ; à tous ils imposaient leur autorité.

XXI. — Ce qui enthousiasmait ceux qui assistaient aux assemblées du désert au péril de leur vie, c'était le récit des choses merveillenses qui se passaient au milieu de leurs frères. On ne parlait que de chants de psaumes retentissant dans les airs, d'étoiles mystérieuses guidant pendant la nuit les fidèles dans les bois où, loin de l'atteinte des dragons, ils allaient célébrer leur culte ; ce n'était pas seulement le Dauphiné qui était témoin des visitations de l'Esprit, c'étaient les hautes et les basses Cévennes, le Castrais. Le nom de la bergère de Crest, la belle Isabeau, qui, pendant ses heures d'extases, faisait des sermons admirables, était sur toutes les lèvres. De tous les environs, même de loin, catholiques et protestants accouraient pour l'entendre ; des prophètes surgissaient de toutes parts. Le plus célèbre fut Gabriel Astier, l'un des élèves de Du Serre. Son maître l'avait envoyé dans le Vivarais pour y soulever la population. Il se rendit vers la fin de 1688 au village de Brassac, où il communiqua d'abord le don de prophétie à ses parents, à son frère aîné Pierre et à sa fiancée Marie. A peine Gabriel eut fait entendre sa voix, qu'il devint l'instigateur d'un mouvement formidable. Harcelé par les dragons, que l'intendant Bouchu mit à sa poursuite, il échappa à leurs recherches et alla porter l'esprit prophétique dans les Boutières. Les habitants de cette contrée à demi sauvage, au milieu desquels s'était conservé l'esprit des Vaudois et des Albigeois, l'accueillirent avec enthousiasme et lui offrirent un asile assuré. Bientôt Gabriel vit autour de lui les populations de Saint-Genest, de Gluiras, de Pranles, de Saint-Cierge, de Tauzuc, de Saint-Sauveur ; on délaissait les travaux pour aller l'entendre ; l'enceinte des villages devint trop petite pour contenir ses auditeurs ; on se rendit dans les champs, malgré le vent, le froid, la neige ; quand on connaissait le jour et l'heure où le prophète devait prêcher, on s'y rendait de plusieurs lieues à la ronde : femmes, enfants, vieillards, tous voulaient entendre l'Élie du désert ; tous, suspendus à ses lèvres, l'écoutaient avec ravissement et souvent ils ne rentraient pas de plusieurs jours dans leurs demeures, le suivant de lieu en lieu, se nourrissant de quelques pommes et de quelques noix.

Le marquis de Folleville se mit à la poursuite de Gabriel Astier et de ses montagnards, qu'il mit en pleine déroute.

XXII. — Après sa défaite, le prophète s'était réfugié dans les Cévennes, où il s'occupait de la réussite de la conjuration qui devait amener la descente d'un corps de troupes étrangères sur les plages du Languedoc ; un jour il se rendit à Montpellier pour assister à une revue, un soldat vivaraisien le reconnut ; il fut immédiatement arrêté, son procès fut court. Condamné à être rompu vif, il fut exécuté à Baix.

Baville crut que l'insurrection s'était éteinte avec le dernier soupir de l'apôtre des Cévennes. Il se préparait sans doute à l'annoncer à la cour, quand, dans une

tournée qu'il faisait avec Broglie dans les environs de Florac, il se trouva, à son grand étonnement, en présence d'un corpsd'insurgés commandés par Vivensqu'il croyait en Hollande.

Le prophète de Valleraugue, après sa capitulation, ne put pardonner à l'intendant son manque de parole; à la reprise des hostilités européennes, il quitta la Hollande où il s'était retiré, gagna le cœur des Cévennes, et attendit, tapi dans une caverne, le moment de lever l'étendard de l'insurrection. Quand il le crut venu, il marcha, à la tête de quatre cents Cévenols, vers le Pont-de-Montvert et se trouva en présence de Baville, qu'il supposait à vingt lieues plus loin. L'intendant le fit charger avec impétuosité par ses troupes; Vivens, malgré son courage qui ne s'étonnait de rien, jugea la lutte impossible; en prudent capitaine, il n'opposa pas de résistance et chercha son salut et celui de sa troupe dans une retraite dans laquelle il déploya autant d'habileté que de sang-froid. Baville, lui tua quelques hommes et lui fit quelques prisonniers qu'il livra à ses bourreaux. Le prophète échappa à tous les agents de l'intendant, alléchés par une prime de cinq cents louis d'or à celui qui le lui amènerait mort ou vivant. Grâce à son activité, Baville éteignit coup sur coup deux foyers d'insurrection qui, quelques mois plus tard, eussent embrasé le Languedoc et mis en péril l'autorité de son maître qu'il servait avec une si cruelle fidélité; il triomphait, mais sur des ruines.

XXIII. — Après la défaite du prophète de Valleraugue, les Cévennes paraissaient tranquilles quand un nouveau prédicant vint troubler le repos de Bâville. Ce prédicant c'était le célèbre Claude Brousson, l'avocat de ses frères opprimés. Réfugié à Lausanne avec sa famille, il se reprochait le repos dont il jouissait pendant que ses frères gémissaient sous la plus dure et la plus imméritée des oppressions. Ses douleurs étaient si vives qu'il tomba malade. Pendant plusieurs jours, on désespéra de sa vie; on croyait à sa fin prochaine, lorsque tout à coup, il se relève, comme le roseau après l'orage, et dit à sa famille : « Je pars. » Elle se jette à ses pieds en pleurant : « Tu cours à la mort, lui dit sa femme, que deviendrons-nous sans toi? » Leurs efforts pour le retenir sont vains; il s'arrache de leurs bras, franchit la frontière, se cache le jour dans les bois ou dans les cavernes, marche la nuit, arrive dans le bas Languedoc, s'y fait consacrer par Vivens et commence son ministère apostolique sans soucis pour sa vie qu'il a offerte à son Dieu, en sacrifice vivant et saint. Sa prédication n'est ni celle de Gabriel Astier ni celle de Vivens. Il n'appelle pas ses frères aux armes, mais à la repentance envers Dieu et à la foi en Jésus-Christ. Il ne demande pas dans ses prières que le feu du ciel tombe sur les prêtres de Rome; il les plaint; son cœur déborde d'amour; il est le saint Jean du désert.

A sa voix les protestants accourent en foule; des larmes de repentance coulent de leurs yeux; les cœurs les plus ulcérés comprennent et sentent ces paroles de nos livres saints : « Bénissez ceux qui vous persécutent, bénissez-les et ne les maudissez pas. »

XXIV. — Bien différent de Brousson était le prédicant de Valleraugue. Caché dans sa caverne, il en sortait la nuit et se constituait le justicier de Dieu. Il immolait deux curés, celui de Saint-Marcel et celui de Conquérac, connus par leurs cruautés envers les protestants. Quelques jours après, voulant faire comprendre à Baville qu'il rendrait aux persécuteurs de ses frères œil pour œil, dent pour dent, il tua Sévérac, officier des milices royales, et pour que sa mort

servît de leçon, il laissa sur son cadavre un billet dont voici le sens :

« Passants, ne soyez pas surpris de sa mort, parce que cet impie a vendu le sang innocent. » (*Du désert, touchant le sort de Judas.*)

Vivens, comprenant qu'il soutenait contre Baville une lutte impossible, résolut de prendre la fuite ; il attendait dans sa caverne, près de Saint-Sébastien, le moment favorable de mettre son projet à exécution ; malheureusement pour lui, le commandant de la place d'Alais découvrit sa retraite, et envoya des troupes pour le lui amener mort ou vif. Un lion attaqué dans son antre par des chasseurs ne se défend pas plus vaillamment que Vivens dans sa caverne. Il avait tué trois hommes et blessé un quatrième, quand, allongeant sa tête hors de la grotte comme une tortue la sienne hors de son écaille, Jourdan de Bagard, un apostat, dirigea son arme contre lui, et, d'un coup de fusil, l'abattit. Le combat était fini, les assaillants entrèrent dans la caverne, d'où ils retirèrent le cadavre de Vivens et ses deux compagnons vivants.

Le commandant, fier de sa victoire, emporta triomphalement le cadavre du prophète à Alais, où Baville accourut pour lui faire son procès. Un bûcher fut dressé, et les flammes dévorèrent les restes de cet homme qui, dans la mort, conservait encore cette attitude sévère et terrible qui en fait l'une des figures les plus originales de cette époque. Nous ne jeterons pas, sans doute, sur son bûcher, des couronnes, comme sur ceux de tant de martyrs ; mais qui oserait nier que ce ne soient les barbaries du clergé et la justice impitoyable de Baville qui ont fait Vivens ; il frappa parce qu'il fut frappé ; si sa mémoire doit être flétrie, celle des oppresseurs doit l'être plus encore. Pendant que la vie des derniers ne se présente que sous un aspect vulgaire, la sienne n'est pas sans grandeur ; dans ses luttes il fut lion, ses adversaires hyènes.

XXV. — Brousson pleura Vivens et continua son mélancolique apostolat. Nous ne raconterons pas en détail ses voyages en Hollande, en Suisse, ni les dangers qui menaçaient chaque jour sa vie ; sa tête avait été mise à un haut prix. Il aurait pu, et qui pourrait lui en faire un crime, se réfugier à Lausane, au sein de sa famille, pour y finir en paix ses jours, mais il ne se sentait pas libre d'abandonner ses frères privés de leurs pasteurs, car tous, à l'exception d'un seul, avaient péri par le feu ou par la corde. Dans toute l'acception du mot, Brousson était le bon pasteur qui donne sa vie pour ses brebis.

Judas livra son maître aux scribes et aux pharisiens. Un Judas protestant, qui avait la confiance de Brousson, le dénonça aux autorités de Pau, qui mirent des agents à sa poursuite et l'atteignirent à Oloron. Il ne fit aucune résistance : « Je suis Brousson, » leur dit-il, et comme un agneau il se remit entre leurs mains. Quand le dénonciateur vint réclamer son salaire, Pinon, l'intendant de la province, fixant sur lui des regards indignés, lui dit : « Misérable! ne rougis-tu pas de voir les hommes quand tu trafiques de leur sang? Retire-toi, je ne peux supporter ta présence, tu me fais horreur! »

Un tigre affamé qui se jette sur sa proie n'éprouve pas plus de joie que Baville en apprenant la capture de Brousson, celui de tous les prédicants, depuis la mort de Vivens, dont il redoutait le plus, et non sans raison, l'influence sur l'esprit de ses coreligionnaires.

Quand le célèbre prédicant comparut devant son tribunal, ce n'était que pour la forme : il était condamné à l'avance. Victime soumise, il baissa la tête sans proférer une plainte, et, comme saint Étienne, ne sut trouver dans son cœur

qu'une tendre pitié pour ses bourreaux. Baville, touché de la résignation du martyr, ordonna que le bourreau le présentât seulement à la torture, lui laissât ses vêtements, ne le touchât que sur l'échafaud et ne lui rompît les jambes qu'après le supplice du gibet.

Brousson bénit Dieu de cet adoucissement de peine et se prépara à sceller sa glorieuse vie par le martyre.

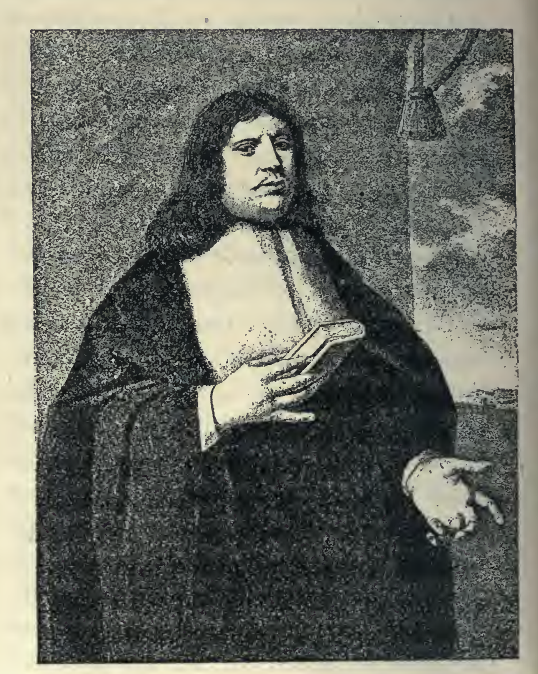
Le 4 novembre 1698, une potence était dressée au Peyrou, aujourd'hui l'une des plus belles places du monde et alors la place de Grève de Montpellier. Une foule immense, avide et curieuse, était accourue de plusieurs lieues à la ronde, pour assister au supplice du célèbre prédicant. Au milieu d'elle se trouvaient des protestants qu'on reconnaissait à leur air triste et abattu et aux larmes fugitives qui s'échappaient de leurs yeux. Brousson, protégé par des soldats qui formaient la haie depuis sa prison jusqu'au lieu du supplice, attirait tous les regards; rien dans sa physionomie ne trahissait la terreur, il monta d'un pas ferme les degrés de l'échafaud, du haut duquel il voulut haranguer la foule; un roulement de dix-huit tambours couvrit sa voix; il fit à son Sauveur le sacrifice de sa dernière prédication, se mit à genoux, recommanda son âme à Dieu et se livra au bourreau qui accomplit son terrible ministère.

Ainsi se termina, à l'âge de cinquante et un ans, la carrière orageuse du martyr.

« Brousson, dit Brueys, en face de ses restes sanglants, était un fou, un séditieux, qui tout fou et fanatique qu'il était, avait été regardé par les religionnaires comme un exemple de sagesse et de vertu. Ce qu'il y a de plus étonnant encore, c'est qu'il se trouva après sa mort des écrivains aussi fols que lui, *qui, ne sachant pas ce qui s'était passé à son jugement*, ne se firent pas scrupule de mettre au rang des martyrs ce criminel convaincu; la populace et les imbéciles des religionnaires continuèrent à l'admirer. »

Il y eut parmi les catholiques un homme qui prit devant la postérité la défense de la victime insultée lâchement par l'apostat, ce fut celui que la justice de Baville avait désigné pour être l'exécuteur des vengeances judiciaires de cette époque sinistre et orageuse.

« J'ai, dit-il à l'orfèvre chez lequel il acheta une tasse d'argent avec le prix de



Brousson.

son salaire, exécuté plus de deux cents condamnés; mais aucun ne m'a fait trembler comme M. Brousson; quand on le présenta à la question, le commissaire et les juges étaient plus pâles et plus tremblants que lui, qui levait les yeux au ciel en priant Dieu. Je me serais enfui, si je l'avais pu, pour ne pas mettre à mort un si honnête homme. Si j'osais parler, j'aurais bien des choses à dire sur lui! Certainement il est mort comme un saint. »

Les protestants du Languedoc pleurèrent amèrement le pasteur du désert. Pendant longtemps, le soir, dans leurs

cabanes, à la clarté de leurs lampes vacillantes, ils se racontaient les détails du glorieux martyre du ministre Claude Brousson. Peyrol, pasteur réfugié de Nîmes, prêchant un jour à Saint-Pierre à Genève, reçoit la nouvelle de son exécution, il l'apprend à son auditoire, prononce l'oraison funèbre du célèbre confesseur de Christ, s'accuse lui-même de n'avoir pas pris part à son glorieux apostolat; la douleur l'oppresse, ses larmes coulent, sa voix éclate en sanglots, et il ne descend de sa chaire que pour se coucher dans la tombe; il meurt de douleur.

XXVI. — Baville se préparait à quitter Montpellier pour aller à Versailles demander à son maître la récompense de ses sanglants et trop fidèles services, quand, tout à coup, le cri: *Liberté de conscience!* retentit sur les monts de la Lozère.

Le 23 juillet 1702, une assemblée avait été convoquée sur le sommet du Bougès; le prophète Séguier la présidait.

Ce Cévenol était né vers 1660, à Majestavols. Nature vive, ardente, il avait sucé, avec le lait de se mère, l'horreur du papisme. Son ascendant sur ses coreligionnaires était immense; ils le considéraient comme l'un de leurs plus grands prophètes et l'écoutaient comme un oracle, persuadés que l'Esprit de Dieu était sur lui. De là probablement le nom d'*Esprit* ajouté au sien.

Séguier était sur le point de congédier l'assemblée, lorsque quelques Cévenols se présentèrent devant les assistants :

« Frères, leur dirent-ils, nous venons réclamer votre secours ; l'archiprêtre Du Chayla a fait tomber dans une embuscade les demoiselles Sexti, de Moissac, et quelques autres personnes qui, sous la conduite de Massip, de Cannes, se rendaient à Genève pour servir Dieu selon leur conscience ; dans ce moment nos frères sont dans les cachots du prêtre, leurs pieds dans ses ceps, attendant qu'on leur fasse leur procès ; frères, aidez-nous à les délivrer ! »

Ces paroles furent prononcées d'une manière si touchante, que le prophète Séguier s'écria : « Dieu m'ordonne de les délivrer et d'exterminer ce prêtre de Moloch ! »

Deux autres prophètes étaient présents : l'un, Salomon Couderc, dit : « L'Esprit m'ordonne de faire la guerre aux prêtres ; » l'autre, Abraham Mazel, dit : « Je reçois le même ordre. » L'assemblée, électrisée par leurs paroles, se sépara aux cris de : « Délivrons les prisonniers ! »

Le prêtre qui avait fait tomber dans une embuscade les demoiselles Sexti et leurs compagnons de fuite était un cadet de famille de gentillâtres. De bonne heure il avait manifesté un goût décidé pour l'état ecclésiastique, et son zèle lui avait fait quitter la France pour aller convertir les sauvages du royaume de Siam. Au lieu des conversions auxquelles il s'attendait, il ne trouva que des persécutions, et revint dans sa patrie, portant sur son corps les traces des mauvais traitements que lui avaient fait subir les Siamois. Aussi, dans le clergé romain, passait-il pour un saint, trop heureux s'il eût reçu la mort de la main des sauvages : au lieu d'être un bourreau, il eût été un martyr.

Baville le nomma surintendant des missions des hautes et basses Cévennes.

Du Chayla accepta avec empressement la charge qui lui était confiée, et se rendit dans le haut Languedoc. Il fit de Mende sa résidence d'hiver et du Pont-de-Montvert sa résidence d'été. Il avait sous sa direction une douzaine de missionnaires qui allaient de lieu en lieu, faisant des sermons de controverse. Ils ne tardèrent pas à s'apercevoir, à leur grand désappointement, que les conver-

sions étaient en si petit nombre qu'ils perdaient, ou à peu près, leur temps à controverser.

Du Chayla, leur chef, qui espérait faire avec ses missionnaires ce que Baville n'avait pas su faire avec ses dragons, changea tout à coup de méthode : il eut recours à la force brutale pour convertir les protestants.

Comme un chasseur à l'affût, il avait à son service des espions pour découvrir les assemblées et des dragons pour les écharper. Malheur à ceux qui tombaient entre ses mains ! il les enfermait dans ses cachots et les catéchisait à sa manière.

Il leur arrachait, avec des pinces, les cils des paupières, mettait des charbons enflammés dans leurs mains.

Lorsque la faim et la soif ne pouvaient faire abjurer ses catéchumènes, il enfermait leurs pieds dans des ceps (1) ; ces infortunés poussaient des cris affreux ; de lassitude, leurs corps ployaient, et en tombant ils se brisaient les os des jambes.

Une bête féroce qui désole une contrée n'inspire pas plus de terreur que n'en inspirait Du Chayla. Son nom jetait l'effroi dans le cœur des huguenots. Chose étrange ! ce prêtre croyait être, entre les mains de Dieu, un instrument de conversion, et il n'était qu'un tourmenteur.

Maintenant que nous avons fait connaissance avec l'archiprêtre, nous comprenons la colère d'Esprit Séguier et de ses compagnons.

Le lendemain du jour où s'était tenue l'assemblée, on aurait vu, à la tombée de la nuit, des hommes glisser, comme des ombres, à travers les arbres du bois d'Altefages, et se diriger vers le rendez-vous que leur avait donné Séguier. Ils étaient armés, les uns avec de vieux fusils, les autres avec des faux et des haches.

(1) C'était une poutre fendue par le milieu et qu'on resserrait avec des écrous.

Quand le prophète vit que tous ceux qui avaient été convoqués étaient présents : « Frères, leur dit-il, prions. » Et, fléchissant les genoux, il demanda au Dieu des armées de les assister dans la sainte guerre qu'ils allaient entreprendre contre le prêtre de Moloch. La prière terminée, il donna le signal du départ, entonna d'une voix forte un psaume, et se dirigea vers le Pont-de-Montvert.

Dix heures du soir sonnaient à l'horloge du village. L'archiprêtre se disposait à congédier ses gens et à se livrer au sommeil, lorsque des sons frappèrent son oreille :

« Qu'entends-je ? dit-il à un soldat.

— Ce sont, monseigneur, des huguenots qui chantent leurs psaumes.

— Et ils l'osent, les misérables ! s'écria le prieur, fais feu sur eux ! »

Le soldat prend son fusil, le coup part et l'un des Cévenols, atteint mortellement, tombe baigné dans son sang.

A la vue de leurs compagnon qui râle, et sur le visage duquel la mort a posé son empreinte, les compagnons de Séguier, qui se seraient retirés sans laisser après eux une trace de sang, si l'archiprêtre avait rendu la liberté à ses prisonniers, poussent un cri terrible et se précipitent vers son manoir. La porte cochère est fermée ; ils essayent, mais vainement, de l'enfoncer ; un vieux tronc de mûrier gît à terre, ils s'en emparent et de leurs robustes mains s'en servent comme d'un puissant bélier ; en quelques minutes, elle cède sous leurs coups redoublés. Les Cévenols sont dans la cour du manoir ; leur premier soin est de délivrer leurs frères. La vue de tous ces infortunés à la figure hâve, livide, décharnée, au corps torturé, pouvant à peine se tenir debout, leur fureur ne connaît pas de bornes ; ils enfoncent la porte d'entrée du manoir en criant : « Le prêtre ! le prêtre ! Où est le prêtre ? »

Le prieur, à la vue des Cévenols, sent que sa dernière heure a sonné. Dans ce

moment, il est à la hauteur de son fanatique ministère : à ses gens qui vont mourir, il donne, du haut de son escalier, en étendant les mains sur eux, l'absolution ; puis il disparaît en leur laissant la tâche difficile et périlleuse d'empêcher les assiégeants d'envahir le manoir, ce qu'ils font avec le courage que donne le désespoir, et la certitude que, s'ils ne sont pas les plus forts, on ne leur fera pas grâce de la vie.

Aux Cévenols qui ne peuvent forcer le passage, Séguier, d'une voix tonnante, leur crie : « Frères, brûlons dans son repaire le prêtre de Moloch ! »

A ces mots, ses compagnons ramassent du bois sec et des argealas (1), y mettent le feu, et bientôt la flamme, comme un serpent ardent, se glisse dans l'intérieur du bâtiment pour y chercher le prêtre qui fuit à son approche, comme s'il était poursuivi par une furie, et va se réfugier dans un cabinet voûté du second étage ; la fumée l'y suit, et menace de l'asphyxier. Il prend une corde, l'attache fortement à la fenêtre, et la saisissant des deux mains, il opère sa descente, mais, à mi-chemin, ses mains faiblissent ; elles lâchent la corde ; il tombe à terre, se casse l'une de ses cuisses, et en rampant va se cacher derrière un buisson.

Pendant que la flamme dévore le manoir, les compagnons de Séguier cherchent en vain le prêtre. « Il se sera échappé, disent-ils, en poussant des cris de fureur, courent autour de sa demeure comme des bêtes affamées après leur proie, quand, tout à coup, ils l'aperçoivent blotti derrière son buisson. Ils s'élancent vers lui et vont l'immoler, quand leur chef, d'un geste, retient leurs bras prêts à frapper.

A la vue du prophète dans les yeux duquel il lit son arrêt de mort, le prêtre sent son courage l'abandonner.

« Faites-moi grâce de la vie, lui dit-il, si je suis damné, pourquoi vous damneriez-vous en me tuant ?

— Pas de grâce ! lui dit Séguier d'une voix terrible. Puis, s'adressant à ses compagnons :

— Portez, leur dit-il, ce prêtre de Moloch sur la place publique du village.

Ils obéissent.

Alors, dans cette localité ignorée des Cévennes, à minuit, à la lueur de l'incendie du manoir, qui projette ses clartés blafardes sur la place, se passe une scène étrange, terrible, unique dans les fastes de l'histoire.

Le prêtre voit la mort qui le regarde ; à cette heure solennelle, il n'a dans les souvenirs de sa vie, rien de ce qui pourrait faire de lui un saint martyr ; ses infortunées victimes semblent sortir de leurs cachots pour venir lui reprocher ses lâches et froides cruautés ; sa figure porte l'empreinte des damnés ; ce n'est pas un juste qui va mourir, c'est un bourreau. Il crie :

« Grâce ! grâce !

— Pas de grâce ! » lui dit Séguier.

Et, saisissant un poignard, il lui en porte le premier coup.

Le prêtre pousse un cri déchirant.

Le prophète passe son poignard à l'un de ses compagnons qui le passe à d'autres, et chacun en le frappant lui rappelle l'une de ses cruautés. On le frappait encore quand il n'était qu'un cadavre. L'exécution terminée, il avait reçu cinquante-deux blessures, dont plusieurs mortelles.

Ce drame se passait dans la nuit du 24 juillet 1702.

Nous ne nous constituons pas l'apologiste de Séguier et de ses compagnons : cependant, il nous sera permis de leur accorder le bénéfice des circonstances atténuantes. Ils se seraient certainement retirés, sans toucher à un seul cheveu de prêtre s'il avait rendu la liberté à ses prisonniers. Le premier sang qui fut versé, ce fut lui qui le fit couler en ordonnant à l'un de ses gens de faire feu sur

(1) Espèce de chardon épineux qui croît en abondance dans le pays.

les Cévenols. Tout ce qui se passa après s'explique de soi-même, s'il ne le justifie pas entièrement. Au reste, quand nous voyons ce prêtre implacable gisant par terre baigné dans son sang, il nous fait l'effet d'une bête sauvage dont des chasseurs ont débarrassé la contrée qu'il terrorisait.

Le corps de Du Chayla fut transporté à Saint-Germain de Calberte, pour être inhumé dans l'église construite par le pape Urbain V. Devant une foule immense, le bon Louvreleuil, curé de la paroisse, fit l'oraison funèbre de l'archiprêtre, qu'il représenta comme un saint martyr, dévoré, pendant son apostolat, du zèle de la maison de Dieu ; tout à coup, au milieu de son discours, sur un faux bruit que Séguier et ses compagnons sont aux portes du bourg, une terreur panique s'empare de Louvreleuil et de ses auditeurs. C'est à qui sortira le premier de l'église, tant ils craignent que le prophète de Majestavols n'y mette le feu. Des prêtres descendent en toute hâte du catafalque le cercueil de l'archiprêtre, et le jettent plutôt qu'ils ne le déposent dans le caveau qui lui était destiné.

Arrêtons nos regards sur Séguier, et nous serons en présence d'une grande individualité. Tout simple cardeur de laine qu'il est, sur un plus grand théâtre que celui des Cévennes, il eût été un Danton, qui, de sa tête puissante eût dominé les foules ; son audace eût étonné les plus audacieux. « C'était un grand homme sec et brun, au visage noir, maigre et long, sans dents supérieures ; âgé d'environ cinquante ans ; qu'on n'oublie pas de se le figurer avec ses longs cheveux, et cet air mystique et sauvage que lui donnait l'extase de la vie du désert, et l'on aura l'image fidèle du prophète de Majestavols. » (Nap. Peyrat.) Le grand Élie ne haïssait pas plus les prêtres de Bahal que Séguier ceux de Rome papale. Ne pouvant faire descendre sur eux le feu du ciel. « Il sortit, dit Louvreleuil, de ses forêts comme la foudre sort des nuages ». Il abat les croix, décapite les clochers, incendie les églises et répand partout la terreur sur son passage. Malheur aux prêtres qui tombent entre ses mains ! il leur fait expier les cruautés de Du Chayla, cruautés dont ils ont été les complices.

En apprenant la mort de l'archiprêtre, Baville chargea le capitaine Poul de lui amener Séguier mort ou vif. Poul était l'un de ces vieux troupiers qui ne comprennent pas la vie, si elle ne se passe pas à guerroyer. Ce n'était pas par devoir qu'il se battait, c'était par plaisir ; il s'électrisait au son du clairon et s'enivrait à l'odeur de la poudre, jamais il ne connut le danger et ne sut ce que c'est que reculer. Poul avait fait la guerre en Italie, et, en dernier lieu, dans les vallées du Piémont ; il avait tant et plus sabré ces pauvres et inoffensifs Vaudois que l'impérieux Louis XIV avait fait dragonner par le duc de Savoie, leur souverain. Dans cette guerre, disons mieux, dans cette tuerie, le capitaine Poul s'était distingué ; nul mieux que lui ne savait, avec son long sabre, couper un bras, faire tomber une tête. Tel était l'homme qui fut mis à la poursuite de notre prophète ; il le surprit à Font-Morte. Séguier se prépara bravement à lui faire tête ; mais l'impétueux Poul, monté sur son vigoureux cheval d'Arménie, et tenant son long sabre à la main fondit sur les montagnards, en tua plusieurs, fendit la tête à un et coupa la tête à un autre. Dans la mêlée, il cherchait du regard le prophète : il le reconnut à l'ardeur avec laquelle il s'efforçait de ramener les fuyards au combat. Il s'élança sur lui, et, de sa propre main, il le fit prisonnier, ainsi que Nouvel et Moïse Bonicel de Peyremale ; il les garotta et les conduisit à Florac. Chemin faisant, il dit à Séguier : « Maintenant que je te tiens, après les crimes que tu as commis, comment t'attends-tu à être traité ?

— Comme je t'aurais traité moi-même, » lui répondit froidement le prophète.

Le procès des prisonniers ne fut pas long : leurs juges les condamnèrent à mort. L'arrêt portait que Séguier aurait le poing coupé et qu'il serait brûlé vif sur le lieu même où il avait donné le signal de la mort de l'archiprêtre .

Devant ses juges, Séguier conserva son calme et sa fierté sauvage.

« Votre nom? lui demanda le président.

— Séguier.

— Pourquoi vous appelle-t-on Esprit?

— Parce que l'Esprit de Dieu est avec moi.

— Votre domicile ?

— Au désert et bientôt au ciel.

— Demandez pardon au roi !

— Nous n'avons d'autre roi que l'Éternel.

— N'avez-vous pas, au moins, remords de vos crimes ?

— Mon âme est un jardin plein d'ombrages et de fontaines. »

Sur son bûcher, le prophète fut sublime et superbe. Il vit tomber sa main sous le tranchant du couperet, comme si c'eût été celle d'un étranger. A un signal donné le bourreau, saisissant une torche, allume le bûcher. Le prophète regarde la flamme qui monte vers lui ; puis, tout à coup, sa figure impassible s'illumine d'un feu sacré; ses lèvres, jusque-là muettes, s'ouvrent : il a reconnu parmi les spectateurs de son supplice des Lozérois qui partagent sa foi. « Frères, leur dit-il d'une voix vibrante, frères, attendez ! Espérez en l'Éternel ! Le Carmel désolé reverdira et le Liban solitaire refleurira comme une rose. »

La fumée étouffe sa voix, et lui, immobile comme une statue d'airain dans une fournaise ardente, se sent mourir, sans qu'un mot, un cri, un geste viennent démentir ce courage stoïque, qui ne lui a pas plus fait défaut devant les flammes de son bûcher que devant la figure sinistre de Baville.

Telle fut la fin tragique du prophète de Majestavols, trouvant la mort sur le lieu même où il avait immolé Du Chayla. Sa grande figure, dirons-nous avec M. Napoléon Peyrat, domine magnifiquement le soulèvement des Cévennes.

Les cendres du prophète furent jetées dans le Tarn, et, pendant que ses eaux les emportaient dans son cours tourmenté, ses compagnons qui avaient échappé au capitaine Poul, se concertaient sur ce qu'ils avaient à faire. Transportons-nous au milieu d'eux et nous assisterons à une scène qui n'est pas sans une certaine grandeur.

XXVII. — Les compagnons de Séguier sont au nombre de trente environ, la plupart découragés, abattus ; ils ont perdu leur héroïque chef et plusieurs de leurs vaillants amis.

A vues humaines, c'en est fait d'eux : continuer la guerre, c'est tenter l'impossible ; demeurer en France, c'est s'exposer chaque jour être pris par les soldats de Baville : devant eux, ils n'ont pour perspective qu'une potence ou un bûcher. Le seul moyen de les éviter, c'est de passer en pays étranger. Cet avis paraît partagé par tous, quand l'un d'entre eux se lève, prend la parole et dit :

« Frères, ce qu'on vous propose n'est pas praticable ; il y a mieux à tenter : en délivrant les prisonniers de Du Chayla, vous avez bien commencé. Continuez : soyez les libérateurs de tous ceux qu'on persécute avec tant de rage et de fureur ; défaites-vous des prêtres qui sont les instigateurs et les exécuteurs des violences sous lesquelles nos pères gémissent jour et nuit. Voilà un dessein digne de vous : travaillez à reconquérir la liberté de votre culte ; si vous ne le pouvez pas, mourez les armes à la main pour cette sainte cause, ce sera plus honorable que de finir par la hache ou la corde d'un bourreau.

» Vous êtes en petit nombre, vous manquez d'armes ; que cela ne vous décourage pas ; quand on saura que vous avez pris en main la plus sainte des causes, les mauvais traitements de vos persécuteurs vous enverront des compagnons. Quant aux armes, ne vous en inquiétez pas ; vous désarmerez les catholiques, et, sur les champs de bataille, vous en ramasserez. »

L'homme, qui tient ce fier langage, s'appelle Laporte : il est né au Mas-Soubeyran, près Mialet, d'une famille de marchands de porcs. Jeune, il a servi dans les armées de Louis XIV, et, depuis son retour, il est marchand de fer et maître de forges près du Collet de Dèze. Laporte a quarante-cinq ans : « Il est, dit Napoléon Peyrat, le premier des héros camisards, brun, musculeux, carré d'épaules, d'une piété fougueuse, et, trouvant ses délices à psalmodier, d'une voix tonnante, un de ces types rustiques et mâles qui, dans les révolutions, exercent sur les multitudes une espèce de royauté populaire. »

Les paroles du maître de forges font une impression profonde sur les assistants. Salomon Couderc se lève et l'appuie ; Abraham Mazel se lève, à son tour : « J'ai eu, dit-il, un songe ; il m'a semblé voir des bœufs noirs, gros et gras, qui broutaient les plantes d'un jardin. Une personne m'a dit : Chasse ces bœufs. Je m'y suis d'abord refusé ; mais, sur ses instances pressantes, je l'ai fait. Peu de temps après, l'Esprit m'a dit : Le jardin est l'Église, les bœufs noirs sont les prêtres qui la dévorent. Lève-toi, Abraham, tu es appelé à les mettre en fuite. »

Ce que des paroles sensées n'auraient peut-être pas fait, des paroles mystiques le firent. Quand on croit que Dieu parle, il n'y a pas à hésiter. Tous les compagnons de Séguier s'écrient :

« C'est Dieu qui le veut ! Laporte, sois notre chef !

— J'accepte, » leur dit Laporte. Et il prend le titre de colonel des enfants de Dieu, et nomme son camp le camp de de l'Éternel. L'héroïque guerre des Camisards est commencée.

La troupe de Laporte, qui ne comptait qu'une trentaine de combattants, se grossit rapidement ; de tous les côtés, lui arrivèrent des recrues qui lui permirent de tenir la campagne et de battre des détachements de troupes royales ; son nom seul inspirait la terreur ; prêtres et moines prenaient la fuite, aussi lâches pour affronter le péril qu'ils s'étaient montrés cruels pour les huguenots.

Baville, qui avait cru étouffer l'insurrection en faisant brûler Séguier, fut transporté de fureur en apprenant les exploits de Laporte ; il ordonna à Poul de le lui amener mort ou vif.

Le vieux capitaine se mit en campagne, rencontra Laporte près du village de Témélac ; le chef cévenol aurait pu, sans trop de désavantage, disputer à Poul la victoire, si les fusils de ses soldats n'avaient pas fait long feu à cause de l'humidité de la poudre. Le seul moyen de sauver sa troupe, c'était de donner le signal de la retraite ; il le fit, mais, au moment où il enjambait un ravin, une balle l'atteignit. Sa mort fut aussi prompte qu'un éclair.

Poul était radieux ; il fit couper la tête de Laporte et celle de six de ses soldats, ajouta celle de deux des siens ; ces neuf têtes furent promenées dans les hautes et basses Cévennes, pour que leur vue ôtât à tout jamais aux huguenots le désir de s'insurger ; puis, elles furent clouées sur des poteaux, sur le pont d'Anduze.

XXVIII. — Un soir, à la tombée de la nuit, une trentaine de jeunes paysans mal armés, à la tête desquels marchait un jeune homme blond, âgé de dix-huit ans, et qui paraissait plus jeune que son

âge, allaient franchir le pont de cette ville, quand, tout à coup, ils s'arrêtèrent glacés de frayeur à la vue des neuf têtes.

« Ces têtes, leur crie le jeune homme blond en voyant leur hésitation, sont celles de nos frères ; elles ne nous disent pas : en arrière, mais en avant ! » Et il s'élance le premier vers le pont ; ses compagnons le suivent, et les têtes sur leur passage semblent s'incliner et leur crier : « En avant ! en avant ! »

Ce jeune homme blond était le célèbre Jean Cavalier.

Jean Cavalier, considéré de nos jours, mais à tort, comme le chef de l'insurrection camisarde, naquit à Ribaute, petit village situé sur la rive gauche du Gardon d'Anduze. Ses parents étaient de nouveaux convertis ; sa mère, qui haïssait d'autant plus les prêtres que c'était le couteau sur la gorge qu'on la forçait d'aller à la messe, lisait le soir, et à la dérobée, la Sainte Écriture à son enfant dont l'intelligence était vive et prompte et au-dessus de celle de la plupart de ses camarades d'école. L'enfant ressentit de bonne heure une haine profonde pour cette Église romaine qui faisait des dragons ses missionnaires. Ses parents étaient pauvres, si pauvres qu'il fut obligé de les quitter pour aller, en qualité de goujat, garder le troupeau d'un riche propriétaire de Vézenobre, appelé Lacombe. A l'âge de quinze ans, il revint à Anduze et apprit le métier de boulanger. S'étant permis, un jour, de faire de la controverse avec un prêtre, il crut prudent, pour éviter les galères, de prendre la fuite. Quand il arriva à Genève, nul ne se doutait que ce jeune homme qui gagnait sa vie en travaillant de son métier de boulanger, sortirait tout à coup de son obscurité, et aurait en France et à l'étranger un nom des plus retentissants.

Il habitait Genève depuis quelque temps, quand il apprit que son père et sa mère, qui avaient été emprisonnés à Narbonne, avaient recouvré leur liberté. Il part aussitôt, nullement arrêté par les dangers que court sa vie, se cache, le jour, marche, la nuit, et arrive, un dimanche matin, à Ribaute. Il frappe à la porte de la maison paternelle. On ouvre : c'est leur Jean qui leur arrive, quelle joie pour ses parents ! joie d'autant plus grande qu'elle était plus inattendue ; et ils se jettent dans les bras les uns des autres, tant ils sont heureux de se revoir.

Tout entier au bonheur de revoir ses parents, Cavalier ne s'était pas aperçu qu'ils avaient leurs habits de dimanche qu'ils ne prenaient habituellement qu'à une heure plus avancée de la journée ; il leur en fit la remarque.

Son père rougit et garda le silence.

Ne compremant rien à son silence, et le voyant rougir, il lui en fit de nouveau la remarque.

« Nous nous sommes habillés pour aller à la messe, » répondit son père. Ce n'était qu'à cette condition qu'on leur avait rendu leur liberté.

A ces mots, les yeux de leur fils brillèrent comme deux éclairs et se fixèrent sur ceux de ses parents qui courbaient la tête ; puis, d'une voix vibrante, il leur dit :

« Vous, aller à la messe ! Non, non, vous n'irez pas !...

— Nous n'irons pas, » répondirent-ils.

Quelques jours après, Cavalier ayant appris que Laporte avait levé l'étendard de l'insurrection, décida une trentaine de jeunes gens à aller le rejoindre.

XXIX. — En apprenant la mort de Laporte, Baville crut que sa troupe se disperserait ; il ne tarda pas à revenir de son erreur, car, au lieu d'avoir à disperser une bande, il en vit cinq, qui sur tous les points des Cévennes faisaient parler d'elles et remplissaient d'effroi les prêtres, qui, tremblant pour leur vie, se barricadaient dans leurs presbytères.

A la tête de ces bandes, nous trouvons des hommes aujourd'hui inconnus et dont le nom sera demain sur toutes les lèvres, comme celui de Jean Cavalier. Citons les principaux :

Le fils du frère aîné de Laporte, connu dans l'histoire des Camisards sous le nom de Roland, était né en 1671, au Mas-Soubeyran. Bien jeune encore, il s'était engagé dans un régiment de dragons. Après la paix de Ryswick, il était retourné dans son pays natal. A la nouvelle de la prise d'armes de son oncle Laporte, il avait été le rejoindre, emmenant avec lui ses deux frères.

Roland, quoique jeune encore, avait l'expérience d'un homme mûr ; calme et réfléchi, il ne courait pas après le danger ; mais devant lui nul ne le surpassait en intrépidité. Au milieu du bruit et du cliquetis des armes, son sang-froid ne l'abandonnait jamais. Du capitaine il avait le coup d'œil, du diplomate la finesse, de l'administrateur la prévoyance, du huguenot le zèle et la fidélité à ses convictions. Quoique fils de paysan, il avait l'esprit cultivé et tous les dehors d'un gentilhomme.

Abdias Maurel, plus connu sous le nom de Catinat, naquit au Cailar, près de Vauvert, d'honnêtes cultivateurs protestants. Quand il fut en âge de porter les armes, il fut enrôlé dans un régiment de dragons et servit en Italie sous Catinat. L'admiration qu'il ressentait pour son illustre chef était si grande que ses compatriotes, en l'entendant parler de lui à tous propos, s'habituèrent à ne l'appeler par dérision que Catinat.

Ce chef cévenol était de haute taille, robuste, la face basanée et farouche, et doux, avec cela, comme une brebis ; sans vigueur d'âme et peu de cervelle ; mais un impétueux courage, un sabreur héroïque.

Au moment où Catinat accourait sous les drapeaux de Laporte, il venait d'assassiner le baron de Saint-Cosme, qui avait abjuré la foi protestante. Une pension de deux mille livres et un brevet de colonel avaient été le prix de son apostasie. Pour qu'on ne doutât pas de sa bonne foi, le baron était devenu le persécuteur de ses anciens coreligionnaires.

Ravanel, cardeur de laine, naquit à Montaigne, près d'Uzès. « Il est maigre, trapu, noir, à mufle de bouledogue. Il a trente ans. Ancien soldat, il ne vit que de tabac et d'eau-de-vie, et se bat en psalmodiant. Ce portrait n'est pas flatté. Nous le donnons tel que N. Peyrat l'a peint ; les traits sont un peu forcés, mais, au fond, il est ressemblant.

Ce Cévenol, à une grande bravoure joignait une grande habileté ; nul n'était plus propre que lui à une guerre de partisans ; son courage était à toute épreuve, sa connaissance des lieux parfaite, sa haine des prêtres implacable : malheur à ceux qui tombaient entre ses mains ! Il exerçait sur eux de terribles représailles. Toute église catholique était pour lui un nid d'idoles : il la brûlait. N'attendant de ses ennemis aucun quartier, il n'en faisait pas. Quand il se joignit à la troupe de Cavalier, il avait fait le sacrifice de sa vie. Il osait tout, car il ne redoutait rien.

Regardez cet autre Cévenol : c'est un ancien maréchal des logis du régiment d'Orléans. Il est né à Genolhac, et s'appelle Nicolas Joanny. Il a tout l'extérieur d'un vrai militaire, comme il en a le tact et l'intrépidité ; son coup d'œil est prompt, soit qu'il faille fondre sur l'ennemi, soit qu'il faille battre en retraite. Aux heures décisives, nul ne le surpasse.

Castanet, garde forestier de l'Aigoal, naquit à Massavaque, vers 1677 Gardien de chèvres dans son enfance, il avait appris plus tard le métier de cardeur de laine. Après la paix de Ryswick, il s'était expatrié ; puis il était rentré en France.

Les dehors de Castanet ne prévenaient pas en sa faveur. Il était laid de figure, contrefait de corps ; mais ces désavan-

tages étaient largement compensés par les dons de l'esprit et son ardeur pour s'instruire ; il étudiait en gardant ses chèvres ; mais de tous les livres, celui qu'il lisait sans jamais se lasser, c'était la Bible. Nature éminemment huguenote, il avait une prédilection toute particulière pour les passages du livre sacré qui condamnent formellement les enseignements et les pratiques de l'Église romaine. Tous les écrits de controverse étaient dévorés par lui ; il composait des sermons et les débitait devant ses coreligionnaires, qui le comptaient au nombre de leurs plus grands prédicateurs. Comme eux, il avait voué une haine mortelle à l'Église de Rome et à ses prêtres.

A côté de Joanny, nous trouvons Jacques Couderc, de Mazel-Rosade. Il appartenait à cette famille des Couderes distingués, de tout temps, par leur zèle religieux et les souffrances qu'ils avaient endurées pour leur foi. La mère de Couderc, une vraie huguenote, l'avait délivré des ceps dans lesquels le tenait emprisonné Du Chayla. Aussi, se joignit-il, avec la plus grande ardeur, aux insurgés, au milieu desquels il ne tarda pas à se distinguer. Toujours le premier à l'attaque et le dernier à la retraite, sa bonne mine lui fit donner, par ses compagnons le surnom de *Lafleur*, sous lequel, dans l'histoire des Camisards, il est connu comme Abdias Maurel sous celui de *Catinat*.

A côté de Lafleur, nous voyons son frère aîné, fameux entre les chefs des camisards, sous son prénom de Salomon. Il était difforme ; mais, comme Castanet, il rachetait ce défaut par une rare intrépidité. Il avait une âme ardente, enthousiaste ; avec sa parole inspirée, il exerçait une grande influence sur ses coreligionnaires. Compagnon de Séguier, il fut l'un de ceux qui, à l'assemblée du Bougès, se prononcèrent le plus énergiquement pour la délivrance des prisonniers de l'archiprêtre. Après la mort de Séguier, il se joignit à Laporte, pour déterminer ses compagnons à lever l'étendard de l'insurrection.

Le nom de Salòmon est inséparable de celui d'Abraham Mazel, comme celui de Ravanel de celui de Catinat.

Abraham appartenait à cette famille des Mazels, qui a la gloire d'avoir fourni un large contingent de martyrs aux bûchers et aux galères. D'elle on peut dire qu'au milieu des persécutions les plus sanglantes, elle a eu patience et ne s'est point lassée. Abraham, tout jeune qu'il fût, exerçait une grande influence sur ses compagnons, moins à cause de son éloquence que de son humeur guerroyante et de son intrépidité. Lui et son aîné Salomon se disaient visités par l'Esprit. Mentionnons encore Rastalet, de Rochegude, et Espérandieu, de Foissac : ce dernier se serait fait un nom aussi glorieux que celui de Cavalier, s'il n'eût trouvé la mort au début de la campagne.

Pendant deux ans, ces cinq bandes tinrent la campagne contre trois généraux, le duc de Broglie, beau-frère de Baville, le maréchal de Montrevel, et le maréchal de Villars. Près de trente fois, elles se rencontrèrent avec les troupes royales sur des champs de bataille, rarement victorieuses, mais jamais abattues par une défaite. La mort les décimait, mais leurs rangs se reformaient vite, et souvent, plus nombreux le lendemain que la veille ; des deux côtés les lois de la guerre n'étaient pas observées, les prisonniers étaient arquebusés ou pendus.

Quand les Camisards s'emparaient d'un bourg ou d'un village, le plus pressé pour eux était de brûler l'église catholique ; quant aux curés, malheur à eux s'ils tombaient entre leurs mains ! ils les mettaient à mort ; ils rendaient ainsi à l'Église romaine œil pour œil, dent pour dent.

XXX. — Si nous trouvons un vif intérêt à suivre les Camisards sur leurs champs de bataille, nous en trouvons un qui n'est pas moindre, en les voyant dans leurs campements. Le spectacle qu'ils nous présentent a un caractère d'étrangeté qui étonne d'abord, et force ensuite l'admiration. Rien de pareil ne s'est vu dans le passé, et probablement ne se verra dans l'avenir. Pénétrons dans leurs camps. Ce qui nous frappe, à première vue, c'est l'esprit religieux qui y règne; quelques chefs, après avoir crié « Aux armes ! » appellent àla prière. — Parmi eux Cavalier occupe le premier rang ; il est éloquent sans savoir ce que c'est que l'éloquence ; ses soldats l'admirent autant lorsqu'il parle que lorsqu'il se bat. Après Cavalier, Castanet, Roland, Salomon, Couderc se font écouter avec le plus d'intérêt. Saint-Paul, du Vivarais ; Moïse, d'Uzès ; Daire, de la Vaunage ; Sauvaire, de Beauvoisin ; Jalaguier, de Cassagnoles, et quelques autres, ont également le don de captiver leurs auditeurs. Tous ils possèdent une éloquence communicative ; ce qu'ils disent part du cœur.

Persécutés par le clergé romain, les prédicants lui rendaient haine pour haine, et le fond de leur religion était moins, il faut le dire, l'amour du Christ mourant sur sa croix pour expier les péchés du monde, que l'horreur du pape qu'ils appelaient l'Antéchrist; aussi, puisaient-ils plus souvent le texte de leurs prédications dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau, et conduisaient-ils leurs fidèles au pied du Sinaï, parce que leurs cœurs étaient trop aigris pour les conduire au pied du Calvaire. Au XVIIIe siècle, ils étaient, dans les Cévennes, ce que les Israélites étaient dans le désert. Ils avaient, comme eux, leur colonne mystérieuse dans les ardentes inspirations de leurs prophètes.

Leurs assemblées religieuses étaient très fréquentées ; et ces mêmes hommes qui n'étaient jamais lassés de se battre, ne se lassaient jamais non plus de leurs prêches, de leurs prières et de leurs psalmodies. Cependant les prédications avaient lieu de préférence le dimanche, parce que les protestants des environs pouvaient y assister; elles se tenaient tantôt dans un endroit, tantôt dans un autre, rarement dans le même, afin de dépister les traîtres et les dragons. L'instruction et le service public se faisaient à peu près comme de nos jours, avec cette différence, toutefois, que les prédicateurs avaient un talent que n'ont pas toujours ceux d'aujourd'hui, celui de se faire écouter pendant des heures entières et de tenir éveillés leurs auditeurs. Dans ces assemblées, il se passait, parfois, des choses étranges. Au milieu du service, on voyait, tout à coup, un des fidèles tomber en extase, et prononcer des paroles incohérentes qu'on regardait comme inspirées, parce que celui qui les prononçait se disait visité par l'Esprit de Dieu.

Les jours des fêtes solennelles, on administrait la sainte Cène.

Avant de la distribuer, le chef, après une prière que chacun écoutait à genoux, parcourait les rangs de l'assemblée, et en faisait sortir ceux que l'Esprit lui désignait comme indignes de s'approcher de la Table sainte. Il les censurait et les exhortait vivement au repentir ; il punissait sévèrement, mais il ne désespérait pas les pécheurs. Quant à ceux qu'il jugeait dignes de participer au saint sacrement, il les y autorisait ; et la distribution des symboles sacrés de la mort expiatoire du Sauveur avait lieu au milieu des prières de l'Assemblée.

Indépendamment du culte en commun, les Camisards se livraient à des actes religieux journaliers et extraordinaires : les journaliers consistaient à faire entre eux la prière publique trois fois chaque jour ; les extraordinaires à ne jamais quitter un lieu ou arriver dans un autre,

sans avoir demandé à Dieu son secours ou lui avoir rendu grâces de sa délivrance. Avant le combat, ils priaient l'Éternel de leur donner la victoire; après le combat, vainqueurs, ils lui en attribuaient la gloire ; vaincus, ils le suppliaient de ne pas les abandonner et de les soutenir dans leur cause qui était la sienne. Ils avaient aussi leurs jeûnes particuliers et leurs jeûnes solennels; pendant ces derniers, ils nous rappellent les Juifs assis sur le sac et la cendre, se lamentant à cause de leurs péchés.

Dans leurs campements, les Camisards nous apparaissent tout autres que ce qu'ils sont lorsqu'ils exercent sans pitié, à l'égard de leurs ennemis, la terrible loi du talion. Écoutons Cavalier : « Ni les querelles, ni les inimités, ni les calomnies, ni les larcins, n'étaient pratiqués parmi nous. Tous nos biens étaient en commun, nous n'étions qu'un cœur et qu'une âme. Tout jurement, toute imprécation, toute parole obscène, étaient entièrement bannis de notre société, et les inspecteurs que nous avions établis parmi nous, afin que tout s'y fît avec ordre et décence, prenaient un soin particulier de nos pauvres et de nos malades, et leur fournissaient toutes les choses nécessaires. Heureux temps ! s'écrie le chef camisard, s'il avait toujours duré ! »

Campant dans le désert et poursuivis sans relâche par leurs ennemis, ils avaient un continuel besoin de munitions et de vivres ; de là, pour eux, la nécessité de s'en pourvoir à tout prix. Les difficultés étaient grandes : car il y avait peine de mort pour celui qui leur aurait procuré un fusil, une balle ou même un morceau de pain. Malgré cela, les protestants bravaient la potence et leur fournissaient du pain, de la viande, du lard et autres aliments. Il arrivait parfois que les vivres abondaient au camp, où ils étaient distribués d'une manière équitable, à la satisfaction de tous.

Précautionneux comme la fourmi de la fable, ils faisaient, pendant l'été, leurs provisions de vivres pour l'hiver, et les entassaient dans des cavernes situées dans des lieux écartés, et de difficile accès. Malgré toutes leurs précautions, après leurs jours d'abondance, ils avaient leurs jours de disette, et, plus souvent qu'ils ne l'auraient voulu, ils étaient condamnés à des jeûnes forcés. Se transportant sans cesse d'un lieu en un autre, dans des contrées pierreuses, leurs souliers s'usaient vite, et ce n'était qu'à force de ruse et d'argent qu'il parvenaient à les remplacer chez les cordonniers des environs. Leurs vêtements les préoccupaient moins : des habits de leurs prisonniers ils se faisaient des uniformes.

Mais là où il leur fallait se montrer aussi adroits qu'audacieux, c'était pour se procurer de la poudre. Tantôt ils se déguisaient pour aller en acheter dans les villes voisines, tantôt ils en obtenaient à prix d'argent des troupes royales. Les contrebandiers, gens que le gain enhardit, leur en apportaient ; eux-mêmes, enfin, en fabriquaient.

Ils se procuraient plus facilement des balles ; tout le plomb des maisons et des églises dont ils s'emparaient, il le jetaient dans des moules, après l'avoir fondu, ils en faisaient des balles de divers calibres. Quant aux fusils, aux sabres, aux épées, aux pistolets, il les trouvaient le plus souvent sur les champs de bataille où ils étaient vainqueurs.

L'une de leurs plus grandes difficultés était les soins que réclamaient leurs malades et leurs blessés; des cavernes leur servaient d'hôpitaux ; ils avaient soin de ne se servir que de celles qui étaient situées dans des lieux écartés et d'un abord difficile, sachant, par expérience, qu'un loup affamé ne fait pas plus couler de sang, en pénétrant dans une bergerie, que les miquelets en pénétrant au milieu de leurs blessés et de leurs malades. Ces malades, il les confiaient à ceux

de leurs compagnons qui avaient quelques notions de pharmacie et de chirurgie ; ceux-ci s'acquittaient de leur tâche avec autant de dévouement que d'habileté, et la mortalité, dans ces cavernes-hôpitaux, n'était pas plus grande qu'elle ne l'est aujourd'hui dans nos ambulances militaires. Le culte s'y célébrait avec recueillement, et le mourant, à ses dernières heures, avait près de lui un frère qui priait et qui l'aidait à traverser la sombre vallée de l'ombre de la mort, en lui rappelant que Dieu a tellement aimé le monde qu'il a donné son Fils unique, afin que le pécheur ne périsse pas, mais qu'en croyant, il ait la vie éternelle.

XXXI. — L'un des plus grands sujets d'étonnement pour celui qui étudie la guerre des Camisards, c'est qu'une petite armée de pâtres et de paysans ait pu résister seulement pendant quelques mois aux troupes de Louis XIV, troupes aguerries et commandées par d'habiles généraux. Sans doute, la lutte ayant lieu dans une contrée montagneuse, offrait aux insurgés de grands avantages ; mais là n'est pas le secret de leur résistance. Il faut le chercher dans la puissante influence de leurs prophètes. Écoutons l'un d'eux :

« Tout ce que nous faisions, dit Laurent Fages, soit pour le général, soit pour notre conduite particulière, c'était toujours par ordre de l'Esprit. Les plus simples, les enfants même étaient nos oracles, surtout quand ils insistaient dans l'extase avec redoublement de paroles et d'agitation, et que plusieurs disaient une même chose. Était-il des occasions d'une grande importance, nous nous jetions tous à genoux, on faisait une prière générale et chacun demandait à Dieu qu'il lui plût de nous diriger dans l'affaire dont il s'agissait ; et voilà incontinent qu'en divers endroits on apercevait quelqu'un saisi de l'Esprit, et que tous les autres couraient pour entendre ce qui serait prononcé. Dès que tous les inspirés avaient dit la même chose par rapport à ce qui était en question, nous nous mettions aussitôt en devoir d'obéir. Ainsi, devions-nous attaquer l'ennemi ? étions-nous poursuivis ? la nuit nous surprenait-elle ? craignions-nous des embuscades ? arrivait-il quelque accident ? fallait-il marquer le lieu de l'assemblée ? aussitôt la prière était ordonnée : — *Seigneur*, disions-nous, *fais-nous connaître ce qu'il te plaît que nous fassions pour ta gloire et pour notre bien*, et l'Esprit nous répondait, nous guidait en ce que nous devions faire. La mort ne nous effrayait point ; nous ne faisions aucun cas de notre vie, pourvu qu'en la perdant pour la querelle de notre Sauveur, et en obéissant à ses commandements, nous remissions nos âmes entre ses mains. Lorsque la mort était prédite à quelqu'un de nous, aussitôt celui-là se remettait, avec humilité, entre les mains de Dieu et se résignait à sa volonté avec confiance, s'estimant heureux de le pouvoir glorifier dans sa mort comme dans sa vie. On n'entendait point dire qu'aucun de ceux qui étaient appelés — et le nombre en était grand — à sceller la vérité par leur sang, eût la moindre tentation de racheter sa vie par une lâche révolte, comme plusieurs auraient pu le faire s'ils avaient voulu. Ce même Esprit-Saint, qui les avait tant de fois assistés, les accompagnait jusqu'au dernier moment.

» Lorsqu'il s'agissait d'aller au combat, et que l'Esprit nous avait fortifié par ces bonnes paroles : *N'appréhendez rien mes enfants, je vous conduirai, je vous assisterai*, nous entrions dans la mêlée comme si nous avions été vêtus de fer, ou comme si les ennemis n'eussent eu que des bras de laine. Avec l'assistance de ces heureuses paroles de l'Esprit de Dieu, nos petits garçons de douze ans frappaient à droite et à gauche comme de vaillants hommes. Ceux qui n'avaient ni sabre ni fusil faisaient des merveilles à

coups de perche et à coups de fronde ; et la grêle de mousquetades avait beau siffler à nos oreilles et percer nos chapeaux et nos manches, comme l'Esprit nous avait dit : *Ne craignez rien !* cette grêle de plomb ne nous inquiétait pas plus qu'aurait fait une grêle ordinaire.

» Il en était de même dans toutes les occasions, lorsque nous étions guidés par nos inspirations. Nous ne posions point de sentinelles autour de nos assemblées, quand l'Esprit, qui avait besoin de nous, nous avait déclaré que cette précaution n'était pas nécessaire ; et nous aurions cru être en sûreté sous les chaînes et dans les cachots dont le duc de Berwick et l'intendant Baville auraient été les portiers, si l'inspiration nous eût dit : *Vous serez délivrés !* »

« Il faudrait de gros volumes, dit Élie Marion, pour contenir l'histoire de toutes les merveilles que Dieu a opérées par le ministère des inspirations qu'il lui a plus de nous envoyer. Je puis protester devant Dieu qu'à parler généralement elles ont été nos lois et nos guides, et j'ajouterai, avec vérité, que lorsqu'il nous est arrivé des disgrâces, c'était pour n'avoir pas obéi positivement à ce qu'elles nous avaient commandé, ou pour avoir fait quelque entreprise sans leurs ordres.

» Ce sont nos inspirations qui nous ont mis au cœur de quitter nos proches et ce que nous avions de plus cher au monde, pour suivre Jésus-Christ et pour faire la guerre à Satan et à ses compagnons. Ce sont elles qui ont donné à nos vrais inspirés le zèle de Dieu et de la religion pure, l'horreur pour l'idolâtrie et pour l'impiété, l'esprit d'union et de charité, de réconciliation et d'amour fraternel qui régnait parmi nous, le mépris pour les vanités du siècle et pour les richesses impures ; car l'Esprit nous a défendu le pillage et nos soldats ont quelquefois réduit des trésors en cendres avec l'or et l'argent des temples des idoles, sans vouloir profiter de cet interdit. Notre devoir était de détruire les ennemis de Dieu, non de nous enrichir de leurs dépouilles, et nos persécuteurs ont diverses fois éprouvé que les promesses qu'il nous ont faites, des avantages mondains, n'ont point été capables de nous tenter.

» C'est uniquement par les inspirations et par le redoublement de leurs ordres que nous avons commencé notre sainte guerre. Comment un petit nombre de jeunes gens simples, sans éducation et sans expérience, auraient-ils fait tant de choses, s'ils n'avaient pas eu le secours du ciel ? Nous n'avions ni force ni conseil, mais nos inspirations étaient notre secours et notre appui.

» Ce sont elles qui nous ont suscité, nous la faiblesse même, pour mettre un frein puissant à une armée de plus de vingt mille hommes d'élite, qui ont animé nos prédicateurs et qui ont fait proférer avec abondance des paroles qui repaissaient solidement nos âmes.

» Ce sont elles qui ont banni la tristesse de nos cœurs, au milieu des plus grands périls, aussi bien que dans les déserts et les trous de rochers, quand le froid et la faim nous pressaient et nous menaçaient.

» Nos plus pesantes croix ne nous étaient que des fardeaux légers, à cause que cette même communication que Dieu nous permettait d'avoir avec lui nous soulageait et nous consolait ; elle était notre sûreté et notre bonheur.

» Ce sont nos inspirations qui nous ont fait délivrer plusieurs prisonniers de nos frères, reconnaître et convaincre des traîtres, éviter des embûches, découvrir des complots et frapper à mort des persécuteurs.

» Si les inspirations de l'Esprit-Saint nous ont fait remporter des victoires sur nos ennemis par l'épée, elles ont fait plus glorieusement triompher nos martyrs sur les échafauds. C'est là que le Tout-Puissant a fait des choses grandes ; c'est

là le terrible creuset où la vérité et la fidélité des saints inspirés a été éprouvée. Les paroles excellentes de consolation et les cantiques de réjouissance du grand nombre de ces bienheureux martyrs, lors même qu'ils avaient les os brisés sur les roues, ou que les flammes avaient déjà dévoré leur chair, ont été, sans doute, de grands témoignages que leurs inspirations descendaient de l'Auteur de tout don parfait. »

Il y a dans ces paroles un tel cachet de sincérité et de droiture, qu'il ne nous est pas permis de traiter de charlatan ou de dupe celui qui, témoin oculaire de ce qu'il a vu et entendu, nous le raconte avec tant de simplicité. Quant au côté mystérieux de ces inspirations, il nous échappe... et nous ne devons pas oublier qu'il est des hauteurs où notre regard ne peut monter et des profondeurs où il ne peut descendre. Or, rejeter un fait parce qu'on se sent incapable d'en connaître la cause, ce n'est pas faire usage, mais abus de sa raison. Le plus sage est de s'incliner et de dire : Je ne sais pas; mais ce que je sais c'est que cela est. A Dieu le secret, — à nous le mystère.

XXXII. — Dans cette guerre étrange, chaque jour est marqué par un fait nouveau, le plus souvent tragique. Le dimanche des Rameaux (11 avril 1703), des femmes, des enfants, des vieillards, au nombre de cent cinquante environ, tous de la ville de Nîmes, s'étaient réunis, à deux heures de l'après-midi, dans un moulin du faubourg de la Porte des Carmes ; leur but était de s'édifier et de prier en commun.

Montrevel (1) en fut averti au moment où il était à table : il interrompt son repas, arme ses dragons, se met à leur tête et se dirige vers le lieu où se tenait cette inoffensive assemblée.

A peine arrivé, le maréchal donne le signal de la boucherie : ses dragons, le sabre au poing, pénètrent dans le moulin comme des loups affamés dans une bergerie ; ils massacrent tous ces pauvres innocents, sans que leurs plaintes, leurs cris déchirants leur inspirent la moindre pitié ; le sang coule comme dans un abattoir. Quelques-uns de ces infortunés cherchent à s'échapper par les fenêtres du bâtiment ; mais, au-dessous, était une sentinelle qui repoussait ceux qui osaient tenter une sortie.

Montrevel trouvant que ses bouchers n'égorgeaient pas assez vite, et, d'ailleurs, il lui tardait de se remettre à table, ordonne qu'on mette le feu au moulin. L'abattoir se transforme en bûcher ardent ; les cris de désespoir des victimes redoublent ; elles se tordent dans les flammes et se précipitent vers la porte pour échapper à la fournaise qui les consume; mais, là, un dragon les rejette avec son sabre dans cet enfer. Tous y périssent, à l'exception d'une jeune fille de dix-sept ans qui s'échappe à travers les flammes, grâce au valet de chambre du maréchal. Celui-ci, en l'apprenant, ordonne qu'on la mette à mort avec son libérateur. Elle fut exécutée, et le valet ne dut sa vie qu'à la puissante intercession des Dames de la Miséricorde ; mais son maître le chassa de sa maison et de la ville, ne voulant pas souffrir la vue d'un homme qui avait osé lui désobéir !

Le lendemain du massacre, le moulin fut démoli jusque dans ses fondements; de ses décombres on retira quatre-vingts cadavres !

Fléchier, de son palais épiscopal, aurait pu voir les flammes du bâtiment, et entendre les cris des victimes; flétrit-il ce massacre? recommanda-t-il de ne se servir, auprès des dissidents, que des armes dont se servirent Jésus-Christ et ses apôtres ? Écoutons-le : « Ils osèrent même, le dimanche des Rameaux, tenir une assemblée dans un moulin, sans

(1) Il remplaçait dans le commandement des troupes le comte de Broglie.

aucune précaution, et dans le temps que nous chantions vêpres, chanter leurs psaumes et faire un prêche! » Et après ces sèches paroles, pas une phrase, pas un mot, pour déplorer un attentat plus déshonorant pour son Église que funeste aux protestants.

Le capitaine La Place ignorait jusqu'au mot de pitié : il se riait des douleurs de ses victimes; sa joie était de les voir souffrir. Il permit, un jour, à quatre réfugiés d'aller chez eux pour des affaires qui touchaient à leurs intérêts privés, sous la condition de revenir, le même jour. Ils partirent accompagnés d'une jeune fille, parente de l'un d'eux. Un orage survint, et ils ne purent être de retour que le lendemain matin, à La Salle. Ils expliquèrent au capitaine la cause de leur retard.

« Liez-moi ces hommes, dit Laplace à ses soldats; conduisez-les hors de la ville et fusillez-les! » Les soldats obéissent et amènent la jeune fille qui doit partager leur sort.

Sa jeunesse, sa beauté excitent un attendrissement général. Des cris de grâce se font entendre. « Qu'on se dépêche! » dit Laplace.

Quatre décharges consécutives ont lieu et quatre cadavres tombent à terre baignés dans leur sang. C'est le tour de la belle huguenote, qui, les yeux levés au ciel, demande à Dieu de la soutenir dans cette heure suprême de sa vie.

Des religieuses étaient présentes, peut-être pour veiller à la funèbre toilette des morts... Leur cœur était ému d'une tendre compassion; elles s'approchent de la jeune fille, et lui disent tout bas : « Déclarez que vous êtes enceinte; » elle rougit; et, les éloignant de la main : « Jamais! » leur dit-elle.

Les soldats, le doigt posé sur la détente de leur fusil, attendent que les religieuses se soient retirées.

Celles-ci insistent.

« Jamais! répéta-t-elle.

— Eh bien, nous mentirons pour vous!

— Cette jeune fille est enceinte, dirent-elles au capitaine; si vous ne voulez pas l'épargner, ayez au moins compassion de son enfant. »

Celui-ci, sans s'émouvoir, dit : « Qu'on aille chercher une sage-femme! »

La sage-femme vint; elle comprit et dit :

« Cette jeune fille est enceinte.

— C'est bien, dit Laplace à la sage-femme, vous allez demeurer avec elle en prison, et si, d'ici à trois mois, il n'y a pas de signe de grossesse, au lieu d'une victime on en immolera deux! »

A ces mots la sage-femme, saisie d'une frayeur mortelle, s'écria :

« Non seulement, elle n'est pas enceinte, mais elle est encore une pure jeune fille. »

Le capitaine fait un signe... et, bientôt après, on entend une détonation : la jeune et belle vierge, frappée mortellement, tombe au milieu des quatre cadavres encore palpitants de ses compagnons d'infortune.

Entre Lussan et Vendras, une scène horrible se passait pendant que les camisards étaient aux prises avec les soldats de Montrevel dans la plaine de Vergèse. « Les acteurs étaient une dame jeune et belle, madame de Miraman, et les camisards noirs. Ces derniers étaient un mélange de déserteurs, de voleurs de grand chemin, de forçats échappés. — Ils détroussaient les voyageurs, dévalisaient les voitures publiques, déshonoraient, par d'immondes excès, une cause illustrée par le martyre; leur seule ambition était celle du crime; chacun d'eux avait du sang sur la main; pour n'être pas reconnus ils se barbouillaient le visage avec de la suie, comme des soldats de l'enfer; rebut du Midi, écume impure de tous les États, cette lie fermentait encore par le contact; le chef de ces scélérats était un boucher d'Uzès. »

Madame de Miraman allait rejoindre son mari à Saint-Ambroix et avait avec

elle une nourrice, une femme de chambre et un cocher; quatre Camisards noirs entourèrent la voiture, firent descendre les voyageurs et forcèrent la jeune dame à les suivre dans le bois. « Ces malheureux, raconte la femme de chambre, nous obligèrent de marcher dans le bois pour nous écarter du chemin; ma pauvre maîtresse se trouva si lasse, si fatiguée qu'elle pria le bourreau qui la conduisait de permettre qu'elle s'appuyât sur son épaule. « — Nous n'irons guère » plus loin, » lui répondit-il. On nous fit asseoir sur un lieu où il y avait du gazon et qui devait être celui de notre martyre. Là, ma chère maîtresse dit à ces barbares les choses les plus touchantes, et d'une manière si douce qu'elle aurait fléchi un démon; elle leur donna sa bourse, sa ceinture d'or et un beau diamant qu'elle sortit de son doigt; mais rien n'adoucit ces tigres. Un d'eux lui dit : « Je veux tuer tous les catholiques » et vous tout à l'heure. — Et que vous » reviendra de ma mort? » lui dit-elle, « ac- » cordez-moi la vie. — Non, c'en est fait, » lui répondit ce brutal, « vous mourrez de » ma main, faites votre prière. » Alors, ma pauvre maîtresse, se mettant à genoux, pria Dieu tout haut de lui faire miséricorde et à ses meurtriers, et, comme elle continuait sa dévotion, elle reçut un coup de pistolet à la mamelle gauche, qui la jeta par terre, un coup de sabre à travers le visage et un coup de pierre sur la tête. Un autre scélérat tua la nourrice d'un coup de pistolet, et, soit qu'ils n'eussent plus d'autres armes chargées, ou qu'ils voulussent épargner les munitions, ils se contentèrent de me percer de plusieurs coups de baïonnette. Je contrefis la morte, ils cruent que je l'étais en effet, et ils se retirèrent. Quelque temps après, je me trainai auprès de ma maîtresse, je l'appelai; elle me répondit d'une voix basse : « Ne me quitte point, Suzon, jus- » qu'à ce que j'aie expiré. » Elle ajouta : « Je meurs pour ma religion et j'espère » que le bon Dieu aura pitié de moi; dis à » mon époux que je lui recommande notre » petite. » Après cela, elle ne s'occupa que de Dieu, par des oraisons courtes et tendres, jusqu'à son dernier soupir, qu'elle rendit à mes côtés, à l'entrée de la nuit. »

A la nouvelle de cet odieux assassinat, tous les catholiques du Languedoc frissonnèrent d'indignation, et leur haine pour les protestants s'en accrut; mais ces derniers ne furent pas moins indignés; ils repoussèrent hautement toute solidarité avec les Camisards noirs. Cavalier se mit vivement à la poursuite des meurtriers, les joignit au bois de Bouquet, s'empara de leur personne et les fit juger par un conseil de guerre. Trois d'entre eux furent passés par les armes; le quatrième s'évada.

XXXIII. — A Versailles, on commençait à s'inquiéter de cette guerre. On savait que les insurgés avaient envoyé des émissaires en Hollande et en Angleterre pour engager leurs coreligionnaires de ces deux contrées de venir à leur secours. Si une flotte eût jeté douze mille hommes sur les plages de Cette, tous les protestants du midi et du centre de la France se seraient levés comme un seul homme, et la fortune de Louis XIV eût couru les plus grands dangers : heureusement pour la France, les ennemis du roi ne comprirent pas qu'il fallait l'attaquer dans les Cévennes, et dans les provinces méridionales qui se seraient soulevées au cri de: « A bas l'impôt! » comme les populations cévenoles s'étaient soulevées au cri de: « Vive la liberté de conscience! »

La cour, comprenant le danger, rappela le maréchal de Montrevel et lui donna pour successeur le maréchal de Villars.

XXXIV. — Villars (Louis-Hector de), né à Moulins, en 1653, montra de bonne heure un goût décidé pour les armes: à

dix-neuf ans, il assistait au célèbre passage du Rhin, et deux ans après, il gagnait les épaulettes de colonel à la bataille de Seneffe et achevait sous Luxembourg son apprentissage militaire, commencé sous Condé et sous Turenne. L'élève fut à la hauteur de ses illustres maîtres, et compta, jeune encore, parmi les plus habiles et les plus heureux généraux de Louis XIV, pour lequel il gagna la bataille de Friedlingen (1702). Ses soldats, enthousiasmés de l'habileté



Villars.

qu'il avait déployée, le proclamèrent maréchal de France sur le champ de bataille. Le roi fit taire, dans cette occasion, son absolutisme, et ratifia cette glorieuse nomination. Villars unissait aux qualités du capitaine celles du diplomate; sa taille imposante, sa figure belle et sympathique et sa parole facile et persuasive faisaient du vainqueur de Friedlingen l'un des hommes les plus accomplis de son siècle.

Usant à la fois de fermeté et de douceur, Villars eut la gloire de mettre fin à une guerre qui, en se prolongeant, aurait compromis la sûreté du royaume.

Sans consulter ses collègues, Cavalier traita avec le maréchal et reçut le brevet de colonel.

Roland, aux propositions qu'on lui fit, répondit : « Je ne me jeterai pas dans la gueule du lion ». Il périt les armes à la main.

Toujours fidèle à sa politique, Villars promit une amnistie à tous ceux qui feraient leur soumission. On accourut en foule auprès de lui; les chefs hésitèrent d'abord, puis ils arrivèrent à leur tour, cédant devant la nécessité.



Cavalier.

Catinat, Castanet, Joanny, Salomon et plusieurs autres firent leur soumission aux meilleures conditions possibles et sortirent du royaume, munis de passeports. Le maréchal promit la délivrance des prisonniers et donna l'assurance que ceux qui resteraient dans le royaume ne seraient pas inquiétés.

L'arrivée à Genève des chefs camisards surprit étrangement les habitants de cette ville ; leurs exploits, dont on racontait, depuis leur prise d'armes, les merveilles, les avaient grandis dans leur imagination et élevés à la taille des héros d'Homère. En effet, ces hommes, que Fléchier traitait de gueux et d'ignorants,

étaient sans apparence, de pauvre mine, la plupart sans lettres, et cependant ce furent ces paysans qui, pendant plus de deux ans, réduits à leurs seules forces, résistèrent à vingt mille hommes de troupes réglées, à près de cinquante mille bourgeois armés, eurent l'honneur d'être attaqués par deux maréchaux de France, et traitèrent avec le dernier. On ne comprend pas l'aveuglement des ennemis de Louis XIV, qui eussent pu si facilement l'éloigner de leurs frontières en l'occupant chez lui. Douze mille hommes de bonnes troupes suffisaient, et le grand roi eût été forcé de rétablir l'édit de Nantes sur les ruines fumantes des villages cévenols.

XXXV. — Il se présente maintenant une question devant laquelle nous ne pouvons pas ne pas nous arrêter. L'insurrection des Cévennes fut-elle légitime?

Pour juger sciemment en parfaite connaissance de cause la terrible insurrection des Cévennes, il est nécessaire de se rappeler le jour où Du Chayla tombait frappé mortellement par cinquante-deux coups de poignard dans son manoir du Pont-de-Montvert. Les Cévenols, avant de se constituer les vengeurs du sang innocent, avaient bien souffert; leur patience, qui durait depuis plus de dix-sept ans, avait été mise à de rudes épreuves; le roi avait déchiré de sa propre main l'édit de son aïeul; en effet, les protestants, depuis l'édit de grâce (1529), n'avaient signalé leur présence dans l'État, comme parti, que pour défendre la royauté menacée par les turbulences de la Fronde, et leur roi, qui aurait dû leur accorder sa protection contre le clergé, en échange de leur fidélité, lâcha sur eux ses dragons et les accabla avec ses édits qui eussent étonné un Domitien. Tantôt il les chasse de son royaume; tantôt il les y retient, mais à l'état de parias, plus infortunés que s'ils eussent mangé, loin de la terre natale, le pain amer de l'exil; il n'est pas une seule famille de ces infortunés, dont le foyer ne soit inondé de pleurs et et ne retentisse de sanglots; aux uns on a enlevé leurs enfants, aux autres on a ravi leurs fils, leurs maris, leurs pères, pour les revêtir d'une casaque de forçat. Leurs morts n'ont pas été à l'abri de l'atteinte de leurs ennemis, leurs cadavres, traînés nus sur la claie, ont été profanés et jetés comme des chiens à la voirie; on a abattu tous leurs temples, dispersé leurs assemblées du désert, proscrit ou pendu leurs ministres; on veut les contraindre à renier ce qu'ils ont de plus cher au monde, leur foi; pour y parvenir, tout moyen est bon à un clergé qui se personnifie dans le prieur du Pont-de-Montvert, et c'est quand ces infortunés à bout de patience, prennent la résolution de ne ne plus se laisser ravir leur foi, leurs femmes, leurs enfants, qu'on oserait les flétrir du nom de rebelles! non, ils ne le furent pas; car, le jour où ils prirent les armes, le contrat qui les liait à Louis XIV était depuis longtemps rompu. Le petit-fils de Henri IV avait déchiré l'acte solennel qui stipulait leur obéissance en échange de sa protection et les avait déliés de leurs serments de fidélité; il était un étranger pour eux... un Saül rejeté de Dieu, indigne de régner sur eux.

L'insurrection fut légitime; dans l'histoire des peuples qui se sont soulevés contre leurs souverains, nous en chercherions vainement une qui soit plus juste.

Quelques historiens pensent que le nom de *camisard* fut donné aux insurgés à cause de leurs chemises sales qu'ils échangeaient contre les chemises propres qu'ils prenaient aux catholiques. Ils disent que ce nom leur fut donné à l'occasion d'une femme qui, voyant un insurgé emporter les chemises de son mari, courut après lui en lui criant dans son patois :

— *Rend-me mas camisos.*

Ce qu'entendant, quelques personnes lui dirent :

— De quoi te plains-tu, vieille folle ! crierais-tu plus fort, si on t'emportait ta peau ?

D'autres croient que le mot *camisard* vient de *camisade*, qui, dans la langue d'*oc*, signifie *attaque de nuit*. Or, ajoutent-ils, comme les insurgés faisaient de préférence leurs attaques la nuit, de là le nom de *camisard* qui leur fut donné.

De ces deux solutions, nous croyons que c'est la dernière qui approche le plus de la vérité ; mais, après tout, peu importent nos doutes : le nom de *camisard* ne brille pas moins, dans l'histoire de France, que celui de *gueux* dans celle de la Hollande. Ceux qui le portaient combattaient pour la plus précieuse de nos libertés, celle de servir Dieu selon leur conscience. Sur leur mâle figure il n'y a d'autre boue que celle que leur jettent leurs insulteurs.

XXXVI. — Après la dispersion des Camisards, le clergé, auquel Louis XIV avait lâché la bride, ne laissait pas une heure de repos aux populations protestantes. Jusque dans ces derniers temps, on avait cru que Bossuet était demeuré étranger aux persécutions qui suivirent la révocation de l'édit de Nantes ; malheureusement pour sa gloire, il n'en est rien, et il doit être rangé dans la classe des évêques qui, voulant être agréables au roi, déposaient à ses pieds des listes de conversions. Il fait arrêter ceux qui osent résister à ses avertissements pastoraux et demande la confiscation de leurs biens ; aux parents, il ravit leurs enfants, et transforme les couvents de son diocèse en prisons ; son prosélytisme brutal inspire la terreur, et ceux qui ont le courage de leur conviction lui résistent, ou cherchent, dans l'émigration, le moyen d'échapper à ses poursuites. Sa conduite ne nous étonne nullement. Le prélat, qui a écrit la *Politique tirée de l'Écriture sainte* et ne voyait dans les victimes du baron d'Oppède que des *homicides*, fut fidèle à lui-même.

Jusqu'à la dernière heure de sa vie Bossuet travailla ; car pour lui, comme pour Jurieu, le repos n'était que dans la tombe. Les jours de sa vieillesse furent tristes et semés de déceptions. Louis XIV semblait parfois l'oublier, et l'ingrat monarque sur le règne duquel il avait



Bossuet.

jeté tant d'éclat, et dont il avait supporté avec tant d'indulgence les scandaleuses faiblesses, avait refusé de lui donner pour coadjuteur son neveu, l'abbé Bossuet. Ce coup lui fut très sensible et le jeta dans une grande mélancolie ; une atteinte de la pierre commença à altérer sensiblement sa santé, qui, dès lors, ne fit que décliner, quoique très lentement, et il vit ainsi la vie se retirer de lui.

Sur son lit de maladie, au lieu du chant de triomphe que nous trouvons sur les lèvres mourantes d'un Du Plessis-Mornay, d'un Drélincourt, d'un François de Sales, nous n'entendons que le cri déchirant d'un pécheur qui dit à ceux qui lui parlent de sa gloire : « Cessez vos discours et demandez pour moi à Dieu le pardon de mes péchés ! »

Il expira, le 14 avril 1704, à quatre heure et demie du matin. Il avait vécu soixante-seize ans, six mois et seize jours.

XXXVII. — Jurieu et Bossuet furent les deux plus grandes individualités religieuses et politiques de la fin du XVIIe siècle; l'un représente le passé avec le principe d'autorité, l'autre l'avenir avec la liberté d'examen; la lutte fut vive, ardente, passionnée. Bossuet avec sa figure majestueuse, ses cheveux blancs,



Jurieu.

l'éclat de son nom, attire tous les regards et paraît laisser son adversaire dans l'ombre; on s'étonne même qu'il ait daigné l'honorer de ses attaques. Mais, quand on étudie de près le ministre de Rotterdam, on comprend, aux cris de colère que pousse l'aigle de Meaux, que ce ministre exilé, frêle de corps, est un adversaire digne de lui. Cela se sent à l'ardeur que le prélat met dans sa polémique, dans laquelle il jette les ressources de son génie, la magie de son style et la vigueur de sa dialectique. Jurieu n'a ni son superbe dédain, ni ses phrases sonores et harmonieuses; mais il a contre lui la passion du proscrit, les souffrances de ses frères, la cruauté de leurs persécuteurs; la Bible, et ce droit nouveau, mais ancien comme le monde, la souveraineté du peuple; il va sans crainte au-devant de son redoutable adversaire, parce qu'il sent, sous ses pieds, deux fondements solides, le droit de Dieu, qu'il défend contre les traditions des hommes, et le droit des peuples qu'il défend contre le despotisme des rois; il harcelle Bossuet; à son dédain il répond souvent par l'insulte, et quand il est indigné. et il l'est souvent, son style s'élève jusqu'à l'éloquence. Le prélat est le grand écrivain de son siècle — Jurieu en est le grand journaliste. L'évêque écrit, le ministre agit; Bossuet fait des livres, Jurieu prépare une révolution. Ils meurent tous deux sur la brèche, en se proclamant tous deux vainqueurs; c'était au temps à prononcer, il l'a fait. Le droit divin des rois a péri dans une tempête et la souveraineté des peuples est redevenue ce qu'elle aurait dû toujours être, le droit public des nations.

XXXVIII. — Tout au-dessus des simples mortels qu'il se crut, les années accumulées sur sa tête rappelaient, chaque jour, à Louis XIV qu'il n'était pas immortel. S'il l'avait oublié, Fagon, son médecin, se serait chargé de le lui rappeler. Toutes les trois semaines, il le faisait purger jusqu au sang, et, tous les jours, il le faisait horriblement suer; de là, une fièvre lente qui, depuis trois mois, le faisait dépérir à vue d'œil. A dater du 15 août 1715, le mal fit des progrès rapides et on ne tarda pas à voir sur ses traits les signes avant-coureurs d'une mort prochaine.

Reportons nos regards en arrière de quelques années, et transportons-nous par la pensée aux jours où le roi Soleil, dans toute la splendeur de sa gloire, remplissait de sa présence la somptueuse salle de l'Œil-de-Bœuf. Jamais monarque d'Orient n'eut une cour plus resplendissante, et ne fut plus adulé. Et par qui? Par les hommes les plus éminents

de son siècle. Quand la reine de Saba rendit visite à Salomon, elle ne dut pas trouver à Jérusalem les magnificences de Versailles, mais elle y admira ce qu'on ne pouvait admirer à Versailles, la sagesse du fils de David.

Maintenant, transportons-nous par la pensée dans ce même Versailles, et arrêtons nos regards sur le vieux monarque. Il a perdu l'usage de ses jambes. Dans l'impossibilité de faire un pas, il se



Louis XIV.

fait promener dans un grand fauteuil à roulettes ; lui, si soucieux de son costume, lui, l'esclave de l'étiquette, il reste des journées entières en robe de chambre; sa maigreur est affreuse, ses lèvres sont pendantes, son regard est incertain, et cependant il conserve toute la lucidité de son esprit, il se sent mourir.

A ces heures suprêmes de sa vie, il n'a rien dans son passé qui puisse le consoler de l'état misérable dans lequel il laisse cette France si riche, si glorieuse aux jours où on lui décerna le titre de Grand et à laquelle il ne laisse pour lui succéder que son arrière-petit-fils, un enfant de cinq ans, qui sera son châtiment dans l'histoire.

Il semble qu'il aurait dû, sur son lit de mort, éprouver pour les protestants, ses innocentes victimes, ce que François Ier éprouva pour les infortunés Vaudois de la Provence qu'il avait livrés au clergé romain; il n'éprouva rien, parce que sa conscience ne lui reprochait rien. Tout ce qu'il avait fait pour extirper les réformés de son royaume, il l'avait fait pour être agréable à Dieu. Il ne se doutait pas que l'histoire le placerait en tête des plus cruels persécuteurs de l'Église de Jésus-Christ, tout en n'ayant ni la froide cruauté d'un Philippe II, ni la férocité d'un Néron.

La nuit du 24 au 25 août fut plus mauvaise que les précédentes ; tourmenté par la fièvre, il perdit le sommeil.

Une de ses jambes enfla ; sur le conseil de ses médecins, il la mit dans une eau si chaude que la main n'en pouvait supporter la chaleur; mais il ne la sentit que lorsqu'elle eut pénétré jusqu'à l'os. Quand il la retira, les médecins constatèrent avec effroi des taches noires qui révélaient une maladie mortelle, la gangrène des vieillards. Le roi, qui ne soupçonnait pas l'étendue du mal, leur dit : « Coupez sur-le-champ les parties malades. » Le faire c'était prolonger sa vie de quelques jours; ils se contentèrent de pratiquer des incisions dans la jambe, opération douloureuse, qu'il supporta avec le plus grand courage.

Ses médecins, en le quittant, lui révélèrent le danger de son état et l'engagèrent à se préparer à déloger de ce monde.

Il entendit prononcer sa sentence de mort, comme s'il se fût agi de celle d'un autre. Il fit appeler le successeur du Père La Chaise, le Père Le Tellier, son confesseur, qui lui donna l'absolution, et le cardinal de Rohan, qui lui administra l'extrême-onction.

Les courtisans n'ayant plus rien à attendre de leur maître, plusieurs d'entre eux rendirent visite au duc d'Orléans, qui, depuis dix ans, ne paraissait plus à

la cour, et qui, en sa qualité de premier prince du sang royal, devait être régent du royaume, pendant la minorité de l'arrière-petit-fils de son oncle.

Le royal malade compléta ses dispositions de dernière volonté; puis il ordonna qu'on lui amenât l'enfant qui devait lui succéder. Il lui dit: « Mon cher enfant, vous allez être le plus grand roi du monde. N'oubliez jamais les obligations que vous avez envers Dieu; ne



Le père La Chaise.

n'imitez pas dans les guerres, tâchez de maintenir toujours la paix avec vos voisins, de soulager votre peuple autant que vous le pourrez, ce que j'ai eu le malheur de ne pouvoir faire, par les nécessités de l'État. Suivez toujours les bons conseils, et songez bien que c'est à Dieu que vous devez tout ce que vous êtes. Pour confesseur, je vous donne le Père Le Tellier. Suivez ses avis. » Après avoir prononcé ces paroles, quelques larmes s'échappèrent de ses yeux. Il pressa l'enfant sur son cœur et le remit à madame de Ventadour, sa gouvernante, qui l'emmena.

A mesure que la maladie faisait des progrès, les appartements du roi devenaient déserts et ceux du duc d'Orléans se remplissaient; les courtisans prenaient leurs précautions; chacun s'empressait de montrer son visage et de prendre date. Le vieux roi, vivant encore, était déjà oublié, quand, tout à coup, le vide se fit autour du duc d'Orléans. Un paysan, nommé Brun, avait donné à l'illustre malade un breuvage qui avait arrêté momentanément les progrès de la gangrène. Le roi se sentait soulagé. Il avait mangé de bon appétit deux biscuits trempés dans du vin d'Alicante. Témoin de ce cynisme éhonté, le duc d'Orléans dit à Saint-Simon qui venait le visiter: « Mon cher duc, vous êtes le premier que je vois de la journée, » et il ajouta en riant: « Si le roi mange encore une fois, nous n'aurons plus personne. »

Le mieux du roi n'était qu'apparent; le soir même du jour où il avait mangé les deux biscuits, les médecins constatèrent les progrès effrayants de la gangrène. A cette nouvelle, les courtisans abandonnèrent de nouveau leur maître, qui resta seul avec le duc du Maine, le duc d'Orléans, Le Tellier et Madame de Maintenon.

Cette dernière révéla, dans ce moment, toute la sécheresse de son cœur; elle n'aimait pas Louis. Un jour que le malade, lui serrant la main, lui disait: « Ce qui me console, c'est l'espérance de nous rejoindre dans le ciel, » elle garda le silence, se disant à part elle-même: « Le joli rendez-vous qu'il me donne: cet homme n'a jamais aimé que lui! » Elle oublia que son poste était au chevet du roi. Deux fois, elle abandonna celui auquel elle devait son étonnante fortune, et laissa à Le Tellier et à quelques domestiques le soin de recueillir son dernier soupir. Il le rendit, le dimanche 1er septembre 1715, à huit heures un quart. Au moment où la mort fut constatée, un officier de service arrêta, suivant l'étiquette, l'horloge du palais à l'heure

fatale, et un héraut d'armes s'avança en même temps vers la fenêtre et cria trois fois: « Le roi est mort! » — « Vive le roi! » crièrent quelques voix.

XXXIX. — Louis XIV a eu ses apologistes enthousiastes et ses impitoyables détracteurs ; mais le bruit qui se fait encore aujourd'hui autour de sa tombe, doit nous apprendre qu'il n'était pas un roi ordinaire et que s'il ne fut pas grand dans l'acception de ce mot, il ne manqua pas de grandeur. Quant à nous, plus nous sentons le mal qu'il a fait à une cause qui nous est si chère, plus nous éprouvons le besoin d'être juste à son égard, et de ne pas porter sur lui ces jugements précipités, toujours revisés par la justice. Louis XIV eut plusieurs des qualités d'un grand roi ; son esprit judicieux suppléait à son ignorance et à la détestable éducation qu'il avait reçue ; les plaisirs ne lui firent jamais oublier le travail, et, dans le vrai sens du mot, il fut, pendant longtemps, son premier ministre ; son tact des hommes était sûr ; il devina cette pléiade de personnages éminents qui sont le vrai piédestal de sa grandeur, et ont fait de son siècle un siècle qui n'a rien à envier à ceux d'Auguste et des Médicis. Il sut, chose rare, commander à des hommes dont il n'avait ni le talent, ni le génie, ni la puissance initiative.

Sans être guerrier il fit la guerre avec plus de succès que le belliqueux François Ier et son brave aïeul Henri IV. Il recula les frontières de la France, et les revers de sa vieillesse ne lui firent rien perdre de ce qu'il avait conquis. Sa volonté enfanta des merveilles d'architecture, le Louvre et Versailles ; Paul Riquet lui fit le canal du Languedoc, qui joignit la Méditerranée à l'Océan. La France n'avait pas de marine, il lui en donna une ; Jean Bart, Duquesne, Duguay-Trouin, promenèrent son pavillon victorieux sur toutes les mers. Louvois organisa son armée ; Condé, Turenne, Gassion, Vendôme, Luxembourg, Catinat et Villars lui gagnèrent de grandes batailles ; Vauban fortifia ses villes ; il fut, un moment, ce prince dont le grand Frédéric disait : « Si j'étais roi de France, il ne se tirerait pas un coup de canon en Europe sans ma permission. »

L'histoire, qui nous montre Louis entouré des plus cé èbres capitaines de l'Europe, nous le montre aussi entouré d'artistes, de poètes, d'orateurs. Lenôtre dessine ses jardins, Mansard bâtit ses palais que Lebrun et Mignard couvrent de peintures ; Molière s'immortalise dans la comédie ; Corneille et Racine ennoblissent le théâtre dégradé par les farces de la foire ; Bossuet, Bourdaloue et Massillon rendent à la chaire chrétienne sa dignité ; Lesage produit *Gil Blas*, ce roman plus vrai que l'histoire ; dans un genre léger, madame de Sévigné produit, comme La Fontaine, sans s'en douter, de petits chefs-d'œuvre qui vivront autant que notre langue.

Dans l'intérieur de son palais, Louis, entouré de ses courtisans, a une majesté en harmonie avec la demeure somptueuse qu'il s'est donnée; il est roi, vraiment roi. Au dedans comme au dehors, il est le représentant de la France, et aux jours de ses plus grands revers, quand il semble que tout va crouler sous ses pieds, il lève fièrement la tête et ne se courbe pas plus devant l'orage que devant la papauté qu'il force à s'humilier devant lui. Quoi qu'en disent ses détracteurs qui veulent aujourd'hui le descendre de son piédestal, il y demeure, tout aussi ferme que la statue de Napoléon sur la colonne de la place Vendôme. Si Louis n'eût été qu'un roi de parade, il serait depuis longtemps oublié : on ne discute pas les morts.

Envisagé par ce côté, Louis XIV serait réellement Louis le Grand, si la médaille que ses flatteurs lui ont frappée, n'avait pas un terrible revers. Faisons la

part du blâme comme nous avons fait celle de l'éloge, et n'oublions pas, surtout, que si la passion ne doit pas monter sur le siège du juge la complaisance n'y doit pas monter non plus.

Chez Louis XIV nous voyons un roi, mais nous y cherchons vainement un homme; il n'a de son aïeul, le Béarnais, ni la gaieté, ni l'entrain, ni la bonhomie; il tient à distance ; entre lui et ses sujets il a placé une barrière infranchissable ; c'est un dieu olympien, dont il a l'orgueil les vices, les passions et l'incurable égoïsme : il n'aime que lui, ne sait aimer que lui, le monde est créé pour lui; s'il l'osait, il se ferait adorer. La noblesse que Henri IV avait achetée, que Richelieu avait domptée, il l'avilit ; des fils, des fiers barons féodaux d'autrefois, il fait ses valets ; l'un est son échanson, l'autre son pannetier ; celui-ci lui présente sa chemise, celui-là sa canne, et il les façonne si bien à leur rôle qu'ils briguent une place de domestique, comme autrefois leurs ancêtres, l'honneur de se faire tuer les premiers le jour d'un assaut ou d'une bataille. Versailles devient leur Capoue, et ils y perdent à dormir ce reste d'énergie qu'ils avaient montré sous Richelieu. Sa politique à cet égard fit fausse route, car il oublia que sa noblesse était l'appui naturel de son trône. Comme les hommes vulgaires, il s'inspira du passé et ne sut pas lire dans l'avenir et pressentir l'avènement de ce tiers état qui, en moins d'un siècle, grâce aux excès de la royauté, devait devenir la nation tout entière.

Au milieu de sa cour splendide, Louis XIV nous apparaît comme un dieu; mais quand on regarde sous cette neige brillante, on trouve le fumier; pénétrons-y; on y joue un jeu d'enfer, mais au moins y observe-t-on la décence qu'on rencontre à Monte Carlo? Écoutons un témoin oculaire.

« Les joueurs sont comme des insensés, dit la princesse Palatine ; l'un hurle, l'autre frappe si fort la table du poing, que toute la salle en retentit ; le troisième blasphème d'une façon à faire dresser les cheveux sur la tête ; tous paraissent hors d'eux-mêmes et sont effrayants à regarder. » Dans ce moment, on oubliait le maître de la maison, les regards n'étaient que pour le tapis vert sur lequel on jetait, l'un, la dot de sa femme, l'autre, son patrimoine ; le roi jouait, la reine jouait, Madame de Montespan jouait. « Le jeu de cette dernière, dit Feuquières, est monté à un tel excès, que les pertes de cent mille écus sont communes. Le jour de Noël, elle perdit sept cent mille écus ; elle joua sur trois cartes et les gagna ; à ce jeu-là, on peut perdre et gagner cinquante ou soixante fois en un quart d'heure. »

Ce jeu effréné était une source de ruine et de corruption ; les hommes filoutaient, les femmes se vendaient ; Versailles était un vrai coupe-gorge et pendant que la noblesse pouvait librement se livrer à ce jeu infernal sous les yeux du roi, ce même roi l'interdisait à ses sujets.

Après le jeu, les brillantes débauches ; Louis XIV en donna l'exemple ; de sa cour il fit un sérail et, foulant aux pieds toute pudeur, il voulut que ministres, courtisans, ambassadeurs, se courbassent respectueusement devant ses maîtresses, à son parlement il ordonna de légitimer ses enfants adultérins au moment où il disputait à huit cent mille Français l'honneur de leurs femmes et de leurs enfants, et les forçait à se parjurer publiquement ou à vivre dans le concubinage et à n'enfanter que des bâtards. Sans la moindre honte, de chute en chute, il avait fini par croire que les lois morales n'étaient pas faites pour lui. En parlant de ses bâtards, il disait : «l'honneur de leur naissance ».

Un roi orgueilleux, joueur, immoral, doit dans l'ordre naturel des choses être dur, sans entrailles. Louis XIV fut ce roi ; son peuple, il ne l'aima jamais ; il

le chargea d'impôts, le pressura, le saigna à blanc, lui demanda son dernier homme et son dernier écu. Si encore il l'avait aimé! mais, chez cette nature éminemment égoïste, les passions avaient tout desséché ; on comprend donc comment, dans son bigotisme, il ne recula pas devant la révocation de l'édit de Nantes, et quoiqu'il n'ait connu qu'une partie des maux de ses sujets dissidents, il en connaissait assez pour qu'un empereur romain en eût été touché. Jusque sur son lit de mort, il poursuivit les réformés ; témoin, pendant plus de trente ans, de leurs souffrances, il en fut toujours le témoin impassible.

Louis XIV fut despote en tout et partout ; il humilia la noblesse, les parlements, le pape, l'armée ; il usa et abusa des lettres de cachet, trafiqua des places, jeta en pâture à ses maîtresses et à ses courtisans les sueurs de son peuple, et ne voulut qu'un seul pouvoir debout, le sien.

Si son orgueil eût été moins grand, il eût pu, dans les dernières années de sa vie, apercevoir le gouffre qu'il avait creusé de ses propres mains, et au fond duquel devait s'engloutir le pouvoir royal, le seul qu'il crût de droit divin. Le vide se faisait autour de lui, l'ange exterminateur de la mort lui envoyait de terribles et inattendus décès de famille ; ses finances étaient épuisées, son armée et sa marine désorganisées, son peuple mourait de faim, ses laquais mendiaient quelques pièces de monnaie des visiteurs de Versailles, et lui-même envoyait sa vaisselle d'argent à la Monnaie pour alimenter sa table ; ses ambassadeurs pouvaient à peine payer leurs ports de lettres. Aux yeux des têtes couronnées de l'Europe, il était le lion malade : le coup de pied de l'âne ne lui manqua pas.

Madame de Maintenon, qui avait abandonné Louis XIV à son lit de mort, vécut oubliée dans sa maison de Saint-Cyr, où elle expira, en 1719. Elle n'y put même conserver un tombeau. « Dans les caveaux dévastés de Saint-Cyr, dit l'historien des pasteurs du désert, les rats rongèrent les restes arides de ce cœur qui n'avait rien aimé (1)! »

Ainsi se termina l'existence singulière de la petite-fille du célèbre capitaine huguenot Agrippa d'Aubigné. Quel que soit le jugement qu'on porte sur elle, il est impossible de ne pas la ranger parmi les personnages les plus célèbres du règne de celui dont elle acquit si chèrement la gloire de devenir l'épouse. Des grandeurs elle connut toutes les amertumes et peu de leurs joies ; jeune, elle n'aima pas Scarron ; vieille, elle n'aima pas Louis XIV. Sa vie se passa à naviguer habilement à travers des écueils. Malgré sa beauté, son esprit, sa sagesse, elle ne nous apparaît ni avec l'éclat d'une reine ni avec l'auréole d'une sainte ; ses vertus ne nous sont pas sympathiques, rien ne se fait sentir en elle ; protestante, elle abandonne ses frères ; amie, elle ne connaît pas ses amis à l'heure de leur disgrâce. Si nous pouvions croire au hasard, nous dirions que ce fut lui qui, de l'épouse de Scarron fit une reine, d'une femme destinée par sa nature à être la gouvernante la plus accomplie de son siècle.

(1) Nap. Peyrat.

RÈGNE DE LOUIS XV



Louis XV (1710-1774).

I. — La cour et le peuple croyaient toujours à la culpabilité du duc d'Orléans(1) quand il prit les rênes du royaume. La France eût dû pousser un cri d'horreur en apprenant qu'elle allait être gouvernée par ce prince. Il n'en fut rien : sa lassitude du dernier règne lui fit accueillir le pouvoir nouveau avec enthousiasme; elle parut ne plus se rappeler que l'homme qu'elle acclamait était naguère encore, à ses yeux, un empoisonneur; elle oublia ses vices, son cynisme, ses orgies, et ne voulut voir, en lui, que le réparateur des grandeurs désastreuses de son oncle, dont le parlement cassa le testament, avant d'en avoir entendu toute la lecture. Le régent justifia quelques-unes des espérances de la nation; il rappela les jansénistes qui avaient été exilés, exila Le Tellier, rendit aux parlements leurs droits de remontrance, réforma plusieurs des abus de la cour, chercha à mettre de l'ordre dans l'administration des finances, et parut sentir sa responsabilité à l'égard du royaume et de son jeune roi. Malheureusement son extrême faiblesse, son indolence et son amour excessif des plaisirs le condamnaient fatalement, malgré son incontestable capacité, à se donner un maître. Il le trouva dans son précepteur, l'abbé Dubois.

Dubois (Guillaume), naquit en 1656, à Brives-la-Gaillarde; il était le fils d'un apothicaire qui le destina à l'état ecclé-

(1) On croyait que Philippe d'Orléans avait empoisonné le grand dauphin, le duc de Bourgogne, sa femme, l'un de leurs deux fils, c'était une odieuse calomnie.

siastique. Après avoir terminé ses études au collège Saint-Michel, à Paris, le jeune Dubois fut nommé précepteur du duc d'Orléans, dont il développa l'esprit et corrompit le cœur, le dégradant pour mieux se l'asservir. Quand le roi voulut faire épouser à son neveu Mademoiselle de Blois, sa fille adultérine, il chargea Dubois de la négociation ; sa récompense fut une riche abbaye. A la mort de Louis XIV, ce prêtre avait soixante ans; il n'était encore qu'un abbé de cour sans importance; mais cet abbé, petit, maigre, effilé, chafouin, à perruque blonde, à mine de fouine, recélait en lui des germes d'une effroyable ambition, qui s'était, jusqu'alors, consumée en désirs impuisants. Quand Philippe arriva au pouvoir, il désira tout, voulut tout, obtint tout; succéda à Fénelon à l'archevêché de Cambrai et se para de la pourpre romaine, ce qui coûta à la France de la honte et huit millions; mais ce prêtre infâme, si infâme qu'après sa mort il n'y eut personne qui osât faire son oraison funèbre, se montra un habile et profond politique, conquit une position élevée, où il se maintint autant par ses vices que par ses incontestables talents. Comme son élève, Dubois avait confondu dans son esprit les notions du juste et de l'injuste; il faisait le bien sans enthousiasme et le mal sans remords. En le voyant à l'œuvre, la princesse Palatine, Charlotte-Élisabeth, la mère du régent, disait de lui : « C'est le plus grand coquin que je connaisse ! »

II. — Quand les protestants apprirent le rappel des jansénistes, ils crurent que de meilleurs jours allaient se lever pour eux; ils ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils étaient encore le jouet de leurs illusions. Le régent écrivit aux commandants de province qu'il mantiendrait les édits contre les religionnaires ; il ajoutait seulement qu'il espérait trouver, dans leur bonne conduite, l'occasion d'user de ménagements conformes à sa clémence.

En maintenant les édits, le régent ne voulait pas leur stricte exécution, mais ceux qui en étaient chargés dans les provinces, étaient les mêmes hommes qui avaient si bien secondé le clergé dans ses désirs insatiables de destruction. Dans le Dauphiné, le comte de Medavy écharpait les assemblées, et faisait faire à ses soldats l'office de dragons ; dans le Languedoc, le duc de Roquelaure empêchait les réunions, et dans la Guyenne, Berwick proposait froidement au régent de faire massacrer par ses troupes les tranquilles assemblées du désert. Le parlement de Bordeaux condamnait aux galères tous les prisonniers que le maréchal lui envoyait. Dans la Saintonge et l'Angoumois, le comte de Chamilly brûlait les maisons de ceux des protestants qui fréquentaient le prêche ; les curés, transformés en inquisiteurs, portaient la désolation dans les familles et s'arrogeaient le droit d'en chasser, comme concubinaires, ceux qui s'étaient mariés devant leurs ministres. L'un d'eux, il était du diocèse de Mende, renommé par son fanatisme, fit fouetter une jeune fille qui lui parut trop attachée à sa foi ; elle mourut du supplice. Rien n'était sacré pour les ennemis des huguenots, pas plus le berceau que la tombe. Ils dérobaient les enfants et profanaient les morts. On vit même des juges livrer lâchement, à la demande d'une populace en furie, le cadavre d'un religionnaire et réclamer pour eux la confiscation des ses biens. Les hommes intelligents de la cour, qui attribuaient la décadence du commerce de l'industrie à la révocation de l'édit de Nantes, proposèrent au régent de révoquer quelques-unes des ordonnances de son oncle et de fonder à Douai une colonie de réfugiés auxquels on aurait accordé la liberté de conscience.

Cette proposition était sage et praticable et elle aurait certainement trouvé

de l'écho dans le cœur de ces huguenots qui, en fuyant le sol natal, y avaient laissé leurs regrets et leurs souvenirs ; elle plut au régent, mais il n'y donna pas suite, en ayant été, chose bizarre ! détourné par Saint-Simon, qui crut voir se dresser devant lui le spectre des guerres religieuses du XVIe siècle. Les portes de la France, prêtes à s'ouvrir pour les proscrits, se refermèrent devant le conseil de celui qui a flétri devant la postérité l'arrêt qui les leur avait fermées.

III. — Le protestantisme courait les plus grands dangers, quand Dieu lui donna, dans Antoine Court, un jeune homme de dix-huit ans, un Néhémie pour le relever de ses ruines.

Antoine Court naquit en 1696 à Villeneuve-de-Berg, petite ville du Vivarais ; élevé au sein d'une famille pieuse, il reçut de bonne heure ces impressions religieuses qui s'effacent rarement, quand la semence évangélique tombe sur un terrain bien préparé. La nature s'était montrée libérale à l'égard du jeune Vivaraisien ; sa constitution était robuste, son âme mâle, son cœur droit, son esprit pénétrant, son tact des hommes sûr ; sa parole facile, entraînante, sa piété éclairée, son zèle à toute épreuve. A l'ardeur du jeune homme il joignait la prudence des vieillards. Élevé au milieu des cris de mort des persécuteurs et des cris de douleur des persécutés, son instruction avait été négligée ; cette lacune, qu'il combla plus tard, était alors rachetée par une vive intelligence, mais ce qui surprend, c'est qu'à l'âge de dix-sept ans, il ait conçu le projet de relever son Église du milieu des ruines encore fumantes sous lesquelles elle semblait avoir disparu pour toujours. A vues humaines, son dessein nous apparaît comme le rêve d'un jeune enthousiaste qui ne redoute pas les difficultés parce qu'il ne les voit pas. En effet, au moment où il se mit à l'œuvre, Louis XIV semblait vouloir faire descendre avec lui dans la tombe le protestantisme ; tous les prédicants qui, après la retraite des pasteurs, avaient élevé la voix, avaient terminé leur orageux apostolat sur les bûchers ou le terminaient dans l'exil. Le lien qui unissait les Églises était brisé, les temples étaient démolis, et les voix isolées qui se faisaient entendre étaient celles de quelques fanatiques plus propres à jeter les âmes sur les avenues des questions folles que sur celles de la foi et de la charité ; des lois de sang étaient toujours en vigueur, et le clergé, pour empêcher le protestantisme de relever la tête, avait la hache toujours prête de ses bourreaux et les sabres toujours aiguisés de ses dragons ; de là une terreur continuelle qui planait sur les protestants, de là aussi, l'apostasie d'un grand nombre qui, de jour, se courbaient devant l'hostie et allaient de nuit aux assemblées ; un tel état n'aurait pu se prolonger bien longtemps encore sans amener la chute définitive de la Réforme, quand Dieu donna le jeune Vivaraisien à son peuple opprimé.

En 1715, Court était à Nîmes, où il avait été appelé par l'Église. C'est de là qu'il put mesurer l'abaissement profond dans lequel ses frères étaient tombés. Ce triste spectacle navra son cœur sans abattre son courage. Quatre moyens s'offrirent à lui pour relever les murs de sa chère Jérusalem : « Le premier, nous dit-il dans ses *Mémoires*, fut de convoquer les peuples et de les instruire dans des assemblées religieuses ; le second, de combattre le fanatisne qui, comme un embrasement, s'était répandu de tous côtés, et de ramener à des idées plus saines ceux qui avaient eu la faiblesse ou le malheur de s'en laisser infecter ; le troisième, de rétablir la discipline, l'usage des consistoires, des anciens, des colloques et des synodes ; le quatrième, de former, autant qu'il serait en mon

pouvoir, de jeunes prédicateurs, d'appeler des ministres de pays étrangers, et, s'ils manquaient de vocation pour le martyre et qu'ils ne fussent pas disposés de répondre à mes pressantes incitations, de solliciter auprès des puissances protestantes des secours en argent, pour aider aux études et à l'entretien des jeunes gens en qui je trouverais assez de courage et de bonne volonté pour se dévouer au service et au salut de leurs frères.

» Tel fut le plan qu'il plut à Dieu de m'inspirer, dès ma plus tendre jeunesse, (car je venais d'entrer dans ma dix-huitième année), et que je n'ai jamais perdu de vue, et qui n'a cessé de m'occuper depuis quarante ans que je suis au service de l'Église. »

Fidèle au plan qu'il s'était tracé, Court se mit immédiatement à l'œuvre, et convoqua des assemblées. La grandeur du péril ne l'arrêta pas, car il sentait instinctivement que si son peuple continuait à être privé de culte, il ne tarderait pas à abandonner sa foi. Mieux valait donc livrer ses fidèles aux dragons pour qu'ils en fissent des galériens et des martyrs, qu'à Rome pour qu'elle en fît des apostats, pour lui, il n'écouta, pour nous servir des termes de la Sainte Écriture, ni la chair, ni le sang ; il se sépara de sa mère, dont il était la joie et le seul appui, et se dirigea vers le Vivarais, devenu un véritable désert. Ses premiers appels furent peu entendus, à peine s'il put réunir dix, vingt, trente personnes, dans quelque caverne ou dans quelque trou de rocher, tant la terreur était grande parmi ses frères. Tout ce qu'il voyait l'affligeait ; mais il était moins découragé par leur indifférence que par les folles idées dont leur tête était pleine. A la vue de leurs excentricités, il ressentit une haine profonde pour le fanatisme, ce misérable produit du prophétisme cévenol. A ses yeux, il était l'ivraie que Satan sème dans le champ de l'Église pour y étouffer le bon grain.

IV. — Parmi ces fanatiques, qui compromettaient par leurs excentricités la paix de l'Église renaissante, se trouvaient les *multipliants*.

Comme la plupart des fanatiques de tous les temps, ces sectaires s'occupaient de prophétie, croyaient aux visions, aux songes, et faisaient intervenir l'Esprit dans les circonstances les plus vulgaires et les plus insignifiantes de leur vie religieuse, le rabaissant jusqu'à lui faire marquer à chacun des fidèles une chaise dans le lieu de leur culte. Ils niaient toute autorité spirituelle et ne reconnaissaient d'autre guide que l'illumination intérieure ; d'eux aux Séguier, aux Salomon, aux Abraham, il y avait la distance qui sépare l'enthousiasme, de la puérilité, le drame, des farces de la foire. Dans leurs folles prétentions, ils se posaient en réformateurs du christianisme qu'ils prétendaient ramener à sa pureté primitive.

La secte des *multipliants* s'accroissait, lorsque la police vint les troubler dans la célébration de leurs étranges rites. Au moment où elle pénétra dans l'appartement où ils étaient assemblés, les trois sacrificateurs portaient un bonnet ressemblant à un casque, ceint de papier doré et d'aigrettes, et tenaient à le main une canne de roseau d'où pendait un étendard de taffetas. Ils étaient aussi revêtus de baudriers qui représentaient la bandoulière des gardes du Roi des rois, au bout desquelles il y avait pour clef les commandements qu'il donna à Moïse sur la montagne de Sinaï. Ils étaient éclairés par une lampe de sept lumignons, qui représentaient les chandeliers de Salomon. Leur chaire représentait la montagne d'Oreb. Chacun des sacrificateurs avait quatre tentes sur lesquelles, entre autres, étaient attachées des étoiles qui symbolisaient les nouveaux cieux, etc.

Les assistants furent arrêtés et mis en jugement. L'intendant Bernage, de Saint-

Maurice, livra au bourreau Vesson, Bonicel, Comte et une prophétesse, condamna Borely, à cause de sa jeunesse, aux galères, avec quatre autres disciples de Vesson. Sept femmes furent enfermées à perpétuité dans la tour de Constance; la maison dans laquelle ils célébraient leur culte fut rasée.

La justice fut cruelle à leur égard; plus juste, elle aurait condamné les *multipliants* à être enfermés dans une maison d'aliénés.

A côté de la secte des *multipliants*, nous trouvons celle des *gonfleurs*, qui prit naissance dans la Vaunage et eut son foyer à Nages et à Générac. Ses principaux propagateurs furent Maroger, de Nages; Auzière, de Congéniès, et la veuve Chassefière, de Générac. Plus fous encore que que les multipliants, ils croyaient que Maroger était le Père éternel et la veuve Chassefière, la reine du ciel. Ils disaient hautement qu'ils étaient les élus de Dieu, et que tous les prêtres et les ministres seraient damnés ou brûlés. Cette secte végéta pendant quelque temps et disparut, vers 1745, du théâtre des événements.

On comprend la sainte colère et le dégoût d'Antoine Court à la vue de toutes ces excentricités. « Toutes les fois, écrivait-il, qu'il me vient à l'idée que ces gens-là attribuent leurs folles imaginations et les extravagances qu'ils ont faites, et dont j'ai été témoin d'un grand nombre, à l'Esprit du Seigneur, un frisson universel s'empare de ma personne, ma chair frémit, mes cheveux se hérissent, mon cœur tremble et me fait craindre que la foudre ne parte du ciel pour écraser ces misérables, qui osent faire du Saint-Esprit l'auteur de toutes ces choses. »

V. — Antoine Court, dans son œuvre de réorganisation des églises, nous rappelle Calvin organisant celle de Genève. Tous les deux, ils sont jeunes, pénétrés de la nécessité de soumettre à une discipline sévère des hommes que la liberté aurait poussés, les uns à la superstition, les autres à l'incrédulité. Selon eux, la liberté n'est due qu'aux majeurs, c'est leur droit. L'accorder aux mineurs, avant l'heure de leur majorité, c'est leur ôter le moyen d'être libres.

Le joug forgé par Court dut paraître dur à un peuple qui, depuis l'expulsion de ses pasteurs, vivait en toute liberté, surtout à ceux qu'un gouvernement régulier faisait entrer dans l'ombre et forçait à vivre extérieurement en chrétiens, sans avoir les dispositions du cœur qui rendent le joug du Seigneur aisé et son fardeau léger. De là des murmures et des oppositions. Court trouva heureusement dans la masse de ses frères un point d'appui; les protestants sentirent que leur Église, que des lois de sang, exécutées par des hommes impitoyables, n'avaient pu anéantir, trouverait sa mort dans l'indiscipline de ses membres. Tous ceux donc qui avaient un sens droit et qui commençaient à rougir des extravagances des inspirés, se groupèrent autour du jeune réformateur, et furent le noyau de la renaissance religieuse du protestantisme, au moment même où le clergé croyait qu'il ne vivait plus que dans l'histoire.

Celui qui était l'âme de cette grande œuvre sortait à peine de l'enfance; mais il appartenait à cette pieuse famille des Timothées, dont saint Paul dit : « Qu'il ne faut pas mépriser la jeunesse ». Aussi est-ce avec un sentiment de profonde admiration que nous le suivons dans son difficile apostolat, où il se montre missionnaire infatigable, pasteur prudent, organisateur habile, négociateur droit et adroit; mais notre admiration s'accroît quand nous le trouvons en face de prédicants extravagants, de femmes qui usurpent, dans l'Église, une place qui n'appartient qu'aux hommes, et d'un peuple qui, par lâcheté, oscille entre la messe et le prêche, et qu'il force à mar-

cher de droit pied et à se courber devant une discipline commune. Les esprits absolus, ennemis de toute contrainte, seront sans doute sobres de leur admiration à l'égard de Court; mais que serait devenu le protestantisme, si, au lieu de notre organisateur, ils n'avait eu pour réformateurs que des idéologues, qui, respectueux pour les principes qu'ils se sont créés, auraient attendu des conversions individuelles, ce que Court demanda de suite à la vieille discipline des Églises réformées? Aujourd'hui il n'existerait plus.

Court était aidé dans son œuvre par Jean Huc et Jean Vesson, qui furent plus tard déposés de leurs charges, par deux futurs martyrs, P. Durand et Étienne Arnaud, et par Jean Crotte; mais, de tous ses aides, le plus remarquable était Pierre Carrière, dit Corteis. Ce pasteur du désert n'avait pas l'instruction de Court, mais il le surpassait en activité et en intrépidité; il fut l'un des premiers à l'œuvre pour aider au relèvement des Églises; il n'avait, ainsi que plusieurs de ses collègues, d'autre mission que son zèle; il faisait les fonctions de pasteur sans être consacré, et il l'était plus que ceux qui qui n'ont d'autre titre pour monter en chaire que le parchemin délivré par une Faculté de théologie. Court, qui supportait, à cause des malheurs du temps, la violation de la discipline, tout en sentant vivement la nécessité de la faire observer, pressa Corteis d'aller à Zurich recevoir l'imposition des mains. A son retour (1717), il consacra Court dans un synode, « et ce fut ainsi, dit M. Charles Coquerel, qu'il sauva la filiation de l'ordination, suivant la règle apostolique, pour la France réformée ».

Tout, même la peste, servit Court dans son œuvre régénératrice. A la vue des ravages qu'elle faisait, le zèle religieux se réveilla, les assemblées furent plus fréquentes et plus nombreuses. Les riches, plus effrayés que les pauvres, déployaient une extrême ferveur; la prédication portait d'heureux fruits, la jeunesse se réformait et renonçait à ses jeux et à ses plaisirs. « Il semble, écrivait Court, à la vue de cette résurrection spirituelle, qu'un nouveau sang coule dans les veines des protestants et qu'un nouvel esprit anime leurs corps. Satan tombe du ciel comme un éclair. »

VI. — Sous le gouvernement du régent et de Dubois, les protestants jouirent d'un repos relatif; des assemblées furent cependant écharpées; les galères se peuplèrent de quelques forçats; la tour de Constance de quelques prisonnières; les prédicants Huc et Vesson furent exécutés à Montpellier, et le jeune pasteur du désert, Étienne Arnaud, scella sa vie par un glorieux martyre, à Alais, le 22 janvier 1718.

Après l'exécution d'Arnaud, l'événement le plus saillant de l'histoire du protestantisme sous la régence fut la surprise d'une assemblée qui se tint dans un lieu appelé le Torrent du Cadereau, près de Nîmes, dans la nuit du 14 au 15 janvier 1720. Cinquante personnes furent arrêtées et enfermées au fort de Nîmes; trois furent condamnés aux galères et dix-neuf à être exportées au Mississipi. La Rochelle fut désignée pour le lieu où ces infortunés, parmi lesquels se trouvaient deux femmes et une jeune fille, devaient être embarqués.

« Le jour de leur départ (14 juin), raconte Court, on les fit asseoir par terre et on les attacha à une grosse chaîne dont le poids aurait fait fléchir les Rodomonts et les Goliaths les plus robustes. Une autre chaîne d'une égale grosseur, partant de celle-ci, aboutissait à un anneau, large de six doigts et épais de deux, qui leur ceignait le cou et qui les forçait, malgré eux, à regarder le ciel, comme pour y demander justice, disons plutôt pour solliciter, à l'exemple du Sauveur, les

compassions divines en faveur de ceux qui étaient la cause de leurs maux.

» Étant arrivés à un petit village, appelé le Colombier, éloigné de deux lieues de Montpellier, on les logea dans une écurie ; comme des animaux harassés de fatigue, ils s'assirent dans la fiente des bêtes, ne leur étant pas permis ailleurs. S'étant un peu reposés et ayant pris leur réfection, ils se remirent en marche et arrivèrent sur le soir à Lunel. C'est dans cet endroit qu'un logement de même nature que celui du Colombier les attendait. On les y plaça pour les y faire passer la nuit. Obligés d'y coucher, ils demandèrent, mais inutilement, un peu de paille pour couvrir les excréments des animaux. Ceux qui ont des chevaux de louage, quelque peu de soin qu'on dise qu'ils en aient, ont toujours celui de leur donner de la paille pour litière ; mais le commandant de l'escorte, regardant nos confesseurs comme au-dessous de ces bêtes, les estima indignes de goûter cette douceur. Contraint qu'on était par une lassitude extrême de prendre un peu de repos, on se résolut de coucher sur la fiente, mais comment faire pour se coucher ? Il fallait que toute la chaîne le fît dans un même moment, autrement, la chose était impossible. Était-on couché, pour avoir du repos, il aurait fallu être réduit à l'état de ceux qui dorment dans le cimetière, car le moindre mouvement que l'un se donnait réveillait nécessairement l'autre, qui était attaché avec lui, par la douleur que lui causait la chaîne, qui aboutissait à la sienne et qui produisait une veille forcée qui, bien qu'involontaire, ne laissait pas que de produire un effet presque aussi fâcheux que celles dont Rapine et ses semblables tourmentèrent nos pères dans le siècle passé. »

Le 22 juin, ils arrivèrent à Lyon, où, après un séjour de douze jours, ils furent incorporés à la chaîne de Bourgogne et envoyés avec les forçats à Roanne, d'où ils descendirent la Loire jusqu'à Saumur. Le 1er août, ils arrivèrent à La Rochelle, où on les jeta dans une prison tellement infecte qu'ils y seraient tous morts, si on ne les avait retirés à temps. En quelques jours, ils paraissaient avoir épuisé tous les genres de souffrances : tous étaient alités, atteints de fièvre maligne : deux succombèrent.

Les protestants de La Rochelle s'intéressèrent vivement au sort des prisonniers. Les dames justifièrent, à leur égard, leur belle réputation de charité, en les entourant de cette délicate compassion dont les femmes chrétiennes seules possèdent le secret. Grâce à leurs soins, ils échappèrent à une mort presque certaine.

Le bruit de leur infortune toucha leurs frères de l'étranger, qui intercédèrent pour eux auprès des cabinets de Londres et de La Haye. On ne leur rendit pas la terre natale, mais on leur fit grâce du Mississipi. Le Révérend Davis, chapelain de l'ambassade anglaise, vint de Paris à La Rochelle pour préparer et hâter leur embarquement pour Londres ; il eut lieu, le 3 juillet 1721. Les prisonniers furent accompagnés par un sergent et quatre mousquetaires qui ne les quittèrent qu'après les avoir remis au commandant du vaisseau qui devait les emporter sur la terre étrangère.

Malgré les précautions prises par l'autorité pour que leur départ eut lieu secrètement, on vit, au moment où le vaisseau levait l'ancre, debout sur les remparts, près de quatre mille personnes qui s'écrièrent tout d'une voix : « Adieu, nos chers frères ! Adieu ; que le Seigneur vous accompagne et vous donne un heureux voyage ! »

Les exilés, vivement impressionnés de cette dernière marque de fraternité chrétienne, répondirent à leurs adieux par des adieux et ne détachèrent leurs regards de dessus leurs frères que lorsque le vaisseau, en s'éloignant, les eut dérobés à leur vue.

Une complainte popularisa parmi les protestants le souvenir de leurs souffrances.

VII. — Louis XIV avait laissé à Philippe d'Orléans un État épuisé par des guerres longues et désastreuses; celui-ci, en mourant, légua au jeune Louis XV une France ruinée et une cour avide d'or et affamée de plaisirs. Le prince qui montait sur le trône n'avait hérité de son arrière-grand-père que de sa belle figure. Sa santé délicate, son caractère indécis et son indolence naturelle le condamnaient, fatalement, à une minorité perpétuelle. L'évêque de Fréjus, depuis le cardinal Fleury, son précepteur, l'engagea, immédiatement après la mort de Philippe, à nommer premier ministre Louis, duc de Bourbon connu à la cour sous le nom de « Monsieur le Duc ». Ce prince comptait parmi ses aïeux Louis, prince de Condé, tué à Jarnac, et le grand Condé, le vainqueur de Rocroi; il avait une intelligence bornée, un caractère farouche, un aspect hideux depuis qu'il avait perdu un œil; il était brutal dans ses haines comme dans ses amours; une femme belle et intrigante, la marquise de Prye, le dominait.

Il semble que les protestants auraient dû être oubliés, ou que, tout au moins, on aurait dû trouver assez sanguinaires les nombreux édits rendus contre eux. On ne le crut pas, et de l'idée de les compulser, sortit le code noir de la réforme.

Parmi tous les évêques de France, il en était un qui les surpassait tous en ambition et en mauvaise vie : c'était Lavergne de Tressan, aumônier du régent et depuis évêque de Nantes, et secrétaire du Conseil de conscience. Ce prêtre, qui avait vu l'infâme Dubois revêtu de la pourpre romaine, avait soif du cardinalat. Or, comme dans ce moment le jansénisme était réduit à l'impuissance et qu'il n'y avait plus de Port-Royal à détruire ni de cadavres à exhumer, il arrêta ses regards sur les protestants et résolut de les offrir en holocauste à la papauté, dans l'espérance qu'elle saurait récompenser dignement ses services. Fleury, qui partageait avec Tressan la confiance du duc de Bourbon, désirait aussi pour lui la pourpre romaine. Plus cauteleux, mais non moins ambitieux que son collègue, il se contentait de le suivre de loin, bien résolu de faire valoir ses services et d'escompter largement, à son profit, le sang des huguenots. Ils circonvinrent M. le Duc, et, quand ils eurent obtenu tout ce qu'ils désiraient de lui, ils appelèrent, auprès d'eux, l'homme le plus digne et le plus capable de les seconder dans leur œuvre de sang et de ténèbres. C'était un vieillard cassé, courbé sous le poids des années. A l'appel que lui firent les deux prêtres, il se redressa sur ses pieds comme Sixte-Quint à la vue de la tiare pontificale, et, en un jour, il rajeunit de vingt ans. On l'appelait à une fête; il y avait des larmes à faire couler, des tortures à infliger, du sang à répandre. Tous les vieux instincts de Baville (c'était lui) se réveillèrent, et il rédigea, avec l'habileté d'un procureur et la haine d'un fanatique, le trop célèbre édit de 1724.

VIII. — D'après cet édit, tout culte autre que le culte catholique est proscrit, en France. Quiconque en célèbre un autre, sous quelque prétexte que ce soit, sera puni; la peine sera, pour les hommes, les galères; pour les femmes, la prison *pour toujours*; avant d'y entrer le bourreau les rasera; pour tous, la confiscation des biens sera prononcée.

Les prédicants qui auront convoqué des assemblées, y auront prêché ou fait les autres fonctions de leur ministère, seront punis de mort. Leur crime paraît si énorme aux rédacteurs de l'édit qu'ils ôtent à leur jeune souverain le plus beau joyau de sa couronne, celui de faire

grâce. Pour se débarrasser plus facilement de leur personne, on les force à s'expatrier. Défense est faite à tous les sujets de Sa Majesté de les recevoir, de leur donner retraite, secours, assistance, et d'avoir avec eux, directement ou indirectement, aucun commerce ; faute par eux d'obéir, les galères perpétuelles seront prononcées contre les hommes et la prison à toujours contre les femmes, sur la tête desquelles le bourreau promènera son infâme rasoir. Après avoir confisqué leur liberté, l'édit confisque leurs biens ; les mêmes peines sont encourues par ceux qui, ayant eu connaissance de ce qu'ils auront fait pour les prédicants, ne les auront pas dénoncés aux magistrats.

L'édit ne reconnaît pas l'existence des protestants ; à l'avenir, il n'y aura que d'anciens et de nouveaux catholiques ; aussi ordonne-t-il que les parents fassent baptiser leurs enfants par le curé de leur paroisse dans les vingt-quatre heures de leur naissance, sous peine d'amende et même de plus forte peine, suivant l'exigence des cas. Les sages-femmes sont tenues d'avertir les curés des lieux de naissance des enfants, afin qu'aucun nouveau-né n'échappe au filet clérical. Les parents ne peuvent, sans permission et sous peine de 6000 livres d'amende, l'envoyer hors du royaume pour faire son éducation, et, jusqu'à l'âge de vingt ans, l'enfant doit avoir le prêtre pour instituteur et catéchiste ; chaque jour ouvrable, autant que possible, il est conduit à la messe, et ses parents sont obligés de le représenter aux évêques et archevêques en tournée, chaque fois qu'ils l'exigeront.

L'édit, plein de sollicitude pour les malades, ne veut pas qu'ils meurent comme des païens ; il ouvre donc leurs maisons aux prêtres, afin qu'ils les exhortent, en particulier et sans témoins, à recevoir les sacrements de l'Église ; s'ils s'y refusent, ils seront, s'ils recouvrent la santé, bannis à perpétuité, avec confiscation de biens ; s'ils meurent, ils seront traités comme relaps et procès sera fait à leur mémoire. Malheur à la femme qui dira à son mari : « Meurs dans la foi de tes ancêtres », et qui empêchera le mourant de recevoir l'hostie ou les saintes huiles ! Elle sera jetée, la tête rasée, dans un cachot destiné à être son tombeau. Malheur au fils qui dira à son père : « Sois fidèle, jusqu'à la mort, à ton Sauveur ! » Il ira ramer aux galères.

L'édit interdit toute fonction publique à quiconque n'est pas pourvu d'un certificat de catholicisme. Il renouvelle les ordonnances sur le fait des mariages, et l'homme qui ne sera pas marié par un prêtre aura pour femme une concubine, pour enfants des bâtards ; ses biens ; à sa mort, seront dévolus à ses collatéraux.

En résumé, l'édit était si bien rédigé que les religionnaires n'avaient, pour éviter la mort, les galères, la prison, la ruine et le déshonneur, d'autre moyen que l'abjuration ou la fuite.

Louis XV inaugura donc le commencement de son règne par un édit qu'aurait admiré le fanatisme d'un Philippe II ; mais, devant l'histoire, il ne porte pas la responsabilité de cette grande iniquité qui retombe, tout entière, sur les deux prêtres qui en conçurent l'idée et voulurent teindre, suivant l'expression énergique de l'historien des pasteurs du désert, leur pourpre sacerdotale dans le sang des huguenots. Quant au vieux Baville, il manquait un dernier trait à sa physionomie pour en faire le type accompli du proconsul farouche et implacable. L'édit le lui donna. Quand il eut accompli son horrible tâche, il éprouva la joie du tigre affamé qui a dévoré sa proie. Ce fut sa dernière jouissance : la mort le le saisit bientôt après, mais, en le couchant dans son cercueil, elle laissa son mauvais génie planer sur les infortunées populations cévenoles.

IX. — Quand les Églises eurent connaissance de l'édit, elles poussèrent un cri de douleur, mais, dans leur détresse, elles ne perdirent pas courage; à vues humaines, une émigration était imminente, heureusement, elle n'eut pas lieu; Dieu voulait que le protestantisme, qui s'était abaissé sur des champs de bataille, se relevât au milieu des dragons, des bûchers et des potences du jeune Louis XV.

A cette époque critique de leur histoire, les huguenots trouvèrent dans leur faiblesse leur plus fort rempart; ils regardèrent à la puissance de l'Esprit et non au bras de la chair; ils n'eurent à leur tête ni des Condé, ni des Coligny, ni des Rohan, ni des Roland, ni des Cavalier, mais des pasteurs fidèles, dévoués au martyre.

Au milieu d'eux, et au premier rang, se trouve Antoine Court. Dieu bénit ses travaux; un vent de printemps souffle sur les Églises; après le plus cruel et le long des hivers, elles renaissent de leurs cendres. Partout, dans les plaines et sur les montagnes, au fond des vallées, on voit la chaire se dresser et la parole de Dieu en descendre pour fortifier, censurer, encourager, consoler; on célèbre la sainte cène, on administre le baptême, on bénit les mariages. La simplicité du culte primitif reprend la place qu'il a perdue par les excentricités des prophètes; il y a moins d'imagination et plus de vie; moins de fanatisme et plus de dévouement. Court est l'âme de cette restauration religieuse. Au zèle le plus ardent, qui lui fait braver le froid, la neige, la pluie, le clergé et ses haines, il joint la prudence la plus consommée; mais, avant tout, il s'appuie sur Dieu; il sait « que celui qui le craint, sort de tout; » aussi, il trouve le repos dans le travail, et après avoir, dans l'espace de quelques semaines, parcouru une centaine de lieues, tenu des assemblées presque chaque jour, il est prêt à recommencer; il est si bien soutenu par ce pauvre peuple des Cévennes, qui a tant souffert et qui, malgré les arrêts de mort qui planent sur sa tête, court à ses assemblées comme le cerf altéré après les eaux courantes. Oh! il y a quelque chose qui impressionne vivement dans son histoire, c'est son attachement à sa foi qui lui fait braver tant de périls; ce sont ces nobles forçats qui rament à Marseille et à Toulon sur les galères du roi; ce sont ces réfugiés qui ont emporté sur la terre étrangère les souvenirs du sol natal; c'est sa contrée toute rouge encore de son sang; il vit au milieu des ruines, et ses pieds foulent les ossements de ses braves camisards et les cendres de ses glorieux martyrs. O Église réformée de France! tu es belle parmi les plus belles de celles qui ont souffert pour le saint nom de Jésus. Tu as, sans doute, dans ton histoire, des défaillances, des fautes, des chutes, des taches; mais, de toutes les branches sorties du tronc glorieux de la Réforme, tu es celle qui compte le plus de martyrs; tu as travaillé, tu as eu patience et tes bourreaux ont été plutôt lassés de te faire souffrir que toi de souffrir. C'est à tes larmes, à ton sang versé, que nous, les descendants des proscrits, devons le bonheur de n'être pas dans les ténèbres du papisme. Que serions-nous, aujourd'hui, si la foi des pères n'avait été que celle des enfants! Revenons à Court.

X. — Ce fut au moment où Antoine Court ne vivait, ne respirait, ne travaillait que pour les Églises, que de misérables envieux faisaient monter jusqu'à lui leurs calomnies. Celui qui s'en faisait l'écho était un gentilhomme d'Alais, nommé Duplan; les Églises confédérées du Languedoc l'avaient envoyé, le 1er mars 1725, auprès des puissances protestantes, pour leur demander des secours pécuniaires et les décider à intervenir en leur faveur auprès du cabinet de Versailles.

Duplan résidait à Londres, en qualité de député général des Églises, auxquelles il avait déjà rendu des services signalés; mais, en se mettant en rapport avec les prophètes cévenols, leur fanatisme avait un peu déteint sur lui, ce qui avait indisposé le cabinet britannique et les Églises, qui le menacèrent de lui retirer leur confiance et de supprimer son traitement. Court surtout ne lui ménagea ni ses conseils ni ses censures, auxquelles Duplan répondit par des récriminations, et prétendit qu'il ne l'accusait que pour le supplanter. La querelle s'envenima; elle aurait pu devenir irritante, si les antagonistes n'eussent pas déféré leurs différends à des arbitres; mais cela n'empêcha pas les envieux de Court de continuer à propager contre lui dans le public des bruits malveillants. « Il perd, disaient-ils, son temps auprès de sa chère Rachel (sa femme), et à la chasse qu'il aime passionnément. »

S'il ne se fût agi que de sa personne, Court eût dédaigné ces viles calomnies; mais, comme elles avaient pour but de discréditer son ministère, il crut devoir se défendre. Il le fit simplement, noblement, dans une lettre qu'il adressa (juillet 1728) à Duplan, dans laquelle il lui raconta ses travaux missionnaires, et qu'il termine par ces mots : « Dans l'espace de trente jours, j'ai présidé trente-deux assemblées; j'ai administré les sacrements, j'ai parcouru, au péril de ma vie, cent lieues de pays montagneux. Voilà comment je perds mon temps à la chasse et auprès de ma chère Rachel! »

Quand ces événements se passaient, les rênes de l'État étaient tombées, depuis deux ans, des mains de M. le Duc dans celles de Fleury.

XI. — Fleury n'était ni un Père La Chaise ni un Le Tellier, mais il était faible; dès lors, ceux qui l'entouraient devaient l'entraîner à des mesures de cruauté. Les jésuites et les jansénistes, prêts à tout moment à s'exterminer, se trouvaient unis quand il s'agissait de l'extinction de l'hérésie, les premiers par haine instinctive, les seconds pour se faire pardonner à Rome leurs hardiesses théologiques. De plus, les parlements, qui avaient reconquis l'autorité qu'ils avaient perdue sous Louis XIV, conservaient, avec un soin jaloux, le dépôt des traditions de l'Église gallicane et savaient, dans l'occasion, résister énergiquement à Rome; mais, plus ils déployaient de hauteur à son égard, plus ils se montraient impitoyables envers les protestants. Ses membres occupaient une haute position dans le royaume, la plupart étaient catholiques zélés, et, comme Louis XIV, ils ne comprenaient pas l'État sans l'unité politique et religieuse. Ils n'approuvaient pas cependant l'édit de 1724 dans toutes ses parties, et savaient parfois distinguer ce qui était de l'ordre civil de ce qui était de l'ordre religieux; mais les mêmes hommes qui résistaient au clergé, quand il s'agissait pour les protestants de leurs droits de citoyens, étaient aussi impitoyables que lui, quand ils étaient amenés devant eux à cause de leur foi. La première de leurs victimes fut un jeune pasteur du désert, Alexandre Roussel.

Alexandre Roussel était né, vers 1701, à Uzès, d'une famille honorable. Bercé au bruit de la fusillade, il grandit au milieu des périls sans cesse renaissants de la terrible guerre des Camisards. Sa pieuse mère l'éleva dans la crainte de Dieu et le prépara aux rudes travaux du ministère auxquels, dès sa plus tendre enfance, il se sentit appelé à la vue de ces nombreuses potences toujours debout qui proclamaient la justice expéditive de Baville. Roussel se prépara donc au pastorat, en allant de maison en maison lire la Sainte Écriture et prier près du chevet des malades et des mourants. Il avait vingt-cinq ans, quand il se présenta pour être proposant. Antoine Court, qui ne voulait confier la direction des Églises qu'à des

hommes instruits, fut touché de son zèle et de sa piété éclairée, et lui conféra l'imposition des mains. Le jeune ministre ne commença pas de nouveaux travaux, il continua les anciens, et, pendant deux ans et demi, il parcourut les Cévennes dans tous les sens, supportant le froid, la chaleur, la pluie, les privations, peu soucieux de sa vie, pourvu qu'il la dépensât au service de Celui qui l'avait appelé des ténèbres à sa merveilleuse lumière. Le 10 octobre 1728, un traître ayant désigné sa retraite, il fut arrêté à la côte d'Aulas et conduit devant Daudé, subdélégué du Vigan, auquel Baville avait donné la charge de son père, tué par les Camisards.

« Dans quels lieux avez-vous prêché ? lui demanda Daudé.

— Partout où j'ai trouvé quelque assemblée de chrétiens.

— Quel est votre domicile?

— La voûte du ciel. »

Après son interrogatoire, il fut renvoyé devant le successeur de Baville, l'intendant Bernage de Saint-Maurice qui le fit enfermer dans la citadelle de Montpellier, alors la « demeure des fidèles ».

La mère de Roussel, en apprenant l'arrestation de son fils, courut se jeter aux pieds de Charles-Emmanuel, duc d'Uzès, prince de Crussol, dont elle avait été la nourrice.

« Grâce! grâce ! pour mon fils, s'écria-t-elle, que le lait dont je vous ai nourri sauve le sang de mon enfant! »

Le duc, sans s'émouvoir, lui répondit durement :

« Je ne puis rien pour lui, à moins qu'il n'abjure.

— Il ne le fera jamais! » répondit fièrement la huguenote.

Elle alla à Montpellier. Les portes de la prison de Roussel s'ouvrirent devant ses larmes. En voyant le prisonnier, elle s'écria en sanglotant :

« Il n'y a donc, mon cher enfant, aucun espoir! Prier Dieu est donc un crime irrémissible en France! »

Roussel, arrrêtant des regards pleins de sérénité sur elle, lui dit :

« Ne pleurez pas, ma mère, il m'est plus doux d'aller à la mort qu'à un festin; je soupire après la demeure des cieux. »

Le jeune martyr ne se démentit pas. A l'heure suprême, il honora, comme Brousson, la place du Peyrou de sa présence. Il y parut (30 novembre 1728), la corde au cou, la tête et les pieds nus, chantant l'hymne des miséricordes. Sa figure était calme et sereine; du haut de l'échafaud, il jeta son pardon sur ceux qui prenaient plaisir à le voir mourir.

Le bourreau commença son terrible ministère. Pendant son supplice, Roussel eut un ravissement, et, comme saint Étienne, il mourut en voyant les cieux ouverts.

Antoine Court alla consoler la mère du martyr. Cette femme, qui avait versé tant de larmes, avait trouvé sa consolation dans le creuset même de ses poignantes douleurs. Elle répondit : « Si mon fils eût témoigné quelque faiblesse, je ne m'en fusse jamais consolée; mais, puisqu'il est mort constant et ferme dans sa foi, toute ma douleur se change en actions de grâces pour bénir à jamais mon Dieu, qui m'a si puissamment consolée. »

Le supplice du prédicant causa une impression profonde dans tout le Languedoc. Les poètes cévenols popularisèrent dans leurs vers « le souvenir du glorieux martyre d'Alexandre Roussel ». Dans les longues soirées d'hiver, sous le toit huguenot, pendant longtemps, on se raconta la vie et la mort du jeune proposant, et, sur un air du temps, on chanta les complaintes qui furent faites sur lui et sur sa mère.

Le 5 janvier 1731, les restes de Saurin, le grand prédicateur du Refuge, furent portés en grande pompe dans le

temple où, pendant vingt-cinq ans, il avait instruit, édifié, charmé ses nombreux auditeurs. Antoine Court, en apprenant sa mort, fut plongé dans la tristesse, mais il ne tarda pas à penser qu'elle pourrait être dans les desseins de Dieu, puisque l'illustre mort avait toujours blâmé ceux de ses coreligionnaires qui étaient demeurés dans leur patrie, et n'avait pas craint de les flétrir, en les appelant des « temporiseurs », qui n'écoutaient pas la voix du Saint-Esprit, quand il leur disait : « Sortez, mon peuple, de Babylone et ne participez pas à ses iniquités. » — « Maintenant que Saurin est mort, se dit Court, il ne pourra plus empêcher les pasteurs exilés de venir évangéliser leurs pauvres frères de France, et, dans l'appel que je leur adresserai, je serai plus heureux que je ne l'ai été. » Il en fit de nouveaux, plus pressants encore que les premiers : ils furent vains; indigné de leur lâcheté, il disait avec dédain : « Ils n'ont pas de vocation pour le martyre! »

Abandonné de ceux qui auraient dû venir partager les périls de son noble apostolat, Court sentit de plus en plus la nécessité de mener à bonne fin son projet de fonder un séminaire pour y former des pasteurs. Ce projet n'était pas nouveau. Depuis plus de dix ans, sa réalisation paraissait une nécessité impérieuse; car, à part un très petit nombre, ses compagnons d'œuvre étaient plus capables de monter sur un bûcher que sur une chaire. Il ne savait que trop, que le prophétisme aurait fait ce que les potences des Valois et les dragons de Louis XIV n'avaient pu réaliser! Il était urgent d'avoir des pasteurs qui à la foi unissent la science. Pénétré de cette idée, Antoine Court frappa à bien des portes, en Angleterre, en Suisse. Il fut compris. Les dons arrivèrent et, après quatorze ans, le pasteur du désert quitta la France, se retira à Lausanne et y fonda, en 1729, année mémorable dans l'histoire du protestantisme, ce séminaire qui donna aux Églises sous la Croix tant de pasteurs, tous candidats au martyre. Ce fut sur une terre étrangère que les réformés ressuscitèrent l'œuvre que le clergé croyait avoir éteinte sous les ruines des écoles de théologie de Sedan, de Saumur et de Montauban.

De Lausanne, Antoine Court veillait sur les Églises du désert, comme Calvin, de Genève, sur celles de France. Celui qui a parcouru la volumineuse correspondance du séminaire de Lausanne peut seul se faire une idée de son activité, de de sa vigilance, de la sagesse de ses conseils, quand il s'adresse aux Églises, du soin paternel qu'il a de ses élèves. S'il est sévère, quand il s'agit de l'observation de la discipline, c'est que, le premier, il se soumet à son joug, tout dur qu'il soit. Il est à la fois un disciple de saint Paul, par sa foi et un disciple, de saint Jacques, par ses œuvres.

Ce grand homme, nous pouvons lui donner ce nom, avait une faiblesse : il n'était pas poète et faisait des vers qu'il chérissait, comme un père les enfants dont les défauts lui sont voilés par sa tendresse. « J'ai reçu, écrivait-il à Duplan, le représentant des Églises, l'atterrant arrêt que le Mont Parnasse a foudroyé contre mes vers! Si je m'étais follement imaginé d'avoir des ailes assez bonnes pour atteindre ce redoutable Mont, d'où tant de téméraires auteurs sont tombés et d'être assez privilégié des Neuf Sœurs pour me faire agréer d'elles, je crois que ma mortification n'aurait pas été petite, mais jamais ces faveurs ne troubleront ma tête. J'aurais aimé cependant, ajoute-t-il, qu'en faisant la critique et l'anatomie de mes vers, on eût eu la bonté de m'en faire connaître les fautes. »

XII. — Lorsque Court commença à travailler à la restauration des Églises, il avait avec lui six hommes pour l'aider : Antoine Arnaud, Jean Vesson, Jean Huc,

Alexandre Roussel, Pierre Durand et Barthélemy Claris. Lorsqu'il quitta les Cévennes pour aller à Lausanne, les quatre premiers avaient péri par la main du bourreau; le cinquième, Pierre Durand, était aussi une victime dévouée au martyre.

Pierre Durand naquit à Bouchet, le 12 septembre 1700. Son père, greffier consulaire, le destina au barreau ; mais l'enfant, enthousiasmé comme Roussel, à l'ouïe des récits des persécutions, renonça à la jurisprudence pour se vouer à la consolation de ses frères. A peine âgé de seize ans, il se plaça sous la direction d'Antoine Court, qui l'honora de son amitié et de son estime. Le jeune candidat racheta, par sa vive intelligence, son courage, ses dons naturels et sa piété, son manque d'instruction. Le jour où Court, Roger et Corteis lui imposèrent les mains, il reçut un accroissement de grâce, et la bénédiction de son Dieu reposa visiblement sur lui.

En 1725, le gouvernement, alarmé de l'énergique impulsion donnée à la restauration des Églises, lui fit proposer un passeport pour passer à l'étranger; le jeune pasteur du désert répondit noblement que sa vie appartenait à ses frères et il continua à la leur consacrer. L'intendant du Languedoc eut alors recours à un moyen odieux pour le contraindre à s'expatrier. Il fit enfermer, en 1725, son vieux père au fort de Brescou et lui offrit sa liberté en échange de son exil. La tentation était grande. Durand la surmonta : « Je resterai, dit-il à l'intendant, au milieu de mon troupeau. » Il continuait à le nourrir de la parole de vie, lorsque deux apostats, Jacques Astier, de Chalancon, et Jean Brun, se chargèrent de le livrer. Le 12 février 1732, il fut arrêté sur le chemin de Saint-Jean-de-Chambre à Vernoux, et conduit à Montpellier, où son procès s'instruisit et se termina par un arrêt de mort.

Durand était prêt à mourir, mais la joie qu'il éprouvait à la pensée du martyre qui devait couronner glorieusement son apostolat, était troublée par quelques nuages ; il était époux et père, et quand il versait des larmes, ce n'était pas sur lui, mais sur ceux qu'il aimait plus que sa propre vie et que sa mort allait laisser sans appui. Dans sa détresse, il regarda à Celui qui a soin de la veuve et de l'orphelin et dont la grâce, plus forte que la nature, nous fait trouver le calme dans la tempête et la paix dans l'orage. Durand fit l'épreuve de sa fidélité, et l'échafaud, sur lequel il monta, le 22 avril 1732, avec un saint courage, fut la chaire d'où il donna aux Églises du désert sa dernière et sa plus belle prédication. Les poètes cévenols, dans leurs vers barbares, popularisèrent sa mort triomphante et glorieuse, et les protestants des Cévennes associèrent son nom à celui d'Alexandre Roussel. Tous deux, ils avaient combattu et donné leur vie pour la même cause.

Quand Durand fut supplicié, sa femme et ses enfants étaient à Lausanne. En apprenant la fatale nouvelle, la pauvre veuve courba la tête. « Dieu, disait-elle dans une lettre dans laquelle elle épanchait sa douleur, me l'avait donné, Dieu me l'a ôté, que sa volonté soit faite ! » Elle ajoutait en terminant : « Mais il me manque tant ! »

Comme tous les pasteurs du désert, Durand mourut pauvre et ne légua à sa famille que son nom et le souvenir de ses travaux apostoliques. La chambre des réfugiés de Berne fit à sa veuve une pension de cent écus.

XIII. — La mort de Durand n'effraya pas Claris, le plus remarquable et le dernier survivant des compagnons d'œuvre de Court ; Claris naquit, en 1697, dans le petit bourg de Lussan, auquel la nature a donné des fortifications naturelles sur la montagne conique sur laquelle il est assis. Quand la guerre des Camisards éclata, il avait quatre ans, douze, quand

elle se termina. Sa première enfance se passa, comme celle de Roussel, dans l'orage et la tempête ; mais rien de ce qu'il vit et entendit ne put ébranler le désir qu'il avait de se consacrer à Dieu. Après avoir exercé pendant quelque temps les fonctions de prédicateur, il alla en Suisse recevoir l'imposition des mains, et retourna dans les Cévennes pour y exercer son ministère. Il accompagna Court dans la grande tournée qu'il fit en 1728, et fut un instrument béni, entre les mains de Dieu, pour confirmer ses frères dans la foi, et les contraindre, par son exemple, à courber la tête sous le joug austère et salutaire de la discipline.

Claris fut arrêté le 24 août 1733, à Foissac, près d'Uzès, et conduit au fort d'Alais, où, quatre jours après, Raymond Novy, de Caveirac, conseiller du roi, principal en la sénéchaussée de Nîmes, subdélégué de l'intendant du Languedoc, lui fit subir un interrogatoire dont le procès-verbal existe encore. Cette pièce remarquable nous révèle la manière captieuse avec laquelle les juges d'instruction de cette époque, dans leur désir de trouver des coupables, interrogeaient les accusés : elle nous initie aussi à la vie des pasteurs du désert et à celle de leurs fidèles.

Après cet interrogatoire, la sentence ne pouvait être douteuse. Claris fut condamné à mort, pour avoir commis le crime d'avoir désobéi aux édits qui défendaient aux pasteurs du désert d'exercer leur ministère. En entendant l'arrêt qui le livrait au bourreau, il ne montra ni arrogance ni faiblesse ; il était prêt, car le jour où il s'était consacré à Dieu, il lui avait fait joyeusement le sacrifice de sa vie. De sa prison, où il attendait, à chaque heure, le bourreau, il écrivit aux Églises une lettre dans laquelle il les exhortait à persévérer dans la foi.

Les protestants d'Alais, qui aimaient dans Claris le pasteur fidèle et le chrétien aimable et aimant, lui firent passer secrètement, par Madeleine Fontanès, sa compagne de captivité, un ciseau en fer avec lequel il souleva la pierre des communs, qui y communiquaient, et rompit la clavette de la chaîne attachée à ses pieds. Favorisé par une nuit obscure, il monta sur les toits, et, par la fenêtre de la première rampe de l'escalier, redescendit au pied du donjon de ce préau et se laissa glisser au bas du rempart. Il était sauvé.

La nouvelle de son évasion remplit de joie les protestants et de fureur ses juges, qui accusèrent Madeleine Fontanès, sa voisine de cellule, de n'avoir pas averti les geôliers. Celle-ci leur répondit avec une feinte naïveté : « J'ai bien entendu du bruit, mais j'ai cru que c'était un gros rat qui grimpait sur la muraille. »

Un pasteur moins fidèle que Claris eût dit, après avoir vu la mort face à face : « J'ai payé mon tribut aux Églises ; l'heure du repos est arrivée pour moi ; je quitte la France et je vais consacrer à mes frères de l'étranger ce qui me reste de force et de vie. » Claris ne le fit pas ; il retourna dans son champ de travail, où nous trouvons attaché à sa personne un jeune proposant qui, après Antoine Court, devait être la figure la plus grandiose des pasteurs du désert, on l'appelait Paul Rabaut.

XIV. — Paul Rabaut, né à Bédarieux, le 9 janvier 1718, était le fils d'un marchand drapier qui élevait sa famille dans la crainte de Dieu et l'amour du devoir. Sa maison était ouverte à tous les pasteurs du désert qui venaient visiter l'Église dont il était un membre fidèle et zélé. Le soir, lorsque la famille se réunissait autour du missionnaire pour entendre le récit de ses tournées, le jeune Paul l'écoutait avec une attention profonde, et sentait son amour pour ses coreligionnaires s'accroître de toute la grandeur de leurs dangers. Doué d'une prudence au-dessus de son âge, il obtenait de son père la permission de servir de guide aux pasteurs, qu'il accompagnait

dans leurs courses. A leur école, il apprenait à souffrir sans murmure et à avoir l'insouciance du danger ; il montait dans la chaire, dressée au fond d'un bois ou d'une caverne, et y précédait le prédicateur en faisant la lecture de la parole de Dieu ; sa piété, son zèle, son intelligence frappèrent l'un des prédicants de cette époque, qui l'engagea à se vouer au ministère évangélique. L'enfant ne fut pas sourd à cet appel, dont il comprenait la grandeur et la gravité : la grandeur, parce qu'il aurait l'honneur d'être ambassadeur du Christ; la gravité, parce qu'il savait que le jour où il le deviendrait, un arrêt de mort serait suspendu sur sa tête. A cette heure mémorable de sa vie, il regarda à Dieu, et, tombant à genoux, il ne se releva qu'avec la résolution arrêtée de consacrer sa vie au relèvement de son Église. Ses parents, qui, peut-être, n'auraient pas eu assez de courage pour le prêter au Seigneur, eurent assez de foi pour ne pas s'opposer à sa sainte et périlleuse vocation.

Paul Rabaut était alors âgé de seize ans et n'avait reçu que quelques éléments d'instruction primaire dans une école où il s'était fait remarquer par une grande facilité à tout comprendre, une rare aptitude à tout retenir et une austérité de conduite qui lui avait fait donner par ses condisciples le surnom de *ministre de Charenton.* Sa ville natale ne lui offrant pas des moyens d'instruction suffisants, il s'attacha — avec un ami d'enfance — nommé Pradel, à Claris, qu'ils accompagnèrent quelques années dans le Languedoc, errant de lieu en lieu, sans se fixer nulle part.

Quand Rabaut fut reconnu capable de prêcher, le synode le plaça, en 1738, comme simple proposant dans l'église de Nîmes auprès de l'intrépide Corteis, qui la desservait depuis le départ d'Antoine Court. Il avait alors vingt ans ; bientôt après il se maria avec Madeleine Gaydan, jeune fille pieuse, intelligente, intrépide et prête à toutes les éventualités de l'avenir.

Paul Rabaut ne tarda pas à comprendre que, pour remplir dignement sa tâche, il fallait qu'à la foi qu'il avait, il ajouta la science qu'il n'avait pas. Il laissa sa jeune épouse à Nîmes, et alla s'asseoir sur les bancs de l'école, au séminaire de Lausanne.

Antoine Court éprouva, à sa vue, ce que le vieux Lefèvre d'Étaples éprouva à celle de Calvin. Il salua en lui non le restaurateur, mais l'un des restaurateurs



B. Pictet.

du protestantisme français. Entre le maître et l'élève, il s'établit des relations d'affection qui firent l'une de leurs forces dans leur vie si agitée.

Rabaut quitta le séminaire, où il séjourna peu de temps. Quelques années après, Court écrivait à Rabaut, alors âgé de trente ans : « Vous restez le doyen et il est capital que quelqu'un reste au timon. »

Le professeur Pictet accusa Rabaut d'être jaloux et envieux. Il écrivait à Court : « Si j'en avais la liberté, je peignerais ce petit Rabaut et je l'étrillerais d'importance. » Ce petit Rabaut, n'en déplaise au savant professeur de Genève,

était de la famille de ceux qui, jeunes, ont la sagesse des vieillards et qui, sans les rechercher, occupent les premières places. Or, celle qu'occupe le fils du marchand de drap de Bédarieux à côté de Court, il la doit à sa foi vivante, à son courage, à sa sagesse et à l'oubli de soi-même que personne ne porta aussi loin que lui. Il fut une grande personnalité, sans être cet être désagréable, bruyant, nul, qu'on appelle un important.

Voici le signalement que la police des intendants nous donne de Rabaut :

« Paul Rabaut, ministre, âgé de quarante ans, taille de cinq pieds deux pouces ou environ ; visage uni, long et maigre, un peu basané, cheveux noirs, portant perruque, le nez long et pointu, un peu aquilin, les yeux noirs assez bien fendus, le corps un peu penché du côté droit, les jambes fort minces, la droite contournée en dedans ; on prétend qu'il lui manque une dent sur le devant de la mâchoire supérieure. »

XV. — Autour de Rabaut, leur chef, se groupent de grands chrétiens inconnus, la plupart sortis du séminaire de Lausanne, tels que les Forret, les Morel, les Ranc, Pradel, Gibert, Désubas, Teissier, Viala, Deferre, car tous ils ont fait le sacrifice de leur vie et travaillent au milieu des plus grands périls à la résurrection des Églises protestantes sur le sol du royaume. Ils se répandent dans la Guyenne, le Poitou, le Dauphiné, la Normandie. A leur voix, qu'anime une foi profonde, le Lazare protestant sort de son tombeau. Partout, des Églises se constituent et elles sont d'autant plus vivantes qu'elles célèbrent leur culte au désert, n'ayant pour s'abriter que la voûte des cieux. Que de traits touchants n'aurions-nous pas à raconter, si la brièveté ne nous était pas imposée !

Nous voici arrivés à l'année 1744, année d'illusions et de rêves. On comptait dans la Normandie 17 Églises ; dans le Poitou 29 ; dans la Haute-Guyenne et le Rouergue 9 ; dans le Montalbanais 4 ; dans la Provence 8 ; dans le Dauphiné, 66 ; dans le Haut et le Bas-Languedoc, plus de cent, chose admirable qui doit nous rendre chère la mémoire de Court et de ses aides. Cette grande œuvre de restauration du protestantisme français était le fruit de trente ans de travaux accomplis sous le régime d'une législation barbare qui lâchait la bride au clergé romain et lui permettait de dresser des potences et de peupler les bagnes d'honnêtes criminels.

Pour desservir tant d'Églises, il n'y avait que trente prédicants, mais ces prédicants savaient se multiplier. Rien ne les arrêtait, ni les chaleurs brûlantes de l'été, ni les froids glacials de l'hiver. Pauvres et mal rétribués, ils faisaient ordinairement leurs courses à pied, se cachant le jour, quand il y avait pour eux du danger d'être reconnus ; ils pénétraient dans les maisons pour y prier avec les membres de la famille, convoquaient des assemblées dans des lieux retirés, distribuaient des livres et vivaient des fruits de leurs travaux. Leurs cœurs s'ouvraient donc à l'espérance : chaque semaine, une Église était plantée, pour nous servir d'une expression du vieux temps, car le gouvernement s'était visiblement relâché de ses rigueurs. Hélas ! dans leurs illusions, ils avaient oublié que le clergé romain veillait. Ce ne fut qu'avec une profonde irritation qu'il voyait le protestantisme, comme le Phénix, renaître de ses cendres ; et cependant, que n'avait-il pas fait pour l'enfermer à tout jamais dans sa tombe ! Et voilà que l'ère glorieuse des martyrs va se continuer ! Il est vivant, bien vivant, ce mort dont il a si souvent sonné le glas de ses funérailles en l'accompagnant de ses *Te Deum* et de ses *Alleluia!*

Sept pasteurs ou étudiants furent pendus en effigie. En mars 1745 Louis Ranc fut arrêté à Livron, conduit à Die

et pendu dans cette ville. Il mourut en huguenot et en chrétien. Il venait à peine de rendre le dernier soupir que le bourreau trancha sa tête et fit traîner son cadavre dans les rues de Die par un jeune protestant. Une dame catholique recueillit ses restes souillés de boue et de sang et les déposa pieusement dans un tombeau.

Le jeune Chamier de Montélimart, dont le père avait subi le martyre, le subit à son tour.

XVI. — Au nombre des pasteurs du désert, nous trouvons un vieillard octogénaire, Joseph Roger, né en 1665, dans le petit bourg de Boissières, près de Nîmes. Revêtu, jeune, du ministère évangélique, il se fatigua, mais ne se lassa jamais dans le service de son Maître. Témoin journalier des souffrances de ses frères, après un séjour de quatre ans dans le Wurtemberg, il revint en France, en 1715, et devint l'apôtre du Dauphiné. Errant de lieu en lieu, le bâton à la main, il portait partout la bonne nouvelle du salut. A son école, les jeunes protestants se préparaient au ministère évangélique, partageant les dangers et les privations de leur vénéré maître, qui était de la famille de ces huguenots cévenols dont on brisait les os, mais dont on ne pouvait briser le cœur.

Le 20 août 1745, il fut arrêté aux Petites-Vachères, près de Crest.

« Qui êtes-vous? lui dit l'officier de la maréchaussée.

— Je suis, lui répondit le vieillard celui que vous cherchez : il était temps que vous me trouvassiez. »

Sans aller au devant du martyre, Roger le désirait.

Le 22 mai, le parlement de Grenoble le condamna à mort. Il entendit prononcer la sentence, qui le retranchait des nombre des vivants, avec la joie que ressent le disciple de Jésus-Christ appelé à l'insigne honneur de souffrir pour son saint nom.

Ramené dans son cachot, il demanda, ce qui lui fut accordé, quelques instants pour se préparer à la mort. Il entra dans la basse-cour du cachot, où il savait qu'il serait aisément entendu de plusieurs protestants, qui étaient prisonniers de l'autre côté.

« Frères, leur dit le condamné à mort, courage ! courage ! Voici arrivé pour vous le jour heureux, où vous devez sceller de votre sang les vérités que je vous ai enseignées ; demeurez fermes et inébranlables dans la religion, dans laquelle, par la grâce de Dieu, vous avez été élevés... Courage ! courage, frères ! »

Tous les prisonniers fondaient en larmes. Lui ne pleurait pas. Quel prédicateur, que ce vieillard qui ne verra plus le soleil se lever sur cette terre de péché et de douleurs, mais il sait qu'il assistera, dans quelques instants, au lever du soleil céleste, dont le nôtre n'est qu'un pâle reflet.

Ah ! si tous nos prédicateurs du saint Évangile avaient la foi solide et vive du vieux Roger, le sol protestant ne tarderait pas à se couvrir de verdure comme le Carmel, et de roses, comme le Saaron.

« Voici le moment, dit le bourreau à Roger, en entrant dans la basse-cour.

— Marchons, lui répondit le vieillard, je suis prêt. »

Deux jésuites se présentèrent pour l'assister.

« Je vous remercie, leur dit-il, vos soins sont inutiles, je n'en veux pas ; ne me troublez pas, laissez-moi mourir en paix ! »

En sortant de sa prison, Roger, d'une voix vibrante, chanta un Psaume.

Cinquante soldats et deux tambours qui ne cessaient de battre l'escortaient.

Le clergé avait pris des précautions. Il ne voulait pas que le martyr, de son échafaud, se fît une chaire. Mais si sa voix fut étouffée, ses yeux, qui brillaient

comme ceux de saint Étienne, quand on le lapidait, ne furent pas muets.

Arrivé sur la place du Breuil, il fut pendu.

Pendant vingt-quatre heures, son corps resta suspendu au gibet. On l'en détacha pour le traîner dans les rues, après quoi on le jeta dans l'Isère, qui, de ses flots agités, lui fit un suaire.

Les protestants dauphinois pleurérent leur vieux et fidèle pasteur. Son martyre qui, de toutes ses prédications, fut la plus éloquente, rendit leur foi plus vive et leur donna des forces pour résister aux attaques de leurs persécuteurs.

De tous les pasteurs du désert qui furent suppliciés, à cette époque, celui dont la mort impressionna le plus douloureusement les Églises, fut Mathieu Mazal, plus connu sous le nom de Desubas, son lieu natal. Il appartenait à cette jeune et héroïque génération des pasteurs du désert, qui avaient étudié au séminaire de Lausanne. Antoine Court avait pour lui l'affection que l'apôtre Paul avait pour Timothée. L'étudiant en était digne, il avait une piété éclairée, un cœur aimant, une âme mâle et forte; tout prévenait en sa faveur, tant la grâce et la nature s'étaient montrées libérales pour lui. Les protestants avaient, pour leur jeune pasteur, une affection mêlée d'admiration, ils écoutaient ses conseils, comme ils auraient écouté ceux du vieillard le plus expérimenté, et, suspendus à ses lèvres, ils ne se lassaient pas d'écouter ses discours remplis de force et d'onction. Au contact de sa parole, les cœurs ulcérés s'apaisaient et les infortunées populations du Vivarais apprenaient à bénir ceux qui persécutent et à prier pour ceux qui maudissent.

La police avait les yeux ouverts sur le jeune prédicant qui, jusqu'alors, avait échappé à ses recherches, grâce à la vigilance ingénieuse des protestants ; mais le jour où il devait tomber entre ses mains arriva, et, le 12 décembre 1743, il fut arrêté, pendant la nuit, au lieu du Mazet, près de Saint-Agrève. A la nouvelle de son arrestation, le commandant vint l'interroger. Il lui demanda son nom, son âge, s'il avait de l'argent et des livres; il répondit à chacune de ces questions, mais il refusa de dire où étaient les registres, dans la crainte de compromettre leurs dépositaires. Le commandant le fit conduire, immédiatement après, à Vernoux; mais, à Cluerc, un nommé Gourdol, l'un de ses fidèles, reconnut le prisonnier. Saisi de douleur à la vue de son pasteur captif et destiné à la mort, il réunit, en quelques instants, dix-sept de ses voisins, et court après l'officier commandant pour réclamer sa liberté. Sur son refus, il s'élance vers Desubas pour l'arracher aux soldats ; ceux-ci, sur un signal de leur chef, font feu. L'intrépide Gourdol et quatre de ses compagnons tombent frappés mortellement, et Desubas est atteint, à la cuisse, par un coup de baïonnette.

Dès qu'on connut à Vernoux l'arrivée du captif, les protestants, qui avaient le matin assisté à ses assemblées, vinrent, en masse, aux portes du bourg réclamer sa liberté. « Retirez-vous leur dit brutalement le juge ; vous n'obtiendrez rien : il subira sa peine. »

A ces mots, les montagnards forcèrent les portes et entrèrent dans le bourg en poussant des cris de colère ; mais, à peine étaient-ils entrés, que les bourgeois firent feu sur cette foule plus bruyante que menaçante, tuèrent trente personnes et en blessèrent plus de trois cents. Les protestants se retirèrent et se préparèrent à redescendre, le lendemain, à Vernoux, pour délivrer le prisonnier et venger leurs morts.

Du fond de sa prison, Desubas déplorait les événements dont Vernoux venait d'être le théâtre; il s'oublia lui-même et n'eut qu'une seule pensée, celle d'empêcher le renouvellement des scènes horribles de la veille. Il pria ses amis qui

étaient déjà arrivés aux portes de Vernoux, d'éviter toute effusion de sang : « Retirez-vous, leur fit-il dire, je suis tranquille et résigné à mon sort. »

Cependant, le bruit du massacre de Vernoux avait retenti douloureusement dans toute la contrée environnante ; les paysans, délaissant leurs travaux, arrivaient en masse menaçante. Le sang eut certainement coulé sans l'intervention active des collègues du prisonnier, qui les engagèrent à déposer leurs armes et à regagner leurs foyers ; ils le firent, mais en murmurant : ils aimaient tant Desubas!

De Vernoux, le prisonnier fut conduit à Montpellier, où son arrivée causa une douloureuse impression qui fut même partagée par l'évêque de cette ville et par quelques autres. Les prêtres, touchés de sa jeunesse, le pressèrent vivement d'abjurer pour éviter la mort, il résista à toutes leurs instances ainsi qu'à celles du commandant Ladevèze, qui désirait vivement son élargissement.

Desubas fut interrogé par l'intendant Lenain, chevalier d'Asfeld, petit-neveu de Lenain-Tillemont, l'un des plus illustres soutiens de Port-Royal. Ce magistrat, selon les ordres qu'il avait reçus de la cour, l'adjura de dire la vérité.

« Je vous le promets, lui répondit-il.

— Les Églises, continua l'intendant, ont-elles une caisse commune, des amas d'armes et des relations avec les Anglais?

— Rien de tout cela n'est vrai, répondit Desubas; les ministres ne prêchent que la patience et la fidélité au roi.

— Je le sais, monsieur, répondit Lenain; aussi, est-ce avec douleur que je me vois contraint de vous condamner; mais ce sont les ordres du roi.

— Je le sais, monsieur, » répondit le martyr avec calme.

Lenain et les juges ne purent contenir leur émotion. Lenain pleurait.

Le 2 février, Desubas sortit de la prison pour aller à l'Esplanade, où son bûcher était dressé. Il était à demi dépouillé de ses vêtements et marchait nu-pieds et tête découverte ; quatorze tambours battant aux champs l'accompagnèrent. Arrivé au bas de l'échelle, il se mit à genoux pour prier ; la sérénité et la beauté de sa physionomie impressionnèrent vivement les assistants dont plusieurs fondirent en larmes. Quand il eut terminé sa prière, il monta le premier échelon de son bûcher. On l'arrêta, afin qu'il vit brûler, sous ses yeux, des homélies, des liturgies du désert et des notes synodales qu'on avait saisies sur lui. Il assista impassible à ce spectacle, puis, il pria deux jésuites, qui l'avaient accompagné et lui présentaient un crucifix à baiser, de le laisser mourir en paix. Quand il fut sur le sommet du bûcher, il voulut parler. Les tambours, aussi impitoyables que la flamme, étouffèrent sa voix ; mais son silence fut peut-être plus éloquent que ne l'auraient été ses paroles. Témoins de son héroïsme chrétien, les catholiques fondaient en larmes et les protestants bénissaient Dieu de leur donner, dans ce saint martyr, tant d'honneur et d'édification.

Desubas avait à peine vingt-six ans, quand il mourut martyr de sa foi. Sa fin glorieuse ranima le zèle de ses coreligionnaires, tout en les plongeant dans la plus profonde douleur. Court rendit grâces à Dieu de lui avoir donné un tel disciple, et il vit arriver à Lausanne deux jeunes Dauphinois, Béranger et Gauthier, qui s'étaient voués au saint ministère, à la vue de la potence de Desubas. C'est ainsi que la foi remplissait les vides que le bourreau faisait dans le corps pastoral. La mort du jeune pasteur du désert fut pleurée comme celle de Claude Brousson.

XVII. — Les Églises que la mort triomphante de Desubas avait fortifiées dans leur foi eurent, immédiatement

après le supplice du jeune martyr, à subir une grande humiliation. Un de leurs pasteurs nommé Duperron, à la vue de l'échafaud, renia sa foi et passa, des rangs des persécutés dans ceux des persécuteurs.

Le malheureux apostat ne put jamais oublier ni sa Bible, ni ses travaux apostoliques, ni ses frères qu'il avait abandonnés, ni le grand argument qui lui avait fait renier sa foi. La vue du ciel, cette source de joie indicible pour le cœur d'un vrai croyant, remplit le sien d'une profonde tristesse qui le jeta dans un abattement moral qui abrégea ses jours, et son lit de mort fut le bûcher sur lequel il expia son apostasie dans d'horribles souffrances morales. Bien différente fut la fin de Claris. Jeune encore, mais riche de bonnes œuvres, il mourut paisiblement au désert où il avait passé sa vie. Quand l'heure de faire le chemin de toute la terre sonna pour lui, il était prêt et depuis longtemps; les souvenirs d'une vie mal employée qui troublent le pasteur mercenaire, ne vinrent pas l'assaillir, à sa dernière heure. Sa conscience lui rendait un bon témoignage; car, au service de son Maître, il s'était fatigué sans se lasser jamais. Comme saint Paul, il put dire en face de la mort : « J'ai combattu le bon combat, j'ai achevé ma course, j'ai gardé la foi; la couronne de justice m'est réservée. » Les Églises pleurèrent Claris. Dieu, en le leur prenant, faisait au milieu d'elles un vide difficile à combler.

La première moitié du XVIIIe siècle se termina pour les Églises dans les tribulations et dans les larmes, et quand la seconde moitié commença, elles virent le clergé plus décidé que jamais à faire exécuter l'édit de 1724. L'évêque d'Agen se fit l'organe de ses désirs dans un écrit célèbre, adressé au contrôleur général des finances, le 1er mai 1751. Voici à quelle occasion : Un huguenot, nommé Frontin, était porteur d'une lettre qui tomba entre les mains du prélat; elle contenait ces mots : « C'est l'intention de M. le contrôleur général que l'on accorde toute sorte de protections au sieur Frontin, marchand huguenot, et qu'il soit bien traité et que la connaissance qui en parviendra aux négociants de cette espèce les engage à revenir dans le royaume. »

A la lecture de ces mots, qui indiquaient un retour vers les idées de tolérance, l'évêque crut voir se dresser devant lui le double fantôme des guerres civiles et de l'hérésie; il écrivit au contrôleur général une lettre, triste et honteux monument de l'intolérance épicospale. L'écrivain, dans sa fougue, relate, avec complaisance, les maux qui sont arrivés en France, à la suite de l'introduction de la Réforme : « C'est elle, dit-il, qui a attiré l'étranger sur le sol de la patrie, et failli compromettre l'unité du royaume; c'est elle qui a enseigné un droit nouveau, celui de la souveraineté du peuple qui a engendré des républiques et dressé à des rois des échafauds; c'est elle qui, en substituant à la juridiction souveraine de l'Église le prétendu droit d'examen, ouvre la porte à toutes les extravagances et à toutes les hérésies et donne naissance à une multitude de sectes, honte de l'Église et danger permanent pour les États au sein desquels ils inoculent le venin du déisme et de l'athéisme. »

Cette lettre donna naissance à un écrit remarquable d'Antoine Court. Il suit le prélat pas à pas et retourne à propos, contre l'Église romaine, les armes dont il se sert contre les réformés. Court, en terminant, s'adresse au cœur de Louis XV et lui demande d'ouvrir les portes des cachots et des galères, et de briser les chaînes des forçats protestants.

La voix de Court alla expirer, impuissante, à la porte du cabinet de Versailles, et, pendant qu'il faisait appel à la justice et aux compassions de son roi, une potence se dressait à Montpellier, et le bourreau inscrivait un nouveau nom dans le martyrologe protestant.

Les soldats arrêtèrent, près du Vigan, un jeune étudiant en théologie originaire de Montpellier, appelé François Benezet, et, six semaines après, un ministre, Molines, dit Fléchier. La nouvelle de leur capture réjouit la cour, qui croyait toujours que le seul moyen d'extirper le protestantisme du sol français consistait à pendre les prédicants; aussi, se montra-t-elle généreuse à l'égard des espions qui avaient mis les soldats sur leurs traces. Le procès des deux accusés ne fut pas long; convaincus, l'un d'être prédicant, l'autre d'en avoir fait les fonctions, ils furent condamnés à mort. On fit des efforts inouïs auprès de l'étudiant, pour le faire changer de religion. L'abbé Bouyra, qui aspirait à l'honneur de recevoir son abjuration, lui disait : « Si vous résistez à mes conseils, l'enfer sera votre partage.

— Si vous êtes persuadé qu'il y a un enfer, lui répondit le jeune homme avec un accent de voix indicible, me persécuteriez-vous comme vous le faites! Aurais-je été condamné à perdre la vie sur un gibet pour avoir adressé quelques exhortations à mes frères! »

Le martyr se recueillit et demanda à Dieu de le soutenir contre ses tentateurs qui présentaient à sa jeunesse le doux appât de la vie. Dieu exauça sa prière, et, quoiqu'il fût sur le point de devenir père, il offrit à Dieu un complet sacrifice. Il marcha à l'échafaud avec un visage serein en chantant d'une voix forte et vibrante le psaume LI. Il avait vingt-six ans à peine, quand il échangea les rudes travaux du ministère contre la couronne brillante du martyre. Les Églises furent édifiées par sa mort, et, longtemps après son supplice, les fidèles chantaient, sur un air du temps, une complainte qui leur rappelait la fin glorieuse du jeune proposant. Pauvre comme tous les prédicants de cette époque, il ne laissait à veuve qu'un nom sans tache, et à son enfant qui ne connut jamais son père, il légua l'exemple de sa vie.

Molines, qui, par son âge et son expérience du saint ministère, aurait dû être pour Benezet ce qu'un vieux militaire est pour un jeune soldat, le jour de sa première bataille, faillit devenir son plus grand tentateur. En face de l'échafaud, il se troubla et, après avoir montré une insigne lâcheté dans son interrogatoire, il se prêta à une misérable comédie, pour donner plus d'éclat à son abjuration. Après son arrêt de mort, il se confessa, reçut l'absolution et demanda l'extrême-onction, pendant que le curé avait fait exposer le saint sacrement pour son agonie et que le commandant militaire et le bourreau étaient à leur poste autour de la potence dressée sur l'esplanade de Montpellier, attendant le patient qui se préparait à marcher au supplice. Lorsque l'intendant, accompagné du subdélégué et du procureur du roi en robe, entra il dit à Molines que, puisqu'il allait mourir, il le conjurait de lui déclarer s'il avait encore quelque chose à dire qui regardât le bien de l'État. Molines, auquel la terreur de la mort avait bien appris son rôle, répondit qu'il n'avait rien de nouveau à déclarer.

L'intendant lui dit alors qu'il désirait ardemment, pour la consolation de ses juges et l'édification des fidèles, qu'il déclarât dans quelle religion il voulait mourir.

A ces mots, Molines, comme s'il eût eu instantanément une intuition divine des erreurs de la foi qu'il avait prêchée, déclara d'une voix ferme qu'il mourrait dans la religion catholique, apostolique et romaine hors de laquelle il n'y a pas de salut.

A l'ouïe de ces paroles, l'intendant lui dit : « Eh bien, monsieur, le roi vous accorde votre grâce. »

Quelque temps après, un homme, les larmes aux yeux, se présentait devant le consistoire wallon d'Amsterdam pour le supplier de l'admettre au nombre des membres du troupeau. Cet homme,

c'était Molines, que le remords poussait vers la terre étrangère, pour y pleurer ses péchés et proclamer le désir qu'il avait de réparer, par sa repentance, le scandale qu'il avait donné à ses frères. A la vue d'une si grande infortune, le consistoire, ému d'une profonde compassion, ne chargea pas de ses anathèmes le lâche compagnon de Benezet; il lui ouvrit les portes de son Église. La douleur du pauvre apostat ne fut pas éphémère, il crut que ce n'était pas assez de toute une vie pour pleurer sa faute, et jusqu'à ses derniers moments, il ne put se pardonner de n'avoir pas imité son compagnon de captivité. Pendant de longues années, cet infortuné ne voulut pas être consolé; sa figure sillonnée de rides précoces portait l'empreinte du désespoir; mais on y reconnaissait encore les traces d'une physionomie jadis noble et belle; son regard, éteint par les larmes, attestait la profondeur de ses souffrances : « son attitude, raconte un témoin oculaire, exprimait l'affaiblissement, sa tête retombait de tout son poids sur sa poitrine, et ses mains pendantes annonçaient un découragement profond, sa mise négligée témoignait de son oubli des choses extérieures, toute sa personne, en un mot, prouvait qu'il ne se comptait plus parmi les vivants : aussi, quelques personnes charitables avaient-elles bien voulu pourvoir à son existence ».

Cet infortuné était poursuivi, jusque dans son sommeil, par le regard de Benezet; il croyait voir le martyr debout sur son échafaud, lui reprochant sa lâcheté. Alors il éclatait en sanglots, et s'écriait : « Je suis perdu ! je suis perdu ! » C'est en vain que le pasteur Chatelain le recevait fraternellement dans sa maison, et lui répétait, chaque fois, que Dieu ne refuse pas son pardon aux pécheurs repentants; mais il ne voyait que l'abîme de misères dans lequel il était tombé; les miséricordes divines lui étaient voilées.

Un jour, il demanda au pasteur Chatelain la permission de remonter une seule et dernière fois dans cette chaire de vérité d'où son apostasie l'avait fait descendre. Celui-ci consulta les anciens de l'Église, qui décidèrent que la demande pouvait lui être accordée, pourvu qu'il ne prêchât pas dans une église.

Pour la première fois, depuis trente ans, un rayon de contentement vint éclairer la physionomie morne et sombre du pauvre exilé. Le soir du même jour où devait avoir lieu la prédication, une foule immense et recueillie était, avant l'heure, réunie autour de la chaire; elle sentait qu'elle ne venait pas entendre un orateur ordinaire; elle connaissait l'homme dont la voix était demeurée muette pendant de si longues années; elle le plaignait et l'aimait comme on aime les malheureux; elle savait qu'il n'avait pas demandé cette faveur pour parader dans la chaire comme un pharisien, mais pour y confesser publiquement sa faute, comme un péager. Molines en gravit lentement, gravement les degrés et prit pour texte le repentir de Pierre. Son discours, sans apprêt oratoire, fut admirable de fond et de forme, Ses auditeurs, bien des années après l'avoir entendu, en étaient encore impressionnés et en parlaient comme d'un des plus beaux et des plus touchants qu'ils eussent entendus.

Molines descendit de chaire pardonné de Dieu et des hommes, et de lui on pouvait dire : « Que l'homme ne tienne pas pour souillé ce que Dieu a purifié. »

XVII *bis*. — Lorsque Corteis, vieux, criblé d'infirmités, quitta son champ de travail pour aller mourir sur la terre étrangère, en continuant à servir ses frères par ses prières ardentes, ils étaient toujours sous le coup des édits; ils ne savaient pas la veille ce que leur préparait le lendemain; et quoique leur patience fût devenue proverbiale, quelques-uns d'entre eux finirent par être exaspérés.

Ceux de Lédignan qui se voyaient forcés par les dragons à rebaptiser leurs enfants, ne consultant que leur désespoir, résolurent de se défendre par les armes et de se venger des soldats et des prêtres. C'était une résolution désespérée ; mais qui oserait leur faire un crime de faire la garde, à main armée, autour de leurs demeures pour empêcher les dragons d'y pénétrer ? Le prêtre qui rôde autour d'une maison, pour voler un enfant, est-il plus sacré que la bête féroce qui le convoite pour sa proie ? Le père qui veille, se laissera-t-il ravir, sans résistance, ce qu'il a de plus cher au monde ? S'il a près de lui une arme, la brisera-t-il ? S'il le fait en disant à Dieu : Sois mon vengeur ! nous l'admirerons ; s'il fait feu sur le ravisseur, lui donnerons-nous le nom de meurtrier ? Revenons à Lédignan. C'était le 1er août 1752, les paysans de cette petite bourgade étaient en armes, sachant que les prêtres, aidés par un corps de cavaliers, devaient venir enlever leurs enfants. Ils vinrent en effet ; les paysans firent feu ; le curé de Lédignan fut blessé et ses confrères de Ners et de Quissac furent atteints, et moururent, quelques mois après, des suites de leurs blessures.

La cour fut profondément irritée de l'audace des paysans de Lédignan et approuva les rigueurs exercées contre eux. En écrivant à M. de Saint-Priest, intendant du Languedoc et successeur de Lenain, le comte de Saint-Florentin lui disait : « Ce serait tout perdre que de mollir en pareille circonstance, » et il l'engagea à ne rien épargner pour faire arrêter le ministre Coste.

Ce ministre était chéri des populations cévenoles, à cause de son zèle et de son intrépidité... Nature vive, ardente, impressionnable, il bondissait d'une sainte colère à la vue des prêtres, quand il les voyait rôder comme des bêtes fauves autour des maisons protestantes pour procéder à des enlèvements d'enfants. Un jour, hors de lui, il souleva, c'était facile, les paysans de Lédignan ; nous connaissons le reste.

Le comte de Saint-Florentin, qui écrivait à M. de Saint-Priest de ne pas mollir, craignit cependant que de trop grandes rigueurs n'enfantassent une nouvelle guerre des Camisards parmi ces belliqueuses populations cévenoles alors frémissantes de colère, qui eussent pu se lever, comme un seul homme, au chant de l'une de ces complaintes qui leur recontaient en termes touchants la fin glorieuse d'un Roussel ou d'un Desubas. Dans cette critique circonstance, la cour fut admirablement secondée par tous les collègues de Coste, qui accoururent à Lédignan et firent tomber, par leurs remontrances à la fois sévères et paternelles, les armes des mains des insurgés. Un moment, ils furent sur le point de déposer Coste, ils reculèrent cependant, devant cette mesure, dans la double crainte d'irriter les populations cévenoles et de devenir les complices du présidial de Nîmes, qui venait de condamner le belliqueux pasteur à être rompu vif (25 décembre 1752). Ils prirent un moyen terme et Coste, d'après leur conseil, quitta la France et se réfugia en Angleterre.

XVIII. — Rabaut était, à cette époque, le pasteur du désert le plus considérable ; la place qu'il avait conquise au milieu de ses collègues, il la devait non à son ambition, mais à sa supériorité incontestable et à un dévouement qui ne se démentait jamais. Homme d'action, il visitait les Églises ; homme pratique, il les maintenait dans l'obéissance à la discipline ; homme de prière, il ne désespérait jamais, et, dans les jours les plus sombres, au moment où il semblait que le navire du protestantisme allait se briser sur des écueils, il relevait la tête, comme le chêne pendant la tempête, et se multipliait pour empêcher ses

frères épouvantés de renouveller les honteuses apostasies de 1689.

Après le départ du marquis de Paulmy, le duc de Richelieu arriva dans le Languedoc pour porter les vœux et les ordonnances de la cour aux États de cette province où le clergé avait la haute main, et qui était aussi prompte à exécuter les édits contre les protestants qu'avare de ses subsides.

Le duc de Richelieu était l'arrière-petit-neveu du célèbre cardinal de ce nom. Il était né en 1696; de bonne heure, il se distingua par son esprit dans les salons et par son courage sur les champs de bataille. A vingt ans, il était le plus beau gentilhomme de son temps et le plus dépravé. Sa vie aventureuse et ses duels en avaient fait l'idole des plus grandes dames de la cour, qui se faisaient une gloire d'être déshonorées par lui. Comblé de dignités et d'honneurs, il était la personnification d'une noblesse tarée, qui de son glorieux passé n'avait su conserver que sa bravoure. Louis XV aimait Richelieu à cause de ses vices ; Voltaire à cause de son esprit. Tel était l'homme qui vint présider les États. Indifférent en matière religieuse, il n'apporta pas dans son commandement l'esprit de Baville; en effet, que lui importait que les protestants chantassent des psaumes en mauvais français, pourvu qu'ils ne fussent pas des sujets insoumis! Aussi, arriva-t-il dans le Languedoc avec de bonnes dispositions, qui se manifestèrent par la cessation des excès des logements militaires.

Depuis l'arrivée de Richelieu, la situation des Églises s'était un peu améliorée ; mais, tout à coup, elle empira. Le duc, après la session des états, retournait à Paris, lorsqu'à Avignon lui arriva la fausse nouvelle, que les habitants de la Gardonenque étaient attroupés en armes. Sans se donner la peine de s'assurer de la réalité du fait, il donna, dans sa colère, des ordres pour qu'on plaçât des garnisons partout, et qu'on activât le jugement du ministre Coste, l'auteur de l'insurrection de Lédignan.

Après son départ, les Églises jouirent, pendant une année entière, d'un calme inusité ; elles en profitèrent pour régler leur administration intérieure. Leur histoire, pendant ce temps n'a rien de particulier qui mérite d'être relaté; mais, pendant qu'elles jouissaient avec reconnaissance de ces heures de calme, le clergé romain veillait, et quoiqu'elles ne fussent extérieurement qu'un objet de pitié, elles troublaient son sommeil. Il força de nouveau la main à la cour, et l'année 1754 s'inaugura pour elle par une terrible persécution, et, chose étrange ! ce fut l'épicurien Richelieu, le plus dissolu des courtisans et le plus incrédule des disciples des philosophes, qui continua le farouche Baville. Nommé pour présider les États du Languedoc, il fit (16 février 1754) revivre toutes les dispositions de l'édit de 1724, en y en ajoutant de nouvelles dans une instruction tristement célèbre.

Le clergé, qui redoutait l'influence de Rabaut mit toute en œuvre pour le faire capturer; il faillit réussir, à Saint-Césaire. Averti à temps, le courageux pasteur descendit de chaire, et, sans avoir même le temps d'ôter sa robe, il s'échappa. Ceux qui conseillaient Richelieu lui firent comprendre que la capture d'un ministre aussi aimé que Rabaut pourrait provoquer un soulèvement, et que le mieux serait de le forcer à s'expatrier. Dans ce but, le commissaire de Nîmes proposa d'arrêter Magdelaine Gaydan, son épouse, et ses enfants, afin que, nanti de ce gage précieux, on forçât Rabaut à sortir du royaume. Leur proposition ayant été acceptée, un officier, commandant cent hommes, cerna sa maison, située dans l'un des faubourgs de la ville. Il ordonna, au nom du roi, qu'on lui en ouvrît les portes, et chercha le pasteur dans les appartements; on ne le trouva nulle part. Mais, quand il vou-

lut procéder à l'arrestation de Mme Rabaut et de sa vieille mère, Magdelaine Gaydan fut admirable de courage et de présence d'esprit; elle protesta énergiquement contre la violation de son domicile, et le contraignit, par la seule force morale qu'elle déploya, à se retirer; ce ne fut que pour un peu de temps. De nouvelles menaces lui ayant été faites (22 octobre et 2 novembre 1754), elle comprit le danger d'une plus longue résistance; elle abandonna furtivement sa demeure, et suivie de ses deux enfants et de sa vieille mère, elle alla rejoindre son mari dans le désert. Femme forte et chrétienne, elle sut faire à Dieu l'héroïque sacrifice de son époux bien aimé. Loin de lui conseiller de s'expatrier, elle lui dit : « Reste, fortifie tes frères et meurs à la tâche. » Elle partagea les dangers de sa vie de proscrit, et, pendant deux ans, elle erra de lieu en lieu, vivant de privations. Quand le duc de Mirepoix fut devenu intendant du Languedoc, il fut touché de ses malheurs et ordonna qu'on cessât de la poursuivre.

XIX. — L'année 1754 fut marquée par un grand événement, le martyre d'Étienne Tessier, dit Lafage. La mort de ce pasteur du désert rappelle celle de Desubas. Comme lui, il était jeune, dévoué et intrépide; comme lui, il fut arrêté, jugé condamné à mort; comme lui, il mourut avec un saint courage, et légua aux Églises le souvenir d'une vie qu'il avait était trop heureux de leur donner pour les affermir dans la foi. Lapierre, l'un de ses disciples et son compagnon d'apostolat, le suivit jusqu'au pied de l'échafaud, le vit et l'aida à mourir, puis, il retourna dans le désert et, comme David, sous le poids de sa douleur, il composa une ballade touchante, qui rappela longtemps aux protestants le martyre du glorieux confesseur de Jésus-Christ, Étienne Tessier, exécuté, le 17 août 1754, sur l'Esplanade de Montpellier.

L'exécution de Tessier remplit de joie la cour; une somme de 3000 francs fut donnée à celui qui l'avait livré, et Jacques Novis père, qui avait donné asile au pasteur proscrit, fut condamné par contumace à servir à perpétuité sur les galères du roi et à être flétri sur l'épaule des lettres G. A. P; tous ses biens, sauf le tiers réservé à sa famille, furent confisqués; sa maison déclarée, comme lui, coupable, fut rasée.

Cette année, qui compte parmi les plus critiques de l'histoire des Églises du désert, se termina par une intolérance cruelle du parlement de Toulouse, qui ordonna à tous les protestants de Montauban et des diocèses environnants, dont les mariages n'avaient pas été bénis par un prêtre de se séparer sous peine d'amende, avec injonction de faire réhabiliter leur union devant les archevêques ou évêques.

Au milieu de ces tribulations, les Églises eurent une heure de grande espérance : le prince de Conti, touché de de leurs malheurs, paraissait disposé à leur prêter l'appui de son influence auprès du Conseil. Ce prince appartenait à l'illustre famille des Condé, et avait pour aïeul ce Conti, que Louis XIV haïssait et qui força l'estime de l'irascible Saint-Simon ; de bonne heure, il se distingua par sa bravoure sur les champs de bataille et dans les salons par son esprit caustique et mordant. Il encourut la disgrâce de la cour et s'en consola facilement, en se joignant aux beaux esprits frondeurs, qui formaient l'opposition de cette époque. Comme tous les gentilshommes de son temps, il vivait en épicurien, riant de tout, se moquant de tout, même de la mort. — On raconte qu'un jour il se fit apporter son cercueil, s'y étendit et dit en plaisantant : « Il est trop étroit. » Tel était ce prince qui s'intéressa au sort des réformés. Quel fut le motif qui l'y engagea? Jusqu'ici, les historiens n'ont pu le préciser, et ils en sont encore ré-

duits à des conjectures. Les uns l'attribuent à sa profonde compassion pour des hommes qui professaient la foi pour laquelle son ancêtre Louis de Condé était mort à Jarnac; les autres à l'esprit de tolérance qui pénétrait en France, grâce aux efforts de Voltaire et des encyclopédistes; quelques-uns enfin lui supposent le projet ambitieux de se rendre redoutable à la cour en reconstituant le parti huguenot, dont il aurait été le



Louis de Bourbon.

chef. Comme il nous a été impossible de pénétrer la pensée intime du prince, nous nous bornons à relater succinctement les faits de cette page aussi retentissante que stérile de l'histoire du protestantisme français.

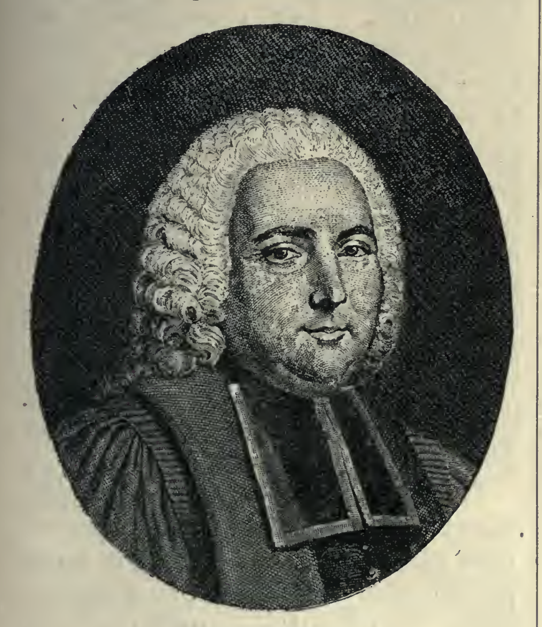
Le prince, vivement impressionné de la lettre que lui écrivit Rabaut, désira voir l'homme qui commandait son estime et son respect par le noble dévouement qu'il portait à une cause proscrite. Le pasteur du désert quitta le Languedoc, le 18 juillet, et se rendit auprès du prince, avec lequel il eut deux conférences à Marly et à l'Isle-Adam. Que s'y passa-t-il? Rabaut, malheureusement, n'a rien laissé dans ses papiers qui soit de nature à satisfaire notre curiosité; il fut, sans doute, question des Églises et des demandes que leur courageux défenseur avait formulées pour elles; mais ce qui paraît certain, c'est que le prince de Conti ne lui imposa rien qui fût contraire à la vieille fidélité que les protestants professaient pour leurs rois.

Rabaut retourna au désert, le 15 août 1755, emportant l'admiration du prince et des espérances qui ne se réalisèrent pas, non à cause de la bonne volonté de Conti, mais à cause de son peu d'influence sur le Conseil du roi, qui ne se relâchait pas de ses rigueurs à l'égard des protestants, qui furent encore une fois le jouet d'un mirage.

XX. — A cette époque, un secours inattendu leur arriva, et, chose singulière, il leur vint de ce parlement d'Aix, tristement célèbre par son baron d'Oppède et par ses arrêts cruels contre les Vaudois de Cabrière et de Mérindol. Cette cour souveraine avait alors pour procureur général un homme remarquable par ses lumières et son intégrité, Rippert de Montclar. Ce magistrat se distingua au premier rang des écrivains parlementaires, qui ne cessaient de revendiquer les libertés gallicanes de leur Église et de combattre les empiétements du saint-siège; il attaqua les jésuites dans un réquisitoire foudroyant, et d'Aguesseau lui décerna publiquement le titre rare d' « ami du bien ».

Rippert de Montclar, qui vivait non loin d'une population mise hors la loi par des arrêts iniques, ne pouvait demeurer étranger à ses souffrances; il se constitua, dans un écrit remarquable le défenseur non de sa foi, qu'il tenait pour hérétique, mais de ses droits de citoyen. Il revendiqua pour elle, contre le fanatique évêque d'Alais, la tolérance civile. « Elle est aujourd'hui, disait-il, le sentiment non seulement de tout ce

qu'il y a en Europe d'esprit chrétien et solide, mais encore de tout ce qu'il y a d'hommes sensés dans l'univers. » Il flétrit la conduite des curés qui profanaient le sacrement du mariage en forçant les protestants à comparaître devant eux pour célébrer leur union. Il rappela, en traits de feu, le scandale, les sacrilèges, les lâches hypocrisies qui avaient été la suite de l'exécution stricte des édits, et il déclara que les évêques eux-mêmes, pénétrés des scandales du



Rippert de Monclar.

passé et de ceux de l'avenir, devraient, les larmes aux yeux et prosternés au pied du trône, supplier le roi d'abolir ces déclarations pénales et lui déclarer nettement que leur ministère ne peut plus se prêter en pareille occasion, parce que la gloire de Dieu, la sainteté de la religion, la conscience des évêques, le salut des curés, et la conversion des protestants eux-mêmes, s'y trouvent tout à la fois intéressés.

Le magistrat, devançant son siècle de quelques années, réclamait pour les protestants cet état civil qui ne leur fut donné qu'en 1787, pour qu'aux yeux de la loi leurs femmes ne fussent pas leurs concubines et leurs enfants des bâtards.

XXI. — L'homme qui, pendant de si longues années, avait travaillé à la réorganisation des Églises, Antoine Court, mourut à Lausanne, en septembre 1760. Il termina dans la tempête son ministère commencé dans un orage. A l'heure où il dut dire un dernier adieu à ces Églises qu'il avait aimées dans sa jeunesse comme un fils, et que, dans sa vieillesse, il aimait comme un père, désespéra-t-il de son œuvre, en la voyant attaquée avec tant d'acharnement? Nous ne le croyons pas. Dieu épargna certainement à son fidèle serviteur cette dernière amertume. Après avoir, pendant de si longues années, vu si souvent la nacelle protestante près de sombrer et toujours se relever, quand ses ennemis croyaient le plus à son naufrage, il dut regarder à Celui qui avait été son secours dans ses détresses, et l'assurance dut lui être donnée que la nacelle arriverait au port. Nous aimerions à connaître des détails circonstanciés sur les derniers moment de ce pieux Néhémie; mais toutes nos recherches ne nous ont fait découvrir qu'une lettre de son fils qui annonce brièvement à un ami la mort de son père. Sa fin dut être paisible, car il était de ceux qui se présentent devant le Maître en lui rapportant le double des talents qu'il leur a confiés. En effet, quel homme eut une vie plus pleine de bonnes et grandes œuvres et travailla dans le champ évangélique avec plus de renoncement à soi-même et de persévérance! Et cependant, ce grand chrétien, dont Dieu se servit pour réparer les brèches que Baville avait faites au protestantisme, n'est connu que de quelques-uns de ceux qui lui doivent leur foi, leurs temples relevés, leur culte, le bonheur de n'être pas sous le joug papal et le privilège d'être sous celui de la sainte Écriture. Quelle honte! et comme nous nous sentons heureux et fier de contribuer pour notre faible part à dres-

ser un piédestal à l'homme qui, après Calvin, mérite le plus la reconnaissance des Églises réformées, dont l'un fut le grand législateur et l'autre le grand réorganisateur.

Après ses travaux évangéliques dans le Languedoc, la grande œuvre de Court fut la fondation du séminaire de Lausanne, qui fournit des pasteurs aux Églises du désert, et dont plusieurs posèrent sur leur front la glorieuse couronne des martyrs. La mort d'Antoine Court fut un deuil public pour les Églises ; elles sentirent la grandeur de la perte et le vide immense qu'elle faisait au milieu d'elles : les plus grands hommes ne sont bien souvent appréciés de leurs contemporains qu'après leur mort.

Antoine Court, comme tous les réformateurs, vécut pauvre et mourut pauvre, et ne légua à son unique fils, Court de Gébelin, que son manuscrit de l'*Histoire des Camisards* et un grand nom. Court de Gébelin naquit à Nîmes, en 1728, et fut élevé avec beaucoup de soin à Lausanne, sous les yeux de son père, qui le destina au ministère évangélique. Deux ans avant sa mort, il eut la joie de lui imposer les mains ; mais les instincts littéraires et scientifiques du jeune ministre le jetèrent en dehors de la carrière pastorale. En 1763, il alla se fixer à Paris, où il s'occupa avec tant de zèle des intérêts des Églises, qu'elles le nommèrent par reconnaissance leur représentant, avec un traitement de 450 livres. Nul n'était plus propre que lui à remplir dignement cette tâche délicate et difficile ; son activité était prodigieuse ; sa facilité d'écrire étonnante ; ses rapports avec les lettrés et les savants journaliers. Son influence, qu'il dut d'abord à son caractère aimable et à ses connaissances variées, s'accrut de toute la gloire qui s'attacha à son nom par l'apparition du premier volume de son grand ouvrage, *le Monde primitif*, œuvre colossale, qui fit dire à d'Alembert, « si l'auteur avait eu quarante savants pour l'aider ». Depuis l'époque de son arrivée à Paris jusqu'à sa mort, nous le trouverons occupé, au milieu de ses travaux littéraires et scientifiques, à remplir son mandat avec zèle et avec intégrité, malgré les obstacles qui lui venaient de la cour et trop souvent des Églises, dont il surveillait les intérêts.

XXII. — Les Églises, malgré les vexations du clergé romain, travaillaient sans relâche à leur reconstitution, et chaque jour, une pierre nouvelle, débris du passé, était ajoutée à l'édifice nouveau. Le séminaire de Lausanne envoyait des pasteurs fidèles, dévoués, pénétrés de l'esprit de son pieux fondateur ; grâce à leurs travaux et aux idées de tolérance qui commençaient à se faire jour dans les esprits, les protestants croyaient, non à la fin des persécutions, mais à leur ralentissement, quand, tout à coup, ils virent se dresser à Toulouse un échafaud sur lequel monta un jeune pasteur du désert, François Rochette.

François Rochette naquit à Vialas, dans le Gévaudan, d'une famille pauvre, mais pieuse. De bonne heure, le jeune paysan qui se sentit, comme Paul Rabaut, appelé au ministère évangélique, alla, sous la direction du vénérable Court, faire ses études au séminaire de Lausanne. A son retour (20 janvier 1760), il reçut l'imposition des mains des pasteurs Sicard, J. Gardès, Figuières et Gabriac. Le jeune pasteur se distingua par son zèle et sa piété, qui le rendirent cher aux Églises. Il desservit, d'abord, celles de l'Agenais et fut, bientôt après, appelé à donner ses soins à celles du Quercy. Ses travaux multipliés altérèrent considérablement sa santé, et, au mois de septembre 1761, il fut obligé de les suspendre et d'aller demander aux eaux de Saint-Antonin de lui rendre des forces qui ne répondaient plus à son zèle pour le service de Dieu. Il partit et, arrivé à minuit près de

Caussade, rien ne lui faisait présager le danger au-devant duquel il courait, car, depuis quelque temps, la cour s'était considérablement relâchée de ses rigueurs à l'égard des protestants. Le 13 septembre 1761, on le pria d'administrer le baptême à un enfant dans un hameau voisin. Ne connaissant pas le chemin, il pria son guide, nommé Viala, de lui chercher quelqu'un qui pût le conduire au lieu où il était attendu. Au point du jour Viala, revenant avec un jeune homme nommé Michel Balès, fut rencontré par une patrouille. Interrogé sur le but de son voyage, il répondit qu'il allait à Montauban et qu'il attendait un cavalier. Un moment après, ce cavalier arriva : c'était Rochette. On lui demanda où il allait ; il répondit : « A Saint-Antonin. » Cette contradiction entre ses paroles et celles de Viala éveilla les soupçons. On les arrêta et on les conduisit au corps de garde, et, le lendemain, on procéda à leur interrogatoire. Rochette avoua franchement qu'il était ministre de l'Évangile, sachant qu'en le disant il dressait de ses propres mains son échafaud.

A la nouvelle de l'arrestation de Rochette, deux cents paysans résolurent d'enlever leur ministre et pénétrèrent dans la ville, la nuit suivante ; mais ils furent contraints de battre en retraite devant l'attitude ferme et résolue de la garde. Le lendemain, les magistrats appelèrent tous les habitants aux armes, et ce ne fut pas sans un étonnement mêlé de dédain que les catholiques virent accourir les premiers, les notables bourgeois protestants. Les paysans, refoulés hors de l'enceinte de Caussade, renouvelèrent leur attaque, mais sans succès. Ils en tentèrent une troisième sous le commandement de trois gentilshommes verriers, les frères Grenier.

Ces trois frères appartenaient à l'une de ces familles du pays de Foix, anoblies par les rois de France en reconnaissance des services qu'elles avaient rendus à l'État par l'impulsion qu'elles avaient donnée à la fabrication du verre. Elles vivaient patriarcalement, retirées dans leurs montagnes loin du bruit et des dissipations du monde. Quand la Réformation éclata, elles l'embrassèrent avec ardeur et leurs vertus privées reçurent un nouvel éclat de leurs vertus chrétiennes. Au nombre de ces familles dont quelques-unes existent encore, celle de Grenier, sieur de Lasterme, eut l'honneur insigne de souffrir pour la sainte cause de l'Évangile. Isaac de Grenier, vieillard septuagénaire, fut condamné, le 6 février 1746, aux galères perpétuelles, pour avoir désobéi au roi en assistant à une assemblée. Jean et Marc, ses deux fils, coupables du même crime, subirent la même peine. Son gendre, Jean de Grenier, sieur de Courtelas, fut arraché de son lit, où le retenait une grave maladie, et transporté aux Armurats, où il fut jeté sur le même grabat qu'un agonisant qui expira bientôt après. Pendant deux heures, il demeura enchaîné à ce cadavre ; ce ne fut qu'à force de prières qu'il obtint d'être envoyé à l'hôpital, d'où il s'évada le 24 février 1747.

Revenons aux trois frères Grenier, dits de *Commel*, de *Sarradon* et de *Lourmade*. Ils appartenaient à la noble famille des Grenier. Jeunes, ardents et zélés pour leur cause, ils se mirent à la tête des paysans et se portèrent sur Caussade dans l'intention de secourir leurs coreligionnaires qu'ils croyaient, non sans raison, menacés d'une nouvelle Saint-Barthélemy. Ils étaient près de la ville, quand ils furent reconnus et obligés, vu leur infériorité numérique, de faire volte-face. Ils furent poursuivis et faits prisonniers à l'aide de chiens de bouchers qui mirent leurs ennemis sur leurs traces. On les transporta avec Rochette et ses deux guides, Viala et Balès, et cinq autres, à Montauban, d'où on les dirigea vers Toulouse ; le parlement de cette ville, devant lequel ils comparurent, les condamna,

le 18 février 1762, à avoir la tête tranchée, à cause de leur qualité de gentilshommes, et Rochette à être pendu.

A l'ouïe de l'arrêt qui les frappait, ils se regardèrent et dirent : « Puisqu'il faut mourir, prions Dieu qu'il agrée le sacrifice que nous allons lui offrir. » Rochette tomba à genoux et fit une touchante prière ; puis, ses trois compagnons de mort et lui embrassèrent leurs deux camarades condamnés aux galères et félicitèrent ceux qui avaient été mis hors de cause. Témoin de cette scène touchante, Belot, le secrétaire du parquet, ne pouvait retenir ses larmes. Quelques instants après, quatre curés entrèrent et insinuèrent aux condamnés que la vie serait le prix de leur abjuration. « Nous vous remercions de votre zèle, leur dit Rochette, mais nous vous prions de vous retirer et de ne pas nous troubler dans nos derniers moments. »

L'un des curés leur dit : « Vous serez damnés.

— Nous allons, lui répondit Rochette, comparaître devant un juge plus juste que vous ; c'est Celui qui a versé son sang pour nous sauver. » Et s'adressant à ses compagnons, il les exhorta à glorifier Dieu par un saint martyre.

Les curés l'ayant interrompu à plusieurs reprises, pour soutenir qu'à l'Église romaine seule appartient le droit de remettre les péchés : « L'Église protestante, lui répondit Rochette, a pour pierre angulaire la sainte Écriture, et la rémission des péchés ne s'obtient que par la foi en la mort sanctifiante du Rédempteur. »

A l'heure du dîner ils furent délivrés de la présence importune des prêtres. Un étranger qui les eût vus si calmes et si sereins, ne se serait jamais douté qu'ils prenaient leur dernier repas. Les geôliers et les sentinelles, témoins de ce touchant spectacle, versaient des larmes. « Merci, merci, leur dit Rochette, pour votre bonne sympathie ; si, en quelque chose nous vous avons fait de la peine, nous vous en demandons pardon. » A un soldat du guet, qui paraissait plus attendri que les autres, il dit : « Mon ami, ne suis-je pas prêt à mourir pour mon roi comme vous pour le vôtre ? Pourquoi me plaignez-vous de mourir pour mon roi ? »

A une heure après midi. les prêtres entrèrent dans la prison ; leur présence affecta péniblement les condamnés. « Retirez-vous, leur dirent-ils, nous ne voulons pas de votre ministère.

— Nous sommes ici pour votre salut, leur dit l'un d'entre eux.

— Si vous étiez, lui répondit le plus jeune des gentilshommes, à Genève, prêt à mourir dans votre lit (car on n'y fait mourir personne pour cause de religion), seriez-vous bien aise que quatre ministres, sous prétexte de zèle, vinssent vous persécuter jusqu'à votre dernier soupir ! Ne faites donc pas aux autres ce que vous ne voudriez pas qu'on vous fît... »

Ces paroles ne touchèrent pas les convertisseurs : dans ces nobles martyrs, ils ne voyaient que des hérétiques condamnés au feu éternel s'ils ne se réconciliaient pas avec l'Église. Armés chacun d'un crucifix, qu'ils leur présentaient de temps en temps, ils ne cessèrent de les tourmenter et de les troubler dans leur recueillement. L'aîné des gentilshommes, impatienté, s'écria : « Si vous voulez vous entretenir avec nous, parlez-nous de Celui qui est mort pour nos offenses et ressuscité pour notre justification : nous vous écouterons ; mais n'y mêlez plus vos superstitions. »

Deux heures sonnèrent, c'était le moment du départ. Ils sortirent de la prison et montèrent, avec les quatre prêtres dans un chariot qui, au milieu d'une foule immense, se dirigea vers la porte de la cathédrale.

A l'aspect de l'église, Rochette crut qu'on voulait l'y faire entrer et le forcer à signer une abjuration.

« Je ne descendrai pas du chariot, dit-il.

— On ne veut pas vous faire abjurer,

lui dit l'un des prêtres; on veut seulement que vous fassiez amende honorable pour demander pardon à Dieu, au roi et à la justice pour avoir fait méchamment les fonctions de votre ministère et contrevenu aux ordonnances. »

Rochette, qui comprit la ruse et le parti qu'on pourrait tirer contre le protestantisme, de cet acte, répondit avec beaucoup de fermeté qu'il ne descendrait pas. « Je ne peux, ajouta-t-il, agir contre ma conscience; là où vous ne semblez voir qu'une formalité, j'y vois une abjuration. »

On le contraignit cependant de descendre et de se mettre à genoux; alors d'une voix ferme, il dit : « Je demande pardon à Dieu de tous mes péchés, et je crois fermement en être lavé par le sang de Jésus-Christ, qui nous a rachetés à grand prix. Je n'ai point de pardon à demander au roi; je l'ai toujours honoré comme l'Oint du Seigneur; je l'ai toujours aimé comme le père de la patrie. J'ai toujours été bon et fidèle sujet, et les juges m'en ont paru très convaincus. J'ai toujours prêché à mon troupeau la patience, l'obéissance, la soumission, et mes sermons, qu'on a en main, sont renfermés en abrégé en ces paroles : « Craignez Dieu, honorez le roi. » Si j'ai contrevenu à ses lois touchant les assemblées religieuses, c'est que Dieu m'ordonnait d'y contrevenir; quant à la justice, je ne l'ai point offensée, et je prie Dieu de pardonner à mes juges. »

Le bourreau et le greffier insistèrent pour qu'il fît amende honorable : le martyr protesta énergiquement et sortit victorieux de cette lutte pénible.

Rochette et ses compagnons remontèrent sur leur tombereau, et le funèbre cortège se dirigea vers la place de la Monnaie, précédé et suivi par un détachement de soldats, comme si on eût craint un enlèvement. L'attitude noble et touchante des condamnés triompha du fanatisme des Toulousains, qui ne cachèrent ni leurs regrets, ni leurs larmes. L'un des quatre prêtres ne put résister à ce que ce spectacle avait de saisissant, il s'évanouit, on l'emporta; un autre vint prendre sa place. Ce qui touchait le plus, c'était la jeunesse de Rochette, l'inexprimable sérénité de sa physionomie pleine de douceur et de grâce, sa parole remplie de confiance et de fermeté; tout intéressait en lui; on savait qu'il aurait pu sauver sa vie par un mensonge, et qu'il ne l'avait pas voulu.

Le jeune pasteur descendit d'un pas ferme du chariot, et monta sur l'échafaud en chantant l'hymne des martyrs :

La voici, l'heureuse journée,
Qui répond à notre désir.
Louons Dieu, qui nous l'a donnée,
Faisons-en tout notre plaisir.
Grand Dieu ! c'est à toi que je crie :
Garde ton Oint et le soutiens.
Grand Dieu ! c'est toi seul que je prie :
Bénis ton peuple et le maintiens...

« Mourez catholique, lui dit le bourreau.

— Jugez, lui répondit le martyr, quelle est la meilleure religion, celle qui persécute ou celle qui est persécutée. »

L'exécuteur des hautes œuvres attacha le patient au gibet et le pendit.

Deux des gentilshommes contemplaient cette scène tragique avec un visage impassible; le troisième, c'était le plus jeune, porta les mains sur sa figure pour ne pas en être témoin. Quand ses deux frères eurent été décapités, il releva noblement la tête, et au bourreau qui, en lui montrant leurs corps ensanglantés, lui disait : « Vous venez de voir périr vos frères, abjurez pour ne pas périr comme eux, » il répondit froidement : « Fais ton devoir. » A ces mots le bourreau laissa retomber sa hache, et la tête du gentilhomme roula à côté de celles de ses frères.

Les commissaires du parlement et les députés des autres cours baissaient la tête de honte pendant l'exécution; quel-

ques-uns pleuraient. La foule, ordinairement bruyante, se retira lentement et en silence; une terreur de Dieu planait sur elle et lui criait : « Le sang des justes vient de couler! »

Ce martyre, qui rappelle les plus beaux de ceux de la primitive Église, impressionna douloureusement les réformés, mais il les fortifia : du sommet de leur échafaud Rochette et ses compagnons leur disaient : « Prenez courage : si Dieu est pour vous, qui sera contre vous? le sang des martyrs est la semence de l'Église. »

XXIII. — Dix-huit jours après le supplice de Rochette et des gentilshommes, un autre échafaud, autour duquel devait se faire un bruit immense, se dressait à Toulouse; un vieillard de soixante-huit ans y montait d'un pas ferme; nous avons nommé Jean Calas.

Calas (Jean) naquit à la Cabarède, près Mazamet, le 19 mars 1698. En 1731, il épousa Anne-Rose Cabibel, née en Angleterre, de parents réfugiés. De leur mariage naquirent quatre fils, Marc-Antoine, Jean-Pierre, Louis, Louis-Donat, et deux filles, Anne-Rose et Anne.

Calas quitta de bonne heure son pays natal et alla se fixer à Toulouse, où il ouvrit un magasin de draperies; il ne tarda pas à jouir parmi ses concitoyens d'une réputation sans tache, car il était du nombre de ces hommes intègres et droits qui ont en horreur le faux poids et la fausse balance. Il honorait, dans sa personne, la foi protestante, dans laquelle il avait été élevé, et content de sa modeste position, qui était celle qu'Agur désirait pour lui, il élevait sa famille dans la crainte de Dieu. Depuis de longues années, sa maison était un asile de paix et de bonheur, quand tout à coup des malheurs inattendus vinrent fondre sur elle. L'un des fils de Calas, Louis, poussé par l'ambition, quitta le foyer paternel, renia sa foi et se mit sous la protection de l'archevêque de Toulouse; ses parents, désolés de son apostasie, le pleurèrent plus que si la mort le leur eût enlevé. Ce n'était cependant que le prélude du terrible orage qui se préparait. Marc-Antoine, l'aîné de leurs fils, plus ambitieux encore que son frère Louis, se sentait porté vers la jurisprudence et ne pouvait se résoudre à confiner sa vie dans l'espace étroit d'un magasin de draperies; il eût pu s'abandonner à ses goûts en abjurant, mais, à défaut d'une foi vivante, il avait une fierté de caractère qui lui rendait impossible une bassesse. Il eut l'idée d'aller à Genève étudier la théologie; un ami l'en dissuada, soit qu'il crût qu'il n'avait pas de vocation pour le ministère évangélique, soit à cause des périls dont le pastorat était entouré; il demeura à Toulouse et s'abandonna à son humeur sombre et mélancolique. Pour tromper l'ennui qui le consumait, il demanda au jeu des distractions et se créa une vie factice et fiévreuse qui faisait la désolation de son père, qui n'osa lui céder sa maison de



Calas.

commerce, quoique, en sa qualité de fils aîné, il fût destiné à en être le chef. Il souffrait ainsi que sa femme du caractère de Marc-Antoine, qui ne prenait aucune part aux joies pures et innocentes de leur foyer domestique. La répugnance qu'il avait pour le commerce et l'impossibilité où il était d'entrer au barreau, où il se sentait appelé par son goût et par ses études littéraires, lui donnèrent un dégoût profond de la vie; l'idée du suicide lui monta un jour dans l'esprit : il se pendit.

Le bruit de la mort de Marc-Antoine se répandit avec la rapidité de l'éclair; les capitouls accoururent sur les lieux, et convaincus de la réalité du suicide, ils allaient se retirer lorsqu'une voix, sortie du milieu de la foule ameutée qui se pressait près de la porte, laissa échapper ces mots sinistres : « Calas a assassiné son fils pour l'empêcher de se faire catholique ! ».

Parmi les capitouls se trouvait un homme qui a tristement attaché son nom à celui de Calas, on l'appelait David de Baudrigue; avant de le voir à l'œuvre, il ne sera pas sans intérêt de connaître la célèbre compagnie à laquelle il appartenait.

Les magistrats auxquels on donnait dans les autres villes le nom d'échevins, portaient à Toulouse celui de capitouls, parce qu'ils siégeaient dans leur maison de ville connue encore aujourd'hui sous le nom prétentieux de Capitole.

Les Capitouls, à leurs fonctions municipales, joignaient des fonctions judiciaires, et par suite de leurs empiétements successifs, ils étaient devenus des personnages importants à leurs yeux et à ceux des Toulousains, malgré le peu de capacité de la plupart d'entre eux. Ils étaient au nombre de huit, leur corps s'appelait *consistoire* et leur président prenait le titre de chef du *consistoire*. A leur titre de capitouls ils ajoutaient ceux de « gouverneurs de la ville de Toulouse, de chefs des nobles, juges des causes civiles et criminelles, et de la police et voyerie, en ladite ville et gardiage d'icelle ».

David de Baudrigue, à l'orgueil de sa compagnie, joignait à une insatiable ambition... l'habileté d'un juge d'instruction plus désireux de découvrir dans des accusés des coupables que des innocents. Il avait toutes les qualités d'un commissaire de police et peu de celles d'un magistrat. Ces mots « Calas a tué son fils parce qu'il voulait se faire catholique » firent sur son esprit l'impression que la vue du vase de parfum de Marie de Béthanie fit sur Judas Iscariote. Il calcula instantanément tout ce que le sang de l'accusé lui rapporterait, et sans autre preuve de sa culpabilité, que le désir de le trouver coupable, il s'acharna à sa perte comme une bête affamée après sa proie. Sous sa robe de juge il ne fut qu'un fanatique inquisiteur.

Ce cri : « Calas a assassiné son fils parce qu'il voulait se faire catholique! » trouva de l'écho chez tous les Toulousains, et Marc-Antoine devint tout à coup à leurs yeux un saint martyr étranglé pour la cause de l'Église. On lui fit de splendides funérailles ; elles eurent lieu un dimanche à trois heures de l'après-midi. Quarante prêtres, revêtus de leurs plus beaux habits sacerdotaux, firent la levée du corps à l'hôtel de ville, et le conduisirent en grande pompe à la cathédrale de Saint-Étienne, où le service funèbre fut célébré avec toute la mise en scène que l'Église romaine sait donner à ses cérémonies.

D'autres services non moins pompeux eurent lieu quelques jours après ; entre tous, les pénitents blancs se distinguèrent; ils firent tendre de blanc leur chapelle et dressèrent un magnifique catafalque au sommet duquel était debout un squelette qui tenait de la main droite une palme, emblème du martyre, et de l'autre cette inscription en gros caractères : *Abjuration de l'hérésie.*

Avant que les capitouls eussent prononcé, les Toulousains se constituaient par ces actes les accusateurs de Calas, ou plutôt ses juges, puisqu'en décernant à Marc-Antoine la couronne des martyrs, ils affirmaient ouvertement que son père était son meurtrier ; dans cette triste affaire, capitouls, peuple et clergé sont saisis par un esprit de vertige qui les aveugle et les rend cruels.

Nous n'entrerons pas dans les détails du procès de Calas ; nous renvoyons nos lecteurs au beau livre de M. Athanase Coquerel fils (1), qui a débrouillé avec une rare sagacité les fils de cette horrible procédure, dans laquelle ceux qui sont chargés par la loi et par la conscience de découvrir la vérité ne veulent découvrir qu'un coupable et le découvrent quand même ; dans cette honteuse croisade contre l'innocence, Baudrigue se distingua entre tous, pour ôter à Calas et à ses compagnons de captivité leurs moyens de défense.

Calas était condamné à l'avance. Pour ses adversaires tout moyen pour atteindre leur but était bon. Ils se servirent de l'arme ignoble de la calomnie pour soulever la population toulousaine contre Calas, sa femme, Jeanne Viguière, leur domestique et le jeune La Vaisse, fils de l'avocat de ce nom, accusés d'être les complices du marchand de drap.

Ils affirmaient que les protestants étaient obligés d'être les bourreaux de leurs propres enfants, s'ils abjuraient, « c'est, ajoutaient-ils, la doctrine de Calvin qui le leur permet. C'est dans un synode que le meurtre de Marc-Antoine a été délibéré. »

Ces bruits, perfidement répandus dans le public, indignèrent les protestants : « Immolez-nous comme à Vassy, comme à la Saint-Barthélémy ! s'écrièrent-ils, rasez nos femmes, enlevez nos enfants, jetez-nous dans vos cachots, pendez nos ministres ; mais respectez, en nous, la nature ! » Quelque absurbe que fût la calomnie, Sudre, l'avocat de Calas, se crut obligé de la réfuter dans un mémoire qui contenait une déclaration de la vénérable compagnie des pasteurs et professeurs de l'Église et de l'Académie de Genève démentant ces bruits autant ineptes que calomnieux.

Paul Rabaut ne pouvait garder le silence. Du fond de sa retraite, d'où il ne sortait que pour fortifier et consoler ses frères, il lança dans le public un écrit dans lequel, à force d'indignation, il s'élève parfois à la plus haute éloquence. « Nous ne nous le dissimulons pas, s'écria-t-il, c'est nous attaquer par l'endroit le plus sensible, que de nous imputer de semblables horreurs. Que l'on confisque nos biens, qu'on nous envoie aux galères, qu'on attache nos ministres au gibet, qu'on nous rassasie d'opprobres et de supplices, mais du moins qu'on respecte les maximes d'une morale qui n'a d'autre auteur que Jésus-Christ même. Qu'on nous punisse comme de mauvais raisonneurs ou comme infracteurs de ces lois pénales que nous ne pouvons observer sans violer de plus augustes lois, mais qu'on ne nous accuse pas d'être des pères dénaturés, et de l'être en vertu des principes d'une religion toute sainte ! »

La cour de Toulouse répondit au mémoire du pasteur du désert, en le faisant lacérer et brûler au bas du perron du palais de justice par l'exécuteur de la haute police.

Calas était condamné à l'avance; son procès n'était que pour la forme. L'homme chargé d'exécuter la sentence de mort le conduisit dans la chambre de la question, où les capitouls l'attendaient, assistés de Me Labat, assesseur : « Vous n'avez, dit celui-ci au vieillard, que peu d'heures à vivre et que des tourments à souffrir, déclarez-nous, sans rien nous cacher, vos crimes et vos complices. »

(1) *Calas et sa famille.*

Calas leva sa main devant un tableau qui représentait la passion du Christ et dit : « Je jure de dire la vérité. »

L'exécuteur assit le patient sur la sellette, enfonça le premier bouton et sortit, avec ses valets, sur un signe que lui fit Me Labat. L'interrogatoire commença. A toutes les questions insidieuses qui lui furent faites, Calas répondit avec simplicité, et affirma que la mort de Marc-Antoine était l'effet d'un suicide, et que ni lui, ni sa femme, ni leur fils Pierre, ni La Vaisse, ni sa servante n'étaient coupables du crime dont on les accusait.

« Puisque vous ne voulez pas avouer votre crime, ni dénoncer vos complices, des tourments plus grands que ceux que vous avez soufferts vous attendent, lui dit l'un des juges, dites-nous la vérité, et nous en diminuerons la rigueur. — Je suis innocent, » leur dit Calas.

Les capitouls, voyant qu'ils ne pouvaient rien arracher de la bouche du vieillard, le remirent entre les mains du Révérend Père Bourges, docteur royal de l'Université, et de Caldaigne, professeur de théologie, appartenant, tous deux, à l'ordre des frères prêcheurs ; les deux religieux l'exhortèrent à tout avouer. « Je ne peux dire que ce que j'ai dit, » leur répondit le patient.

Le bourreau et ses aides entrèrent ; ils attachèrent le condamné sur le banc pour être appliqué à la question extraordinaire et jetèrent un voile sur sa figure. Quelques moments après, le bourreau découvrit le visage du patient et y versa, en la forme ordinaire, cinq cruchées d'eau, Calas ne fit aucun aveu ; cinq autres cruchées lui furent administrées. « Avouez votre crime, lui dirent les juges. — Je suis innocent, » répondit il d'une voix étouffée. Le bourreau le détacha de son banc, et le remit entre les mains des deux dominicains, qui l'exhortèrent à se confesser et à se préparer à la mort.

« Je ne me confesserai qu'à Dieu, leur dit le vieillard ; quant à mourir, je suis prêt. »

On avait épuisé toutes les formalités à son égard, il ne restait plus qu'à le mener au lieu où devait s'accomplir son assassinat judiciaire. On le fit monter sur un chariot, qui, au milieu d'un concours immense de spectateurs, le conduisit à la place Saint-Georges, sur laquelle un échafaud était dressé. On le fit asseoir au bas de l'échelle, et le greffier, après lui avoir lu son interrogatoire, lui demanda s'il persistait dans les réponses qu'il avait faites ; il répondit : « Oui ». Sommé de nouveau de nommer ses complices, il déclara, pour la troisième fois, qu'il n'en avait pas.

Le Père Bourges, à son tour, le pressa d'avouer son crime. Le vieillard, jusque-là si calme, lui dit d'un ton de reproche : « Quoi donc, mon Père, vous aussi vous croyez qu'on peut tuer son fils ! »

La foule était émue à la vue de cet infortuné qui se constituait le juge de ses juges en leur jetant à la face ces mots : « Je suis innocent. »

L'exécuteur aida Calas à monter sur l'échafaud, l'étendit sur un banc en forme de croix, leva sur lui une barre de fer, et frappa un premier coup. Le vieillard poussa un cri perçant, ce fut le premier et le dernier ; dix nouveaux coups se succédèrent, chacun brisa un os : son corps meurtri fut attaché sur une roue, la face tournée vers le ciel. Ce supplice dura deux heures ! Près du mourant se trouvait un homme qui, depuis son interrogatoire, avait les yeux arrêtés sur lui, comme un tigre sur sa proie. C'était le capitoul David ; ce juge prévaricateur qui, comme Pilate avait vendu le sang innocent, attendait avec une féroce impatience que les tourments de la torture ou la vue de l'échafaud arracheraient à sa victime un aveu de son crime ; cet aveu si ardemment désiré, il ne l'obtint pas, et pendant que Calas était en face de son bourreau, il était en face d'un

bourreau plus terrible, sa conscience, qui avait commencé à l'étendre sur un lit de tortures et lui préparait une fin lamentable en le condamnant à laisser un nom maudit dans l'histoire. Quand il vit qu'il ne restait à Calas qu'un souffle de vie, il s'élança vers lui, et d'une voix qui fit tressaillir les assistants et dans laquelle il avait jeté tout le bouillonnement d'une rage longtemps comprimée, il lui cria, en lui montrant l'échafaud dressé à côté de la roue : « Malheureux, voilà le bûcher qui va réduire ton corps en cendre ; dis la vérité ! » Le patient détourna la tête et garda le silence. Les deux heures pendant lesquelles l'arrêt ordonnait qu'il serait placé sur la roue étant expirées, le bourreau lui fit la grâce de l'étrangler.

La foule, vivement impressionnée, s'écoula en silence; les deux dominicains qui avaient assisté à son exécution, attestèrent qu'il avait persisté à se déclarer innocent et rendirent ainsi témoignage à son innocence.

Les juges de Calas étaient troublés ; il leur fallait, pour rendre la paix à leur conscience, d'autres victimes, et le lendemain de l'exécution du vieillard, le procureur général requit que sa veuve, son fils Pierre et La Vaisse fussent pendus après avoir fait amende honorable, et Jeanne Viguière condamnée à être témoin de leur exécution et à être enfermée ensuite pour sa vie au quartier de force de l'hôpital.

La cour n'osa pas se conformer à ce sanguinaire réquisitoire. Pierre Calas fut condamné au bannissement, auquel il échappa par une feinte et lâche abjuration ; ses deux sœurs furent enfermées dans un couvent, la veuve du martyr et le généreux La Vaisse obtinrent leur élargissement.

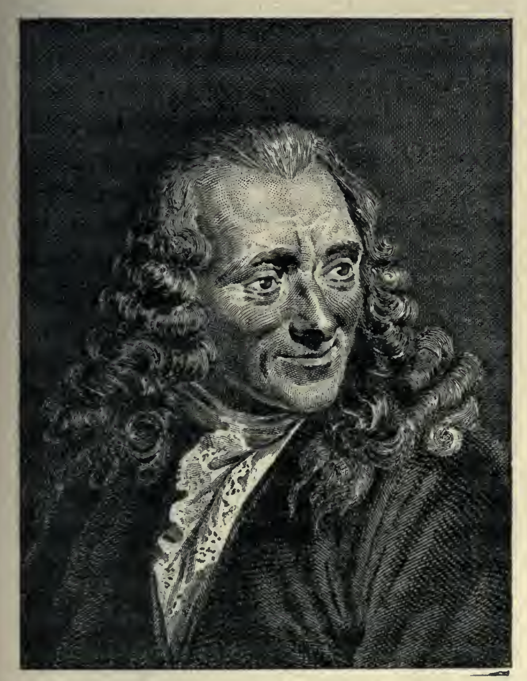
Le drame qui venait de se dénouer sur la place Saint-Georges eut un immense retentissement en France et à l'étranger et y causa une profonde sensation. Plusieurs protestants du Languedoc, sous le poids d'une indicible terreur, s'expatrièrent et allèrent chercher en Suisse une sécurité qu'ils ne trouvaient pas dans leur patrie.

XXIV. — Ce fut au moment où Voltaire, plus ardent que jamais, attaquait corps à corps le christianisme qui se personnifiait à ses yeux dans le catholicisme, que la nouvelle du drame de Toulouse lui arriva. Il épousa chaudement la cause de Calas, et sa réhabilitation devint pour lui une idée fixe. Sa volumineuse correspondance, que nous avons sous les yeux ; ses mémoires, que les plus habiles jurisconsultes auraient été fiers de signer ; les personnes influentes de la cour, les avocats les plus célèbres de l'époque qu'il intéressa au sort d'une famille infortunée; toute l'Europe dont il se fit un auditoire dans lequel il fit passer son indignation, tout nous dit l'énergie incroyable qu'il déploya ; on voudrait, en lisant cette page glorieuse de sa vie, oublier le cynique vieillard qui écrivit la *Pucelle* et le philosophe haineux qui attaqua le Christ.

Les efforts du défenseur de Calas furent couronnés d'un plein succès ; sa cause, qu'il avait gagnée devant le tribunal de l'opinion publique, prépara son triomphe définitif. Le conseil d'État, présidé par le chancelier de France, cassa, le 7 mai 1763, solennellement et à l'unanimité l'arrêt du parlement de Toulouse. Paris et la province saluèrent, par leurs acclamations, la réhabilitation de Calas : dans sa joie Voltaire écrivait à Damilaville : « Mon cher frère, il y a donc de la justice sur la terre, les hommes ne sont pas tous de méchants coquins comme on le dit. »

Toulouse accueillit, avec une colère qu'elle ne chercha pas à dissimuler, la grande nouvelle du jour ; on y soutint que le conseil d'État était incompétent pour casser l'arrêt d'une cour souveraine,

puisqu'elle représentait le roi. Légalement, les plaignants avaient raison. Le prince, au nom duquel la justice se rend, doit le premier se courber devant ses arrêts, et ce n'est que sous les gouvernements despotiques que la volonté du maître se substitue à la loi. Mais les juges de Calas furent traités comme ils le méritaient, ils avaient forfait à la justice



Voltaire.

au nom de la légalité, et ce fut au nom de la justice qu'on protesta contre la légalité.

Les juges de Calas trouvèrent une singulière compensation à l'humiliation qui leur était infligée devant toute l'Europe; l'archevêque de Toulouse accorda, à chacun d'eux, le droit de faire célébrer la messe dans leur maison le jour du dimanche.

Pendant longtemps l'opinion publique se préoccupa des Calas ; la poésie, la gravure, le théâtre, les pamphlets remplirent l'Europe du bruit de leurs malheurs et les rendirent populaires. Ce qu'on n'eût pas fait pour un bûcher protestant, on le fit pour un assassinat judiciaire. En effet, pendant que le nom du marchand de drap de Toulouse est devenu un nom historique, les Homel, les Fulcran Rey, les Claude Brousson, les Durand, les Desubas, les Rochette, morts martyrs de leur foi, n'ont trouvé ni un Voltaire, ni un Élie de Beaumont pour affirmer leur innocence en face de leurs juges iniques ; on le déplore, mais on le comprend.

Les juges de Calas ont trouvé cependant quelques défenseurs, qui ont eu le triste courage d'essayer de réhabiliter leur mémoire flétrie. « Rien de moins prouvé, dit le comte Joseph de Maistre, que l'innocence de Calas ; il y a mille raisons d'en douter et même de croire le contraire. » — « Je ne veux pas, dit M. Mary Lafont, casser la réhabilitation de cette malheureuse famille, parce que je tremblerais d'outrager la mémoire d'un innocent. » Le chevalier du Mège a aussi entrepris cette tâche ingrate, à laquelle s'est voué, avec plus de passion que d'impartialité, un jeune avocat de Toulouse, M. Huc, professeur suppléant à l'École de droit de cette ville.

Contre ces voix accusatrices et sans écho et dans lesquelles on devine, sans peine, la partialité, ou tout au moins le doute, s'élève une voix éloquente à force d'indignation passionnée, mais passionnée pour la vérité. « J'ai tenu, s'écrie un magistrat, savant, intègre (1), j'ai tenu dans mes mains, j'ai lu de mes yeux, depuis la première jusqu'à la dernière ligne, cette triste et douloureuse procédure, et comprimant l'émotion qui me

(1) Discours de rentrée à la cour d'appel de Rennes, prononcé par M. Plougoulm, procureur général, le 3 novembre 1843 (*Sur les progrès de la législation pénale en France*). M. Plougoulm, enlevé prématurément à ses fonctions, avait examiné le dossier de l'affaire Calas pendant qu'il était procureur général à Toulouse. — Les personnes qui désirent connaître à fond l'histoire du grand procès qui préoccupa si vivement et si longtemps l'opinion publique, devront méditer l'ouvrage savant et impartial de M. le pasteur Athanase Coquerel fils. En l'écrivant, il a fait un *bon ouvrage* et une *bonne action*.

gagnait à chaque moment quand j'entendais ce père, cette mère s'écrier pour toute défense devant leur impitoyable juge : « Croyez-vous donc qu'on puisse tuer son enfant! » j'ai tout examiné, tout pesé, comme si j'eusse eu à parler moi-même. Que je serais heureux si ce que je vais dire pouvait ajouter encore un rayon d'évidence à une vérité à une innocence depuis longtemps reconnue! Oui, messieurs, j'aime à le proclamer, dans toutes ces pièces, dans tous ces témoignages, ces monitoires, je n'ai rien découvert, pas un fait, pas un mot, pas l'ombre d'une preuve, d'un indice qui explique cette épouvantable erreur; reste le fanatisme qui explique tout, il est vrai; mais admirez ici comme la vérité se fait jour, et saisissons le moment où l'humanité se réveille. Tandis que la justice humaine, égarée comme la foule qui se presse autour d'elle, conduit sa victime au supplice, le malheureux vieillard passant devant la maison où il avait vécu tant d'années heureuses au sein de sa famille, demande à s'agenouiller et à bénir sa demeure! Simple et déchirante action, qui renfermait à elle seule une si grande lumière d'innocence qu'elle émut profondément la multitude. Dès ce moment, m'a-t-on affirmé dans le pays qui a produit cet horrible drame, les yeux se dessillèrent. Hélas! messieurs, il était trop tard, le vieillard continua sa route, et à quelques pas de là, il expirait sur la roue, répétant à celui qui le pressait d'avouer son crime : « Et vous aussi, vous » croyez qu'on peut tuer son enfant! »

XXV. — Au nombre des grands événements du XVIIIe siècle, la suppression de la Société fondée par Ignace de Loyola, ne fut pas le moindre. Tout-puissants sous Louis XIV qui leur permit de faire exiler les jansénistes, de démolir leur célèbre monastère de Port-Royal, et de déterrer les ossements de leurs morts, les jésuites ne se doutaient pas qu'après leur triomphe, ils subiraient la plus honteuse et la plus humiliante des défaites. En parfait accord avec les gallicans dans les questions dogmatiques, ils ne l'étaient pas dans les questions morales. Le janséniste Blaise Pascal, dans ses célèbres *Lettres provinciales*, avait fait rire à leur dépens, en les montrant à la fois ridicules et odieux. Serrés de près par ce railleur impitoyable, ils le traitèrent de folliculaire, et lui répondirent qu'en attaquant leurs enseignements moraux, il attaquait ceux de l'Église romaine. A cet effet ils s'appuyaient sur les écrits des théologiens leurs devanciers d'où ils les avaient tirés, s'en faisant un bouclier contre les accusations de leur terrible adversaire. Dans leur aveuglement, ils ne s'aperçurent pas qu'ils jetaient à pleines mains de l'ordure et de la boue sur cette Église dont ils se proclamaient les défenseurs les meilleurs et les plus fidèles.

La mort de Louis XIV les mit à l'ombre après avoir été au grand soleil. Le Père Le Tellier que le vieux roi avait donné à son petit-fils pour directeur de conscience, fut chassé. Néanmoins ils ne désarmèrent pas; toujours sur la brèche, défendant contre leurs adversaires la bulle *Unigenitus*, ne se doutant pas qu'un orage terrible allait fondre sur leurs têtes, l'année où s'était dressé l'échafaud de l'infortuné Calas. Un grand homme de bien, La Chalotais, procureur général au parlement de Rennes, provoqua leur suppression. Dans un réquisitoire, intitulé *Compte rendu des constitutions des jésuites*, il établit par des citations extraites textuellement des livres de leurs docteurs, que leurs enseignements étaient immoraux. En effet cent soixante-douze publications, toutes approuvées par trois théologiens jésuites à ce commis; vingt-huit encouragent le parjure; trente-trois le vol; trente-six l'homicide; dix-sept l'impudicité; soixante-huit l'assassinat à la manière de Ravaillac.

Les jésuites ne contestèrent pas les citations du procureur général; ils ne le pouvaient pas; mais se plaçant sous l'égide de l'Église romaine, ils soutinrent qu'en condamnant leurs enseignements le parlement la condamnerait, attendu qu'ils n'enseignaient que ce qu'elle avait toujours enseigné.

Le parlement de Paris, dont les membres étaient gallicans et auquel l'affaire fut déférée, par son arrêt du 6 août 1762, prononça la suppression des jésuites, et ordonna que leurs livres contenant des propositions immorales seraient brûlés publiquement par la main du bourreau.

Les jésuites sortirent de France, et y revinrent au retour des Bourbons, sous le nom des Pères de la Foi (1).

XXVI. — La condamnation si juste et si méritée des jésuites fut, pour la France, le commencement de la fin de cet esprit persécuteur qui, depuis tant d'années, ensanglantait son sol si fécond et si généreux. Les édits contre les réformés ne furent pas abrogés, mais ils ne furent plus qu'une lettre morte que le vieil esprit clérical chercha vainement à ranimer.

Avant que les cachots et les bagnes s'ouvrent pour leurs prisonniers ce qui aura lieu bientôt, grâce aux efforts persévérants de Paul Rabaut, auprès des princes et seigneurs et devant le tribunal de l'opinion publique, pénétrons dans ces lieux témoins muets de tant de douleurs et de souffrances.

Quand les protestants résistaient à leurs convertisseurs, on les entassait, hommes et femmes, dans les prisons où ils manquaient des choses les plus nécessaires à la vie. La paille, qu'on prodigue aux criminels leur était refusée; pendant l'hiver ils étaient sans feu, pendant la nuit sans lampe; malades, ils n'avaient ni médecins ni remèdes; pour rendre leur position plus pénible, ils étaient visités par des prêtres et des moines qui les obsédaient; seuls, ils eussent pu se consoler, se fortifier, mais, pour troubler leur repos, on enfermait avec eux des fous qui les empêchaient de dormir par leur loquacité, et des scélérats qui les faisaient rougir par leurs propos obscènes.

Les prisons, à cette époque, étaient de véritables antres, sales, puants, infects; mais il y en avait qui étaient plus horribles les unes que les autres; celle de Bordeaux était renommée: son cachot,

(1) L'auteur de cette *Histoire* fut invité en 1881 à venir à Saint-Hélier (ile de Jersey) où les jésuites s'étaient réfugiés, après la fermeture de leurs établissements en France. Il y alla, et donna trois conférences dans la salle du Prince de Galles, devant un nombreux auditoire. Dans la première, il plaça Luther en face de Loyola; dans la seconde, il fit le récit du procès du 6 août 1762; dans la troisième il affirma que les jésuites actuels, à part le dogme du régicide, avaient les mêmes enseignements que leurs devanciers; pour preuve, il leur montra les livres du Révérend Père Gurry, professeur au Gèsu de Rome, livres approuvés par plusieurs évêques et archevêques; livres classiques dans presque tous les séminaires.

« Des enseignements de vos hôtes les jésuites, s'écria le conférencier, je ne vous en ai dit que ce qu'on peut en dire dans une assemblée qu'on respecte et qui a le respect d'elle-même; mais si je vous disais ce qu'on ose à peine à dire en latin, il faudrait faire évacuer cette salle, afin qu'il ne restât que des têtes à cheveux blancs, et quand je vous aurais dit ce qu'on dit aux pénitents et surtout aux pénitentes dans leurs confessionnaux, il faudrait après m'avoir entendu, désinfecter cette salle comme on désinfecte les navires qui apportent dans nos ports la fièvre jaune et le choléra. J'ai signalé, continua le conférencier, vos hôtes comme les corrupteurs de la morale chrétienne, en voie d'infecter de leur venin leur Église. Le christianisme n'a pas cessé d'avoir des ennemis acharnés à sa perte, mais les pires qu'il a eus, ce sont les jésuites qui sont les pères de l'incrédulité moderne avec leurs hérésies morales, car si les hérésies dogmatiques sont dangereuses, combien plus les morales !

» Je suis prêt, continua le conférencier, à soutenir mes accusations ici dans cette salle; je propose donc au Père Provincial dont les émissaires sont parmi vous de désigner six catholiques éclairés et honnêtes, de mon côté, je choisirai six protestants parmi les plus éclairés et les plus honnêtes; nous les constituerons nos juges, et si (ma sincérité et ma droiture mises à part) ils décident que j'ai calomnié vos hôtes, les ayant attaqués pupliquement, publiquement je ferai amende honorable, trop heureux de le faire. »

Le Père Provincial ne releva pas le gant que l'auteur lui avait jeté, il ne s'en étonna pas; de retour au Havre, il lui écrivit par lettre chargée pour lui demander, s'il acceptait sa conférence.

Pas de réponse. Le combat finit faute de combattants.

appelé l'*enfer*, était digne de ce nom à cause de son obscurité et de sa profondeur. Les prisons de Saint-Maixent et de Bourgoin ne le cédaient en rien à celle de Bordeaux. Par un raffinement de cruauté, quand un cachot paraissait aux persécuteurs un séjour supportable, ils y jetaient des animaux morts. — Si les prisonniers résistaient au régime d'une prison, on en choisissait une seconde, puis une troisième; leur situation était déplorable, leurs chairs s'en allaient en lambeaux, leur visage était pâle, cadavéreux. La vue de leur infortune ne touchait pas leurs geôliers qui renouvelaient avec eux les scènes des dragons; ils les faisaient tourner, sauter, danser, et leur administraient l'estrapade.

De tous les lieux où les protestants étaient renfermés, le plus horrible était l'hôpital général de Valence. Il avait pour administrateur d'Hérapine, qui y arriva précédé de sa réputation. L'évêque Daniel de Cosnac l'accueillit gracieusement, l'admit dans son intimité et le prit ouvertement sous sa protection. D'Hérapine fit des progrès rapides. Élève, il fut bientôt maître; quand on ne pouvait vaincre la résistance des protestants, on les mettait entre ses mains. Son esprit, diaboliquement inventif, moissonnait là où Tessé n'aurait fait que glaner. Aux inventions des autres qu'il perfectionnait, il joignait les siennes, de sorte qu'il personnifiait, en lui, Foucault, Marillac et Saint-Ruth. Il avait des cachots affreux qu'il savait rendre plus affreux encore; c'étaient ses chambres de conversions : il y entassait ceux qui lui étaient recommandés, il leur faisait sentir les douleurs de la faim, de la soif, du froid; il les faisait coucher sur la dure, les laissait assaillir par des insectes, et leur donnait, pour tout vêtement, les chemises maculées de sang et de pus qu'on ôtait aux malades. Il les soumettait à des travaux manuels au-dessus de leurs forces, et ne négligeait rien de ce qui pouvait leur ôter les forces et le repos. Sous le prétexte de les rendre plus attentifs à ses exhortations, il leur faisait administrer des coups de fouet en sa présence; s'ils poussaient des cris, il riait; s'ils gardaient le silence, il ordonnait de frapper plus fort; quelquefois il saisissait le fouet lui-même jusqu'à ce que, de lassitude, l'instrument de torture lui tombât des mains. — Les jésuites, qui s'étaient distingués même après les dragons, regardaient d'Hérapine comme leur maître; quand ils se sentaient impuissants dans leur œuvre de conversion, il était leur dernière ressource. Lorsque le parlement de Grenoble, qui peuplait les galères de protestants, trouvait que la peine était insuffisante, il condamnait les fugitifs à l'hôpital de Valence. Il envoya ainsi à d'Hérapine un grand nombre de pensionnaires. Parmi eux il y avait une jeune fille de Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné, nommée Blanche Gamond. Dans le récit simple et touchant qu'elle nous a laissé de ses souffrances, et qui est un témoignage vivant et authentique des faits que nous avons rapportés sur les dragonnades, elle nous fait pénétrer dans les mystères de l'hôpital général de Valence, et nous montre d'Hérapine et ses aides à l'œuvre; mais écoutons-la elle-même, afin de ne rien ôter à son récit, de sa simplicité et de sa force.

« Le soir venu, la Rapine (1) me fit venir devant lui et celles qui n'avaient jamais changé; nous étions six en sa présence; il y en avait d'autres; mais elles étaient dans des cachots ou des cabinets qui n'étaient pas présentes avec nous. Il fit venir vingt ou trente papistes; quand nous fûmes tous là, il nous fit ranger devant lui : « Vous êtes des » opiniâtres et des rebelles au roi et à » Dieu; mais il faut que vous changiez » ou vous crèverez sous les coups; je » vous ferai venir, maudite race de vi-

(1) C'est ainsi qu'on appelait l'administrateur de l'hôpital.

» pères, à coups de nerf de bœuf; car je » sais mon métier par routine. J'ai cin- » quante-six années ; je vous ferai obéir » gueuses, mieux qu'aucun homme du » royaume, car l'hôpital n'est fait pour » vous : mais vous êtes ici pour obéir, » aux ordres de l'hôpital, et c'est le » commandement de monseigneur l'é- » vêque de Valence. Vous ferez la ba- » layure et la raclure de l'hôpital ; vous » balayerez depuis le matin jusqu'au » soir, et, si vous manquez, vous aurez » cent coups de bâton ; après cela je » vous ferai mettre dans un cachot, où » je vous ferai mourir de faim ; mais » afin que vous languissiez plus long- » temps, vous aurez un peu de pain et » de l'eau, et il est impossible que vous » puissiez résister aux coups ; à la fin » vous serez crevées dans trente ou qua- » rante jours tout au plus, nous le sa- » vons, car nous avons expérimenté et » éprouvé cela. Après tout cela, on vous » jettera à la voirie ; le roi sera défait » d'un méchant sujet : voilà une chienne » morte en cette vie, damnée dans » l'autre : comptez-là-dessus, chiennes, » gueuses, c'est votre partage ! » Après cela, la Rapine s'adressa aux papistes qu'il tenait dans l'hôpital, et leur dit : « Je vous charge d'avoir soin de ces » huguenotes. Vous les ferez balayer, » frotter, récurer depuis le matin jus- » qu'au soir, depuis le haut de l'hôpital » jusqu'au dernier et plus bas étage, et » n'épargnez pas ces brebis galeuses ; si » elles ne vous obéissent pas, venez-le- » moi rapporter, aussi tout ce qu'elles » feront et ce qu'elles diront ; si vous » manquez de le venir rapporter, vous » aurez cent coups ; car vous êtes les » filles de la maison ; c'est pourquoi » vous me devez être fidèles ». — Je suis persuadée, ajoute Blanche Gamond, « qu'on mettrait ce que j'ai écrit au nombre des fables, si plusieurs honorables personnes, à qui Dieu a fait l'honneur de souffrir pour la même cause que moi, et à qui Dieu a fait la grâce de sortir, ne rendaient un fidèle témoignage de ce que j'avance ».

« Un jour, nous raconte encore la prisonnière, on me fit lever et on me fit entrer à la cuisine. Sitôt que j'y fus dedans, l'on ferma bien toutes les portes, et je vis six filles ; chacune d'elles tenait un paquet de verges d'osier de la grosseur que la main pouvait empoigner, et de la longueur d'une aune. On me dit : « Déshabillez-vous ! » ce que je fis. On me dit : « Vous laissez votre chemise, il la » faut ôter. » Elles n'eurent pas la patience qu'elles-mêmes me l'ôtèrent, et j'étais nue depuis la ceinture jusqu'en haut. On apporta une corde avec laquelle on m'attacha à une poutre qui tenait le pain à la cuisine ; en m'attachant elles tiraient la corde de toutes leurs forces, puis on me disait : « Vous fais-je mal ? » Et alors elles déchargèrent leur furie dessus moi, et en me frappant. On me disait : « Prie » ton Dieu ! » ; c'était la Roulasse qui me tenait ce langage. Ce fut à ce moment-là que je reçus la plus grande consolation que je puisse recevoir de ma vie, puisque j'eus l'honneur d'être fouettée pour le nom de Christ, et de plus d'être comblée de ses grâces et de sa consolation. Que ne puis-je écrire les influences, les consolations et la paix inconcevables que je sentis au dedans de moi ; mais pour le savoir, il faut passer par la même épreuve ; elle était si grande que j'étais ravie ; car là où les afflictions abondent, la grâce abonde par-dessus. On avait beau s'écrier : « Redoublons nos coups ; » elle ne le sent pas, puis qu'elle ne dit mot » et ne pleure point ! » Et comment aurais-je pleuré, puisque j'étais pâmée au-dedans de moi ; mais, sur la fin, mes pieds ne purent plus me soutenir parce que mes forces étaient faillies ; aussi j'étais pendue par mes bras, et voyant que j'étais comme couchée par terre, alors on me détacha pour me frapper mieux à leur aise. On me fit mettre à genoux au

milieu de la cuisine; là elles achevèrent de gâter les verges sur mon dos, tant que le sang me coulait des épaules. Le courage me faillit tant que je tombai sur la face; je m'écriai: « Mon Dieu! » mon Dieu! miséricorde à moi, pauvre » affligée! » En même temps, elles furent deux qui me relevèrent de terre; elles me tordirent les bras en me vêtissant ma chemise elles disaient: « Demain vous en » aurez autant, si vous ne changez. » Je leur répondis: « Je sais que je change- » rai de la terre au ciel; mais pour de re- » ligion, jamais de ma vie! » Et comme elles me mettaient mon corset, je les priai de ne me le mettre pas; mais tout seulement mon manteau; elles ne firent que pis: elles me serrèrent tant plus, et comme j'étais enflée et noire comme du charbon, ce me fut un double supplice et double martyre. O douleurs inconcevables! ô maux cuisants! Mon Dieu, adoucis mes maux qui sont en grand nombre! J'ai cru de n'être pas hors de propos de mettre par écrit les noms de celles qui me firent souffrir ce martyre, pour justifier la vérité que j'avance. La première, Suzanne Roulasse; la deuxième, Françon Pourchitiane; la troisième, N. Bourdelatte; la quatrième, Claudine Trouillière; la cinquième, Suzanne Guiermande; la sixième, N. Muguette. Voilà les noms de celles qui me firent souffrir les maux qu'il n'est pas possible à croire(1). »

XXVII. — De toutes les prisons, la tour de Constance est la seule sur laquelle le temps n'a pas jeté son linceul d'oubli; elle le doit moins aux souffrances de ses prisonniers qu'à sa masse massive et imposante qui se dresse à l'angle nord de la vieille ville d'Aigues-Mortes, au milieu des marais insalubres de la Camargue. C'est dans ses murs épais qu'on enfermait ceux dont le seul crime était de ne pas vouloir quitter leur prêche pour la messe; une fois entrés, ils n'en pouvaient sortir que par la mort ou par l'abjuration ce qui arrivait rarement.

Une jeune fille, M[lle] de Fontanes, qui avait assisté à une assemblée, après que le bourreau, avec ses infâmes ciseaux, eut fait tomber sa belle chevelure, fut enfermée dans la trop célèbre tour; M[me] de Fontanes, sa mère, était inconsolable; le désir de revoir sa fille devint si violent qu'elle s'habilla en mendiante, et, un bâton à la main, demandant l'aumône de peur d'être reconnue, se dirigea vers Aigues-Mortes; arrivée près la tour Carbonière, elle arrêta ses regards sur celle de Constance.

« Que regardez-vous, bonne femme? lui dit un passant.

— Ma fille! répondit la pauvre mère.

— On voit bien ceux qui entrent dans cette prison, dit le passant, mais on ne les voit pas sortir. »

M[me] de Fontanes arrivée au pied de la tour, élevant la voix, cria:

« Suzanne! Suzanne!

— Ma mère! ma mère! » cria une voix du haut de la tour.

La sentinelle qui n'avait pas vu M[me] de Fontanes, aux cris poussés par elle, son fusil à la main prêt à lâcher la détente, se trouva en face d'elle. M[me] de Fontanes, sans prononcer un seul mot, posa la main sur son cœur en lui indiquant l'endroit où il doit viser.

« Pauvre femme! » dit la sentinelle et elle abaissa son arme. M[me] de Fontanes s'éloigna: elle n'avait pas vu sa fille, mais elle avait entendu sa voix (1)!

(1) Le manuscrit auquel nous avons emprunté les matériaux de notre récit est intitulé: « *Le Récit des persécutions* que Blanche Gamond, de Saint-Paul-Trois-Châteaux en Dauphiné, âgée d'environ 21 ans, a enduré pour la querelle de l'Évangile, ayant dans icelle surmonté toutes tentations par la grâce et la Providence de Dieu ». Il est adressé à madame Scherer à Saint-Gall; il a 106 pages in-4°. L'écriture en est grosse, lisible et ferme; il a un cachet d'authenticité, qui confirme tout ce que nous avons dit des dragonnades. — Ce précieux manuscrit est la propriété de M. le pasteur Chapuis, de Lausanne, qui a bien voulu le mettre à notre disposition.

(1) Ce fait a été raconté à l'auteur par feu M. Fontanes, banquier à Anduze, qui lui dit que depuis

XXVIII. — Marie Durand sœur de Pierre Durand, qui, sur son refus d'abjurer sa foi, fut martyrisé à Montpellier, était au nombre des prisonnières. La jeune Cévenole avait à peine quinze ans quand elle fut jetée dans ce tombeau; son âme noble et fière ne fléchit pas, et sa foi, pendant trente-huit ans, lui tint fermées ces portes qui auraient pu s'ouvrir pour elle avec ces deux mots : « J'abjure, » elle ne les prononça pas. Boissy d'Anglas, encore enfant, la vit, elle n'était plus jeune, mais moins vieillie cependant par les années que par les souffrances. « J'ai vu, raconte cet homme célèbre à ses enfants, cette tour de Constance qui doit vous inspirer un bien vif intérêt : la bisaïeule de votre mère y ayant été enfermée, étant enceinte, comme accusée d'avoir été au prêche, y donna le jour à une fille de qui vous descendez. J'avoue que je n'ai rien vu de si propre à inspirer de longs souvenirs. C'était vers 1763, j'avais à peine sept ans; ma mère voulut aller visiter les malheureuses victimes d'une religion qui était la nôtre, et elle m'y conduisit avec elle; il y avait encore là plus de vingt-cinq prisonnières. La prison était composée de deux salles rondes l'une au-dessus de l'autre; celle d'en bas recevait le jour de celle d'en haut par un trou rond d'environ six pieds de diamètre. Cette seconde salle le recevait d'un trou semblable fait à la terrasse qui en formait le toit. Beaucoup de lits étaient placés à la circonférence de chacune de ces deux pièces, et c'étaient ceux des prisonnières. Le feu se faisait au centre et la fumée ne pouvait s'échapper que par les mêmes ouvertures qui servaient à faire entrer l'air, et malheureusement aussi la pluie et le vent. J'ai vu cette prisonnière, qui y était restée trente-huit ans quand elle en sortit (Marie Durand). Le gouvernement hollandais et les cantons suisses lui faisaient passer des secours annuels, ainsi qu'aux autres prisonnières. C'était une personne très pieuse, pleine de raison et de lumières, et pour laquelle les autres prisonnières avaient une grande considération, quoique plusieurs fussent plus âgées qu'elle, et que la différence d'âge fût la seule qui rompît l'égalité dans ce lieu terrible ».

prisonnement de M[lle] de Fontanes, on avait toujours donné ce nom de Suzanne à l'une des filles de leur famille.

Paul Rabaut, à force d'instances, engagea le prince de Beauvau à visiter les prisonnières; il se rendit à Aigues-Mortes, pendant une inspection qu'il faisait des forteresses de la plage, accompagné de son neveu, le chevalier de Boufflers. « Lorsque nous entrâmes dans la tour, dit ce dernier, quatorze femmes y languissaient dans la misère et dans les larmes, privées d'air et de jour. Le commandant, guerrier religieux et philanthrope, dont la noble figure annonçait la majestueuse beauté de son âme, eut peine à contenir son émotion, et, pour la première fois sans doute, ces infortunées aperçurent la compassion sur un visage humain. Je les vois encore à cette apparition subite, tomber toutes à la fois à ses pieds, les inonder de pleurs, essayer des paroles et ne trouver que des sanglots; puis, enhardies par nos consolations, raconter toutes ensemble leurs communes douleurs. Hélas! tout leur crime était d'avoir été élevées dans la même religion que Henri IV. La plus jeune de ces martyres était âgée de plus de cinquante ans; elle en avait huit lorsqu'on l'avait arrêtée avec sa mère, et la punition durait encore! »

XXIX. — A la vue de ces femmes qui avaient vieilli dans ce lieu de tortures et qui tendaient leurs mains décharnées vers lui, l'hésitation du prince cessa, il brisa les fers des captives et les rendit toutes à la liberté; et quand plus tard il fut menacé de perdre son commande-

ment à cause de cet acte d'autorité qui dépassait ses pouvoirs, il répondit noblement : « Le roi est maître de m'ôter la place qu'il m'a confiée et non pas de m'empêcher d'en remplir les devoirs selon ma conscience et mon honneur. »

Ce fut un spectacle à la fois touchant et navrant que celui de la sortie des Cévenoles du trop célèbre donjon ; elles y étaient entrées la plupart jeunes, et elles en sortaient vieilles; pour beaucoup d'entre elles leur lieu ne les reconnaissait plus; l'exil, la mort, le temps leur avaient enlevé leurs parents et leurs amis. Marie Durand dirigea ses pas chancelants vers la maison qui avait abrité ses premières années; elle était en ruine, et cependant ce fut avec des larmes de joie et de reconnaissance qu'elle la revit, ainsi que les châtaigniers qui l'ombrageaient, et dont aucun n'était sorti de sa mémoire; de là elle écrivait, d'une main tremblante, à Rabaut, son très honoré pasteur : « Ne m'épargnez pas vos lettres, elles me sont bien nécessaires; mais elles me sont bien rares, prodiguez-les-moi un peu, je vous en supplie. »

La martyre ne fut pas oubliée; touché de son sort, le consistoire de Rotterdam lui fit une pension de cent écus. Elle remercia avec effusion de cœur ses bienfaiteurs, et pleine de compassion elle-même pour les confesseurs de la vérité, elle faisait passer quarante livres par an à un forçat protestant appelé Chambon qui, à l'âge de quatre-vingts ans, avait obtenu sa liberté. Ces deux vieillards eurent la joie de mourir en paix, après avoir tant et si longtemps souffert.

XXX. — De tous ces édits qui se succédaient sans interruption, celui qui affligea le plus les réformés, était celui relatif à l'éducation de leurs enfants. Le roi, élevant son autorité au-dessus des droits de la nature, fit une déclaration qui ordonnait à tous les protestants qui avaient des enfants nés avant le mois d'octobre, de les remettre entre les mains de leurs patrons catholiques, et à défaut entre celles des personnes qui seraient désignées par les juges qui fixeraient le montant de la pension que les parents seraient obligés de leur payer. Les enfants des familles pauvres devaient être placés dans les hôpitaux généraux. Les protestants, frappés au cœur, poussèrent un cri de douleur; les mères pleuraient et, comme Rachel, ne voulaient pas être consolées, plus malheureuses de se voir enlever leurs enfants par les prêtres que si la mort les eût couchés dans la tombe. L'horreur que leur inspirait une religion qui violait effrontément les droits les plus sacrés de la nature, mit entre elles et Rome une barrière devant laquelle la force brutale fut souvent impuissante. Avant qu'on leur enlevât leurs enfants, plusieurs leur dirent, comme la pieuse Jeanne d'Albret à son jeune fils Henri : « Si jamais tu vas à la messe, je te maudis. » Beaucoup de ces enfants comprirent, et embarrassèrent singulièrement leurs convertisseurs en leur citant des passages de la Bible. Ils ne voulaient pas apprendre le catéchisme et disaient que le pape était l'Antéchrist. Les moines et les jésuites ne pouvant réussir à les instruire, tâchaient de s'insinuer dans leur esprit en les faisant rire ou en leur faisant de petits présents de médailles, d'images et d'*agnus Dei*.

Quand les douceurs et les caresses ne réussissaient pas, on employait la force ; on devenait même cruel. Une jeune fille de Bellême avait été enfermée au couvent à Alençon; les religieuses, après avoir vainement essayé de la faire abjurer, la frappèrent impitoyablement et la jetèrent dans un grenier où elle demeura sans pain et sans couverture, pendant un jour et une nuit l'une des plus froides de l'année ; — le lendemain on la trouva demi-morte, le corps extrêmement enflé, les blessures saignantes et livides ; on

eut beaucoup de peine à la ranimer; quand elle revint à elle-même, elle était épileptique. Pendant huit ans, du fond de sa prison, elle lutta contre ses impitoyables geôlières et refusa d'obtenir sa liberté au prix d'un parjure; elle put enfin s'échapper, et se retira en Hollande, où elle put jouir en paix du fruit de sa fidélité.

Les religieuses remplirent, à l'égard des enfants protestants, l'office de dragons; elles s'en acquittèrent avec cette fidélité implacable que donne un faux zèle. Ingénieuses comme les aides de la Rapine, elles jetaient celles de ces pauvres créatures qui se montraient récalcitrantes, dans des cachots obscurs, et exploitaient contre elles les angoisses inexprimables de la peur. Quand elles criaient, elles leur fermaient la bouche avec un bouquet d'herbes amères et puantes en forme de bâillon; si elles refusaient d'aller à la messe, on les y traînait par force; mais les enfants, ainsi violentées, se vengeaient à leur manière : elles affectaient de faire tout ce qui, aux yeux des religieuses, était ou indécent ou profane. Pendant les offices, elles parlaient haut, chantaient, changeaient de place, tournaient le dos à l'autel, se levaient quand les assistants se mettaient à genoux, s'asseyaient les jambes croisées, quand ils se prosternaient pour adorer l'hostie. Dans la maison, elles déchiraient les images, brûlaient les livres, et mettaient aux abois les supérieures des couvents qui n'avaient pas le loisir de les instruire, par le temps qu'il leur fallait pour se mettre en garde contre leur malice. Les jeunes garçons amenaient les mêmes désordres dans les couvents d'hommes où ils étaient enfermés. Pendant ce temps les parents, privés de leurs enfants, s'abandonnaient à leur douleur.

XXXI. — Tout était sujet de deuil pour les réformés. Ils avaient sur la terre étrangère des parents, des amis, leurs pasteurs bien-aimés; le bourreau introduisait chaque jour un nouveau deuil dans leurs demeures; mais ce qui leur causait la plus vive peine, c'était la multitude de leurs frères qui encombraient les galères du roi; la pitié, qui pénétrait quelquefois dans les cachots, trouvait une barrière infranchissable à l'entrée des pontons, où ils étaient mêlés aux plus vils scélérats, qui les raillaient et les offensaient par leurs propos obscènes. Leurs gardes-chiourmes épiaient leurs moindres mouvements; la seule désobéissance qu'ils se permettaient était de refuser de lever leur bonnet rouge pendant les offices de la messe, et surtout à l'élévation de l'hostie; on leur administrait la bastonnade; « on étendait, dit Court, le galérien protestant tout nu sur le coursier: deux hommes, quelquefois quatre, lui tenaient les mains et les pieds, tandis que le Turc le plus fort qui fût sur la galère, armé d'une corde goudronnée et trempée dans l'eau de mer, frappait de toute sa force. Le corps rebondissait sous la violence des coups, la chair se déchirait, tout le dos ne formait plus qu'une plaie, qu'on lavait avec du sel et du vinaigre. »

XXXII. — Les forçats protestants avaient beaucoup à souffrir de la part des aumôniers catholiques, qui se montraient d'autant plus impitoyables qu'ils ne faisaient pas ou fort peu de prosélytes parmi eux et qu'eux en faisaient par la manière admirable dont ils supportaient leurs souffrances. De tous leurs prosélytes, le plus connu est l'abbé Bion. Sur la porte de l'enfer du Dante on lit ces mots: *Laissez ici l'espérance*, sur celle des galères on pourrait graver celle-ci : *D'ici la pitié est bannie.* » Depuis trois ans que j'y exerce mon ministère, écrit Bion, ce ne sont que gémissements, cris de douleur que j'entends retentir à mes oreilles sans qu'un cri de compassion s'y mêle. Les charretiers les plus brutaux ne traitent pas leurs

bêtes de somme comme ici on traite les hommes. Généralement quand on envoie un forçat malade à l'infirmerie, c'est pour soulager ses maux; ici, au contraire, c'est pour les accroître. Chaque fois que les devoirs de mon ministère m'appellent auprès d'un être souffrant, j'éprouve une répugnance presque invincible, car ce que je vais dire, on ne voudra pas le croire, et cependant je le signerais de mon sang. Il y a sous le pont de la galère, à fond de cale, un endroit qu'on appelle la chambre de proue où on ne respire que par un trou de deux pieds en carré, et qui est l'entrée par laquelle on entre en ce lieu. Il y fait aussi obscur de jour que de nuit. Il y a au fond de cette chambre deux espèces d'échafaud qu'on appelle le *taular*, sur lequel on met sur le bois seul les malades qui y sont couchés souvent les uns sur les autres, et quand ils sont remplis on met les nouveaux venus sur les *cordages*. Pour leurs nécessités naturelles, ils sont obligés de les faire sous eux ; il y a bien à la vérité, des cuvettes en bois qu'on appelle *boyaux*, mais les malades n'ont pas la force d'y aller, et d'ailleurs elles sont si malpropres que le choix en est assez inutile. On peut conjecturer de quelle puanteur ce cachot est infecté. Dans ce lieu affreux toutes sortes de vermine y exercent un pouvoir despotique; les poux, les punaises y rongent ces pauvres esclaves, sans être inquiétés, et quand, par l'obligation de mon emploi, j'y allais consoler ou confesser les malades j'en étais rempli. Je puis assurer que toutes les fois que j'y descendais, je marchais dans les ombres de la mort; j'étais néanmoins obligé d'y rester longtemps pour confesser les mourants, et comme il n'y a entre le plancher et le *taular* que trois pieds de hauteur, j'étais contraint à me coucher tout de mon long auprès des malades pour entendre en secret la déclaration de leurs péchés, et souvent, en confessant celui qui était à ma droite, je trouvais celui qui était à ma gauche qui expirait sur ma poitrine. C'est dans cet enfer qu'on jetait et qu'on jette les huguenots qui refusent de lever leurs bonnets pendant la messe. Au commencement de mon ministère j'étais scandalisé de leur manque de respect pour le saint sacrement; depuis je les ai vus de près, et je n'ai pas tardé à comprendre, en les voyant doux, soumis, patients pendant que les comites meurtrissaient à coups de nerfs de bœuf leurs pauvres corps exténués, que ces hommes n'étaient pas des fanatiques mais de vrais croyants, qui, pouvant sortir de leur enfer avec ces mots *j'abjure ma foi*, préféraient de leur banc de forçat faire leur lit de douleur, d'agonie et de mort plutôt que de renier leurs croyances. Ah ! nobles proscrits, votre sang a prêché, je me suis fait protestant! »

Bion put se réfugier à l'étranger, où il se hâta d'échanger sa soutane de prêtre contre une robe de pasteur protestant.

XXXIII. — Le forçat Fabre, qui demanda à Baville la faveur de remplacer son vieux père, que l'intendant avait condamné aux galères, ne se doutait pas des souffrances de tout genre qui l'attendaient.

« Lorsqu'il me fallut entrer dans ce fatal vaisseau, nous dit-il, et que je me vis dépouillé pour revêtir l'ignominieux uniforme des scélérats qui l'habitent, confondu avec ce qu'il y a de plus vil sur la terre, enchaîné avec l'un d'eux, sur le même banc, le cœur me manqua. Je laisse à penser de quelle douleur mon âme fut accablée, à cette première nuit, lorsque, à la lueur d'une lampe suspendue au milieu de la galère, je promenai mes regards, sur tous ces êtres qui m'environnaient couverts de haillons et de vermine qui les tourmente. Je m'imaginai être dans un enfer que les remords du crime tourmentent sans cesse ! »

« Ceux, dit Michelet, qui pendant des

nuits, de longues nuits, sont restés immobiles, gênés, par exemple comme on l'était jadis dans les voitures publiques, ceux-là peuvent deviner quelque chose de cette vie terrible des galères ; ce n'était pas de recevoir des coups, ce n'était pas d'être par tous les temps nu jusqu'à la ceinture, ce n'était pas d'être toujours mouillé (la mer mouillait toujours le pont très bas), non, ce n'était pas tout cela qui désespérait le forçat, non pas encore une chétive nourriture qui le laissait sans force... Le désespoir, c'était d'être scellé pour toujours à la même place, de manger, coucher, dormir là, sous la pluie ou les étoiles, de ne pouvoir se retourner, varier d'attitude, d'y trembler la fièvre souvent, d'y languir, d'y mourir, toujours enchaîné et scellé ! »

Madame de Sévigné qui adorait jusqu'aux pas de Louis XIV et ne trouvait rien de si beau que la révocation de l'édit de Nantes, racontant à madame de Grignan, sa fille, les détails de la répression terrible de la révolte de Bretagne, dit : « J'ai une tout autre idée de la justice, depuis que je suis en ce pays ; vos galériens me semblent *une société d'honnêtes gens* qui se sont retirés du monde pour mener une *vie douce* ; nous vous en avons bien envoyé par centaines... »

C'était bien grâce à la persécution religieuse une société d'honnêtes gens que celle des galères. Si la spirituelle marquise avait assisté aux exercices des forçats, elle aurait trouvé que Louis XIV avait été trop doux pour les insurgés de la Bretagne. « O noble société des galères ! s'écrie Michelet. Il semblait que toute vertu s'y était réfugiée. On put souvent voir à la chaîne, avec le protestant, le catholique charitable qui avait voulu le sauver; avec le forçat de la foi ramait le forçat de la charité... On y voyait le Turc qui, de tout temps, au péril de sa vie et bravant un supplice horrible, recevait ses frères chrétiens, se dévouait à leur chercher à terre les aumônes de leurs amis. » O puissance de la foi chrétienne se manifestant par ses œuvres ! Parmi ces criminels de droit commun, voleurs, faussaires, assassins, il y en eut qui se convertirent à la foi protestante, touchés par la douceur et la patience des forçats huguenots et, cependant, ils savaient que les aumôniers catholiques les soumettraient aux plus indignes traitements.

« Les prosélytes de la chaîne, dit le *Journal des Galères*, qui n'ont à espérer que des tourments et des misères dans ce monde, ne nous font-ils pas plus d'honneur que cette foule de gens convertis que l'Église romaine s'est faite, et dont elle se glorifie, par le motif de l'intérêt, des charges, des dragons, par le sang et le carnage ! »

XXXIV. — Au moment où nous écrivions ces lignes, l'un de ces livres, dont quelques rares exemplaires ont échappé aux flammes, est tombé entre nos mains ; nous l'avons lu avec tout le vif intérêt que nous portons à tout ce qui nous rappelle le glorieux et douloureux passé de la Réforme. Ses pages noircies sont une voix qui couvre celles des apologistes de la révocation de l'édit de Nantes et nous révèle l'existence de l'un de ces hommes auxquels l'Église chrétienne donne le glorieux nom de martyr. Il le fut par son courage, par sa foi, par ses longues souffrances, par sa mort ; le cachot où il expira après dix-sept ans de détention, fut l'autel d'où son âme prit son vol vers les cieux. Ce martyr (il s'appelait Isaac Lefèvre) était né à Châtel-Chinon, en Nivernais. Il exerçait les fonctions d'avocat au parlement, quand, à cause de sa foi, il fut condamné aux galères. Le récit qu'il nous a laissé de ses longues souffrances nous initie à la vie intérieure des bagnes, et nous fait pénétrer dans cet enfer anticipé. Le cœur est saisi d'indignation à la vue de tant de froides atrocités ; mais lorsque, dans ces sentines du vice,

au milieu des propos obscènes, on entend une voix douce comme celle de la Sulamite glorifier le Rédempteur, on admire plus qu'on ne plaint et on bénit Dieu de ce qu'il fait sortir du fond des cachots une preuve de la vérité de l'Évangile, qui proclame plus fortement sa divinité que la plume d'un Leibnitz ou d'un Abbadie.

Les jésuites, qui faisaient fonction d'aumôniers au bagne, essayèrent sur Lefèvre tous leurs moyens de conversions : entretiens, conférences, prisons, cachots, bastonnade, jeûne forcé, travail double, rien ne fut oublié. La joie qu'il éprouvait de l'honneur que Dieu lui faisait de souffrir pour son saint nom, le rendait inébranlable ; mais écoutons-le lui-même dans le récit simple et naïf qu'il nous fait de sa vie de galérien.

« Un sous-argousin, qui était ingénieux en malice, demanda qu'on le laissât agir et qu'il savait bien qu'il ferait plus que tous les missionnaires. On lui donna tout pouvoir, hormis de faire mourir. Tous les jours il cherchait des tourments nouveaux ; tantôt il me faisait faire l'eau à tous les bancs de la galère, tantôt il disait qu'on m'avait donné quelque lettre, quoiqu'il sût fort bien le contraire, ou que quelqu'un m'avait parlé ; le tout pour prendre occasion de me battre, quoiqu'il m'eût fouillé et pris tout ce qu'il avait trouvé sur moi, argent et autre chose qui eût pu m'être utile. Il me faisait aller avec une grosse chaîne autour de moi, percer des barils d'eau ; pour un qui tomba et qui fut rompu, il me fit tellement battre par celui qu'il faisait venir avec moi, que les gens qui le voyaient le voulaient mener chez le major, pour le faire mettre à la chaîne, de sorte qu'il ne voulut plus venir. Après il me faisait faire ce que vous savez que l'on appelle la *bourrasque*, moi seul à tous les quartiers, tant de la pompe qu'autres, et de temps en temps il faisait voir quelques taches au sous-comite afin de me faire donner des coups de gourdin, et ils faisaient leur possible pour me faire insulter par des forçats pour tâcher de lasser mon impatience que Dieu, par sa grâce, me donnait. Ils ôtèrent tous les forçats du banc où j'étais et, ayant choisi les Turcs et les Maures les plus méchants qu'ils purent trouver, ils les mirent autour de moi afin de m'insulter ; mais, au contraire, tout barbares qu'ils sont, ils usaient plus d'humanité envers moi que les autres ; tantôt ils me cherchaient des balustrades de fer pour me les faire blanchir ; et, trouvant des endroits où cela ne se pouvait, ils prenaient occasion de me battre. Enfin, pendant un espace de temps, ils croyaient me faire déplaisir de me prendre le pain au matin, afin de me faire jeûner jusqu'à une ou deux heures, et ils me le découpaient en petits morceaux, afin que je n'en pusse vendre. Tantôt ils me mettaient en couple pour la fatigue à porter des cordages ou à en faire avec d'autres, qui leur promettaient de me faire mourir ; mais Dieu m'avait muni de force pour tout supporter avec vigueur, avec patience et même avec joie, me trouvant heureux de souffrir toutes ces choses pour l'amour de mon Sauveur. Ceux qui voulaient me faire mourir me prièrent, avant que la journée fût passée, d'aller plus doucement, au lieu que le matin ils se vantaient de me faire succomber, m'estimant fort inégal à eux à cet égard. Enfin, après tout, un jour favorable se présenta, comme nous faisions une tente, qu'ayant rompu deux aiguilles et n'ayant pas de quoi en acheter d'autres, le sous-comite me battit très longtemps ; le capitaine monta en galère, et voulant savoir ce que c'était, je lui demandai la grâce de lui parler en particulier. Il m'écouta et fit cesser la rigueur, faisant semblant de ne pas savoir ce qui s'était passé auparavant, en faisant l'étonné, quoiqu'il fût très bien informé de tout. Il ordonna de ne me plus traiter de la sorte, et de me

rendre quelque argent qu'on m'avait pris, Mais je suis certain qu'il fit grand plaisir à celui qui s'était vanté de me faire obéir à ses volontés et de m'obliger à changer de religion ; parce que je crois qu'il était plus las de me tourmenter que moi de l'endurer.

» Si, durant le jour, ajoute cet honnête criminel, mon corps souffrait, de jour et de nuit mon cœur s'éjouissait, et mon cœur s'égayait en mon Sauveur. C'était dans ces temps-là particulièrement que mon âme se repaissait de cette manne cachée et que mon Dieu me faisait posséder une joie que le monde ne connaît point, et que tous les jours, avec les saints apôtres, je tressaillais de joie d'avoir été fait digne de souffrir pour l'amour de mon Sauveur, qui faisait sentir à mon cœur des consolations, qui, avec des larmes de joie, me transportaient hors de moi-même. »

Après avoir souffert pendant dix-sept ans les plus cruels traitements sans pousser une plainte, sans maudire ni son roi, ni ses juges, ni ses convertisseurs, ni ses bourreaux, il vit, à l'âge de cinquante-quatre ans, la vie se retirer peu à peu de lui, et il expira en glorifiant Dieu (1).

XXXV. — Pour ces nobles confesseurs de Jésus-Christ, il y avait quelque chose de plus pénible que les coups de fouet, c'était le service de la galère : chaque jour vingt ou vingt-quatre galériens étaient commandés pour aller à ce qu'on nommait *la fatigue* ; on les envoyait ordinairement à l'arsenal de la marine « pour travailler à visiter les apparaux et ustensiles des galères et navires du roi ; là on les faisait souvent, sans nécessité, changer de place les mâtures, ancres et artillerie. » Ils allaient au travail enchaînés deux à deux, chacun avait une ceinture autour des reins, où pendait un croc de fer, auquel chacun des deux accrochait sa chaîne qui lui pendait jusqu'aux genoux ; ces deux hommes, ainsi enchaînés, se nommaient *un couple*. Les dix ou douze couples s'assemblaient devant la galère ; le commandant de chaque galère faisait conduire ses couples par un seul pertuisanier, ou un comite ou sous-comite, qui les accompagnait à l'arsenal, le gourdin ou la corde à la main ; le soir, tous les couples étaient ramenés à la galère, où le service n'était pas moins pénible ; on y faisait deux fois par jour la bourrasque, c'est-à-dire la toilette de la galère ; le premier comite donnait, avec un coup de sifflet, le signal ; malheur alors au forçat qui n'était pas alerte ; on commençait la toilette en démontant chaque banc, pièce par pièce, chaque pièce était râclée avec une râcle de fer ; l'inspection avait lieu immédiatement après pour s'assurer que tout avait été exécuté selon la règle. Pendant cet examen, les coups de gourdin tombaient comme la pluie sur les dos nus des galériens inexpérimentés ou paresseux ; le râclement fini, on leur faisait laver le tillac et rajuster les bancs ; cela durait trois heures.

A côté des occupations journalières des forçats, il y en avait d'extraordinaires, lorsque des étrangers de distinction se trouvaient en ville ; le gouverneur leur faisait alors les honneurs de l'arsenal et souvent de splendides dîners avaient lieu dans cette demeure de souffrances et de douleurs. Quand on recevait sur la galère la visite d'un grand personnage, on commençait par exécuter la bourrasque ; on faisait raser tête et barbe à la chiourme, changer de linge et revêtir leurs casaques rouges et bonnet de la même couleur ; la chiourme (1) s'asseyait alors sur des bancs et présentait un aspect des plus pittoresques; dans cette

(1) Histoire des souffrances et de la mort du fidèle confesseur et martyr, M. Isaac Lefebvre, de Châtel-Chinon en Nivernois, avocat au parlement. Rotterdam, chez Abraham Acher, marchand, proche la Bourse, M.DCC.III

(1) Chiourme est un mot collectif qui indique les forçats et autres qui rament sur une galère.

attitude elle attendait le visiteur suivi ordinairement d'un cortège de seigneurs et de dames; à peine avait-il mis le pied sur la galère que la chiourme l'accueillait par le cri rauque et lugubre de « *hau* » qu'elle poussait avec tous les forçats. Chaque seigneur ou dame, si sa qualité ou son caractère le demandait, était salué par un *hau*; un général avait droit à deux *hau*, un duc ou pair de France à trois; le roi même n'en recevait pas davantage; aussi nommait-on ce dernier salut *le salut du roi*. Immédiatement après, les tambours battaient aux champs; les soldats, le fusil sur l'épaule, se rangeaient des deux côtés de la galère, qui, parée comme pour un jour de fête, aurait présenté avec le cortège de ses visiteurs chamarrés d'or et d'argent, et de ses visiteuses richement et élégamment parées, un aspect des plus agréables, sans l'affreux contraste que présentaient ces infortunés galériens rongés de vermine, le dos meurtri de coups de corde, maigres, la figure hâlée par le soleil ardent du Midi et traités plus durement que ne l'étaient les esclaves des pirates algériens; surtout si, parmi ces hommes frappés par la justice humaine, on n'apercevait pas les victimes du fanastisme religieux le plus cruel dont l'histoire ait gardé le triste et humiliant souvenir.

Quand les seigneurs et les dames avaient visité la galère d'un bout à l'autre, ils revenaient à la poupe s'asseoir sur des fauteuils qui leur étaient destinés pour voir manœuvrer la chiourme; au premier coup de sifflet, chaque forçat ôtait son bonnet, au second sa casaque, au troisième sa chemise; ensuite on leur faisait faire ce qu'on nomme en provençal la *monine* ou les singes; à un signal donné, tous se couchaient et disparaissaient sous les bancs : « Levez le doigt! » criait le comite; on ne voyait que des doigts; « Levez les bras! » on ne voyait que des bras; puis on leur faisait remuer la tête, balancer les jambes, ouvrir la bouche, tirer la langue, tousser; on leur commandait des poses ridicules et quelquefois indécentes; on en faisait des bateleurs et des histrions; on oubliait qu'ils étaient des hommes, des condamnés! On comprend tout ce que devaient souffrir les forçats protestants, et combien ils avaient besoin de penser au manteau ignominieux du Christ, à son roseau et à sa couronne d'épines, pour n'avoir pas la tentation de sortir de ces bouges immondes par une apostasie ou par un suicide.

XXXVI. — Les réfugiés français n'oubliaient pas leurs frères de France. Le dimanche dans leurs assemblées religieuses, le soir au foyer de la famille, ils demandaient à Dieu de se souvenir de son pauvre peuple de France et de lui donner la joie de ceux qui sont persécutés pour son service.

« Si l'on ôte, disaient-ils, aux compagnons de notre foi l'exercice de leur religion, si l'on ferme leurs temples, si l'on supprime leurs écoles, veuille être toi-même, ô Saint-Esprit, leur docteur secret et le consolateur de leurs âmes; s'ils ne peuvent ouïr extérieurement ta parole, parle à leurs cœurs par la voix de ta grâce, afin que leur esprit psalmodie au Seigneur, et chante ses immortelles louanges dans le temps qu'il leur est défendu de les chanter de leur bouche;

» Si on les prive de leurs biens, fais, ô Dieu, qu'ils en reçoivent avec joie le ravissement, sachant qu'ils ont une meilleure chevance permanente dans les cieux; s'ils sont exilés de leur patrie, imprime, Seigneur, dans leur âme, cette consolation que celui qui porte Jésus-Christ avec foi n'est exilé en nulle part et trouve partout sa maison;

» Si on les maudit, si on les méprise, s'ils sont privés de leurs honneurs, fais, ô Père céleste, qu'ils estiment plus grande richesse l'opprobre du Christ que

les trésors de l'Égypte, et qu'ils choisissent plutôt d'être affligés avec le peuple de Dieu que de jouir pour un temps des délices du péché;

» S'ils sont menés dans les lieux où il faille rendre raison de leur foi, donne-leur, ô Éternel, une bouche et une sagesse à laquelle leurs adversaires ne puissent contredire ni résister; accomplis en eux, ô Jésus, qui es la bouche de la vérité, la promesse que tu as faite : « Il » vous sera donné dans ce moment ce » que vous aurez à dire »;

» S'ils sont entraînés dans les cachots obscurs, toi, ô Seigneur Jésus, qui es la vraie lumière du monde, sers-leur de charité et de soleil, délivre-les selon ta volonté comme saint Pierre, et suscite des personnes miséricordieuses qui prient incessamment pour eux comme on priait pour ce même apôtre;

» S'ils sont conduits, à la mort et destinés au martyre, ô Dieu de toute consolation, change l'amertume de la mort en douceur, et fais que, par un vif sentiment de ton esprit, ils aient l'âme pleine de joie comme autrefois les martyrs. »

Que faisait-on à Versailles pendant que les Églises étaient courbées sous la croix? Quelques évêques élevaient-ils la voix pour rappeler au monarque que le Christ n'est pas venu pour faire souffrir, mais pour souffrir? Un journal de l'époque va nous l'apprendre :

« Le soir, raconte cette feuille, il y eut comédie italienne, mêlée de danses et de musique. Les danseuses, la princesse de Conti, mesdames de Roquelaure, de Choiseul, de Seignelay; mesdemoiselles de Piennes, de Nantes, d'Uzès, d'Estrées, d'Hamilton; Pécour et Favier (danseurs de profession) dansèrent avec elles, et MM. de Brionne, de Liancourt, de Tingry, de Cossé, dansèrent avec la seconde troupe de dames. Quelquefois, les seigneurs et les dames dansaient dans les opéras. On joua l'opéra d'*Atys*, que Madame la dauphine n'avait pas vu. Mademoiselle de Nantes a dansé dans les entrées, et représentait une petite nymphe de la suite de Flore. Quatre zéphirs augmentaient encore la beauté de cette entrée : l'un d'eux était représenté par M. le comte de Guiche. Dans le deuxième acte, Monseigneur dansait une entrée d'Égyptiens. Il était accompagné de Monsieur le prince de la Roche-sur-Yon, de M. le comte de Vermandois, de M. le comte de Brionne et de M. de Moneurs. Dans la même entrée, étaient mêlées cinq Égyptiennes, représentées par Mesdemoiselles de Lislebonne, de Tonnerre, de Commercy, de Loubes et de Laval. Monseigneur le dauphin représentait un dieu marin dans le quatrième acte; il était suivi des mêmes seigneurs que je viens de nommer. M. le comte de Guiche dansait comme lui en dieu marin, dans la même entrée, avec deux petits ruisseaux et deux petites fontaines. »

Chaque jour Versailles voyait se renouveler les mêmes scènes, joyeuses, animées; on eût dit que le maître de la demeure royale avait dit aux soucis, aux peines et aux larmes : « Vous n'entrerez pas ici. » Ces heureux du monde ne se doutaient pas que des souffrances des persécutés et de l'insouciance égoïste des persécuteurs se formait un noir nuage, qui en moins d'un demi-siècle, devait fondre sur la France, comme autrefois le feu du ciel sur Sodome et les villes de la plaine.

XXXVII. — Depuis le supplice de Calas, une ère de tolérance avait succédé à une ère de persécution : on voudrait pouvoir l'attribuer au clergé romain animé d'un esprit évangélique qui lui a fait défaut depuis le jour où Jean Leclerc, le premier martyr protestant, a été fleurdelisé au front avec un fer rouge par la main du bourreau, sur la place du marché de la ville de Meaux.

C'est à Voltaire et aux encyclopédistes

que les protestants doivent de ne plus voir se dresser des potences et des bûchers, et s'ouvrir les portes des cachots, des galères et des bagnes. Réunis au désert, les dragons n'écharpent plus leurs assemblées.

Au moment où nous sommes arrivés, il est sorti des flancs de l'Église romaine une génération d'hommes auxquels on aurait imposé silence sous le règne de Louis XIV, mais qui, sous celui de son petit-fils, attaquent ouvertement le catholicisme qui personnifie à leurs yeux le christianisme. *Il est l'infâme*, son histoire n'est-elle pas maculée de boue et de sang? La cruauté n'est-elle pas le caractère le plus accentué de sa physionomie? Ils ne se demandent pas si, par hasard, leurs victimes ne seraient pas les vrais représentants du christianisme; ils ne voient et ne veulent voir dans le catholicisme que ce qu'y voyait Bayle, « une religion qui aime le sang et le carnage, qui veut violenter le corps et l'âme; qui, pour établir sa tyrannie sur les consciences et faire des fourbes et des hypocrites, en cas qu'elle n'ait pas l'adresse de persuader ceux qu'elle veut, met tout en usage, mensonges, faux serments, dragons, juges iniques, chicaneurs et solliciteurs de méchants procès, faux témoins, bourreaux, inquisiteurs. »

Ils sont à l'œuvre; les marteaux cassent, brisent; on descend Jésus de sa croix et on le scelle dans son sépulcre. Jean-Jacques Rousseau substitue son Vicaire savoyard aux apôtres, et dans son *Contrat social* remplace le droit divin des rois par la souveraineté du peuple; il n'est pas une pierre de l'édifice monarchique qu'on n'essaye d'en détacher; c'est un monde ancien qu'on veut détruire pour construire, sur ses débris, un monde nouveau. Que sera-t-il? ils n'en savent rien; il sera ce qu'il pourra, mais il vaudra mieux que l'ancien. Les évêques assistent, impuissants, à cette œuvre de démolition. Voltaire est le vrai roi de la France; tous les regards sont tournés vers lui; il n'a pas a son service une puissante armée; il a mieux, il a sa plume vive, alerte; les blessures qu'il fait avec elle sont saignantes. Louis XIV l'aurait enfermé à la Bastille; l'indolent Louis XV laisse faire et dit, en faisant allusion à son royaume : « Tout ceci durera autant que moi. »

Le clergé romain était désarmé : défendre sa cause, il ne le pouvait pas; il traînait après lui un passé trop compromettant qu'il ne voulait ni ne pouvait renier. Son casier judiciaire était trop chargé.

XXXVIII. — François Roux, un pasteur du désert, dut voir avec peine les atteintes portées à la foi chrétienne par l'esprit philosophique qui commençait son œuvre délétère au sein des Églises; dans l'une de ses dernières prédications, il avait pris pour texte de son discours : *Les gens de Ninive se lèveront, au Jugement, contre cette génération et la condamneront, parce qu'ils se sont convertis à la prédication de Jonas, et voici, il y a ici plus que Jonas.* « Depuis quelques années, disait-il, nous jouissons d'une tranquillité des plus précieuses. Nous nous assemblons, au nom du Seigneur et pour lui rendre les hommages qui lui sont dus, sans que nous soyons troublés dans nos exercices ni poursuivis. Grâces en soient rendues à jamais à notre Dieu! nous ne sommes pas obligés, comme autrefois, de convoquer nos saintes assemblées dans des lieux écartés et dans les ténèbres de la nuit... Nous devrions, en conséquence de la grâce que Dieu nous accorde, nous consacrer entièrement à son saint service. Cependant, faut-il l'avouer, à la honte des chrétiens de nos jours, depuis que les assemblées de religion se sont rendues plus fréquentes et plus nombreuses, au lieu de voir augmenter la piété et la dévotion, on a vu augmenter la vanité, l'orgueil et toute sorte de péchés. Après cela, pouvons-nous nous flatter que Dieu nous

continuera son amour et sa protection dans le temps que nous méprisons ses bienfaits ! »

François Roux, qui naquit à Caveirac, fut avec le vieux Corteis l'un des premiers aides d'Antoine Court. Sa vie fut des plus accidentées. Plusieurs fois il faillit être pris par les agents des intendants mis à sa poursuite. Il fut condamné à mort par contumace et pendu en effigie ; une fois, il ne dut son salut qu'à l'idée d'aller se réfugier dans une tombe ; on peut dire de lui qu'il vieillit sous le harnais. Nature vive, ardente, il rendit de grands services par ses prédications aux Églises sous la croix ; caractère indépendant, il ne fut pas toujours soumis à la discipline ecclésiastique, mais si dans sa vie il y a quelques grains de sable il n'y a pas mal de pépites d'or, comme dans celle de Deffère.



François Roux.



La femme de Roux.

« François Roux, dit M. Daniel Benoit, son biographe, avait fixé son domicile près de Nîmes, à Milhaud, le pays de sa femme, non loin de Caveirac, son lieu d'origine et presque à l'entrée de la Vaunage, autrefois le théâtre de sa féconde activité. Il habitait la maison de sa femme, qui, agrandie et restaurée depuis, a conservé les mêmes dispositions qu'autrefois. On y conserve précieusement les deux portraits à l'huile dont nous offrons une reproduction. François Roux, en robe et en rabat, la main gauche sur la Parole de Dieu, l'air grave et recueilli, paraît avoir une soixantaine d'années. Sa physionomie répond bien au signalement qu'un espion donnait de lui, vingt ans auparavant : « Taille de 5 p. 3 p. environ, le visage assez plein et bien facé, les yeux gris, le nez assez bien fait, la barbe noire et fort garnie. Il porte une perruque à grisaille à bonnet, et a l'air modeste et assez fin. Il est vêtu en bourgeois et porte ordinairement un manteau, dont il a soin de se couvrir le visage pour éviter d'être connu. » A côté du sien est le portrait de sa femme. Son bonnet de dentelle cache presque entièrement ses cheveux. Il est entouré d'un fichu de soie blanche, comme les gardiennes de la tradition en portent encore dans certaines Églises du Languedoc, les jours de communion et qui passe au dessous du menton. Le front est étroit, la figure allongée, les sourcils fortement arqués, les yeux grands

et très vifs. Tout chez elle respire l'intelligence et la volonté et dénote un de ces caractères fortement trempés, tels qu'en formait la présécution. »

Le prédicant, après avoir vu si souvent la mort en face dans sa vie orageuse, s'en alla à Dieu paisiblement le 3 février 1773.

XXXIX. — Plus nous avançons vers la fin du XVIIIe siècle, plus nous voyons se développer les principes de tolérance ; après le plaidoyer de Ripert de Montclar et les écrits de Voltaire en faveur de Calas, nous voyons un économiste célèbre, Turgot, prendre généreusement la défense des protestants. L'écrivain, en avant de son époque, établit nettement que le chef de l'État ne doit pas intervenir dans les affaires religieuses ; s'il veut qu'on rende à César ce qui est à César, il veut aussi qu'on rende à Dieu ce qui est à Dieu. Il sépare hardiment le pouvoir spirituel du pouvoir temporel, et il propose qu'on confie au magistrat civil les baptêmes, les mariages et les sépultures ; témoin de l'inutilité des persécutions, il réclame pour les protestants le droit de se réunir pour célébrer leur culte et réfute victorieusement l'objection tirée du danger de leurs assemblées.

A côté de cet auxiliaire que Dieu donna aux réformés pour défendre leur cause, nous trouvons un magistrat célèbre, l'avocat général Servan, membre du même parlement de Grenoble qui avait envoyé à l'échafaud le vieux Roger et le jeune Ranc, et peuplé les galères de tant d'infortunées victimes du plus odieux et du plus lâche fanatisme. Une affaire, obscure en apparence, mais d'une haute gravité au point de vue moral, fut portée devant le parlement : il s'agissait de la femme Marie Robequin que son mari avait eu l'infamie d'abandonner, sous prétexte qu'ils n'étaient mariés qu'au désert. La conscience de Servan fut révoltée de cette ignoble lâcheté ; il prit généreusement la défense de la pauvre infortunée. « Voici peut-être, s'écria-t-il en s'adressant aux membres de la cour, la plus digne occasion de faire briller vos fonctions. Cette cause, dans son simple appareil, ne frappe guère au premier aspect ; on ne voit d'abord qu'une femme éplorée ; elle intéresse, sans doute, mais sa cause cache bien d'autres intérêts ; elle est celle de toutes les personnes de sa secte. Renfermés dans cette étroite enceinte, nous ne la voyons pas ; mais, dans les lieux de sa naissance, dans tous les lieux voisins, au delà même de cette province, tous les protestants, instruits des maux que cette femme a soufferts pour leur religion, attendent avec inquiétude une décision qui fera peut-être leur destinée comme la sienne. A peine votre arrêt sera prononcé dans ces murs, qu'il retentira jusqu'aux rochers des Cévennes, et les bouches les plus inconnues et les plus grossières le répéteront comme un cantique de paix ou comme un ordre de proscription. Ces hommes étrangers n'osent faire éclater leurs prières ; mais la justice et la patrie me les redisent ; je dois vous les déclarer, à leur place, et tous vous disent ici par ma bouche : Une de nos filles est outragée, nous partageons, nous ressentons tous ses maux ; en vous demandant justice pour elle, elle vous la demande pour nous ; c'est au nom de notre religion qu'on l'insulte, nous sommes tous insultés avec elle. Magistrats équitables, regardez-nous et voyez qui nous sommes ; songez qu'il n'y a pas un siècle que nous étions vos concitoyens, songez que nous sommes encore vos frères ; autrefois, vos filles étaient nos femmes et vos fils devenaient nos gendres, nous ne faisions qu'un peuple avec vous ; aujourd'hui, nous sommes des infortunés ; mais enfin nous sommes Français ; nous avons la même patrie, le même Évangile, le même Dieu que vous ; au nom de ce Dieu même qui

prêcha la justice et la charité, que la haine de notre religion ne vous irrite pas contre nous; aimez-nous d'abord et jugez-nous après. Vous dont on vante l'égalité pour les autres, ne nous exemptez pas de vos devoirs; rendez-nous la justice pour nous, rendez-nous-la pour vous-mêmes. Magistrats qui aimez le bien public, songez que c'est nous qui, dans le midi de vos provinces, labourons vos terres et filons votre soie, que nous supportons les charges du citoyen, sans prétendre à ses privilèges; nous faisons dans l'État tout ce qui est utile sans espérer rien de ce qui est honorable; renfermés par vos lois dans la profession de nos pères, nous cultivons des arts héréditaires, exempts de cette ardeur de s'élever qui fait la ruine de nos fortunes et de nos mœurs. Ménagez-nous donc pour votre propre avantage, et n'imitez pas ce père, qui, jeune encore, éloigna de lui des enfants dont il eut besoin dans sa vieillesse. Vous nous avez crus dangereux; des malheureux ne le sont guère; mais enfin, nous devons nous soumettre à vos lois, toutes sévères qu'elles sont; mais voudriez-vous les rendre injustes en les aggravant encore! Que vous demandons-nous ici, ce n'est pas notre religion, notre culte, nos temples; nous vous demandons ce que vous accorderiez à tout étranger dans votre patrie, la paix et la justice; nous ne vous demandons qu'à subsister sans outrage; ne nous traitez pas comme de vils animaux qu'on frappe encore, lorsqu'ils succombent sous le fardeau dont on les a chargés; regardez-nous seulement comme des hommes et lorsqu'un homme de votre religion fera du mal à quelqu'un de la nôtre, ne dites pas : Celui-là est mon frère et l'autre mon ennemi. »

Le parlement accorda à la femme Robequin une indemnité de 1200 livres; « indemnité misérable, sans doute, dit M. Charles Coquerel, mais qui consacrait un grand principe devant la cour de Grenoble (1). » En effet, il ne pouvait valider le mariage célébré au désert, mais il réclamait hautement du souverain, par son arrêt, un édit qui le valida.

Après Servan, Turgot et Fleury de Joly, Gilbert des Voisins éleva la voix en faveur des protestants, mais avec des restrictions qui rappelaient la vieille intolérance du passé; les Églises, de leur côté, travaillèrent avec ardeur à faire reconnaître leurs droits, et eurent l'idée de fonder une feuille hebdomadaire destinée à soutenir leur cause devant l'opinion publique. Si ce n'eût été la sagesse des membres des synodes provinciaux, elles seraient peut-être sorties du terrain purement religieux et auraient compromis leurs intérêts aux yeux de ceux qui, à Paris, soutenaient la cause de la tolérance; ce n'était pas le moment, quand elles commençaient à jouir du repos après lequel elles avaient tant soupiré, de se montrer trop exigeantes et de donner à leurs adversaires l'occasion de renouveler leurs anciennes calomnies.

XL. — Pendant qu'elles travaillaient à leur consolidation, elles furent témoins d'un acte de justice réparatrice qui rendit l'honneur à l'une de leurs familles qu'un arrêt avait vouée à l'infamie.

Sirven (Pierre-Paul) naquit à Castres, le 22 août 1709, et épousa, en 1734, Toinette Léger, dont il eut trois filles. L'une d'elles, Élisabeth, âgée de vingt-trois ans, fut enlevée le 6 mars 1760 par l'ordre de l'évêque de Castres et enfermée dans le couvent des Dames-Noires, qu'il chargea de son instruction. La jeune huguenote, qui avait été élevée chrétiennement, se montra rebelle aux enseignements de ses catéchistes qui demandèrent à des menaces et à de mauvais traitements ce qu'elles avaient vainement demandé à leurs leçons; plus Élisabeth s'opiniâtrait, plus elles devenaient cruelles.

(1) Ch. Coquerel, t. II, p. 453 et suiv.

Pendant sept mois, aucun des parents de la jeune prisonnière ne put obtenir la consolation de la voir. Un jour, sa mère la rencontra dans la rue. A sa vue elle poussa un cri et se jeta dans les bras de sa fille. Les Dames-Noires la repoussèrent avec dureté, et, pendant qu'elles entraînaient son enfant, elle lui cria ; « Sois sage, ma fille, et crains Dieu. » Les portes du couvent s'ouvrirent pour la prisonnière, le 9 octobre 1760, par ordre de l'évêque, parce qu'elle ne voulait pas se faire catholique. Élisabeth était rendue à ses parents, mais dans quel état! la pauvre infortunée était folle... Les mauvais traitements avaient dérangé l'équilibre de ses facultés, elle ne savait ni ce qu'elle disait, ni ce qu'elle faisait; exténuée, pâle, défaite, elle dévorait au lieu de manger ; au moindre bruit qu'elle entendait, elle craignait qu'on ne voulût l'enfermer au château de Ferrières, qu'elle appelait un couvent; d'autres fois, elle se figurait qu'elle devait épouser un grand seigneur ; elle déchirait tout ce qui lui tombait sous les mains et arrachait les cheveux à sa mère et à ses sœurs quand elles voulaient l'empêcher de commettre quelque indécence. Son corps portait des traces de cicatrices; car ses catéchistes avaient employé à son égard la camisole de force pour la faire adhérer à la foi romaine. La pauvre folle s'échappa de la maison paternelle, et, après dix-huit jours de recherches, on découvrit son cadavre au fond d'un puits.

La justice de Castres se livra de suite à des informations, et plusieurs monitoires furent lancés. Sirven, menacé d'être arrêté et craignant le sort de Calas, se réfugia en Suisse, où sa femme et ses deux filles, qui s'étaient cachées dans les montagnes des Cévennes, vinrent le rejoindre. Voltaire leur offrit à Ferney une généreuse hospitalité. « Figurez-vous, écrivait le philosophe à un ami, en lui parlant des fugitifs, quatre moutons que des bouchers accusent d'avoir tué un agneau. »

Tout protestait en faveur de l'innocence de cette famille infortunée ; la folie d'Élisabeth survenue pendant son séjour aux Dames-noires était constatée, mais les Sirven étaient protestants, et au fanatisme des Castrais, comme à celui des Toulousains, il fallait des victimes. Le 29 mars 1764, Sirven et sa femme furent condamnés, à Mazamet, à mort, et leurs deux filles au bannissement perpétuel, après qu'elles auraient assisté à l'exécution de leurs parents.

Aux yeux de leurs juges, ils avaient tué Élisabeth pour l'empêcher de se faire catholique!

Voltaire, qui avait défendu les Calas, prit en main la cause des Sirven. Pendant cinq ans, il lutta contre des difficultés qui pour tout autre eussent été insurmontables. En mars 1768, il obtint un arrêt qui cassa le jugement infamant de Mazamet, rendit à ses clients leurs biens et les réhabilita dans leur honneur.

XLI. — Les persécutions contre les protestants avaient été trop violentes et trop persistantes pour que les flots qui avaient menacé tant de fois de les submerger, s'arrêtassent tout à coup; aussi en parcourant les documents où sont relatés les derniers événements du régne de Louis XV, nous voyons le clergé qui cherche à faire revivre les anciens édits. Nous fatiguerions nos lecteurs en plaçant sous leurs yeux des scènes qui ne sont que le pâle reflet de celles du passé ; nous préférons les conduire près du lit de mort du successeur de Louis le Grand.

Louis XV mourut comme il avait vécu ; nous n'osons, par respect pour nos lecteurs, dire les causes de la maladie qui, en accélérant sa fin, en délivra la France. Quand la mort le regarda, il tressaillit de terreur, et chercha à l'oublier en se replongeant dans ses débauches ; mais quand

elle lui cria : « Prépare ta maison, car tu vas mourir, » il comprit sa voix et, se tournant vers son médecin, il lui dit :

« Je crois qu'il faut enrayer.

— Il faut dételer, Sire,» lui répondit brutalement le docteur.

Le malade le regarda avec des yeux hagards, et demanda à une dernière débauche l'oubli de cette menace. Elle lui fut fatale. Il prit la petite vérole dont les premiers symptômes se déclarèrent par une fièvre intense. Malgré deux fortes saignées, la fièvre persista. On annonça au roi la présence de son confesseur ; c'était son arrêt de mort qu'on lui signifiait. Il le comprit et tomba dans une longue somnolence, pendant laquelle il répétait sans cesse : « Pourquoi cette troisième saignée ! »

Quand il reprit ses sens, il comprit toute la gravité de sa position : elle l'épouvanta ; comme Louis XI, il se cramponnait à la vie redoutant la mort pour la mort même. Pensait-il au jugement de Dieu ? Peut-être ; ce roi, l'homme le plus ignoble de son royaume n'était pas incrédule ; il faisait le catéchisme aux jeunes filles de son infâme Parc-aux-Cerfs !

Il appela autour de son lit toute la Faculté de médecine de Paris, non pour se guérir, mais pour prolonger sa vie de quelques jours. Il tirait la langue au milieu de la nuit et se lamentait, se rattachant à la vie avec la fureur du désespoir. Les médecins, sentant leur ministère impuissant, le regardaient avec une profonde pitié. Le seul homme qui lui fût nécessaire dans ce moment, entra : c'était un prêtre ; il lui apportait le saint Sacrement.

A sa vue, sa figure pâle blêmit, comme celle du condamné à l'aspect du bourreau qui vient procéder à sa funèbre toilette. Il bondit tout à coup, se leva sur son séant et ôta son bonnet de coton.

Les assistants voulurent l'en empêcher. « Eh quoi ! leur dit-il, quand Notre-Seigneur daigne entrer chez un chien comme moi, je n'ôterais pas mon bonnet! »

Il fut administré et, quelques moments après, il expira. Son corps n'était pas encore refroidi qu'il fallut l'emporter, tant il répandait d'infection. On l'enfouit dans les caveaux de l'église de Saint-Denis.

XLII. — De tous les peuples dévoués à leurs souverains, les Français ont occupé la première place, et d'eux on peut dire qu'ils ont eu à un haut degré le culte de la royauté ; à leurs yeux, leurs rois étaient des êtres à part, dans le monde organique, tenant leur pouvoir de Dieu, disposant à leur gré de la vie et des biens de leurs sujets, n'étant responsables de leurs actions que devant Dieu. Attenter à leur vie et à leur couronne, c'était un *parricide*. C'est ce qui empêcha, à trois reprises, les Guises, tout grands ambitieux qu'ils fussent, de détrôner les Valois. Il semble que les protestants, traqués comme des bêtes fauves, auraient dû regarder les Valois et les Bourbons comme des Achab rejetés de Dieu, et indignes de régner sur eux. Il n'en fut rien : aux yeux de Saurin, le grand prédicateur du Refuge, Louis XIV est un fléau entre les mains de Dieu, mais il est son roi et prie pour lui.

Les pasteurs du désert, dans leurs services du dimanche, n'oubliaient jamais de demander à Dieu de répandre ses bénédictions sur Louis XV; et de tous ses sujets, ce furent eux qui bénirent plus le Seigneur de lui avoir rendu la santé quand on désespérait de sa vie. Rochette, en face de son échafaud et à l'heure où les les lèvres ne sont pas menteuses, disait : « Je n'ai point de pardon à demander au roi ; je l'ai toujours honoré comme l'oint du Seigneur; je l'ai toujours aimé comme le père de la patrie. »

Ce sont les Valois et les Bourbons qui ont tué le droit divin des rois, mais c'est Louis XV qui lui a donné le coup de grâce avec sa vie infâme.

RÈGNE DE LOUIS XVI



Louis XVI (1754-1793).

1. — Louis XV, en mourant, laissa une France pourrie, comme son cadavre, et, pour lui rendre la vie, il lui léguait un prince bon, mais faible, qui, marchant sur les traces de ses prédécesseurs, jura, le jour de son sacre, l'extermination des protestants.

Sous ce monarque, destiné à être le bouc émissaire de sa race, les idées de tolérance gagnèrent chaque jour du terrain ; conseillé tour à tour par Turgot et le sage Malesherbes, il ne marcha pas, malgré les conseils des évêques, dans les voies de ses ancêtres. Mais sa tolérance doit être imputée moins à sa volonté propre qu'à la faiblesse naturelle de son caractère et au courant des idées nouvelles contre lequel il ne pouvait lutter; plus que son prédécesseur il devait, lui fervent et sincère catholique, être porté par sa foi même à être persécuteur. Les protestants lui doivent cependant beaucoup de reconnaissance, puisque ce fut sous son règne que fut rendu le célèbre édit de 1787, qui rendait aux réformés leur titre de citoyens et légitimait leurs mariages.

Au nombre de ceux qui travaillèrent à faire rendre l'édit de 1787, il faut placer, en première ligne, Rabaut Saint-Etienne, le fils aîné de Paul Rabaut. Cet homme célèbre, qui naquit à Nîmes en avril 1743, apprit la grande science de la vie à l'école douloureuse de l'adversité. La tête de son père était mise à prix comme celles de Vivens et de Claude Brousson ; sa pieuse mère était menacée de la tour de Constance et toute sa famille menait une vie errante, ne sachant pas la veille ce que lui préparait le lendemain. Son père consacra à son instruction ses rares heures

de loisirs et, de bonne heure, il l'envoya à Genève, et, de là, au séminaire de Lausanne, où il eut pour professeur le célèbre Court de Gébelin qui l'honora d'une amitié qui ne cessa qu'avec leur vie. Après avoir terminé ses études, Rabaut rentra en France et se dévoua au ministère évangélique au moment du supplice de Rochette. Les périls qui l'attendaient, loin de l'effrayer, affermirent sa vocation et, comme son illustre père, il se serait senti heureux d'avoir plusieurs vies pour les consacrer à son Dieu. « La douceur de ses mœurs, dit Boissy d'Anglas, son ami; le bonté de son caractère, les agréments de son esprit, lui attirèrent bientôt un grand nombre de partisans et une honorable célébrité; son éloquence était onctueuse et nourrie des principes de l'esprit des livres sacrés, dont les orateurs protestants font toujours un grand emploi ; il prêchait constamment et, à l'exemple de son père, il enseignait la soumission au roi et la morale la plus touchante et la plus pure. »

Rabaut Saint-Étienne fut nommé pasteur à Nîmes, en 1761, et, le 31 octobre 1768, il épousa une demoiselle Boissière, de Durfort. Au milieu de ses travaux évangéliques, il savait, du fond des déserts où il passait sa vie, se mêler au courant littéraire et scientifique de son temps. Comme Antoine Court, mais avec plus de talent que lui, il faisait des vers. Imbu de l'idée qu'il manquait à la France, pour que sa gloire poétique fût complète, un poème épique, il essaya de le lui donner, et prit pour sujet Charles Martel. Comme la plupart des poètes, il se faisait illusion sur son talent; il fut mieux inspiré, quand il conçut l'idée de propager les idées de tolérance en publiant son *Vieux Cévenol*. Dans ce livre, qui a eu plusieurs éditions, il met en scène un nommé Ambroise Borely dans lequel il personnifie le protestant, vivant sous les lois atroces et ridicules rendues sous le règne de Louis XIV et de ses successeurs. Sous cette forme simple, animée et historique, il flétrit une législation qui mettait les religionnaires hors la loi et ne leur laissait que, comme une grâce, l'air et le



Rabaut Saint-Étienne.

ciel. Ce livre, introduit en France à l'aide de la contrebande, impressionna vivement les publicistes, et contribua à éclairer les esprits sur les dangers, l'odieux et l'inutilité des persécutions (1).

II. — A l'époque où Rabaut travaillait énergiquement à pénétrer ses concitoyens de cette vérité, qu'à Dieu seul appartient le droit de venger ses injures, mourut Prudent de Becdelièvre, évêque de Nîmes. Ce prélat, animé d'un esprit vraiment évangélique, n'avait pas marché sur les traces sanglantes de ses prédécesseurs et s'était fait aimer des protestants par sa douceur et sa charité. A sa mort, ils manifestèrent hautement leurs regrets, et Rabaut Saint-Étienne, pénétré de cette

(1) Ce livre est intitulé : *Le triomphe de l'intolérance ou Anecdotes sur la vie d'Ambroise Borely*, mort à Londres, âgé de 103 ans, recueillies par W. Jestermann (Londres, 1799). Depuis il a été réimprimé à Paris, en 1820 et 1826, sous le titre du *Vieux Cévenol ou Anecdotes de la vie d'Ambroise Borely*.

idée que Dieu n'a point d'égard à l'apparence des personnes, et qu'en toute nation celui qui le craint et s'adonne à la justice lui est agréable, se fit publiquement l'interprète de leurs sentiments et écrivit son éloge. Le célèbre critique La Harpe le lut, et, à Boissy d'Anglas, qui le lui avait fait parvenir, il répondit : « Vous m'avez envoyé un excellent écrit; voilà la véritable éloquence, celle de l'âme et du sentiment. On voit que tout ce qui sort de la plume de l'auteur est inspiré par les vertus qu'il célèbre. Je vous prie de remercier votre digne ami. »

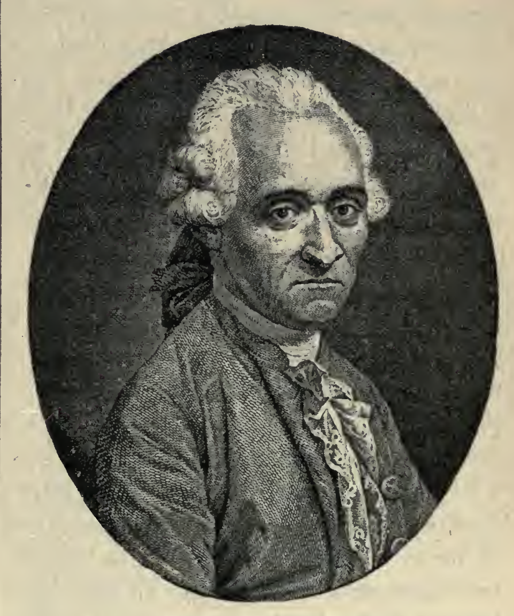
III. — La cause de la tolérance gagnait, chaque jour, du terrain. Le vertueux Malesherbes préparait ses importants travaux sur le mariage des protestants, voulant, de son propre aveu, réparer envers les réformés tout le mal que leur avait fait, en Languedoc, M. de Baville, son oncle. Sur l'invitation du baron de Breteuil, ministre des affaires étrangères, Rulhières travaillait à ses *Éclaircissements historiques* sur les causes de la révocation de l'édit de Nantes, et préparait l'opinion publique à l'abolition d'une législation sauvage, indigne d'un peuple poli et éclairé. Tout donc concourait à aider Saint-Étienne dans son œuvre réparatrice. En 1786, il reçut la visite d'un jeune général déjà célèbre, le marquis de Lafayette. En quittant l'Amérique, le gentilhomme français en avait emporté des idées de tolérance, et son illustre ami, Washington, l'avait prié de s'occuper, à son retour dans son pays, des malheureux protestants. Lafayette entendit prêcher Saint-Étienne au désert et fut vivement impressionné à la vue de ces hommes qui, soutenus par leur foi, luttaient depuis de si longues années contre le despotisme; il promit son appui au pasteur et l'engagea à aller à Paris pour y plaider la cause de ses coreligionnaires : il se rendit à ses instances et arriva dans la capitale, en janvier 1786. Les Églises de Marseille, de Bordeaux, de Montpellier et de Nîmes firent les frais du voyage. Le moment était admirablement choisi pour la réussite. L'esprit philosophique avait vaincu l'esprit clérical, et des hommes éminents dans toutes les classes prêtaient leur appui à Rabaut, dont on estimait le caractère et le talent. L'édit fut rendu; mais, comme celui de Nantes, il rencontra pour sa publication de grands obstacles. Le clergé, semblable au Maure qui ne change pas sa peau et au léopard qui ne perd pas ses taches, demeura fidèle à lui-même Il se souvint que, lors du sacre de Louis XVI, il avait fait prêter au monarque le serment d'exterminer les hérétiques dénoncés par l'Église; il s'adressa à lui par l'organe de Loménie de Brienne, archevêque de Toulouse : « Sire, lui dit-il, vous réprouverez les conseils d'une fausse paix, les systèmes d'une tolérance coupable; nous vous en conjurons, Sire, ne différez pas d'ôter à l'erreur l'espoir d'avoir parmi nous des temples et des autels; achevez l'ouvrage que Louis le Grand avait entrepris et que Louis le Bien-Aimé a continué. Il vous est réservé de porter le dernier coup au calvinisme dans vos États. Ordonnez qu'on dissipe les assemblées schismatiques des protestants; excluez les sectaires sans distinction, de toutes les branches de l'administration publique, et vous assurerez, parmi tous vos sujets, l'unité du véritable culte chrétien. »

Les événements furent plus forts que la résistance des évêques; l'édit fut publié. Saint-Étienne retourna, en mars 1788, à Nîmes, où il fut accueilli comme un libérateur. La ville fut témoin d'un spectacle touchant. Tous les réformés se rendirent en masse chez les juges royaux pour y faire enregistrer leurs mariages et légitimer leurs enfants. Ils amenaient avec eux leurs femmes, leurs fils et leurs filles; ils versaient des larmes de joie, après en avoir versé tant d'amères, et recueillaient le fruit de leur patiente fidé-

lité, pendant que les nouveaux convertis baissaient la tête de honte. Saint-Étienne, interprète des sentiments de ses frères, prêcha un éloquent discours sur ces paroles : « Rendez à César ce qui est à César ». Plus de dix mille auditeurs étaient suspendus à ses lèvres ; il s'éleva, ce jour-là, à la plus haute éloquence, et Nîmes, après soixante-dix ans, parlait encore de ce jour de fête et du sermon du fils aîné de son Monsieur Paul.

IV. — La joie qu'éprouvèrent les Églises de l'édit de 1787, fut refusée à Court de Gébelin. Le 10 mars 1784, il était mort, laissant de nombreux manuscrits qui ne se sont pas tous retrouvés et un nom que ni la science ni le protestisme ne sauraient oublier. La vie de cet homme célèbre ne fut qu'une série d'étapes douloureuses, à dater du jour où il renonça à la vie de pasteur pour celle de savant, car, pendant que Rabaut trouvait la paix et la joie de son âme dans sa vie errante et vouée au martyre, Gébelin vivait tourmenté, malheureux, à Paris, souffrant de la jalousie de ses rivaux et ne sachant pas souvent, la veille, où il trouverait le pain pour le lendemain.

Si la vie d'un homme célèbre intéresse en raison des obstacles contre lesquels il lutte, celle de Gébelin offre un intérêt tout particulier qui, tour à tour, éveille notre curiosité et excite notre compassion. Nous admirons le savant, nous plaignons l'homme ; car il a une âme noble, généreuse, dévouée, qui sait lutter contre l'ingratitude et l'abandon sans s'envelopper de ce froid stoïcisme qui est plus le dédaigneux oubli des maux que la constance qui les supporte. Quand le fardeau est trop lourd, il ploie ; alors quelques paroles amères sortent de ses lèvres : il se plaint de l'abandon dans lequel les Églises le laissent ; elles négligent de lui payer sa modeste pension et lui reprochent de ne leur rendre « que des services obscurs » ; elles oublient le temps qu'il leur a consacré et qui est le pain de sa famille ; mais, payé ou non, l'infortuné savant n'en aime pas moins les Églises et travaille pour elles dans des écrits qui se succèdent sans interruption ; il plaide leur cause avec une grande hardiesse et se présente chez tous ceux dont l'influence peut leur être utile, et,



Court de Gébelin.

quand il rentre dans sa pauvre demeure, il n'y rencontre que la misère. Écoutons-le lui-même :

« J'avais partagé avec ma sœur sans secours, il m'a fallu la soutenir ici pendant quatorze ans et pour cet effet manger mes capitaux. Je ne subsiste que par mon livre et voyez ce qu'il peut me payer : chaque volume me coûte 10000 livres de frais, déboursés pour l'imprimeur, papetier, graveurs, brocheurs, frais de copiste et d'emballage, non compris ma dépense à moi. Je n'ai pas plus de 900 souscripteurs qui à 10 fr. ne feraient que 9000 livres, et j'en ai beaucoup de 9 à 10. Je n'ai donc pour moi que ce petit nombre de souscripteurs qui, me payant directement, me valent 12 fr., et quelques exemplaires détachés qui se vendent ; mais cela ne va pas loin, puis-

que je n'ai pas débité 1000 exemplaires, en tout, du quatrième volume. Il y aurait donc de quoi faire trembler les plus intrépides; et sur ce qui me reste je suis obligé encore de déduire une forte masse en ports de lettres et en livres indispensables. Ce n'est donc que par la plus grande économie que je puis me soutenir en me logeant à un quatrième, dans un grenier, indignement. Solier m'a vu, sans meubles, sans habits que l'absolument indispensable; il a vu le troué que je portais l'année dernière. S'il me croit à mon aise, il me doit donc croire sans sentiment, sans honneur, bien avare ou bien prodigue. »

Quand, pour l'infortuné savant, la coupe d'amertume était trop pleine, il demandait à l'étude une diversion à ses maux, à la langue arabe surtout. Il apprend, un jour, que tous les plans qu'il avait formés pour assurer son existence à Paris sont dérangés. « Ce contretemps, écrit-il à un ami, a épuisé ma constance et mon courage; des visites à nos savants les plus distingués et l'étude de la langue arabe font ma consolation dans ce revers. » Sa constance toucha les Églises, qui, nous le disons à leur honte, ne se montrèrent jamais bien généreuses, mais ne lui retirèrent jamais leur confiance. A tous les maux qui fondaient sur lui, se joignirent aussi ceux du corps; pendant les sept dernières années de sa vie, il eut à supporter les cruelles souffrances de la pierre.

Nous aimerions à trouver chez Gébelin la foi solide de son père; quoique croyant, l'atmosphère malsaine de Paris avait cependant affaibli chez lui cette sève de vie chrétienne qui nous aide à supporter nos maux et nous fait trouver le calme dans la tempête. S'il l'eût eue, se serait-il enthousiasmé du mesmérisme, et aurait-il demandé à des distractions ce que les compassions divines ont déposé aux pieds de la croix! Lui jetterons-nous la pierre? Non, nous le plaindrons et nous ne l'aimerons pas moins; car, bon, aimable, dévoué, de mœurs irréprochables, il ne cessa, pendant dix-neuf ans, de porter aux Églises un intérêt que l'oubli et l'ingratitude ne surent jamais lasser. La tombe fut donc un repos pour lui, et en y descendant, le 10 mai 1784, à peine âgé de cinquante-quatre ans, il put dire comme Job : « L'homme né de femme naît pour souffrir comme l'étincelle pour voler haut. »

Le comte d'Ablon le fit inhumer dans sa terre de Frémonville, au milieu de la vallée de Montmorency. Pauvre, pendant sa vie, il fut avec le riche, en sa mort.

V. — Les protestants jouissaient avec reconnaissance des bienfaits de l'édit de 1787 qui les avait élevés à la dignité de citoyens; leurs temples, sans doute, n'étaient pas debout; mais le gouvernement, de plus en plus tolérant, semblait avoir oublié les édits de proscription et de mort rendus contre eux. L'avenir, jusqu'alors si sombre et si nuageux, laissait arriver jusqu'à eux de brillants rayons d'espérance. Un monde nouveau succédait à un monde ancien, et les regards de toute la France étaient tournés vers les états généraux qui allaient s'assembler pour porter un remède prompt et efficace aux maux qui, depuis si longtemps, affaiblissaient le royaume au dedans et l'amoindrissaient au dehors. Roi, clergé, noblesse, par leur inintelligence des besoins de la patrie commune, en avaient été, à leur insu, les termites. L'édifice, miné de toutes parts, menaçait de crouler, affaissé sous son propre poids.

Rabaut Saint-Étienne fut le premier des huit députés du tiers état que nomma la sénéchaussée de Nîmes aux états généraux. Son père, comme s'il eût le pressentiment des dangers qu'allait courir son fils bien-aimé, fut affligé en apprenant sa nomination qui était cependant dans les desseins de Dieu, car il allait être appelé à plaider la cause de la liberté

religieuse devant une illustre assemblée. Saint-Étienne, comme tous les esprits sages et éclairés de cette époque, voulait la régénération de la France, et donner à l'édifice social, pour base l'ordre, pour couronnement la liberté; mais il croyait qu'on devait procéder lentement sans secousses violentes. Pendant la durée des séances de l'Assemblée, qui commencèrent le 4 mars 1789 et finirent le 30 septembre 1791, il prit sept fois la parole et sut captiver ses auditeurs par son éloquence persuasive et douce. En l'écoutant on sentait le citoyen honnête et droit qui aime sa patrie; influent déjà par ses talents, il l'était plus encore par son caractère personnel qui inspirait le respect et un sympathique intérêt.

Au milieu de ses travaux de législateur, il souffrait de l'infériorité sociale dans laquelle ses coreligionnaires étaient à l'égard des catholiques; il suivait, avec un palpitant intérêt, les progrès de l'Assemblée dans les voies de la liberté religieuse, mais ils lui paraissaient trop lents, tant l'habitude d'un long passé faisait considérer les réformés comme en dehors de la loi commune. Le char cependant était en marche et il n'était au pouvoir d'aucune main de l'arrêter. Le 17 octobre 1789, la Constituante vota la célèbre *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen.*

L'article XVIII avait été rédigé en ces termes : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions religieuses, ni troublé dans l'exercice de sa religion ». C'était clair, net, précis. Un curé eut l'idée malheureuse de remplacer cet article par le suivant : « Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même religieuses, pourvu que leur manifestation ne trouble point l'ordre public établi par la loi ».

Saint-Étienne aperçut le danger et le signala dans l'un des plus beaux discours qui jamais aient été prononcés en faveur de la liberté religieuse.

« L'orateur, dit M. de Félice, commence par montrer que les intolérants de tous les siècles n'ont jamais allégué d'autre prétexte que celui qui a été mis en avant par l'imprudent curé. L'inquisition a toujours dit, dans son langage doucereux et ménagé, que, sans doute, il ne faut point attaquer les pensées, que chacun est libre de ses opinions, pourvu qu'il ne les manifeste pas ; mais que cette manifestation *pouvant troubler l'ordre public*, la loi doit la surveiller avec une attention scrupuleuse, et à la faveur de ce principe, les intolérants se sont fait accorder cette puissance d'inspection qui, durant tant de siècles, a soumis et enchaîné la pensée. »

« Je remplis une mission sacrée, poursuivit l'orateur, j'obéis à mes commettants. C'est une sénéchaussée de 360 000 habitants, dont plus de 120 000 sont protestants, qui a chargé ses députés de solliciter, auprès de vous, le complément de l'édit de novembre 1787. Une autre sénéchaussée du Languedoc, quelques autres bailliages du royaume ont exposé le même vœu, et vous demandent, pour les non-catholiques, la liberté de leur culte... » (*Tous! tous!* s'écrièrent une foule de députés.)

Rabaut Saint-Étienne en appelle ensuite aux droits sanctionnés par l'Assemblée : « Vos principes sont que la liberté est un bien commun et que tous les citoyens y ont un droit égal. La liberté doit donc appartenir à tous les Français également et de la même manière. Tous y ont droit ou personne ne l'a; celui qui veut en priver les autres n'en est pas digne; celui qui la distribue inégalement ne la connaît pas; celui qui attaque, en quoi que ce soit, la liberté des autres attaque la sienne propre, et mérite de la perdre, à son tour, indigne d'un présent dont il ne connaît pas tout le prix.

« Vos principes sont que la liberté de la pensée et des opinions est un droit inaliénable et imprescriptible. Cette liberté, messieurs, elle est la plus sacrée

de toutes; elle échappe à l'empire des hommes; elle se réfugie au fond de la conscience comme dans un sanctuaire inviolable, où nul mortel n'a droit de pénétrer; elle est la seule que les hommes n'aient pas soumise aux lois de l'association commune. La contraindre est une injustice; l'attaquer est un sacrilège. »

Arrivant à la question spéciale des protestants, Rabaut Saint-Étienne établit que l'édit de 1787 a laissé subsister une choquante inégalité entre les communions religieuses et que les lois pénales contre le culte des réformés n'ont pas même été formellement abolies. Il réclame *pour deux millions de citoyens utiles leurs droits de Français.* Ce n'est pas la tolérance qu'ils demandent, c'est la liberté. « La tolérance, s'écrie-t-il, le support! le pardon! la clémence! idées souverainement injustes envers les dissidents, tant qu'il sera vrai que la différence de religion, que la différence d'opinion n'est pas un crime. La tolérance! je demande qu'il soit proscrit, à son tour, et il le sera, ce mot injuste qui ne nous présente que comme des citoyens dignes de pitié, comme des coupables auxquels on pardonne!...

» Je demande, pour tous les non-catholiques, ce que vous demandez pour vous : l'égalité des droits, la liberté; la liberté de leur religion, la liberté de leur culte, la liberté de le célébrer dans des maisons consacrées à cet objet, la certitude de n'être pas plus troublés dans leur religion que vous ne l'êtes dans la vôtre et l'assurance parfaite d'être protégés autant que vous, et de la même manière que vous, par notre commune loi. »

Quelques orateurs avaient cité l'intolérance de certains peuples protestants pour justifier la leur. « Nation généreuse et libre, répond Saint-Étienne, ne souffrez point qu'on vous cite l'exemple de ces nations intolérantes qui proscrivent votre culte chez elles. Vous n'êtes pas pour recevoir l'exemple, mais pour le donner, et de ce qu'il y a des peuples injustes, il ne s'ensuit pas que vous deviez l'être. L'Europe aspire à la liberté, attend de vous de grandes leçons, et vous êtes digne de les lui donner. »

L'orateur fait comparaître, en quelque sorte à la barre de l'Assemblée le grand peuple d'opprimés dont il est le défenseur. « Ils se présenteraient à vous, dit-il, teints encore du sang de leurs pères et ils vous montreraient l'empreinte de leurs propres fers. Mais ma patrie est libre et je veux oublier, comme elle, et les maux que nous avons partagés avec elle, et les maux plus grands encore dont nous avons été les victimes. Ce que je demande c'est que ma patrie se montre digne de la liberté en la distribuant également à tous les citoyens, sans distinction de rang, de naissance et de religion. »

Ce discours, dans lequel l'orateur avait fait passer tous les nobles bouillonnements de son cœur, eut un immmense retentissement et ajouta à la réputation de Saint-Étienne ; mais il ne put faire revenir l'Assemblée sur son vote, elle ne s'arrêta pas cependant dans la réparation des injustices du passé ; elle décida, le 24 décembre 1789, l'admission des non-catholiques à tous les emplois civils et militaires. Trois mois après (15 mars 1790), Paul Rabaut remplaça à la présidence l'abbé de Montesquiou. Ce jour-là, il écrivit à son père : « Le président de l'Assemblée nationale est à vos pieds. »

Les membres de la Constituante, qui avaient voté en faveur de la liberté religieuse plus par entraînement que par principe, commencèrent à s'inquiéter du chemin qu'ils avaient fait dans une voie qui pouvait devenir funeste à l'Église romaine. Le chartreux dom Gerle, qui jusqu'alors s'était distingué par son ardent libéralisme, se fit l'écho de leurs appréhensions et proposa à l'assemblée de « déclarer le catholicisme religion de l'État

et de ne plus autoriser d'autre culte que le sien ».

Cette proposition, qui effaçait de la Déclaration des droits de l'homme son plus magnifique article, fut accueillie avec transport par tout un côté de l'Assemblée ; quelques paroles avaient suffi pour réveiller au sein de la Constituante les préjugés et les haines des états généraux de la Ligue.

A la proposition de dom Gerle, un grand nombre de mains se lèvent pour l'appuyer. Le président promène ses regards sur l'Assemblée. La majorité lui paraît incertaine et la séance est renvoyée au jour suivant. Pendant la nuit, les amis de la liberté religieuse se comptent et se préparent à la lutte pour le lendemain. Le peuple de Paris, qui ne veut plus, ni de Saint-Barthélemy, ni de dragonnades, mais qui bientôt, sous un autre nom, les ressuscitera, se prononce vivement contre la motion de dom Gerle, et, dès le matin, assiège les avenues de l'Assemblée constituante... Le combat s'engage vivement à la tribune, Mirabeau y est admirable, quand il évoque les lugubres souvenirs de la Saint-Barthélemy et revendique pour chaque citoyen le droit de servir Dieu selon sa conscience. Le grand orateur ramène à son opinion plusieurs des partisans de dom Gerle : celui-ci, qui pressent le sort qu'attend sa motion, la retire, afin qu'elle ne succombe pas écrasée sous un vote.

La Constituante ne tarda pas à montrer combien elle était sympathique à ceux de ses concitoyens qui, depuis deux siècles et demi, luttaient pour la revendication de leurs libertés civiles et religieuses ; elle répara, autant que cela fut en son pouvoir, les inintelligentes injustices des Bourbons ; elle fit restituer aux héritiers des légitimes propriétaires les biens qui avaient été confisqués et dont l'État était encore le détenteur. Les descendants des réfugiés virent s'ouvrir pour eux les frontières de leur patrie à la seule condition de prêter le serment civique. Malheureusement pour la France, cette permission arrivait trop tard. Les enfants des réfugiés n'avaient pas, comme leurs pères, respiré l'air natal ; le souvenir de la mère patrie ne faisait pas battre leur cœur ; et, d'ailleurs, n'en avaient-ils pas une qu'ils aimaient d'autant plus que l'étranger d'hier était le citoyen de demain ! De plus, que seraient-ils venus faire en France ? La maison qui avait abrité leurs ancêtres était rasé ou passée en d'autres mains, et la charrue avait labouré et relabouré le lieu de sépulture de leurs morts. Ils ne vinrent pas en France ; s'ils y étaient venus, plusieurs d'entre eux auraient été les victimes des jacobins, comme leurs pères l'avaient été des ligueurs.

VI. — La cause de la liberté religieuse était gagnée à Paris, qui représentait alors bien ou mal l'opinion de la France; mais elle n'était pas encore écrite dans la loi : elle ne le fut que le jour où la constituante décréta « que la constitution garantit à tout homme le droit d'exercer le culte religieux auquel il est attaché ». Ce jour-là seulement, le protestantisme se sentit libre. Il était affranchi de la protection dictatoriale de l'État.

La France avait les yeux fixés sur l'Assemblée qui s'occupait de ses destinées. A peine née à la vie politique, elle en avait les passions et les impatiences. Les querelles religieuses du passé paraissaient oubliées : catholiques et protestants vivaient en bon accord, même dans les contrées méridionales de la France, où les souvenirs des persécutions étaient loin d'être effacés ; « tout s'opérait naturellement par le concours des volontés, dit l'historien des troubles du Gard, et l'on n'y connaissait d'autre bruit que celui des fêtes chaque fois que l'on recevait de Paris la nouvelle de quelque événement favorable. Dans plusieurs communes, on

vit les protestants assister aux *Te Deum* des catholiques, et les catholiques, à leur tour, assister aussi aux chants d'actions de grâces des protestants. »

Cette bonne harmonie cessa le jour où l'Assemblée constitutante décréta la vente des biens du clergé; elle avait touché à l'arche sainte. Aussi les prêtres et les moines s'efforcèrent de persuader aux populations ignorantes qu'on voulait détruire la religion et persécuter les catholiques. Dans le Nord, elles se montrèrent assez indifférentes; mais, dans le Midi, elles se ruèrent sur les protestants qu'elles accusèrent, sur les assertions calomnieuses du clergé, d'être la cause d'une mesure à laquelle ils étaient complètement étrangers. On les traita comme les païens traitaient les chrétiens, lorsqu'un grand malheur fondait sur eux.

Cette aveugle disposition des masses fut habilement exploitée par des prêtres et des nobles qui, tout en n'ayant en apparence d'autre but que de tomber sur les protestants, se proposaient de préparer une contre-révolution et de marcher sur Paris pour ressaisir leurs anciennes prérogatives.

Un nommé François Froment, plus tard secrétaire du cabinet particulier de Louis XVIII, était l'âme de ce complot: il l'a avoué lui-même, dans une brochure publiée au mois d'octobre 1815, dans laquelle il raconte tout avec une naïveté cynique, appuyant son récit de pièces officielles: « Je me rendis secrètement, dit-il, à Turin, auprès des princes français, pour solliciter leur approbation et leur appui. Dans un conseil, qui fut tenu à mon arrivée (janvier 1790), je leur démontrai que s'ils voulaient armer les partisans de l'autel et du trône et faire marcher de pair les intérêts de la religion avec ceux de la royauté, il serait aisé de sauver l'une et l'autre. Alors, comme à présent, j'étais convaincu de cette vérité qu'on ne peut étouffer une forte passion que par une plus forte encore, et que le zèle religieux pouvait seul étouffer le délire républicain. »

Le projet de cet aventurier fut facilement adopté par les émigrés, qui lui donnèrent de l'argent et le chargèrent d'organiser dans le Midi un parti dont il aurait eu le commandement; il revint en France, s'aboucha avec des nobles et des prêtres, et, bientôt après, parurent les pamphlets calomnieux qui réveillèrent les passions religieuses, un moment assoupies, et, dans un seul jour, la France recula de trente ans en arrière. C'était la Ligue qui relevait sa tête hideuse, et déjà elle avait, pour l'aider, des compagnies de volontaires recrutés, comme les Cadets de la Croix, dans les bas-fonds de la société. Comme leurs devanciers, ils portaient une croix blanche en guise de cocarde et répandaient partout la terreur et l'effroi avec leur cris mille fois répétés de *Vive la croix! Vive le roi! A bas la nation!* Montauban fut le premier frappé. Le 10 mai 1790, jour des Rogations, que le conseil municipal avait choisi pour visiter les couvents qui devaient être supprimés, le sang coula: six dragons, dont cinq étaient protestants et un catholique, furent assassinés, et pendant quelques jours, la Terreur blanche régna dans la ville. Nîmes vit aussi un moment se renouveler les tristes et sanglantes scènes du passé: les 13 et 16 juin, il eut sa *bagarre* (1); les catholiques se ruèrent sur les protestants; ceux-ci, ne voulant pas se laisser massacrer sans défense, opposèrent une vive résistance. — Pendant la lutte, des négociations s'ouvrirent pour faire cesser l'effusion de sang; mais un coup de fusil, parti d'un couvent, les interrompit et le combat recommença; des catholiques gagnés au parti de la Révolution accoururent au secours des protestants; on ne se battait pas, on s'égorgeait. Après le combat, un trouva dans les rues cent trente-quatre cadavres, appartenant

(1) C'est sous ce nom que s'est perpétué à Nîmes le souvenir de ces tristes journées.

aux deux partis. On put cependant se convaincre que les temps, malgré le voile de deuil étendu sur la ville, étaient changés; car on vit des prêtres des villages environnants accourir, à la tête des gardes nationales de leurs communes, pour séparer les combattants et rétablir la paix et la concorde entre les deux sectes.

Les catholiques accusèrent les protestants d'être les agresseurs; mais l'Assemblée constituante les lava publiquement de ce reproche. « Ils ont été, dit le représentant Alquier, en butte à la haine d'un parti, aussitôt qu'un parti s'est formé contre la constitution, à l'époque de vos premiers décrets sur les biens du clergé; et, devenus l'objet d'un vil ramas de calomnies, artificieusement pratiquées contre eux pour exciter des troubles et faire éclater une contre révolution, ils n'ont d'autres ennemis que les ennemis de la Révolution même. »

Marseille, Montpellier, Bordeaux, Toulouse n'imitèrent pas l'exemple de Nimes et de Montauban, et le Midi fut ainsi préservé de la guerre civile. « Les conspirateurs, dit M. de Félice, allèrent chercher à l'étranger la force qu'ils ne trouvaient pas dans leur patrie. »

VII. — A Nîmes, les protestants voulurent donner à Paul Rabaut une marque de leur attachement; ils lui élevèrent une maison destinée à abriter sa vieillesse; chacun voulut y apporter sa pierre. Le vieux pasteur du désert, qui, jusqu'alors, n'avait eu d'autre abri que les cachettes et les cavernes, en jeta lui-même les fondements (1) au milieu d'un grand concours de fidèles qui louaient Dieu et le bénissaient de ses merveilleuses délivrances.

Ces jours de paix furent presque sans lendemain; le char de la Révolution, lancé sur une pente rapide, devait bientôt broyer sous ses roues sanglantes royauté, noblesse, clergé; ce qui, aux jours des états généraux, s'appelait du beau nom de liberté, s'appela licence, à ceux de la Terreur. Le clergé persécuteur fut persécuté, à son tour.

VIII. — L'expiation fut lente à venir, mais elle vint terrible, comme une trombe qui dévaste tout sur son passage; humiliations, persécutions, exil, échafaud, rien ne manqua à sa coupe de douleurs : ses devanciers avaient semé le tourbillon, il recueillait la tempête; ce fut au moment où il s'applaudissait de son triomphe sur les huguenots que le ver rongeur de l'incrédulité, attaché aux racines du chêne catholique, achevait son œuvre. Voltaire vengeait les protestants.

Tous les hommes, à part un petit nombre, qui furent membres de la Constituante, de l'Assemblée législative et de la Convention étaient incrédules, et plusieurs d'entre eux athées. Ils ne cachaient ni leur dédain ni leur haine pour le culte dans lequel ils avaient été élevés. Ce fut un beau jour pour eux que celui où ils dépouillèrent le clergé de ses opulents domaines, et courbèrent, malgré ses plaintes et ses colères, sa tête orgueilleuse sous le joug du pouvoir civil. L'Assemblée constituante s'érigea en concile, et on vit des incrédules et des athées forger, sous le titre de *Constitution civile du clergé*, une loi qui brisait brutalement toutes les traditions du catholicisme et faisait du prêtre un fonctionnaire qui reçoit, comme tous les autres employés, son salaire de l'État.

L'Assemblée constituante dépassa évidemment ses droits; mais elle ne fit que continuer, à sa manière, Louis XIV, et proclama, une fois de plus, cette dangereuse maxime, professée par Rousseau et par Montesquieu, « qu'à l'État seul appartient le droit de régler les choses de la religion ».

(1) Cette maison est située sur le chemin de Sauve; elle existe encore aujourd'hui; elle abrite des orphelins. (Borrel, *Histoire de l'Église réformée de Nîmes*.)

Ce décret, qui fut suivi immédiatement de celui de la vente des biens du clergé, excita dans une grande partie de la France de violentes colères. De tous les côtés, on se prépara à une vigoureuse résistance ; les évêques, du haut de leurs chaires et dans leurs mandements, crièrent à la profanation. L'Assemblée constituante, de son côté, en présence de cette levée de boucliers, ne faiblit pas. A la voix des évêques, elle opposa la voix de ses orateurs. Entre tous, Mirabeau se fit remarquer par sa foudroyante énergie : ce grand homme, qui avait le noble instinct de la liberté, ne comprit pas que de toutes les libertés, la plus précieuse, c'est la liberté religieuse, base de toutes les autres. Il défendit la constitution civile du clergé.

Les partisans du clergé, ayant à leur tête le cardinal Mauri et Cazalès, luttèrent vaillamment, mais vainement, contre Mirabeau. Le 27 novembre, malgré leurs efforts, la Constituante rendit le fameux décret qui imposa aux prêtres le serment à la constitution civile du clergé.

Ce jour-là les hommes qui s'étaient réunis pour inaugurer en France le règne de la liberté préparèrent de mauvais jours à leur patrie ; ils ruinèrent de leurs propres mains les fondements nouveaux sur lesquels ils voulaient l'asseoir : rien ne conduit plus vite à l'arbitraire et au despotisme que de mutiler la statue de la liberté, au nom de la liberté.

LIX. — Le fameux décret était rendu; il fallait le faire exécuter. Les résistances commencèrent. « J'ai soixante-dix ans, s'écria l'évêque de Poitiers; j'en ai passé trente-cinq dans l'épiscopat, où j'ai fait tout le bien que je pouvais faire. Accablé d'années, je ne veux pas déshonorer ma vieillesse; je ne prêterai pas serment. » Un grand nombre d'autres prélats l'imitèrent, et cet épiscopat français, qui s'était avili sous Louis XIV par son obéissance servile, et sous Louis XV par ses frivolités, se sanctifia au milieu de la tempête. Mais cette belle page de son histoire a son ombre ; tous les évêques n'imitèrent pas leur vénérable collègue de Poitiers; tous les curés ne relevèrent pas courageusement la tête devant l'oppression; car, à côté de ceux qui refusaient le serment, se trouvaient ceux qui le prêtaient; et, un jour, cette Église catholique, qui, depuis le concile de Constance était une comme corps ecclésiastique, eut son schisme qui la fractionna en deux.

Maltraité sous l'Assemblée constituante, le clergé le fut sous l'Assemblée législative et plus encore sous la Convention. Cette dernière assemblée, qui a laissé de ses travaux de si grands et de si sanglants souvenirs, était en grande majorité hostile au christianisme; elle comptait parmi ses membres des hommes qui, comme Hébert, Chaumette, Anacharsis Clootz, Momoro, avaient adopté les principes athéistes d'Helvétius et du baron d'Holbach, et d'autres qui, comme Robespierre, avaient fait leur éducation religieuse à l'école de Rousseau. Aux yeux des uns et des autres, le christianisme était l'infâme; l'écraser, le plus saint des devoirs. Ils ne faillirent pas à leur tâche; ils l'auraient anéanti, s'il n'eût été immortel.

Hébert et Chaumette, secondés par Fabre d'Églantine et quelques autres qui dominaient en maîtres à la Commune, résolurent d'en finir avec le Christ et d'effacer, à l'avenir, son nom de l'histoire. Ils abolirent le calendrier grégorien, changèrent le nom des mois et firent commencer l'année au 22 septembre; le dimanche fut remplacé par le décadi, et le culte national par un nouveau culte, celui de la déesse Raison. C'était l'homme qui se divinisait. Paris, ce jour-là, n'eût rien à envier à la Rome des Césars.

L'église de Notre-Dame vit s'inaugurer le nouveau culte. Dans son antique chœur, on éleva le temple de la philosophie. Sur un rocher factice, brûlait le flambeau de

la Vérité, et autour d'un siège de verdure sur lequel était assise une femme jeune et belle, symbole de la déesse Raison, des jeunes filles, vêtues de blanc et la tête couronnée de feuilles de chêne, chantaient un hymme composé par André Chénier. Il commençait ainsi :

> Descends, ô Liberté, fille de la Nature,
> Le peuple a reconquis son pouvoir immortel ;
> Sur les pompeux débris de l'antique imposture
> Ses mains relèvent ton autel.

Le délire des assistants fut au comble : le soir, la déesse Raison honora de sa visite la Convention nationale qui n'avait pu assister à la cérémonie. Le président de l'Assemblée descendit de son fauteuil et lui donna l'accolade aux acclamations frénétiques des tribunes. Paris ne savait ni ce qu'il disait ni ce qu'il faisait ; les notions de bien et de mal étaient confondues dans son esprit comme dans celui des ligueurs, après le coup de poignard de Jacques Clément. Il lui fallait, comme aux séides de la duchesse de Montpensier, un saint ; il l'eut : ce fut Marat. On exhuma ses cendres infectes, et, sur la motion de son ami, le peintre David, on leur décerna, comme à celles de Mirabeau, les honneurs du Panthéon. Ce monstre, comme l'assassin de Henri III, eut son autel et sa statue, et on cria : *Vive Marat!* comme on avait crié : *Saint Clément, priez pour nous !* On plaça son portrait à côté de celui de Jésus-Christ, et l'on invoqua son sacré cœur! « Le nouveau culte, dit M. de Pressensé, était complet : il avait des prostituées pour déesses et un homme de boue et de sang pour martyr et pour saint! Il ne lui manquait plus que de persécuter : il ne faillit pas à cette noble tâche (1). »

X. — Avant de lui voir manier la glaive et la hache, il nous faut assister à l'inauguration d'un autre culte. Robespierre, le disciple enthousiaste de Rousseau, supportait impatiemment la domination des hébertistes, et ne cachait pas son dédain pour les cérémonies ridicules du culte de la déesse Raison; il haïssait le christianisme et voulait l'écraser sous le mépris public en inaugurant un culte dont il serait le pontife suprême. Quand il se fut débarrassé par le bourreau de Chaumette, d'Hébert et de Danton, il se sentit assez maître de la France pour le lui donner ; il fit reconnaître par la Convention l'existence de l'Être suprême, et, bientôt après, le Comité de salut public, dont il était l'inspirateur, décréta une fête en l'honneur de l'Éternel ; elle eut lieu le 20 prairial.

« Rien n'avait été épargné pour la rendre grandiose et cependant elle n'évita pas les puérilités ridicules. Robespierre, président de la Convention, en bel habit bleu, avec un bouquet de fruits et d'épis dans les mains, prit place avec tous ses collègues sur l'amphithéâtre élevé au milieu des Tuileries. Après un pompeux discours, il en descendit pour incendier la statue de l'Athéisme, promptement remplacée par celle de la Sagesse qui parut malheureusement très enfumée. Des Tuileries, la Convention se rendit au Champ de Mars, entourée et comme enlacée d'un ruban tricolore que portaient des enfants ornés de violettes, des adolescents ceints de myrtes, des hommes d'âge mûr couronnés de feuilles de chêne et des vieillards parés de pampre et d'olivier, Un char bucolique, chargé d'instruments aratoires, suivait la Convention, traîné par les inévitables bœufs à cornes dorées et suivi par les non moins inévitables jeunes filles en blanc. Au Champ de Mars, la Convention se plaça sur une montagne artificielle, monument flatteur pour les députés de la majorité. Le président pérora, les jeunes filles chantèrent, les vieillards donnèrent leur bénédiction, les canons tonnèrent, et tout se termina par le cri de *Vive la République!* Ces pompes d'opéra-comique, ces sym-

(1) De Pressensé, *l'Église et la Révolution française*, p. 281.

boles ridicules et ces rites glacés apprenaient à la France qu'il est plus facile de décréter un changement de religion que de l'opérer. Jamais le déisme ne fondera un culte, et tout ce qu'il essayera dans ce genre tombera sous la risée publique. La fête fut trouvée bien longue, surtout par ceux qu'irritait le rôle prépondérant de Robespierre. On raconte qu'un représentant, moins patient que ses collègues, lui dit en termes d'une trivialité énergique : « Tu commences à nous ennuyer avec ton Être suprême ! » Ce qui l'ennuyait, lui et bien d'autres, c'était le pontificat dictatorial qui tendait à s'introduire en France. Ce jour-là, Robespierre prépara sa chute (1). »

XI. — Revenons aux hébertistes. Ils avaient proclamé la déchéance du christianisme, et la France de saint Louis n'avait qu'à courber la tête devant le nouveau culte dont ils l'avaient dotée. Comment auraient-ils douté du succès en présence de l'effervescence populaire et des députations des départements qui venaient leur apporter les dépouilles des églises et leur demander la suppression du culte catholique!

C'était un vrai délire, et, chose honteuse à rappeler! on vit des prêtres se joindre à ces bandes ignobles pour protester contre leur Église. Au club de Vitry-le-Français, l'évêque M..., en mission, s'écria : « Les prêtres sont des scélérats; je les connais mieux qu'un autre, puisque j'ai été leur compère. » Un autre évêque, celui de Périgueux, présenta à la Convention son épouse : « Je l'ai prise, dit-il avec un cynique orgueil, parmi les sans-culottes. » Des applaudissements frénétiques accompagnèrent ses paroles, et peu s'en fallut qu'on n'augmentât son traitement de deux mille francs (2). L'archevêque de Paris, Gobel, se présenta avec ses vicaires et plusieurs de ses curés à la barre de la Convention ; ils déposèrent aux pieds de l'Assemblée qui les acclama leurs ornements sacerdotaux. « Citoyens, dit le président à l'archevêque et à ses prêtres, vous êtes dignes de la République, puisque vous avez sacrifié sur l'autel de la patrie ces hochets gothiques. » Il descendit de son fauteuil et leur donna l'accolade fraternelle; puis Gobel et ses prêtres se coiffèrent de l'infâme bonnet rouge; ils eurent dans les rangs du clergé trop d'imitateurs; des ecclésiastiques en grand nombre vinrent chaque jour déposer avec un honteux cynisme à la barre de la Convention leur lettres de prêtrise. Ceux de leurs prédécesseurs qui s'étaient distingués dans la croisade contre les huguenots avaient glissé, le pied dans le sang; eux tombaient plus bas : le pied leur glissait dans la boue.

XII. — Le protestantisme eut aussi ses Judas Iscariot. On vit quelques pasteurs se coiffer du bonnet rouge et s'incliner devant la déesse Raison. « J'ai exercé, dit Julien, pasteur réformé, les fonctions de pasteur protestant : je déclare que je ne les professerai plus, que je n'aurai désormais d'autre temple que le sanctuaire des lois, d'autre divinité que la liberté, d'autre culte que celui de la police, d'autre Évangile que la constitution. » Le consistoire de Paris eut son jour de défaillance. Pour faire preuve de civisme, il fit porter à la Monnaie les coupes de la sainte Cène et les vases baptismaux. Heureusement, ces exemples de lâcheté furent rares, et c'est la rougeur au front que nous les enregistrons.

Revenons au clergé catholique. Après avoir si longtemps et si systématiquement persécuté les protestants, il l'était à son tour par les jacobins. Ceux qui appesantirent la main sur lui n'inventèrent rien de nouveau ; ils ne firent que ce qu'il avait fait lui-même; mais ce même

(1) De Pressensé, l'*Église et la Révolution française*, p. 294.
(2) *Mémoire en faveur de Dieu*, p. 61.

clergé, dont jusqu'ici nous avons semblé l'accusateur, quoique, à son égard, nous n'ayons été qu'historien dans toute l'acception du mot, se releva de son abaissement au jour où Dieu le jeta dans le double creuset de ses épreuves et de ses châtiments. Il y trouva ce qu'il n'avait jamais trouvé, à ceux de ses triomphes et de ses gloires, Il tourna ses regards suppliants vers Celui que le malheureux n'invoque jamais en vain, et il put faire noblement tête à l'orage qui, furieux, fondait sur lui. Ses églises étaient fermées; celles qui étaient ouvertes étaient au service de la déesse Raison, de Chaumette, ou de l'Être suprême, de Robespierre, ou bien transformées en parcs d'artillerie, fabriques de salpêtre, greniers à foin; on fondait ses cloches, et le bronze, qui avait servi, pendant des siècles, à appeler ses fidèles au service divin, transformé en canons, tonnait aux frontières; les cachots se remplissaient de ceux de ses membres qui avaient eu le courage de refuser le serment à la constitution civile; partout régnait la Terreur rouge, et heureux le prêtre qui évitait la mort ou la transportation en cherchant un abri sur la terre étrangère ! Le clergé eut, comme les protestants, ses prisonniers de La Rochelle; enchaînés deux à deux comme des forçats, on les dirigea vers l'île d'Aix. C'était en février 1794. Leur voyage ne fut qu'une longue torture ; pas un seul mot de pitié pour eux; mais des huées partout où ils passaient. A Limoges, l'insulte fut complète ; on fit passer devant eux une procession d'ânes vêtus d'ornements sacerdotaux; à leur tête marchait un porc mitré. Arrivés à Rochefort, ils furent mêlés aux forçats dont ils enviaient la nourriture, tant celle qu'on leur donnait était mauvaise et insuffisante. De Rochefort, on les embarqua pour l'île d'Aix. Les matelots furent sans pitié pour leur infortune; ils raillèrent leur foi en décapitant en leur présence un christ d'ivoire qu'ils avaient enlevé. Quand ces pauvres prêtres se jetaient à genoux pour implorer Dieu, on leur mettait les fers aux pieds. Insulteurs, les matelots furent voleurs; ils les dépouillèrent même de leur indigence. Malades, souffrants, ils n'avaient pas le droit de se plaindre. L'un d'eux fut fusillé sans jugement; rien ne manqua à leur baptême de douleurs. La mauvaise nourriture, son insuffisance, le froid, les insomnies égarèrent la raison de plusieurs.

Le jacobinisme n'épargna pas même les femmes. Les religieuses de Compiègne furent enfermées dans la maison de Port-Royal de Paris. A ceux qui les accusaient de fanatisme elles dirent :

« Les fanatiques égorgent et tuent; nous prions pour nos bourreaux.

— Vous serez déportées.

— En quelque lieu que ce soit, nous prierons.

— Où voulez-vous être déportées?

— Où il y a le plus de malheureux à consoler, et il n'y en a nulle part autant qu'en France.

— Quand on reste ici, c'est pour mourir.

— Nous mourrons. »

Elles allèrent à la mort, comme elles auraient été à l'office divin. Au pied de l'échafaud, elles chantèrent le *Salve Regina* avec le même courage qu'une huguenote aurait chanté, sur l'esplanade de Montpellier, l'hymne des martyrs protestants :

La voici l'heureuse journée, etc.

Ces jours, où nul, dans son angoisse, ne pouvait dire, le matin : « Qui me fera voir le soir ! » et le soir : « Qui me fera voir le matin ! » furent bénis pour les prêtres insermentés et pour beaucoup de leurs fidèles. Tout ce qu'il y a de pur christianisme sous le foin et le chaume des traditions romaines reparut à la surface, et le même Sauveur qui soutint les pasteurs huguenots soutint les prêtres catholiques. Dans ce moment, les deux cultes

étaient proscrits et se courbaient sous le même joug de fer de ces hommes qui avaient substitué au bon plaisir des rois l'odieuse et féroce dictature des masses.

XIII. — Quand l'historien de ces temps agités porte ses regards en arrière de quelques années, la France lui apparaît comme une antique forêt qui vient d'être visitée par une trombe qui s'est promenée sur elle; l'œil ne s'arrête que sur des débris, et il calcule la force de l'ouragan par la grandeur des arbres qu'il a déracinés. En effet, jamais dans l'histoire d'aucun peuple, on ne trouve, dans un espace de temps si court, tant d'horribles et grandes choses; on dirait qu'un siècle ne doit pas y avoir suffi. Comme en un clin d'œil, une noblesse dix fois séculaire est balayée du royaume, voit ses manoirs féodaux détruits et va manger le pain amer de l'exil; un clergé orgueilleux, opulent, est chassé de ses temples; un monarque, le successeur d'une puissante génération de rois, est décapité devant la porte de son palais; un peuple longtemps opprimé reconquiert sa liberté, mais pour la perdre bientôt après, étouffée dans le sang. La France est une immense fournaise où tout souffre : royauté, noblesse, clergé, peuple; et cependant, quand l'historien étudie ce chaos, il comprend : Royauté, noblesse, clergé et peuple ne devaient récolter que ce qu'ils avaient semé : la royauté devait périr par ses excès, la noblesse par ses vices, le clergé par son esprit persécuteur; quant au peuple, il ne pouvait conserver ses glorieuses conquêtes de 1789, parce que, si un peuple religieux peut quelquefois être asservi, il est dans la destinée d'un peuple incrédule de n'être jamais libre.

Ce qui nous frappe, dans ce moment, dans le coup d'œil rétrospectif que nous portons vers le passé, c'est cet échafaud qui, le 21 janvier 1793, se dresse sur la place de la Révolution, et sur lequel monte un roi de France qui n'a pas su régner, mais qui sut mourir. Recueillons-nous devant cet appareil de mort, et recherchons dans les événements passés les causes qui ont conduit Louis XVI sur son échafaud et ouvert l'abîme dans lequel s'engloutit le trône de saint Louis.

D'accord avec la plupart des historiens sur les causes apparentes de ce grand cataclysme social, nous en énoncerons quelques-unes qu'ils ont oubliées ou méconnues, ou qui, pour ne leur avoir paru que secondaires, n'en sont pas moins capitales; c'est par ce côté surtout que nos appréciations auront un caractère de nouveauté dans une discussion historique qui depuis longtemps semble épuisée.

XIV. — Le premier homme qui travailla, à son insu, à dresser l'échafaud de Louis XVI, fut Henri IV. Sa conversion, qui assura définitivement au catholicisme sa victoire, apprit à la France, le jour où le Béarnais dit : « Paris vaut bien une messe », que, lorsque le maître trafique de sa foi, le sujet peut en trafiquer aussi. Henri IV ouvrit ainsi une large porte à l'indifférentisme religieux et continua la décomposition du corps social commencée sous les Valois. C'est alors qu'on vit disparaître peu à peu de la scène politique les grands caractères, et, quand le roi mourut, il n'y eut que des intrigants et des aventuriers pour recueillir sa succession. Autant la France s'était élevée sous le roi défunt, autant elle s'abaissa sous la régence bigote, immorale et inintelligente de Marie de Médicis. La France ne fut alors que ce que sont les États où tout se concentre dans la volonté d'un seul, quand celui qui en tient les rênes n'est qu'un prince ordinaire. La France descendit donc rapidement au rang de puissance de second ordre. Richelieu arriva au pouvoir : accueilli d'abord comme un aide, il fut bientôt maître et maître souverain. Louis XIII régna, Richelieu gouverna. Ce grand esprit ne com-

prit pas qu'il fallait continuer la monarchie de saint Louis en lui conservant pour appui naturel la noblesse et en lui donnant pour contre-poids le clergé. Le souvenir du connétable de Bourbon, des Guises et des gentilshommes ligueurs troubla son jugement, et il alla prendre dans les traditions de l'Orient le modèle du pouvoir qu'il voulait fonder. Il se mit à l'œuvre avec une énergie et une persévérance que rien ne lassa. Il décapita la noblesse que Henri IV avait achetée, et, quand il mourut, il laissa un seul pouvoir debout : une royauté sans contrôle. Celui qui, quarante ans après, eût vu Louis XIV, l'héritier des œuvres de son génie politique, dans la splendeur féerique de son Versailles, d'où il dictait la loi à l'Europe, eût cru le trône de saint Louis assis sur le rocher des siècles, et le publiciste qui eût pronostiqué sa prochaine ruine eût été considéré comme un rêveur, et cependant le ver rongeur était déjà attaché au chêne royal; il en mordait les racines.

Comme Richelieu, Louis XIV oublia que la noblesse était le plus ferme appui comme le plus brillant ornement de son trône; il ne sut se rappeler que les turbulences de la Fronde, et, au lieu de l'associer aux gloires de son règne en lui abandonnant l'administration des affaires, il la tint systématiquement à l'écart et fit des plus grands noms de France des valets, et les façonna si bien qu'ils prirent goût à leur rôle : tel d'entre eux se rappela avec orgueil, toute sa vie, qu'il avait eu une fois l'honneur de présenter sa canne au roi.

Avilie par la servilité, corrompue par les plaisirs, ruinée par le jeu, la noblesse n'était plus que l'ombre d'elle-même, et n'avait pas plus d'autorité que les parlements qui sacrifiaient sans pudeur au monarque leur honneur de juge en enregistrant sans observation ses édits et en légitimant ses bâtards. Le clergé, si puissant sous les Valois, courbait la tête.

Quand un prince possède un pouvoir sans contrôle, il est bien difficile que, sur le faîte où il est placé, sa tête résiste au vertige. Louis XIV pouvait tout oser; il osa tout. Les fautes se succédèrent avec régularité. Il fit, sur son lit d'agonie, l'aveu qu'il s'était trompé. C'était trop tard. Il légua à son seul et unique héritier un pouvoir absolu et une France ruinée.

XV. — La monarchie, telle que Richelieu et Louis XIV l'avaient faite, ne pouvait subsister qu'à la condition que la Providence donnât à la France un prince capable de tenir d'une main ferme et intelligente les rênes du royaume. Pour la châtier, elle lui donna le régent qui jeta dans le dévergondage une cour qui, sous Louis XV, devint un lieu de prostitution. Nous ne dirons rien, à cet égard, qui déjà n'ait été dit et qui ne soit noté, en première ligne, parmi les causes les plus apparentes qui préparèrent la ruine de la monarchie.

Pendant la régence et le règne de Louis XV, la presse, muette sous Louis XIV, commença son œuvre, et les sapeurs de la monarchie, ayant à leur tête Voltaire et Jean-Jacques Rousseau, se mirent activement à l'œuvre; et pendant que l'un apprenait à la France à rire de tout, à se moquer de tout, l'autre reprenait la thèse d'Othman et de Jurieu et affirmait, contre le droit divin des rois, la souveraineté du peuple. Ses hardiesses pénétrèrent peu à peu les esprits cultivés, pendant que Louis XV, qui affichait sa vie infâme, ruinait plus activement encore que le célèbre citoyen de Genève, l'antique et traditionnel respect que le peuple avait pour ses rois.

Un jour, tout croula; tout s'abîma dans un terrible cataclysme; et, cependant, supprimez de l'histoire la révocation de l'édit de Nantes, et la monarchie de saint Louis demeurera debout, malgré les fautes et les vices de ses rois. C'est sur ce

point que nous sommes en désaccord avec la plupart des historiens.

Le jour où, aveuglé par son orgueil, son bigotisme, Louis XIV se décida à extirper ce qu'il appelait l'hérésie, la France comptait quinze cent mille protestants. Ces hommes étaient les vrais nourriciers de son royaume. Grâce à leur intelligence, ils faisaient fleurir l'agriculture, le commerce et l'industrie; ils fournissaient à ses armées de terre et de mer de vaillants soldats et d'habiles capitaines, et se rendaient recommandables par la pratique des vertus chrétiennes, qui sont les vraies assises des monarchies comme des républiques. D'un trait de plume, Louis XIV se priva de leurs bras, de leur activité, de leur intelligence, de leurs vertus, de leur courage, du culte qu'ils rendaient à la royauté. L'étranger recueillit ces glorieux débris, dont la France s'appauvrit.

XVI. — Supposons maintenant que ce prince eût, comme il l'avait promis le jour de son sacre, respecté l'œuvre réparatrice de son aïeul, et que les protestants eussent joui, sous lui, de tous leurs droits de citoyen, le protestantisme eût donné à la France dans l'avenir, ce qu'elle lui avait donné dans le passé: — aux souverains, pour conseillers, des Coligny, des Duplessis-Mornay, des Sully; aux armées de terre des Andelot, des La Noue, des Gassion, des Schomberg; à celles de mer des Duquesne; aux écoles de droit, des Danneau, des Othman, des Cujas; à celles de médecine, des Ambroise Paré; aux sciences et aux lettres, des Clément Marot, des Dubartas, des Théodore Agripa d'Aubigné, des Mathurin Cordier, des Bochart, des Budé, des Turnèbe, des Scaliger, des Casaubon, des Saumaise; aux arts libéraux, des Goujon, des Cousin, des Ducerceau, des Petitot, des Bernard Palissy, des frères Gobelins; à la chaire chrétienne, des Saurin, des Dubosc, des Claude, des Mestrezat. Elle lui aurait donné des Herwart pour veiller sur ses finances; de grands industriels, d'habiles commerçants, d'intelligents disciples d'Olivier de Serres, des ouvriers en tout genre et les premiers du monde. Pour l'enrichir, elle lui eût donné, de plus, ce huguenot grave, sérieux, probe, honnête, qui manque de grâce, mais qui de tous les fondements d'un État est le plus solide.

Ces forces étaient dans les mains de Louis XIV: si, d'une signature au bas d'un parchemin, il ne s'en était pas appauvri, aurait-il entrepris toutes ces guerres qui mirent son royaume à deux doigts de sa perte? L'émigration eût-elle dépeuplé ses plus riches provinces et ruiné son commerce? Si, aux yeux des publicistes, de mauvaises finances sont une source de dépérissement pour les États, qui n'avouera que les folies financières de la régence eussent été épargnées au royaume, si les protestants eussent été les grands et les seuls banquiers du pays! Hommes intègres et droits, ils eussent opposé leur positivisme aux théories téméraires de l'Écossais Law, et la France n'eût pas été témoin de cette fièvre d'or qui s'empara d'elle, la démoralisa et la ruina. — Quoique peu nombreux eu égard à la masse de la population catholique, les protestants auraient grandement pesé dans la balance par leur instruction et leurs richesses. Leur place eût été partout et aux premiers rangs. Dans les armées, dans les administrations publiques, dans les ambassades, dans les conseils du souverain, leur influence se serait fait sentir. Que de fautes n'auraient-ils pas empêchées! Que de bien qui ne se fit pas se serait fait! Et Voltaire et Rousseau auraient-ils, le premier, corrompu l'esprit public, le second, sapé le droit divin des rois, si les protestants, libres sur le sol de leur patrie, avaient lutté pour le Christ et pour le roi? Nous ne hasardons rien, en affirmant que les théologiens protestants eussent vaincu le

philosophisme sur le bord de la Seine, comme les théologiens anglais le vainquirent sur ceux de la Tamise. Voltaire et ses lieutenants se fussent trouvés en face d'hommes qui eussent, à leur fausse science, opposé une vraie science. Ceux-ci ne se seraient pas lassés dans cette lutte de l'incrédulité contre le Christ, et là, où Voltaire ne trouva que quelques prêtres qu'il immolait à son impitoyable raillerie, il aurait trouvé des Bochart qui l'auraient dépouillé de ses oripeaux scientifiques, et des Pierre Du Moulin qui, aussi spirituels que lui, auraient trouvé dans leurs carquois quelques-uns de ces traits acérés et mordants dont les blessures lui étaient si cuisantes. Voltaire eût été vaincu : Rousseau l'eût été également, et la royauté, pour se protéger contre le *Contrat social*, eût eu l'amour profond et inaltérable que les réformés avaient pour leurs rois. Fidèles sous des princes persécuteurs, qu'auraient-ils donc été sous des princes bons, justes, équitables ! Supprimez, dirons-nous, de l'histoire, la révocation de l'édit de Nantes et laissez debout le régent avec ses vices, Louis XV avec sa vie infâme, Louis XVI avec ses faiblesses de caractère, le char de la révolution se mettra en marche; sans doute, nous aurons 1789; mais 1789 n'ira pas s'échouer sur les écueils sanglants et honteux de 1793, et l'échafaud de Louis XVI ne se dressera pas. Il s'est dressé. Qui l'a dressé? Louis XIV.

De tous les crimes, dont les rois et les grands du monde puissent se rendre coupables à l'égard de leurs peuples, le plus grand, ce n'est pas de les accabler d'impôts pour alimenter leur luxe, de leur donner pour tombeaux des champs de bataille, de leur dresser des bûchers et des potences pour les contraindre à renier leur foi religieuse, c'est de les démoraliser : ce crime, les Valois et les Bourbons l'ont commis. François Ier inaugure le règne funeste des maîtresses; Henri II, son fils, fait asseoir, à côté de lui, sur son trône, l'impudique Diane de Poitiers; à la cour de Charles IX et à celle de Henri III, ce ne sont pas les hommes qui recherchent les femmes, ce sont les femmes qui recherchent les hommes. Leur mère, avec son escadron volant de jeunes filles appartenant aux grandes maisons de France, n'est qu'une matrone, pour ne pas lui donner le vrai nom qu'elle mérite. Henri IV n'a pas même la pudeur de cacher son libertinage; Louis XIV, dans son somptueux palais de Versailles, impose à la pieuse Marie-Thérèse, son épouse, la présence de ses brillantes maîtresses; le régent, Philippe d'Orléans, a laissé le souvenir de ses soupers avec ses roués et de ses orgies du Palais Royal; de tous ses prédécesseurs, Louis XV est le plus débauché, le plus ignoble.

Qu'y a-t-il d'étonnant (ce serait le contraire qui le serait), si l'immoralité des Valois et des Bourbons est descendue dans la noblesse, de la noblesse dans la bourgeoisie, et de la bourgeoisie dans le peuple !

La plaie qu'ils ont faite à la France est béante, saignante; qui la cicatrisera!

XVII. — Ceux que la justice humaine ne peut atteindre parce qu'ils sont placés trop haut, la justice divine les atteint, car à tout crime correspond une expiation.

A la clarté de l'histoire, bien aveugle serait celui qui ne verrait pas l'épée de l'ange exterminateur suspendue sur la tête des Valois et des Bourbons !

François Ier a son bûcher, autrement honteux et douloureux que ceux qu'il a dressés pour les protestants. A peine à l'automne de sa vie, il erre de château en château, le corps rongé par un ulcère qui lui rappelle ses débauches, cherchant vainement auprès de ses médecins un adoucissement à ses maux. Ses jours sont sans joie, ses nuits sans sommeil. Il s'alite enfin dans l'une des chambres de son château de Rambouillet, et, pendant qu'il râle, le

duc d'Aumale, le gendre de Diane de Poitiers, dit en riant : « Il s'en va, il s'en va, le galant ! »

Henri II meurt dans un tournoi, d'un coup de lance du comte de Montgomery.

François II, à peine âgé de dix-sept ans meurt d'un abcès à l'oreille. La belle et séduisante Marie Stuart, son épouse, qui avait assisté, au château d'Amboise, à la décapitation de tant de gentilhommes protestants sans crier grâce une seule fois, est décapitée.

Charles IX, à peine âgé de vingt-quatre ans, après l'agonie la plus affreuse, expire dans un bain de sang.

Le couteau de Jacques Clément envoie Henri III de vie à trépas ; son frère, le duc d'Alençon, meurt de ses débauches.

Catherine de Médicis, vieille, ridée, assiste à la ruine de sa famille ; elle subit le supplice de l'ambitieux, — l'oubli, et laisse en mourant une mémoire maudite.

Henri IV est assassiné par Ravaillac. Sa première femme, Marguerite de Valois, continue jusqu'à sa mort sa vie infâme ; sa seconde épouse, Marie de Médicis, exilée à Cologne, meurt de misère. Leur fille, Henriette d'Angleterre, l'épouse de Charles Ier, dans une chambre retirée du Louvre, grelotte de froid parce qu'elle n'a pas de bois pour se chauffer. Sa fille Henriette, épouse de Gaston, frère de Louis XIV, meurt empoisonnée.

Louis XIII meurt d'anémie et de ses médecins.

De tous ses prédécesseurs, Louis XIV est le plus frappé. La mort, coup sur coup, lui ravit les membres de sa famille et ne lui laisse pour héritier qu'un enfant de cinq ans. Moins vieilli par les années que par les calamités qui fondent sur sa tête, il laisse, en mourant, une France ruinée moralement et matériellement.

Le régent, Philippe d'Orléans, meurt comme il avait vécu. Il est foudroyé par la mort sur les genoux de l'une de ses maîtresses.

Le lit d'agonie de Louis XV est une infection : le jour où la populace de Paris se rue vers Saint-Denis pour jeter aux quatre vents des cieux la poussière de ses rois, on ouvre le cercueil de celui qu'on appelait « Louis le Bien-Aimé », au lieu d'ossements, on ne voit qu'un liquide noir, gluant, jaunâtre !

Louis XVI, époux fidèle, père affectionné, honnête, chaste, voulant le bien, bouc émissaire de ses ascendants, est guillotiné, en face de son palais ; son fils, Louis XVII, meurt des mauvais traitements du cordonnier Simon. Sa femme, la brillante Marie-Antoinette, est décapitée ; leur fille, la duchesse d'Angoulême, connaît toutes les amertumes de l'exil, ainsi que ses deux oncles, le comte de Provence et le comte d'Artois. Ramenés en France par l'étranger, ils ne font que la traverser ; Louvel assassine le duc de Berry, fils du comte d'Artois qui, devenu par la mort de son frère, roi de France, voit sa couronne rouler derrière une barricade et va mourir à Göritz, en Autriche, laissant pour héritier un petit-fils, le comte de Chambord, le dernier de la branche aînée de la famille des Bourbons, qui rend son dernier soupir sur la terre étrangère. La branche cadette n'est pas épargnée !

XVIII. — De même qu'un abîme appelle un autre abîme, au bruit de ses canons, ce n'est pas Louis XVI qui seul a été victime de la révocation de l'édit de Nantes. En effet, si Louis XIV eût respecté l'œuvre de son aïeul, aurions-nous eu le règne de la Terreur, pendant lequel la guillotine ne cessa de faire tomber des têtes ? Aurions-nous eu les deux Bonaparte qui nous ont fait tuer deux millions d'hommes et nous ont amené trois fois, en moins de soixante ans, l'étranger, dont les chevaux ont brouté l'herbe des Champs-Élysées et se sont abreuvés aux eaux de la Seine ? Dans nos annales nationales, aurions-nous inscrit 1870, l'Année Terrible ? Deux de

nos plus belles provinces nous auraient-elles été ravies? A l'heure présente, nous souffrons de la révocation de l'édit de Nantes. Ne sommes-nous pas obligés d'avoir, en pleine paix, une armée sur le pied de guerre, pour empêcher l'ennemi de franchir une quatrième fois nos frontières?

On chercherait vainement, dans le passé, un prince, en le tenant pour le plus méchant et le plus mauvais des rois, qui ait fait autant de mal à son peuple que le petit-fils de Henri IV en a fait à la France. Et, cependant, il n'était ni un Domitien ni un Néron. Sans doute, il est le grand coupable, étant roi absolu et responsable de de ses actes devant la postérité; mais il n'est pas le seul coupable, et, au fond, il l'est moins que les évêques et les jésuites qui ne cessèrent pas un seul instant de lui demander qu'on extirpât du sol français, jusqu'à la dernière racine de l'huguenotisne et finirent par lui faire croire qu'en le faisant, il accomplirait l'œuvre la plus glorieuse de son règne.

XIX. — L'exécution du roi fut le signal de faire tomber des têtes : le monstre (la Convention) se dévora lui-même; et, pendant que tout ce qu'il y avait de noble et de généreux en France gémissait dans les cachots, montait sur l'échafaud ou défendait les frontières de la France contre l'invasion étrangère, la guillotine était en permanence. Sous le couperet de Sanson, le célèbre exécuteur des hautes œuvres de la Convention, tombèrent tour à tour les têtes des girondins, des hébertistes, des dantonistes, de Robespierre et de ses amis. Saint-Étienne ne pouvait être oublié. Le 2 juin 1792, il fut arrêté; mais il parvint à s'échapper, et se réfugia dans les environs de Versailles. Du fond de sa retraite, il écrivit, sous la date du 20 juin, aux citoyens du Gard pour justifier sa conduite et les engager à provoquer un mouvement contre le despotisme de la capitale : — « Si les départements, leur disait-il ne se prononcent pas avec énergie, c'en est fait de la liberté. Les bons citoyens de Paris les attendent et béniront leurs libérateurs. C'est la France qui doit sauver la France. Marseille et Lyon se sont suffi à elles-mêmes pour écraser l'anarchie; Paris ne peut pas se suffire; sa population immense, étrangère à elle-même, est facilement trompée, égarée, agitée, portée à tous les mouvements qu'on lui inspire, sans savoir même où on la conduit. On l'échauffe par de fausses terreurs, on la soulève pour du pain, on l'abuse en la flattant, on la trompe en l'enivrant de sa prétendue souveraineté, on l'égare par l'orgueil du nom de Paris; et telle est la faiblesse de cette masse confuse, que des troupes de femmes y font la loi, et font fléchir la force armée, les magistrats et les autorités ».

Le 28 juillet, Saint-Étienne fut mis hors la loi. Fabre d'Églantine découvrit sa retraite et le fit arrêter. On se contenta de constater son identité, et le lendemain de son arrestation (5 décembre) il monta sur l'échafaud. Il en gravit les degrés sans orgueil comme sans faiblesse, et l'homme qui, par sa vocation, était destiné à la potence des Bourbons, plaça sa noble tête sous le couperet des jacobins.

Quelques jours après, à Nîmes, une femme, assise devant l'une des fenêtres de sa maison, entend un crieur public qui prononce les noms de ceux qui ont été guillotinés à Paris; elle tend l'oreille, un nouveau nom est prononcé, c'est celui de Saint-Étienne : elle pousse un cri perçant; en moins de temps que nous n'en mettons à l'écrire, sa raison s'égare, elle sort à pas précipités de sa maison, elle voit un puits et s'y précipite; cette infortunée était l'épouse de Saint-Étienne !

XX. — Paul Rabaut baissa la tête devant le coup terrible qui le frappait

plus cruellement que si sa tête fût tombée, comme celle de son fils bien-aimé, sous le couteau de Sanson. Il le pleura ainsi que sa belle-fille, et ses larmes furent de celles que Dieu recueille dans ses vaisseaux; sa main paternelle s'était appesantie sur sa tête, le vide se faisait autour de lui, son fils Pommier était enfermé à la Conciergerie et son autre fils Dupuy porté sur la liste des émigrés. La coupe était comble, et bien souvent le vieillard dut s'écrier : « Jusques à quand, Seigneur! » Mais à ces heures de douloureuses angoisses, il dut lever les yeux vers le ciel qui s'embellit pour le chrétien dans l'épreuve de toutes les souffrances de la terre.

Le pasteur du désert soupirait après son délogement, quand Jean Borie, le représentant du peuple, rendit, le 16 prairial an II (juin 1794), un arrêté qui ordonnait à tous les prêtres catholiques et aux ministres protestants de toutes les communes du département du Gard de s'éloigner à vingt lieues de distance des paroisses où ils avaient exercé leur ministère, sous peine d'être déclarés suspects ou traités comme tels. Jean Gachon et Adrien Vincent, pasteurs de l'Église de Nîmes, s'éloignèrent de la ville; le consistoire ferma le temple et en remit la clef au receveur de l'enregistrement (1).

La Terreur rouge régna à Nîmes; les familles furent décimées, nul ne savait la veille ce que le lendemain lui réservait. Paul Rabaut que son grand âge aurait dû faire oublier, fut arraché de sa demeure, et comme il ne pouvait marcher, on le fit transporter sur un âne à la citadelle où une foule éhontée de sans-culottes l'accompagna de ses huées et de ses malédictions. Le vieillard, qui ne s'étonnait plus de rien, n'eut sur ses lèvres ni plaintes, ni murmures; il souffrait, non pour lui, mais pour ces insensés qui déshonoraient la France et qui avaient oublié qu'il y a un Dieu qui tient le van dans sa main, et qui, au grand jour de sa justice, rendra à chacun selon ses œuvres. Le vieillard attendait l'échafaud et s'y préparait quand la mort de Robespierre lui ouvrit, quelques mois après, les portes de sa prison. Il en sortit, et reprit en chancelant le chemin de sa maison vide et déserte. La mort ne le fit pas longtemps attendre: le 25 septembre 1794, il remit sa belle âme à Dieu. Il avait quatre-vingt-sept ans, et il en avait consacré soixante et dix au service de son Dieu. Ses restes furent déposés dans sa propre maison, qui abrite aujourd'hui les orphelines du département du Gard.

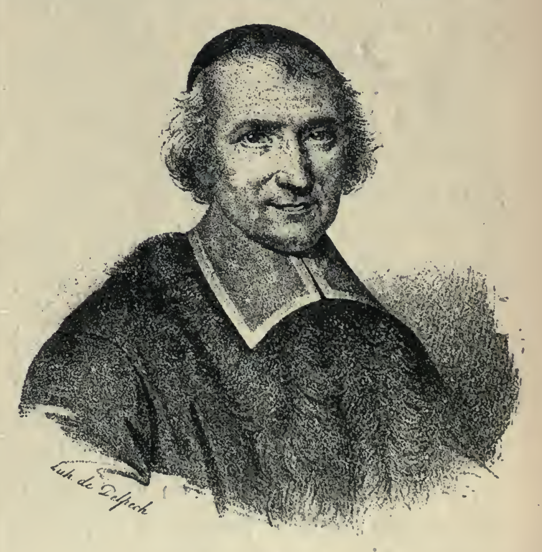
Au souvenir de cette grande et noble existence, l'historien se sent tout ému, car il est en présence de l'une de ces rares individualités qui commandent l'admiration et le respect; il admire pleinement, sans craindre de tomber dans le panégyrique, et quelque douloureux qu'aient été les derniers jours de ce grand serviteur de Dieu, il ne voudrait pas qu'il y eût dans sa vie une souffrance de moins; il sent qu'à cette statue sortie de son bloc de marbre, il manquerait quelque chose, si l'artiste lui avait épargné un seul coup de ciseau. Noble pasteur du désert, mes larmes coulent en traçant cette dernière page que je te consacre. Va! va! je ne te plains pas, toi qui as tant travaillé et qui ne t'es jamais lassé! toi qui as tant souffert, et qui n'a jamais murmuré! tu as été plus heureux que nous; car le bonheur ici-bas n'est pas là où le monde le cherche, mais dans le sacrifice complet de nous-mêmes, quand il a pour but la gloire de Celui qui mourut pour nos péchés et ressuscita pour notre justification. Vis maintenant dans nos souvenirs et sois, pour la génération des pasteurs qui desservent les Églises que tu as sauvées des lois de sang des Bourbons, un modèle... dont l'imitation les empêche

(1) Plusieurs notables protestants furent guillotinés. Le père de l'illustre Guizot fut l'une des victimes du jacobinisme.

de sombrer sur les écueils du scepticisme moderne, ce ver rongeur de tout ordre religieux, social et politique, et qui t'effraya plus, quand tu le vis au jour de son brutal et insolent triomphe, que les dragons de Baville et de Marillac!

XXI. — Au moment où Paul Rabaut quittait cette terre pour un monde meilleur, le protestantisme, chétif, défaillant, paraissait toucher à sa fin ; il n'avait plus de ces nobles pasteurs du désert qui allaient çà et là, au péril de leur vie, réunir les tronçons épars du corps brisé par la brutalité des conventionnels. Son culte se célébrait dans quelques localités, et se réfugiait surtout sous le toit domestique et au fond des consciences. La tempête sociale qui passait sur la France, les dangers de la patrie paralysaient les cœurs, et les protestants, comme les autres citoyens, songeaient à leurs biens et à leur vie plutôt qu'à leur âme ; et lorsque, après la chute de Robespierre, un décret du 3 ventôse an III (21 février 1795) autorisa le libre exercice des cultes, ils n'eurent pas cet entrain qui leur avait fait accueillir avec tant d'enthousiasme l'édit de 1787. Le vent mortifère qui était passé sur la France les avait atteints et leur avait été plus funeste que les rigueurs les plus atroces des édits de Louis XIV.

La constitution de l'an III complèta le décret du 3 ventôse, proclama la liberté des cultes et déclara que la République n'en salariait aucun ; et, chose remarquable ! l'Église romaine, privée de ses opulents domaines et sans autre ressource que le zèle de ses fidèles, se reconstitua et put de ses propres deniers subvenir aux frais de son culte. Les protestants, nous le disons à leur honte, ne montrèrent pas le même zèle et eurent plus de peine à se reconstituer; mais il faut dire à leur décharge qu'ils sortaient tout meurtris d'une persécution qui avait duré plus d'un siècle, qu'ils manquaient de pasteurs, et que les principaux laïques étaient tombés dans l'incrédulité ; leur histoire de cette époque n'a rien de saillant, si ce n'est leur somnolence spirituelle ; et, d'ailleurs, les questions religieuses étaient complètement dominées par ces grandes guerres de la Révolution qui devaient émanciper civilement la France et la jeter, avilie à l'intérieur et grande à l'extérieur, aux pieds de Bonaparte qui lui donna tout, excepté la liberté. Chaque nouvelle victoire du maître lui apportait autant de gloire que de servitude, et elle ne vainquit réellement qu'à Waterloo ; car sur ce champ de défaite elle recueillit la liberté.



Paul Rabaut.

Quand Bonaparte fut nommé premier consul, il trouva la France dans un état déplorable ; il se mit à l'œuvre avec ce coup d'œil d'aigle qui le caractérisait, et se montra aussi grand dans les conseils que sur les champs de bataille.

XXII. — Le premier consul eut une idée malheureuse, celle de s'occuper des affaires religieuses de la France ; son conseil, plus éclairé que lui, l'engagea à laisser à l'Église catholique le soin de ses prores destinées et à ne pas intervenir dans ses querelles domestiques. Il ne

l'écouta pas, et ouvrit des négociations avec le saint-siège, espérant, par la grandeur du service, attacher le clergé à sa fortune. L'expérience devait, plus tard, lui révéler cruellement qu'il s'était trompé ; car ceux qui lui devaient tout furent aux jours de ses revers les premiers à l'abandonner et à le maudire. En signant le concordat (15 juillet 1801), le premier consul s'attirait une foule d'embarras par les conflits continuels qui devaient nécessairement s'élever par l'immixtion forcée de César dans le domaine de Dieu. Bonaparte, qui tranchait les questions quand il ne pouvait les résoudre, ne comprit pas que, si grand que fût à ses yeux le bienfait qu'il rendait au catholicisme, il ne pourrait changer sa nature, et que chaque fois qu'il y aurait lutte entre lui et le pape, le clergé se déclarerait sans hésiter pour son chef, parce que, avant d'être reconnaissant, il devait être obéissant. Il se prépara donc des embarras; mais il fit payer chèrement au clergé ses sanctuaires qu'il lui restitua et le salaire qu'il lui donna, puisque, en échange, il lui prit ses libertés, partant sa dignité et sa force. Livré à ses seules ressources, il eût cherché dans la piété et dans le dévouement individuel de ses fidèles cet élément de vie sans lequel un culte n'est digne ni d'estime ni de respect. Les années qui venaient de s'écouler auraient dû lui révéler qu'il pouvait se passer du budget de l'État et de ses immenses domaines qui l'avaient rendu si fier et si orgueilleux. Élevé à l'école de l'adversité, il avait relevé ses autels et groupé autour de lui ses fidèles heureux de contribuer à son entretien et à celui de leur culte, sans qu'il en coûtât ni une obole ni un embarras à l'État. Le catholicisme était debout, vivant d'une vie qui lui était propre et qui, en se continuant, l'aurait épuré et conduit certainement à une réforme, parce que plus il aurait été pieux, plus il aurait été indépendant du saint-siège, et voilà, au moment où ces germes de vie commençent à se manifester, il abdique entre les mains de l'État et lui vend le plus précieux de ses droits, sa liberté. Il porta la peine de son péché : il se laissa mettre les fers aux pieds; il est vrai que ces fers étaient d'argent.

XXIII. — Le pape, au nom de l'Église, traita avec le premier consul. Les débats furent longs, et la diplomatie proverbiale de la cour romaine ne fut pas au-dessous d'elle-même : elle ne put cependant obtenir que le catholicisme fût proclamé religion dominante. Le négociateur du premier consul, fidèle en cela à l'esprit de son maître, ne voulait pas revenir aux traditions d'un odieux passé ; il consentit seulement qu'en parlant de la religion catholique, on constaterait « qu'elle était la religion de la majorité des Français ».

Cette déclaration, qui constituait un fait, éveilla la susceptibilité du conseil d'État, composé d'hommes, tous partisans des idées de 1789. Dans un mémoire qu'il présenta aux consuls (janvier 1802), on lisait ces paroles notables : « Le gouvernement, en déclarant que le catholicisme était en majorité en France, n'a voulu autoriser en sa faveur aucune prééminence politique ou civile. Il a seulement motivé l'antériorité des mesures qu'il a prises pour assurer une indépendance qu'il est dans son intention de garantir à tous les cultes. Le protestantisme est une communion chrétienne qui réunit à la même croyance et aux mêmes rites un très grand nombre de citoyens français. A ce seul titre, cette communion a droit à la protection du gouvernement. A d'autres égards, elle mérite des marques de considération et de bienveillance. Ses fondateurs ont les premiers répandu en Europe des maximes libérales de gouvernement. ; ils ont fait faire des progrès à la morale, à la philosophie, aux sciences et aux arts utiles. Dans les derniers temps, les protestants se sont rangés les premiers sous les drapeaux de

la liberté et ne les ont jamais abandonnés. Il est donc du devoir du gouvernement d'assurer sa protection aux réunions paisibles de cette minorité éclairée et généreuse de citoyens rassemblés dans des temples avec la vue louable de recueillir les préceptes de la religion du Christ... Tout ce qui est assuré aux diverses communions chrétiennes par les articles convenus entre Sa Sainteté et le gouvernement de la République est également garanti aux protestants, à l'exception de la subvention pécuniaire. »

« Les pasteurs protestants ne devaient donc, dit M. de Félice, recevoir aucun salaire du Trésor public, tandis que les évêques et les prêtres en avaient un. On était revenu au décret de l'Assemblée constituante qui n'accordait, en effet de traitement qu'aux ministres du culte catholique ; mais on ne s'appuyait plus sur les mêmes raisons. L'Assemblée constituante regardait le salaire du clergé comme un dédommagement ou une indemnité pour la perte de ses biens. Le conseil d'État de 1802 laissait entièrement à l'écart cet ordre de considérations. Il justifiait par trois motifs l'intention de payer les prêtres sans payer les pasteurs. Premièrement, certaines dépenses peuvent être imposées à tous dans l'intérêt du plus grand nombre ; ensuite, les subventions volontaires que les prêtres levaient pour entretenir le culte catholique entraînaient des profusions et des abus qui, pour diverses causes, n'existaient pas chez les protestants ; enfin, dans les articles convenus entre le chef de l'Église romaine et le gouvernement de la République, la charge imposée à l'État est compensée par le droit que le gouvernement s'est acquis d'intervenir directement et efficacement dans l'administration de l'Église par la nomination des principaux ministres et par la surveillance des ministres subordonnés.

» Voici, dès lors, les deux situations bien distinctes qu'on voulait faire aux catholiques et aux protestants. Pour les premiers, un salaire de l'État ; mais aussi l'intervention du gouvernement dans la nomination des évêques et des curés de canton. Le pouvoir civil donnait de l'argent, et, par son argent, il s'était acquis le droit de mettre la main dans les affaires de l'Église. Pour les seconds, point de salaire ; mais aussi une pleine liberté d'action intérieure. Nul sacrifice d'argent d'un côté, et nul sacrifice d'indépendance de l'autre. »

On rédigea effectivement, le 21 ventôse an X, un arrêté en neuf articles, où il n'était question que de mesures générales de police et de droit commun pour le culte protestant. Bonaparte écrivit en marge de la minute de cet arrêté qu'il y manquait deux articles, l'un sur le serment des ministres protestants, l'autre sur leur mode de nomination, et le projet s'arrêta là.

Le concordat accordait donc aux réformés la liberté de leur culte, mais laissait à leur charge le salaire de leurs pasteurs. Le premier consul, qui tenait sous sa dépendance le clergé catholique, voulut aussi que le clergé protestant subît son joug, et il octroya la célèbre loi du 18 germinal an X (7 avril 1802).

Sans tenir compte du génie de la Réforme, Bonaparte biffa d'un trait de plume tout le passé de son histoire, rasa, jusque dans ses fondements, l'édifice ecclésiastique élevé par Calvin et refit tout à neuf. Il méconnut l'élément essentiellement démocratique du protestantisme français en transformant chaque consistoire en assemblée constituante, et, chose étrange! il chargea non les pères de famille d'en élire les membres, mais le percepteur des quatre contributions de les désigner. Les vingt-cinq plus imposés, croyants ou incrédules, pourvu qu'ils jouissent de leurs droits civils et politiques, furent chargés de nommer les anciens, au nombre de douze au plus et de six au moins, et de les choisir parmi

les plus notables. Naturellement ils se choisirent eux-mêmes. Les élus composaient avec les pasteurs de chaque paroisse le consistoire qui devait se renouveler tous les deux ans par moitié ; mais la loi qui avait exclu les moins imposés des assemblées constituantes les excluait de fait des élections biennales, puisque les membres non sortants du consistoire nommaient eux-mêmes les électeurs chargés de concourir avec eux à la réélection des membres sortants. Or, comme la loi voulait que ces électeurs adjoints fussent pris parmi les plus notables, les membres non sortants s'adjoignaient naturellement les riches et s'arrogeaient ainsi le gouvernement de l'Église au détriment de ses autres membres.

Dans la nouvelle organisation, la paroisse est sacrifiée. Elle disparaît aux yeux de l'État, qui ne connaît que le consistoire chargé de nommer les pasteurs et de correspondre avec lui.

La loi ne mentionne pas le synode général, et de fait, elle le supprime. Elle laisse, sous le nom de synodes d'arrondissement, subsister les synodes provinciaux ; mais cet ancien rouage ne jouera que sous le bon plaisir du chef de l'État. Quant aux décisions qu'ils pourront rendre, elles ne seront exécutoires qu'après avoir été soumises à l'approbation civile. — Telle est, en abrégé, cette célèbre loi qui marque une date importante dans les annales du protestantisme français. Fut-elle un bienfait ? fut-elle un mal ?

XXIV. — Cette question est de facile solution pour les partisans, quand même, de la séparation de l'Église et de l'État ; car, pour eux, la poser, c'est la résoudre. Pour les partisans de l'opinion contraire, le concordat fut un bienfait immense pour le protestantisme, puisque le salaire que l'État payait à ses ministres lui donnait droit de cité dans le royaume et le faisait, devant la loi, l'égal du catholicisme romain, ce qu'il n'eût pas été sans ce salaire ; « et ce serait, disent-ils, quand, après deux siècles de lutte, les réformés reconquéraient la liberté de leur culte qu'ils auraient refusé ce salaire qui consacrait hautement leur droit ; loin de le faire, ils l'acceptèrent avec reconnaissance et ne se sentirent ni amoindris ni moins libres ; sous le régime réparateur de la loi de germinal, ils relevèrent leurs temples, rouvrirent leurs écoles fermées depuis un siècle, et de l'état de paria, ils s'élevèrent à la dignité de citoyen. Supposons, ajoutent-ils, que le concordat leur eût accordé seulement la liberté, n'est-il pas de toute évidence que les catholiques leur auraient contesté leur droit de citoyen, puisqu'on n'est réellement citoyen qu'à la condition de jouir des mêmes droits que tous les autres. Cette infériorité ne leur aurait-elle pas attiré insensiblement le mépris des catholiques sans faire tomber leur haine accrue par la liberté dont ils auraient joui et qu'ils lui auraient peut-être ravie, tandis que le salaire était le mur d'airain contre lequel ils allaient se briser. » Ces raisons nous paraissent fortes, car dans l'état où se trouvaient les réformés, ils ne pouvaient hésiter ; aussi pas une seule voix opposante ne s'éleva pour dire à Bonaparte : « Nous acceptons votre liberté, nous refusons votre or ; » et quoique nous ne soyons pas juges des cœurs, nous ne croyons pas nous tromper en affirmant que la question de la séparation de l'Église d'avec l'État, qui s'agite de nos jours, ne vînt à la pensée de personne ; car ce que le premier consul offrit fut accepté avec reconnaissance, avec acclamation, et si du milieu des protestants une voix se fût élevée pour leur dire : « Ne vous unissez pas à l'État, » on ne l'eût pas comprise. Les réformés firent donc ce qu'ils devaient faire, parce qu'ils ne pouvaient faire autrement ; mais ils payèrent chèrement le privilège d'être inscrits au budget ; au-

jourd'hui seulement nous le reconnaissons; toutefois nous serions injustes à l'égard de nos pères, si nous leur faisions un crime des fers qu'ils nous ont légués et que nous porterons jusqu'au jour où nous aurons le respect de nous-mêmes et où nous comprendrons qu'une Église enchaînée, à moins qu'elle ne le soit par des Henri II et des Louis XIV, ne peut accomplir la mission que son divin Maître lui a confiée. En effet, le 18 germinal le protestantisme perdit son autonomie, et de sa vieille et forte organisation, il ne resta pas même des débris. La vieille Église calviniste avait vécu.

XXV. — Nous l'avons dit, nul ne protesta contre l'omnipotence du premier consul, devenu aux yeux de tous un Zorobabel chargé de Dieu de rendre à la Jérusalem protestante ses remparts et ses tours. A l'époque de son sacre, vingt-sept présidents de consistoires furent invités à assister à la cérémonie qui eut lieu avec une pompe extraordinaire à l'église de Notre-Dame. Cette invitation, qui flattait leur orgueil, les mit cependant dans un certain embarras. Refuser, c'était s'exposer à la colère du maître et compromettre les intérêts des Églises; accepter, c'était faire presque un acte d'idolâtrie en assistant à la messe pontificale. Après en avoir longuement délibéré, ils décidèrent « qu'ils assisteraient au sacre, attendu qu'aucun pasteur président ne peut être compromis ou avoir quelque scrupule de conscience pour une assistance muette à des cérémonies religieuses, il est vrai, dans leur nature, mais qui n'exigent aucun assentiment, aucun signe d'adoration de la part des spectateurs; cérémonies qui sont tellement unies et associées aux cérémonies civiles, qu'elles perdent presque le caractère particulier que leur imprime le culte catholique romain ».

De tous les spectacles que présenta cette grande et imposante cérémonie, le moins curieux n'est pas celui de ces vingt-sept pasteurs huguenots dont les prédécesseurs naguère encore étaient proscrits, et qui, au milieu des pompes du nouveau règne, reportaient naturellement leurs pensées vers ceux des rois de France qui avaient chanté dans la même basilique des *Te Deum* pour rendre grâces à Dieu de l'extinction du protestantisme. Pour la première fois, depuis Henri II, un monarque français ne promettait pas sur les saints Évangiles d'exterminer les réformés. Napoléon ne faisait pas ce qu'avait fait Henri IV, et cependant il avait en face de lui un successeur du farouche Pie V!

Après la cérémonie, M. Martin, pasteur président du consistoire de Genève, alors ville française, eut l'honneur d'être reçu par l'empereur. Il se rendit auprès de lui, et au nom de ses collègues, il lui adressa le discours suivant :

« Sire,

» Sa Majesté vient de remplir le vœu que formaient depuis longtemps les Églises réformées de France celui de pouvoir porter aux pieds du trône leurs hommages et l'expression de leurs sentiments. C'est avec la plus vive satisfaction que nous venons exprimer à Sa Majesté, pour nous-mêmes et pour nos Églises, notre respectueuse reconnaissance pour la protection qu'elle nous a accordée jusqu'ici, et la pleine confiance que nous fondons pour l'avenir sur le serment que Sa Majesté a prêté avec tant de solennité, dont elle a voulu que nous fussions les témoins, et par lequel, en s'engageant à maintenir la liberté des cultes, elle donne le calme aux consciences et assure la paix de l'Église. Nous souhaitons que tous les Français, de toutes les communions, que nous regardons tous comme frères, sentent comme nous le prix de ce bienfait; nous le mériterons par notre fidélité, notre gratitude et notre soumission aux lois dont nous avons constamment donné

l'exemple. Puissent nos prières ferventes attirer sur Sa Majesté, sur l'Impératrice et sur les Princes de la famille impériale toutes les bénédictions du Monarque du monde! Puisse Sa Majesté, après avoir tant fait pour sa gloire, y ajouter le titre de pacificateur de l'Europe entière, et n'avoir plus qu'à déployer ces vertus, qui, en faisant la félicité des peuples, font la véritable gloire des souverains et font chérir leur puissance! »

L'empereur répondit à M. Martin :

« Je vois avec plaisir rassemblés ici les pasteurs des Églises réformées de France; je saisis avec empressement cette occasion de leur témoigner combien j'ai toujours été satisfait de tout ce qu'on m'a rapporté de la fidélité et de la bonne conduite des pasteurs et des citoyens des différentes communions protestantes. Je veux bien que l'on sache que mon intention et ma ferme volonté sont de maintenir la liberté des cultes; l'empire de la loi finit où commence l'empire indéfini de la conscience; la loi ni le prince ne peuvent rien contre cette liberté. Tels sont mes principes et ceux de la nation; et si quelqu'un de ceux de ma race, devant me succéder, oubliait le serment que j'ai prêté, et que, trompé par l'inspiration d'une fausse conscience, il vînt à la violer, je le voue à l'animadversion publique, et je vous autorise à lui donner le nom de Néron ».

Les paroles de l'empereur sont belles; mais le même prince qui autorisait les protestants à donner le nom de Néron à celui de ses descendants qui attenterait à la liberté de leur culte n'était rien moins que libéral en matière religieuse : car la liberté qu'il leur donnait, comme l'a si bien dit M. de Félice, n'était qu'une liberté internée dans les temples. Aussi malheur à celui de leurs pasteurs qui aurait voulu se servir de sa parole ou de sa plume pour faire de la propagande; à l'instant même il aurait rencontré la main inflexible du maître qui l'aurait refoulé dans son temple en lui disant : « Là tu es libre, ailleurs tu ne l'es pas. » Napoléon eut rarement l'occasion de faire du despotisme à l'égard des protestants. Brisés par les luttes du passé, avides de repos, moins attachés aux fortes croyances de leurs pères, ils n'aspiraient qu'à une vie obscure, et, d'ailleurs, nul eût été l'empire qu'ils auraient pu avoir sur les âmes au moment où Napoléon remplissait le monde du bruit de ses conquêtes et de ses victoires, et le forçait à ne s'occuper que de lui. Aussi les lignes suivantes de Samuel Vincent résument l'histoire du protestantisme sous son règne : « Les prédicateurs prêchaient, le peuple les écoutait; les consistoires s'assemblaient; le culte conservait ses formes. Hors de là, personne ne s'en occupait, et la religion était en dehors de la vie de tous. Cela dura longtemps. »

XXVI. — Étant donné l'état de somnolence spirituelle du protestantisme, pendant l'empire, il n'a presque pas d'histoire; en effet, à part la fondation de l'École de théologie de Montauban en 1810; quelques sermons dans lesquels le maître est encensé comme Louis XIV, avec autant de servilité mais en plus mauvais français; quelques livres traduits de l'anglais, aujourd'hui oubliés, c'est tout. Après avoir assisté à la chute de l'empire, assistons au retour des Bourbons, pour reprendre le fil de nos récits.

RÈGNE DE LOUIS XVIII



(1814-1824).

I. — Le comte de Provence, frère puîné de Louis XVI, fut, pendant la Révolution, l'un des chefs actifs de l'émigration et contribua largement à amener l'étranger en France, et ne put rentrer à Paris que derrière les alliés après la chute de l'empire. Il fut accueilli par les acclamations de la France presque entière, tant le grand empereur l'avait épuisée d'hommes et d'argent. Les notables protestants ne regrettèrent pas ce souverain, que leurs pasteurs regardaient comme un Zorobabel qui avait rouvert leurs temples fermés par les jacobins. Hommes de 89, ils voyaient en lui un maître sous lequel il fallait courber la tête, et malheur à celui qui s'avisait de la relever ; de plus, ils savaient qu'il ne pouvait que haïr l'esprit protestant. Ils oublièrent les maux que leur avaient fait souffrir les Bourbons ; et puis leur descendant leur octroyait une charte qui, tout en déclarant que la religion catholique était la religion de l'État, assurait aux protestants la pleine liberté de leur culte et de leurs droits de citoyens. Ils s'unirent donc sans arrière-pensée aux acclamations des catholiques et attachèrent la cocarde blanche à leurs chapeaux (1).

Au retour de l'île d'Elbe, ils reprirent la cocarde tricolore, mais sans enthou-

(1) L'auteur de cette histoire se rappelle qu'à la chute de Bonaparte les notables protestants de Vallon (Ardèche) et les notables catholiques fêtèrent dans un banquet le retour des Bourbons. Les hommes avaient attaché la cocarde blanche à leurs chapeaux, les dames à leurs corsages ; au dessert, on permit à leurs enfants, auxquels on donna des gâteaux, d'entrer dans la salle du festin ; les convives à la lettre déliraient, on ne cessait de crier « Vive le roi ! » et ce fut à qui des hommes embrasserait sa voisine de droite et de gauche ; dans la soirée il y eut un feu de joie.

siasme. Après Waterloo et la rentrée des Bourbons, ils ne tardèrent pas à regretter l'exilé de Sainte-Hélène, lorsque, dans le midi de la France, le vieil esprit ligueur, comprimé pendant l'empire, leva sa tête hideuse.

II. — Louis XVIII, en octroyant sa charte l'avait fait sans arrière-pensée ; malheureusement, son entourage se composait d'émigrés qui, n'ayant rien appris, rien oublié, voulaient faire rétrograder le char de la Révolution. A côté du gouvernement légal du royaume ils établirent un gouvernement occulte dont le comte d'Artois était le chef. La plupart des grands fonctionnaires étaient des émigrés qui tenaient la charte pour un papier sans valeur. Les protestants ne tardèrent pas à s'en apercevoir ; car, dans le Midi surtout, on parlait de la fermeture des temples et de l'interdiction du culte. Des catholiques de bas étage insultaient les protestants dans les rues, en affectant de crier « Vive le roi ! » comme s'ils eussent été les seuls royalistes ; les hommes les plus honorables de la communion réformée étaient insultés en plein théâtre par la bourgeoisie catholique. Des adresses furent signées comme en 1790, pour qu'il n'y eût qu'une seule religion. Les jésuites, qui avaient été chassés honteusement du royaume, y étaient revenus sous le nom de *Pères de la Foi*. Du haut de leurs chaires, ils vomissaient des injures contre les réformateurs français, en dénonçant l'hérésie calviniste comme une peste publique. Les fidèles étaient priés de dire chaque jour cinq *pater* et cinq *ave* pour le rétablissement des jésuites. On était revenu aux plus mauvais jours de la Ligue.

III. — Il ne fallut que peu de jours pour soulever les bas-fonds de la population catholique contre les protestants, et l'on vit à Nîmes se former une compagnie de paysans et d'ouvriers à la tête de laquelle se trouvait Dupont, si connu sous le nom de Trestaillons, ayant pour ses dignes aides le boucher Truphémy ; Graffan, qui avait ajouté à son nom celui de Quatretaillons pour se placer au niveau, sinon au-dessus de Trestaillons ; Morenet, le tondeur de chiens. Ces scélérats, sous les yeux des autorités, assassinaient, volaient, imposaient des contributions forcées aux protestants, brûlaient leurs maisons ; Graffan fit fusiller six protestants à Uzès, malgré les prières instantes, pressantes de l'abbé Pathien qui se jeta à ses genoux pour l'empêcher de commettre ce lâche assassinat.

Les protestants furent terrorisés. Trestaillons et sa bande ne signalaient leur présence que par des excès de tout genre. Obligé de nous restreindre, nous ne mettrons sous les yeux de nos lecteurs qu'une petite partie des maux que souffrirent les réformés en 1815 et 1816 (1).

IV. — « Dès les premiers jours, dit M. Lauze de Pelé, la puissance invisible qui accablait la ville de Nîmes, me fut révélée dans presque toute son horreur ; les Trestaillons, les Truphémy et leurs émules, se montraient en public, portant leurs moustaches, et conservant la cocarde à liséré vert qu'on voyait encore à Nîmes en 1818 ; tels que figuraient dans nos mélodrames les brigands de la Calabre ; ils avaient à la ceinture un poignard très apparent et deux pistolets dont on voyait toute la monture. Ces figures atroces, rencontrées çà et là dans les rues et sur les boulevards, répandaient une tristesse mêlée d'indignation ; au milieu même des bruits du jour, on croyait remarquer

(1) Nous empruntons nos récits à l'auteur de *Nîmes et Marseille en 1815*, publié en 1818 ; à l'ouvrage excellent de M. Lauze de Pelé intitulé : *Causes et précis des troubles, des désordres dans le département du Gard et dans d'autres lieux de la France en 1815 et en 1816*, et à l'auteur des *Massacres du Midi* dont les récits sont calqués sur ceux de M. Lauze de Pelé. Nous laissons à ces trois écrivains catholiques la tâche de raconter l'une des pages les plus douloureuses de l'histoire des protestants.

le silence de la stupeur, et la nuit retentissait de chants impitoyables ou de ces vociférations africaines qui rappellent les cris subits et les miaulements des bêtes féroces. »

V. — Dans leur détresse, les hommes cherchaient à échapper à leurs persécuteurs. « Mais, dit M. Lauze de Pelé, ne restait-il pas des femmes protestantes, des enfants, des filles, ainsi que les veuves des hommes qu'on avait égorgés ! Plus la position des femmes était déplorable, à tant d'égards, plus les bourreaux se sentaient d'ardeur.

» La plupart des faits n'ont pas été recueillis ; on chercherait plutôt à les cacher ; ce qu'il avait fallu que la pudeur souffrît, la pudeur le cachait ; mais comme la horde connaissait peu de ménagements et comptait bien sur l'impunité, elle prenait ses victimes où elle les rencontrait, et la place publique était souvent le théâtre de ses exploits. Une partie de ces attentats est aussi notoire que les meurtres qu'on a osé nier jusque dans l'enceinte de la justice.

» On faisait usage d'une planche semblable au battoir des blanchisseuses. Du côté destiné à frapper, on y arrangeait des pointes de clous figurant une fleur de lis : chaque coup devait la tracer en caractères de sang ; on imprimait ce signe anticipé de conversion sur les chairs des femmes rebelles à la grâce. Quelquefois, pour cette opération qu'on avait imaginée en haine des excès révolutionnaires, on se contentait de relever leurs vêtements, mais une d'elles fut laissée toute nue sur la voie publique. Elle était accablée par la douleur et couverte de sang ; elle resta exposée aux stupides sarcasmes d'une populace ameutée. Ce fut un soldat qui la couvrit en se dépouillant de sa capote.

» Une fille de vingt ans, au plus, devait se marier avec un catholique plus pauvre qu'elle. C'était durant les Cent-Jours. On était convenu que le mariage se célébrerait au temple : elle y avait mis cette condition.

» Les circonstances changent, et les parents du jeune homme veulent le dissuader de cette alliance. Pour lui, il se présente et demande que le mariage se fasse devant l'Église. La jeune fille persiste : tout est rompu. Alors elle est destinée au *battoir*. On la saisit passant dans la rue, et celui qui avait dû l'épouser se joint à la bande : on l'entraîne vers les *Bourgades*, au jardin de la Fontaine. C'est là qu'elle est fouttée et ensanglantée aux cris ardents de *Vive le roi !* On y joignit des outrages intolérables, accompagnés de mots qui prouvent que l'intention politique ne se perdait pas de vue. Tout le monde en sait à Nîmes plusieurs particularités, mais ce sont de ces choses qui se disent difficilement et qui ne s'écrivent pas. »

L'auteur cite un grand nombre de femmes soumises au supplice du battoir.

« Quelques-unes de ces femmes, dit-il, étaient enceintes, mais le zèle ne fait pas acception de personnes. On en cite une qui, ainsi traitée, accouche peu de temps après, à sept mois de terme, et vit son enfant mourir au bout de peu de jours. Cet enfant fut baptisé par M. Juillerat, le seul pasteur de l'Église réformée resté à Nîmes, pour les actes indispensables au culte. »

On sait que les voyageurs ne passaient qu'avec répugnance à Nîmes. L'aspect de la ville remplissait d'effroi ou de dégoût ceux mêmes qui ne faisaient que la traverser. On voyait dans cette ville, considérable et belle à quelques égards, un hideux mélange de la civilisation et de la barbarie. La Tauride ne fut pas plus inhospitalière ; un repaire de Barbaresques, au moment où la peste le ravage et les Bédouins le mettent à contribution, ne présente pas une image plus sombre que cette ville ordinairement favorisée du ciel ; mais alors elle était abandonnée au gouvernement des hommes qui,

même après les jours de 93, préconisent impudemment les vieux principes et l'ancienne justice.

On ne comptait plus les assassinats; on s'y accoutumait, comme en 93 à voir tomber des têtes sous le couperet de la guillotine; mais il en est un que nous ne saurions passer sous silence et dont l'auteur de *Nîmes et Marseille* fut témoin.

VI. — « Il était minuit. Je travaillais auprès du lit de ma femme, qui était près de s'endormir, lorsqu'un bruit lointain fixa notre attention. Peu à peu le bruit devient plus distinct; plusieurs tambours battaient la générale et se croisaient en tous sens. Dissimulant mes propres craintes, dans la peur d'augmenter les siennes, je répondis à ma femme, qui me demandait quelle chose nouvelle ce pouvait être, que sans doute des troupes partaient ou arrivaient, et que ces troupes étaient la seule cause de ce bruit. Mais bientôt des coups de fusil, accompagnés de ces rumeurs auxquelles nous étions si bien habitués que nous ne nous y trompions plus, se firent entendre. J'ouvris ma fenêtre, et j'entendis des imprécations horribles mêlées aux cris de : « Vive le roi! » Ne voulant pas demeurer dans l'incertitude où j'étais, je courus éveiller un capitaine qui logeait dans la maison; il se leva, prit ses armes, et nous sortîmes ensemble, en nous dirigeant vers le lieu d'où semblaient sortir les cris. La lune nous permettait de distinguer les objets presque aussi bien qu'en plein jour. Une foule considérable se pressait sur le cours et poussait des cris de rage : le plus grand nombre à demi nu, armé de fusils, de sabres, de couteaux et de bâtons, jurait de tout exterminer, et, faisant briller ses armes, menaçait des hommes arrachés de leurs maisons et amenés en victimes sur la place; le reste, attiré par la curiosité, venait demander comme nous la cause de ce tumulte. « On s'égorge partout », me répondit-on. « On a assassiné plusieurs » personnes dans les faubourgs; on a fait » feu sur la patrouille. » — Et au milieu de ces réponses indifférentes, le tumulte allait toujours croissant. Comme je n'avais personnellement rien à faire dans un endroit où déjà trois ou quatre assassinats étaient commis, impatient d'ailleurs de rassurer ma femme et de veiller moi-même sur elle, si ce tumulte gagnait de notre côté, je dis adieu au capitaine, qui se retira vers la caserne, tandis que je me dirigeais du côté du faubourg où était notre maison.

» J'étais déjà arrivé à une cinquantaine de pas de ma maison, lorsque j'entendis parler assez loin derrière moi; je me retournai, et vis briller des fusils au clair de la lune. Comme le groupe paraissait se diriger de mon côté, je gagnai l'ombre que projetaient les maisons, et, rasant les murs, j'arrivai à ma porte, que j'ouvris et que je repoussai sans la fermer, afin de ne rien perdre des mouvements de ceux que je guettais et qui s'approchaient toujours. En ce moment je sentis quelque chose qui me caressait; c'était un gros chien corse qu'on lâchait la nuit et dont la férocité faisait une sûre défense. Je n'eus garde de le renvoyer; en cas de combat, c'était un allié trop important pour que je le méprisasse.

» Je reconnus trois hommes armés; ils en tenaient un quatrième, mais désarmé et prisonnier, qu'ils amenèrent juste à l'endroit où je me trouvais. Ce spectacle ne me surprit point, car depuis un mois à peu près que duraient tous ces tumultes, tout homme armé, quoique non autorisé par un mandat, s'était arrogé le droit de saisir et d'emprisonner qui il voulait. Quant aux autorités, elles laissaient tout faire.

» Ces quatre hommes s'arrêtèrent juste devant ma porte, que je refermai alors doucement; mais comme je ne voulais pas les perdre de vue, je gagnai le jardin qui donnait sur la rue, toujours suivi de

mon chien, qui, contre son habitude et comme s'il comprenait le danger, au lieu de gronder avec menace, se plaignait tristement; je montai sur un figuier dont les branches s'étendaient jusque dans la rue, et, caché dans le feuillage, les deux mains appuyées au mur que je ne dépassais que de ce qu'il fallait pour que je pusse voir, je cherchais ce qu'étaient devenus mes hommes.

» Ils étaient toujours à la même place; seulement ils avaient changé de position : le prisonnier était à genoux, les mains jointes devant les assassins et leur demandant, au nom de sa femme et de ses enfants, et avec cet accent qui déchire, de lui laisser la vie; mais ses bourreaux ne lui répondaient qu'en le raillant. « Ah! te voilà enfin entre nos mains, » chien de bonapartiste (1), » lui disaient-ils; « allons, voyons, appelle ton empe» reur, et qu'il vienne te tirer d'ici! » Le malheureux alors redoublait de supplications, et eux d'ironie; ils le mettaient en joue, puis ils abaissaient leurs fusils en disant : « Non, pas encore, que diable! don» nons-lui un peu le temps de se voir » mourir. » Et alors la victime, n'espérant plus de grâce, les priait au moins de l'achever tout de suite.

» La sueur me coulait sur le front. Je me tâtai pour savoir si je n'avais pas sur moi une arme quelconque. Je n'avais rien, pas même un couteau. Je regardai mon chien. Il était couché à plat ventre au pied de l'arbre, et paraissait lui-même atteint de la terreur la plus profonde. Le prisonnier continuait de se lamenter; les assassins menaçaient et raillaient toujours. Je descendis doucement du figuier pour aller chercher des pistolets. Mon chien me suivait des yeux, et semblait n'avoir que la tête de vivante. Au moment où je mettais le pied sur le sol, une double détonation se fit entendre; mon chien poussa un hurlement plaintif et prolongé. Je devinai que tout était fini.

» Il était désormais inutile d'aller chercher des armes; je remontai sur mon figuier. Le malheureux, la face contre terre, se tordait dans son sang; les assassins s'éloignaient en rechargeant leurs fusils.

» Je voulus voir s'il n'y avait pas moyen de porter secours à celui que je n'avais pu sauver. Je sortis donc aussitôt, je m'approchai de lui; il était sanglant, défiguré, expirant, et pourtant il vivait encore, et poussait des gémissements sourds. J'essayai de le soutenir; mais je vis bientôt que ses blessures, faites à bout portant, l'une dans la tête, l'autre dans les reins, étaient sans remède. Une patrouille de la garde nationale parut alors au coin de la rue. Au lieu de voir en elle des secours, je voyais en elle un danger. Je ne pouvais plus rien pour le blessé; déjà il râlait, et bientôt allait mourir. Je rentrai, je repoussai la porte à demi, et j'écoutai.

» Qui vive? demanda le caporal.

» — Farceur! dit un autre, qui demande qui vive à un mort?

» — Eh! non, il n'est pas mort, répliqua un troisième, tu vois bien qu'il chante encore. » En effet le malheureux, dans son agonie, poussait des gémissements affreux.

« — On l'a chatouillé, dit un autre, il n'y a pas de mal à cela; le meilleur maintenant serait de l'achever ».

» Aussitôt j'entendis cinq ou six coups de fusil, et les gémissements cessèrent.

» Celui qui venait d'expirer se nommait Louis Lichaire : ce n'était pas à lui, mais à son neveu, que les assassins en voulaient; ils avaient pénétré de force dans son domicile, et comme ils n'y avaient point trouvé celui qu'ils cherchaient, et qu'il leur fallait une victime, ils l'avaient arraché des bras de sa femme, et l'avaient emmené jusqu'auprès de la citadelle, où, comme je viens de le dire, ils l'avaient assassiné.

(1) Tout protestant était censé être un bonapartiste.

» Le lendemain, dès le point du jour, j'envoyai chez trois commisaires de police, les uns après les autres, pour obtenir l'autorisation d'enlever le cadavre et de le transporter à l'hospice; mais, ou ces messieurs n'étaient pas encore levés, ou ils étaient déjà sortis, si bien que ce ne fut qu'à onze heures du matin et à force de visites, qu'on voulut bien me délivrer cette autorisation.

» Le lendemain, grâce à ce retard, toute la ville vint voir le corps de ce malheureux : le jour qui suit un massacre semble un jour de fête, on laisse tout pour venir contempler les cadavres des victimes : un homme voulant amuser la foule, ôta sa pipe de sa bouche et la mit dans celle du cadavre; la plaisanterie eut un merveilleux succès, et les assistants se prirent à rire aux éclats! »

VII. — « Toute la nuit s'était passée en meurtres; les compagnies parcouraient les rues, en chantant une espèce de chanson, qu'un de ces poètes de sang avait composée, et dont le refrain était :

N'épargnons personne ;
Trestaillons l'ordonne.

» Dix-sept assassinats mortels avaient été commis; et cependant ni les coups de feu des assassins ni les cris des victimes ne troublèrent le sommeil paisible de M. le préfet et de M. le commissaire de police.

» Mais si les autorités civiles dormaient, le général Lagarde, arrivé depuis peu dans la ville pour en prendre le commandement au nom du roi, s'était réveillé, lui, au premier coup de feu: aussitôt il avait sauté à bas de son lit, s'était habillé et avait visité les postes; puis, sûr de toutes ses forces, il avait organisé des patrouilles de chasseurs, et lui-même, accompagné de deux officiers seulement, il avait couru partout où les cris l'avaient appelé; néanmoins, malgré la sévérité des ordres donnés, le peu de troupes qu'il avait à sa disposition avait ôté à ses efforts une partie de leur efficacité; aussi ne fût-ce qu'à près de trois heures du matin qu'on parvint à s'emparer de Trestaillons; il portait comme d'habitude l'uniforme de la garde nationale, un chapeau à trois cornes et des épaulettes de capitaine; le général Lagarde lui fit ôter son épée et sa carabine, et ordonna qu'il



Trestaillons.

fût conduit désarmé à la caserne des gendarmes, afin qu'il y demeurât sous leur garde : la lutte fut longue, Trestaillons prétendait qu'il ne rendrait sa carabine qu'avec sa vie; néanmoins, il lui fallut céder au nombre, et comme son absence était nécessaire à la tranquillité de la ville, le général ordonna que, dès le lendemain matin, il serait transféré dans la citadelle de Montpellier: au point du jour il y fut conduit, en effet, et sous bonne escorte. »

VIII. — « Cependant, à huit heures du matin, le désordre n'avait point encore cessé; l'esprit de Trestaillons conti-

nuait d'animer cette multitude ; pendant que les soldats parcouraient un quartier de la ville, une vingtaine d'hommes se rassembla et força la maison d'un nommé Scipion Chabrier, qui longtemps s'était caché, mais qui enfin, sur les proclamations que le général Lagarde avait publiées en prenant le commandement de la ville, était revenu chez lui ; en effet, il avait cru les troubles de Nîmes un peu calmés, lorsque la journée du 16 octobre les redoubla ; le 17 au matin, il était renfermé chez lui, où il travaillait à son état de taffetassier, lorsque, prévenu par les cris des assassins qui s'avançaient vers sa maison, il essaya de se sauver ; mais à peine se fut-il réfugié dans la maison dite de la Coupe d'Or, que les meurtriers s'y précipitèrent derrière lui, et que le premier arrivé lui enfonça sa baïonnette dans la cuisse ; renversé du coup, du haut en bas d'un escalier, il fut saisi et traîné dans une écurie, où, le croyant mort, les assassins l'abandonnèrent percé de sept blessures.

» Ce fut, au reste, le seul meurtre qui fut commis dans cette journée, grâce à la vigilance et au courage du général Lagarde.

» Le lendemain, il se forma un attroupement considérable ; une députation tumultueuse se rendit à l'hôtel du général Lagarde, et demanda effrontément qu'on lui rendît Trestaillons : le général invita le rassemblement à se dissiper ; mais le rassemblement ne tint aucun compte de cette invitation ; alors le général Lagarde ordonna de charger ; la force opéra en un instant ce que n'avait pu faire la persuasion ; plusieurs des mutins furent arrêtés et conduits en prison.

» Ainsi, comme on le voit, la lutte avait changé de face ; la résistance au nom de la royauté même, et ceux qui troublaient ou ceux qui rétablissaient l'ordre, opéraient chacun de leur côté au nom de : « Vive le roi ! »

IX. — « La fermeté du général Lagarde avait rendu quelque tranquillité apparente à Nîmes ; mais rien n'était fini réellement ; un pouvoir occulte, qui se trahissait par son inertie, neutralisait toutes les mesures du commandant militaire. Or, comme il avait vu que le fond de cette sanglante rixe politique était une vieille haine religieuse, il résolut, sur la demande générale des protestants, et après en avoir reçu l'autorisation du roi, de frapper un dernier coup en rouvrant les temples qui étaient fermés depuis plus de quatre mois, et en rétablissant publiquement l'exercice du culte réformé, qui, depuis ce même temps, était entièrement banni de la ville.

» Deux pasteurs seulement étaient restés à Nîmes, tous les autres avaient fui : ces deux pasteurs étaient MM. Juillerat et Olivier Desmonts ; le premier, jeune homme de vingt-huit ans, le second, vieillard de soixante-dix : c'était tout ce qui restait des six ministres que possédait Nîmes avant les massacres.

» Tout le poids du ministère était tombé, pendant ces heures de proscription, sur M. Juillerat, qui avait accepté et rempli religieusement son mandat, et qu'un pouvoir suprême semblait avoir protégé miraculeusement au milieu de tous les dangers qui l'entouraient ; quant à M. Olivier Desmonts, quoique président du consistoire, le péril avait été pour lui moins réel ; il était d'un âge qui commande presque toujours des égards, et de plus son fils, qui était lieutenant dans un des corps organisés à Beaucaire, le protégeait de son nom, quand il ne le protégeait point de sa présence ; M. Desmonts était donc à peu près en sûreté, soit qu'il passât dans les rues de Nîmes, soit même qu'il se rendît à sa campagne de Redessans.

» Mais, comme nous l'avons dit, il n'en était point de même de M. Juillerat : c'était lui qui, par l'activité de son âge et la fermeté de sa foi, était resté presque seul pour la consolation des malades et

pour les autres fonctions du culte : la nuit, on lui apportait les enfants à baptiser, et il avait consenti à cette espèce de concession, parce qu'en exigeant que cette cérémonie se fît le jour, il ne compromettait pas sa seule existence ; mais pour tout ce qui lui était personnel, comme consolation aux malades, secours aux blessés, il agissait publiquement et au grand jour, sans que jamais le danger qui se trouvait sur son chemin eût pu le faire reculer d'un seul pas.

» Aussi un jour que M. Juillerat, pour accomplir un devoir de son ministère, se rendait à la préfecture, vit-il, comme il passait par la rue des Barquettes, plusieurs hommes embusqués dans une espèce d'impasse et qui le couchaient en joue ; mais il n'en continua pas moins son chemin, avec une telle tranquillité et une si grande résignation, que son calme avait imposé aux assassins, et que les fusils levés sur lui s'étaient abaissés sans qu'un seul eût osé faire feu. M. Juillerat, pensant qu'un préfet devait connaître de tout ce qui était contraire à l'ordre, avait raconté ce fait à M. d'Arbaud-Jouques ; mais celui-ci n'avait point trouvé qu'il méritât la peine d'une enquête particulière. »

IX *bis*. — « C'était donc, comme on le voit, une chose sérieuse à entreprendre et difficile à mener à bien, que d'essayer, dans les circonstances où l'on se trouvait, et certain comme on devait l'être de la mauvaise volonté des autorités civiles, de rouvrir publiquement les temples fermés depuis quatre mois ; mais le général Lagarde était un de ces esprits fermes qui ne reculent jamais devant une conviction : d'ailleurs, il comptait, pour préparer les esprits à ce coup d'État religieux, sur la présence du duc d'Angoulême, qui devait incessamment visiter la ville de Nîmes, en faisant une tournée dans le Midi.

» Le 5 novembre, le prince fit son entrée dans la ville ; prévenu par les rapports au roi Louis XVIII, et ayant reçu des instructions positives de son oncle pour la pacification des malheureuses provinces qu'il venait de visiter, il se présentait avec le désir, sinon réel, du moins apparent, d'une impartialité parfaite ; aussi, lorsque les députés du consistoire lui furent présentés, non seulement le prince les accueillit avec une grande bienveillance, mais encore il leur parla le premier des intérêts de leur culte, ajoutant que c'était avec douleur qu'il avait appris, quelques jours auparavant seulement, qu'il était interrompu depuis le 16 juillet. Le consistoire répondit à Son Altesse Royale que, dans une pareille émotion, la fermeture des temples était une mesure de prudence qu'ils avaient dû supporter et qu'ils avaient supportée effectivement avec résignation : le prince approuva cette réserve pour le passé ; mais il répondit en même temps que sa présence devait donner toute garantie à l'avenir, et qu'il désirait que le jeudi, 9 du courant, les deux temples fussent rouverts et rendus à leur culte, promettant en même temps aux protestants, effrayés de la faveur qu'on leur accordait et à laquelle ils étaient loin de s'attendre, que toutes les mesures seraient prises pour que la tranquillité ne pût être troublée : en même temps, M. Olivier Desmonts, président, et M. Roland-Lacoste, membre du consistoire, furent invités à dîner avec le prince.

» Derrière cette députation, une autre députation entra : celle-ci était catholique et venait demander la mise en liberté de Trestaillons. Le prince fut tellement indigné d'une pareille demande, que pour toute réponse il tourna le dos à ceux qui la lui faisaient. »

X. — « Le lendemain, le duc d'Angoulême partit pour Montpellier, accompagné du général Lagarde : comme c'était sur ce dernier que les protestants comptaient seulement pour soutenir leurs

droits, garantis désormais par la parole du prince, ils ne voulurent rien faire en son absence, laissèrent passer le 9 novembre sans rien tenter pour le rétablissement public de leur culte, et attendirent le retour de leur protecteur, qui rentra à Nîmes pendant la soirée du samedi 11 novembre.

» En arrivant, le premier soin du général Lagarde est de s'informer si les intentions du prince ont été suivies; et sur la réponse négative, sans s'arrêter aux raisons qu'on lui donne pour justifier ce retard, il envoie au président du consistoire l'invitation positive d'ouvrir les deux temples.

» Alors le président, poussant l'abnégation et la prudence jusqu'au bout, se rend chez le général, l'aborde avec des remerciements, puis ensuite lui rappelle tous les dangers auxquels il s'expose en heurtant brusquement ainsi les opinions de ceux qui depuis quatre mois sont les maîtres de la ville; mais le général Lagarde n'entend à rien; il a reçu un ordre du prince, et, dans son rigorisme militaire, il faut que cet ordre s'accomplisse.

» Le président hasarde quelques nouvelles observations.

» — Il n'arrivera rien, dit le général, j'en réponds sur ma tête.

» Cependant le président insiste encore, demandant au moins qu'on n'ouvre qu'un seul temple. Le général y consent.

» Cependant cette espèce de résistance au rétablissement du culte, de la part de ceux-là mêmes qui y sont intéressés, donne au général la mesure du danger, et à l'instant même ses mesures sont prises; sous prétexte d'une revue générale qu'il improvise, il se trouve avoir sous la main toute la force civile et militaire de Nîmes, décidé qu'il est, si la chose devient nécessaire, à comprimer l'une par l'autre. Dès huit heures du matin, des gendarmes sont placés aux portes du temple qu'on doit ouvrir, tandis que des pelotons de soldats de la même arme stationnent dans les rues adjacentes. De son côté, le consistoire décide que l'ouverture des portes sera faite une heure plus tôt que l'on n'a coutume de le faire le dimanche; qu'on ne sonnera pas les cloches, et qu'à l'exemple des cloches, les orgues resteront muettes.

» Ces précautions avaient à la fois leur bon et leur mauvais côté. Les gendarmes, placés à la porte du temple, promettaient, sinon la tranquillité, du moins l'appui de la force; mais ils indiquaient en même temps aux habitants mal intentionnés ce que l'on se proposait de faire: aussi dès neuf heures du matin, des groupes de catholiques commencèrent-ils à se former, et comme le jour fixé pour la réouverture des temples était justement, comme nous l'avons dit, un dimanche, les habitants de la campagne, en arrivant petit à petit des pays environnants, eurent bientôt fait de ces groupes un rassemblement. En effet, en peu d'instants toutes les rues qui conduisent au temple sont obstruées, les injures commencent à poursuivre les protestants qui passent, et le président du consistoire, dont les cheveux blancs et la figure vénérable sont sans puissance sur cette multitude, entend répéter tout autour de lui : « Ces brigands de protestants viennent à leur temple, mais nous leur en f....... tant qu'ils n'auront plus envie d'y revenir. »

XI. — « La colère du peuple est rapide, et du moment où elle commence à frémir, elle ne tarde pas à bouillonner. A ces menaces proférées d'abord à demi-voix succédèrent bientôt des rumeurs et des vociférations. Des femmes, des enfants, des hommes commencèrent à crier: « A bas les grilleurs! (c'est sous ce titre » qu'on désigne les protestants) à bas » les grilleurs! nous ne voulons pas » qu'ils se servent de nos églises! Qu'ils » aillent au désert! Dehors! dehors! — » Au désert! au désert! »

» Cependant comme il n'y avait encore que des insultes, et que depuis longtemps les protestants étaient habitués à mieux que cela, ils continuèrent à s'acheminer humbles et muets, vers leur temple ; ils y entrèrent à travers ces premiers obstacles, et la célébration du culte commença ; mais avec eux entrèrent des catholiques, et bientôt les mêmes cris qui les avaient accompagnés dehors retentirent au dedans. Cependant, comme le général veillait pour tous, à peine ces cris eurent-ils retenti, que les gendarmes entrèrent dans l'église, et que ceux qui les avaient proférés furent arrêtés. Les catholiques voulurent s'opposer à ce que l'on conduisît les perturbateurs en prison ; mais le général parut à la tête de forces imposantes. A sa vue, ils se turent, le calme parut se rétablir, et l'exercice du culte continua librement.

» Le général fut trompé par les apparences ; il avait lui-même une messe militaire à entendre. A onze heures il rentra chez lui pour déjeuner.

» A peine fut-il absent, que cette absence fut remarquée, et que les perturbateurs en profitèrent. En un instant les attroupements dissipés se reforment et grossissent à vue d'œil; les protestants, menacés de nouveau, ferment la porte de leur temple en dedans : les gendarmes se rangent en dehors. Mais la multitude devient si pressée et si menaçante que, désespérant de pouvoir tenir contre une pareille masse, le capitaine qui la commande ordonne à M. Delbose, un de ses officiers, de courir avertir le général ; celui-ci fend la foule à grand'peine, et s'éloigne au galop.

» Alors la multitude comprend qu'elle n'a pas de temps à perdre ; elle connaît le général, elle sait que dans un quart d'heure il sera sur les lieux. Mais elle est puissante de son nombre; elle n'a qu'à pousser, et tout ce qui est devant elle cédera, hommes, bois et fer ; il se fait un de ces mouvements devant lesquels tout plie, craque et se brise ; les gendarmes et leurs chevaux sont broyés contre le mur, les portes cèdent, et le flot orageux et bruyant entre violemment dans le temple. Aussitôt des cris de terreur et des imprécations de colère se font entendre, chacun se fait des armes de ce qu'il trouve ; une lutte à coups de bancs et de chaises commence, le désordre est à son comble, les jours de la Michelade et de la Bagarre vont revenir, quand tout à coup une nouvelle terrible se répand, qui arrête à l'instant même assaillis et assaillants : le général Lagarde vient d'être assassiné !

» En effet, prévenu par l'officier de gendarmerie, le général Lagarde est monté aussitôt à cheval ; trop brave ou peut-être trop dédaigneux de pareils ennemis pour s'entourer d'une escorte, il n'a pris avec lui que deux ou trois officiers et s'est dirigé en toute hâte vers le théâtre du tumulte ; il a traversé, en refoulant toute cette masse du poitrail de son cheval, ces rues étroites qui conduisent à la place du Temple ; mais en arrivant sur cette place, un jeune homme, nommé Boissin, sergent de la garde nationale de Nîmes, s'est approché de lui, et comme le général, sans défiance, en voyant un homme revêtu de son uniforme, s'était penché vers lui pour écouter ce qu'il avait à lui dire, celui-ci à bout portant lui avait tiré un coup de pistolet, dont la balle lui avait brisé la clavicule et ne s'était arrêtée que dans le cou, derrière l'artère carotide. Le général était tombé sur la place. »

XII. — « La nouvelle de cet assassinat avait produit un résultat étrange et inattendu ; c'est que la foule, toute bouillonnante et insensée qu'elle était, en avait calculé à l'instant même toutes les conséquences. En effet, ce n'était plus, comme à Avignon, sur le maréchal Brune, et à Toulouse, sur le général Ramel, une vengeance exercée contre un favori de

Napoléon, c'était une rébellion ouverte à main armée et sanglante contre un agent du roi. C'était non seulement un assassinat, c'était une haute trahison.

» Une terreur profonde se répandit à l'instant même par la ville. Quelques fanatiques seulement continuèrent à hurler dans l'église, que les protestants, dans la crainte des plus grands malheurs, abandonnèrent aussitôt. Le président Olivier Desmonts marcha en tête, conduit par le maire de Nîmes, M. Vallongues, qui venait d'arriver seulement, et qui avait couru aussitôt où son devoir l'appelait.

» M. Juillerat prit ses deux enfants entre ses bras et marcha derrière lui. Tous les protestants qui étaient dans le temple vinrent après. La multitude était toujours menaçante et irritée, faisant entendre des cris et jetant des pierres ; mais à la voix du maire, à l'aspect vénérable de M. Olivier Desmonts, qui était pasteur depuis cinquante et un ans, elle s'ouvrit. Et quoique dans cette retraite étrange plus de quatre-vingts personnes eussent été blessées, aucune ne succomba, excepté une jeune fille nommée Jeannette Cornillière, qui avait été maltraitée à tel point et frappée avec un tel acharnement, qu'elle en mourut quelques jours après.

» Cependant, cette heureuse hésitation, que l'assassinat du général Lagarde avait occasionnée, ne réduisit point à une inaction totale des catholiques. Durant tout le reste de la journée la population toute fiévreuse sembla secouée comme par un tremblement de terre. Le soir, vers les six heures, quelques-uns des plus acharnés se réunirent, se firent donner une hache, et, s'acheminant vers le temple, ils en brisèrent les portes, mirent en pièces les habits des ministres, volèrent le tronc des pauvres et déchirèrent les livres. Une patrouille arriva néanmoins à temps pour les empêcher de mettre le feu.

» Le lendemain, la journée fut plus calme ; la chose était trop grave, cette fois, pour passer inaperçue devant le préfet, comme tant d'autres choses sanglantes qui y avaient déjà passé. Le rapport fut donc fait au roi. Vers le soir, au reste, la nouvelle se répandit que la blessure du général ne serait peut-être pas mortelle ; le docteur Delpech, appelé de Montpellier, était parvenu à extraire la balle, et sans donner l'espoir, du moins il ne l'ôtait pas.

» Le surlendemain, tout parut avoir repris à peu près le train accoutumé ; enfin, le 21 novembre, le roi ordonna à la justice de poursuivre les coupables. Boissin, l'assassin du général Lagarde, et Trestaillons furent acquittés. Ce dernier rentra à Nîmes en triomphateur. »

La Terreur blanche avait pris fin. La responsabilité des massacres ne retombe pas sur les catholiques et sur leurs prêtres, mais sur ce pouvoir occulte qui, dans son intransigeance cléricale, prépara la chute de Charles X.

XIII. — En portant ses regards vers le passé, on est affligé, sans en être étonné, de ce qui s'est passé dans les commencements de ce siècle. Ce n'est pas la première fois que l'orage a éclaté sur les protestants. Aux jours où les Valois dressent leurs potences et leurs bûchers, les martyrs protestants sont la glorieuse semence de leur Église ; sous Louis XIV, les dragons sont à l'œuvre, et le clergé romain qui croit en avoir fini avec l'hérésie, voit, à son grand étonnement, le Lazare protestant sortir de sa tombe. Il croit l'anéantir à tout jamais avec son barbare édit de 1724, et voilà qu'au milieu du plus violent des orages l'Église errante au désert a un renouveau admirable de vie spirituelle. Pourquoi, après les massacres du Midi, le protestantisme ne donne-t-il pas signe de vie ? La cause ? Les enfants n'avaient plus la foi robuste des pères qui les avait fait triompher des

portes de l'enfer liguées contre eux. Là où la foi manque tout manque ; nul mieux que le célèbre Samuel Vincent n'a caractérisé les protestants aux jours où le premier consul rouvrait les portes de leurs temples. A la lettre, leur Église se mourait d'anémie, quand tout à coup un grand réveil éclate au milieu d'elle. Les os secs reprennent vie et force ; à un long hiver succède un radieux printemps plein de promesses.

XIV. — Avant le réveil, les Églises protestantes, après s'être dévoyées de la foi de leurs réformateurs étaient pélasgiennes et supra-naturalistes.

Un pasteur, qui du haut de sa chaire ou par ses écrits, eût nié la résurrection du Christ, son ascension et la descente du Saint-Esprit sur les apôtres le jour de la Pentecôte, eût été obligé de se défaire de son rabat et de sa robe.

Les pasteurs étaient des professeurs de morale, et tout en étant privés d'une forte vie spirituelle, ils forçaient le respect des catholiques par leur vie sans reproches. Ils écrivaient leurs sermons, les récitaient mot à mot ; nul n'aurait osé se livrer aux hasards de l'improvisation. Quand un pasteur avait écrit trente ou quarante sermons, il avait droit au repos. Il avait sa *pile*, et pendant le reste de ses jours, il ne prêchait que ce qu'il avait prêché pendant une dizaine d'années ; aussi ses auditeurs pouvaient dire : Tel jour notre pasteur prêchera tel sermon. Un pasteur de Marsillargues (Gard) n'avait écrit que trois sermons qu'il récitait à tour de rôle ; ses paroissiens lui dirent : « Monsieur le pasteur, quand nous ferez-vous un nouveau sermon ? — Quand vous mettrez, mes enfants, en pratique ceux que je vous prêche », leur répondit-il.

En général on dormait dans les temples, ou l'on pensait à toute autre chose qu'au salut de son âme ; si on s'y rendait c'était par habitude. Toutefois, les yeux s'ouvraient, les oreilles se dressaient quand il s'agissait dans Nîmes et les environs d'entendre un *couquinas*, mot qui ne se trouve pas dans le Grand Dictionnaire de Littré, mais où il ne serait pas déplacé. A Genève, on disait d'un sermon bien écrit, bien limé, correct, composé selon toutes les règles de la syntaxe et de la rhétorique : *C'est une pièce*. Tout le monde voulait l'entendre ; le temple se remplissait comme aux jours des grandes fêtes solennelles. En France la pièce prenait le nom de *couquinas*. L'auteur, du soir au lendemain, était hors de pair. Il prêchait et reprêchait sans cesse son *couquinas*. On avait dit aux fidèles que c'était un chef-d'œuvre. Ils n'y comprenaient pas grand'chose, mais ils admiraient de confiance.

Les *couquinas*, comme les chefs-d'œuvre, étaient rares, aussi les connaissait-on par leurs noms. C'étaient : *Ma grâce te suffit. — Rachel pleurant ses enfants et ne voulant pas être consolée. — Absalom ! mon fils Absalom ! — Corneille homme juste et craignant Dieu.*

Les *couquinas* si admirés de nos prédécesseurs, ne pourraient aujourd'hui se produire dans nos chaires, sans exciter notre hilarité, tant ce genre de prédication est déclamatoire, dépourvu de tout naturel, impuissant à réveiller la conscience endormie des auditeurs.

XIV *bis*. — Quand un poste de pasteur était vacant, on ouvrait un concours. On ne demandait pas aux candidats une profession de foi, parce qu'on n'avait pas l'idée de la leur demander, mais on ne transigeait pas sur la question de moralité ; Car si la vieille foi des pères était morte la probité huguenote ne l'était pas.

De tous les candidats, celui qui avait le plus de chances pour être élu, ce n'était ni le plus instruit, ni le plus apte pour les fonctions pastorales, mais celui qui avait une voix tonitruante à faire trembler les vitres du temple et récitait

tout d'une haleine son sermon sans se moucher, ni cracher.

Un concours était ouvert à C*. On attendait le candidat. Ne le voyant pas venir, on fit lire un sermon. Le lecteur descendait de chaire quand le candidat arrive. Il endosse sa robe, passe son rabat autour de son cou, monte en chaire, choisit le même texte et débite mot à mot le sermon qu'on venait d'entendre. Il fut élu par cette raison, que l'homme qui savait si bien réciter les sermons d'autrui, ne pouvait que bien réciter les siens.

Un pasteur marié, qui était loin de manquer de mérite, se proposait de concourir pour le poste vacant de l'église de X*. « N'y allez pas, lui dit l'un de ses amis, des chances pour être nommé vous n'en avez pas une seule, pas même la plus petite.

— Pourquoi n'en aurais-je pas?

— Parce que M. R..., le membre le plus influent du consistoire, a une fille à pourvoir. »

XV. — Au milieu de cette accalmie, les protestants qui avaient oublié de relever le vieux drapeau de leurs réformateurs, déployèrent, sous le règne de Louis XVIII et celui de son successeur, un zèle extraordinaire pour se construire des maisons de prière : elles ne brillaient ni par le confort ni par l'architecture ; mais après avoir campé pendant si longtemps au désert, ils se sentaient très heureux entre leurs quatre murs nus, à l'abri du vent, du froid et de la chaleur et surtout de la visite des dragons. C'était fête, grande fête pour eux, quand on faisait la dédicace d'un temple. De tous les environs, on y accourait en foule, le cœur joyeux, M. Roux, pasteur à Uzès, nommé chevalier de la Légion d'honneur par le duc d'Angoulême, était, de tous ses collègues, celui qui faisait le plus de sermons de consécration de temples. Il honorait le protestantisme par la haute honorabilité de sa vie, et quoique inférieur en science et en talent à Samuel Vincent, aux yeux des masses il était son égal.

XVI. — Ces maisons de prière, qu'on élevait de tous les côtés, n'auraient pas été un remède à leur anémie spirituelle et leurs préoccupations, comme le dit Samuel Vincent, eussent continué à être ailleurs, si un esprit de vie n'y eût pénétré par un grand réveil dont les promoteurs principaux furent deux Anglais : Robert Haïdane et Charles Cook. Les protestants du nord de la France furent sous l'influence du premier, qui était calviniste rigide ; ceux de Nîmes et des environs sous celle du second qui était arminien, tous deux pénétrés de l'esprit de Dieu.

Quand les méthodistes commencèrent leur œuvre dans le Midi, les protestants accouraient en masse pour les entendre dans leurs salles de réunion trop petites pour contenir leurs auditeurs, qui étaient comme suspendus à leurs lèvres, et, cependant, à part Charles Cook, ils n'étaient ni de savants théologiens, ni des orateurs à large envergure, mais ils étaient pleins de zèle et d'activité, désireux avant tout d'amener les pécheurs au pied de la croix du Christ pour obtenir le pardon de leurs péchés. Ils n'écrivaient pas leurs sermons, ils improvisaient, parlaient, causaient ; c'était nouveau, bien nouveau : leurs auditeurs sentaient qu'il y avait, entre ces nouveaux venus et leurs pasteurs officiels, la différence qui existe entre la glace et le feu ; entre ce qui vit et ce qui a l'apparence de vivre. Ils les comprenaient dans les appels chaleureux qu'ils adressaient à leur conscience. En les convainquant de péché, de justice et de jugement, se sentant perdus, ils allaient au Christ pour avoir la vie ; de là, de nombreuses conversions.

XVII. — A cette époque, ils y avait un petit nombre de pasteurs qui n'avaient pas abandonné la foi de leurs ancêtres,

nous pouvons les nommer; Gachon de Mazères, Soulier d'Anduze, Gauthier de Nîmes, Chabrand de Toulouse, Lissignol de Montpellier, Marzials de Montauban; quelques laïques, entre autres Boissier de Boissière, son gendre Heimpel, le chirurgien Puaux de Vallon. En contact avec quelques frères Moraves qui leur communiquaient leur esprit de paix, de patience et de charité, ils souffraient de l'état d'indifférence dans lequel leurs coreligionnaires étaient tombés; mais, cantonnés chacun dans leur paroisse, ils n'avaient pas l'esprit de propagande qui en fait sortir; mais, quand ils virent les méthodistes à l'œuvre, ils reconnurent en eux des frères, s'associèrent à leurs travaux et leur ouvrirent leurs temples. Leurs collègues, qui n'avaient pas leur foi, mais avec lesquels ils entretenaient des relations de bon voisinage, leur reprochèrent de donner la main d'association à des étrangers qui enseignaient des nouveautés. Ils disaient de leurs enseignements : « C'est une marchandise anglaise, » et en le disant ils le croyaient!

Dans une réunion pastorale, qui eut lieu à La Salle ou à Saint-Jean-du-Gard, mais dans tous les cas, dans l'une des deux villes, M. Soulier, pasteur à Anduze et l'un de ceux qui saluèrent avec le plus de joie, l'arrivée des méthodistes wesleyens était chargé de la prédication. A la fin du service, ses collègues se réunirent dans la sacristie et ce fut à qui d'entre eux le graboterait le plus. L'un lui disait : — « Ce sont des nouveautés que vous nous avez prêchées »; l'autre : « C'est une marchandise anglaise que vous avez débitée. » M. Soulier, un débonnaire entre tous, un saint, les écoutait sans mot dire avec son doux sourire. Quand ses collègues crurent l'avoir accablé ils se turent. Lui prit la parole et leur dit : « Le sermon que vous avez entendu n'est pas de moi ». « Pas de vous? » s'écrièrent-ils, « mais de qui donc »? « D'un pasteur que vous ne pouvez pas accuser de pactiser avec les méthodistes. Sachant que les préventions peuvent aveugler les plus clairvoyants, j'ai appris son sermon par cœur et l'ai récité mot à mot. » Ce disant, il sortit un bouquin de sa poche et le leur présentant, il leur dit : « Ce sermon que vous avez entendu et que vous avez tant graboté (1) est du pieux Drelincourt, l'un des pasteurs qui par ses talents et sa grande piété, est l'une des gloires les plus pures de nos Églises réformées ». Ses collègues eurent bouche close, on l'aurait à moins; c'est un coup de droit que leur portait le pasteur d'Anduze.

Toutefois, faudrait-il leur reprocher de l'avoir tant et plus graboté? Non, certes; ils étaient sincères, très sincères dans leur ignorance des enseignements de leurs réformateurs; elle ne leur était pas particulière, car à part un très petit nombre de fidèles, les masses la partageaient.

Un agriculteur de Rochegude, petit village situé sur la rive droite de la Cèze près de Saint-Ambroix, Jean Barry (il ne faut pas que le juste meure sans que personne y prenne garde), était, dans toute l'acception du mot, le type le plus parfait du huguenot honnête homme. Nul n'était plus assidu au culte public, et n'élevait mieux sa famille dans la crainte de Dieu. Sans s'en douter, il était un pharisien et croyait que le ciel était pour lui et pour ceux qui lui ressemblaient. Qu'avait-il à se reprocher? Rien, rien, rien. Cuirassé de sa propre justice, s'il eut vécu aux jours du Christ, il se serait joint à ceux qui criaient : « Ote! ôte! crucifie-le! » mais voilà, en lisant le Nouveau Testament, des écailles tombent de ses yeux; il sent, devant la croix du Calvaire, qu'il n'est qu'un pécheur pauvre, misérable, aveugle, nu,

(1) Mot dont on se sert dans les écoles de théologie protestantes quand on critique le sermon d'un étudiant.

et que toutes ses vertus, dont il était si fier, n'étaient que de brillants péchés. Un changement radical s'opère en lui ; l'orgueilleux pharisien n'est plus à ses yeux qu'un péager, mais ce pauvre péager qui se croit perdu trouve la paix de son âme aux pieds du Rédempteur. Ce qui remplit son cœur de joie, il veut le faire partager autour de lui, mais personne ne le comprend, et lui ne comprend pas qu'on ne comprenne pas ce qu'il comprend si bien. Il s'en afflige, car ne pas croire ce qu'il croit, c'est mettre son âme en péril. Non loin de son village, à Saint-Jean-de-Marvéjols, il y avait un pasteur. Il va le trouver, lui ouvre son cœur, et lui raconte comment il a trouvé la paix de son âme. Le pasteur ne le comprenait pas plus que s'il lui eût parlé en langue étrangère, surtout quand il lui disait qu'il fallait qu'un homme naquît de nouveau s'il voulait entrer dans le royaume des cieux. En regagnant sa demeure, Jean Barry se disait : « Il n'y a donc pas même, chez les pasteurs, une personne pour partager ma foi ! » Quelque temps après, il se dit : « Ce serait bien étrange si à Genève je n'en trouvais pas un. » Et le voilà, son bâton à la main, se dirigeant à pied vers la cité hospitalière, qui accueillait à bras ouverts ceux que la politique inintelligente et cruelle de Louis XIV chassait de son royaume.

A peine arrivé il va frapper à la porte du médecin Dussaut un descendant d'un réfugié français, et dont la famille avait des liens de parenté avec la sienne.

Jean Barry fut accueilli cordialement par le docteur, le type le plus accompli de l'honnête homme selon le monde, mais il n'avait pas la foi vivante de ces réfugiés français et italiens qui formèrent l'élite de la population de la ville de refuge, et qui aidèrent Calvin à en expulser les libertins.

Jean Barry, qui n'était pas venu en touriste à Genève pour admirer les beautés alpestres, mais pour jouir de la joie qu'éprouvent les chrétiens de s'entretenir du bonheur d'avoir trouvé leur salut au pied de la Croix, ne fut pas plus compris de son parent qu'il ne l'avait été par le pasteur de Saint-Jean-de-Marvéjols.

Le docteur, crut qu'il avait une *idée fixe*, et ne put que le plaindre, tout en constatant cependant que sa folie le rendait heureux.

Jean Barry, après un court séjour à Genève, retourna dans son village ; et certes, il fallait que sa foi fût celle qui renverse les montagnes, pour la conserver au milieu d'une génération où il avait, pendant si longtemps, cherché une âme sœur de la sienne.

Quand le réveil éclata, son cœur déborda de joie. « Il bénit Dieu de s'être souvenu des enfants à cause de la fidélité des pères et sur son lit de mort, il put s'écrier comme le saint vieillard de Jérusalem : « Désormais, Seigneur, tu » laisses aller ton serviteur en paix, car » mes yeux ont vu ton salut. »

Il y a quelque chose de bien touchant et de bien significatif dans ce pieux huguenot à la recherche de l'un de ses coreligionnaires qui partage sa foi simple et naïve (1). Mieux que toute parole, elle nous révèle que les Églises réformées étaient semblables à l'Église de Sardes, qui avait le bruit de vivre mais qui était morte, n'ayant, parmi ses membres, qu'un très petit nombre de personnes qui n'avaient pas souillé leurs vêtements blancs. Si, à cette époque de leur histoire, il se fût trouvé à la tête de l'État un prince qui eût voulu qu'il n'y eût dans son royaume qu'un seul culte, le sien, il n'eût pas été nécessaire, qu'il eût, pour l'aider, des Pélisson avec leurs caisses dorées, et des dragons avec leurs sabres. Devant sa volonté, les temples se seraient fermés ; la vieille Église calviniste n'existerait plus. Si elle est debout, c'est grâce à

(1) Ce que l'auteur raconte il le tient de J. Barry.

quelques hommes de cœur et de grande foi qui ont réveillé les consciences endormies, et à la voix desquels les os secs, sous le souffle d'en haut, ont repris vie et force.

XVIII. — Il y a toujours, au moment où un siècle va faire place à un nouveau, quelque chose de grave et de solennel : on sait ce qu'a été celui qui finit, rien de ce que sera celui qui va commencer : derrière nous le soleil, devant nous la nuit ; ce que nous voudrions savoir de la nuit, Dieu dans sa bonté nous le voile, et pour le plus perspicace d'entre nous, le lendemain aura presque toujours ses secrets.

Ne pouvant savoir ce que seront et feront ceux de leurs coreligionnaires qui leur succéderont sur la scène mobile et changeante de ce monde, les protestants français pourront, en leur léguant leur *Livre d'Or* qui a figuré, et non sans honneur, à la grande Exposition internationale de Chicago, leur tenir ce langage : « Frères, le vent de l'incrédulité au XVIIIe siècle, en soufflant sur nos Églises, y avait causé plus de ravages qu'au jour où les dragons de Louis XIV s'abattaient sur elles. Sous le régime impérial, elles n'étaient que des cadres ecclésiastiques d'où la vie spirituelle était bannie ; le navire protestant allait sombrer, quand un vent d'en haut le poussa dans le port. Il était sauvé.

Jusqu'à cette époque, bénie entre toutes, la religion était en dehors de la vie de nous tous ; mais, le jour où nous nous réveillâmes de notre long sommeil, nous mîmes la main à l'œuvre. Notre premier soin fut de nous procurer notre vieille Bible que le clergé romain avait brûlée, sachant qu'elle était la gardienne du foyer huguenot et le code pénal de son Église ; nous n'hésitâmes pas un seul instant, nous fondâmes des Sociétés bibliques ; grâce à leurs efforts, le volume sacré est dans toutes nos maisons, et nous avons de nombreux colporteurs qui le répandent parmi les catholiques.

Nous étions dans la première floraison de notre vie spirituelle, quand, nous rappelant l'ordre du Christ d'annoncer la bonne nouvelle du salut, non pas à tel ou tel peuple mais à tous, nous fondâmes notre grande Société des missions parmi les païens : des jeunes gens zélés, pieux, éclairés, en sortent chaque année pour aller porter, avec la civilisation chrétienne au milieu des sauvages, l'amour de la France.

Sachant que traverser les mers pour faire un prosélyte et oublier son prochain qui est sans foi en Dieu et sans espérance dans le monde est le fait d'un pharisien, nous avons fondé des Sociétés d'évangélisation pour amener tant les catholiques que les protestants au pied de la Croix, elles sont à l'œuvre : grâce à leurs efforts, nous avons fondé des Églises dans de nombreuses localités, où nous n'avions ni lieux de culte ni pasteurs, tandis que le clergé catholique n'a pu, pendant ce siècle, ouvrir une seule chapelle au milieu d'une population protestante.

Une église sans école est un domaine sans pépinière. Nous avons fondé notre Société pour l'instruction primaire, et des écoles normales se sont ouvertes pour former des instituteurs : toutes nos églises en sont pourvues ; et, depuis la laïcisation des écoles, nous avons nos écoles du jeudi pour ceux de nos élèves qui s'asseyent sur les mêmes bancs que les élèves catholiques. Nous n'avions pas une seule école de dimanche pour les enfants ; presque toutes nos églises en sont pourvues.

Le clergé romain, qui avait brûlé nos Bibles, avait fait des autodafés de nos livres d'instruction et de piété ; trois Sociétés, celle des Traités religieux, celle des Livres religieux de Toulouse, et celle des Écoles du dimanche ont déployé tant de zèle qu'il est peu de nos églises qui n'aient leur bibliothèque.

Depuis le commencement de ce siècle jusqu'aux jours de notre réveil, nous comptions peu d'écrivains, à peine une demi-douzaine ; aujourd'hui nous ne les comptons pas, tant ils sont nombreux. M. de Rémusat a rendu un bel hommage à notre littérature protestante, et ce n'est pas elle qu'on accusera de souiller les imaginations et de pervertir les cœurs. Dans la rue des Saints-Pères, à Paris, grâce à un don princier de M. le baron Fernand de Schickler, nous avons une bibliothèque unique dans son genre, d'un prix inestimable, et qui s'enrichit chaque jour de quelque nouveau trésor.

De toutes les accusations du clergé romain, la moins fondée mais la plus spécieuse aux yeux des masses ignorantes, consistait à dire et à redire sans cesse que le protestantisme, en ne prêchant que le salut par la foi seule, proscrivait les œuvres afin que chacun pût vivre à sa guise, ce qui n'est pas le cas chez les catholiques. Ce reproche, il aurait pu le faire à saint Paul; et, cependant qui fut plus riche en bonnes œuvres que lui ? Or, que pouvaient faire les protestants aux jours de leur anémie spirituelle? Rien, rien, rien, si ce n'est de ces œuvres mortes qui ne suivent pas dans le ciel ceux qui les font ; mais il en a été tout autrement le jour où la bonne nouvelle du salut nous a été annoncée ; qu'on parcoure les pages de notre *Livre d'Or* (1) et l'on se convaincra que nous n'avons pas déserté le *champ des œuvres*, comme nos adversaires nous en accusent avec autant de satisfaction que d'ignorance, et cela même quand nous avons des faits patents à opposer à leurs attaques.

Ces faits, ce sont nos nombreux orphelinats, nos crèches pour les nouveau-nés, nos hospices pour les vieillards ; nos dispensaires et nos maisons de santé pour les malades, nos maisons de correction pour les enfants vicieux, de refuge pour les femmes tombées ; aux sourds-muets nous donnons la parole, aux aveugles-nés un métier. Nous avons nos sœurs de charité, dans la maison des Diaconesses protestantes à Paris, rue de Reuilly. A La Force, sur une éminence qui domine la belle et riante vallée de la Dordogne, John Bost, un jeune artiste, au moment où tout lui sourit dans la vie, renonce à tous les délices du monde dont il a goûté les primeurs. Nouveau saint Vincent de Paul, il veut consacrer sa vie aux déshérités de cette terre. Pauvre d'argent, mais riche de cœur, il fonde ces beaux asiles qui portent son nom, et où toutes les misères morales et physiques viennent s'abriter (1).

Aux yeux du monde, nous aurions le droit d'être fiers de nos institutions de tout genre (2) pour lesquelles, nous, qui ne sommes que le cinquantième de la population française, donnons annuellement près de six millions pour couvrir leurs dépenses. Eh bien, loin de nous en glorifier, nous nous en humilions, car, que n'aurions-nous pas fait, si nous avions eu une foi plus vivante et un amour plus profond pour notre prochain : nous avions reçu du Maître cinq talents et nous n'en avons fait valoir qu'un seul !

Si en travaillant, depuis le second retour des Bourbons, à élever le niveau moral et intellectuel des jeunes générations ; en compatissant, non en paroles sonores, mais par le fait à toutes les misères de notre pauvre humanité ; en donnant à manger à celui qui a faim, à boire à celui qui a soif, des vêtements à celui qui est nu, au blessé le baume du bon

(1) Les *Œuvres du Protestantisme français, au XIXe siècle*, publié sous la direction de Frank Puaux, Paris, Comité protestant francais, 11, avenue de l'Observatoire, 1893.

(1) John Bost a obtenu le prix Monthyon et a été nommé chevalier de la Légion d'honneur. Il est mort, laissant un nom qui a sa place au milieu des grands bienfaiteurs de l'humanité.

(2) Elles sont au nombre de 330.

Samaritain, si c'est faire du socialisme, du bon, du seul qui puisse panser les plaies de la France, nous avons été des socialistes sans le savoir.

XVIII *bis*. — Dans notre histoire, il y a des pages que nous voudrions pouvoir effacer, car elles ne sont pas à l'honneur de notre Église, qui, grâce au fonctionnement de nos synodes généraux, unie jusqu'aux jours du réveil, ne l'est plus aujourd'hui. A côté de la fraction orthodoxe il y a la fraction libérale ; nous ne nous constituons pas plus les juges de l'une que les juges de l'autre, nous ne pouvons que faire des vœux bien sincères pour qu'un jour, puisse-t-il arriver bientôt, laissant de côté théologiens, commentateurs, ils prennent saint Paul, le grand docteur de l'Église chrétienne, pour leur Maître et se donnent la main d'association.

A côté des Églises réformées unies à l'État, des Églises, fruit du réveil ont dressé leurs chapelles à côté des temples protestants. Séparées et non ennemies, elles ont concouru, dans la mesure de leur zèle, à fournir des matériaux pour le *Livre d'Or*.

XIX. — Depuis les massacres de Nîmes et des environs, notre histoire n'a rien de tragique ni de bien dramatique ; cependant le clergé romain ne s'est pas dépouillé de sa vieille haine : le protestant est toujours pour lui l'ennemi. Il subit ce qu'il ne peut empêcher; mais il a sa plume; il s'en sert comme de la seule arme à sa disposition. Lamenais et d'autres encore dénoncent l'hérésie calviniste. Livres de tout format, brochures, pamphlets, prédications du haut de la chaire, mandements et lettres pastorales des évêques se succèdent sans interruption. Les protestants ne fuient pas la lutte, et, sans hésiter, on peut affirmer que dans cette guerre de plume ils ont presque toujours couché sur le champ de bataille. Un écrivain qui leur fit passer de mauvais quarts d'heure avec ses feuilles volantes, nous pouvons le nommer, car il est mort, c'est le pasteur Napoléon Roussel.

XX. — Quoique l'avenir nous soit voilé, nous ne pouvons nous dissimuler, à cette fin de siècle, que l'air ne soit saturé d'orages et de tempêtes. Jamais, depuis les jours où le Christ foula de son pied sacré cette terre de péchés et de misères, l'incrédulité n'avait levé plus insolemment sa tête.

Aux siècles précédents, les classes inférieures de la société étaient ignorantes, superstitieuses ; si elles n'aimaient pas Dieu comme on doit l'aimer, au moins elles le craignaient. C'était un frein pour elles et une sauvegarde pour la société. Aujourd'hui, plus de frein, la bête féroce est déchaînée ; il lui faut du sang pour se désaltérer, de la chair pour se repaître ; elle se sent forte, avec sa patronne, la dynamite, et sur sa loque rouge, qu'elle brandit insolemment en plein soleil, on lit ces mots : *Ni Dieu ni maître*.

Les masses sont coupables, mais les grands coupables sont ces écrivains naturalistes, pornographes, qui ont souillé leur imagination, perverti leur cœur, et ces philosophes matérialistes qui leur ont dit : « L'homme n'est qu'un animal perfectionné ; jouir est le but de sa vie ; après sa mort il ne reste de lui qu'un peu de poussière ; car toute son existence commence au berceau et finit à la tombe.

Ces êtres malfaisants ont semé à pleines mains leur ivraie dans notre belle France : les Ravachol, les Vaillant, les Henry et tant d'autres qui peuplent les bagnes et les galères, quoiqu'ils s'en défendent, sont les praticiens des enseignements dont ils sont les théoriciens.

Quelques mots de Ravachol jettent à bas leurs systèmes en en révélant le poison : « Si j'avais cru à Dieu, disait ce scélérat à ses juges, je n'aurais pas fait ce que j'ai fait. »

Si on ne se hâte pas d'opposer une puissante digue à cette marée montante de

boue infecte pour arrêter sa marche, la France verra se renouveler les jours honteux et sanglants de 93. Privée de toutes ses libertés, elle se trouvera trop heureuse d'avoir à la tête de l'État un homme qui la gouverne à la Bidel (1).

Le mal dont souffre la France lui crée un avenir qui se présente sous des couleurs sombres ; prétendre le guérir avec des ordonnances de police et des sergents de ville ; avec la crainte des bagnes et la terreur de l'échafaud, c'est ne rien connaître de la nature de l'homme qui ne s'éloigne de Dieu que pour se rapprocher des bêtes sauvages. A un mal moral, il faut un remède moral ; or ce remède, c'est la croyance à Dieu qui rendra à chacun selon ses œuvres, et au Christ qui, du haut de sa croix, n'a que des paroles de pardon pour ses bourreaux et ses insulteurs. Des pages de l'histoire, jaillissent des rayons lumineux et des jets des ténèbres ; elle nous apprend que ceux qui vivent de la vie de Dieu sont la gloire et la sécurité des sociétés, tandis que ceux qui vivent sans Dieu en sont la honte et le danger.

Au milieu de la tempête dont nous entendons les premiers sifflements, l'Église romaine, avec sa merveilleuse et forte organisation ecclésiastique, les pompes de son culte et l'administration de ses sacrements peut se tenir debout, serait-elle privée de vie spirituelle.

(1) Célèbre dompteur de bêtes sauvages.

Il en est tout autrement du protestantisme. Avec ses temples nus, froids, et son manque d'organisation, il n'a rien de ce qui attire les masses et les retient dans les églises catholiques. C'est là son côté faible ; n'ayant pas pour lui la forme, il lui faut la vie spirituelle de ses fidèles pour se tenir debout, et se défendre contre ses adversaires et les amener à partager sa foi.

Les protestants seraient bien aveugles s'ils ne voyaient pas le danger qui menace leur Église, danger plus grand que tous ceux qu'ils ont courus dans le passé. Pour le conjurer, il n'y a pour eux qu'un seul moyen ; c'est de secouer leur torpeur spirituelle et de vivre de la vie de leurs réformateurs, de leurs martyrs et de leurs honnêtes criminels.

Nous voici arrivé au terme de notre tâche ; un autre l'eût accomplie avec plus de talent, mais non avec un cœur plus chaud et un respect plus profond pour la vérité, tout en sentant que pour raconter ce tragique et grandiose drame huguenot, il aurait fallu une plume plus exercée que la nôtre. Heureux et glorieux jour pour le protestantisme français, que celui où un homme de génie, ayant la grande âme d'un Coligny et la foi vivante d'un Duplessis Mornay, ferait ce que nous avons osé entreprendre.

FIN

NOTE I.

Extraits d'un ouvrage intitulé Prædicatoriana, par G. Philomnœste. — Dijon, chez Victor Lagier, éditeur, 1851.

La prédication marchait de pair avec l'abaissement de la foi et des mœurs, la chaire était le plus souvent changée en un véritable tréteau, du haut duquel les prédicateurs laissaient tomber leurs lazzis et leurs jeux de mots ; il ne fallait rien moins qu'un manque absolu de tact moral pour les supporter ; quelques anecdotes feront comprendre que l'évêque de Bitonte, malgré ses étranges comparaisons, était encore l'un des flambeaux de la chaire de son temps.

« Un religieux capucin, chargé de prononcer le panégyrique de saint Pierre, le samedi 29 mai 1645, prit pour texte de son sermon ces paroles de Jésus-Christ : *Et ego dico, quia tu es petrus.* Et, je vous le dis, vous êtes Pierre. (Évangile selon saint Matthieu, chap. XVI, verset 18.) Puis l'orateur entre ainsi en matière : « Vous n'ignorez pas, mes chers frères, qu'il y a trois sortes de pierres, pierre à bâtir, pierre à fusil, pierre à cautère. Hé bien, sachez que le grand saint dont j'ai à vous entretenir aujourd'hui, a réuni les propriétés de ces trois pierres. Il a été pierre à bâtir, puisque c'est sur lui que le Seigneur a élevé son Église, en disant : *Super hanc petran ædificabo ecclesiam meam.* Il a été pierre à fusil, puisque c'est lui qui a produit au monde la lumière de la foi, en frappant les cœurs les plus fidèles dont il est sorti tant d'étincelles salutaires ; enfin il a été pierre à cautère, puisque, par son zèle et son ardeur, il a détruit tout ce que les hommes avaient de corrompu et d'impur. Nous envisageons donc le divin apôtre saint Pierre sous ces trois rapports : pierre à bâtir, pierre à fusil, pierre à cautère, ce sera la division de mon discours. *Ave Maria.* » (Page 5.)

« Un autre prédicateur, à peu près du même temps, n'a été ni moins bizarre, ni moins ridicule dans la division de son sermon, qui avait pour objet la décollation de Jean-Baptiste ; il débuta ainsi : « Il y a, vous le savez, mes frères, trois têtes décollées, tant dans l'Ancien que dans le Jeune Testament : tête de Goliath, tête d'Holopherne, tête de Jean-Baptiste ; la première tête en pique, la seconde tête en sac, la troisième tête en plat. Considérez bien ces trois têtes : tête en pique ou tête de Goliath, signifie l'orgueil ; tête en sac ou tête d'Holopherne, est le symbole de l'impureté ; tête en plat ou tête de Jean, est la figure de la sainteté. Je dis donc pique, sac et plat ; sac, plat et pique ; plat pique et sac ; c'est ce qui va faire les trois points de mon discours et l'objet de votre sérieuse attention. *Ave Maria.* » (Page 6.)

« Un moine également enclin à cette humeur bouffonne qui n'était pas rare au seizième siècle, s'étant chargé du sermon de la Nativité de Notre-Seigneur, crut rendre plus pittoresque le récit de ce grand événement en s'y prenant de la manière suivante ; il dit : « Le coq fut le premier qui, dès le matin, annonça la naissance du Rédempteur en chantant à plusieurs reprises *Christus natus est:* et avec ces mots il imita le chant du coq. Puis, continua-t-il, le bœuf impatient de savoir où le Christ était né, se mit à beugler : *ubi, ubi,* que l'orateur prononça à l'allemande : « oubi, oubi, » en contrefaisant le bœuf, à quoi la brebis répondit : *In Beethleem, in Beethleem,* et il se prit à bêler ; enfin l'âne les invita à s'y rendre en brayant : *Eamus, eamus, eamus* et c'est dans ce braire du baudet, dit-on, que le prédicateur se surpassa. Comment, si le fait est vrai, souffrait-on de pareilles turlupinades dans la chaire de vérité ? » (Page 7.)

« On prétend qu'un R. P. capucin, prêchant un jour de Pâques dans l'abbaye de Saint-Antoine, dit aux religieuses, moins sans doute de le but de les édifier que de faire sourire l'auditoire. — Savez-vous, mesdames, pourquoi après la résurrection, Jésus-Christ apparut d'abord aux saintes femmes ? C'est parce que, connaissant le penchant irrésistible du sexe à causer et à porter des nouvelles, il était tout naturel, comme il voulait répandre le plus promptement possible ce grand mystère, qu'il s'adressât d'abord aux saintes femmes plutôt qu'aux apôtres. »

« Le P. André, prêchant à Bordeaux le jour d'une fête qu'on appelle dans cette ville la fête de l'O bref (ou fête du bout de l'an), et qui est célébrée par les jeunes mariées, s'exprima ainsi, après son exorde : « Mesdames, puisque je vous prêche votre fête, il faut que je vous apprenne l'origine de son nom ; et certes je ne puis m'empêcher d'admirer en cela la sagesse de nos pères qui lui ont donné un nom si convenable : car enfin, quand au bout de l'année un père demande à sa fille comment elle se trouve de son mari : — O mon père, dit-elle aussitôt, que vous m'avez donné un honnête homme ! O si vous saviez comme il m'aime ! O que je suis heureuse avec lui ! Eh bien, mesdames, c'est là l'omicron des Grecs, c'est-à-dire le petit O, l'O bref. Mais qu'à la seconde ou à la troisième année, un père fasse la même demande à sa fille : — Mon père, répond-elle d'un air

triste, que les choses sont changées! Mon mari est un joueur, un ivrogne, un débauché, que je suis malheureuse ! — Et c'est là, mesdames, l'oméga, c'est le grand O. C'est l'O de par tous les diables. »

Voici encore un fragment d'un discours attribué au célèbre prédicateur Vincent Ferrier, né à Valence (Espagne), en 1357, mort à Vannes (Morbihan) le 5 avril 1415, et canonisé par Calixte III, le 8 octobre 1455. L'orateur parle de la guérison du serviteur du centenier.

« Il est descendu, dit Ferrier, du paradis, ce célèbre médecin (Jésus-Christ), pour rendre aux pécheurs la santé de l'âme. Cette matière est bien subtile, c'est pourquoi j'emprunterai l'image du médecin ordinaire ; le médecin emploie sept moyens pour découvrir les maladies du corps et pour en opérer la guérison : 1° L'inspection du visage, *facies inspicitur* ; 2° il tâte le pouls, *pulsus tangitur* ; 3° il examine les urines, *urina attenditur* ; 4° il prescrit la diète, *diæta præscribitur* ; 5° il humecte par des sirops, *sirupus imittitur* ; 6° il donne des purgatifs, *purgatio tribuitur* ; 7° il fait prendre une bonne nourriture, *refectio conceditur*. » De ces sept moyens, traités d'une manière assez originale, le troisième est le plus singulier, c'est celui qui regarde les urines. *Confessio*, dit Ferrier, *est sicut urinales in quo urina peccatoris ab interiore existens ostenditur confessori, et ibi infirmitates animæ cognoscuntur.* Deux choses sont remarquables dans le vase ou les urines sont contenues ; la première est qu'il doit être transparent; de même il faut déclarer nettement ses péchés ; *requiritur quod urinalesit clarum, ita clarè confitcantur peccata sua.* Nous condamnons ceux qui accusent les autres ou qui déguisent leurs propres fautes; quelques-uns s'accusent de péchés qu'ils n'ont point commis, c'est mentir en confession. D'autres s'expriment en termes généraux, et les péchés qu'ils déclarent ainsi ne peuvent suffisamment être connus du confesseur. La deuxième chose à remarquer, c'est que le vase des urines doit être bouché, *quod os urinalis sit clausum.*

Le cinquième moyen a rapport au sirop. « Le sirop, dit Ferrier, que l'on fait prendre aux malades, dans les rhumes et les fluxions de poitrine, donne entrée au cinquième point ; c'est là le symbole des douceurs que l'on goûte à l'oraison. Ne serait-on pas bien flatté si l'on pouvait parler une heure au roi ou au pape ? Or c'est avec Dieu que l'on s'entretient dans la prière ; on prend le sirop soir et matin, chaque prise a sa dose réglée ; telle doit être la prière ; on y vaque au commencement et à la fin de la journée; elle est composée d'un certain nombre d'oraisons, de *Pater*, d'*Ave*, etc. Enfin on mêle le sirop avec de l'eau chaude ; il faut que la prière soit fervente et qu'elle soit accompagnée des larmes de la pénitence. » (Page 16.)

NOTE II

L'ancien tarif des indulgences et absolutions de l'Église romaine.

« Au sujet des indulgences, nous nous sommes borné à renvoyer aux auteurs le journal *l'Univers*, ce grand redresseur de torts, le même qui s'indigne que l'on prête à la papauté une médaille de la Saint-Barthélemy, ayant naguère (n° du 24 mai 1854) *traité d'invention protestante* le tarif des pénitences catholiques, où l'absolution de chaque crime, quel qu'il fût, était évaluée en argent comptant. Nous ne croyons pas inutile d'entrer ici dans quelques détails.

» L'invention protestante que signale *l'Univers*, c'est le livre intitulé : « Taxe des parties » casuelles de la boutique du pape, en latin et » en français, avec annotations précises des » décrets, conciles et canons, vieux et modernes, » pour la vérification de la discipline ancienne- « ment observée en l'Église ». (Lyon, 1564. In-8.)

» Que cet ouvrage ait été publié par un protestant, cela est incontestable. C'est un consciencieux écrivain, Antoine du Pinet, sieur de Nauroy, qui l'édita, après avoir embrassé la religion réformée. Mais il ne s'agit pas de jouer sur les mots. Cette édition de la taxe romaine est-elle unique ? est-elle sans précédent ? Du Pinet est-il l'auteur du fond même de cet ouvrage? l'a-t-il inventé, enfin? car là est la question. Or voici la réponse :

« Les catholiques, » dit la *France protestante* (t. VI, p. 44), « ont voulu nier l'authenticité de » cette taxe hideuse, et ont prétendu qu'elle » n'avait jamais été sanctionnée par la cour de » Rome. Mais on leur a répondu que si les papes » avaient désapprouvé et condamné cet horrible » tarif, comme ils prétendent, il n'en aurait pas » été fait depuis 1471, date de la première édi- » tion publiée à Rome, tant de réimpressions » successives, non seulement à Cologne (en » 1515 et 1522), à Paris (en 1520 in-4°, 1531, » 1532, 1545, in-16), à Venise (en 1532 et 1584), » mais à Rome même (1486, 1492, 1503, 1508, » 1509, 1512, 1514), sans parler de deux édi- » tions sans millésime, publiées entre 1472 et » 1486, sous les yeux de Sixte IV, d'Innocent VIII, » d'Alexandre VI, de Pie III, de Jules II et de » Léon X. Rien donc de plus authentique que « cette taxe qui tarife l'absolution du meurtre,

» de l'inceste, du viol, des crimes les plus abo-
» minables, au même prix à peu près que celle
» de la transgression des lois de l'Église sur le
» jeûne et l'abstinence des viandes, c'est-à-dire
» à quelques écus ».

» Il faut ajouter que du Pinet, loin de rien exagérer, n'a même pas reproduit toutes les abominations contenues dans l'original latin et que divers critiques l'en ont blâmé, croyant qu'il s'était fait un devoir de supprimer les passages les plus infâmes. Mais Bayle conjecture avec plus de vraisemblance qu'il avait suivi l'édition que les princes protestants firent insérer dans les *Centum gravamina*.

» Est-il besoin maintenant d'expliquer comment et pourquoi *l'Univers*, ayant à choisir entre tant de textes originaux qui lui crèvent les yeux, s'en va prendre précisément une traduction qu'il qualifie d'*invention* protestante ?

» On voit, par ce nouvel exemple, qu'il ne faut pas croire sur parole l'*Univers* et consorts lorsqu'ils décernent au protestantisme français de ces brevets d'*invention* et autres. Qu'ils gardent donc ce qui leur appartient en propre et et ce qu'ils savent si bien exploiter, non sans garantie de qui de droit. » (*Bulletin de l'Histoire du protestantisme*, année 1854, page 210).

Voici quelques extraits de ce livre, en ne mettant sous les yeux des lecteurs que ce qu'il y a de moins mauvais.

» L'absolution pour un prêtre concubinaire est taxée à *sept carlins*.

» L'absolution pour un laïque coupable du même fait est taxée à *huit carlins*.

» L'absolution pour celui qui a tué son père, sa mère, son frère, sa sœur, sa femme, ou quelque autre parent ou allié, laïque néanmoins, est taxée à *cinq carlins*.

» L'absolution pour un laïque présent qui a tué un abbé ou un autre ecclésiatique inférieur à l'évêque, est taxée à sept, à huit ou à *neuf carlins*.

» L'absolution pour un homme qui frappe sa femme de manière qu'il en survienne un avortement ou une couche avant terme, est taxée à *huit carlins*.

» L'absolution pour une femme qui prend quelque remède pour se procurer l'avortement, ou qui fait quelque autre chose dans ce dessein et qui fait périr le fœtus, est taxée à *cinq carlins*.

» Le père, la mère, ou quelque autre parent qui aura étouffé un enfant, payera pour chaque meurtre *quatre tournois*, *un ducat*, *huit carlins*.

» Celui qui a commis quelqu'un de ces crimes (sacrilèges, vols, incendies, parjures ou autres semblables) est pleinement absous, et son honneur rétabli dans toutes les formes et avec la clause inhibitoire, moyennant *trente-six tournois* et *neuf ducats*.

» L'absolution d'un laïque pour crime d'adultère donné au for de la conscience, coûte *quatre tournois*.

« L'absolution pour un prêtre qui tient une concubine, avec dispense de pouvoir prendre les ordres et tenir des bénéfices, coûte *vingt et un tournois*, *cinq ducats*, *six carlins*.

» S'il y a adultère et inceste de la part de laïques, il faut payer par tête *six tournois*.

» La permission de manger des laitages dans les temps défendus coûte pour une seule personne, *six tournois*. »

En lisant ce honteux tarifs, on croit rêver, et l'on se demande comment l'Église de Rome, si pure et si belle à son origine, avait pu tant dégénérer.

Comme Thïatyre et Laodicée, elle avait, hélas! laissé les ronces et les épines envahir le sanctuaire, et Bélial prendre la place qu'y occupait Jésus-Christ. — Que peut-on dire qui n'ait déjà été dit sur ce triste sujet ? Il fallait certes que le mal ne connût pas de bornes, quand un poète, du Bellay, parlant de la Ville Éternelle, osait dire :

Que Rome n'est plus Rome, et que celui en vain
Présume d'en juger qui bien ne l'a comprise ;
Celui qui par la rue a vu publiquement
La courtisane en coche, ou qui pompeusement
La peut voir à cheval en accoutrement d'homme
Superbe se montrer ; celui qui de plein jour
Aux cardinaux en cape a vu faire l'amour ;
C'est celui seul vraiment qui peut juger de Rome.

TABLE DES MATIÈRES

RÈGNE DE FRANÇOIS II

RÈGNE DE CHARLES IX

RÈGNE DE HENRI III

RÈGNE DE HENRI IV.

RÈGNE DE LOUIS XIII

RÈGNE DE LOUIS LE GRAND

RÈGNE DE LOUIS XV

RÈGNE DE LOUIS XVI

RÈGNE DE LOUIS XVIII.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES

TABLE DES PORTRAITS

(1) Ce portrait n'est pas historique.
(2) La légende de ce portrait porte par erreur « cardinal de Bourbon ».

4680-94 — Corbeil. Imprimerie Crété.

1947 [handwritten marginal note, partly illegible]

